

MÉMOIRES  
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE



Tome LXXII - 2012

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE  
DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOME LXXII

2012

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 Toulouse

## ERRATUM

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE,  
t. LXXII, 2012

p. 2, lire : *Illustration de couverture* : Église Saint-Martin de Cazaril-Laspènes (Haute-Garonne). Cl. Emmanuel Garland.

---

## ERRATUM

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE,  
t. LXXII, 2012

p. 97, lire : FIG. 20. CAZARIL-LASPENES (Haute-Garonne), Église Saint-Martin. Cl. E. Garland.

FIG. 21. Trébons-de-Luchon (Haute-Garonne), détail du chevet. Cl. E. Garland.

### ***Comité scientifique***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Poitiers (CESCM)  
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Maurice BERTHE, professeur émérite d'histoire médiévale de l'Université de Toulouse-Le Mirail  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches « Ernest Babelon » et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.  
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers  
Robert COUSTET, professeur émérite d'histoire de l'art contemporain de l'Université de Bordeaux  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Provence  
Bruno FOUCAIT, professeur émérite d'histoire de l'art moderne de l'Université de Paris IV-Sorbonne  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique de l'Université de Paris XIII  
Patrick PÉRIN, conservateur honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes.  
René SOURIAU, professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Toulouse-Le Mirail  
Éliane VERGNOLLE, professeur honoraire d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Besançon, vice présidente de la Société française d'archéologie

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume***

François BORDES, directeur des Archives municipales de Toulouse  
Patrice CABAU, professeur d'histoire  
Jean CATALO, ingénieur chargé de recherche à l'INRAP  
Daniel CAZES, conservateur en chef honoraire du musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse et de la basilique Saint-Sernin  
Quitterie CAZES, maître de conférences en histoire de l'art à l'Université de Toulouse-Le Mirail  
Michelle FOURNIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale, Université de Toulouse-Le Mirail  
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art et archéologie  
Laurent MACÉ, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail  
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain, Université de Toulouse-Le Mirail  
Bernard POUSTHOMIS, archéologue, gérant de la Société d'investigations archéologique Hadès  
Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse-Le Mirail  
Maurice SCÉLLÈS, conservateur en chef du Patrimoine, Région Midi-Pyrénées, service de la connaissance du Patrimoine

***Coordination éditoriale*** : Anne-Laure Napoléone et Jean-Luc Boudartchouk

***Illustration de couverture*** : L'église Saint-Aventin de Trébons-de-Luchon. *Cliché Emmanuel Garland.*

### ***Abréviations***

A.C.	Archives communales (suit le nom de la commune).
A.D.	Archives départementales (suit le nom du département).
A.M.	Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.M.M.	<i>Archéologie du Midi Médiéval.</i>
A.N.	Archives nationales (Paris).
B.M.	Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F.	Bibliothèque nationale de France.
B.S.A.M.F.	<i>Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.</i>
C.A.	<i>Congrès archéologique.</i>
M.A.S.I.B.L.T.	<i>Mémoire de l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.</i>
M.S.A.M.F.	<i>Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.</i>

## SOMMAIRE

Vincent GENEVIÈVE et Guillaume SARAH <i>Le médaillier carolingien du Musée Paul Dupuy à Toulouse (Haute-Garonne)</i> .....	15
Quitterie CAZES <i>Sondages dans le cloître de l'abbaye de Moissac. Janvier 2010</i> .....	63
Emmanuel GARLAND <i>Les débuts de l'art roman dans le Val d'Aran</i> .....	81
Françoise GALÈS <i>La maison médiévale du n° 12 de la rue de la Capelle à Millau (Aveyron)</i> .....	107
Patrice CABAU <i>Une double invention épigraphique d'Alexandre Du Mège</i> .....	131
Guy AHLSELL DE TOULZA et Henri PRADALIER <i>La sacristie du couvent des Cordeliers</i> .....	155
Jean CATALO <i>Un habitat médiéval sur les allées Jules Guesde à Toulouse</i> .....	175
Roland CHABBERT et Anne-Laure NAPOLÉONE <i>Une demeure à façade en pans de bois du XV<sup>e</sup> à Brousse-le-Château (Aveyron)</i> .....	201
Sophie CASSAGNE-BROUQUET <i>Les métiers de la couleur à Toulouse à la fin du Moyen Âge</i> .....	223
Christian DARLES, Jean-Michel LASSURE et Catherine VIERS <i>Le hameau de Naudin (Lisle-Bouzon, Gers). L'ensemble bâti D</i> .....	243
<i>Bulletin de l'année académique 2011-2012</i> .....	263

# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

T. LXXII - 2012

## SOMMAIRE

Vincent GENEVIÈVE et Guillaume SARAH

*Le médaillier carolingien du Musée Paul Dupuy à Toulouse (Haute-Garonne)* ..... 15

Le médaillier carolingien du musée Paul Dupuy de Toulouse se compose de 72 deniers et oboles émis depuis le règne de Charlemagne (768-814) jusqu'à celui de Charles le Simple (898-929). Dans leur presque totalité, ces monnaies sont frappées à Toulouse et constituent de fait une référence incontournable pour cet atelier. Si l'origine de nombreux exemplaires, dont certains très rares, reste inconnue, malgré leur passage dans les collections Chalande et Pierfitte, une quarantaine d'entre eux appartient notamment au trésor découvert à Auzeville (Haute-Garonne) en 1878. Suite à l'histoire, quelquefois complexe, de ce médaillier carolingien, telle qu'elle a pu être retracée, les auteurs proposent une étude numismatique des émissions monétaires de chacun des rois complétée d'une synthèse et d'une interprétation des résultats d'analyse de l'ensemble des pièces étudiées. Cet aspect, plus technique, permet notamment de comparer les compositions selon les périodes d'émission et, dans certains cas, de confirmer les attributions fondées sur la typologie. Le catalogue détaillé qui clôture cette publication suit le même ordre, mais en rejetant à la fin du corpus les quelques imitations et faux modernes qui ont été identifiés ainsi que quatre deniers à légende immobilisée aux noms d'un roi Charles et de l'atelier de Melle émis entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

Quitterie CAZES

*Sondages dans le cloître de l'abbaye de Moissac. Janvier 2010* ..... 63

La réouverture d'un sondage mené dans les années 1970 au pied de la tour-porche côté cloître a mis en évidence que le niveau de circulation du cloître au début du XII<sup>e</sup> siècle est situé à 0,30 m sous le sol actuel (altitude du ressaut de fondation de la tour-porche) ; la sortie de fondation du mur occidental, antérieur au XI<sup>e</sup> siècle, est à 0,50 m sous le sol actuel. Les sols anciens sont donc beaucoup plus haut que ce qu'on estime généralement, ce qui doit entraîner la révision des théories sur l'exhaussement du sol du cloître, mais aussi sur l'ampleur de la réfection du mur-bahut au XIII<sup>e</sup> siècle. Un autre sondage mené à l'emplacement de la fontaine du cloître a montré que toutes les maçonneries médiévales ont été démontées au XIX<sup>e</sup> siècle, probablement pour le rempli des matériaux en vue de la restauration de l'édifice.

Emmanuel GARLAND

*Les débuts de l'art roman dans le Val d'Aran* ..... 81

Le Val d'Aran possède des vestiges d'une douzaine d'églises édifiées au cours du XI<sup>e</sup> siècle, plus ou moins bien conservées. Dans ce petit territoire qui constitue le bassin supérieur de la Garonne, l'art roman s'est développé sous une forme originale et attachante où se mêlent quelques archaïsmes. L'examen des vestiges conservés montre que cette vallée accueillit le « premier art roman » de façon assez précoce, à l'occasion de la construction de son sanctuaire de Cap d'Aran. Ce premier élan bâtisseur, qui s'inspira de modèles catalans très proches de la sève originelle, eut lieu à une époque où le diocèse de Comminges ne s'était pas encore émancipé du pouvoir féodal. Il fut suivi d'une vague de constructions modestes correspondant à la formation des villages. Santa Maria de Cap d'Aran et les édifices construits alors (aux second et troisième quarts du XI<sup>e</sup> siècle) influencèrent les constructions du haut Val d'Aneu tout proche (Son, Isil, Sorpe, Aneu, El Burgal, etc.). L'épiscopat de Bertrand de l'Isle (saint Bertrand, évêque de Comminges de 1083 à 1123) marqua un tournant dans l'ambition de l'Église locale, puisque c'est à celui-ci que l'on peut attribuer les premières églises à plan basilical – sans doute non voultées à l'origine. Pour ce faire les maîtres d'œuvres semblent s'être inspirés de ce qui se faisait dans le Val de Boi voisin qui connaissait alors un grand essor (Taüll, Erill-La-Vall).

Françoise GALÉS

*La maison médiévale du n° 12 de la rue de la Capelle à Millau (Aveyron)* ..... 107

Si l'histoire de Millau tend essentiellement aujourd'hui à se résumer à son passé industriel gantier et mégissier qui a fait la fortune de la ville des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle possède un riche patrimoine médiéval. La demeure du n° 12 rue de la Capelle en est illustration. À l'instar de nombre de constructions urbaines du Midi de la France des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, elle forme une demeure sur cour. Elle est équipée d'aménagements domestiques en rez-de-chaussée et résidentiels à l'étage et conserve un décor sobre sinon modeste. Elle se distingue toutefois par la richesse de ses aménagements intérieurs ainsi

que par la présence d'un corps arrière. Les quelques rares documents d'archives subsistant permettent de situer là les demeures de deux de riches familles commerçantes millavoises, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, dont l'un des membres a accédé au consulat.

Patrice CABAU

*Une double invention épigraphique d'Alexandre Du Mège* ..... 131

À la fin de sa vie, Alexandre Du Mège (1780-1862) travaillait à la rédaction et à l'illustration de l'*Archéologie Pyrénéenne*, son grand œuvre, que la préface datée de juin 1858 dédie « A Monsieur le Baron Louis DE SAMATAN ». En vue de glorifier la mémoire d'une ancienne famille méridionale, le chevalier a fait lithographier une planche figurant trois « Monuments sépulchraux des Samatan, descendants des premiers comtes de Comminges » : ce sont l'épithaphe murale d'un chanoine toulousain du treizième siècle et les plates-tombes gravées aux effigies de deux capitulaires de Toulouse du quatorzième siècle. L'étude critique de cette composition et de divers textes de Du Mège montre comment celui-ci s'est servi du vrai pour accréditer le vraisemblable.

Guy AHLSELL DE TOULZA et Henri PRADALIER

*La sacristie du couvent des Cordeliers* ..... 155

La sacristie de l'église des Cordeliers, quasiment oubliée depuis la Révolution, miraculeusement préservée des incendies, des destructions et des mutilations, a été très heureusement restaurée entre 1997 et 2000 par M. et Mme Belin qui la possèdent depuis plus de vingt ans. Elle est, avec la salle capitulaire, un rare et remarquable témoignage du couvent qui entendait rivaliser par la taille et la beauté des ses bâtiments avec celui des Jacobins. Bâtie vers 1310-1320, la sacristie comportait à l'origine trois travées voûtées d'ogives. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle elle est agrandie d'une quatrième travée à l'est. Lors des travaux de restauration de nombreuses traces de polychromie ont été retrouvées et restaurées : faux appareil de brique ou de pierre sur les ogives, doubleaux, clefs de voûte et autour des baies. De même une importante peinture murale du XIV<sup>e</sup> siècle représentant le thème rare de Notre-Dame de la Passion a été mise au jour.

Jean CATALO

*Un habitat médiéval sur les allées Jules Guesde à Toulouse* ..... 175

Le projet de création d'une ligne de tramway "Garonne" au sud du centre historique de Toulouse a suscité la prescription de sondages archéologiques de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées. Dans ce cadre restrictif d'intervention, des tranchées de reconnaissance archéologique sur l'emprise de la ligne sur les allées Jules-Guesde ont été réalisées par l'Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive (Inrap). À cette occasion, la mise au jour de vestiges d'habitat médiévaux a offert de nouvelles informations sur ce secteur des faubourgs de Toulouse. Les objets métalliques et les espèces monétaires découverts ont permis d'en établir une chronologie particulièrement pertinente. L'existence de rues et de maisons construites au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle puis détruites au XV<sup>e</sup> siècle confirmer la création de lotissements, bastides urbaines éphémères, sur les lices des fortifications de la ville.

Roland CHABBERT et Anne-Laure NAPOLÉONE

*Une demeure à façade en pans de bois du XV<sup>e</sup> siècle à Brousse-le-Château (Aveyron)* ..... 201

La commune de Brousse-le-Château a engagé en 2011 la réhabilitation d'une petite maison située en face du château, sur l'autre rive de l'Alrance. Petite demeure polyvalente de type commun élevée au XV<sup>e</sup> siècle, elle est principalement bâtie en moellons de schiste prélevés sur place et en pans de bois. Elle conservait la plus grande partie de ses aménagements d'origine : niches, évier, cheminée et escaliers. L'analyse détaillée de la demeure avant les travaux de réhabilitation a permis d'envisager la restitution d'une grande partie de l'édifice. Cette étude a été complétée par des analyses dendrochronologiques de bois prélevés en différents endroits de l'édifice indiquant que sa construction a vraisemblablement débuté peu après 1480.

Sophie CASSAGNES-BROUQUET

*Les métiers de la couleur à Toulouse à la fin du Moyen Âge* ..... 223

Si les métiers de la couleur toulousains de la fin du Moyen Âge n'ont laissé que peu de traces matérielles de leur activité, les archives, en particulier notariales, conservent de nombreux documents qui permettent d'approcher la vie sociale et professionnelle de ce groupe d'artistes. Par métiers de la couleur, on entend les peintres, les enlumineurs et les verriers ; certains de ces artistes sont spécialisés et ne pratiquent qu'une seule discipline, c'est surtout le cas pour les enlumineurs et les verriers, tandis que d'autres sont polyvalents et ajoutent à la couleur la pratique de la sculpture, sous le vocable d'imagiers. S'ils ne bénéficient pas de la présence d'une cour princière ni d'un très riche patriciat, les peintres profitent du dynamisme de la capitale provinciale, alimenté à la fin du Moyen Âge par l'essor de l'Université et l'implantation d'un milieu parlementaire et marchand. Les commandes, certes modestes, mais nombreuses, permettent aux ateliers locaux d'attirer des apprentis et des valets d'horizons proches ou lointains et définissent une zone de rayonnement de l'art toulousain, qui s'étend bien au-delà bien des simples limites de la cité languedocienne.

Christian DARLES, Jean-Michel LASSURE et Catherine VIERS

*Le hameau de Naudin (Lisle-Bouzon, Gers). L'ensemble bâti D* ..... 243

Le hameau de Naudin se trouve à 3 km à l'est du village de l'Isle-Bouzon, en bordure du plateau dominant la rive gauche de l'Arrats. Il réunit une vingtaine de bâtiments à usage d'habitation ou agricole pour la plupart disposés en fonction du plus vaste (le bâtiment D) dont la partie la plus ancienne date du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette contribution concerne essentiellement ce bâtiment dont sont détaillés les multiples transformations jusqu'à son abandon quasi-total au XX<sup>e</sup> siècle. L'examen des plans cadastraux anciens montre que les différents hameaux de l'Isle-Bouzon mais aussi ceux des communes voisines comme Saint-Créac comportent un noyau initial qui s'est progressivement étoffé et a conservé des dimensions bien supérieures à celles des autres édifices présents sur le même site. L'absence de traces d'occupation humaine antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle observée à Naudin, paraît indiquer que ces hameaux sont des créations ex-nihilo et non des habitats d'origine bien plus ancienne. Les raisons de leur apparition restent à établir et mériteraient d'être recherchées dans le cadre d'une étude portant sur l'ensemble de la Lomagne.

*Bulletin de l'année académique 2011-2012* ..... 263

Les procès-verbaux des séances de la Société rendent compte de ses différentes activités, reproduisant en particulier les discussions qui suivent les communications, que celles-ci soient publiées ou non dans les *Mémoires*. On y trouvera aussi des informations sur des fouilles archéologiques, des restaurations en cours ou des découvertes diverses à Toulouse et dans la région ainsi que des comptes rendus et des notes variées : *Deux manuscrits de l'atelier d'enluminure occitan de la Legenda aurea de la Bibliothèque du Vatican* ; *Les deux tables d'autel paléochrétiennes de Saint-Bertrand-de-Comminges* ; *Étude sur le tracé de la muraille de Garonne à Toulouse* ; le site de la cité universitaire de l'Arsenal à Toulouse ; *Entre dédicace et vocable : l'exemple de l'église Saint-Exupère de Coupiac (Aveyron)* ; le temple du Salin (ancienne Trésorerie) à Toulouse ; *Intailles et camées antiques sur des pièces d'orfèvrerie : l'exemple de l'abbaye de Grandselve* ; *Dame Carcas, une légende occitane* ; *La figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois du XVIII<sup>e</sup> siècle* ; *Les prisons de Toulouse à la fin du Moyen Âge (1445-1550)* ; *Quelques observations sur les Bibles enluminées confectionnées dans le Sud-Ouest de la France vers 1300* ; *L'église de Venerque (Haute-Garonne)* ; *Le tombeau de saint Majan à Villemagne-l'Argentière (Hérault) ?* ; *Plafonds peints découverts en 2011 au 7 rue de la Dalbade...*

# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

T. LXXII - 2012

## SUMMARIES

- Vincent GENEVIÈVE et Guillaume SARAH  
*The Carolingian médaillier of the Paul Dupuy Museum in Toulouse (Haute-Garonne)* ..... 15

The Carolingian money collection kept at the Museum Paul Dupuy of Toulouse consists of 72 deniers and oboles emitted from the reign of Charlemagne (768-814) until that of Charles the Simple (898-929). Almost all these coins were struck in Toulouse and actually constitute an inescapable reference for this workshop. If the origin of numerous coins, some of which are very rare, remains unknown, in spite of their passage in the Chalande and Pierfritte collections, forty of them notably belong to the treasure discovered at Auzeville (Haute-Garonne) in 1878. After the sometimes complex history of this Carolingian money collection, such as it could be retraced, the authors propose a numismatics study of the monetary emissions of each king followed by a synthesis and an interpretation of the analysis results of all the examined coins. This more technical aspect notably allows to compare the compositions according to the periods of emission and, in some cases, to confirm the attributions based on typology. The detailed catalogue which concludes this paper follows the same order, but rejects to the end of the corpus the few modern imitations and forgeries that were identified and four deniers with immobilized legend in the names of a king Charles and from the Melle workshop emitted between the Xth and the XIIth century.

- Quitterie CAZES  
*Trial trenches in the cloister of Moissac Abbey. January 2010* ..... 63

The reopening of a trial trench dug in the 1970s at the foot of the porch tower, on the cloister side, showed that the circulation level in the cloister at the beginning of the XIIth century was 0,30 m below today ground level (altitude of the footing of the porch tower foundations); the top of the foundation of the western wall, previous to the XIth century, is 0,50 m under today's ground level. The former grounds are much higher than was generally estimated, which should entail a revision of the theories on the raising of the convent ground and also on the scale of the low wall reconstruction in the XIIIth century. Another trench on the location of the convent fountain showed that all the medieval masonries were carefully demolished in the XIXth century, probably for the re-use of materials to restore the building.

- Emmanuel GARLAND  
*The beginnings of the Romanesque art in Val d'Aran* ..... 81

Val d'Aran possesses vestiges of a dozen churches built during the XIth century and more or less well preserved. In this small territory which constitutes the upper Garonne river basin, the Romanesque art developed under an original and attractive form which includes some archaisms. The examination of the preserved vestiges shows that this valley welcomed the "first Romanesque art" rather precociously, on the occasion of the construction of its Cap d'Aran sanctuary. This first impetus to building, which was inspired by Catalan models still very close to the original sap, took place in a time when the diocese of Comminges had not yet become emancipated from the feudal power. It was followed by a wave of modest constructions corresponding to the creation of new villages. Santa Maria de Cap d'Aran and the buildings then constructed (in the second and third quarters of the XIth century) influenced the constructions of the quite near Upper Val d'Aneu (Sound, Isil, Sorpe, Aneu, El Burgal, etc.). The episcopate of Bertrand de l'Isle (saint Bertrand, bishop of Comminges from 1083 till 1123) was a turning point in the ambition of the local Church to which can be attributed the first churches of basilical form—doubtless without vaults originally. To this end architects seem to have been inspired by what was then being achieved in nearby Vall de Boi which then knew a big development (Taüll, Erill-la-Vall).

- Françoise GALÉS  
*The medieval house at number 12 rue de la Capelle in Millau (Aveyron)* ..... 107

If the history of Millau essentially tends today to be summarized in its glove making and tawering industrial past which made the fortune of the city in the XIXth and XXth centuries, it owns a rich medieval architectural heritage. The house at number 12 rue de la Capelle is an illustration of it. Following the example of a large number of urban constructions of the South of France dating back to the XIIIth-XIVth centuries, it forms a courtyard house. It is equipped with domestic arrangements on ground floor and residential ones on the first floor and preserves a sober if not modest decoration. And yet it distinguishes itself by the richness of its internal arrangements as well as by the presence of a building in the back. A few surviving archive documents allow to place there, from the XIIIth to the XVth century, the houses of two rich trading millavoise families, a member of which reached the consulate.

Patrice CABAU

*A double epigraphic invention by Alexandre Du Mège* ..... 131

At the end of his life, Alexandre Du Mège (1780-1862) was working on the writing and illustration of the *Pyrenean Archaeology*, his major work, that the foreword dated June, 1858 dedicates “To Sir Baron Louis DE SAMATAN”. To glorify the memory of an ancient Southern family, the knight had a lithograph made representing three “Monuments sépulchraux of the Samatan, descendants des premiers comtes de Comminges” : the wall epitaph of a Toulouse canon of the XIIIth century and the flat tombstones engraved in the effigies of two XIVth century capitulaires of Toulouse. The critical study of this composition and of various texts written by Du Mège show how he used the truth to accredit the likely.

Guy AHLSELL DE TOULZA et Henri PRADALIER

*The sacristy of the church of the Cordeliers* ..... 155

The sacristy of the church of the Cordeliers, almost forgotten since the Revolution and miraculously protected from fires, destructions and mutilations, was successfully restored between 1997 and 2000 by Mr. and Mrs Belin who have been owning it for more than twenty years. Together with the capitulary room, it is a rare and remarkable vestige of the convent which intended to compete by the size and the beauty of its buildings with that of the Jacobins. Built by 1310-1320, the sacristy originally possessed three bays with rib vaults. It was enlarged by a fourth bay in the East at the beginning of the XVIth century. During the restoration works numerous traces of polychromy were found and restored: imitations of bricks or stones on diagonal ribs, doubleaux, keystones and around bays. An important mural painting of the XIVth century representing the rare theme of Notre-Dame de la Passion was also brought to light.

Jean CATALO

*A medieval housing environment on paths Jules Guesde in Toulouse* ..... 175

The project of the streetcar route “Garonne” in the South of the historic centre of Toulouse led to the prescription of archaeological diagnosis trenches by the Service Régional de l’Archéologie of Midi-Pyrénées. Within this restrictive intervention area, archaeological recognition trenches on the location of the Jules Guesde allées line were made by the Institut National de Recherches d’Archéologie Préventive (Inrap). On this occasion, medieval remains of houses offering new information on this sector of Toulouse suburbs were excavated. The metallic objects and the coins discovered allowed to establish a particularly relevant chronology. The existence of streets and houses built in the middle of the XIVth century and destroyed in the XVth century confirm the creation of lots, short-lived urban ancient bastides, in the dry ditches of the fortifications of the city.

Roland CHABBERT and Anne-Laure NAPOLÉONE

*A house with a XVth century timber frame facade at Brousse-le-Château (Aveyron)* ..... 201

In 2011, the municipality of Brousse-le-Château undertook the rehabilitation of a small house opposite the castle, on the other bank of the Alrance river. A small multipurpose house of common type constructed in the XVth century, it is mainly built with schist stones taken on the spot and timber frames. It still retained the larger part of its original arrangements : niches, kitchen sink, fireplace and staircases. The detailed analysis of the house before the works of rehabilitation started allowed to envisage the restoration of a big part of the building. This study was completed by dendrochronological analyses carried out on wood from various places of the building which indicated its construction probably began after 1480.

Sophie CASSAGNES-BROUQUET

*Trades linked to colour in Toulouse at the end of the Middle Ages* ..... 223

If trades linked to colour at the end of the Middle Ages left only few material traces of their activities, archives, especially notarial ones, preserve numerous documents which permit an approach to the social and professional life of this group of artists. By colour professionals, we mean painters, illuminators and stained glass artists; some of these are specialized and practise only one discipline. It is above all the case for illuminators and artists in stained glass, whereas others are multi-purpose and add to colour the practice of sculpture, under the name of image makers. If they do not benefit

from the presence of a princely court nor a very rich patriciate, the painters take advantage of the dynamism of the provincial capital, increased at the end of the Middle Ages by the development of the University and the presence of a parliamentary and trade environment. The orders, no doubt modest but numerous, make it possible for local workshops to attract apprentices and servants from nearby or distant horizons and define a zone of brilliance for Toulouse art which extends well beyond the limits of the Languedoc city.

Christian DARLES, Jean-Michel LASSURE and Catherine VIERS

*The hamlet of Naudin (Lisle-Bouzon, Gers). Building D* ..... 243

The hamlet of Naudin lies 3 km east of the village of Isle-Bouzon, on the edge of the plateau which dominates the left bank of the Arrats river. It comprises some twenty residential or agricultural buildings most of which are situated in function of the largest one, the oldest part of which dates to the XVIth century. This paper essentially deals with this building the multiple transformations of which are detailed up to its almost complete desertion in the XXth century. The examination of ancient cadastral maps shows that the various hamlets of Isle-Bouzon but also those of nearby municipalities such as Saint-Créac include an initial core which gradually increased and retained dimensions far superior to those of the other buildings on the same site. The complete lack of evidence concerning human activities previous to the XVIth century observed in Naudin seems to indicate that these hamlets are creations ex nihilo and not dwellings of much older origin. The reasons of their appearance remain to be established and deserve to be examined as part of a study concerning the whole Lomagne.

*Bulletin of the Academic Year 2011-2012* ..... 263

The proceedings of the sessions of the Society deal with its various activities, reproducing in particular discussions following communications, whether they are published or not in its *Memoirs*. They also include information on archaeological excavations, restorations in progress or various discoveries in Toulouse and in the region as well as reports and varied notes : *two manuscripts of the Occitan illumination workshop of the Legenda aurea in the Vatican Library; the two early Christian altar stones of Saint-Bertrand-de-Comminges; Between dedication and patronage : the example of the Saint-Exupère church at Coupiac (Aveyron); The temple of the Salin (ancient treasury) in Toulouse; intaglios and antique cameos on silverwork pieces : the example of Granselve abbey; Lady Carcas, an Occitan legend; Saint Dominique's face on the dorsal of XVIIIth century trévirois stalls; The prisons of Toulouse at the end of the Middle Ages (1445-1550); Some observations on the illuminated Bibles made in the Southwest of France by 1300; The church of Venerque (Haute-Garonne); Saint Majan's grave at Villemagne-l'Argentière (Hérault)?; Painted ceilings discovered in 2011 at number 7 rue de la Dalbade.*

Translated by Jean-Michel Lassure

# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

T. LXXII - 2012

## SUMARIO

Vincent GENEVIÈVE y Guillaume SARAH

*El monetario carolingio del Museo Paul Dupuy de Toulouse (Alto Garona)*..... 15

El monetario carolingio del Museo Paul Dupuy de Toulouse está compuesto por 72 denarios y óbolos emitidos entre el reinado de Carlomagno (768-814) y el de Carlos el Simple (898-929). La práctica totalidad de estas monedas fueron acuñadas en Toulouse y constituyen, de hecho, una referencia ineludible de este taller. Aunque el origen de numerosos ejemplares, algunos de los cuales son muy raros, sigue sin conocerse a pesar de su paso por las colecciones Chalande y Pierfitte, unas cuarenta de ellas proceden en particular del tesoro descubierto en Auzeville (Alto Garona) en 1878. De acuerdo con la historia, en ocasiones complicada, de este monetario carolingio, en la medida en que ha podido reconstruirse, los autores proponen un estudio numismático de las emisiones monetarias de los diferentes reyes, completado con una síntesis y una interpretación de los resultados del análisis realizado de todas las piezas estudiadas. Este aspecto, de carácter más técnico, permite en particular comparar las composiciones en función de los periodos de emisión y, en determinados casos, confirmar la atribución de autoría basada en la tipología. El catálogo detallado con que se cierra esta publicación sigue el mismo orden, pero sacando en última instancia del corpus las contadas imitaciones y falsos modernos que se han identificado, así como cuatro denarios con leyenda impresa con los nombres de un tal rey Carlos y del taller de Melle, emitidos en los siglos X y XII.

Quitterie CAZES

*Sondeos en el claustro de la abadía de Moissac. Enero de 2010*..... 63

La reapertura de un sondeo llevado a cabo en la década de 1970 al pie de la torre-pórtico, del lado del claustro, ha puesto de manifiesto que el nivel de circulación del claustro a principios del siglo XII se situaba 0,30 m por debajo del suelo actual (altura del resalte de cimentación de la torre-pórtico); la salida de cimentación del muro occidental, anterior al siglo XI, se encuentra 0,50 m por debajo del suelo actual. Por tanto, los suelos antiguos son mucho más altos de lo que suele considerarse, hecho que debe motivar una revisión de las teorías existentes sobre la elevación del suelo del claustro, pero también sobre la amplitud de la reparación del murete sobre el que descansa la arcada que se acometió en el siglo XIII. Otro sondeo realizado en la ubicación de la fuente del claustro ha mostrado que todas las mamposterías medievales fueron desmontadas en el siglo XIX, probablemente para reutilizar los materiales en la restauración del edificio.

Emmanuel GARLAND

*Los albores del arte románico en el Valle de Arán*..... 81

El Valle de Arán posee vestigios de una docena de iglesias edificadas en el siglo XI, en estados de conservación variables. En este pequeño territorio que constituye la cuenca superior del río Garona, el arte románico se desarrolló de una forma original e interesante que incorpora algunos arcaísmos. El examen de los vestigios conservados muestra que este valle acogió el «primer arte románico» de forma bastante precoz, con ocasión de la construcción de su santuario de Cap d'Aran. Este primer impulso constructor, que se inspiró en modelos catalanes muy cercanos a la savia original, tuvo lugar en una época en que la diócesis de Cominges aún no se había emancipado del poder feudal. Fue seguido por una ola de modestas construcciones derivadas de la formación de aldeas. Santa María de Cap d'Aran y los edificios construidos en aquel momento (en el segundo y terceros cuartos del siglo XI) influyeron en las construcciones del alto Val d'Aneu, muy cercano (Son, Isil, Sorpe, Aneu, El Burgal, etc.). El episcopado de Bertrán de l'Isle (Santo Bertrán, obispo de Cominges entre 1083 y 1123) supuso un punto de inflexión para las ambiciones de la Iglesia local: es a él a quien pueden atribuirse las primeras iglesias con plano basilical, sin duda no abovedadas en su origen. Para hacer realidad estas ambiciones, los maestros de obra parecen haberse inspirado en lo que se hacía en el vecino Val de Boí, en pleno auge por aquel entonces (Taüll, Erill-La-Vall).

Françoise GALÉS

*La casa medieval del n° 12 de la Rue de la Capelle de Millau (Aveyron)*..... 107

Si bien en la actualidad la historia de Millau tiende a reducirse a su pasado industrial relacionado con la guantería y la curtiduría, que hizo la fortuna de la ciudad en los siglos XIX y XX, lo cierto es que posee un abundante patrimonio

medieval. La residencia del nº 12 de la Rue de la Capelle es un buen ejemplo de ello. A imagen y semejanza de muchas otras construcciones urbanas del Sur de Francia de los siglos XIII-XIV, se trata de una residencia con patio. Está equipada con instalaciones domésticas en la planta baja y residenciales en la planta superior, y conserva una decoración sobria, por no decir modesta. No obstante, se desmarca por la riqueza de sus instalaciones interiores, así como por la presencia de un cuerpo trasero. Los escasos documentos de archivo que han sobrevivido permiten situar allí la residencia de dos ricas familias comerciantes de Millau, entre los siglos XIII y XV, uno de cuyos miembros accedió al cargo de cónsul.

Patrice CABAU

*Una doble invención epigráfica de Alexandre Du Mège*..... 131

Al final de su vida, Alexandre Du Mège (1780-1862) trabajaba en la redacción e ilustración de la *Archéologie Pyrénéenne*, su gran obra, que en el prefacio datado en junio de 1858 dedica «Al señor Barón Louis De Samatan». Con el fin de honrar la memoria de una antigua familia meridional, el caballero hizo litografiar una plancha en la que figuraban tres «Monumentos sepulcrales de los Samatan, descendientes de los primeros condes de Cominges»: se trata del epitafio mural de un canónigo de Toulouse del siglo XIII y las lápidas gravadas con las efigies de dos capitulares de Toulouse del siglo XIV. El estudio crítico de esta composición y de diversos textos de Du Mège pone de manifiesto cómo este se sirvió de lo verdadero para dar crédito a lo verosímil.

Guy AHSELL DE TOULZA y Henri PRADALIER

*La sacristía del convento de los Cordeleros*..... 155

La sacristía de la iglesia de los Cordeleros, prácticamente caída en el olvido desde la Revolución, que ha conseguido mantenerse al margen, como por milagro, de incendios, destrucciones y mutilaciones, fue restaurada de forma muy satisfactoria entre 1997 y 2000 por el Sr. y la Sra. Belin, sus propietarios desde hace más de veinte años. Junto a la sala capitular, constituye un testimonio insólito y distinguido del convento, que pretendía rivalizar por las dimensiones y la belleza de sus edificios con el de los Jacobinos. Construida hacia 1310-1320, la sacristía incluía originalmente tres tramos abovedados de ojivas. A principios del siglo XVI fue ampliada con un cuarto tramo al este. Durante los trabajos de restauración se descubrieron y restauraron numerosos rastros de policromía: falso aparejo de ladrillo o piedra en las ojivas, fajones, claves de bóveda y alrededor de los vanos. También se actualizó una importante pintura mural del siglo XIV que representa un tema poco común, el de Nuestra Señora de la Pasión.

Jean CATALO

*Un hábitat medieval en las Allées Jules Guesde de Toulouse*..... 175

Con el proyecto de creación de la línea de tranvía “Garonne” al sur del centro histórico de Toulouse, el Servicio Regional de Arqueología de la región francesa de Mediodía-Pirineos impuso la obligación de realizar sondeos arqueológicos de diagnóstico. En este marco de intervención restrictivo, el Instituto Nacional de Investigaciones de Arqueología Preventiva (INRAP, según sus siglas en francés) practicó zanjas de reconocimiento arqueológico a lo largo del trazado de la línea en las Allées Jules-Guesde. En este contexto, se revelaron vestigios de hábitat medievales que brindaron nuevos datos sobre este sector de los arrabales de Toulouse. Los objetos metálicos y las monedas descubiertas han permitido definir una cronología particularmente pertinente. La existencia de calles y casas construidas a mediados del siglo XIV y posteriormente destruidas en el siglo XV confirman la creación de parcelas urbanizadas, pequeños fuertes urbanos de carácter efímero, en los palenques de las fortificaciones de la ciudad.

Roland CHABBERT y Anne-Laure NAPOLÉONE

*Una vivienda con fachada de entramado de madera del siglo XV en Brousse-le-Château (Aveyron)*..... 201

El municipio de Brousse-le-Château acometió en 2011 la rehabilitación de una pequeña casa situada frente al castillo, en la otra orilla del Alrance. Pequeña residencia polivalente de tipo común levantada en el siglo XV, fue construida principalmente con mampuestos de esquisto extraídos in situ y con entramado de madera. Conservaba la inmensa mayoría de

sus instalaciones originales: nichos, fregadero, chimenea y escalera. El análisis pormenorizado de la vivienda de forma previa a los trabajos de rehabilitación permitió proyectar la recuperación de una gran parte del edificio. Dicho estudio fue complementado con análisis dendrocronológicos de muestras de madera extraídas en diferentes lugares del edificio, que indicaron que su construcción se habría iniciado, con toda probabilidad, poco después de 1480.

Sophie CASSAGNES-BROUQUET

*Los oficios del color en Toulouse al final de la Edad Media* ..... 223

Aunque los oficios del color de Toulouse a finales de la Edad Media han dejado escasos rastros materiales de su actividad, los archivos, en particular los notariales, conservan numerosos documentos que permiten aproximarse a la vida social y profesional de este grupo de artistas. Por oficios del color se entiende a los pintores, iluminadores y vidrieros; algunos de estos artistas se han especializado y tan solo ejercen una única disciplina, siendo este el caso, sobre todo, de los iluminadores y los vidrieros, mientras que otros son polivalentes y aúnan color y escultura bajo la denominación de imaginero. A pesar de no beneficiarse de la presencia de una corte principesca ni de un patriciado excesivamente acaudalado, los pintores se aprovechan del dinamismo de la capital provincial, que al final de la Edad Media se ve alimentado por el impulso de la Universidad y por la implantación de un entorno parlamentario y comerciante. Los pedidos, sin lugar a duda modestos, pero también numerosos, permiten a los talleres locales atraer aprendices y sirvientes procedentes de horizontes cercanos o lejanos, y definen una zona de irradiación del arte de Toulouse, que alcanza mucho más allá de los meros límites de la ciudad del Languedoc.

Christian DARLES, Jean-Michel LASSURE y Catherine VIERS

*La aldea de Naudin (Lisle-Bouzon, Gers). El conjunto arquitectónico D* ..... 243

La aldea de Naudin se encuentra a 3 km al este de la población de Isle-Bouzon, al borde de la meseta que domina la ribera izquierda del Arrats. Reúne una veintena de edificios de uso residencial o agrícola, en su mayor parte dispuestos en función del más grande (el edificio D), cuya sección más antigua data del siglo XVI. Esta contribución se refiere fundamentalmente a este edificio, en relación con el cual se detallan las múltiples transformaciones que sufrió hasta su abandono casi total en el siglo XX. El análisis de los antiguos planos catastrales muestra que las diferentes aldeas de Isle-Bouzon, pero también de municipios vecinos como Saint-Créac, incluyen un núcleo inicial que se desarrolla progresivamente y que alcanza unas dimensiones muy superiores a las de los demás edificios presentes en la misma ubicación. La ausencia de rastros de ocupación humana anterior al siglo XVI que se ha observado en Naudin parece indicar que estas aldeas constituyen creaciones ex-nihilo y no hábitats con un origen mucho más antiguo. Aún no se han establecido los motivos de su aparición, que merecerían ser investigados en el marco de un estudio relativo al conjunto de la Lomagne.

*Boletín del curso académico 2011-2012* ..... 263

Los informes de las sesiones de la Sociedad rinden cuentas de sus diferentes actividades, reproduciendo en particular las discusiones que siguen las comunicaciones, ya se publiquen o no en las *Memorias*. También puede encontrarse información sobre excavaciones arqueológicas, restauraciones en curso o descubrimientos en Toulouse y la región, así como diferentes informes y notas: *Dos manuscritos realizados por el taller de iluminación occitano de la Legenda aurea en la Biblioteca del Vaticano*; *Las dos mesas de altar paleocristianas de Saint-Bertrand-de-Comminges*; *Estudio sobre el trazado de la muralla de Garonne en Toulouse*; la ubicación de la ciudad universitaria de l'Arsenal en Toulouse; *Entre consagración y advocación: el ejemplo de la iglesia Saint-Exupère de Coupiac (Aveyron)*; el templo de Salin (antigua Tesorería) en Toulouse; *Engastes y camafeos antiguos en piezas de orfebrería: el ejemplo de la abadía de Grandselve*; *Dama Carcas, una leyenda occitana*; *La figura de Santo Domingo en los dorsales de las sillas del coro de Tréveris del siglo XVIII*; *Las prisiones de Toulouse al final de la Edad Media (1445-1550)*; *Algunas observaciones sobre las Biblias iluminadas confeccionadas en el Sudoeste de Francia hacia 1300*; *La iglesia de Venerque (Alto Garona)*; *¿Está la tumba de Santo Majan en Villemagne-l'Argentière (Hérault)?*; *Techos pintados descubiertos en 2011 en el número 7 de la Rue de la Dalbade...*



## LE MÉDAILLIER CAROLINGIEN DU MUSÉE PAUL DUPUY À TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

par Vincent GENEVIÈVE  
et Guillaume SARAH\*

Le musée Paul Dupuy de Toulouse (Haute-Garonne) conserve un imposant médaillier, inconnu ou presque des numismates et historiens de la monnaie. Une partie de ses richesses fut dévoilée lors de l'exposition des monnaies d'or qui s'est déroulée conjointement avec l'organisation des journées de la Société Française de Numismatique à Toulouse en juin 1994. À cette occasion, 370 monnaies d'or médiévales et modernes françaises, royales et féodales, étrangères, ainsi que 66 médailles appartenant au musée Paul Dupuy étaient présentées au public aux côtés des 332 monnaies d'or gauloises, romaines et du haut Moyen Âge conservées au musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse. Ces deux médailliers qui sont publiés dans un unique catalogue<sup>1</sup> constituent assurément l'une des plus belles collections régionales établies à ce jour en France. Mais, il ne s'agit là que de l'aspect le plus prestigieux, car, comme nombre d'établissements nationaux, le musée Paul Dupuy abrite plusieurs autres milliers de monnaies qui ne peuvent malheureusement être exposées en permanence. Ce fonds est peu connu et rarement évoqué à l'exception de quelques travaux réalisés par des chercheurs et collectionneurs locaux. Plusieurs ensembles d'intérêt notable s'en dégagent, mais nous n'en retiendrons qu'un seul dans le cadre de cette étude : le médaillier carolingien.

Le médaillier carolingien du musée Paul Dupuy se compose de 72 deniers et oboles émis entre les règnes de Charlemagne (768-814) et de Charles le Simple (898-929). Une large majorité des pièces provient de l'atelier de Toulouse (64 ex.). Deux autres portent des noms de lieu d'émission différents, Melle pour la première (cat. 57) et Trévise pour la seconde (cat. 71). Les six exemplaires restants (cat. 9-14) ne portent pas de nom de ville, mais un lieu de frappe peut être proposé pour trois d'entre eux. L'ensemble est complété par quatre monnaies féodales de Melle plus tardives (cat. 73-76) à légende immobilisée au nom de Charles, de datation incertaine entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, qui ont été traitées séparément en annexe. Anciennement conservées au musée Saint-Raymond, ces monnaies ont rejoint la rue de la Pléau en 1961, à la faveur de la répartition des collections toulousaines proposée par Robert Mesuret (1908-1972), chargé de mission auprès de la ville de Toulouse, qui confiait au musée Paul Dupuy la conservation de toutes les œuvres postérieures au haut Moyen Âge, à partir des Carolingiens. Dans leur presque totalité, ces monnaies sont frappées à Toulouse et constituent de fait une collection de référence incontournable pour cet atelier. Leur origine est assurément locale pour la plupart d'entre elles tant on sait que la circulation de ces monnayages s'est peu diffusée au nord de l'axe garonnais. Néanmoins, leurs lieux de trouvailles, tant à l'état de découvertes isolées que de trésors, nous sont presque systématiquement inconnus. Le seul qui nous soit parvenu de manière certaine est celui du trésor découvert à Auzeville (Haute-Garonne) en 1878 dont proviennent les deniers et oboles aux noms de Charles le Chauve (840-877) et Pépin II d'Aquitaine (838-852).

\* Communication présentée le 24 avril 2012, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 293.

V. Geneviève, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, ZI Les Pinsons – 13, rue du Négoce, 31650 Saint-Orens-de-Gameville ; chercheur associé, ITEM-GRA (EA 3002), Université de Pau et des Pays de l'Adour. Contact : [vincent.genevieve@inrap.fr](mailto:vincent.genevieve@inrap.fr).

G. Sarah, Institut de Recherches sur les Archéomatériaux – Centre Ernest Babelon, CNRS, Université d'Orléans, 3D rue de la Férollerie, 45071 Orléans Cedex 2, France. Contact : [guillaume.sarah@cnrs-orleans.fr](mailto:guillaume.sarah@cnrs-orleans.fr).

1. COLLECTIF, *Les monnaies d'or des musées de Toulouse. Monnaies et médailles des Musées Saint-Raymond et Paul Dupuy : de l'Antiquité aux temps modernes*, Catalogue de l'exposition présentée au musée Paul Dupuy du 3 juin 1994 au 8 janvier 1995, Toulouse, 1994.

## De la constitution du médaillier

Les données dont nous disposons quant à la constitution de cette collection carolingienne sont somme toute plutôt indigentes. Quiconque s'est attaché à reconstituer l'origine et la composition d'un médaillier s'est trouvé confronté à la maigreur des informations disponibles dans les registres d'entrées des musées, à l'imprécision des descriptions ou encore à l'absence de données pondérales, discriminantes dans le cas de plusieurs exemplaires d'un même type, et qui ne deviendront systématiques qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au mieux, voire au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'information la plus ancienne concernant des monnaies carolingiennes conservées à Toulouse apparaît dans un ouvrage d'Ernest Roschach de 1864. L'auteur y recense les collections déposées au musée des Augustins et au musée Saint-Raymond et cite un denier de Charlemagne, un denier et une obole d'Eudes<sup>2</sup>. Cette mention reste néanmoins peu exploitable car si de telles monnaies aux noms de ces deux rois figurent bien dans le médaillier actuel du musée Paul Dupuy, rien ne permet de les distinguer d'une part, ni surtout d'affirmer qu'il s'agit toujours, et en toute certitude, des exemplaires cités par E. Roschach.

Les monnaies carolingiennes du médaillier sont consignées dans deux registres d'entrées à 18 colonnes qui sont en fait des copies de cahiers anciens<sup>3</sup>. Plusieurs lots distincts et de quantités inégales apparaissent dans ces registres sans que nous sachions précisément s'ils sont entrés à des années différentes. Afin que soit facilité l'examen de cette collection, nous livrons ici les informations extraites de ces deux cahiers, telles que nous les avons recopiées.

### Registre 8, Inv. 19959-22483, p. 20

20284 - Louis le Pieux

20285 - Charlemagne : 1 denier

20286 - Charlemagne : denier

### Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 40

26338 - Denier Trévisé (Charlemagne)

26339 - Denier

26340 - 6 deniers au nom de Louis à légende Christ.

26341 - 2 pièces Charles le Chauve Tolosa

26342 - 1 pièce Charles le Chauve Tolosa

26343 - 1 pièce Charles le Chauve Tolosa

26344 - 2 pièces Charles le Chauve Tolosa

26345 - 1 pièce Charles le Chauve Tolosa

### Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 41

26346 - 1 pièce Charles le Chauve ?

### Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 67

26959 - Monnaie fausse Charlemagne

26962 - Charlemagne (S couchée) Tolosa

26963 - 2 pièces : Charlemagne (S couchée) Tolosa

26964 - Charlemagne Tolosa S couchée

26965 - Charlemagne Tlsa S couchée Carlus Rex

26966 - Louis le Débonnaire HLVDVVCIVS Imp

26967 - 5 pièces : Charles le Chauve

26968 - Charles le Chauve

26969 - 2 p. Charles le Chauve. Ex. F

26970 - Charles le Chauve

26971 - 5 p. Charles le Chauve

26972 - Charles le Chauve S couchée à Tolosa

2. E. ROSCHACH, *Musées de Toulouse. Antiquités, musée des Augustins. Objets d'art, musée Saint-Raymond*, Toulouse, 1864, p. 365 : n° 1045, Charlemagne (768-814), un denier n° 1046, Eudes, roi de France (887-897), un denier et une obole.

3. Registre 8, Inv. 19959-22483 et Registre 10, Inv. 25348-27743.

26973 - 4 pièces : Charles le Chauve  
 26974 - Charles le Chauve  
 26975 - 8 pièces : Denier. Pépin II d'Aquitaine  
 26976 - 4 pièces : Pépin II d'Aquitaine  
 26977 - Deniers : Pépin II d'Aquitaine  
 26978 - Obole. Pépin II  
 26979 - 2 pièces : Louis le Bègue  
 26980 - Denier. Charles le Gros empereur  
 26981 - Denier. Charles le Gros empereur  
 26982 - Charles le Gros. Obole  
 26983 - Denier. Eudes  
 26984 - 2 oboles. Eudes  
 26985 - 4 Deniers. Charles le Simple

L'essentiel du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy émane d'un don au musée Saint-Raymond du grand collectionneur toulousain Georges Pierfitte. Cet ensemble monétaire régional exceptionnel qui réunit 72 deniers et oboles carolingiens, mais aussi près d'une centaine de monnaies comtales, a été présenté lors d'une communication orale à la Société Archéologique du Midi de la France, le 29 mars 1942, et publié quelques années plus tard, en 1947. Dans son introduction, G. Pierfitte nous livre quelques informations essentielles sur la constitution de cette collection. Il s'agit là d'une des dernières interventions de l'auteur qui décède l'année suivante, le 18 septembre 1943<sup>4</sup> :

*Mes chers confrères, vous savez que depuis de longues années, j'ai consacré la plus grande partie de mes loisirs à rassembler une collection de monnaies frappées dans l'atelier de Toulouse, à partir de l'époque mérovingienne jusqu'à la fermeture de l'atelier monétaire toulousain en 1837, sous Louis-Philippe. Dans cette collection figurent naturellement la suite des monnaies émises aux noms des rois de la seconde race et celle des comtes de Toulouse, qui se sont succédé depuis Charlemagne jusqu'à la réunion du comté à la couronne, sous le règne de Philippe le Bel. C'est cette double suite, à peu près complète et probablement unique, que je me plais à offrir, par anticipation, à notre musée Saint-Raymond où sa place me paraît parfaitement indiquée au milieu de nos pieux souvenirs toulousains. Une notable partie de cette suite provient de l'ancienne collection Chalande que j'ai pu acquérir au moment où elle allait être irrémédiablement dispersée. Elle avait été formée aux temps heureux où les trouvailles abondaient, offrant aux numismates un butin merveilleux et facile. Elle a été décrite par Chalande dans le tome VII de l'Histoire du Languedoc, de Dom Vaissete (édition Privat). Bien entendu, j'ai saisi toutes les occasions de l'enrichir qui m'ont été offertes ; et je crois qu'il serait difficile aujourd'hui, sinon impossible, de la reconstituer. » (fig. 1).*

	Pierfitte 1942, SAMF		Médaillier actuel	
	Deniers	Oboles	Deniers	Oboles
Charlemagne, 768-814	8		6	
Louis Ier le Pieux, 814-840	5	1	8	
Pépin II d'Aquitaine, 839-852	19	2	13	1
Charles le Chauve, 840-877	29	2	27	1
Charlemagne / Charles le Chauve			1	
Louis II le Bègue, 867-877	2		2	
Charles le Gros, 884-887	3		1	
Eudes, 887-898	5	3	1	2
Charles le Simple, 898-929	4		4	
Faux et imitations			4	1
Melle, type immobilisé pour Charles			4	
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>8</b>	<b>71</b>	<b>5</b>

FIG. 1. ÉTAT DE LA COLLECTION DE G. PIERFITTE en 1942 comparé avec l'état actuel du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy.

4. G. PIERFITTE, « Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales données au musée Saint-Raymond », dans *M.S.A.M.F.*, XXI, 1947, p. 183-206 + 2 pl. Voir aussi *B.S.A.M.F.*, séance du 24 mars 1942, p. 359.

Cette intervention se doit d'être complétée de l'introduction d'un autre article, antérieur au premier, que G. Pierfitte a rédigé sur les monnayages de Charlemagne et de Charles le Chauve d'après les exemplaires qu'il possédait dans sa collection<sup>5</sup> : « *L'acquisition que je viens de faire d'une ancienne collection toulousaine (collection Challandé<sup>6</sup>), riche surtout en carolingiennes et en féodales, m'oblige à remanier mon médaillier et me met, tout d'abord, aux prises avec le vieux problème de la répartition, entre Charlemagne et Charles le Chauve, des deniers toulousains à la légende CARLVS REX et au type du monogramme carolin.* »

Ces deux textes sont essentiels pour notre propos car ils nous détaillent un peu plus l'origine de ce fonds carolingien : la collection de Jules Chalande, grand historien et archéologue toulousain mais aussi collectionneur réputé. Bien que G. Pierfitte ne nous livre aucune date précise, c'est vraisemblablement à la fin des années 1920 ou au début des années 1930 qu'il a acquis cette collection régionale unique. Si son don est rendu public lors de la séance du 29 mars 1942 que nous avons précédemment évoquée, nous n'en avons retrouvé aucune trace dans les archives du musée Saint-Raymond, le premier concerné, ni dans celles du musée Paul Dupuy.

Dans les cahiers d'entrées du musée Paul Dupuy, le nom de Soulages, pour Jules Soulages (/ - 1857), membre fondateur de la Société Archéologique du Midi de la France, apparaît aussi aux pages 67 et 68 à la quatorzième colonne du tableau correspondant à la provenance des monnaies et des collections. Il s'ajoute à celui de G. Pierfitte qui figure dans la deuxième colonne et à la mention de son don, précisé dans la première. Le nom de Soulages est alors associé aux numéros d'entrées 26939 à 26985. Ces numéros renvoient à de nombreuses monnaies féodales toulousaines aux noms de Bertrand, Guillaume IX, Alphonse Jourdain et Alphonse de France (n° 26939-26958) mais aussi à des monnaies carolingiennes émises depuis le règne de Charlemagne jusqu'à celui de Charles le Simple (n° 26959-26985). Parmi ce lot, les 20 monnaies mentionnées pour le règne de Charles le Chauve et les 13 autres pour celui de Pépin II d'Aquitaine ne peuvent provenir que d'un trésor, en l'occurrence celui découvert à Auzeville en 1878. La collection de J. Soulages étant dispersée lors d'une vente à Londres en 1856, un an avant son décès<sup>7</sup>, il est donc impossible que ces monnaies aient pu lui appartenir. D'autre part, si G. Pierfitte cite à plusieurs reprises J. Chalande comme étant l'ancien et prestigieux propriétaire du fonds qu'il a pu acquérir, il n'évoque à aucun moment celui de J. Soulages qu'il aurait immanquablement su. Nous pensons donc qu'il s'agit plutôt là d'une erreur de la part d'un des « copistes » des cahiers d'entrées du musée Paul Dupuy (fig. 2).

	Deniers	Oboles	N° cat.
Charlemagne, 768-814	6		1-6
Louis Ier le Pieux, 814-840	8		7-14
Pépin II d'Aquitaine, 839-852	13	1	15-28
Charles le Chauve, 840-877	27	1	29-56
Charlemagne / Charles le Chauve	1		57
Louis II le Bègue, 867-877	2		58-59
Charles le Gros, 884-887	1		60
Eudes, 887-898	1	2	61-63
Charles le Simple, 898-929	4		64-67
Faux et imitations	4	1	68-72
Melle, type immobilisé pour Charles	4		73-76
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>5</b>	<b>76</b>

FIG. 2. CLASSEMENT ACTUEL DES MONNAIES CAROLINGIENNES conservées dans le médaillier du musée Paul Dupuy.

5. G. PIERFITTE, « Numismatique toulousaine. Les monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve », dans *Revue Numismatique*, 1933, p. 149-154, pl. X-XI.

6. *Sic* ! Écrit tel que par l'auteur.

7. Voir la notice de L. PEYRUSSE, dans Ph. WOLFF (dir.), *Les Toulousains dans l'Histoire*, Toulouse, 1984, p. 427. L'auteur précise notamment qu'« il acheta aussi, à Toulouse et dans sa région, en particulier des séries de monnaies antiques et médiévales ».

La présentation de cette collection suit ici un ordre chronologique. Pour le règne de chaque souverain nous proposerons, sur la base des différentes sources disponibles, un examen, pas toujours favorable malheureusement, de l'évolution de ce médaillier carolingien. Nos références principales sont les deux articles de G. Pierfitte publiés dans la *Revue Numismatique* en 1933 (= *R.N.*) et dans les *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France* en 1947 (= *M.S.A.M.F.*), ainsi que le catalogue de l'exposition numismatique de 1963 au musée Paul Dupuy. À cet examen s'ajoute une étude numismatique des émissions monétaires de chacun de ces rois complétée d'une synthèse et d'une interprétation des résultats d'analyse de l'ensemble des pièces étudiées. Ce dernier aspect, plus technique, permet de comparer les compositions selon les périodes d'émission, et dans certains cas de confirmer les attributions fondées sur la typologie. Le catalogue détaillé qui clôture cette publication suit le même ordre, mais en rejetant à la fin du corpus les quelques imitations et faux modernes que nous avons pu identifier pour certains rois. Pour la période carolingienne, les fausses monnaies peuvent être des pièces contemporaines fabriquées au sein des ateliers officiels ou d'officines clandestines, dont un défaut dans la masse ou dans la teneur de métal fin affaiblit la valeur intrinsèque<sup>8</sup>. L'expression « fausse monnaie », du point de vue du chercheur, du collectionneur ou du conservateur de l'époque actuelle, désigne également une pièce fabriquée après la fin de la circulation du prototype imité pour être vendue en tant qu'exemplaire ancien et tromper son acquéreur. L'habileté de certains faussaires rend leurs productions très difficiles à identifier, aussi il existe de nombreux faux modernes qui passent régulièrement en vente sur le marché numismatique ou qui sont conservés dans les collections tant privées qu'institutionnelles.

### Charlemagne, 768-814 (6 deniers et 2 faux modernes)

Les premières émissions de monnaies d'argent médiévales de Toulouse sont des pièces de Charlemagne au monogramme carolin. Elles appartiennent au 3<sup>e</sup> type de ce souverain d'après le classement de Ph. Grierson et M. Blackburn<sup>9</sup>. Ce type monétaire constitue un stade remarquable dans le processus d'évolution typologique et métrologique des monnaies carolingiennes : après la reprise systématique de l'apposition du nom du souverain sur le monnayage sous Pépin le Bref (751-768), Charlemagne uniformise tout d'abord le droit de ses émissions monétaires, avec la légende CARO/LVS dans le champ en deux lignes. À partir de 793/794, la masse des deniers progresse de 1,3 g à 1,7 g environ et se standardise et les types de droit et de revers s'uniformisent : sur la première face apparaît la titulature du roi +CARLVSREXFR (*Carolus Rex Francorum*, ou « Charles, roi des Francs »), et au revers le nom du lieu d'émission. Ces légendes sont gravées en cercle, autour d'une croix sur une face et du monogramme carolin, formé des lettres constituant le nom *Karolus*, sur l'autre.

Toulouse est un des ateliers monétaires ayant frappé des monnaies dont la typologie est proche sous Charlemagne et Charles le Chauve, de même que d'autres officines localisées dans le royaume d'Aquitaine principalement. Le débat fut vif au XIX<sup>e</sup> siècle pour déterminer quelles sont parmi les pièces qui présentent ces caractéristiques celles qui doivent être attribuées à Charlemagne ou à Charles le Chauve, voire Charles le Gros ou Charles le Simple. La publication de G. Pierfitte consacrée à ce monnayage a posé les bases pour permettre de différencier les pièces toulousaines au monogramme carolin émises par Charlemagne de celles de Charles le Chauve<sup>10</sup>. Plus récemment, avec l'apport de nouveaux exemplaires et de résultats d'analyses, l'un de nous a proposé d'affiner ces critères<sup>11</sup>. En l'état des connaissances actuelles, et sous réserves que de nouvelles découvertes viennent contredire nos hypothèses tant la documentation est lacunaire, l'étude des légendes de droit et de revers est suffisante pour identifier les monnaies de ce type frappées par Charlemagne entre 793/794 et 812 de celles de Charles le

8. Sur cette notion, voir J. LAFABRIE, « La surveillance des ateliers monétaires au IX<sup>e</sup> siècle », dans W. PARAVICINI & K.-F. WERNER (Hgg.), « Histoire comparée de l'administration (IV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ». Actes du XIV<sup>e</sup> colloque historique franco-allemand, (Tours, 27 mars-1<sup>er</sup> avril 1977), dans *Beihefte der Francia*, 9, München 1980, p. 486-496, en particulier p. 494.

9. Ph. GRIERSON & M. BLACKBURN, *Medieval European Coinage: The Early Middle Ages (5th-10th Centuries)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 (= *Medieval European Coinage*), p. 208-209.

10. G. PIERFITTE, « *Numismatique toulousaine. Les monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve...* », p. 149-154.

11. G. SARAH, « Charlemagne, Charles the Bald and the Karolus Monogram Coinage. A Multi-Disciplinary Study », dans *Numismatic Chronicle*, 170, 2010, p. 227-286, en particulier p. 254-259.

Chauve, antérieures à l'édit de Pîtres de 864 ou postérieures à cette importante réforme. Les monnaies toulousaines que nous attribuons à Charlemagne présentent les caractéristiques suivantes : leur droit porte invariablement la légende +CARLVSREXFR en cercle autour d'une croix. Autour du monogramme, le nom de Toulouse apparaît sous les formes TOLVSA, TOLOSA, TOLOAS ou TOLOSV.

Six deniers de la collection du musée Paul Dupuy sont attribuables à Charlemagne et à la période 793/794-812 (cat. 1 à 6). Les légendes au droit sont +CARLVSREXFR, conformément à la typologie définie pour cette période, sauf pour une qui présente une variante avec une croix au bras droit tronqué à la place du X (cat. 3). Au revers, le nom de Toulouse apparaît sous la forme la plus commune TOLVSA pour trois d'entre elles (cat. 1 à 3), tandis que les trois autres portent respectivement TOLOSA (cat. 4), TOLOAS (cat. 5) et TOLOSV (cat. 6). Toutes les variétés connues pour le monnayage toulousain de Charlemagne sont donc représentées dans cette collection. Un des exemplaires est percé en son centre (cat. 2), ce qui indique qu'il a probablement été utilisé comme élément de parure après sa période de circulation et d'utilisation comme moyen d'échange. Sur tous ces deniers, le S au revers est couché, ce qui est une caractéristique fréquente pour le monnayage carolingien de Toulouse. Le S de la légende de droit +CARLVSREXFR est rétrograde pour deux autres pièces (cat. 4 et 5), de même que celui du monogramme au revers pour un dernier exemplaire (cat. 6). Ces six pièces présentent des styles de gravure très variés, même celles dont les deux faces sont rigoureusement identiques dans leur description.

Huit deniers de Charlemagne sont actuellement conservés dans le médaillier mais neuf sont consignés dans les registres d'entrées et deux autres lui sont attribuables malgré l'absence de son nom. Dans son article de la *Revue Numismatique* de 1933, G. Pierfitte signale en posséder sept, auxquels s'ajoute un huitième exemplaire, exceptionnel selon l'auteur, et sur lequel il va s'étendre dans son article paru dans les *Mémoires* de la Société. Mais ce denier tant adulé s'avère malheureusement un faux moderne (cat. 70). G. Pierfitte se plaisait à souligner que « dans leurs ouvrages sur la numismatique carolingienne, ni Maurice Prou, ni Gabriel<sup>12</sup> ne mentionnent le denier portant CARO-LVS en deux lignes sur le droit et TOLVSA sur le revers. La pièce de mon médaillier est donc parfaitement inédite et probablement unique<sup>13</sup> ». Et pour cause... ce denier est en fait une création d'un faussaire moderne qui s'est inspiré des premiers types monétaires émis par Charlemagne dans les années 771-793/794<sup>14</sup> : le droit porte le nom de Charles sous la forme CARO/LVS en deux lignes et le revers TOLVSA en cercle autour d'une croix (cat. 70). À juste titre, G. Pierfitte notait qu'il s'agissait du seul exemplaire connu de Charlemagne émis à Toulouse antérieurement à la réforme de l'hiver 793/794, ce qui en faisait aussi selon lui le témoignage le plus ancien des émissions carolingiennes pour la ville<sup>15</sup>. S'il reste vrai qu'aucune autre monnaie n'est connue pour Toulouse avant la mise en circulation des deniers au monogramme carolin durant les dernières années du VIII<sup>e</sup> siècle, le style de ce denier, en particulier la gravure des grènetis, nous indique qu'il s'agit d'un faux moderne. Surtout, son analyse élémentaire qui révèle un titre d'argent presque pur (99,8 %) est incompatible avec les frappes légitimes des rois carolingiens qui possèdent toutes un pourcentage non négligeable de cuivre et d'éléments traces<sup>16</sup>. En conséquence, aucun monnayage toulousain antérieur à la réforme de Charlemagne de 793/794 n'est avéré pour le moment. Il faut donc considérer que la mise en place des frappes de ce souverain au monogramme carolin à l'extrême fin du VIII<sup>e</sup> siècle marque la reprise du monnayage à Toulouse depuis l'interruption de la frappe de l'or durant la période mérovingienne vers 675<sup>17</sup>.

Quantité de faux carolingiens ont trompé les collectionneurs les plus avertis et les conservateurs des musées internationaux au début du XX<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels de nombreux sont l'œuvre du graveur français Louis Farigault. Néanmoins, le style du faussaire n'est pas reconnaissable sur cet exemplaire. Si nous n'avons pas connaissance de la date ni des circonstances dans lesquelles G. Pierfitte acquit cette monnaie, on peut pourtant l'estimer vers la fin des années 1930, soit quelques années après l'achat de la collection Chalande et durant la période faste de diffusion de

12. *Sic !* Il faut bien sûr lire Gariel en référence à E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883-1884.

13. G. PIERFITTE, « *Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales...* », p. 186-187.

14. Plus particulièrement le droit. Sur les deniers officiels de ce type, l'association d'un revers portant une croix au centre avec autour le nom de la cité émettrice est inconnue et relève bien ici de la fantaisie du faussaire.

15. G. PIERFITTE, « *Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales...* », p. 183-206, plus particulièrement p. 186-187.

16. On sait que cette part de cuivre est notamment indispensable pour assurer un peu de rigidité à ces monnaies d'une extrême finesse afin d'éviter qu'elles ne se brisent trop rapidement.

17. Aucun monnayage d'argent attribuable aux années 675-750 n'est en effet connu pour Toulouse à ce jour.

ces copies. Un autre faux, plus grossier, est aussi identifié dans le médaillier (cat. 71) pour le même souverain. L'exemplaire est douteux dès l'examen visuel et sa teneur en argent très faible (19 %) confirme ces soupçons. Il imite des deniers de Charlemagne émis à Trévise (Italie) au début de son règne. Cette cité italienne est la seule avec celle d'Uzès (Gard) à avoir émis des monnaies portant au droit le monogramme carolin dans le champ avant la réforme de 793/794, qui fut l'occasion d'une uniformisation des types et d'une généralisation de ce motif. Si ce denier apparaît bien dans les registres d'entrée du musée, sa date d'intégration dans le médaillier actuel nous est aussi inconnue. Il reste difficile d'affirmer qu'il n'ait jamais figuré ni dans la collection Chalande ni dans la collection Pierfitte même si son lieu de production n'est pas l'atelier de Toulouse.

Les six autres deniers de Charlemagne ne sont pas sans poser quelques problèmes puisque si la majorité figurait bien dans la collection de G. Pierfitte, d'autres ont depuis disparu ou ont été remplacés. Ces monnaies n'étant pas référencées individuellement dans les registres d'entrée et ne disposant pas pour la plupart d'indications discriminantes<sup>18</sup>, seuls les exemplaires illustrés dans les deux articles de G. Pierfitte peuvent être identifiés avec certitude au sein du médaillier dans son état actuel (fig. 3).

RN 1933 (7 ex.)	SAMF 1942 (8 ex.)	Expo 1963 (5 ex.)	Médaillier actuel
pl. X, 1	-	-	cat. 3
pl. X, 2	pl. 1, 2	cat. 298	cat. 1
pl. X, 3	pl. 1, 3	cat. 296	cat. 5
pl. X, 4	pl. 1, 4	-	-
pl. X, 5	pl. 1, 5	cat. 300	cat. 56 (Ch. le Ch.)
pl. X, 6	-	cat. 299	cat. 6
pl. X, 7	pl. 1, 6	cat. 297	cat. 4
-	-	-	cat. 2
-	pl. 1,1	-	cat. 70 (faux mod.)
-	-	-	cat. 71 (Faux mod.)

FIG. 3. LES DENIERS DE CHARLEMAGNE conservés au musée Paul Dupuy.  
Correspondances avec R.N. 1933, pl. X ; M.S.A.M.F. 1947, pl. 1 ; Exposition 1963.

Les deniers 1, 3, 4, 5 et 6 de l'actuel médaillier correspondent respectivement aux deniers 2, 1, 7, 3 et 6 illustrés dans l'article de la *Revue Numismatique* (= R.N.). Trois de ces monnaies, correspondant à R.N. 2, 7 et 3, figurent aussi sur la planche de l'article des *Mémoires* de la Société (= M.S.A.M.F.) sous les numéros 2, 6 et 3 mais les deux exemplaires R.N. 1 et 6 n'y sont pas représentés. Des deux autres deniers présents sur les planches de ces deux articles, correspondant à R.N. 4 et 5 et M.S.A.M.F. 4 et 5, le premier exemplaire a disparu du médaillier actuel. Le second doit quant à lui être réattribué à Charles le Chauve et correspond en fait à la dernière phase de son monnayage dans l'atelier toulousain (cat. 56). En 1963, une première exposition numismatique est ouverte au public, organisée sous le patronage de la Société Française de Numismatique et de la Société Archéologique du Midi de la France<sup>19</sup>. 31 monnaies carolingiennes sont alors exposées dont les deniers 2, 7, 3, 6 et 5 illustrés dans la *Revue Numismatique*<sup>20</sup>. Le denier R.N. 5 comptait parmi les monnaies de Charlemagne<sup>21</sup>. En revanche, rien ne permet d'affirmer que le denier R.N. 4, qui n'était pas présenté lors de cette exposition, figurait encore dans la collection du musée Paul Dupuy. Peut-être avait-il déjà disparu (fig. 4).

Reste l'exemplaire 2 du médaillier actuel, percé en son centre, qui se distingue des autres deniers de Charlemagne par son aspect très usé. Compte tenu de son état de conservation assez médiocre, nous doutons de son appartenance à la collection Pierfitte, d'autant que sa particularité n'est jamais signalée par le collectionneur toulousain et que cette monnaie n'apparaît dans aucune de ses publications. Ce denier en remplace-t-il un autre et correspond-il à un des numéros sans nom de roi dans les registres d'inventaire ? Sans être affirmatif, on ne peut s'empêcher de supposer qu'il y a eu des manipulations qui ont conduit à la substitution de certains exemplaires.

18. Particulièrement de masses ou de variantes dans les légendes.

19. COLLECTIF, *Monnaies du Haut-Languedoc de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, musée Paul Dupuy, 1963, p. 67-70, cat. 296-326. Aucun exemplaire n'est illustré mais les références données pour les deniers de Charlemagne renvoient aux planches de l'article de G. Pierfitte paru dans la *Revue Numismatique*.

20. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 70. Ces deniers portent respectivement les numéros 298, 297, 296, 299, et 300.

21. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 70, cat. 300.

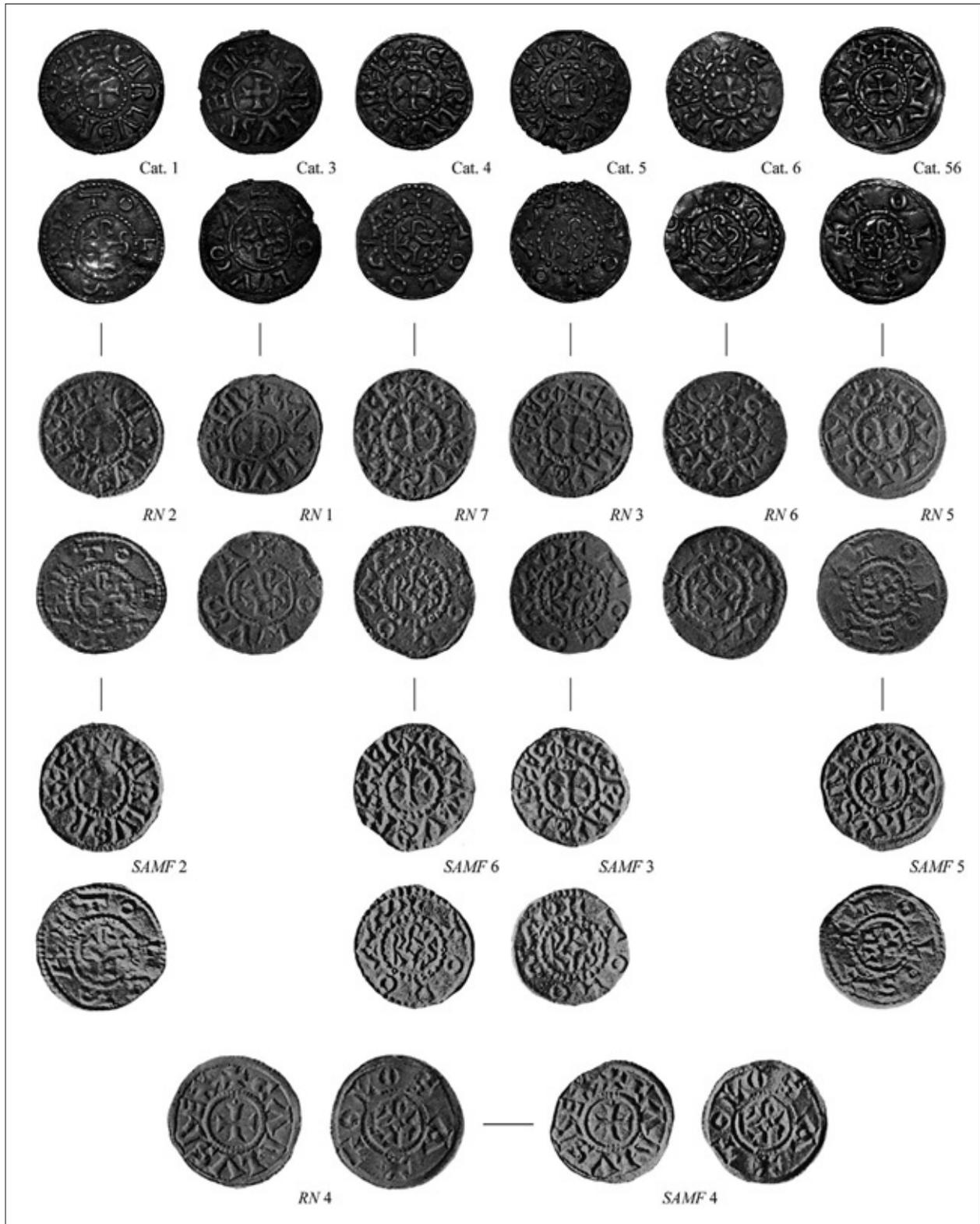


FIG. 4. DENIERS DE CHARLEMAGNE conservés au musée Paul Dupuy.  
 Illustrations dans R.N. 1933, pl. XI ; M.S.A.M.F. 1947, pl. 1.

### Louis I<sup>er</sup> dit le Pieux, 814-840 (8 deniers)

À la mort de Charlemagne en 814, c'est son seul fils survivant, Louis, qui lui succède. Il porte depuis 781 le titre de roi d'Aquitaine créé à son intention alors qu'il n'avait que trois ans. Des émissions monétaires attribuées à Louis roi d'Aquitaine sont connues pour quelques ateliers, mais aucune au nom de Toulouse. Louis règne seul sur l'ensemble du territoire carolingien, alors à son extension maximale, à partir de 814. Il poursuit la frappe de monnaies au buste inaugurée par Charlemagne, probablement en 812<sup>22</sup>. L'une de ces pièces émises à Toulouse est conservée au musée Paul Dupuy (cat. 7). Au droit, le buste de l'empereur est encerclé par la légende HLVDVVICVSIMPAVC (*Ludovicus Imperator Augustus*, ou Louis, empereur et Auguste), avec au revers une porte de ville au centre du nom de la cité écrit sous la forme TOLVSA. L'inspiration d'un modèle antique est manifeste sur ces deniers carolingiens au portrait. Les bustes impériaux gravés sur les monnaies toulousaines de Louis le Pieux sont, d'une manière générale, plus stylisés que sur les pièces des autres ateliers. L'exemplaire du musée Paul Dupuy ne déroge pas à cette règle : le visage n'est composé que de quelques traits, la couronne de lauriers est figurée par des hachures, et le drapé du vêtement est constitué de trois tildes superposés. Des oboles au buste sont aussi connues pour certains ateliers, parmi lesquels Toulouse. Les deux seuls exemplaires recensés sont conservés au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France à Paris et au Münzkabinett der Staatliche Museen de Berlin. Les bustes y sont plus frustes encore que sur les deniers et le faible diamètre des flans n'a laissé au graveur de coins qu'une place limitée pour y inscrire la légende incomplète HLVDVVICS.

À ces deniers et oboles au buste succède en 818 un nouveau type purement épigraphique. Pour la plus grande partie des ateliers monétaires, le droit porte la titulature impériale +HLVDVVICVSIMP en cercle autour d'une croix. Au revers, le nom du lieu d'émission est inscrit dans le champ, en une ou plusieurs lignes selon les cas. À Toulouse, le nom de la ville évolue par rapport à la période précédente : le revers des monnaies de Louis le Pieux frappées après 818 ne porte en effet plus le nom de la ville seul, mais le plus souvent la légende TOLO/SACIVI/TAS dans le champ en trois lignes. D'autres exemplaires, traditionnellement attribués aux mêmes années d'émission, présentent une disposition de la légende au revers identique à celle du droit, avec la légende +TOLVSACIVI en cercle autour d'une croix. Le seul denier de Louis le Pieux daté de cette période conservé au musée Paul Dupuy appartient à ce dernier groupe typologique (cat. 14). S. Coupland, suivant l'avis de Ph. Grierson et M. Blackburn, estime que cette variété est due à une erreur du graveur de coin<sup>23</sup> mais envisage aussi une autre hypothèse : celle d'une frappe non pas autour de 820, mais plus tardive, durant les dernières années de règne de Louis le Pieux, soit peu avant 840. Nous verrons plus loin que plusieurs indices d'ordre numismatique et analytique suggèrent que cette dernière hypothèse doit être préférée. De ce fait, le denier de ce type conservé au musée Paul Dupuy n'a pas été classé dans notre catalogue à la suite de celui au buste du même souverain, mais juste avant ceux de Pépin II d'Aquitaine. Des oboles portant le nom de Toulouse peuvent être associées aux deniers des années 818-822/823. Leur type correspond uniquement à celui des deniers de la première variété décrite, avec TOLO/SACIVI/TAS dans le champ. Aucune n'est conservée dans le médaillier du musée Paul Dupuy.

Le troisième type monétaire principal de Louis le Pieux a été frappé durant les années 822/823 à 840. Son revers le différencie des deux précédents et de la grande majorité des frappes carolingiennes antérieures : il ne porte plus la mention du lieu d'émission des pièces, mais une légende identique pour l'ensemble des ateliers émetteurs : +XPISTIANARELIGIO (*Christiana Religio*, ou « religion chrétienne ») autour d'un « temple ». Dès lors, l'attribution à une cité émettrice de ces monnaies dites « au temple » ou « à la légende chrétienne » devient hypothétique et l'étude des trésors qui les contiennent, les plus nombreux de la période, en est passablement compliquée. Des variétés de légendes, des différents ainsi que des formes de temple ou de croix particulières permettent de regrouper des exemplaires. Par analogie avec d'autres émissions antérieures ou postérieures dont le

22. *Medieval European Coinage*, p. 209-210.

23. S. COUPLAND, « Money and Coinage under Louis the Pious », dans *Francia*, 17, 1990, p. 23-54, plus particulièrement p. 33, et *Medieval European Coinage*, p. 215.

lieu d'émission est inscrit, il est possible de proposer des attributions pour certains groupes. Les travaux de S. Coupland en ce sens sont particulièrement précieux et permettent d'attribuer la moitié des deniers au temple de Louis le Pieux conservés au musée Paul Dupuy<sup>24</sup>. Le style de gravure des exemplaires cat. 8, 9 et 10 appartient très probablement à l'atelier monétaire de Venise en Italie ; deux de ces trois pièces (cat. 8 et 10) sont issues des mêmes coins de droit et de revers. En revanche, les trois autres deniers du même type (cat. 11, 12 et 13) ne présentent pas de caractéristiques suffisamment marquées pour qu'un lieu d'émission leur soit attribué.

Huit deniers de Louis le Pieux sont actuellement conservés au musée Paul Dupuy. Dans son article des *Mémoires* de la Société, G. Pierfitte signale en tête de son chapitre sur « Louis I<sup>er</sup> le Débonnaire » qu'il en possède cinq et une obole au nom de ce roi. Des trois types monétaires qu'il décrit, seul le premier est toujours conservé dans le médaillier du musée Paul Dupuy et appartient en toute certitude à sa collection (cat. 7). Il s'agit de l'exemplaire exceptionnel au buste impérial de style très dégénéré avec au revers une porte de ville entourée de la légende TOLVSA. Ce denier est illustré, mais sans numérotation, dans la *Revue Numismatique* ainsi que dans l'article des *Mémoires* de la Société<sup>25</sup>. Il s'agit peut-être déjà de l'exemplaire, non illustré, évoqué par Ch. Robert dans l'*Histoire du Languedoc* et que l'auteur indique comme appartenant à la collection Chalande<sup>26</sup> (fig. 5).



FIG. 5. DENIER DE LOUIS I<sup>er</sup> LE PIEUX au buste impérial et à la porte de ville.  
Illustrations dans R.N. 1933, pl. XI ; M.S.A.M.F. 1947, pl. 1, n° 7.

Ces deux (ou trois) publications attestent donc son origine. Deux autres types monétaires différents sont évoqués par l'auteur : l'un portant une croix sur les deux faces, entourée au droit de la légende +HLVDOVVICVSIMP et au revers de +TOLOSACIVI, l'autre gravé de la légende TOLO/SACIVI/TAS en trois lignes. Ces deux deniers qui ne figurent plus dans le médaillier du musée sont illustrés dans la *Revue Numismatique*, mais seulement le droit pour le second exemplaire, et dans les *Mémoires* de la Société<sup>27</sup>. Si le musée Paul Dupuy conserve bien un denier à la croix sur les deux faces, il ne s'agit pas de celui de la collection Pierfitte mais d'un autre à la légende de droit +HLVDOVVICVSIMP avec S rétrograde. Alors que ces deux monnaies semblaient irrémédiablement disparues, nous avons retrouvé dans une vente allemande de 2008, réalisée par la maison Münzen & Medaillen<sup>28</sup>, le denier portant la croix au droit et au revers. Si l'examen des moulages photographiés en 1933 pour la *Revue Numismatique* aurait pu simplement laisser penser à une liaison de coin, la qualité de ceux illustrés pour la publication de la Société Archéologique en 1947 ne laisse subsister aucun doute quant au fait qu'il s'agisse bien de l'exemplaire original disparu du médaillier du musée (fig. 6).

24. S. COUPLAND, « Money and Coinage... », p. 35-45.

25. G. PIERFITTE, « Numismatique toulousaine. Les monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve... », pl. XI, en bas à g. La monnaie n'est pas numérotée sur la planche mais G. Pierfitte lui attribue le n° 32 dans son texte, p. 151 ; G. PIERFITTE, « Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales... », pl. 1, n° 7.

26. HL VII, p. 370, n° 3.

27. G. PIERFITTE, « Numismatique toulousaine. Les monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve... », pl. XI, en bas au milieu et à droite. Comme pour le denier au buste précédemment cité, ces monnaies ne sont pas numérotées sur la planche mais G. Pierfitte leur attribue les n° 33 et 34 dans son texte, p. 151 ; G. PIERFITTE, « Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales... », pl. 1, n° 8 et 9.

28. Münzen & Medaillen GmbH (DE), auktion 28, 30 octobre 2008, lot 21, 1,72 g. Il est précisé que ce denier provient de la collection du numismate allemand Bernhard Schulte.



FIG. 6. DENIERS DE LOUIS I<sup>er</sup> LE PIEUX à la croix sur les deux faces et à la légende TOLO/SACIVI/TAS en trois lignes.  
Illustrations dans vente M. & M. 2008, R.N. 1933, pl. XI ; M.S.A.M.F. 1942, pl. 1, 8 et 9.

L'absence d'indication de l'auteur ne permet pas de savoir quelle était la répartition de ses cinq deniers entre ces trois types monétaires différents. Compte tenu de la rareté du type au buste et de celui à la légende en trois lignes, on peut supposer qu'ils étaient représentés par des exemplaires uniques et que les trois autres étaient à la croix sur les deux faces, mais rien n'est moins sûr... L'exemplaire figurant actuellement dans le médaillier pourrait alors être l'un d'eux (cat. 14), peut-être même l'unique denier au nom de Louis le Pieux appartenant au trésor d'Auzeville. En effet, Ch. Robert cite dans *l'Histoire du Languedoc* un exemplaire à légende de droit rigoureusement identique avec une masse de 1,50 g contre 1,48 g pour celui du musée Paul Dupuy<sup>29</sup>. Ce denier n'est malheureusement pas illustré mais on peut légitimement lui restituer cette origine. On signalera néanmoins qu'une référence bibliographique est ajoutée dans le registre d'entrée du musée Paul Dupuy pour cette monnaie<sup>30</sup>. Elle renvoie à une communication d'E. Delorme qui signale, lors de la séance du 20 décembre 1893 à la Société Archéologique du Midi de la France, la découverte d'une monnaie identique à Toulouse mais en un lieu qui n'est pas précisé<sup>31</sup>. Les légendes retranscrites sont +HLVDOVVCVSIMP et +TOLVSACIVI avec S couché. Aucune information ne permet de s'assurer que ce denier ait rejoint la collection Chalande ou celle de son successeur. Quant à l'obole de Louis le Pieux de la collection Pierfitte, rien ne permet d'envisager son identification si ce n'est son appartenance quasi certaine à l'atelier de Toulouse, raison d'être de sa présence au sein de son médaillier. Les deux deniers de Louis I<sup>er</sup> le Pieux au buste impérial et à la double croix ont été présentés lors de l'exposition de 1963<sup>32</sup> (fig. 7).



FIG. 7. DENIERS DE LOUIS I<sup>er</sup> LE PIEUX au revers XPISTIANARELIGIO.

29. *HL VII*, p. 373, n° 2.

30. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 68.

31. E. DELORME, *B.S.A.M.F.*, séance du 20 décembre 1893, p. 32-33. L'auteur « présente une pièce du neuvième siècle trouvée dans le sol de notre ville. C'est un denier toulousain frappé au nom du troisième fils de Charlemagne, Louis I<sup>er</sup> (le Débonnaire), roi des Francs (roi d'Aquitaine de 781 à 814), et qui porta également le titre d'empereur d'Occident de 814 à 840 ».

32. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 68, cat. 301 (type aux deux croix) et 302 (type au buste).

En plus des deux seuls deniers de Louis le Pieux appartenant à la collection Pierfitte, le musée Paul Dupuy en conserve six autres (cat. 8-13) pour ce même roi. Tous sont au revers au temple ceint de la légende +XPISTIANARELIGIO. Comme en témoigne leur unique numéro d'entrée dans les collections, ces exemplaires ont tous intégré en même temps le médaillier du musée<sup>33</sup> mais leur origine est inconnue. Compte tenu de leur aspect, de leur appartenance à un même type et de l'origine vénitienne pour trois d'entre eux, dont deux sont liés par la même paire de coins<sup>34</sup>, ces deniers doivent sûrement provenir d'un même trésor monétaire, malheureusement indéterminé, connu ou inconnu des numismates.

### **Pépin II d'Aquitaine, 838-852, (13 deniers et une obole) et Charles le Chauve, 840-877 (27 deniers et 1 obole) : un fragment du trésor découvert à Auzeville en 1878<sup>35</sup>**

Le règne de Louis le Pieux voit la fin de l'unité territoriale carolingienne, amorcée par Pépin le Bref et poursuivie par Charlemagne. Dès la fin des années 820, des troubles internes entre les fils de Louis agitent le royaume. À sa mort en 840, ses héritiers se disputent le territoire et aboutissent à un accord en 843, connu sous le nom de « partage de Verdun ». La cité de Toulouse fait dès lors partie du royaume de *Francia Occidentalis* de Charles le Chauve. Mais Pépin II revendique la possession du royaume d'Aquitaine, inclus dans le territoire de Charles le Chauve, et le combat pendant plusieurs années. Il prend le contrôle de Toulouse en 842 ou 843 et garde la ville jusqu'en 848. On suppose que les frappes monétaires à son nom dans cet atelier eurent lieu entre ces deux dates. Les deniers et oboles de Charles le Chauve, dont la typologie et le style sont très proches, du moins pour ceux du trésor d'Auzeville, ont probablement été émis peu de temps après.

Les monnaies les plus nombreuses dans le médaillier carolingien du musée Paul Dupuy de Toulouse sont celles datées du règne de Pépin II d'Aquitaine (839-852) et de la première partie de celui de Charles le Chauve (roi en 840-875 et empereur en 875-877)<sup>36</sup>. Sans qu'il soit possible de statuer sur l'origine précise de chaque exemplaire, il est probable qu'une grande majorité de ces pièces, si ce n'est l'intégralité, provienne du trésor mis au jour à Auzeville (Haute-Garonne). La proximité des années d'émission des pièces toulousaines de ces deux souverains, ainsi que l'origine commune de la majeure partie d'entre elles, nous ont incités à les traiter dans une même section. En témoignent notamment les nombreuses liaisons de coins qui ont été retrouvées entre les différents exemplaires conservés dans la collection. Au total, treize deniers et une obole de Pépin II d'Aquitaine et vingt-six deniers et une obole de la première période d'émission de Charles le Chauve sont considérés dans cette partie.

#### ***Le trésor d'Auzeville***

La date de la découverte du trésor d'Auzeville (Haute-Garonne) est unanimement fixée en avril 1878, mais les premières mentions de trouvailles de monnaies qui apparaissent dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France* dès le mois de janvier de cette année laissent supposer qu'elle remonte au moins à quelques semaines avant cette date. Nous ignorons si ce trésor a été exhumé lors de travaux agricoles (peu probables au mois de décembre ou janvier) ou à une autre occasion, les circonstances exactes de la trouvaille

33. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 40, n° 26340, pour les 6 monnaies.

34. Les exemplaires 8 et 10 attribués à Venise sont issus de la même paire de coins.

35. Nous limitons ici nos commentaires sur le trésor d'Auzeville qui fera l'objet d'une publication spécifique : G. SARAH, V. GENEVIÈVE et C. GUERROT, « Le trésor carolingien découvert à Auzeville (Haute-Garonne) en 1878. Etude des monnayages toulousains de Charles le Chauve et de Pépin II d'Aquitaine », dans *Revue Numismatique* - à paraître.

36. Sur les monnayages de ces deux souverains voir S. COUPLAND, « The Coinages of Pippin I and Pippin II of Aquitaine », dans *Revue Numismatique*, 1989, p. 194-222 et S. COUPLAND, « The Early Coinage of Charles the Bald, 840-864 », dans *Numismatic Chronicle*, 151, 1991, p. 121-158, en particulier p. 140-141.

n'étant pas précisées. Les informations majeures concernant cette trouvaille nous sont fournies par J. Chalande lors de la séance du 26 février 1878 à la Société Archéologique du Midi de la France<sup>37</sup> :

*M. Chalande exprime dans une lettre à M. le Président ses regrets de ne pouvoir prendre une part active à nos travaux. Il donne à la Société plusieurs médailles en argent trouvées récemment à Auzeville. Cet envoi, ainsi que le fait remarquer M. le Président, se rattache d'une manière heureuse et imprévue à l'enquête sur laquelle M. de Clausade présentera tout à l'heure un rapport. Ces monnaies sont 3 Pippinus (Pépin d'Aquitaine) ; 2 Carlus Tolosae Charlemagne ou Charles le Chauve. 4 Tolosa variées. M. de Clausade donne lecture de son rapport. Il s'est rendu à Auzeville où les journaux avaient annoncé la découverte de monnaies mais où il n'a rencontré d'abord chez les paysans que le silence et la ruse pour répondre à ses investigations. Grâce à ses assurances répétées de porte en porte, que le but de ses recherches n'avait rien de fiscal, le vase qui avait renfermé les monnaies fut enfin découvert et acheté ; mais les monnaies avaient déjà été vendues à un orfèvre de Toulouse. L'orfèvre chez qui la commission se rendit à la hâte avait jeté la veille le trésor dans le creuset. Mais au moment où la commission se livrait ainsi à d'infructueuses recherches, un inconnu allait offrir à M. Chalande 600 pièces ou médailles d'Auzeville qui ont été ainsi sauvées. Le vase d'Auzeville devait en contenir le double.*

Alors que tous les numismates considèrent d'après E. Gariel (*cf. infra*), que le trésor s'estimait à environ 400 monnaies, ce texte, on ne peut plus précieux, nous précise qu'il était bien plus important et pouvait peut-être compter près de 1200 exemplaires. En effet, tous les trésors, qu'ils soient antiques ou médiévaux, révèlent que la taille du vase ou du réceptacle qui contient les monnaies est toujours calibrée avec la quantité de monnaies qu'elle abrite<sup>38</sup>. Le vase n'est donc jamais à moitié vide ou à moitié plein, mais bien adapté au contenu, comme le sait parfaitement G. de Clausade.

D'après E. Gariel, qui l'a examiné pièce à pièce, alors qu'il arrivait entre les mains des experts parisiens Rollin et Feuarent, le trésor d'Auzeville aurait compté au moins 439 monnaies d'argent, dont un unique denier de Louis le Pieux (814-840)<sup>39</sup>, 65 deniers et deux oboles au nom de Pépin II d'Aquitaine (839-852) et 367 deniers et quatre oboles de Charles le Chauve (840-877)<sup>40</sup>. De cet ensemble entièrement dispersé, seules quelques dizaines d'exemplaires sont actuellement connues que J. Duplessy signale<sup>41</sup> au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France à Paris, au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles ainsi qu'au musée de Niort. Les 42 exemplaires conservés au musée Paul Dupuy ont échappé à ses comptages et sont inconnus de tous les auteurs ayant travaillé sur les monnayages carolingiens<sup>42</sup>. Le caractère trop confidentiel, ou trop régional, du catalogue de l'exposition de 1963, tiré à peu d'exemplaires, peut notamment expliquer que ces monnaies n'aient pas été connues de J. Duplessy ou plus tard d'autres numismates.

### ***Le monnayage de Pépin II d'Aquitaine***

Les monnaies de Pépin II d'Aquitaine connues pour l'atelier de Toulouse portent au droit la titulature royale en cercle autour d'une croix. Plusieurs variantes existent dans la graphie de cette titulature. Les exemplaires étudiés jusqu'à présent nous ont permis d'en identifier cinq, dont les trois premières sont lisibles sur les exemplaires du musée Paul Dupuy : +PIPPINVSREXF (cat. 15 à cat. 21), +PIPPINVSIEXF (cat. 22), +PIPPINVSREX (cat. 23 à 27), +PIPPINVSREXF et +PIPPINVSREX.

37. G. de CLAUSADE, dans *B.S.A.M.F.*, séance du 26 février 1878, p. 18.

38. Voir notamment M. CAVAILLÈS et A.-M. FOURTEAU-BARDAJI, « Céramiques et dépôts monétaires : analyses des contenants », dans A. CLAIRAND et D. HOLLARD (éd.), « Numismatique et archéologie en Poitou-Charentes ». Actes du colloque de Niort, 7-8 décembre 2007, musée Bernard d'Agesci, dans *Recherches et Travaux de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques*, 2, 2009, p. 193-201.

39. Peut-être le cat. 14 de la collection comme nous l'avons proposé. *Cf. supra*.

40. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883-1884, p. 77-81.

41. J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, I, 751-1223, Paris, 1985, p. 30-31, n° 26.

42. Parmi les principaux ouvrages concernés et hormis ceux déjà cités : K.-F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian Coinage*, New-York, 1967, n° 30 ; C.-M. HAERTLE, *Karolingische Münzfunde aus dem 9 Jahrhundert*, 2 vol., Cologne-Weimar-Vienne, 1997, n° 49 ; G. DEPEYROT, « Le numéraire carolingien, corpus des monnaies », dans *Moneta*, 77, Wetteren, 2008 ; S. COUPLAND, « A Checklist of Carolingian Coin Hoards 751-987 », dans *Numismatic Chronicle*, 171, 2011, n° 103.

Au revers, les deniers de Pépin II d'Aquitaine portent invariablement la légende +TOLOSACIVI. Sur cette face, c'est la disposition du monogramme pippinide qui différencie les exemplaires. Deux variétés principales peuvent être observées pour ce monogramme, avec des variantes au sein de ces deux groupes, ainsi que trois formes marginales. Les monogrammes des pièces du musée Paul Dupuy correspondent aux deux familles principales : les monnaies étant orientées avec les deux P du monogramme situés au-dessus et à droite du losange central, la première présente le N

au-dessous et le S à gauche (cat. 15 à 18 et 23), tandis que ces deux positions sont inversées pour les exemplaires appartenant à la seconde (cat. 19 à 22 et 24 à 27). Les groupes de variantes de droit et de revers ne sont pas dissociés : des pièces de même variété de droit peuvent présenter des monogrammes différents au revers, et inversement. Le corpus de monnaies de Pépin II d'Aquitaine du musée Paul Dupuy contient également une obole (cat. 28). On peut faire correspondre la typologie du droit de cette pièce à celle des deniers du groupe 1 à la légende +PIPPINVSREXF. Son monogramme au revers est une forme dégénérée de celui de la première famille des deniers correspondants (fig. 8).

D 29	R 29
D 30	R 30
D 31	R 31
D 32	R 32
D 33	R 33
D 34	R 34
D 35	R 35
D 36	R 36
D 37	R 37
D 38	R 38
D 39	R 39
D 40	R 40
D 41	R 41
D 42	R 42
D 43	R 43
D 44	R 44
D 45	R 45
D 46	R 46
D 47	R 47
D 48	R 48
D 49	R 49
D 50	R 50
D 51	R 51
D 52	R 52
D 53	R 53
D 54	R 54
D 55	R 55
D 56	R 56

FIG. 9. LIAISONS DE COINS parmi les deniers de Charles le Chauve conservés au musée Paul Dupuy.

D 15	R 15
D 16	R 16
D 17	R 17
D 18	R 18
D 19	R 19
D 20	R 20
D 21	R 21
D 22	R 22
D 23	R 23
D 24	R 24
D 25	R 25
D 26	R 26
D 27	R 27

FIG. 8. LIAISONS DE COINS parmi les deniers de Pépin II conservés au musée Paul Dupuy.

Les liaisons de coins sont nombreuses entre les monnaies toulousaines connues pour Pépin II d'Aquitaine. Pour ce qui concerne le médaillier du musée Paul Dupuy, deux deniers sont liés par leurs coins de droit et de revers (cat. 17 et 18), deux par leur coin de droit (cat. 25 et 26), et deux autres enfin par leur coin de revers (cat. 20 et 22).

### *Le monnayage de Charles le Chauve*

Les monnaies toulousaines de Charles le Chauve datées d'avant la réforme de l'édit de Pîtres de 864, comme celles de Pépin II d'Aquitaine, peuvent faire l'objet d'un classement fondé sur la typologie de leurs droits et revers. Les variétés de graphie des légendes ont été utilisées pour distinguer des groupes de pièces selon leur droit. Les trois formes principales sont +CARLVSREXFR (cat. 29 à 36), +CARLVSREXF (cat. 37 à 49) et +CARLVSEXF (cat. 50 à 54). Au revers, le nom de la cité de Toulouse peut être inscrit de différentes manières : +TOLOSACIVI (cat. 29 à 34, 37 et 50 à 52), +TOLVSACIVI (cat. 35-36, 38 à 41, 44 et 53-54) et +TOLSACIVI (cat. 42-43 et 45 à 49). Au sein de chacun de ces trois groupes de revers principaux, la disposition de certaines lettres du monogramme permet d'affiner le classement en sous-groupes. Le corpus des monnaies du musée Paul Dupuy attribuables à Charles le Chauve et aux années 840-864 est complété par l'obole cat. 55. Son type peut être considéré comme hybride entre les émissions de la première période de ce souverain, du fait de la graphie du nom de la cité émettrice +TOLSACIVI au revers, et de la seconde période d'après la forme de titulature royale +CARLVSREX au droit. Nous préférons la dater d'avant 864 pour des raisons, parmi lesquelles son titre d'argent, qui sont exposées dans la partie de cet article consacrée aux résultats d'analyse (fig. 9).

Les liaisons de coins sont nombreuses parmi les pièces de Charles le Chauve supposées provenir du trésor d'Auzeville. Des deniers sont liés par la même paire de coins pour les groupes de légende +CARLVSREXFR et TOLOSACIVI (cat. 32 et 33), +CARLVSREXF et +TOLSACIVI (cat. 43, 45 et 48 d'une part et cat. 42 et 47 d'autre part), et +CARLVSEXF et +TOLOSACIVI (cat. 50, 51 et 52). Le coin de droit lie le

denier cat. 46 aux pièces cat. 43, 45 et 48, et la monnaie cat. 38 avec les cat. 42 et 47. D'autres liaisons de coin de droit, celles-ci indépendantes, existent entre les deniers cat. 30 et 31 d'une part, et cat. 39 et 40 d'autre part. Pour les revers, les pièces cat. 38 et 39 sont liées, ainsi que les exemplaires cat. 40, 41 et 53.

Si le nombre des monnaies illustrées dans l'article des *Mémoires* de la Société par G. Pierfitte est limité pour les règnes de Pépin II et de Charles le Chauve, l'article de la *Revue Numismatique*, exclusivement consacré au monnayage de ce dernier roi et à celui de Charlemagne, nous livre l'intégralité des exemplaires dont dispose le collectionneur toulousain en 1933. L'information est certaine puisque l'auteur précise que sa « collection de « monnaies frappées dans l'atelier de Toulouse depuis Charlemagne » compte actuellement 29 deniers et 2 oboles à la légende CARLVX REX et au type du monogramme carolin<sup>43</sup> ». L'ensemble se constitue donc de sept deniers de Charlemagne et de 22 deniers et deux oboles au nom de son petit-fils, Charles le Chauve.

La confrontation entre ces exemplaires qui sont tous illustrés sur les deux planches de cet article et ceux du médaillier actuel allait nécessairement révéler quelques « dissonances » puisque 27 deniers et une obole de Charles le Chauve sont actuellement conservés au musée Paul Dupuy. Mais le constat est encore plus confondant puisque neuf deniers (*R.N.* 8, 12, 14, 15, 18, 20, 22, 26, 29) et une obole (*R.N.* 30) de la collection Pierfitte publiés en 1933 n'appartiennent plus au médaillier actuel et que pas moins de 14 nouveaux exemplaires les ont « remplacés » (cat. 30, 33, 34, 36, 37, 39, 41, 45, 47, 49, 50, 53, 54, 56) ! Des quatre deniers de Charles le Chauve illustrés dans les *Mémoires* de la Société, trois figuraient déjà dans les planches de la *Revue Numismatique* (*M.S.A.M.F.* 11 = *R.N.* 25, *M.S.A.M.F.* 12 = *R.N.* 14, *M.S.A.M.F.* 13 = *R.N.* 18) mais seul un d'entre eux est présent dans le médaillier actuel (*M.S.A.M.F.* 11 = *R.N.* 25) alors que le quatrième (*M.S.A.M.F.* 10, fig. 10) a disparu !

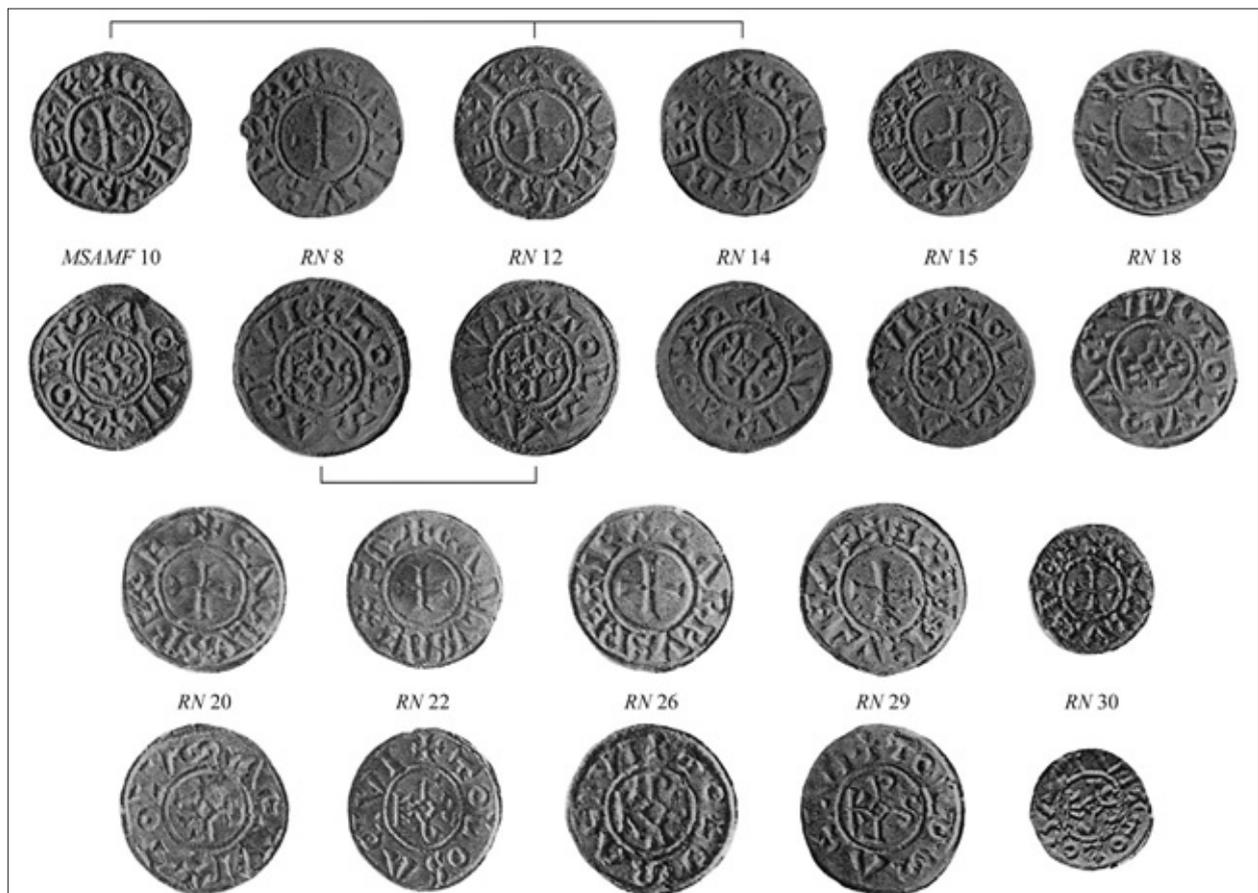


FIG. 10. DENIERS DE CHARLES LE CHAUVÉ qui ne figurent plus dans le médaillier Paul Dupuy.  
Illustrations dans *R.N.* 1933, pl. X-XI ; *M.S.A.M.F.* 1947, pl. 1.

43. G. PIERFITTE, « *Numismatique toulousaine. Les monnaies de Charlemagne et de Charles le Chauve...* », p. 149.

On ne peut difficilement que penser à mal, même si les exemplaires disparus de la collection Pierfitte et ceux nouvellement arrivés dans le médaillier Paul Dupuy échappent à toute logique. En effet, ce sont des deniers « communs » qui se substituent à d'autres deniers communs, d'anciens liés par les coins qui en remplacent d'autres avec de nouvelles liaisons de coins... Ce qu'il faut surtout retenir de ces échanges, c'est qu'il existait très certainement dans la région toulousaine, une personne, au moins, qui détenait un autre fragment du trésor d'Auzeville. Que des « manipulations » ou « tractations » aient aussi eu lieu en 1963, durant la période de l'exposition numismatique au musée Paul Dupuy, nous semble très envisageable. C'est en effet cette même année que les cabinets des médailles de Paris et de Bruxelles acquirent respectivement 9 et 7 deniers de Charles le Chauve et 5 et 4 deniers de Pépin II d'Aquitaine, tous émis dans l'atelier de Toulouse et provenant du trésor d'Auzeville. Néanmoins, nous n'avons retrouvé aucun des exemplaires de la collection G. Pierfitte illustrés dans la *Revue Numismatique* dans ces deux lots. L'avantage, car il faut bien en trouver un, est pour nous de disposer ici d'autres exemplaires photographiés qui appartenaient indubitablement à ce trésor et qui augmentent un peu plus notre documentation. Cette accumulation d'informations devrait nous permettre, à terme, de mieux saisir la composition du trésor mais aussi l'organisation de l'atelier monétaire de Toulouse durant les règnes de Pépin II et de Charles le Chauve.

Le médaillier actuel conserve aussi une imitation d'époque carolingienne au nom de Charles le Chauve (cat. 68). Ce « faux » denier porte au droit la légende +CARLVSREXFR en cercle autour d'une croix et au revers +TOLOSACIVI autour du monogramme carolin. Ces légendes suggèrent une attribution à Charles le Chauve et plus précisément à sa première période d'émission entre 840 et 864. Le titre d'argent de ce denier de 38,6 % le distingue des titres des autres pièces attribuables à ces mêmes années qui, bien que variables, sont nettement plus élevés, entre 68 % et 92 %. Sa facture et son état de conservation permettent de plus de supposer qu'il s'agit d'un exemplaire ancien. Ces observations nous incitent à penser qu'il s'agit là d'une imitation fabriquée durant le règne de Charles le Chauve afin d'être mêlée à la circulation monétaire de cette époque.

### ***Le monnayage de Charles le Chauve postérieur à l'édit de Pîtres (864-877)***

La frappe de monnaies à Toulouse sous Charles le Chauve s'est poursuivie après l'édit de Pîtres en 864. Comme dans les autres ateliers du royaume d'Aquitaine, les droits et revers ne correspondent pas à ce qui est observé pour les officines sous l'autorité du même souverain mais situées en dehors de ce territoire. Celles-ci frappent uniformément à partir de 864 des monnaies à la légende GRATIAD-IREX, « roi par la grâce de Dieu ». Les rares pièces toulousaines datées des années postérieures à l'édit de Pîtres sont très proches de celles auxquelles elles succèdent, puisqu'elles portent toujours la titulature royale de Charles au droit et le nom de la cité émettrice autour du monogramme carolin au revers. De légères différences permettent toutefois d'identifier les monnaies toulousaines postérieures à 864<sup>44</sup> : la titulature au droit devient +CARLVSREX, et le nom de la cité au revers +TOLOSA autour du monogramme carolin. Seul un denier du médaillier actuel (cat. 56) entre dans cette catégorie. G. Pierfitte l'avait antérieurement attribué à Charlemagne mais l'absence des lettres FR à la fin de la titulature de droit, le style de la graphie des lettres, ainsi que les analyses élémentaires, permettent assurément de le restituer à son petit-fils Charles le Chauve.

### **Le denier de Melle au nom de Charles et au monogramme carolin**

Une monnaie frappée dans un autre atelier que celui de Toulouse doit être insérée ici : il s'agit d'un denier de Melle à la titulature +CARLVSREXFR sur une face et portant sur l'autre +METVLLO autour du monogramme carolin (cat. 57). Les pièces de ce type, quand leur origine est méconnue comme c'est le cas ici, sont les plus difficiles à dater parmi les émissions carolingiennes. Des deniers et oboles identiques ont en effet été frappés par Charlemagne entre 793/794 et 812 puis par Charles le Chauve avant et après l'édit de Pîtres de 864. On suppose que leur frappe

44. G. SARAH, « Charlemagne, Charles the Bald ... », p. 227-286, en particulier p. 254-259.

s'est poursuivie sous une forme immobilisée, que le nom du souverain soit Charles ou non, jusqu'au début du X<sup>e</sup> siècle sous le règne de Charles le Simple. Si la présence d'une croisette dans la légende de revers sur certains exemplaires permet d'exclure une attribution à Charlemagne, l'incertitude reste toutefois large quant à leur datation, entre 840 et les premières décennies du X<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Le denier mellois du médailleur carolingien du musée Paul Dupuy ne possédant pas cette croisette dans la légende du revers, son émission peut donc remonter, sans qu'il soit possible de le préciser, aux années 793/794-812, 840-864, 864-877, voire au-delà.

Cette monnaie n'apparaît à aucun moment dans les articles de G. Pierfitte et pour cause puisqu'elle est émise dans l'atelier de Melle (Deux-Sèvres). Si le collectionneur toulousain pouvait posséder des exemplaires frappés dans un autre atelier que celui de Toulouse, aucun indice ne permet de rattacher ce dernier à son médailleur. Au contraire, cette monnaie, qui porte le numéro d'inventaire 26339, s'insère dans le cahier d'entrée entre le faux denier de Trévis pour Charlemagne et les six deniers de Louis le Pieux à la légende XPISTIANARELIGIO avec la seule mention « Denier<sup>46</sup> ». Nous pensons qu'à l'origine, elle avait été attribuée à Charlemagne, ce qui expliquerait ce classement dans le registre du musée, mais aussi sa possible arrivée plus tardive dans le médailleur avec des monnaies qui n'appartenaient pas à la collection Pierfitte. Ce denier émis à Melle est logiquement absent de l'article de la *Revue Numismatique* consacré aux monnayages de Charlemagne et de Charles le Chauve mais exclusivement frappés dans l'atelier de Toulouse.

### Louis le Bègue (867-879) ou Louis III (879-882) (2 deniers)

La distinction entre les monnaies émises par Louis II dit le Bègue (roi d'Aquitaine en 867-877 et roi de Francie Occidentale en 877-879), fils de Charles le Chauve, et par son fils Louis III, qui lui succède jusqu'en 882, est problématique. Les deniers frappés à Toulouse qui pourraient leur être attribués portent au droit la titulature royale +LVDOVICVSREX en cercle autour d'une croix et au revers +TOLOSACIVI autour de la reprise du nom du souverain en deux lignes, sous la forme LV/DO. Selon Ph. Grierson et M. Blackburn, Toulouse est la seule ville pour laquelle des frappes monétaires au nom de Louis II sont envisageables<sup>47</sup>. Mais faute d'indice en ce sens, ces auteurs préfèrent attribuer ces monnaies aux noms de Louis et de Toulouse, dont le revers est centré des lettres LV/DO en deux lignes, à Louis III. S. Coupland considère quant à lui que les deux souverains ont frappé des monnaies à Toulouse, sans toutefois donner de précisions<sup>48</sup>. Nous préférons donc laisser apparaître cette incertitude et ne pas trancher quant au nom du souverain émetteur. Deux de ces deniers d'attribution incertaine font partie du médailleur du musée Paul Dupuy (cat. 58 et 59) (fig. 11).



FIG. 11. DENIERS DE LOUIS II LE BÈGUE OU LOUIS III.  
Illustrations dans M.S.A.M.F. 1942, pl. 1, 15 ; M.P.D., cat. 58 et 59.

45. G. SARAH, « Charlemagne, Charles the Bald ... », p. 259-260, sur les monnaies de Melle et leur classement.

46. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 40, n° 26339.

47. *Medieval European Coinage*, p. 219 et p. 242.

48. S. COUPLAND, « A Checklist of Carolingian Coin Hoards... », p. 236, n. 101.

Ces deux deniers sont bien attestés dans les cahiers d'entrées du musée<sup>49</sup>. G. Pierfitte en a illustré un des deux qu'il possédait dans son article des *Mémoires* de la Société<sup>50</sup>. Ils ont aussi été exposés au musée Paul Dupuy en 1963<sup>51</sup> et tout porte à croire qu'il s'agit de ces mêmes exemplaires qui sont conservés dans le médaillier actuel.

### **Carloman II (879-884)**

Carloman II, fils de Louis II le Bègue et mort à l'âge de 17 ans, a régné quelques années sur une zone couvrant l'Aquitaine et la Bourgogne. Des monnaies sont connues au nom de ce souverain pour l'atelier de Toulouse. La particularité des titulatures royales et d'une des deux formes de monogrammes ne laissent pas de doute pour les attribuer à Carloman plutôt qu'à un Charles, ce qui permet d'en assurer les années d'émission. On en connaît deux variétés principales. La première présente au droit la titulature +CARLAMANSRE autour d'une croix et au revers +TOLOSACIVI autour du monogramme de Carloman (Prou 819). Sur les exemplaires de la seconde, la légende au droit est +CARLOMANRE autour d'une croix, tandis que le nom de la ville au revers, sous une forme identique à celle que l'on trouve sur les pièces de la première variété, entoure cette fois le monogramme carolin (Prou 820). Ces émissions ont été détaillées ici par souci d'exhaustivité, mais aucune pièce de ces types n'est conservée au musée Paul Dupuy de Toulouse, ni n'est mentionnée dans les travaux antérieurs qui font état de cette collection.

### **Charles le Gros (884-887) (1 denier, 1 obole, 1 faux moderne)**

Une incertitude réside également dans l'attribution de certaines monnaies de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle au nom d'un roi Charles empereur, émises dans l'atelier de Toulouse. Ces pièces sont gravées au droit de la titulature +CARLVSIMPR autour d'une croix et au revers de la légende +TOLOSAXCIVI en cercle autour de la reprise du nom de l'empereur sous la forme CA/RL en deux lignes. Ph. Grierson et M. Blackburn remarquent que les émissions avérées de Charles le Gros empereur ne concernent que des ateliers situés en Lotharingie, ce qui les incite à attribuer les pièces de cités méridionales, parmi lesquelles celles de Toulouse, à l'extrême fin du règne de Charles le Chauve, empereur de 875 à 877<sup>52</sup>. Mais si cette proposition est recevable, il est aussi envisageable que la frappe de ces pièces ait été reprise après la mort de Charles le Chauve. Les monnaies émises sous Charles le Chauve seraient ainsi indiscernables de celles datant du règne de Charles le Gros<sup>53</sup>.

La découverte récente d'une petite bourse carolingienne sur la commune de La Couvertoirade (Aveyron) évoquée par S. Coupland<sup>54</sup> pourrait néanmoins apporter un argument majeur dans l'attribution de ces deniers à Charles le Gros. Le dépôt retrouvé se composerait de huit deniers et deux oboles au nom d'un empereur Charles avec au centre les lettres CA/RL, de même type que l'exemplaire conservé au musée Paul Dupuy, auxquels s'associe un denier d'Eudes. Les onze monnaies recueillies proviennent toutes de l'atelier de Toulouse. Compte tenu de la date d'abandon que S. Coupland situe vers 890, ou que l'on peut plus largement étendre à la décennie du règne d'Eudes, l'ensemble qui s'apparente à un petit trésor de circulation justifie alors pleinement d'identifier ces dix monnaies au revers CA/RL en deux lignes comme appartenant à Charles le Gros plutôt qu'à Charles le Chauve. Face au monnayage de ce dernier, qui n'a pas dérogé à l'usage du monogramme carolin dans les coins qu'il fit graver à

49. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 68, n° 26979 (deux deniers).

50. G. PIERFITTE, « *Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales...* », pl. 1, 15, actuel cat. 58.

51. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 70, cat. 318 (denier, 1,22 g) et 319 (denier, 1,75 g), actuels cat. 58 et 59. Ces deniers ont une masse de 1,23 g et 1,77 g. Cette différence dans les masses n'est pas suffisante pour faire douter qu'il s'agisse des mêmes exemplaires.

52. *Medieval European Coinage*, p. 235.

53. F. Poey d'Avant proposait déjà de les attribuer à Charles le Gros mais manquait d'arguments pour défendre cette hypothèse : F. POEY D'AVANT, *Les monnaies féodales de France*, vol. 2., Paris, 1858-1862, p. 240, n° 3644, pl. LXXIX, n° 9.

54. S. COUPLAND, « *A Checklist of Carolingian Coin Hoards...* », p. 220, n° 187, p. 236, note 101 et p. 250.

Toulouse, le changement iconographique inspiré des deniers et oboles frappés par Louis II ou Louis III dans ce même atelier trouverait une réponse cohérente dans les nouvelles émissions adoptées par Charles le Gros. Ces monnaies se différencient aussi par leur style moins soigné, notamment dans la graphie des lettres qui sont plus empâtées et moins bien calibrées. Les conditions de cette trouvaille nous sont encore inconnues et l'on ne peut que souhaiter son officialisation dans les mois à venir<sup>55</sup> (fig. 12).

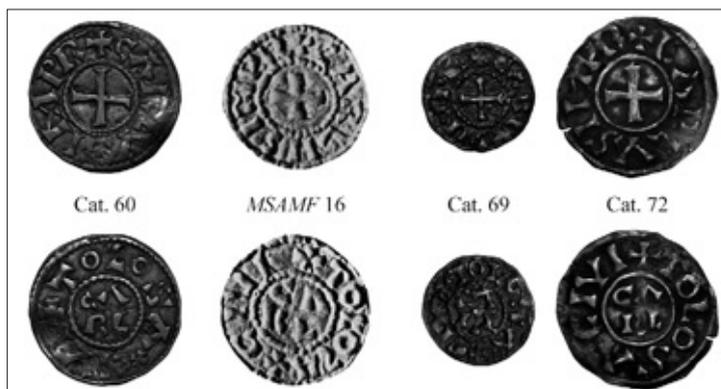


FIG. 12. DENIERS DE CHARLES LE GROS.

Illustrations dans M.S.A.M.F. 1942, pl. 1, 16 ; M.P.D., cat. 60, 69 et 72.

Si le médaillier actuel conserve bien deux deniers et une obole (cat. 60, 69 et 72) de ce type qui sont consignés dans les cahiers d'entrées<sup>56</sup>, G. Pierfitte précisait dans son article publié dans les *Mémoires* de la Société qu'il possédait trois deniers mais dont un seul apparaît illustré<sup>57</sup>. Aucun des deux exemplaires du musée Paul Dupuy ne correspond à cette illustration. Un faux moderne (cat. 69) figure dans le médaillier actuel. Son titre d'argent, supérieur à 80 %, n'est pas un critère décisif puisqu'il n'est ni trop faible, ni anormalement élevé pour indiquer une émission frauduleuse récente. En revanche, le style de la gravure et la cassure du flan sont caractéristiques des fabrications de Louis Farigault, faussaire du début du XX<sup>e</sup> siècle spécialisé dans les monnaies françaises médiévales. L'obole (cat. 69) est quant à elle une imitation mais d'époque carolingienne. Elle présente un titre d'argent relativement faible (50,4 %) et un aspect fruste qui suggèrent une émission ancienne frauduleuse. Ces trois monnaies de Charles le Gros ont été exposées en 1963<sup>58</sup>. Rien ne permet d'affirmer que le faux moderne s'est substitué à un autre exemplaire car G. Pierfitte en disposait peut-être déjà anciennement. Néanmoins, l'arrivée conjointe de ces trois pièces dans la collection laisse supposer qu'elles pouvaient en remplacer trois autres...

### Eudes, 887-898 (1 denier, 2 oboles)

Les deniers et oboles frappés à Toulouse au nom du roi Eudes, premier souverain non carolingien du IX<sup>e</sup> siècle, sont plus faciles à attribuer que ceux de ses prédécesseurs pour lesquels la similitude dans les types et la prédominance des noms de Charles et de Louis compliquent grandement l'identification des différentes émissions. Son monnayage s'inspire de la typologie des frappes antérieures : au droit, sa titulature royale est inscrite en cercle autour d'une croix sous la forme +ODDOREXFRC, avec de nombreuses variantes. Au revers,

55. Même si l'ensemble a pu être déjà dispersé et livré au marché numismatique... L'exemplaire n° 39, pl. 28 de l'article de S. Coupland a été vu sur le site INumis, vente 05, 21 mars 2008, cat. 418 (1,23 g).

56. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 68, n° 26980 (denier), 26981 (denier) et 26982 (obole).

57. G. PIERFITTE, « *Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales...* », pl. 1, 16.

58. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 70, cat. 320 (denier, 1,68 g), 321 (denier, 1,53 g) et 322 (obole, 0,49 g). L'obole a une masse actuelle de 0,51 g. Cette différence n'est pas suffisante pour mettre en doute qu'il ne s'agisse pas du même exemplaire.

les inscriptions centrales en deux lignes de ses prédécesseurs, LV/DO pour Louis et CA/RL pour Charles, sont pérennisées sous la forme OD/DO, qui va progressivement aboutir, par simplification, à quatre annelets disposés sur deux lignes, tandis que le nom de la cité qui l'entoure, +TOLOSACIVI, reste inchangé.

Le plus important trésor de monnaies toulousaines au nom du roi Eudes, constitué exclusivement d'environ 300 de ces deniers, a été mis au jour au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)<sup>59</sup>. L'étude qui en avait alors été faite avant sa dispersion est toutefois insuffisante au regard des critères numismatiques modernes. On trouve également des deniers de Toulouse au nom d'Eudes dans des trésors dont l'enfouissement est daté des premières années du X<sup>e</sup> siècle, tel celui de Cuerdale en Angleterre<sup>60</sup>. À ces deux ensembles, s'ajoute la petite bourse précédemment évoquée trouvée à la Couvertoirade (Aveyron). Les découvertes isolées de deniers et d'oboles dans le Sud-Ouest de la France comptent parmi les plus fréquentes des monnayages appartenant à la période carolingienne. Trois monnaies du musée Paul Dupuy appartiennent au règne d'Eudes : le denier cat. 61 et les oboles cat. 62 et 63, cette dernière étant fragmentaire (fig. 13).



FIG. 13. DENIER ET OBOLES D'EUDES.  
Illustrations dans M.S.A.M.F. 1942, pl. 1, 17 ; M.P.D., cat. 61, 62 et 63.

Le médaillier actuel conserve un denier et deux oboles d'Eudes de France dont l'acquisition est consignée dans les cahiers d'entrées<sup>62</sup>. La mention R. 1046 apparaît en marge en face du denier et renvoie au catalogue d'Ernest Roschach publié en 1864<sup>63</sup>. S'agit-il d'une mention qui figurait déjà sur les registres anciens ou celle-ci fut-elle simplement ajoutée comme référence, rien ne permet de l'affirmer. Reste que la collection Pierfitte comptait en 1942 cinq deniers et trois oboles d'Eudes. L'un de ces deniers est illustré dans l'article des *Mémoires* de la Société<sup>64</sup> mais ne figure pas dans le médaillier actuel. Les masses confirment que ce sont les exemplaires 68 et 69 qui ont été présentés au public lors de l'exposition de 1963<sup>65</sup>. Face à l'indigence des données dont nous disposons pour ces quelques monnaies, rien ne permet d'affirmer, mais aussi d'infirmer, que le denier et les deux oboles du musée Paul Dupuy appartenaient bien à la collection Pierfitte.

59. Peu ou prou d'informations sur cet autre rare trésor d'époque carolingienne découvert dans la région toulousaine dont la date exacte et les conditions de découvertes nous sont inconnues. Voir J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux...*, p. 44, n° 73 et S. COUPLAND, « *A Checklist of Carolingian Coin Hoards...* », p. 255. Ce dernier auteur ne le retient pas parmi les trésors carolingiens, considérant qu'il s'agit de monnaies immobilisées au nom d'Eudes émises après son règne.

60. S. COUPLAND, « *A Checklist of Carolingian Coin Hoards...* », p. 220, n° 218 et de nombreuses références bibliographiques p. 247.

61. Voir M. FEUGÈRE et M. BOMPAIRE, « Deux trouvailles de monnaies carolingiennes (d'Arles et de Toulouse) dans l'Hérault », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 2007, p. 180-181 ; V. GENEVIÈVE, « À propos d'une obole d'Eudes (887-898) frappée à Toulouse », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 2009, p. 27-29 ; L. GRIMBERT, « Puylaurens-la Plaine (Tarn). Un enclos gaulois du second Âge du Fer et un cimetière du haut Moyen Âge », dans *Rapport Final d'Opération*, 3 vol., Inrap, 2008, p. 187 (Étude : V. Geneviève, vol. 1). Un denier fourré trouvé à Monflanquin (Lot-et-Garonne) et deux oboles provenant de Fenouillet (Pyrénées-Orientales) trouvées en fouille programmée sont à relever parmi les découvertes régionales non publiées.

62. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 68, n° 26983 (un denier) et 26984 (deux oboles).

63. Cette référence est évoquée au début de cet article : E. ROSCHACH, « *Musées de Toulouse. Antiquités, musée des Augustins...* », p. 365 : n° 1046, Eudes, roi de France (887-897), un denier et une obole.

64. G. PIERFITTE, « *Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales...* », pl. 1, 17.

65. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 70, cat. 323 (denier, 1,68 g) et 324 (obole, 0,78 g), actuels cat. 61 et 62. Il n'y a qu'une différence d'un centième de grammes entre le denier pesé en 1963 et le cat. 61 actuel. Cette différence n'est pas suffisante pour mettre en doute qu'il ne s'agisse pas du même exemplaire. Le moins bel aspect de la seconde obole (cat. 63) a pu justifier le choix de la première pour cette exposition, si l'on considère bien sûr que celle-ci faisait déjà partie du médaillier.

### Les immobilisations aux noms de Charles le Simple (898-929) et d'Hugues (4 deniers)

Les monnaies carolingiennes toulousaines les plus tardives du musée Paul Dupuy sont au nom d'un roi Charles, identifié comme étant Charles le Simple (898-929). Comme pour les types précédents, la titulature royale +CARLVSREX se développe au droit autour d'une croix et s'associe au revers +TOLOSACIVI entourant les lettres V/GO en deux lignes. Incontestablement, ces lettres au cœur du revers évoquent le nom d'Hugues, évêque de Toulouse entre 928 et 973<sup>66</sup>, mais deux remarques s'imposent. D'une part, l'organisation des lettres, certainement inspirée de celle des revers attribués à Louis II / Louis III, Charles le Gros et Eudes, diffère quelque peu : la lecture en deux lignes s'effectuait de gauche à droite sur ces premières monnaies, alors que sur ce dernier type, la seconde ligne se lirait de droite à gauche. D'autre part, si le nom de Hugues apparaît pour la première fois dans une lettre adressée au pape Jean X (914-928), antérieurement au mois de juillet 928, aucun élément ne permet de préciser à quelle date débute son épiscopat et force est de s'en tenir à ce seul indice chronologique<sup>67</sup>. Si ce monnayage associe bien le nom de l'évêque Hugues de Toulouse à celui du roi Charles le Simple, il se situerait donc dans ses toutes dernières années de règne (fig. 14).

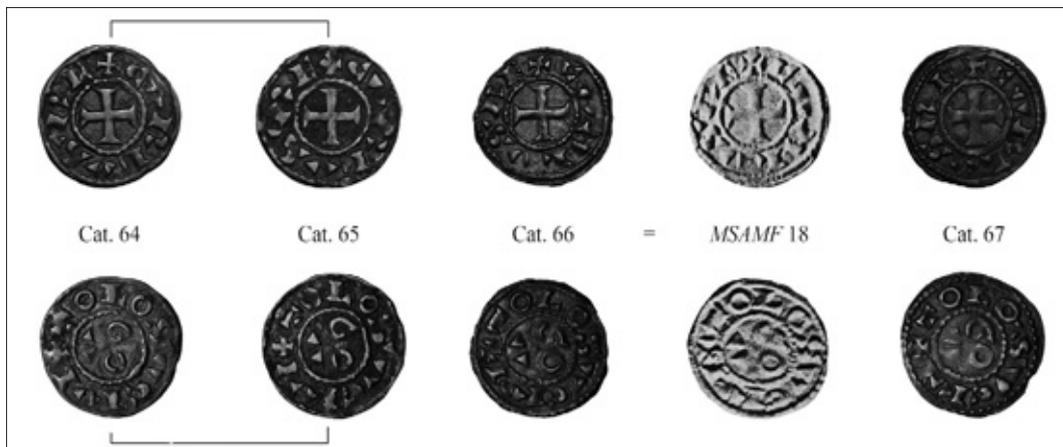


FIG. 14. DENIERS DE CHARLES LE SIMPLE ET D'HUGUES.  
Illustrations dans M.S.A.M.F. 1942, pl. 1, 18 ; M.P.D., cat. 64, 65, 66 et 67.

Quatre de ces deniers attribués à Charles le Simple (cat. 64-67) sont bien enregistrés dans les cahiers d'entrées<sup>68</sup> du musée Paul Dupuy et conservés dans son médaillier. Ce chiffre est identique à celui proposé par G. Pierfitte dans son article des *Mémoires* de la Société dans lequel un unique exemplaire est illustré. Deux d'entre eux ont aussi été exposés en 1963<sup>70</sup> et tout laisse penser que les quatre exemplaires actuels proviennent bien de la collection Pierfitte. À noter que deux de ces deniers (cat. 64 et 65) sont issus des mêmes coins de droit et de revers.

66. Tout en adoptant cette attribution à Charles le Simple, F. Poey d'Avant interprétait les lettres VGO du revers comme une dégénérescence du « monogramme » d'Eudes : F. POEY D'AVANT, *Les monnaies féodales de France*, vol. 2, Paris, 1858-1862, p. 240, n° 3656, pl. LXXIX, n° 14.

67. Sur la chronologie des évêques de Toulouse, voir P. CABAU, « Chronologie des évêques de Toulouse, X<sup>e</sup> siècle », dans *M.S.A.M.F.*, L, 1990, p. 85-99, pour Hugues, p. 89 ; P. CABAU, « Les évêques de Toulouse (III<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) et les lieux de leur sépulture », dans *M.S.A.M.F.*, LIX, 1999, p. 123-162, pour Hugues, p. 143.

68. Registre 10, Inv. 25348-27743, p. 68, n° 26985 (quatre deniers).

69. G. PIERFITTE, « *Monnaies toulousaines, carolingiennes et comtales...* », pl. 1, 18, actuel cat. 66.

70. COLLECTIF, « *Monnaies du Haut-Languedoc...* », p. 70, cat. 325 (denier, 1,36 g) et 326 (denier, 1,25 g). Si le premier exemplaire est bien l'actuel cat. 67, d'une masse identique, deux autres deniers sont pesés à 1,27 g (cat. 65 et 66). Rien ne permet de déterminer laquelle de ces deux monnaies était présentée à l'occasion de cette exposition.

## Les analyses de composition : introduction<sup>71</sup>

L'étude archivistique et numismatique portant sur les monnaies du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy s'est accompagnée d'une campagne d'analyses élémentaires. La composition de chacun des exemplaires de cette collection a été déterminée par une méthode non destructive particulièrement adaptée aux monnayages d'argent appelée LA-ICP-MS<sup>72</sup>. Grâce à une approche en profils de concentration, il est possible de s'affranchir de la couche de surface corrodée qui recouvre fréquemment les alliages monétaires, afin de connaître la composition telle qu'elle a été travaillée par le métallurgiste ancien. Cette méthode rapide permet en outre de doser un grand nombre d'éléments-traces, dont la connaissance peut être déterminante pour préciser l'origine du métal constituant les alliages monétaires. La combinaison du dosage du titre de métal précieux et des teneurs en éléments-traces caractéristiques permet de mieux comprendre les politiques monétaires et les conditions de frappe et de circulation des métaux précieux et donc des hommes qui les utilisaient.

Les résultats complets des analyses sont présentés dans un tableau récapitulatif en fin d'article. L'interprétation qui leur est donnée ici concerne l'ensemble des monnaies du médaillier, considérées par ordre chronologique de date d'émission, pour le titre d'argent puis pour les teneurs en éléments-traces caractéristiques. Les résultats obtenus pour les monnaies du musée Paul Dupuy ont été comparés à ceux acquis ces dernières années pour les pièces carolingiennes au nom de Toulouse d'autres collections, principalement du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France.

## L'interprétation des résultats d'analyse : le titre d'argent

Les teneurs en argent déterminées par LA-ICP-MS sont représentées sur la figure 15, par ordre chronologique de souverain et de période d'émission. Les monnaies de Louis le Pieux au temple, bien qu'elles ne soient pas issues de l'atelier de Toulouse, ont été représentées afin d'évaluer l'évolution générale pour l'ensemble du royaume. Le denier de Melle (cat. 57) a été écarté, puisqu'il s'agit d'un seul point et d'une pièce de période d'émission très incertaine (fig. 15).

Les six deniers de Charlemagne du musée Paul Dupuy présentent des titres d'argent élevés et assez proches, compris entre 91,9 % et 96,2 %. Les trois exemplaires au revers +TOLVSA (cat. 1, 2 et 3) sont les plus purs, avec des titres respectifs de 95,1 %, 95,6 % et 96,2 %. Les trois autres sont très légèrement moins riches en argent, avec des concentrations de 94,1 % (cat. 4, revers TOLOSA), 93,0 % (cat. 5, revers TOLOAS) et 91,9 % (cat. 6, revers TOLOSV). Cette différenciation doit probablement être considérée comme artificielle : premièrement, le nombre d'échantillons considérés est restreint et l'écart entre le titre des pièces des deux groupes typologiques est faible ; deuxièmement, les analyses antérieures réalisées à l'aide de la même méthode sur les deniers du Cabinet des Médailles de la BnF (Prou 801, 802 et 803), tous trois à la légende +TOLVSA au revers, ne confirment pas cette légère tendance<sup>73</sup> (respectivement 92,6 %, 92,9 % et 89,5 %). Ce qui ressort donc de ces analyses concernant les pièces du musée Paul Dupuy et de la BnF est que les monnaies de Charlemagne au monogramme carolin sont d'un titre d'argent élevé et standardisé à Toulouse, quelle que soit la variété de légende au revers.

Le denier de la première période d'émission de Louis le Pieux (cat. 7), au buste stylisé au droit, est d'un titre de métal fin de 92,5 %. Cette valeur est équivalente à celles mesurées pour les pièces de Charlemagne évoquées dans le paragraphe précédent. Les analyses des monnaies toulousaines similaires de la BnF, non publiées à ce jour,

71. Toutes les analyses qui suivent ont été réalisées par G. Sarah, Centre Ernest Babelon, CNRS, Orléans.

72. G. SARAH, B. GRATUZE et J.-N. BARRANDON, « Application of Laser Ablation Inductively Coupled Plasma Mass Spectrometry (LA-ICP-MS) for the Investigation of Ancient Silver Coins », *Journal of Analytical Atomic Spectrometry* 22 (9), 2007, p. 1163-1167.

73. G. SARAH, « Charlemagne, Charles the Bald ... », p. 282-283 pour les analyses complètes.

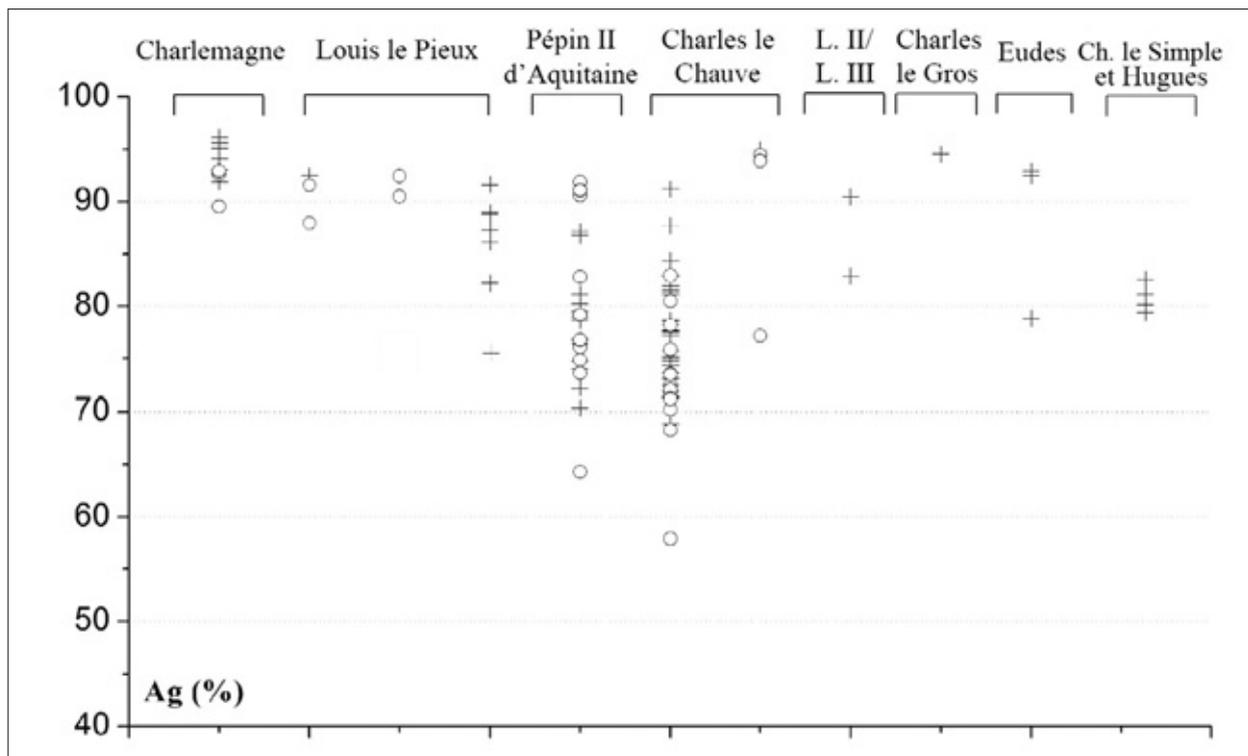


FIG. 15. REPRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION DU TITRE D'ARGENT DES MONNAIES PAR PÉRIODE D'ÉMISSION.  
Les croix représentent les monnaies du musée Paul Dupuy, les cercles les exemplaires de comparaison toulousains.

concernent le denier Prou 803 et l'obole Prou 804. Le titre de la première est très proche de celle du musée Paul Dupuy, à 91,6 % d'argent. On observe un léger écart de pureté entre ces deux deniers et l'obole de la BnF, dont la teneur en argent est de 87,9 %. Cette même observation a été faite pour des oboles de Louis le Pieux au buste d'autres ateliers que celui de Toulouse, en comparaison avec les deniers de même type, sans que cela soit une règle néanmoins. Il est généralement admis qu'un titre légèrement plus faible pour les monnaies de petite dénomination s'explique par le souci de l'atelier monétaire de dégager un bénéfice pour ces pièces de moindre valeur, mais dont la fabrication nécessite le même nombre d'opérations que celles de plus grand pouvoir libératoire. D'autres analyses seraient nécessaires pour confirmer cette tendance entre deniers et oboles de Toulouse au buste de Louis le Pieux et identifier l'ensemble des ateliers concernés, mais la rareté des pièces de ce type limite fortement cette possibilité.

Le denier de Louis le Pieux à la légende en cercle au revers (cat. 14) est nettement moins riche en argent que ceux antérieurs du même souverain et de Charlemagne : il ne contient en effet que 75,6 % de métal précieux. Cette valeur est sensiblement inférieure aux titres déterminés pour les deux deniers toulousains de Louis le Pieux à la BnF qui ne portent pas de buste au droit, que la légende du revers soit en cercle comme sur le denier du musée Paul Dupuy (Prou 805 à 90,5 % d'argent) ou en trois lignes (Prou 806 à 92,4 %). D'une manière générale, les monnaies de Charlemagne postérieures à la réforme de 793/794 et celles des deux premiers types monétaires de Louis le Pieux sont très riches en argent, à plus de 90 % de titre moyen, et les valeurs sont très resserrées autour de cette moyenne. Quelques valeurs discordantes ont été mesurées pour des pièces de la deuxième période d'émission de Louis le Pieux, sans qu'il soit possible d'établir un lien entre la localisation du lieu d'émission et cette observation. Le denier cat. 14 du musée Paul Dupuy pourrait donc être une de ces rares pièces de titre sensiblement plus faible, mais qui restent constituées majoritairement d'argent. Une autre solution pourrait être d'envisager la frappe des monnaies à la légende en cercle au revers plus tard dans le règne de Louis le Pieux, concomitamment à celle des deniers au temple sans nom de lieu pour d'autres ateliers, durant une période marquée par un fléchissement net du titre d'argent des monnaies. Cette hypothèse est appuyée par le fait que tous les deniers toulousains présents dans les deux trésors composés quasi-exclusivement de monnaies du deuxième type de Louis le Pieux présentent une légende

tri-linéaire au revers<sup>74</sup>. On ne connaît en revanche celles au type de revers circulaire que d'après le trésor d'Auzeville, dont tout porte à croire que les monnaies qu'il contenait de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve ont été frappées à très peu de temps d'intervalle, durant les années 840. Il est de plus probable que l'exemplaire du musée Paul Dupuy de cette variété soit celui du trésor d'Auzeville. Il paraît donc légitime de proposer une datation dans les années 830 plutôt qu'autour de 820 pour les monnaies toulousaines de Louis le Pieux à la légende +TOLVSACIVI en cercle au revers. C'est ce qui nous a incités à le représenter parmi les émissions des années 822/3-840 de ce souverain sur la figure 15. Cette possibilité avait d'ailleurs déjà été évoquée par S. Coupland<sup>75</sup>. Le titre d'argent élevé du denier de la BnF Prou 805, lui aussi à la légende en cercle au revers, pourrait nuancer cette possibilité. Mais on pourrait alors envisager une frappe des deniers de cette variété à Toulouse durant une vingtaine d'années, de 820 environ à 840. L'exemplaire de la BnF pourrait être un des plus anciens, et celui du musée Paul Dupuy un des plus tardifs. La variabilité croissante caractérise d'ailleurs cette période 822/3-840.

Les monnaies de la troisième période d'émission de Louis le Pieux, au temple et à la légende chrétienne au revers, qui ne sont pas toulousaines, représentent le type principal des années 822/3-840. Les titres d'argent des six pièces conservées au musée Paul Dupuy (cat. 8 à 13) sont entre 82,2 % et 91,6 % d'argent. On peut observer que ces deux valeurs extrêmes sont celles qui correspondent aux deux deniers attribués à Venise (cat. 8 et 10) issus de la même paire de coins. Les titres mesurés sont plus rapprochés pour les trois pièces que les connaissances actuelles ne nous permettent pas de rattacher à un lieu d'émission (cat. 11 à 13), entre 87 et 89 %. La moyenne du titre de ces six deniers est de 87,5 %.

Les analyses pratiquées jusqu'à maintenant sur des monnaies au temple de Louis le Pieux suggèrent une baisse sensible du titre moyen en comparaison avec les types précédents. Si des teneurs supérieures à 90 % sont toujours mesurées, il semble que ces pièces, pour la plus grande partie d'entre elles, contiennent entre 70 et 90 % d'argent seulement. Il n'a pour le moment pas été entrepris d'étude de grande ampleur qui tienne compte des particularités typologiques des pièces susceptibles de les associer à un lieu d'émission, et qui soit couplée à une importante campagne d'analyses. Les compositions des six deniers au temple de Louis le Pieux du musée Paul Dupuy confirment la baisse générale du titre moyen des pièces et nous apportent l'indication précieuse que des deniers frappés des mêmes coins, et donc dans un intervalle de temps restreint, peuvent présenter un écart de pureté de l'ordre de 10 %.

Comme dans la partie numismatique de cette étude, l'analyse de la composition chimique des monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve antérieures à l'édit de Pîtres de 864, dont l'origine est supposée commune, peut être traitée conjointement. Les valeurs de titre moyen calculées pour les pièces de ces deux souverains conservées au musée Paul Dupuy sont très proches : 78,3 % pour celles de Pépin II d'Aquitaine, et 77,3 % pour celles de Charles le Chauve. Pour les deux règnes, les bornes minimale et maximale sont de 55 % et 95 % d'argent environ, mais la plupart des valeurs se situent dans un intervalle plus restreint compris entre 70 et 85 %. La comparaison de la teneur moyenne pour ces deux souverains avec les périodes d'émission précédentes révèle une baisse sensible du standard de titre d'argent à partir de 840 à Toulouse, quelle que soit l'autorité émettrice. L'augmentation très marquée de la variabilité des valeurs révèle un contrôle moindre du titre d'argent qui pourrait être le reflet des troubles dans le royaume d'Aquitaine et, plus particulièrement à Toulouse, des prises de contrôle alternatives de Pépin et de Charles. Mais plus généralement, les analyses ont montré que la baisse du titre pendant la première période d'émission de Charles le Chauve (840-864) concerne aussi bien le sud de la Loire que le reste du royaume de Francie occidentale, et même au-delà le royaume voisin de Lothaire. L'insécurité liée aux raids vikings, particulièrement fréquents durant ces décennies d'affaiblissement du pouvoir royal, pourrait expliquer cette évolution de la politique monétaire carolingienne.

Les teneurs en argent des monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve ont également été examinées en corrélation avec les liaisons de coins qui existent entre certaines d'entre elles. Pour Pépin II, les deux deniers issus de la même paire de coins sont d'un titre d'argent proche (76,5 % pour cat. 17 et 74,0 % pour cat. 18).

74. Il s'agit de ceux d'Apremont et de Belvézet. Voir J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux...*, p. 27-28, n° 17 et p. 35, n° 40. Leur interprétation la plus récente est proposée dans S. COUPLAND, « *Money and Coinage...* », p. 29-35.

75. S. COUPLAND, « *The Early Coinage of Charles the Bald...* », p. 141.

Des écarts plus importants sont observés entre les valeurs déterminées pour les deux pièces liées par leurs coins de revers (cat. 20 : 74,7 % et cat. 22 : 79,0 %), et plus encore pour deux pièces de même droit (cat. 25 : 87,2 % et cat. 26 : 78,7 %). Pour les monnaies de Charles le Chauve issues de la même paire de coins, des observations différentes ressortent des différents groupes identifiés. Le titre des trois deniers cat. 50, 51 et 52 est très proche, avec des valeurs respectives de 73,4 %, 74,8 % et 74,4 %. Des teneurs en argent équivalentes sont également observées pour les groupes de monnaies liées par leurs deux coins constitués d'une part de cat. 32 et 33 (81,5 % et 78,6 %) et d'autre part de cat. 42 et 47 (77,3 % et 74,4 %). En revanche, une valeur discordante apparaît au sein du groupe des trois pièces frappées des deux mêmes coins (cat. 43, 45 et 48), avec des titres respectifs de 72,0 %, 84,4 % et 82,9 %, soit deux pièces d'une pureté équivalente et une troisième dont la teneur en métal précieux leur est inférieure de plus de 10 %. Les conclusions qui ressortent de cette étude du titre en corrélation avec les liaisons de coins des monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve peuvent être résumées comme suit : bien que des regroupements soient observés entre certaines pièces frappées avec les mêmes matrices, des écarts significatifs existent également ; les analyses et la caractérisation semblent mettre en évidence la frappe de monnaies de composition variable à peu de temps d'intervalle, parfois avec les mêmes coins. L'élargissement du *corpus* à d'autres exemplaires que ceux du musée Paul Dupuy, à l'occasion de la reprise de l'étude du trésor d'Auzeville, permettra de prendre en compte un nombre d'exemplaires représentatif et de considérer de plus nombreuses liaisons de coins. Nous aurons ainsi la possibilité de vérifier ces premières tendances.

La deuxième partie du règne de Charles le Chauve, entre 864 et 877 d'un point de vue monétaire, est marquée, à Toulouse comme dans les autres ateliers du royaume, par une reprise en main du contrôle royal sur la frappe. Le titre d'argent de 94,9 % déterminé pour le denier daté de cette période d'émission (cat. 56) met en évidence cette nette augmentation de la pureté des alliages monétaires. Les exemplaires toulousains frappés durant les mêmes années qui ont été analysés par le passé sont eux aussi d'un titre très élevé et très proche de celui du denier cat. 56 (BnF 817a à 94,5 % et BnF 817b à 93,9 %<sup>76</sup>). La moyenne pour ces trois pièces est de 94,3 %, largement supérieure à celles déterminées pour les émissions antérieures de Charles le Chauve (78,3 %) et de Pépin II d'Aquitaine (77,3 %). Les monnaies toulousaines au monogramme carolin frappées sous Charles le Chauve après l'édit de Pîtres sont donc aussi pures que celles à légende GRATIAD-IREX, le plus commun pour cette période mais frappé exclusivement au nord de la Loire<sup>77</sup>. La fin du règne de Charles le Chauve marque ainsi le retour à un standard de pureté d'argent des émissions monétaires aussi élevé que durant la seconde partie du règne de Charlemagne et le début du règne de Louis le Pieux, périodes d'apogée de la qualité de la frappe monétaire et du dynamisme dans la circulation des pièces.

Le denier cat. 57 est celui de Melle au monogramme carolin et de période d'émission incertaine. Comme la très grande majorité des pièces de ce type, cet exemplaire est très riche en argent (96,1 %)<sup>78</sup>. Une telle valeur permet vraisemblablement d'écarter la possibilité d'une frappe durant les années 840-864 du règne de Charles le Chauve, au cours desquelles la pureté des alliages monétaires n'était pas aussi élevée. Reste que cette valeur est cohérente avec les autres périodes d'émission possibles, entre 793/4 et 812 sous Charlemagne, entre 864 et 877 sous Charles le Chauve, et au-delà de ce règne jusqu'à celui de Charles le Simple au début du X<sup>e</sup> siècle.

Les deux monnaies toulousaines au nom d'un roi Louis (cat. 58 et 59) contiennent respectivement 90,4 % et 82,9 % d'argent. Il n'existe pas d'analyse antérieure de pièce au nom de Toulouse et attribuée à Louis II ou à Louis III qui pourrait être comparée à ces deux résultats. Il est de ce fait très délicat de fonder des hypothèses sur la seule base de ces deux valeurs qui, si elles sont représentatives, suggéreraient un léger fléchissement du titre à la suite du règne de Charles le Chauve, sans toutefois qu'un niveau aussi faible que durant les années 840-864 soit atteint.

76. Voir G. SARAH, « *Charlemagne, Charles the Bald...* », ici p. 256-257 et les compositions détaillées p. 284-285.

77. Voir sur la circulation de ces pièces, D.M. METCALF, « A Sketch of the Currency in the Time of Charles the Bald », dans M.T. GIBSON et J.L. NELSON, « Charles the Bald: Court and Kingdom. Second revised edition », *Variatorum*, Oxford 1990, p. 65-97. Quelques résultats d'analyses sont proposés dans D.M. METCALF et J.P. NORTHOVER, « Carolingian and Viking Coins from the Cuerdale Hoard: an Interpretation and Comparison of their Metal Contents », dans *Numismatic Chronicle*, 148, 1988, p. 97-116 et p. 110-111 pour le détail des compositions; ils ont récemment été complétés dans G. SARAH, « Analyse et spéculation. Quelques deniers carolingiens reconsidérés », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 67, 1, 2012, p. 17-24.

78. G. SARAH, « *Charlemagne, Charles the Bald...* », ici p. 256-257 et les compositions détaillées p. 261-262.

De même, il est difficile de proposer une interprétation poussée de la seule valeur de titre de la monnaie impériale toulousaine au nom de Charles. Ce denier (cat. 60), qui pourrait être une émission de l'extrême fin du règne de Charles le Chauve ou de celui de Charles le Gros, contient 94,5 % d'argent. Cette valeur est équivalente à celles mesurées pour les pièces de la seconde partie du règne de Charles le Chauve, ce qui pourrait indiquer une frappe immédiatement consécutive par le même souverain. Mais ici encore, nous ne disposons pas de valeurs de comparaison qui permettraient de confirmer cette hypothèse, et il est tout aussi probable qu'il s'agisse d'une monnaie de Charles le Gros.

Le denier (cat. 61) et les deux oboles (cat. 62 et 63) d'Eudes contiennent respectivement 92,9 %, 92,5 % et 78,8 % d'argent soit une moyenne de 88,1 %. Les deux premières valeurs sont très proches, tandis que la troisième leur est inférieure de près de 15 %. Tout ce qui différencie cette obole (cat. 63) du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy est son état de conservation moins bon, avec des fragments manquants tandis que les deux autres pièces sont entières. L'écart nous a paru toutefois trop peu important, et le nombre de pièces trop peu représentatif, pour que cette obole soit considérée comme un faux d'époque. Dans ces conditions, faut-il considérer que l'ensemble des trois titres d'argent déterminés est représentatif ou que la valeur discordante dans ce *corpus* restreint doit être exclue ? Sommes-nous en présence d'une situation identique à celle exposée pour les monnaies au buste de Louis le Pieux, pour lesquelles l'obole est sensiblement moins pure que les deniers ? L'analyse d'un denier toulousain d'Eudes publiée antérieurement par D. M. Metcalf et J. P. Northover<sup>79</sup> révèle un titre assez élevé (87,4 %) et cohérent avec la moyenne de nos propres résultats. Des analyses plus nombreuses seraient nécessaires pour mieux cerner la composition chimique des émissions monétaires toulousaines au nom de ce roi.

Les quatre dernières monnaies à considérer du point de vue de leur titre d'argent sont celles au nom du roi Charles le Simple sur une face et de l'évêque Hugues sur l'autre. Les teneurs déterminées pour ces deniers (cat. 64 à 67) sont très rapprochées les unes des autres, autour de 80 % (respectivement 82,6 %, 79,4 %, 81,2 % et 80,2 %). La moyenne de ces quatre valeurs est de 80,9 %. Tous les résultats étant très proches, la comparaison du titre des deniers liés par leurs deux coins (cat. 64 et 65) n'est que de peu d'intérêt. Ces valeurs sont tout à fait comparables avec deux résultats portant sur des exemplaires de la BnF, dont les titres déterminés sont de 79,3 % et 81,5 %<sup>80</sup>. Bien qu'inférieure aux moyennes déterminées pour les périodes de frappe des monnaies les plus pures en argent de la période carolingienne, le titre moyen des pièces de Charles le Simple et de Hugues semble montrer que les émissions monétaires de la fin de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle à Toulouse sont d'un titre d'argent assez élevé. Il conviendrait toutefois de confirmer cette tendance par des analyses complémentaires.

## L'interprétation des résultats d'analyse : les éléments mineurs et traces

Le dosage d'un grand nombre d'éléments mineurs et traces par LA-ICP-MS est un avantage majeur pour les études de provenance des métaux précieux monnayés. Plusieurs d'entre eux peuvent s'avérer utiles afin de mettre en évidence des différences susceptibles d'être corrélées à des sources d'argent correspondantes. D'autres peuvent nous renseigner sur les procédés de fabrication de l'alliage monétaire.

Le plomb est le plus souvent, du moins pour les alliages monétaires de bon titre qui constituent la majorité des pièces carolingiennes du musée Paul Dupuy, l'élément le plus concentré après les deux constituants majeurs que sont l'argent et le cuivre. Cependant, les teneurs de cet élément ne peuvent que rarement être utilisées pour déterminer l'origine du minerai argentifère, puisqu'il s'agit la plupart du temps de galène, un sulfure de plomb, au sein duquel se trouvent des traces d'argent. Les procédés minéralurgiques et métallurgiques mis en œuvre impliquent

79. D. M. METCALF et J. P. NORTHOVER, « *Carolingian and Viking Coins...* », p. 110-111.

80. Respectivement pour les exemplaires BnF 1627 et BnF 1628. Il s'agit d'analyses par Activation protonique réalisées par Jean-Noël Barrandon en 2003, et publiées dans A. TEBOULBI et M. BOMPAIRE, « Les monnayages d'Alphonse de Poitiers. Etude par analyses élémentaires. Comparaison avec le monnayage antérieur de Toulouse », dans *Revue Numismatique*, 164, 2008, p. 65-127, ici p. 48 et p. 60-61.

dans de tels cas l'obtention de plomb métallique, duquel l'argent est extrait par coupellation. Il résulte de ce procédé une présence de plomb en quantité non négligeable dans l'argent lorsqu'il est monnayé, habituellement de l'ordre de 1 % dans les monnaies carolingiennes, sans qu'une explication historique puisse être déduite des variations de teneurs observées. Les autres éléments mineurs qui peuvent être habituellement présents à des niveaux significatifs dans les monnaies carolingiennes sont l'or, le zinc, l'étain et le bismuth. L'ordre de l'abondance de ces éléments peut varier selon les périodes d'émission, le titre de pureté et l'origine de l'argent qu'elles contiennent. Il peut arriver, en particulier pour les monnaies d'argent qui contiennent une fraction importante de cuivre, que l'élément mineur le plus abondant ne soit pas le plomb, mais le zinc ou l'étain. Le plus souvent, la présence en quantité importante d'un de ces deux éléments s'accompagne d'une hausse des concentrations en antimoine et en arsenic. On explique ces teneurs fortes en zinc ou étain par le mélange à l'argent non pas de cuivre pur mais de laiton ou de bronze.

Nous proposons ici des considérations générales concernant les teneurs en éléments mineurs et traces dans les monnaies du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy chronologiquement par période d'émission, avant de nous concentrer sur certains éléments caractéristiques susceptibles de faire progresser notre compréhension de l'approvisionnement en métal précieux de l'atelier monétaire de Toulouse.

Les monnaies les plus riches en argent sont, en règle générale, celles pour lesquelles les teneurs en éléments mineurs et traces sont globalement les moins élevées. C'est le cas des six pièces attribuées à Charlemagne (cat. 1 à 6), pour lesquelles le plomb est le troisième constituant après l'argent et le cuivre. Les teneurs sont très rapprochées, comprises entre 1 % et 1,2 %, ce qui pourrait indiquer l'utilisation d'une même chaîne opératoire métallurgique. En outre, on remarque que les teneurs des autres éléments mineurs et traces sont particulièrement faibles dans ces monnaies. Le plomb est également l'élément mineur le plus abondant pour le denier au buste de Louis le Pieux (cat. 7), mais sa teneur de 2174 ppm est nettement moindre que dans les deniers de Charlemagne. La pièce de ce même souverain à la légende en cercle au revers (cat. 14), et pour laquelle un titre plus faible a été relevé, contient quant à elle environ 1 % de plomb. Elle présente de plus une quantité importante de zinc (17118 ppm). Comme cela est fréquent pour les alliages monétaires carolingiens dont la teneur en cuivre dépasse 20 %, la teneur en zinc suggère l'ajout à l'argent de laiton et non de cuivre pur. Chronologiquement, cette pièce serait donc à rapprocher non pas des premières émissions de Louis le Pieux, mais plutôt de celles de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve que l'on retrouve dans le trésor d'Auzeville. Cette observation appuie dans le sens d'une attribution des monnaies toulousaines de Louis le Pieux à la légende au revers en cercle non pas aux années 818-822/3 qui leur sont habituellement assignées, mais plutôt à la période suivante durant laquelle la frappe des monnaies au temple et à la légende chrétienne est la règle. Cette hypothèse devra être confirmée par des analyses complémentaires.

Les six deniers de Louis le Pieux au temple et à la légende chrétienne (cat. 8 à 13) contiennent principalement du plomb en dehors de l'argent et du cuivre. Les teneurs pour cet élément, comme pour la plupart des autres, sont comparables pour l'ensemble de ces pièces : 1 % de plomb environ, plusieurs milliers de ppm d'or et quelques centaines de ppm de bismuth. Des écarts plus importants sont observés pour le zinc et l'étain. Si les concentrations pour ces deux éléments sont de l'ordre de quelques milliers de ppm pour la plupart des monnaies, on peut observer parfois des teneurs nettement moindres, en particulier pour le cat. 11, qui est pourtant le denier de titre le plus bas et pour lequel une quantité d'impuretés plus importante pouvait être pressentie. Les deux deniers vénitiens liés par leurs deux coins (cat. 8 et 10), et pour lesquels une différence significative dans le titre d'argent a été observée, présentent des teneurs du même ordre de grandeur en plomb, or, bismuth et antimoine, mais se différencient au regard des concentrations en zinc, étain, nickel et arsenic.

Les monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de la première période d'émission de Charles le Chauve présentent des niveaux d'impuretés élevés, principalement le zinc. Les concentrations en arsenic et en antimoine sont, en règle générale, elles aussi nettement plus élevées que dans les alliages monétaires plus purs des décennies précédentes. Les niveaux de plomb paraissent légèrement plus bas. Cela s'explique par la plus grande proportion de cuivre dans ces monnaies, ce qui fait baisser artificiellement les teneurs en plomb, élément lié à la métallurgie de l'argent.

Les observations pour les monnaies plus tardives reposent sur un nombre d'exemplaires restreint et doivent être tout au plus considérées comme indicatives. Le denier attribué à la deuxième période d'émission de Charles le

Chauve (cat. 56), qui se distingue des précédents du fait de son titre élevé d'argent, contient moins de plomb et moins des autres éléments-traces en règle générale, à l'exception notable de l'or. Les deux monnaies attribuables à Louis II ou Louis III (cat. 58 et 59) présentent des différences marquées dans leurs teneurs pour de nombreux éléments mineurs et traces. Cela semble cohérent avec l'écart significatif observé entre le titre de ces deux pièces. La monnaie impériale au nom de Charles que nous attribuons à Charles le Gros (cat. 60) est très similaire, du point de vue de sa composition élémentaire, à celle de la seconde partie du règne de Charles le Chauve (cat. 56) : l'or est l'élément mineur le plus abondant, avant le plomb ; les concentrations des autres éléments, en particulier l'étain et le zinc, sont particulièrement basses. Il a été observé précédemment pour les trois monnaies d'Eudes des titres cohérents pour un denier et une obole (cat. 61 et 62), tandis que la dernière obole (cat. 63) est légèrement moins pure. Cela n'est que partiellement confirmé par l'examen des teneurs en éléments mineurs et traces : si les deux premières sont similaires et se différencient de la troisième concernant le plomb et l'or, aucune corrélation n'est visible pour le zinc et l'étain. Enfin, les quatre deniers les plus tardifs (cat. 64 à 67), aux noms de Charles le Simple et de l'évêque Hugues, dont les titres d'argent sont très rapprochés, sont très similaires dans leurs teneurs en plomb et en or, tandis que des écarts peuvent apparaître pour d'autres éléments.

Le denier mellois au nom de Charles (cat. 57) est constitué d'un alliage particulièrement pauvre en impuretés. Sa teneur en plomb est inférieure à 4000 ppm ; viennent ensuite l'or et le zinc à des niveaux remarquablement faibles (respectivement 419 ppm et 62 ppm). Les concentrations de ces deux éléments peuvent être comparées à celles obtenues récemment pour une sélection représentative de monnaies similaires<sup>81</sup>. Elles tendraient à indiquer que l'exemplaire du musée Paul Dupuy est à rapprocher du règne de Charlemagne autour de 800, plutôt que de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle sous Charles le Chauve ou des décennies suivantes.

Les teneurs en or et en zinc ont été utilisées récemment par l'un d'entre nous, en corrélation avec l'étude numismatique et l'examen du titre d'argent, afin de contribuer à mieux dater et attribuer certaines monnaies carolingiennes au monogramme carolin, parmi lesquelles celles de l'atelier de Toulouse<sup>82</sup>. Nous proposons de reprendre les mêmes représentations graphiques, sur lesquelles ont été ajoutés les points correspondant aux pièces du musée Paul Dupuy. Les monnaies ont été regroupées par grande période chronologique : celles de Charlemagne et de Louis le Pieux dans un premier temps ; celles de Pépin II d'Aquitaine et de la première période d'émission de Charles le Chauve dans un deuxième temps ; enfin, celles frappées par différents souverains depuis l'édit de Pîtres de 864 jusqu'au règne de Charles le Simple. S'agissant ici de proposer une réflexion sur l'origine du métal précieux utilisé et l'évolution de l'approvisionnement en métal de l'atelier monétaire de Toulouse, les quelques pièces qui ne portent pas le nom de cette cité n'ont pas été représentées sur les graphiques.

Sur la figure 16, comme sur les deux suivantes, ont été dessinées en fond quatre ellipses qui définissent des groupes chrono-typologiques fondés sur la répartition des points correspondant aux monnaies de tous les ateliers étudiés en dehors de Toulouse, pour certaines périodes d'émission caractéristiques. L'ellipse A contient les points qui représentent les monnaies de Charlemagne au monogramme carolin, datées des années 793/794-812, dont les teneurs en or et en zinc sont basses à moyennes. L'ellipse B renferme quant à elle les points des pièces de Charles le Chauve de la période 840-864, caractérisées par des concentrations en zinc particulièrement fortes. Les exemplaires de ce même souverain mais de la période suivante (864-877) se séparent en deux groupes distincts : bien que leurs teneurs en zinc redeviennent faibles en comparaison avec celles de la période précédente, leurs concentrations en or très basses d'une part (ellipse C) et très élevées d'autre part (ellipse D) les disposent au-dessous et au-dessus de l'ellipse A. Il sera exposé dans les paragraphes suivants comment se répartissent les points qui représentent les monnaies toulousaines. Celles du Cabinet des Médailles de la BnF ont été ajoutées à celles du musée Paul Dupuy pour certains types monétaires, reprenant la même couleur et le même symbole en plus petite taille, pour améliorer la représentativité de l'échantillon.

---

81. G. SARAH, « *Charlemagne, Charles the Bald ...* », ici p. 263-264.

82. G. SARAH, « *Charlemagne, Charles the Bald ...* ».

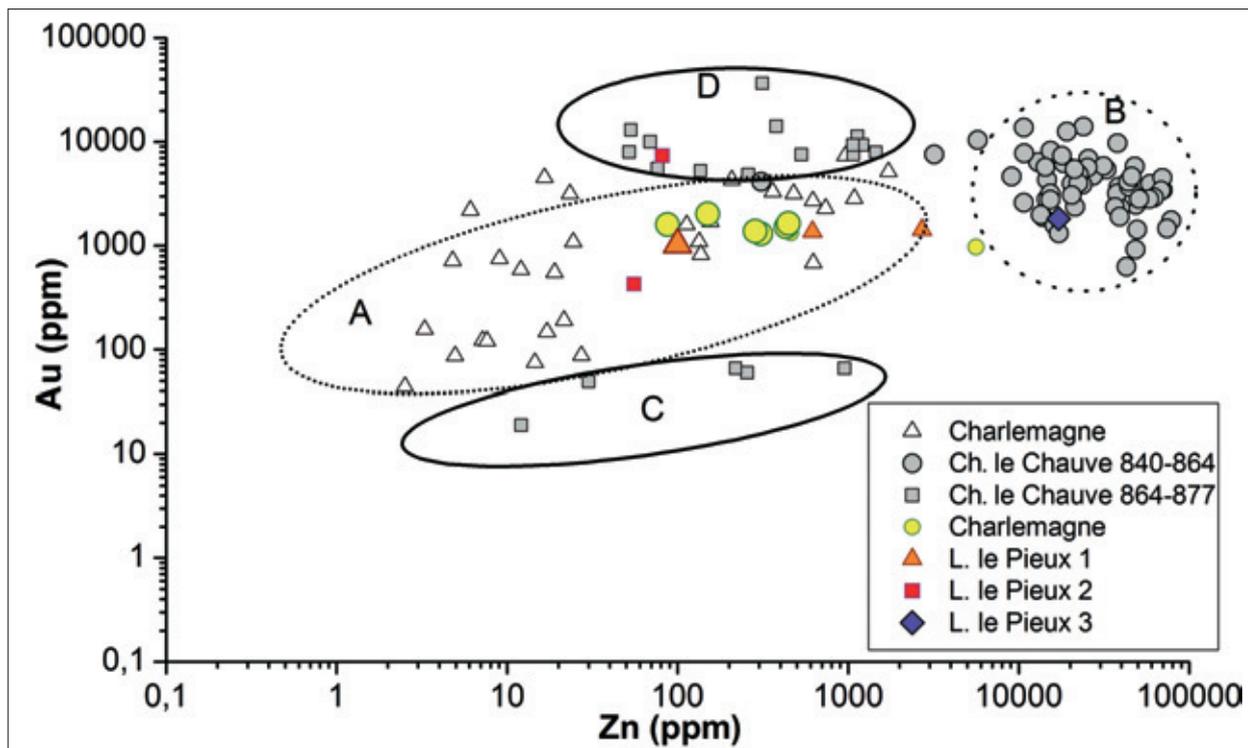


FIG. 16. REPRÉSENTATION DES TENEURS EN OR EN FONCTION DES TENEURS EN ZINC pour les monnaies de Charlemagne et Louis le Pieux. Échelles logarithmiques, teneurs en ppm (10000 ppm = 1 %).

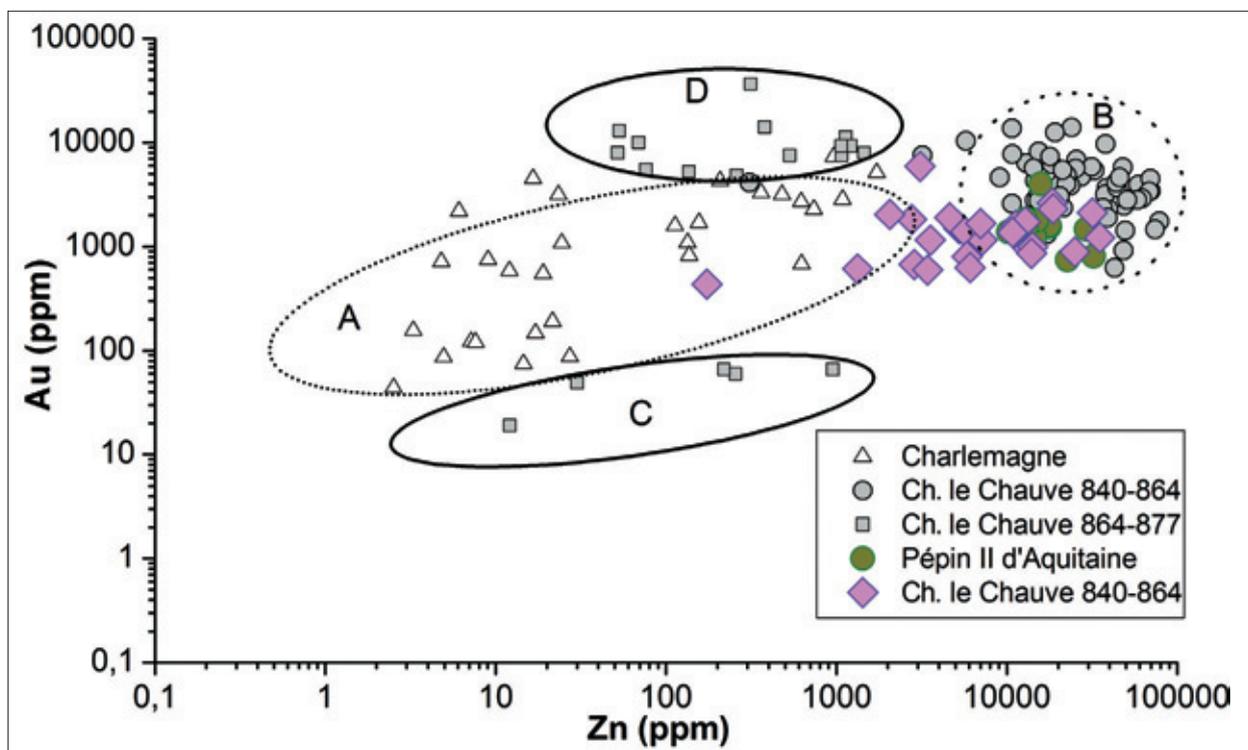


FIG. 17. REPRÉSENTATION DES TENEURS EN OR EN FONCTION DES TENEURS EN ZINC pour les monnaies de P. le Chauve et de la première période d'émission de Charles le Chauve. Échelles logarithmiques, teneurs en ppm (10000 ppm = 1 %).

Les teneurs en or et en zinc des monnaies toulousaines de Charlemagne analysées placent les points de la majorité d'entre elles dans l'ellipse A sur la figure 16. C'est le cas des six deniers du musée Paul Dupuy et de deux des trois exemplaires de la BnF. Leurs concentrations en or sont particulièrement peu variables, toujours de l'ordre de 1000 ppm. Seul le denier Prou 802 sort de l'ellipse A pour se rapprocher de l'ellipse B, du fait de sa teneur élevée en zinc : il en contient en effet plus de 5000 ppm, tandis qu'aucune valeur n'excède 500 ppm pour les autres exemplaires analysés de la même période d'émission et du même atelier monétaire. Cela est toutefois insuffisant pour proposer de revoir son attribution. Les monnaies au buste de Louis le Pieux frappées à partir de 814 présentent elles aussi des teneurs en or et en zinc qui les intègrent dans l'ellipse A. Les concentrations en zinc sont ici aussi plus variables que celles en or, particulièrement reproductibles, mais les points des trois pièces considérées s'insèrent dans l'ellipse A qui pourrait être définie comme le domaine de signature des monnaies frappées autour de 800, sous Charlemagne puis sous Louis le Pieux. La répartition des points est plus complexe pour les monnaies toulousaines de Louis le Pieux plus tardives : les trois exemplaires analysés se répartissent dans les ellipses A, B et D de la figure 16. Le denier cat. 14 du musée Paul Dupuy, à la légende en cercle au revers et caractérisé par un titre faible, présente une teneur en zinc très forte (1,7 %) qui le rapproche des monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve des années 840 inclus dans l'ellipse B. Cela vient à l'appui des indices énoncés plus haut qui suggèrent que la frappe des pièces toulousaines de cette variété doit être repoussée des années autour de 820 à la fin des années 830. Le denier de la BnF de la même variété Prou 805 présente des teneurs faibles en or et en zinc qui le rapprochent des émissions datées d'autour de 800 représentées dans l'ellipse A. Quant à la monnaie Prou 806, que sa légende en trois lignes au revers différencie des deux précédentes, sa concentration en or nettement plus forte la distingue des autres émissions de Louis le Pieux et la rapproche de l'ellipse D, représentative de monnaies plus tardives. La répartition de ces trois points est certes délicate à interpréter, mais plusieurs indices convergent pour proposer une attribution aux années 830 pour le denier cat. 14 du musée Paul Dupuy. Les résultats obtenus pour le denier du Cabinet des Médailles Prou 805 suggèrent que les monnaies de cette variété à la légende en cercle au revers pourraient avoir été frappées autour de 820. On pourrait alors envisager que de telles pièces ont été émises à Toulouse durant les années 820 et 830, avec déclin progressif du titre d'argent et une montée de la teneur en zinc. Des analyses complémentaires sont nécessaires pour déterminer quelle hypothèse doit être privilégiée.

Les monnaies carolingiennes qui portent le nom de Toulouse, après celles de Louis le Pieux, sont celles de Pépin II d'Aquitaine et de la première période d'émission de Charles le Chauve dont nous supposons qu'une très large majorité provient du trésor d'Auzeville<sup>83</sup>. Les pièces toulousaines au nom de Pépin II d'Aquitaine se caractérisent par leurs teneurs en zinc élevées, toujours supérieures à 1 % et allant jusqu'à plus de 3 % (fig. 17). Cela traduit très probablement la fonte de laiton plutôt que de cuivre pur pour être ajouté à l'argent lors de la confection des alliages monétaires. Les teneurs en or sont quant à elles moyennes, comprises entre 700 ppm et 4000 ppm environ, et proches de 1000 ppm pour la plupart. La répartition des points pour les pièces de Charles le Chauve issues du même trésor, et dont les années d'émission sont très vraisemblablement voisines de celles des exemplaires de Pépin II d'Aquitaine, est plus étalée. Si une fraction non négligeable d'entre elles s'intègre dans l'ellipse B, définie par les monnaies des autres ateliers très riches en zinc et datées des années 840-864, et qui regroupe également les pièces toulousaines de Pépin II d'Aquitaine, d'autres se singularisent par leurs teneurs nettement moindres pour cet élément. Des concentrations de quelques milliers de ppm, voire de quelques centaines de ppm, ont été mesurées, étirant le groupe des points qui représentent les pièces de Charles le Chauve sur la figure 17 de l'ellipse B vers l'ellipse A. Il est de plus remarquable que les teneurs en zinc ne sont pas directement corrélées au pourcentage de cuivre comme on aurait pu le penser. La répartition différente entre les pièces de Charles le Chauve et de Pépin II d'Aquitaine pourrait refléter dans un premier temps l'utilisation d'un stock de métal commun, ou le recyclage par Charles de l'argent préalablement monnayé par Pépin à Toulouse, puis dans un deuxième temps la mise en circulation de monnaies faites d'argent provenant d'une autre source. Selon cette hypothèse, les monnaies les moins riches en zinc pourraient être les plus récentes. Des analyses des rapports isotopiques du plomb permettraient de mieux comprendre une possible évolution de l'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire de Toulouse durant les années 840, voire de relier à des mines connues les monnaies qui se différencient par leurs teneurs en éléments-traces.

---

83. Le nombre de pièces du musée Paul Dupuy, suffisant pour être représentatif, nous a incités à ne faire figurer ici que ces pièces, sans ajouter celles de la BnF bien qu'elles aient aussi fait l'objet d'analyses. L'ensemble des résultats et leur interprétation seront compilés dans notre étude en préparation du trésor d'Auzeville.

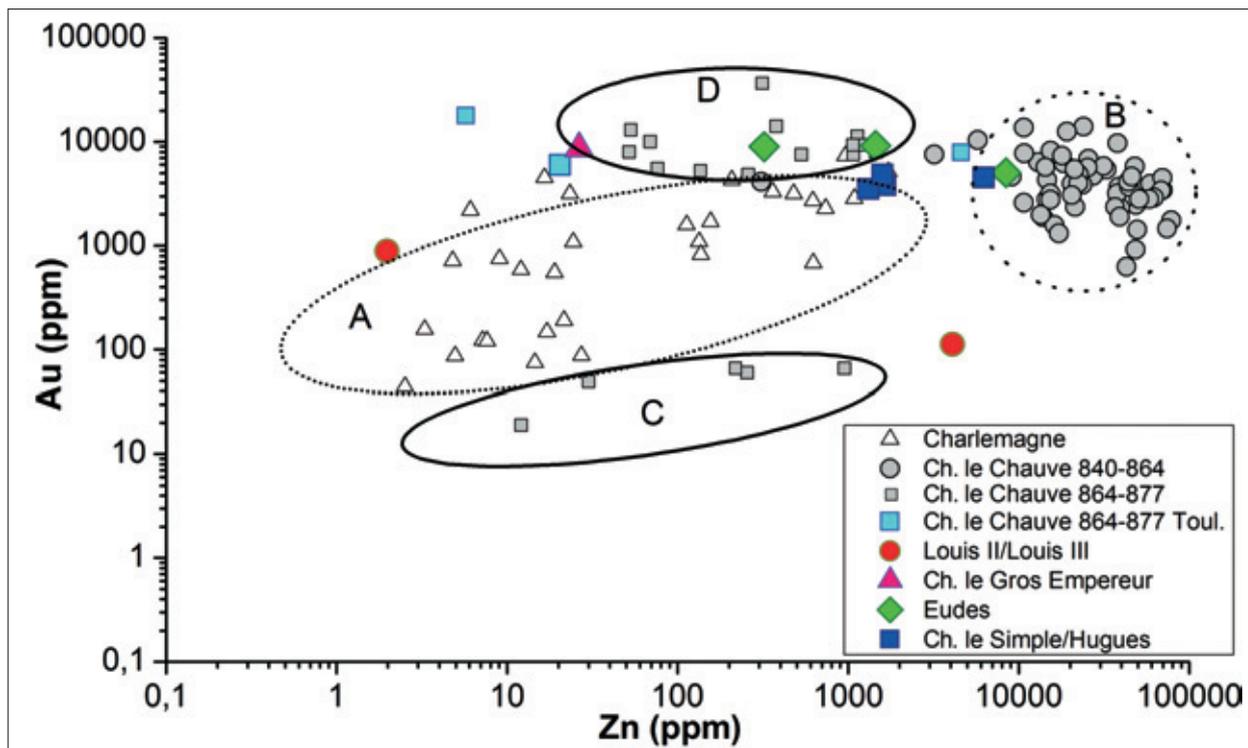


FIG. 18. REPRÉSENTATION DES TENEURS EN OR EN FONCTION DES TENEURS EN ZINC pour les monnaies de la deuxième période d'émission de Charles le Chauve, de Louis II ou Louis III, de Charles le Gros, d'Eudes et de Charles le Simple. Échelles logarithmiques, teneurs en ppm (10000 ppm = 1 %).

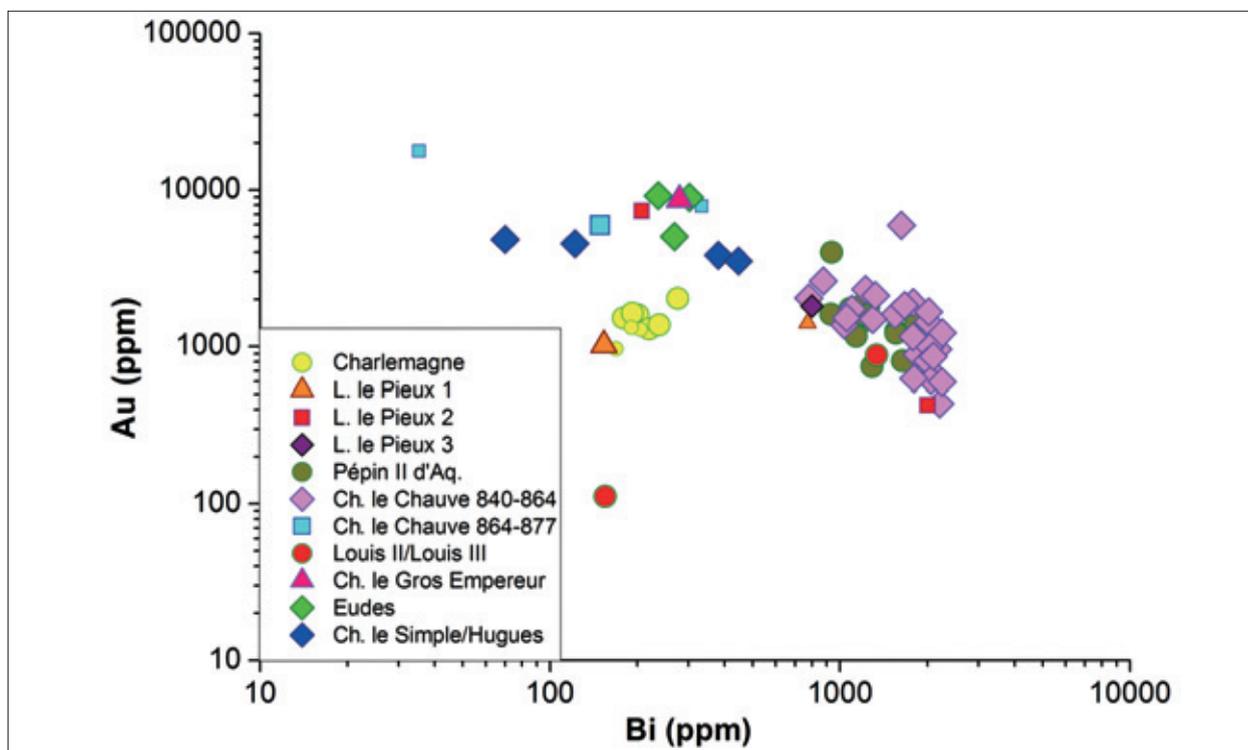


FIG. 19. REPRÉSENTATION DES TENEURS EN OR EN FONCTION DES TENEURS EN BISMUTH des monnaies carolingiennes conservées au musée Paul Dupuy. Échelles logarithmiques, teneurs en ppm (10000 ppm = 1 %).

Les monnaies frappées après 864 ont été regroupées sur la figure 18 : celles de la deuxième période d'émission de Charles le Chauve, celles attribuables à Louis II ou Louis III, celles de Charles le Gros, d'Eudes et de Charles le Simple et Hugues. Le faible nombre d'exemplaires étudiés pour chacun de ces groupes rend très délicate toute tentative d'interprétation historique.

Les monnaies de Charles le Chauve frappées après l'édit de Pîtres contiennent beaucoup de zinc pour l'une (BnF 817a : 4594 ppm) et très peu pour les deux autres (cat. 56 : 20 ppm ; BnF 817b : 5,7 ppm). Leurs teneurs en or sont plutôt élevées et les rapprochent de l'ellipse D qui circonscrit une partie des émissions de Charles le Chauve frappées à partir de 864 dans les autres ateliers du royaume.

Les deux deniers attribuables à Louis II ou Louis III présentent des teneurs en éléments-traces assez différentes pour la plupart des éléments dosés, en particulier pour l'or et le zinc, ce qui explique l'éloignement très marqué des deux points qui les représentent sur la figure 18. Des analyses des rapports isotopiques du plomb permettraient de déterminer si ces variations proviennent des impuretés contenues dans le cuivre, ajouté en plus grande quantité dans cat. 59 que dans cat. 58, ou si elles sont susceptibles de nous renseigner sur l'origine de l'argent utilisé. Reste que des résultats supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à une vision représentative de ces monnaies toulousaines de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle au nom d'un roi Louis.

Un seul denier au nom de Toulouse et attribué à Charles le Gros empereur a été analysé à ce jour (cat. 60). Il contient très peu de zinc et sa teneur en or est plutôt élevée, ce qui le rapproche de certaines pièces de Charles le Chauve postérieures à 864 contenues dans l'ellipse D sur la figure 18. Sa « signature », concernant ces deux éléments-traces caractéristiques, est de plus très proche de celle du denier de ce souverain (cat. 56).

Parmi les trois monnaies d'Eudes, celle dont le titre mesuré est sensiblement plus faible que les autres (cat. 63) contient moins d'or, et surtout davantage de zinc, ce qui explique qu'on la retrouve dans l'ellipse B sur la figure 18. Sa teneur en plomb proche de 2 % la différencie aussi des deux autres exemplaires (cat. 61 et 62). Ceux-ci, de titre plus élevé, sont inclus dans l'ellipse D du fait de leurs teneurs plus fortes en or et plus faibles en zinc.

Trois des quatre deniers de Charles le Simple et Hugues (cat. 64, 65 et 67), parmi lesquels les deux liés par leurs coins de droit et de revers, présentent des niveaux très proches dans leurs teneurs en or et en zinc (respectivement vers 4000 ppm et 1500 ppm). Ces concentrations tendent à les rapprocher de certaines monnaies d'Eudes. Le quatrième, (cat. 66), contient davantage de zinc et s'en distingue. Pour ces dernières monnaies, comme pour la plupart des autres groupes étudiés, des analyses plus nombreuses sont souhaitables afin d'obtenir des données représentatives du monnayage dans son ensemble.

Le bismuth s'est également révélé être un traceur potentiel de l'évolution de l'origine de l'argent contenu dans les monnaies carolingiennes de Toulouse. Il a été choisi de représenter graphiquement les teneurs de cet élément en fonction de celles en or sur la figure 19 : il est en effet probable que cet élément, utilisé comme traceur dans les graphiques précédents, provienne de l'argent contenu dans les monnaies, contrairement au zinc dont on peut supposer qu'il vient, du moins dans le cas de teneurs significatives, du cuivre ajouté (Fig. 19).

Sans discuter point par point la répartition des monnaies sur la figure 19, des remarques générales peuvent être faites sur l'examen des teneurs en or et en bismuth dans les monnaies carolingiennes du musée Paul Dupuy. On distingue ainsi trois groupes principaux. Le premier est constitué des pièces de Charlemagne, dont les teneurs pour ces deux éléments caractéristiques sont particulièrement faibles et proches les unes des autres. On y retrouve également le denier au buste de Louis le Pieux, mais les deux exemplaires du Cabinet des Médailles, ainsi que les trois pièces analysées de la période suivante pour ce même souverain, font partie d'un autre groupe. Caractérisées par des concentrations en bismuth particulièrement élevées, toutes les monnaies de Pépin II d'Aquitaine et de la première période d'émission de Charles le Chauve se concentrent dans ce deuxième ensemble. Les pièces plus tardives qui ont été analysées se regroupent dans une zone de la figure correspondant à des teneurs faibles en bismuth et plutôt fortes en or. Les exemplaires de Charles le Chauve postérieurs à 864, ceux de Charles le Gros, Eudes et de Charles le Simple et Hugues se différencient ainsi nettement des pièces des années 840 du point de vue de leur signature en éléments-traces. Les deux deniers attribuables à Louis II ou Louis III ne sont pas sans poser problème sur cette figure : l'un d'eux présente des teneurs qui le rapprochent des pièces du trésor d'Auzeville de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve, tandis que l'autre contient à la fois très peu d'or et de bismuth, et se retrouve de ce fait isolé. Des analyses

complémentaires seraient nécessaires pour confirmer ces tendances, en particulier pour les pièces frappées après 864, mais il est possible de proposer sur la base de ces observations des évolutions dans l'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire de Toulouse une première fois vers 815, puis entre la fin des années 840 et 864.

## Conclusion

L'étude archivistique, numismatique et analytique du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy est l'occasion de faire connaître cette collection qui n'avait jusqu'à maintenant pas fait l'objet d'un travail de recherche à la hauteur de sa richesse. Ce sont en effet des monnaies frappées pendant près de cent cinquante années, allant de l'apogée du pouvoir carolingien sous Charlemagne, jusqu'à l'apparition du monnayage féodal et l'amorce d'une nouvelle organisation de la frappe monétaire. Les travaux anciens portant sur les émissions carolingiennes de Toulouse ont ainsi été complétés et précisés, sur la base des travaux numismatiques les plus récents, et en tenant compte des dernières découvertes de trésors. Bien qu'un plus grand nombre d'exemplaires ou des informations plus fiables concernant les trésors auraient permis dans certains cas de préciser nos hypothèses, il n'en reste pas moins que ce travail marque une avancée significative dans la connaissance des monnaies carolingiennes de Toulouse, leur évolution typologique et la compréhension de la particularité de cet atelier. Les analyses ont de plus permis de mieux comprendre les politiques monétaires des différents souverains à Toulouse, avec le renfort des analyses antérieures pour cet atelier comme pour les autres. De nouveaux résultats prometteurs, en particulier à partir des teneurs en éléments-traces, ouvrent la voie à de nouvelles analyses élémentaires et isotopiques qui pourraient nous indiquer quelles étaient les sources d'approvisionnement en argent de l'atelier monétaire toulousain.

## Annexe : les monnaies féodales poitevines émises au nom de Melle

Le médaillier du haut Moyen Âge du musée Paul Dupuy renferme, en plus des pièces carolingiennes présentées dans le corps de cette étude, quatre monnaies féodales. Certains numismates du XIX<sup>e</sup> siècle ont attribué ces monnaies au nom d'un roi Charles et de l'atelier de Melle à Charlemagne ou Charles le Chauve, et c'est ce qui explique qu'on les retrouve ici dans un médaillier carolingien. Les connaissances actuelles permettent toutefois d'exclure ces possibilités, mais une attribution des plus anciens exemplaires à Charles le Simple au début du X<sup>e</sup> siècle, soit à l'extrême fin de la période carolingienne, reste envisageable. Nous savons maintenant que ces pièces, qui portent au droit la titulature +CARLVSREXFR ou une variante autour d'une croix, et au revers le nom de l'atelier sous la forme METALO, sont plus tardives. On les retrouve en effet dans des trésors dont l'enfouissement est daté du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. La datation des exploitations minières de Melle permet d'avancer que les plus tardives de ces monnaies ont été frappées alors qu'il n'était plus extrait d'argent dans ces gisements<sup>84</sup>. On peut donc s'interroger sur l'origine du métal précieux qu'elles contiennent et sur leur lieu de frappe. Il est de plus très délicat de préciser la date d'émission de ces monnaies dites « immobilisées », dont la frappe du même type a perduré pendant deux siècles, s'il s'agit de trouvailles isolées, si elles proviennent de collections et que leur origine est inconnue, ou si elles sont issues d'un trésor constitué exclusivement de tels exemplaires. Quelques indices permettent toutefois de préciser la période d'émission de ces monnaies melloises au type immobilisé, et des recherches sont en cours qui annoncent des progrès en ce sens.

---

84. Fl. TÉREYGEOL, St. HOELZL et P. HORN, « Le monnayage de Melle au haut Moyen Âge: état de la recherche », dans *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, 34, 2005, p. 49-56.

Les quatre monnaies féodales du musée Paul Dupuy sont référencées cat. 73 à 76. Leurs légendes au droit sont +CARLVSREXR (cat. 73, 74 et 76) et +CARLVSFR (cat. 75). Toutes portent le nom de Melle au revers sous la forme MET/ALO, en deux lignes. La présence de deux points sur cette face du denier cat. 76, au-dessus du E et entre le A et le L, le différencie des trois autres. Il est à noter que la monnaie cat. 74 est percée.

Ces quatre monnaies peuvent être séparées en deux groupes, selon plusieurs critères. Le premier est d'ordre stylistique : les caractères des légendes des deux deniers cat. 73 et 74 sont plus finement gravés que ceux de cat. 75 et 76, qui présentent moins de détails. Le deuxième est la masse des monnaies. Les deux plus lourdes sont cat. 73 et 74, qui pèsent respectivement 1,25 g et 1,11 g. Les deux autres sont sensiblement plus légères : 1,00 g pour cat. 75 et 0,97 g pour cat. 76. L'analyse permet elle aussi de confirmer cette séparation en deux groupes de pièces. Le titre d'argent est proche de 60 % pour les deux premiers exemplaires, tandis qu'il n'est que de 37 % pour les deux autres. Les teneurs en zinc, enfin, sont cohérentes avec les observations précédentes : elles sont en effet significatives dans cat. 73 et 74 (4,1 % et 1,4 %), et nettement plus faibles dans cat. 75 et 76 (0,5 % et 0,17 %). Toutes ces observations pourraient suggérer que ces groupes de deux deniers appartiennent chacun à une phase différente de la frappe des monnaies féodales immobilisées au nom de Melle. On pourrait ainsi envisager qu'ils proviennent de deux trésors d'époque différente. La comparaison des pièces du musée Paul Dupuy avec celles issues de trésors datés plus précisément permet de formuler des hypothèses à ce sujet.

Du point de vue de la composition des pièces, des analyses antérieures ont montré que la tendance générale du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, pour d'autres monnaies que celles de Melle, est au déclin progressif du titre d'argent et, dans un second temps, de la teneur en zinc également<sup>85</sup>. Il reste encore à démontrer, sur la base d'un *corpus* représentatif de monnaies de Melle immobilisées provenant de trésors datés, que cette tendance se vérifie aussi pour les émissions de cet atelier. Les connaissances actuelles suggèrent que les deux premiers deniers cat. 73 et 74 seraient à rapprocher de ceux des trésors de Chanteloup (Deux-Sèvres) et de Mallièvre (Vendée), dont les études pluridisciplinaires sont en cours<sup>86</sup>. Ce type daterait ainsi de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Les deux deniers du deuxième groupe (cat. 75 et 76) seraient quant à eux plus tardifs : ils pourraient être rapprochés des monnaies melloises immobilisées de trésors datés du XII<sup>e</sup> siècle, comme celui de Saint-Saviol<sup>87</sup> (Vienne).

La présence inattendue de ces monnaies poitevines féodales dans le médaillier carolingien d'un musée toulousain a de quoi surprendre. Leur nombre restreint et la méconnaissance de leur origine limitent considérablement l'interprétation qui peut être donnée de nos observations stylistiques, métrologiques et analytiques. Il n'en reste pas moins que ces quatre deniers immobilisés au nom de Melle ont pu être comparés à l'état des connaissances actuelles sur ce monnayage complexe, qui a fait l'objet de recherches approfondies ces dernières années et que des pistes prometteuses en sont ressorties (fig. 20).

85. Voir pour les monnaies poitevines comme pour celles d'autres régions M. BOMPAIRE et M.-F. GUERRA, « Analyses de monnaies françaises du XI<sup>e</sup> siècle, le problème du zinc », dans *XII. Internationaler Numismatischer Kongress*, Berlin, 1997, p. 876-884.

86. R. JANVIER, G. SARAH et F. TÉREYGEOL, « Production et fabrication des monnaies au nom de Melle au XI<sup>e</sup> siècle : l'étude du trésor de Chanteloup » et P. BOUVART, A. CLAIRAND et O. JEANNE-ROSE, « Deux nouveaux jalons chronologiques pour le monnayage de type mellois (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) : les dépôts monétaires de Mallièvre (Vendée) et de l'église Saint-Hilaire de Melle », dans M. BOMPAIRE et G. SARAH (éd.), dans *Actes du colloque Mine, métal, monnaie. Autour du cas de Melle, les voies de la quantification de l'histoire monétaire du haut Moyen Âge*, Paris 11-13 septembre 2011 - à paraître.

87. G. LECOINTRE-DUPONT, « Rapport sur une découverte de monnaies du Moyen Âge », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, III, 1837, p. 191-216.

Ref.	Souverain	Atelier	d/ob	Ag	Cu	Pb	Au	Bi	Zn	Sn	Ni	As	Sb	Pt
1	Charlemaone	Toulouse	d	95.1%	3.6%	10569	1518	179	433	257	4.0	15	26	0.25
2	Charlemaone	Toulouse	d	95.6%	3.2%	10359	1589	201	87	119	5.8	17	12	0.41
3	Charlemaone	Toulouse	d	96.2%	2.4%	11535	2023	275	150	59	6.9	17	7.4	0.46
4	Charlemaone	Toulouse	d	94.1%	4.6%	10734	1297	220	307	254	7.2	17	29	0.19
5	Charlemaone	Toulouse	d	93.0%	5.7%	10709	1376	238	285	654	15	29	32	0.20
6	Charlemaone	Toulouse	d	91.9%	6.8%	10167	1631	192	447	538	19	48	79	0.31
7	Louis le Pieux	Toulouse	d	92.5%	7.1%	2174	1020	154	100	132	6.2	55	95	3.64
8	Louis le Pieux	Venise	d	91.6%	6.7%	10704	2425	460	778	2138	6.4	71	71	0.31
9	Louis le Pieux	Venise	d	86.2%	11.6%	9514	3102	521	6048	2177	36	190	105	0.44
10	Louis le Pieux	Venise	d	82.2%	16.4%	11063	1868	787	48	167	49	212	46	0.34
11	Louis le Pieux	Indét.	d	88.8%	9.4%	10530	4027	538	2229	1111	9.9	83	63	0.47
12	Louis le Pieux	Indét.	d	89.0%	8.9%	12204	2548	390	4299	965	39	206	82	0.31
13	Louis le Pieux	Indét.	d	87.3%	10.5%	10066	3494	412	3797	4201	26	167	117	0.45
14	Louis le Pieux	Toulouse	d	75.6%	21.3%	9434	1813	800	17118	1536	59	821	157	0.25
15	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	80.2%	17.1%	7921	1751	1085	13017	2150	37	824	148	0.27
16	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	72.2%	23.0%	9710	1468	1237	29238	4327	75	1700	200	0.33
17	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	76.5%	20.2%	8501	1555	1183	17907	2792	54	1245	142	0.30
18	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	74.0%	22.4%	10512	1607	932	17769	4165	51	1244	172	0.28
19	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	76.8%	20.7%	7498	1163	1136	12589	1466	61	920	160	0.38
20	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	74.7%	21.9%	7717	3992	936	15745	4501	53	1009	170	0.36
21	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	81.1%	15.9%	8872	1249	1559	14611	2374	39	883	129	0.32
22	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	79.0%	18.0%	8001	1786	1256	15021	2959	54	1124	131	0.48
23	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	79.4%	17.7%	9046	1844	1195	12932	2784	45	1031	162	0.27
24	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	79.6%	15.8%	8328	811	1643	32150	810	29	1869	144	0.24
25	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	87.2%	10.2%	8061	1583	1212	13080	1730	28	599	171	0.38
26	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	78.7%	18.5%	9633	1217	1561	12239	2341	56	807	173	0.29
27	Pécin II d'Aq.	Toulouse	d	86.8%	10.6%	9923	1385	1823	10255	2329	13	467	133	0.33
28	Pécin II d'Aq.	Toulouse	ob	70.3%	25.9%	8446	746	1290	22709	3218	75	418	298	0.20
29	Ch. le Chauve	Toulouse	d	81.6%	17.4%	6918	435	2206	173	679	30	72	75	0.22
30	Ch. le Chauve	Toulouse	d	77.7%	20.2%	7467	1162	2166	7185	1688	39	566	212	0.20
31	Ch. le Chauve	Toulouse	d	71.9%	25.2%	8619	1601	1546	11297	3815	47	1031	228	0.18
32	Ch. le Chauve	Toulouse	d	81.5%	16.0%	7181	1734	1098	12812	1295	45	713	131	0.33
33	Ch. le Chauve	Toulouse	d	78.6%	19.0%	7172	1372	1035	10772	2053	55	864	147	0.29
34	Ch. le Chauve	Toulouse	d	71.3%	23.9%	10802	891	1845	25029	7262	57	1502	179	0.34
35	Ch. le Chauve	Toulouse	d	91.2%	7.1%	7832	1491	1297	5238	820	9.2	214	88	0.34
36	Ch. le Chauve	Toulouse	d	87.7%	10.6%	7481	1524	1053	5248	1759	23	297	82	0.33
37	Ch. le Chauve	Toulouse	d	82.0%	16.4%	7647	1155	1782	3547	1631	33	319	599	0.20
38	Ch. le Chauve	Toulouse	d	75.1%	21.8%	9152	961	2175	13353	4352	47	722	165	0.19
39	Ch. le Chauve	Toulouse	d	77.6%	21.0%	6815	673	2097	2848	449	40	319	242	0.22
40	Ch. le Chauve	Toulouse	d	75.2%	23.0%	6676	1439	2016	5567	1233	31	1262	301	0.26
41	Ch. le Chauve	Toulouse	d	78.3%	19.8%	6710	1906	1786	4613	2858	29	544	175	0.30
42	Ch. le Chauve	Toulouse	d	77.3%	19.7%	8293	992	2043	14165	3230	57	722	275	0.25
43	Ch. le Chauve	Toulouse	d	72.0%	26.1%	7147	805	2000	5842	2820	68	725	135	0.18
44	Ch. le Chauve	Toulouse	d	77.6%	21.2%	6135	612	2059	1332	696	23	733	121	0.27
45	Ch. le Chauve	Toulouse	d	84.4%	14.2%	6509	1831	1668	2763	1258	109	467	150	0.38
46	Ch. le Chauve	Toulouse	d	75.8%	22.5%	6057	627	1796	6079	1724	245	452	105	0.22
47	Ch. le Chauve	Toulouse	d	71.4%	26.5%	5197	5936	1627	3090	1849	33	2180	151	0.26
48	Ch. le Chauve	Toulouse	d	82.9%	15.3%	9200	2043	780	2055	3130	98	548	137	0.17
49	Ch. le Chauve	Toulouse	d	73.7%	22.6%	8280	2621	874	18469	5794	71	989	215	0.39
50	Ch. le Chauve	Toulouse	d	73.1%	23.2%	8449	2311	1225	18669	4941	58	915	200	0.30
51	Ch. le Chauve	Toulouse	d	74.8%	20.3%	7107	1221	2252	34979	2789	53	393	282	0.33
52	Ch. le Chauve	Toulouse	d	72.5%	26.1%	5505	597	2248	3432	1540	103	663	100	0.25
53	Ch. le Chauve	Toulouse	d	74.4%	22.2%	9641	864	2098	13940	7216	56	609	224	0.24
54	Ch. le Chauve	Toulouse	d	68.8%	26.0%	9641	2113	1326	31795	4844	58	1171	169	0.29
55	Ch. le Chauve	Toulouse	ob	81.2%	16.5%	8577	1665	2021	7009	3531	30	382	158	0.26
56	Ch. le Chauve	Toulouse	d	94.9%	4.1%	3807	5971	149	20	25	1.1	2.5	1.9	0.58
57	Ch. / Ch. le Ch.	Melle	d	96.1%	3.5%	3913	419	39	62	20	18	5.4	2.5	0.38
58	Louis III/III	Toulouse	d	90.4%	8.0%	12769	880	1339	2.0	8.3	20	7.7	64	0.19
59	Louis III/III	Toulouse	d	82.9%	16.2%	3358	112	155	4084	337	56	623	163	0.79
60	Ch. le Gros	Toulouse	d	94.5%	4.0%	5156	8664	279	26	41	0.6	3.6	1.3	1.02
61	Eudes	Toulouse	d	92.9%	5.1%	7695	9192	236	1449	1207	2.8	28	33	0.57
62	Eudes	Toulouse	ob	92.5%	5.6%	9189	8974	302	320	228	2.1	13	12	0.90
63	Eudes	Toulouse	ob	78.8%	17.5%	19425	5032	268	8403	2471	37	348	98	0.58
64	Ch. le Simple	Toulouse	d	82.6%	15.7%	10198	3827	381	1652	546	22	614	32	0.38
65	Ch. le Simple	Toulouse	d	79.4%	18.9%	10624	3513	446	1310	511	29	619	25	0.41
66	Ch. le Simple	Toulouse	d	81.2%	16.4%	11379	4534	122	6239	1322	32	459	56	0.55
67	Ch. le Simple	Toulouse	d	80.2%	17.8%	9499	4827	70	1590	4173	42	96	124	0.49
68	Ch. le Chauve	Toulouse	d	38.6%	58.5%	2723	271	1000	2716	697	172	21617	512	0.14
69	Ch. le Gros	Toulouse	ob	50.4%	46.2%	12140	4599	145	6405	8952	114	535	680	0.48
70	Charlemagne	Toulouse	d	99.8%	0.1%	776	28	13	1.8	1.9	2.6	1.7	1.5	0.44
71	Charlemagne	Trévis	d	18.8%	78.8%	9181	173	207	189	7997	679	2123	2774	0.34
72	Ch. le Gros	Toulouse	d	82.2%	17.3%	2384	178	255	1488	222	124	302	168	1.40
73	Incertain	Melle	d	60.2%	32.6%	14135	2528	287	41556	11685	111	655	281	0.30
74	Incertain	Melle	d	58.0%	37.5%	15711	2004	525	14042	11843	71	1496	65	0.26
75	Incertain	Melle	d	36.9%	60.7%	14712	1539	169	5003	1357	158	128	897	0.22
76	Incertain	Melle	d	36.8%	61.6%	11524	861	112	1714	777	181	236	1044	0.17

FIG. 20. COMPOSITION ÉLÉMENTAIRE DES MONNAIES CAROLINGIENNES CONSERVÉES AU MUSÉE PAUL DUPUY. Analyses par LA-ICP-MS. Ag, Cu en %, autres éléments en ppm (10000 ppm = 1 %). Ag : argent ; Cu : cuivre ; Pb : plomb ; Au : or ; Bi : bismuth ; Zn : zinc ; Sn : étain ; Ni : nickel ; As : arsenic ; Sb : antimoine ; Pt : platine. Les éléments suivants ont été mesurés mais leurs teneurs sont inférieures aux limites de détection pour toutes les monnaies, Ru : ruthénium ; Rh : rhodium ; Pd : palladium ; Cd : cadmium ; In : indium ; Te : tellure ; Os : osmium ; Ir : iridium ; Tl : thallium.

### Catalogue du médaillier carolingien du musée Paul Dupuy (Toulouse)

#### Charlemagne (768-814)



**01. Denier, type 3 (793/4-814), Toulouse**  
+CARLV SREXFR ; croix centrale marquée d'un globule.  
+TOLVSA ; au centre, monogramme carolin ; S couché.  
m=1,56 g ; axe : 6 h ; Ø=21 mm ; Ag : 95,1 %.



**02. Denier, type 3 (793/4-814), Toulouse**  
+CARLV SREXFR ; en cercle entre deux grènetis ; croix centrale marquée d'un globule.  
+TOLVSA ; au centre, monogramme carolin ; S couché.  
m=1,44 g ; axe : 6 h ; Ø=22 mm ; Ag : 95,6 %.



**03. Denier, type 3 (793/4-814), Toulouse**  
+CARLV SREXFR ; en cercle entre deux grènetis ; croix centrale marquée d'un globule.  
+TOLVSA ; au centre, monogramme carolin ; S couché.  
m=1,24 g ; axe : 1 h ; Ø=21 mm ; Ag : 96,2 %.



**04. Denier, type 3 (793/4-814), Toulouse**  
+CARLV SREXFR ; croix centrale marquée d'un globule ; S rétrograde.  
+TOLOSA ; au centre, monogramme carolin ; légende avec S couché.  
m=1,54 g ; axe : 7 h ; Ø=20 mm ; Ag : 94,1 %.



**05. Denier, type 3 (793/4-814), Toulouse**  
+CARLV SREXFR ; croix centrale marquée d'un globule ; S rétrograde.  
+TOLOAS ; au centre, monogramme carolin ; S couché.  
m=1,48 g ; axe : 5 h ; Ø=21 mm ; Ag : 93,0 %.



**06. Denier, type 3 (793/4-814), Toulouse**  
+CARLV SREXFR ; croix centrale marquée d'un globule.  
+TOLOSV ; au centre, monogramme carolin ; S rétrograde.  
m=1,70 g ; axe : 1 h ; Ø=21 mm ; Ag : 91,9 %.

**Louis le Pieux (814-840)**

**07. Denier, type 1 (814-818), Toulouse**  
 HLVDVVICVSIMPAVC ; buste impérial, à d.  
 +TOLVSA ; porte de ville.  
 m=1,77 g ; axe : 6 h ; Ø=20 mm ; Ag : 92,5 %.



**08. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé**  
 +HLVDVVICVSIMP ; croix cantonnée de quatre points.  
 +XPISTIANARELIGIO ; temple tétrastyle sur deux degrés, surmonté d'une croix servant de croisette initiale à la légende.  
 m=1,61 g ; axe : 5 h ; Ø=20 mm ; Ag : 91,6 %. Mêmes coins de droit et de revers que cat. 10.



**09. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé (Venise ?)**  
 +HLVDVVICVSIMP ; croix cantonnée de quatre points.  
 +XPISTIANARELIGIO ; temple tétrastyle sur deux degrés, surmonté d'une croix servant de croisette initiale à la légende.  
 m=1,55 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 86,2 %.



**10. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé (Venise ?)**  
 +HLVDVVICVSIMP ; croix cantonnée de quatre points.  
 +XPISTIANARELIGIO ; temple tétrastyle sur deux degrés, surmonté d'une croix servant de croisette initiale à la légende.  
 m=1,52 g ; axe : 8 h ; Ø=21 mm ; Ag : 82,2 %. Mêmes coins de droit et de revers que cat. 08.



**11. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé**  
 +HLVDVVICVSIMP ; croix cantonnée de quatre points.  
 +XPISTIANARELIGIO ; temple tétrastyle sur deux degrés, surmonté d'une croix servant de croisette initiale à la légende.  
 m=1,68 g ; axe : 0 h ; Ø=20 mm ; Ag : 88,8 %.



**12. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé**  
 +HLVDVVICVSIMP ; croix cantonnée de quatre points.  
 +XPISTIANARELIGIO ; temple tétrastyle sur deux degrés, surmonté d'une croix servant de croisette initiale à la légende.  
 m=1,41 g ; axe : 8 h ; Ø=21 mm ; Ag : 89,0 %.



**13. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé**  
 +HLVDVVICVSIMP ; croix cantonnée de quatre points.  
 +XPISTIANARELIGIO ; temple tétrastyle sur deux degrés, surmonté d'une croix servant de croisette initiale à la légende.  
 m=1,18 g ; axe : 5 h ; Ø=19 mm ; Ag : 87,3 %.

**14. Denier, type 3 (822/3-840), atelier indéterminé**

+HLVDOVVVICIVSIMP ; croix ; S rétrograde.

+TOLVSACIVI ; croix ; S couché.

m=1,48 g ; axe : 9 h ; Ø=21 mm ; Ag : 75,6 %.

**Pépin II d'Aquitaine (839-852)****15. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPIHVSREXF ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; monogramme pippinide.

m=1,74 g ; axe : 6 h ; Ø=21 mm ; Ag : 80,2 %.

**16. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPPINSREXE ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.

m=1,56 g ; axe : 5 h ; Ø=21 mm ; Ag : 72,2 %.

**17. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPIHVSREXF ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.

m=1,61 g ; axe : 8 h ; Ø=21 mm ; Ag : 76,5 %. Mêmes coins de droit et de revers que cat. 18.

**18. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPPINSREXF ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.

m=1,64 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 74,0 %. Mêmes coins de droit et de revers que cat. 17.

**19. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPIIIVSREXF ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.

m=1,54 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 76,8 %.

**20. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPIHVSREXF ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.

m=1,63 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 74,7 %. Même coin de revers que cat. 22.

**21. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPIHVSREXE ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.  
 m=1,46 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 81,1 %.

**22. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPIHVSREXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.  
 m=1,64 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 79,0 %. Même coin de revers que cat. 20.

**23. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPHVSREXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide ; point entre les barres du V.  
 m=1,47 g ; axe : 2 h ; Ø=21 mm ; Ag : 79,4 %.

**24. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPHVSREXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; monogramme pippinide.  
 m=1,63 g ; axe : 10 h ; Ø=21 mm ; Ag : 79,6 %.

**25. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPHVSREXF● ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide ; point entre les barres du V.  
 m=1,60 g ; axe : 10 h ; Ø=21 mm ; Ag : 87,2 %. Même coin de droit que cat. 26.

**26. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPHVSREXF● ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide.  
 m=1,59 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 78,7 %. Même coin de droit que cat. 25.

**27. Denier (839-852), Toulouse**

+PIPHVSREXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide ; point entre les barres du V.  
 m=1,40 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 86,8 %.

**28. Obole (839-852), Toulouse**

+PIPPINVSREXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme pippinide dégénéré.  
 m=0,54 g ; axe : 0 h ; Ø=16 mm ; Ag : 70,3 %.

**Charles le Chauve (840-877)****29. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ;  
 R sans barre oblique.  
 m=1,65 g ; axe : 10 h ; Ø=22 mm ; Ag : 81,6 %.

**30. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ;  
 R sans barre oblique.  
 m=1,62 g ; axe : 6 h ; Ø=21 mm ; Ag : 77,7 %. Même coin de droit que cat. 31.

**31. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ;  
 R sans barre oblique.  
 m=1,50 g ; axe : 9 h ; Ø=22 mm ; Ag : 71,9 %. Même coin de droit que cat. 30.

**32. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin.  
 m=1,78 g ; axe : 9 h ; Ø=21 mm ; Ag : 81,5 %. Mêmes coins de droit  
 et de revers que cat. 33.

**33. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin.  
 m=1,61 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 78,6 %. Mêmes coins de droit  
 et de revers que cat. 32.

**34. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin rétrograde ; R et S non  
 rétrogrades ; R sans barre oblique.  
 m=1,44 g ; axe : 7 h ; Ø=22 mm ; Ag : 71,3 %.

**35. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; S couché.  
 m=1,51 g ; axe : 1 h ; Ø=21 mm ; Ag : 91,2 %.

**36. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVIE ; au centre, monogramme carolin ; S couché.  
 m=1,68 g ; axe : 7 h ; Ø=22 mm ; Ag : 87,7 %.

**37. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;  
 L rétrograde ; R sans barre oblique.  
 m=1,61 g ; axe : 9 h ; Ø=21 mm ; Ag : 82,0 %.

**38. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ; S couché.  
 m=1,72 g ; axe : 4 h ; Ø=22 mm ; Ag : 75,1 %.  
 Mêmes coin de droit que cat. 42 et 47.

**39. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ; S couché.  
 m=1,68 g ; axe : 3 h ; Ø=22 mm ; Ag : 77,6 %.  
 Même coin de droit que cat. 40.

**40. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ; S couché.  
 m=1,67 g ; axe : 4 h ; Ø=22 mm ; Ag : 75,2 %.  
 Même coin de droit que cat. 39, même coin de revers que cat. 41 et 53.

**41. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLV SREXFR ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ; S couché.  
 m=1,59 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 78,3 %.  
 Même coin de revers que cat. 40 et 53.

**42. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;

L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.

m=1,70 g ; axe : 6 h ; Ø=22 mm ; Ag : 77,3 %. Même coin de droit que cat. 38 et 47, même coin de revers que cat. 43, 45, 47 et 48.

**43. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ; S couché.

m=1,64 g ; axe : 6 h ; Ø=22 mm ; Ag : 72,0 %. Même coin de droit que cat. 45, 46 et 48, même coin de revers que 42, 45, 47 et 48.

**44. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin rétrograde ;

R et S droits ; S couché.

m=1,64 g ; axe : 9 h ; Ø=21 mm ; Ag : 77,6 %.

**45. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;

L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.

m=1,55 g ; axe : 8 h ; Ø=22 mm ; Ag : 84,4 %. Même coin de droit que cat. 43, 46 et 48, même coin de revers que cat. 42, 43, 47 et 48.

**46. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;

L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.

m=1,51 g ; axe : 5 h ; Ø=22 mm ; Ag : 75,8 %. Même coin de droit que cat. 43, 45 et 48.

**47. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;

L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.

m=1,50 g ; axe : 4 h ; Ø=22 mm ; Ag : 71,4 %. Même coin de droit que cat. 38 et 42, même coin de revers que cat. 42, 43, 45 et 48.

**48. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.

+TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;

L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.

m=1,43 g ; axe : 3 h ; Ø=21 mm ; Ag : 82,9 %. Même coin de droit que cat. 43, 45 et 46, même coin de revers que 42, 43, 45 et 47.

**49. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSREXF ; croix au centre.  
 +TOLSACIVI ; au centre, monogramme carolin rétrograde ; L et S non rétrogrades ; R sans barre oblique ; S couché.  
 m=1,56 g ; axe : 9 h ; Ø=22 mm ; Ag : 73,7 %.

**50. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSEXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;  
 L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.  
 m=1,68 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 73,1 %.  
 Mêmes coins de droit et de revers que cat. 51 et 52.

**51. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSEXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;  
 L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.  
 m=1,65 g ; axe : 5 h ; Ø=22 mm ; Ag : 74,8 %.  
 Mêmes coins de droit et de revers que cat. 50 et 52.

**52. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSEXF ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ;  
 L rétrograde ; R sans barre oblique ; S couché.  
 m=1,55 g ; axe : 11 h ; Ø=21 mm ; Ag : 72,5 %.  
 Mêmes coins de droit et de revers que cat. 50 et 51.

**53. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSEXF ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde ; S couché.  
 m=1,53 g ; axe : 3 h ; Ø=21 mm ; Ag : 74,4 %.  
 Même coin de revers que cat. 40 et 41.

**54. Denier (840-864), Toulouse**

+CARLVSEXF ; croix au centre.  
 +TOLVSACIVI ; au centre, monogramme carolin rétrograde ;  
 R et S non rétrogrades ; R sans barre oblique ; S couché.  
 m=1,58 g ; axe : 3 h ; Ø=21 mm ; Ag : 68,8 %.

**55. Obole (840-864), Toulouse**

+CARLVSREX ; croix au centre.  
 +TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin rétrograde ;  
 R et S non rétrogrades ; R sans barre oblique ; S couché.  
 m=0,77 g ; axe : 6 h ; Ø=17 mm ; Ag : 81,2 %.

**56. Denier (864-877), Toulouse**

+CARLVSREX ; croix au centre.

+TOLOSA ; au centre, monogramme carolin ; K en forme de [ ; L et S rétrogrades.  
m=1,45 g ; axe : 5 h ; Ø=22 mm ; Ag : 94,9 %.**Charlemagne (793/4-812) ou Charles le Chauve (840-877)****57. Denier, Toulouse**

+CARLVSREXFR ; au centre, croix.

+METVLLO ; au centre, monogramme carolin.  
m=1,54 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 96,1 %.**Louis II le Bègue (867-877) ou Louis III (879-882)****58. Denier, Toulouse**

+LVDOVICVSREX ; croix au centre cantonnée de quatre points.

+TOLOSACIVI ; au centre, LV/DO en deux lignes.

m=1,77 g ; axe : 4 h ; Ø=21 mm ; Ag : 90,4 %.

**59. Denier, Toulouse**

+LVDOVICVSREX ; croix au centre cantonnée de quatre points.

+TOLOSACIVI ; au centre, LV/DO en deux lignes.

m=1,23 g ; axe : 0 h ; Ø=21 mm ; Ag : 82,9 %.

**Charles le Gros (884-887)****60. Denier, Toulouse**

+CARLVSIMPR ; croix au centre.

+TOLOSA<sup>X</sup>CIVI ; au centre, CA/RL en deux lignes.

m=1,68 g ; axe : 0 h ; Ø=20 mm ; Ag : 94,5 %.

**Eudes (887-898)****61. Denier, Toulouse**+O:D:DOREXFR<sup>C</sup> ; croix au centre.

+TOLOSA•CIVI ; au centre, OD/DO en deux lignes, un point entre les deux lignes.

m=1,69 g ; axe : 0 h ; Ø=21 mm ; Ag : 92,9 %.

**62. Obole, Toulouse**

+ODDOREXFR̄C; croix au centre.

+TOLOSA•CIVI ; au centre, OD/DO en deux lignes,  
un point entre les deux lignes.

m=0,78 g ; axe : 11 h ; Ø=16 mm ; Ag : 92,5 %.

**63. Obole, Toulouse**

+[O]OOORXFRC; croix au centre.

+TOLOSACI[[V]I ; au centre, OD/DO en deux lignes,  
un point entre les deux lignes.

m=0,47 g ; axe : 0 h ; Ø=15 mm ; Ag : 78,8 %.

**Charles le Simple (898-929)****64. Denier, Toulouse**

+CARLVSRE; croix au centre.

+TOLOSACIVI; au centre, VGO.

m=1,31 g ; axe : 5 h ; Ø=19 mm ; Ag : 82,6 %.

Mêmes coins de droit et de revers que cat. 65.

**65. Denier, Toulouse**

+CARLVSRE; croix au centre.

+TOLOSACIVI; au centre, VGO.

m=1,27 g ; axe : 7 h ; Ø=19 mm ; Ag : 79,4 %.

Mêmes coins de droit et de revers que cat. 64.

**66. Denier, Toulouse**

+CARLVSRE; croix au centre.

+TOLOSACIAI; au centre, VGO.

m=1,27 g ; axe : 8 h ; Ø=19 mm ; Ag : 81,2 %.

**67. Denier, Toulouse**

+CARLVSRE; croix au centre.

+TOLOSVCIV; au centre, VGO.

m=1,36 g ; axe : 8 h ; Ø=19 mm ; Ag : 80,2 %.

### Imitations et faux modernes



#### 68. Denier, Toulouse

Charles le Chauve (à partir de 840-864)

+CARLVSREXFR ; croix au centre.

+TOLOSACIVI ; au centre, monogramme carolin ; L rétrograde.

m=1,46 g ; axe : 6 h ; Ø=22 mm ; Ag : 38,6 %. Imitation d'époque carolingienne.



#### 69. Obole, Toulouse

Charles le Gros (à partir de 884-887)

+CARLVSIMPR ; croix au centre.

+TOLOSA<sup>X</sup>CIVI ; au centre, CA/RL en deux lignes.

m=0,51 g ; axe : 5 h ; Ø=15 mm ; Ag : 50,4 %. Imitation d'époque carolingienne.



#### 70. Denier, Toulouse

Charlemagne, type 2 (781-793/4)

CARO/LVS ; A et R ligaturés ; grènetis au pourtour.

+TOLVSA ; grènetis au pourtour.

m=1,41 g ; axe : 4 h ; Ø=20 mm ; Ag : 99,8 %. Faux moderne.



#### 71. Denier, Toulouse

Charlemagne, type 2 (781-793/4)

Monogramme carolin dans le champ, le cœur muni d'un chevron ; grènetis au pourtour.

+TARVISO ; en cercle entre deux grènetis ; globule au centre ; S couché.

m=1,28 g ; axe : 11 h ; Ø=20 mm ; Ag : 18,8 %. Faux moderne.



#### 72. Denier, Toulouse

Charles le Gros (884-887)

+CARLVSIMPR ; croix au centre.

+TOLOSA<sup>X</sup>CIVI ; au centre, CA/RL en deux lignes.

m=1,54 g ; axe : 0 h ; Ø=21 mm ; Ag : 82,2 %. Faux moderne de L. Farigault.

### Monnaies médiévales immobilisées (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)



#### 73. Denier immobilisé, Melle

Empereur Charles indéterminé (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)

+CARLVSREXR ; croix au centre.

MET/ALO ; dans le champ en deux lignes.

m=1,25 g ; axe : 3 h ; Ø=22 mm ; Ag : 60,2 %.

**74. Denier, Toulouse**

Empereur Charles indéterminé (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)  
 +CARLVSREXR; croix au centre.  
 MET/ALO ; dans le champ en deux lignes.  
 m=1,11 g ; axe : 5 h ; Ø=21 mm ; Ag : 58,0 %.

**75. Denier, Toulouse**

Empereur Charles indéterminé (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)  
 +CARLVSFR; croix au centre.  
 MET/ALO ; dans le champ en deux lignes.  
 m=1,00 g ; axe : 0 h ; Ø=21 mm ; Ag : 36,9 %.

**76. Denier, Toulouse**

Empereur Charles indéterminé (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)  
 +CARLVSREXR; croix au centre.  
 MET/ALO; dans le champ en deux lignes ; point au-dessus du E et entre le A et le L.  
 m=0,97 g ; axe : 3 h ; Ø=19 mm ; Ag : 36,8 %.



## ÉLÉMENTS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE CLOÎTRE DE L'ABBAYE DE MOISSAC. SONDAGES DE JANVIER 2010

par Quitterie CAZES\*

En janvier 2010, conformément à la demande d'autorisation déposée auprès du Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées<sup>1</sup>, deux sondages ont été ouverts dans le cloître de l'abbaye de Moissac. Leurs objectifs avaient été décidés dans le cadre du programme « Les cloîtres romans en France et en Espagne » financé par l'Association Allemande pour la Recherche Scientifique (DFG) et dirigé par le professeur Peter K. Klein (Université de Tübingen)<sup>2</sup>. Le but de ces sondages était de mieux comprendre quelques points fondamentaux pour la connaissance du cloître roman : le niveau de circulation de ses galeries en 1100 et au XIII<sup>e</sup> siècle ; la disposition, les éventuels remaniements et l'état de conservation de la fontaine médiévale.

Ces sondages ont été rapidement menés à partir du 6 janvier 2010. Ils ont bénéficié de l'aide attentive et efficace de Chantal Fraïsse, conservatrice et archiviste de la Ville de Moissac. Grâce à l'appui du Maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi, les services municipaux ont apporté leur concours, pour l'ouverture, la réalisation des sondages et pour la remise en état du terrain après l'intervention<sup>3</sup>.

### **Le cloître de Moissac, un enjeu de la connaissance archéologique**

L'abbaye de Moissac est un site majeur pour l'histoire de l'art et l'archéologie du Moyen Âge. Fondée dans le courant du haut Moyen Âge, peut-être au VII<sup>e</sup> siècle, l'abbaye est rattachée à Cluny en 1048 et connaît dès lors un essor considérable sur plus d'un siècle. L'église fait l'objet d'une nouvelle consécration dès 1063, le cloître est érigé en 1100 comme en témoigne l'inscription monumentale qui subsiste. Puis, dans les années 1115-1130, on met en place la tour porche et la nef de l'abbatiale, avec le projet d'un couvrement par une file de coupes, mais tout cela reste à étudier dans le détail. Ce qui nous intéresse directement ici sont les questions

---

\* Communication présentée le 18 octobre 2011, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 272.

1. Autorisation n° 313/2009.

2. Pour la programmation des sondages et leur interprétation, il a été créé un comité scientifique composé du professeur Peter K. Klein, Stefan Trümpler et Heike Hansen, qui travaillent dans le cadre du projet allemand. Y ont été naturellement associés Maurice Scellès, conservateur en chef du Patrimoine de Midi-Pyrénées, et Chantal Fraïsse, conservatrice de l'abbaye.

3. Ces sondages n'auraient pu se faire sans l'aide de Chantal Fraïsse, conservatrice du monument, des archives et du musée de la ville, au savoir inépuisable, et sans le concours de l'équipe du Centre d'art roman, Estelle Bouillon et Odile Lapparra. Merci aussi à l'équipe des services techniques de la Ville, messieurs Gilles Barbe, Joachim Silva, Patrice Bordes, Régis Ruaudel, Philippe Cousin, Jean-Luc Impérial, Elvin Calaja qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réalisation de ces deux sondages, ainsi qu'à toute l'équipe de l'Office de tourisme pour la qualité de son accueil. Merci enfin à Christine Dieulafait pour l'aide apportée au montage de ce dossier et à son suivi, et à Bernard Marty sans qui peu de feuilles se feraient en Midi-Pyrénées.

liées au cloître, universellement connu pour être le plus ancien cloître historié, et la bibliographie concernant les sculptures est conséquente<sup>4</sup>. L'architecture du cloître et des bâtiments qui l'entourent a également fait l'objet de recherches, moins nombreuses, mais de qualité. Outre le bilan architectural donné par Chantal Fraïsse en 1999<sup>5</sup>, l'analyse archéologique du bâti a été l'objet de la thèse de Stefan Trümpler en 1986<sup>6</sup> : sa démarche, fondée sur une observation rigoureuse des élévations, s'est traduite par des relevés, schématiques mais d'une grande précision. Ce travail absolument novateur à son époque est demeuré inédit. Plus récemment (2007-2008), Heike Hansen, dans le cadre du projet européen piloté par le professeur Peter K. Klein, a procédé à un relevé rigoureux, avec toutes les techniques actuelles, en plan et en élévation du cloître<sup>7</sup>.

Par contre, aucune fouille archéologique digne de ce nom n'a été menée dans l'espace du cloître. Les travaux de restauration du XIX<sup>e</sup> siècle ont nécessairement entraîné des perturbations du sous-sol : le plan dressé par Charles-Auguste Questel, daté de 1834 (voir fig. 5), montre au minimum une reconnaissance des maçonneries sur l'emplacement de la fontaine. Par ailleurs, la trace d'un sondage est visible au pied de la porte située au nord de la tour-porche, donnant sur l'escalier en vis qui permet l'accès aux étages : un carrelage des années 1970, nettement différent du carrelage des galeries (fig. 1), témoigne du rebouchage d'une fouille dont les résultats n'ont pas donné lieu à un rapport mais qui ont été transmis oralement à Stefan Trümpler<sup>8</sup>. Celui-ci rapporte que le seuil de la porte a été trouvé à cinquante centimètres de profondeur, et que le sondage, poursuivi plus profondément, n'a apporté aucun autre élément. Dans la même galerie méridionale, des modifications dans le carrelage montrent l'existence d'un sondage similaire, au pied du grand contrefort plat de l'église qui se trouve à peu près au milieu de la galerie.

Les deux sondages de 2010 (fig. 2) proposaient une première approche archéologique dans le sous-sol du cloître, mais on verra qu'ils se sont déroulés autrement que ce qui avait été envisagé. Le sondage des années 1970, mené au pied de la tour-porche, a été réouvert afin de limiter l'impact sur les niveaux archéologiques. Notre surprise a été de constater que si des fouilles avaient effectivement été menées, elles n'avaient pas été rebouchées : une poutrelle de béton contre la maçonnerie de la tour-porche et un muret de parpaings contre les limites de l'ancienne fouille supportent de petites dalles de béton sur lesquelles sont collés les carreaux de pavement<sup>9</sup>. Il a rapidement été décidé de n'enlever qu'une portion de ce dallage, afin de simplifier au maximum sa repose ; de plus, vu les niveaux de sortie de fondation des murs, dont on aura à parler, et la profondeur atteinte par nos prédécesseurs, il n'a pas paru opportun, dans le cadre de cette demande, de procéder à un décaissement plus profond<sup>10</sup>. Du coup, aucune observation stratigraphique sur les niveaux de circulation à l'intérieur des galeries n'a pu être réalisée. Quant au sondage réalisé à l'emplacement de la fontaine, il a été négatif, les interventions du XIX<sup>e</sup> siècle ayant largement perturbé les niveaux.

4. Parmi les études récentes, citons : M. DURLIAT, *La sculpture romane de la route de Saint-Jacques. De Conques à Compostelle*, Mont-de-Marsan, CEHAG, 1990, 509 p. ; L. RUTCHICK, *Sculpture Programs in the Moissac Cloister : Benedictine Culture, Memory Systems and Liturgical Performance*, University of Chicago, 1991 ; R. de LA HAYE, *Apogée de Moissac. L'abbaye clunisienne Saint-Pierre de Moissac à l'époque de la construction de son cloître et de son grand portail*, Maastricht-Moissac, 1995, dactylographié, 655 p. ; T. DROSTE, *Die Skulpturen von Moissac. Gestalt und Funktion romanischer Bauplastik*, München, Hirmer Verlag, 1996, 270 p. ; Q. CAZES, M. SCELLES, *Le cloître de Moissac*, Bordeaux, Sud Ouest, 2001, 239 p. ; M. C. CORREIA LEANDRO PEREIRA, *Une pensée en images : les images du cloître de Moissac*, Thèse de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2001 ; L. RUTCHICK, « Visual Memory and Historiated Sculpture in the Moissac Cloister », dans P. K. Klein (dir.), *Der mittelalterliche Kreuzgang. Architektur, Funktion und Programm*, Regensburg, Schnell & Steiner, 2004, p. 190-211 ; M. C. CORREIA LEANDRO PEREIRA, « Syntaxe et place des images dans le cloître de Moissac. L'apport des méthodes graphiques », dans P. K. Klein (dir.), *Der mittelalterliche...*, p. 212-219 ; P. K. KLEIN, « Topographie, fonctions et programmes iconographiques des cloîtres : la galerie attenante à l'église », dans P. K. Klein (dir.), *Der mittelalterliche...* p. 105-156 ; Ch. FRAÏSSE, « Le cloître de Moissac a-t-il un programme ? », *Cahiers de Civilisation médiévale*, 50, 2007, p. 245-270.

5. Ch. FRAÏSSE, « Les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Moissac », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX (1999), p. 93-122.

6. S. TRÜMPLER, *Untersuchungen zum Kreuzgang von Moissac*, Dissertation, Universität Bern, 1986, 321 p.

7. Une partie de son travail apparaît dans H. HANSEN, Q. CAZES, « Le cloître de Moissac », dans *Monuments du Tarn-et-Garonne*, Congrès archéologique de France, à paraître 2014.

8. S. TRÜMPLER, *Untersuchungen...*, p. 68.

9. Vérification faite, le sol « sonne creux » à cet endroit. Il en est de même sur le carrelage de même facture placé au-devant du contrefort médian du mur sud de l'église, qui signale donc probablement des fouilles et un rebouchage faits dans les mêmes conditions.

10. L'enlèvement des dalles de béton a été réalisé par messieurs Gilles Barbe, Joachim Silva, Patrice Bordes, des Services Municipaux de Moissac, qui ont également participé au nettoyage des fouilles anciennes, Gilles Barbe se chargeant de procéder à la remise en place du dallage après l'intervention.



FIG. 1. DEVANT LA PORTE D'ACCÈS À LA TOUR, carrelage changé dans les années 1970. Cliché Q. Cazes.

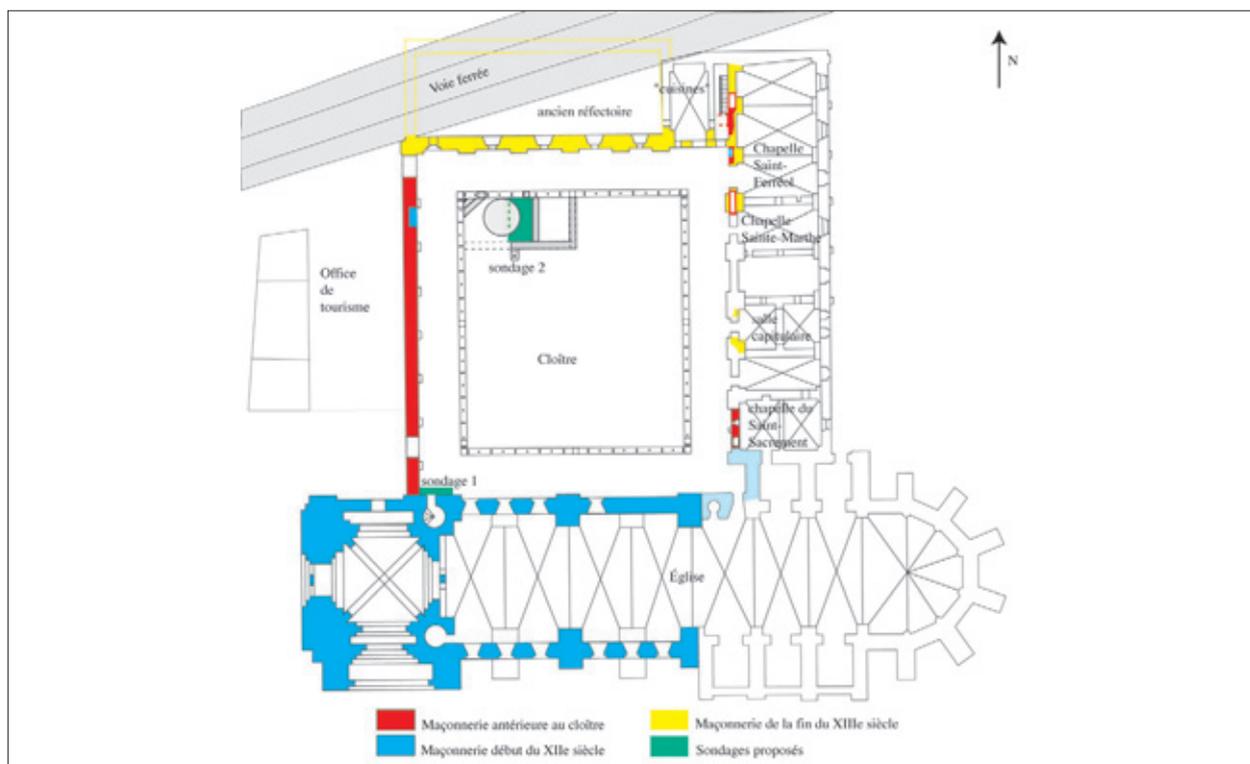


FIG. 2. PLAN DE LOCALISATION des deux sondages réalisés en 2010. Dessin Q. Cazes.

## La fontaine du cloître

### *Des informations peu précises données par les documents anciens*

Les dispositions de la fontaine de l'époque médiévale ne sont pas vraiment connues.

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle au moins sinon dès 1100, la fontaine du cloître était abritée par une arcature spécifique à l'angle nord-ouest du préau. Les arrachements des arcs sont encore visibles au revers du pilier médian de la galerie nord et au-dessus de la quatrième colonne de la galerie occidentale (fig. 3), tout comme les passages aujourd'hui murés dans le mur-bahut qui donnaient accès à l'espace de la fontaine. Portique et vasque semblent avoir été démontés avant 1780, date à laquelle Pierre de Beaumesnil dessine la vasque, qui ne paraît plus en place (fig. 4). On possède par ailleurs un certain nombre de descriptions de la fontaine avant sa démolition. Par exemple, le procès-verbal de la visite de l'abbaye faite en 1669 relate que « ... ayant visité le bassin de la fontaine qui est joignant et au coin dudit cloître, avons trouvé y avoir cinq tuyaux qui jettent l'eau dans un bassin de marbre de figure ronde entourée d'un grillat de fer, au tour de lad. fontaine il y a des arcades avec des piliers de marbre de mesme fabrique que ceux du cloître, et avons trouvé nécessaire d'y faire deux degrez de pierre, cinq cannes de pavé, rapuyer deux canes de murailles du costé du parterre, y remettre cinq pierres de quatre pams de longueur et trois de largeur, revestir un pilier de demi tuile de trois costé, remettre un pilier de marbre qui est tombé avec le chapiteau, et sur ledit chapiteau mettre deux arceaux et y faire par desus une double de brique avec un dos d'asne [...] Y ayant un puis proche de lad. Fontaine qui seroit pour recevoir les eaux du cloistre, et pour le dessecher, estant ledit puis comblé depuis dix ans ou environ...<sup>11</sup> ». Des réparations sont faites, mais en 1708 on se plaint que la fontaine est inutilisable<sup>12</sup> ; la dernière mention de « réparation aux tuyaux de la fontaine du cloître » date de juin 1773<sup>13</sup>.

Un certain nombre de sources et d'observations indiquent cependant que l'histoire du « griffoul » et de la construction qui l'abritait était plus complexe. Des procès-verbaux de 1458 liés aux litiges opposant la ville et le monastère au sujet de l'eau de la fontaine du cloître témoignent clairement de la présence de *deux fontaines*, l'une en marbre, l'autre en plomb. Peu de temps avant les procès, la dernière aurait été remplacée par la fontaine en marbre. Ceci expliquerait, d'une part, la forme allongée de la « galerie des fontaines » (c'est-à-dire du portique de la fontaine), au moins à la suite des transformations du XIII<sup>e</sup> siècle. On peut donc se demander si le cloître de 1100 possédait, comme de nombreux autres, une seule fontaine (celle en marbre dessinée par Beaumesnil ?), entourée d'une arcature, et à quel endroit celle-ci se trouvait – dans l'angle comme à Monreale ou Saint-Étienne de Toulouse, ou éventuellement au milieu d'une galerie à l'exemple de Vérone ? L'enjeu est important, il ne concerne pas seulement une partie très importante, disparue, du cloître d'Ansquitil, dont un certain nombre d'éléments du décor sculpté a été réutilisé, sans que l'on puisse en déduire une reconstitution certaine de la fontaine romane. La question porte aussi sur la typologie des cloîtres romans en général et l'interprétation des transformations postérieures du « griffoul » de Moissac.

L'emplacement de la fontaine est connu par un dessin de 1834 réalisé Charles-Auguste Questel (1807-1888), l'architecte restaurateur du cloître et de l'abbaye de Moissac (fig. 5, 6-a, 6-b, 6-c). Le dessin de Questel montre le mur-bahut du portique de la fontaine et a toujours été décrit comme permettant la restitution d'une disposition assez simple : une arcature formant un grand rectangle dans l'angle sud-ouest du préau enserrant la fondation circulaire de la vasque de marbre.

En réalité, les dessins montrent une disposition un peu plus complexe (fig. 6-a) ; il faut garder présent à l'esprit le fait que les « maçonneries de brique sous le sol du cloître » peuvent être aussi bien des fondations que des élévations. Un mur de direction nord-sud (lettre « M » du plan de Questel, fig. 6-a), de 0,80 m de large et 4,60 m de long, s'appuie

11. A.D. Tarn-et-Garonne, G 581, fol. 247-248 : Procès-verbal de la visite de l'abbaye de Moissac, faite par le lieutenant général du sénéchal de Montauban, messire François de Rabastens... : S. TRÜMLER, *Untersuchungen...*, p. 235 et suiv.

12. A.M. Moissac, JJ 3, Délibérations du chapitre (1705-1715), fol. 54 : S. TRÜMLER, *Untersuchungen...*, p. 241.

13. A.M. Moissac, JJ 19 : S. TRÜMLER, *Untersuchungen...*, p. 243.



FIG. 3. ARRACHEMENTS DE L'ARCATURE DE LA GALERIE DE LA FONTAINE : à droite, au revers du pilier médian de la galerie nord ; à gauche, au-dessus de la quatrième colonne de la galerie ouest. *Cliché Q. Cazes.*

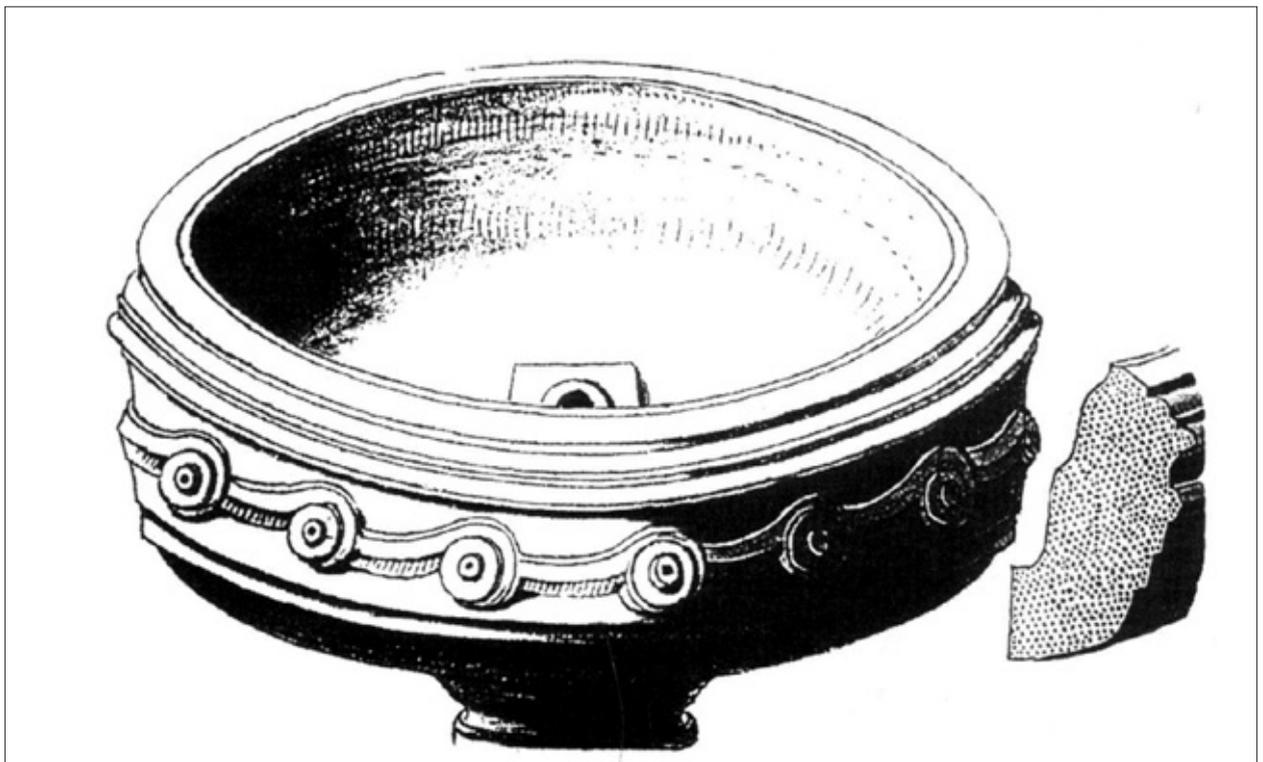


FIG. 4. VASQUE DE LA FONTAINE, dessinée en 1780 par Pierre de Beaumesnil.

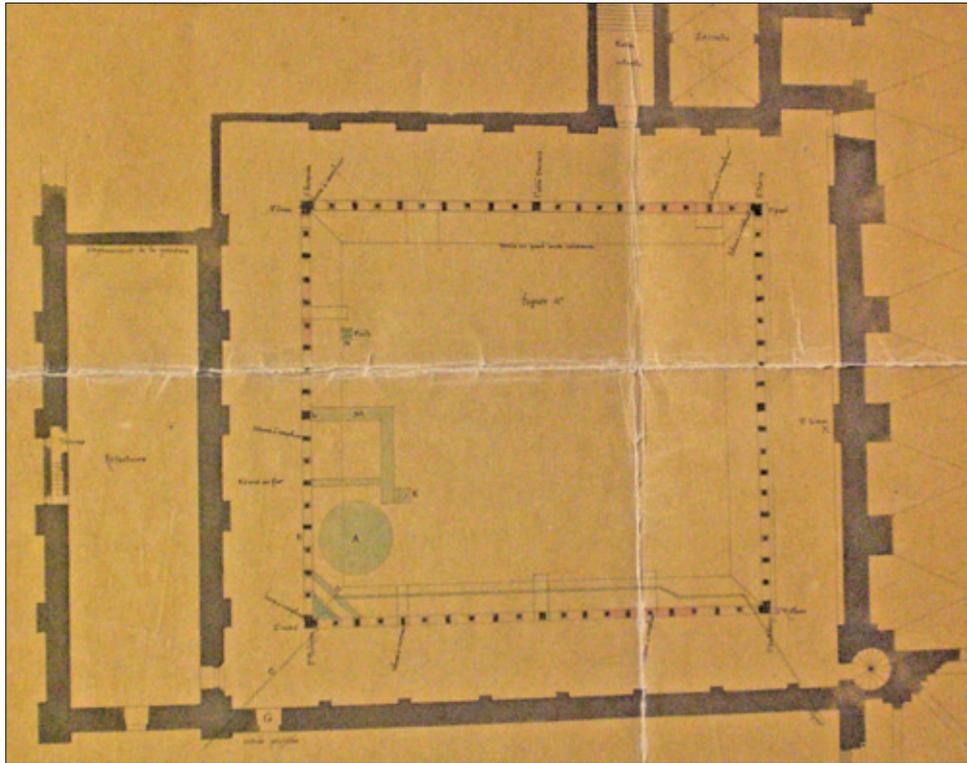


FIG. 5. LE CLOÎTRE : détail du plan levé par Questel en 1834. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

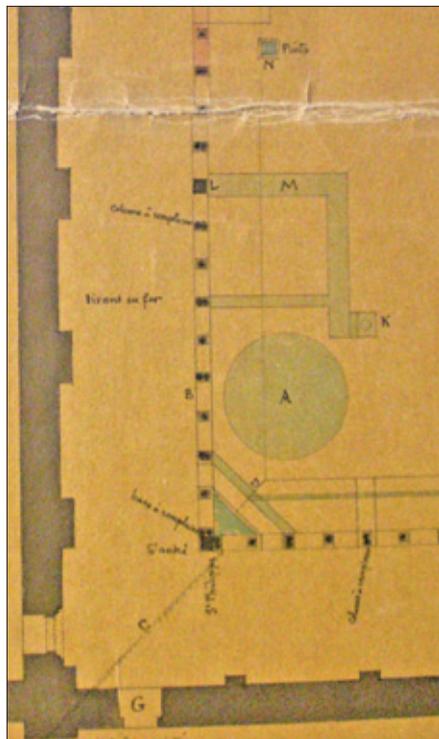


FIG. 6-a. DÉTAIL DU PLAN DE QUESTEL : vestiges de la fontaine et de son portique en 1834. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

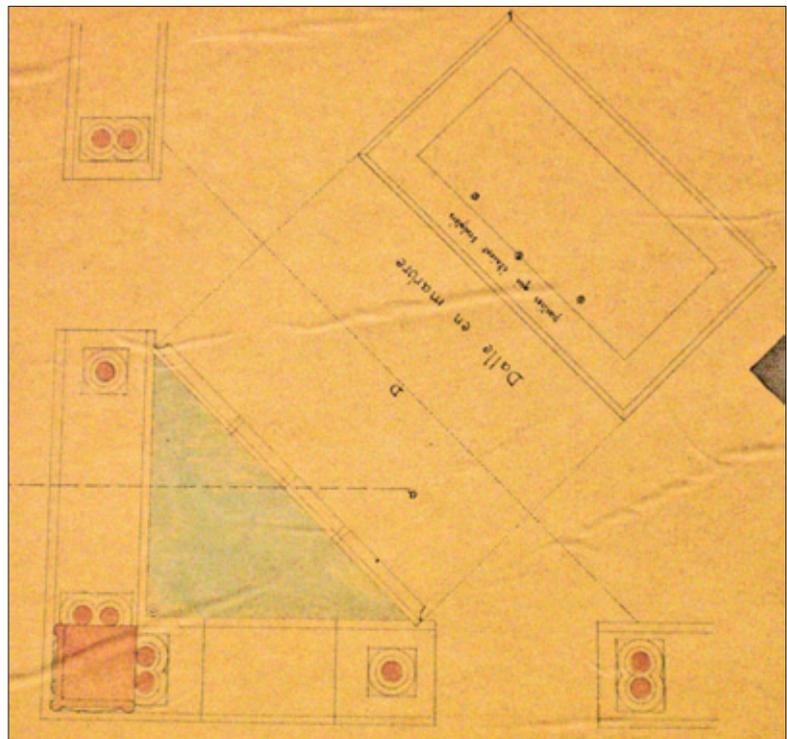


FIG. 6-b. DÉTAIL DU PLAN DE QUESTEL : bassin triangulaire dans l'angle nord-ouest du préau. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

effectivement sur le pilier médian de la galerie nord du cloître ; il forme un retour de même largeur sur 7,20 m de longueur et s'interrompt. Là, un petit massif de maçonnerie de 0,60 m de côté, semblant être le support d'une colonne, fait saillie côté préau. L'espace intérieur délimité par ce mur est pourvu d'une sorte de refend au niveau de la 3<sup>e</sup> colonne à l'ouest du pilier médian de la galerie nord. Il faut noter que l'arrachement de l'arc qui se voit au-dessus de la quatrième colonne de la galerie ouest correspond au support d'une autre colonne (K sur le plan), formant une avancée par rapport au mur est-ouest du portique de la fontaine

D'autre part, dans l'angle nord-ouest du préau, se trouve un bassin triangulaire qui prend appui sur l'angle et est bordé par une « dalle de marbre » (fig. 6-b et 6-c). Il correspond à un petit bassin complémentaire où l'eau pouvait arriver par les tuyaux de plomb mentionnés dans les textes et qui est visible sur deux dessins de Questel (le second sera gravé par Chapuy) (fig. 7-a et 7-b). Au-devant, apparaît ce que l'on peut interpréter comme une rigole, toujours placée dans la diagonale, qui se déverse dans un caniveau plus petit parallèle au mur-bahut occidental.

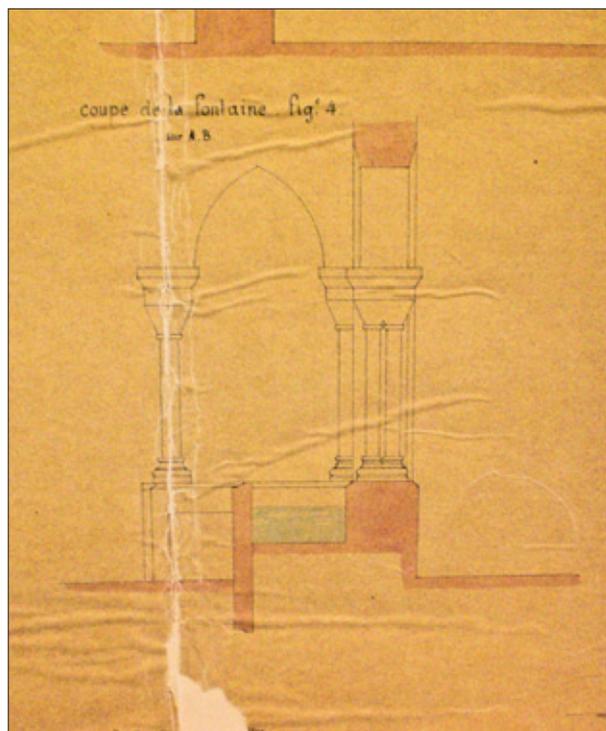


FIG. 6-c. DÉTAIL DU PLAN DE QUESTEL : coupe sur le bassin triangulaire de l'angle du cloître. Paris, Médiathèque du patrimoine, cliché A. Bossoutrot.

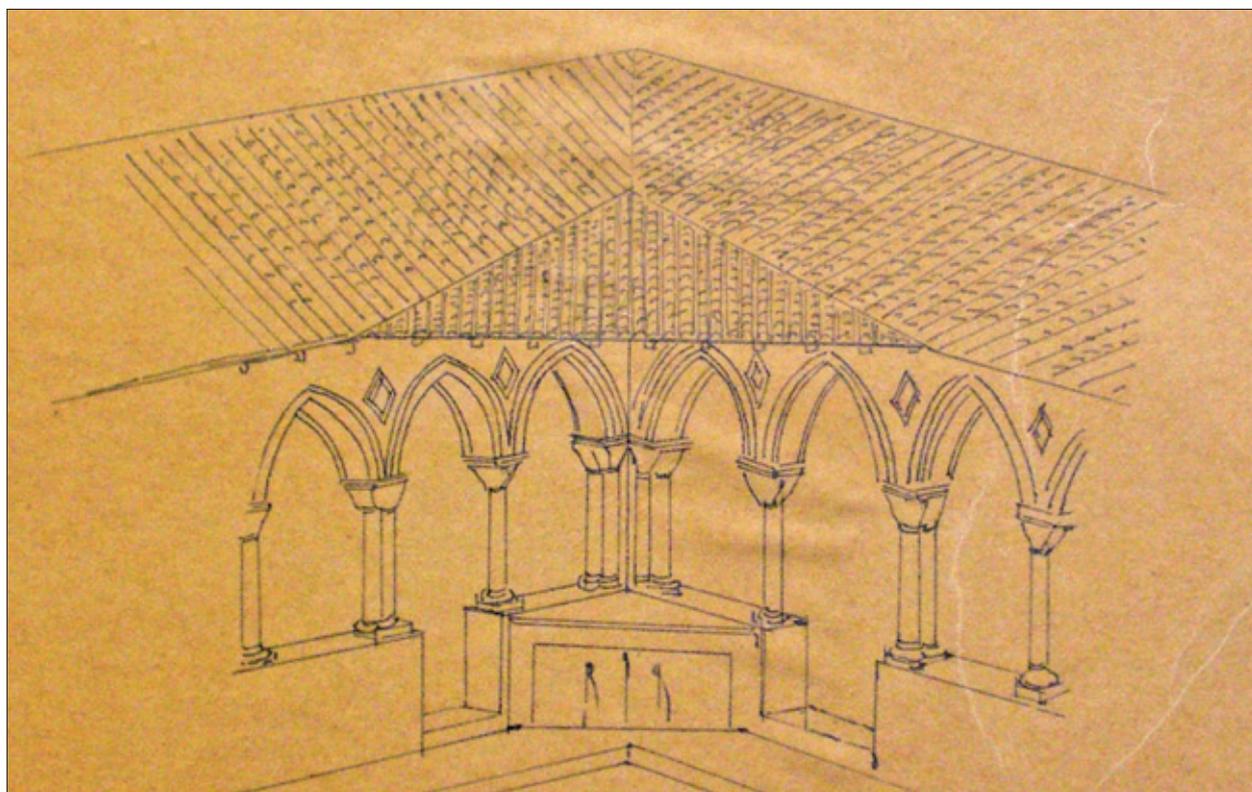


FIG. 7 a. LA FONTAINE DE MOISSAC, dessins de Questel.



FIG. 7 b. LA FONTAINE DE MOISSAC, dessins de Questel.

refend. Il apparaissait dès lors évident que les constructions médiévales avaient été démontées, et il n'a pas paru opportun de poursuivre les investigations.

Ce sondage a été poursuivi vers le sud, afin de reconnaître le mur est-ouest du portique de la fontaine. La même terre végétale, incluant dans sa partie basse quelques fragments de briques et de mortier, des graviers et quelques nodules argileux, a été rencontrée (fig. 9). Le mur n'existe pas à l'emplacement donné par Questel, ou plus exactement, n'existe plus : il a probablement été, lui aussi, entièrement démonté.

Les rares tessons de céramique rencontrés dans le remblai « profond », des fragments de panse glaçurée du type « terre de Gênes », appartiennent à une production du XVIII<sup>e</sup> siècle au plus tôt. Ils n'ont pas été conservés.

Même si tout l'espace initialement prévu pour être l'objet de ce second sondage n'a pas été exploré, il est clair que les maçonneries médiévales qui constituaient l'ensemble des structures de la fontaine n'ont pas été conservées par les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle qui les avaient vues et relevées. La présence, dans la partie basse du sondage, de morceaux de mortier et de fragments de briques ou de tuiles laisse entendre qu'elles ont été entièrement démontées. Dans le même niveau, les tessons de céramique moderne permettent de supposer que ce démontage a été opéré au moment où Questel réalisait son dessin, peut-être pour la récupération et la remise en œuvre des matériaux dans les restaurations alors en cours. Les investigations auraient peut-être pu être poussées plus loin, mais le temps exécrable (un froid rigoureux suivi de deux jours de pluie diluvienne) et la remontée de la nappe phréatique ont laissé penser que poursuivre l'intervention n'aurait pas amené plus d'éléments tout en risquant de ne pas apercevoir d'éventuelles informations, que nous laisserons aux générations futures...

Un grand soubassement circulaire de 5 m de diamètre prend place entre tous ces éléments : il s'agit sans aucun doute du soubassement de maçonnerie destiné à supporter la vasque de marbre, selon un dispositif identique à celui de la fontaine du cloître de la cathédrale Saint-Étienne à Toulouse<sup>14</sup>. Selon le plan de Questel, ce soubassement est distant du mur-bahut d'une cinquantaine de centimètres.

#### *Un sondage archéologique sans aucun vestige bâti*

Le sondage a été établi en prenant appui sur le dessin de Questel (fig. 8). Il visait à reconnaître, d'est en ouest, le mur de refend et la moitié orientale du soubassement circulaire ; du nord au sud, il a été ouvert depuis le caniveau bordant le trottoir en calade jusqu'à la limite extérieure supposée du mur du portique de la fontaine. Il a été commencé par sa moitié septentrionale. Le niveau de gravier puis la terre végétale du jardin ont été enlevés par passes mécaniques de 0,10 m, jusqu'à atteindre une profondeur de 0,60 m. Au-dessous, un remblai composé de terre végétale incluant des nodules de mortier et quelques fragments de briques épaisses (0,06 m) et de tuiles a été rencontré. Il a été enlevé sur 0,15 m jusqu'au niveau de la nappe phréatique. Dans l'angle sud-est, une petite bande de mortier très pulvérulent de 0,20 cm de large pour 0,70 m de longueur restait perceptible : il s'agit sans doute d'un très faible reste du niveau le plus bas de la fondation du mur de

14. Q. CAZES, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse*, C.A.M.L., Carcassonne, 1998, p. 101-105.

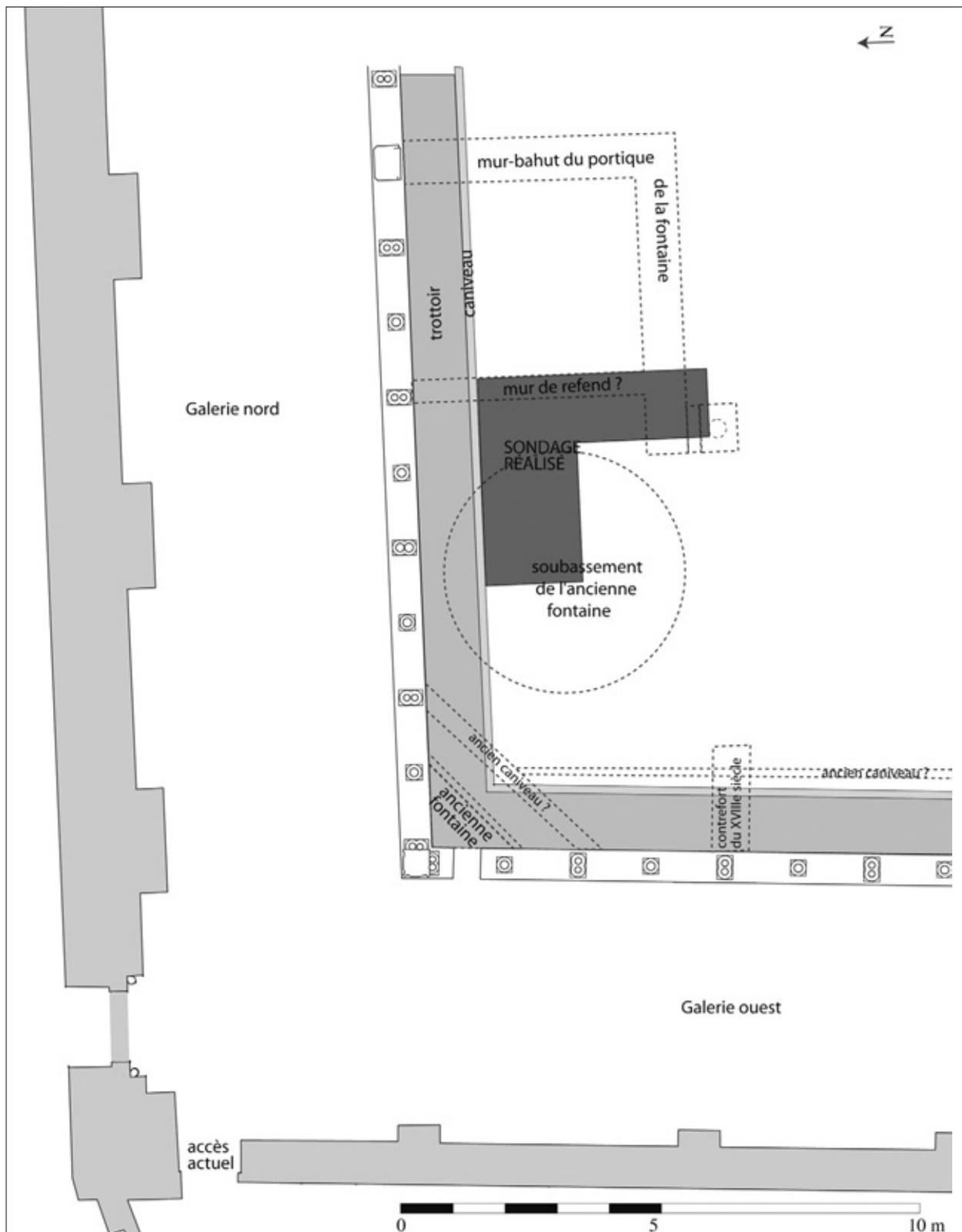


FIG. 8. POSITION DU SONDAGE à l'emplacement de la fontaine. Dessin Q. Cazes.



FIG. 9. VUE DE FIN DE FOUILLE à l'emplacement de la fontaine, avec la nappe phréatique et juste avant la pluie... Cliché Q. Cazes.

### Les maçonneries de l'angle sud-ouest du cloître

Le cloître que nous connaissons aujourd'hui n'est pas exactement dans sa disposition d'origine. Le mur nord de l'église conserve clairement les indices d'une surélévation de la toiture en appentis des galeries, qui vient à mi-hauteur des fenêtres (fig. 10). Or, les sculptures des chapiteaux comme des reliefs des piliers sont bien datés de 1100, tandis que l'élévation de l'église est attribuable au début du XII<sup>e</sup> siècle. Les chercheurs s'accordent unanimement sur le fait que le mur-bahut sur lequel sont établis bases, colonnes et chapiteaux, de même que les arcs qui les surmontent, appartiennent au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, que ce soit par le module des briques utilisées ou la forme des arcs brisés et des jours disposés dans les écoinçons. On a donc interprété cela comme l'évidence que le cloître a donc été démonté puis remonté, et Stefan Trümpler a interprété des traits gravés sur les chapiteaux comme autant de marques faites en vue du remontage. Le rehaussement du sol du cloître est également perceptible dans le niveau de certains seuils, notamment dans la galerie orientale. Donc, retrouver des indices permettant d'établir le niveau du sol des années 1100 est fondamental pour la poursuite des raisonnements.

Le long mur ouest (fig. 11), bâti en petits moellons mal calibrés, sans refend et ne possédant à l'origine qu'une seule porte, antérieur à toutes les autres maçonneries, laisse supposer l'existence d'un large espace ouvert ayant précédé le cloître roman. Des vestiges de maçonneries similaires ponctuent tout le mur oriental du cloître. À l'extrémité nord de ce mur, la succession des élévations visibles (fig. 12) permet de faire l'hypothèse d'un bâtiment antérieur au cloître, situé à l'emplacement de la galerie septentrionale actuelle (toute trace de mur est-ouest a disparu du côté du cloître, mais l'arrachement d'un mur parallèle est bien visible dans la cage d'escalier qui dessert l'étage). On peut donc postuler l'existence d'un cloître antérieur à celui de 1100, qui occuperait à peu

15. Voire au XV<sup>e</sup> siècle pour S. Trümpler, mais cela paraît difficile dans la mesure où le mur du réfectoire, daté du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, ne montre aucune trace de remaniement de la toiture des galeries.



FIG. 10. TOITURE SURÉLEVÉE DE LA GALERIE MÉRIDIONALE DU CLOÎTRE masquant en partie les fenêtres de l'église romane. *Cliché Q. Cazes.*



FIG. 11. MUR OCCIDENTAL DU CLOÎTRE du nord vers le sud. *Cliché Q. Cazes.*



FIG. 12. MUR ORIENTAL DU CLOÎTRE : extrémité nord. Cliché Q. Cazes.

près le même espace que l'actuel, moins la galerie nord. Ceci n'aurait rien d'extraordinaire : depuis une vingtaine d'années, les découvertes de cloîtres antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle se sont multipliées<sup>16</sup>.

### *Sondage au-devant de la porte d'accès à la tour-porche*

Le deuxième sondage a donc été situé à l'angle des galeries sud et ouest, c'est-à-dire dans l'angle formé par deux murs bien distincts (fig. 13). Le mur occidental du cloître est fait de petits moellons grossièrement dressés, parfois placés en biais, disposés en assises plus ou moins régulières et pris dans un mortier assez épais ; on considère généralement, et sans doute à juste raison, qu'il est antérieur à la construction du cloître de 1100. Le mur méridional, bâti en moyen appareil très bien dressé, s'appuie sur le mur occidental qui se poursuivait plus au sud. Il appartient à la construction de l'église et de la tour-porche datée du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Une porte, donnant sur l'escalier qui mène, depuis le cloître, à l'étage de la tour, est prise dans un renfort de la maçonnerie qui se présente comme un ressaut de 0,50 m de largeur par rapport à l'alignement du mur de l'église ; en cela, ce ressaut est équivalent à celui des deux contreforts larges et plats qui jalonnent le mur de l'église côté sud.

Le sondage a fait apparaître les fondations de ces deux murs, à une altitude plus élevée que ce qui était supposé.

Alors que les restaurations du XX<sup>e</sup> siècle ont visiblement cherché à mettre en valeur les matériaux du mur occidental en enlevant les joints de surface, au-dessous du niveau du carrelage des galeries, le jointolement original existe toujours, beurrant largement les moellons et faisant disparaître toutes les aspérités de ces blocs peu taillés (du calcaire froid très dur), voire les morceaux de briques disposés çà et là (fig. 14). Le ressaut de fondation, d'une douzaine

16. Ch. SAPIN, « Archéologie et réformes monastiques », dans D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL & I. ROSÉ, *Cluny. Les moines et la société du premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 517-526.

de centimètres de large, se situe à 0,45 m sous le niveau actuel du cloître, c'est-à-dire beaucoup plus haut que ce que l'on avait imaginé jusqu'à présent. La fondation paraît établie en tranchée pleine, au profil légèrement évasé ; elle est constituée de mortier et d'éclats de pierre, et s'achève sur deux rangées d'éclats de blocs et un fragment de tuile qui tendent à l'horizontale. Elle ne paraît pas excéder 0,60 m de profondeur. Au moment de la construction du mur de l'église/tour-porche, la fondation fut en partie bûchée pour permettre l'installation de la nouvelle maçonnerie.

La tour-porche est fondée d'une manière totalement différente. Au fond du sondage (fig. 15), sur une largeur minimale de 1 m (celle du sondage), se trouvent de gros blocs de pierre qui présentent parfois une ou deux faces plus ou moins dressées avec, pour l'un d'entre eux, une face dressée au marteau taillant. Leur face supérieure est loin d'être à l'horizontale, et il n'y a pas de continuité entre eux : ils paraissent avoir été jetés sans plus de précaution, et sont pris dans un mélange de terre, petits nodules d'argile, fragments de briques, mortier complètement pulvérulent, et graviers qui pourraient provenir du substrat remanié. Deux de ces blocs ont été enlevés : dessous, le niveau paraît plus homogène et ressemble à de la grave remaniée. Vers l'ouest, deux blocs sont très proches de la fondation du mur occidental, qui fut sans doute dégagée au moment de leur mise en place. Vers le sud, un bloc au moins passe sous la fondation de la tour-porche.

Dans la partie supérieure de ce niveau se trouvent davantage de fragments de briques et quelques galets qui servent à caler la première assise bâtie de la fondation (fig. 16). La surface de la terre compactée qui les lie est légèrement tassée ; elle vient s'accrocher au bas de la première assise de la fondation et, à proximité de la maçonnerie, est marquée par un petit niveau de chaux qui a pu marquer une surface de travail<sup>17</sup> (au Moyen Âge ou au XX<sup>e</sup> siècle : c'est à ce niveau que nos prédécesseurs s'étaient arrêtés).

La fondation elle-même est formée de trois assises de blocs aussi bien dressés que ceux de l'élévation, d'une hauteur moyenne de 0,20 m (fig. 17). L'angle de l'assise supérieure est mouluré d'un quart-de-rond, portant des traces de taille horizontales qui viennent recouper les traces diagonales du marteau taillant qui a servi à dresser la face de chaque bloc : le même système de sortie de fondation est visible dans le reste du mur nord de la tour-porche, hors de l'enceinte du cloître. Cette mouluration fait retour vers le sud de chaque côté du ressaut de maçonnerie dans lequel est pris la porte ; vers l'ouest, cette maçonnerie n'est distante que d'un à deux centimètres du mur antérieur, dont une partie de la fondation a été bûchée pour être à l'aplomb de son élévation. Son niveau supérieur se situe à peine à 0,30 m sous le carrelage actuel de la galerie du cloître.

Au-dessus, après un retrait de 0,12 m, commence l'élévation proprement dite, faite des blocs de moyen appareil parfaitement visibles depuis la galerie : en réalité, le carrelage actuel est posé très près du sommet de la première assise de cette élévation. On distingue toujours, à la jonction des deux murs sud et ouest, l'angle du ressaut qui forme cette élévation et qui est distant du mur occidental d'une dizaine de centimètres : cet espace a été comblé au moyen de blocs allongés, liés au mortier, destinés à faire disparaître cette irrégularité de l'alignement, probablement lors de la construction de la tour-porche.

Les blocs formant les piédroits de la porte sont posés directement sur l'assise supérieure de la fondation. Au niveau du seuil, il n'y a que de faibles traces d'usure ; l'un des blocs porte une petite entaille rectiligne (en pointillés sur la fig. 15), perpendiculaire au parement, sans doute a pu positionner correctement le piédroit occidental. On ne distingue pas non plus d'éventuelles traces d'accroche d'un sol contre la fondation, mais on peut supposer qu'une partie de l'assise moulurée restait apparente.

On remarquera aussi que les maçonneries de la tour-porche et de l'église sont parfaitement liées et appartiennent à la même phase de construction.

### *Conclusions du premier sondage*

L'ancien seuil de la porte se trouvait entre 0,25 et 0,30 m au-dessous du seuil actuel : autant dire que le niveau du sol du cloître a très peu varié, et qu'il faut donc réexaminer les théories qui voulaient que le « remontage » du cloître au XIII<sup>e</sup> siècle ait été effectué pour le rehausser.

---

17. Il paraît difficile d'imaginer que ce sol a pu être celui de la galerie, même si la faible épaisseur de la chaux (1 mm) a pu servir à poser des briques (bien que sur la surface regardée, il n'y ait aucune trace d'encastrement de briques) : il est situé à 0,60 m sous le seuil de la porte, et il n'y a aucune trace d'accroche d'un escalier.



FIG. 13. VUE DU SONDAGE AVEC LA FONDATION DE LA TOUR-PORCHE (le ressaut est masqué par la poutrelle en béton réalisée dans les années 70 pour porter le carrelage refait). *Cliché Q. Cazes.*

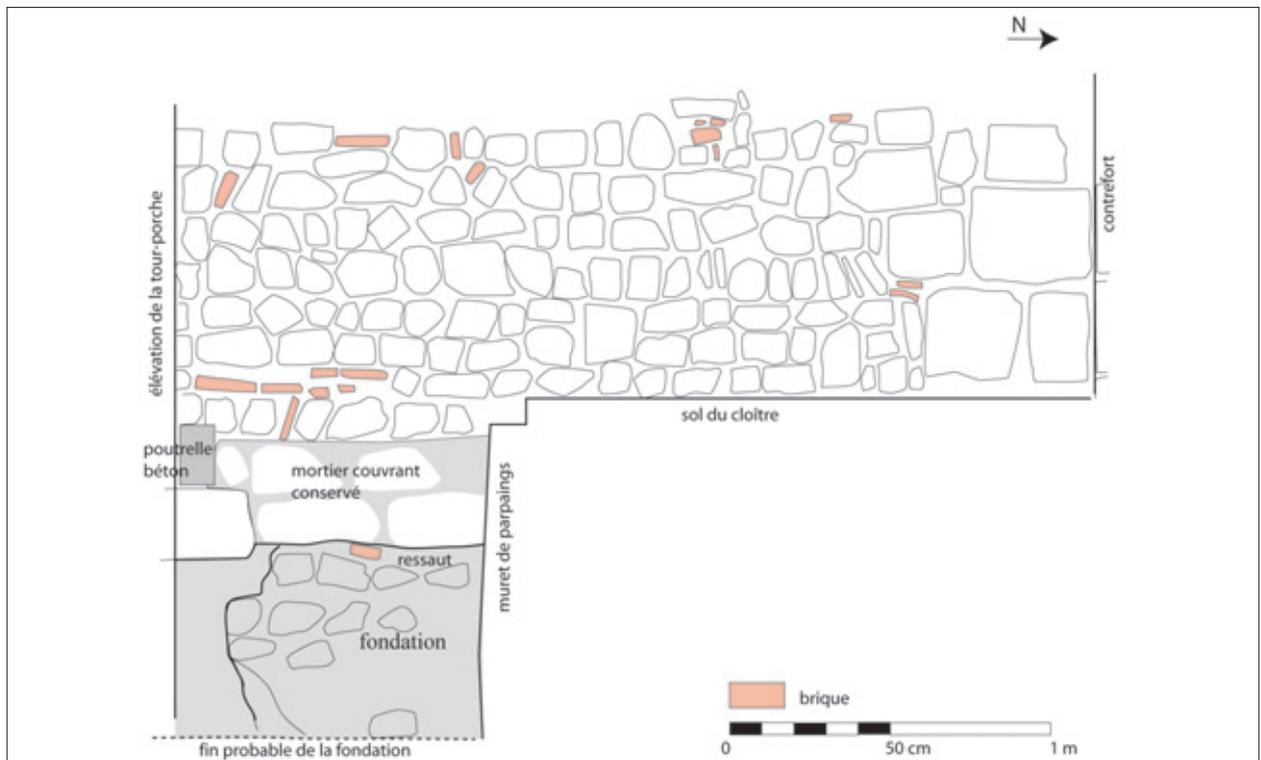


FIG. 14. RELEVÉ PARTIEL DU MUR OCCIDENTAL. *Dessin Q. Cazes.*

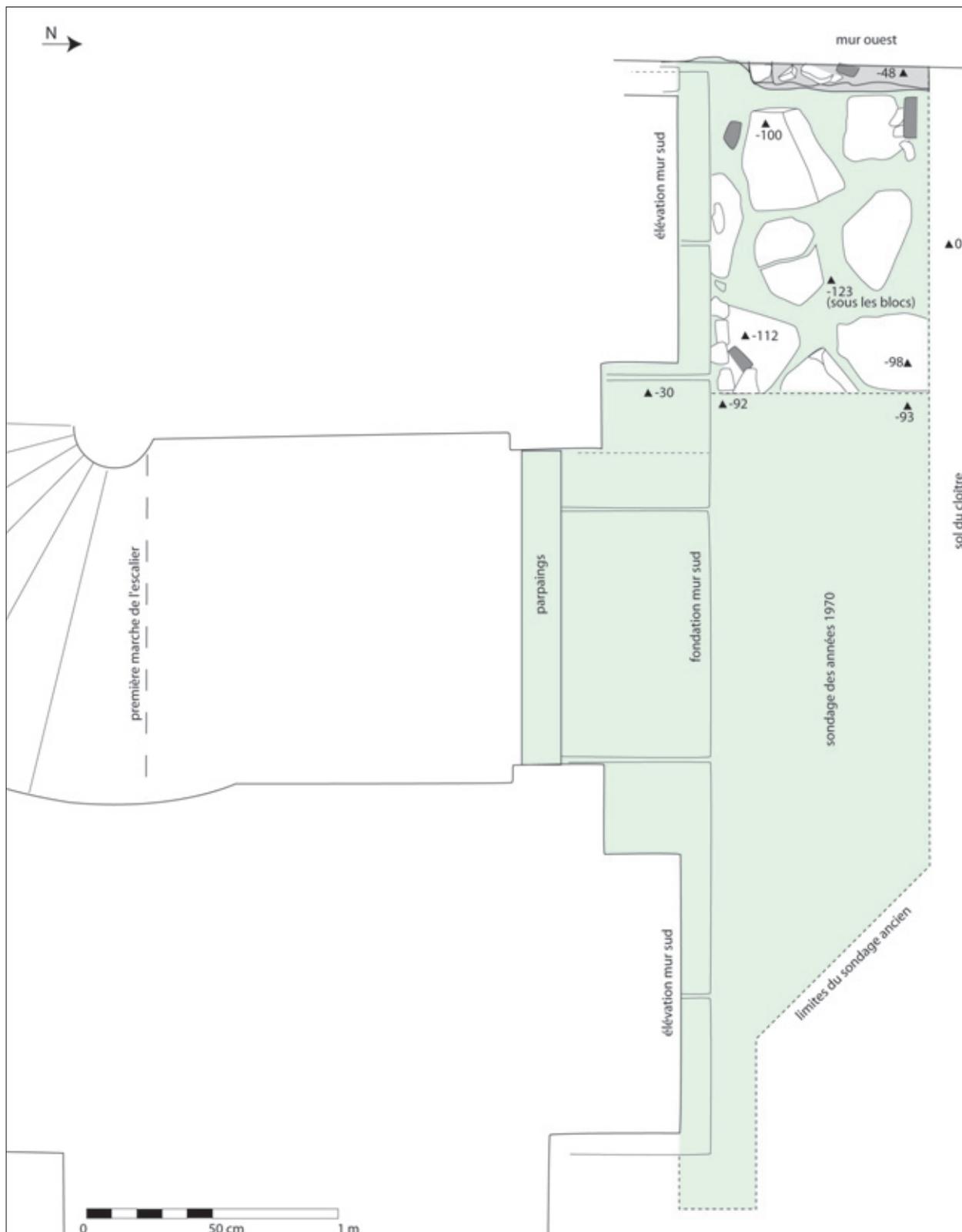


FIG. 15. PLAN DU SONDAGE devant l'entrée de la tour-porche. Dessin Q. Cazes.

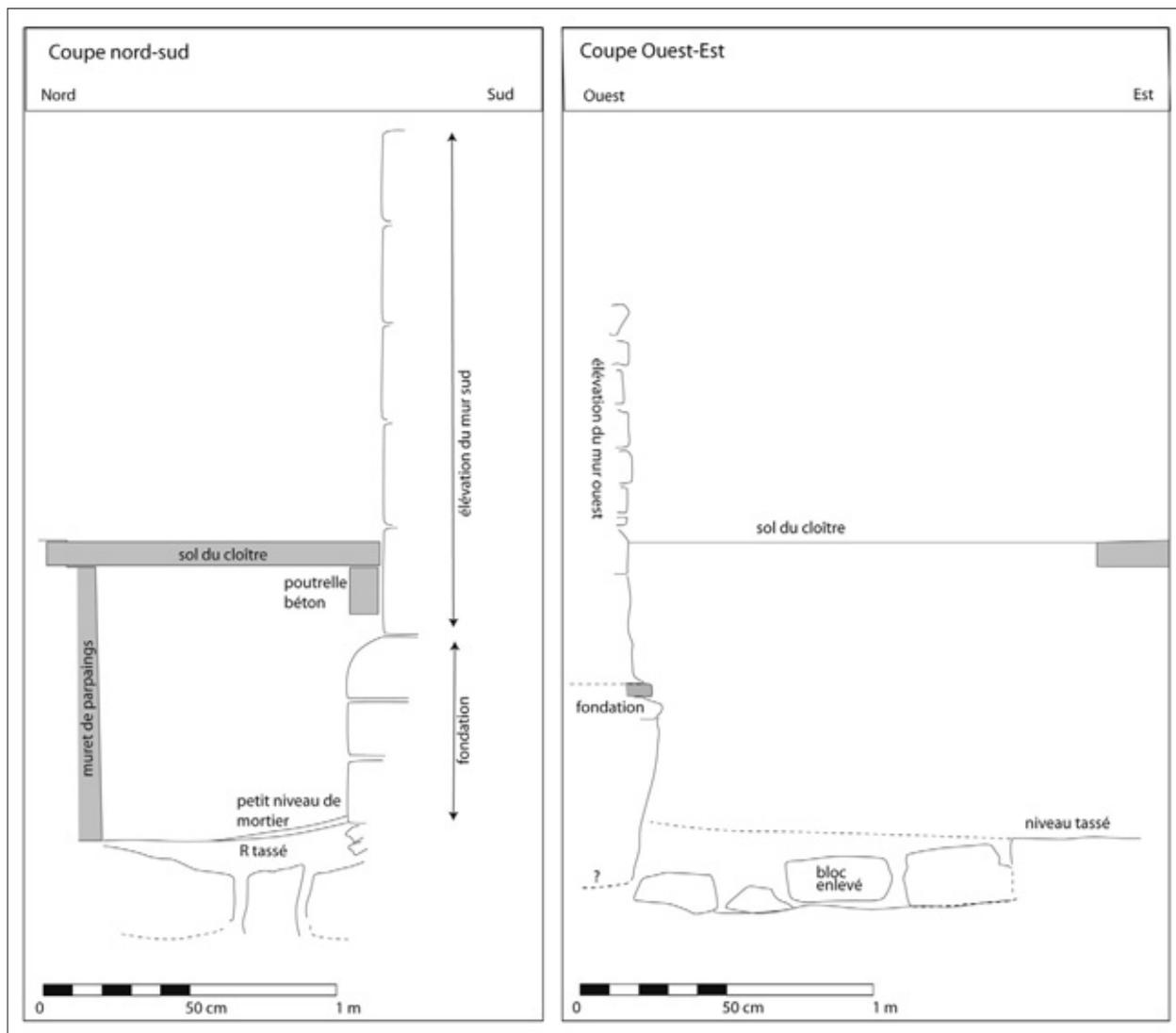


FIG. 16. COUPES OUEST-EST ET NORD-SUD du sondage. Dessin Q. Cazes.

Le niveau supérieur de la fondation du mur occidental est également beaucoup plus haut que prévu : seulement 0,48 m au-dessous du sol actuel. La datation de ce mur repose actuellement sur des critères formels (le type de maçonnerie, attribuable au premier Moyen Âge, entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle), et un élément de chronologie relative (il est antérieur à la tour-porche du début du XII<sup>e</sup> siècle). Le sol qui lui correspondait, vers l'est en tout cas, n'était qu'une quinzaine de centimètres plus bas que celui du cloître en 1100. D'autre part, ce mur ne paraît pas fondé très profondément (environ 0,60 m de hauteur).

La fondation du mur sud de la tour-porche est à la fois peu profonde, avec ses trois assises maçonnées de 0,65 m de hauteur totale, mais solidement établie si le niveau de gros blocs situé en dessous lui est effectivement lié. Dans ce cas, il faut restituer une grande excavation de plus d'un mètre par rapport à la construction réalisée, dont le fond aurait été stabilisé par un épandage de blocs avant la mise en place de la maçonnerie. On ne peut qu'être frappé par la grande qualité de cette construction, très soigneusement appareillée. La fondation du ressaut qui inclut la porte est moulurée sur trois côtés, y compris contre le mur préexistant vers l'ouest ; en découle un espace de 0,12 m entre l'élévation occidentale du ressaut et ce mur, qu'il a fallu ensuite combler. Les élévations de la tour-porche et de l'église sont parfaitement liées et appartiennent sans aucun doute à la même campagne de construction du début du XII<sup>e</sup> siècle.

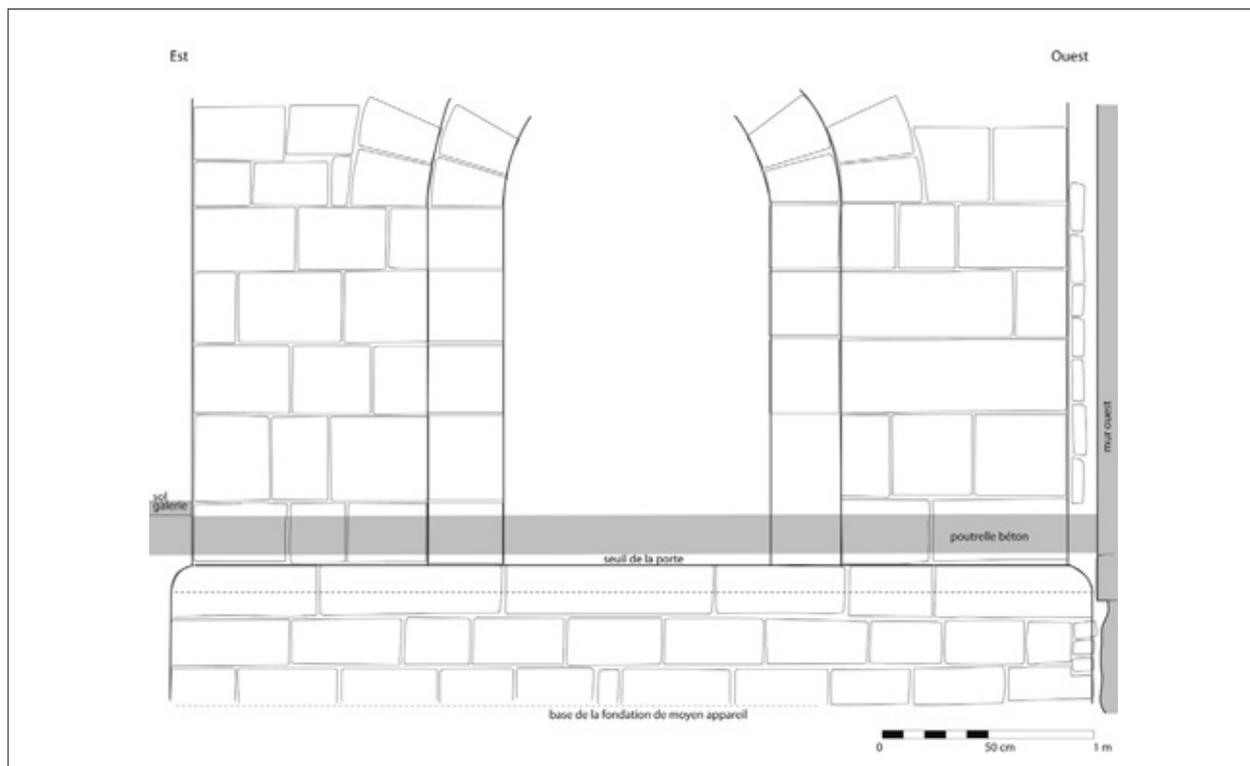


FIG. 17. RELEVÉ PARTIEL DE L'ÉLEVATION DU MUR SUD. *Dessin Q. Cazes.*

Les travaux de nos prédécesseurs ont fait disparaître toute la stratigraphie du sondage, et le coffrage de parpaings qui fut alors réalisé empêche la lecture des coupes : si l'on veut en savoir davantage sur la stratigraphie à l'intérieur des galeries, il faudra faire d'autres sondages ailleurs.

Le sondage à l'emplacement de la fontaine s'est révélé négatif, et il faudra sans aucun doute prendre d'autres moyens pour aborder une problématique plus large, celle de l'approvisionnement en eau de l'abbaye. Les résultats du sondage réalisé dans l'angle sud-ouest des galeries, au pied de la porte d'accès à l'étage de la tour-porche, permettent en revanche de poser différemment les questions relatives au cloître d'Ansquitil dans ses dispositions initiales.

Le premier élément important est l'altitude relativement haute du ressaut de fondation du mur occidental, antérieur au cloître d'Ansquitil : le sol des galeries de ce dernier se situait nécessairement au-dessus, soit à une trentaine de centimètres plus bas que le sol actuel. Or, S. Trümpler a montré qu'il subsiste des traces d'encastrement de chevrons dans les petits contreforts de brique et pierre dans le mur occidental, mais aussi des consoles bûchées dans l'élévation de l'église<sup>18</sup>, situées en moyenne à 2,40 m au-dessus du sol actuel, soit environ 2,80 m du sol primitif, et qu'il a interprétées comme faisant référence au niveau primitif de la charpente en appentis des galeries du cloître. Même si le sol des galeries a dû être inégal (les encastrement des chevrons sont plus haut au nord qu'au sud, le sol suivait peut-être la même pente), l'élévation de la claire-voie était obligatoirement beaucoup plus faible qu'aujourd'hui : les supports (base, colonne, chapiteau) ont ensemble une hauteur d'1,75 m, à laquelle il faut ajouter

18. S. TRÜMPLER, *Untersuchungen...*, tableau 19.

environ 1 m s'ils portent un arc en plein cintre. Même en imaginant que ces encastresments de chevrons pouvaient correspondre à un plancher, il y a là un problème majeur pour la restitution du cloître au début du XII<sup>e</sup> siècle. D'autres traces d'encastrement de chevrons régulièrement espacés se voient également sur le mur de l'église, à 3,90 m de hauteur : ils correspondent à l'accroche d'une autre toiture des galeries, sous le bandeau mouluré courant à l'appui des fenêtres de l'église du XII<sup>e</sup> siècle, soit à 0,60 m plus bas que l'actuelle,

Il faut aussi se demander si la maçonnerie du mur-bahut est réellement du XIII<sup>e</sup> siècle, comme on le pense depuis longtemps en s'appuyant sur l'idée que les briques épaisses qui le composent sont connues dans la région pour être employées à l'époque gothique, ou même du XV<sup>e</sup> siècle comme le propose Stefan Trümpler. Maurice Scellès a montré que des briques de 6 cm d'épaisseur sont utilisées à Cahors dans des constructions du milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup> (mais il ne connaît pas de constructions civiles antérieures à cette date) ; à Saint-Sernin de Toulouse, des briques de 5,5 à 7 cm d'épaisseur ont été mises en évidence dans une partie de la construction datant sûrement des années 1110<sup>20</sup>. Plus important, la chapelle des abbés de Moissac emploie le même type de briques épaisses, également liées avec des joints de mortier épais ; sa construction est datée des années 1100 (sur le critère discutable de la proximité avec Saint-Sernin de Toulouse, parce que des assises de pierre côtoient les assises de briques), en tout cas avant les années 1190-1200, date des peintures murales qui l'ornent<sup>21</sup>. Et les briques épaisses du mur-bahut ne sont pas exactement les mêmes que celles qui forment l'arcature régnant sur les supports, qui sont un peu plus minces.

Quoi qu'il en soit, le faible exhaussement des niveaux du sol depuis 1100 demande de renoncer à l'hypothèse d'une reconstruction du mur-bahut pour des raisons liées à la montée des nappes phréatiques<sup>22</sup>. Que ce soit en raison de désordres dans les maçonneries ou à cause de modifications souhaitées des élévations, il est clair que l'architecture du cloître a connu plusieurs étapes, tout comme les bâtiments contre lesquels il s'appuie. Une des façons de progresser dans l'étude du cloître est sans aucun doute de procéder à une analyse beaucoup plus rigoureuse des matériaux que ce qui a été fait jusqu'à présent. Les modules des briques, notamment, doivent être précisément mesurés, des comparaisons doivent être établies entre les briques du soubassement du mur-bahut, celles des arcades qui le couvrent, celles des contreforts insérés dans le mur occidental et celles qui constituent les différentes travées du réfectoire.

---

19. M. SCÉLLÈS, « La brique à Cahors (xii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles) », dans *La brique antique et médiévale. Production et commercialisation d'un matériau*, coll. de l'EFR, 272, 2000, p. 383-395

20. Q. et D. CAZES, *Saint-Sernin de Toulouse*, Graulhet, éd. Odyssée, 2008, p. 77.

21. V. CZERNIAK, « Les peintures murales de l'ancien logis abbatial de Moissac », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII (2003), p. 75-88.

22. Hypothèse que nous avons émise en 2001 : Q. CAZES, M. SCÉLLES, *Le cloître de Moissac*, *op. cit.*, p. 19.

## LES DÉBUTS DE L'ART ROMAN DANS LE VAL D'ARAN

par Emmanuel GARLAND\*

Le Val d'Aran possède une quinzaine d'églises romanes, plus ou moins bien conservées, et des vestiges d'une vingtaine d'autres. Ce petit territoire de 634 km<sup>2</sup> constitue le bassin supérieur de la Garonne, au sud de Saint-Béat. Enclave espagnole au nord de la ligne des crêtes des Pyrénées, il forme une entité administrative (*comarca*) de la Catalogne actuelle, particulière par son statut et par sa langue. Au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, s'y est épanoui l'art roman sous une forme originale et attachante où se mêlent quelques archaïsmes. Sa position excentrée tant vis-à-vis de la France que de la Catalogne font que cette vallée a peu attiré l'attention sur elle, comparativement au Val de Boi ou au Val d'Aneu, avec lesquels elle communique, et dont les peintures murales ont fait la renommée. La plupart des études qui ont été publiées sont soit très anciennes<sup>1</sup>, soit superficielles. Deux entreprises émergent cependant du lot : celle de José Sarrate Forga, qui publia entre 1975 et 1976 une description très détaillée des édifices, et le tome XIII de *Catalunya romànica*, publié en 1987<sup>2</sup>.

Notre propos est ici de reprendre le dossier des débuts de l'art roman dans cette vallée afin d'essayer de dégager, comprendre, discerner où l'art roman a fait son apparition dans le Val d'Aran, et comment il s'y est développé. Nous nous attacherons entre autres à ses rapports avec le « premier art roman » tel que l'avait défini Josep Puig i Cadafalch il y a cent ans<sup>3</sup>. Les principales difficultés auxquelles nous serons confrontés sont d'une part l'absence de sources historiques, et partant de repères chronologiques fiables, et la persistance de formes archaïsantes tout au long du XI<sup>e</sup> siècle (fig. 1).

### Le contexte

Ancienne auge glacière du versant nord des Pyrénées, le Val d'Aran dessine un quadrilatère légèrement orienté nord-ouest – sud-est. La Garonne y prend sa source dans sa partie orientale<sup>4</sup>. Elle s'écoule d'abord d'est en

---

\* Communication présentée le 6 mars 2012, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 285.

1. C'est le cas de l'étude de Josep PUIG I CADAVALCH « Esglésies romàniques amb cobertes de fusta de les valls de Bohí i d'Aran », dans *Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, Barcelone, 1907, p. 119-136. En 1969 le chapitre consacré par Marcel DURLIAT sur « La sculpture romane dans le Val d'Aran » dans *Pyrénées Romanes*, La-Pierre-qui-Vire, 1969, p. 173 et 195-209, fit connaître aux amateurs français ce bout de territoire, mais son étude porta essentiellement sur la sculpture du deuxième âge roman.

2. José SARRATE FORGA, *El arte románico en el Mig-Aran* (1975), *El arte románico en el Cap d'Aran* (1975), *El arte románico en el Baix-Aran* (1976), Lérida, 3 vol., respectivement, 1975, 1976 et 1977. Malheureusement cet ouvrage irremplaçable pour la connaissance de l'état des monuments à cette époque souffre d'erreurs d'interprétation, et ses datations sont sujettes à caution. Mieux documenté est l'ouvrage collectif *Catalunya romànica, El Solsonès. La Vall d'Aran*, ed. Enciclopedia catalana, t. XIII, Barcelone, 1987 (p. 305-453 en ce qui concerne le Val d'Aran). Cet ouvrage est par la suite référencé *Catalunya romànica*, sans précision du tome.

3. Josep PUIG I CADAVALCH a exposé les prémices de sa théorie pour la première fois en 1906 dans un article intitulé « Influences lombardes en Catalogne », dans *Congrès Archéologique de la France, Carcassonne-Perpignan*, 1906, p. 684-703.

4. La Garonne a plusieurs sources, répartie sur une vaste zone, qui draine principalement l'est et le sud du Val d'Aran. S'y adjoignent les eaux de la Maladeta qui pénètrent par le Trou du Toro et ressurgissent au *Uelh deth Joueu* (l'œil de Joueu), au sud de Bordes.

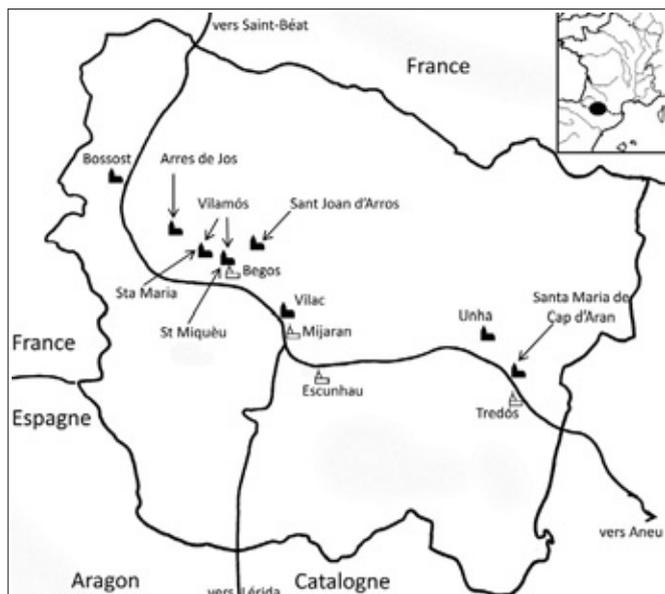


FIG. 1. VAL D'ARAN. Localisation des églises étudiées.  
Dessin E. Garland.

ouest, avant d'amorcer un coude et de remonter vers le nord. Au-delà du verrou de Bausen, la vallée s'élargit à nouveau, quitte l'Espagne au Pont du Roi, et poursuit son cours en France. Le Val d'Aran est séparé du reste de l'Espagne par de hautes montagnes qui culminent à plus de 3000 mètres, et que l'on ne peut franchir que par des cols tous situés au-dessus de 1860 m (Pla de Beret, lieu où, à 200 m l'une de l'autre, la Garonne et la Noguera Pallaresa, affluent de l'Èbre, prennent leur source). Isolé de novembre à avril-mai du reste de la péninsule ibérique, le Val d'Aran a cependant toujours entretenu des relations étroites avec les territoires en confront : la vallée d'Aneu à l'est (Haut-Pallars), le Val de Boi au sud, le Larboust à l'ouest (Haut-Comminges), la vallée du Biros au nord et la haute vallée du Salat au nord-est (ces deux dernières formant le Haut-Couserans), et bien sûr la moyenne vallée de la Garonne, au nord-ouest, seule région avec laquelle la communication est possible toute l'année<sup>5</sup>.

L'occupation humaine est bien attestée dans le Val d'Aran à l'époque protohistorique (essentiellement au bronze final), mais c'est l'époque antique qui en a laissé le plus de traces, en particulier à travers plusieurs stèles et autels votifs, dont certains en remploi dans des édifices religieux du Moyen Âge (autel de Bagargue, stèles en remploi à Vilamòs (fig. 2), Aubèrt et Arres de Jos). Les inscriptions romaines conservées révèlent le lien étroit entre le Val et le Haut-Comminges, le Larboust en particulier, ce qui n'a rien de surprenant au regard de la topographie. La toponymie (Vielha, Vila, Vilamòs, etc.) confirme la profonde acculturation de la vallée. En revanche, nul indice d'une hypothétique invasion ou occupation arabo-musulmane.

En fait nous ne disposons d'aucune source historique fiable sur le Val d'Aran avant le XII<sup>e</sup> siècle. Le Val faisait partie, à n'en pas douter, du territoire administré par *Lugdunum* (l'actuelle Saint-Bertrand-de-Comminges), et il est naturel de penser qu'il fut christianisé en même temps que le reste du Comminges, aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles. La christianisation n'y est cependant attestée que par de rares vestiges dont ceux de l'abside récemment découverte au chevet de Santa Maria d'Arties, vestiges qui datent des VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup>. Toutes les sources historiques postérieures confirment l'appartenance du Val d'Aran au diocèse de Comminges, situation qui perdura jusqu'à la disparition de cet évêché, en 1790. Depuis le concordat signé en 1801 entre la France et Pie VII, le Val d'Aran est rattaché à l'évêché d'Urgell, mais les Aranais, maintenant une tradition vieille de quinze siècles, continuent de fréquenter assidument la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges.

Des sources indirectes laissent à penser que le Val d'Aran fit partie intégrante du comté de Comminges à ses débuts, ce qui n'a rien pour surprendre, le Comminges constituant le débouché naturel du Val. Mais aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, le Val d'Aran fit l'objet de nombreuses convoitises et changea souvent de mains, entre comté de Comminges, comté de Ribagorza et royaume d'Aragon, auquel il fut définitivement rattaché au XIII<sup>e</sup> siècle. Le relatif isolement géographique du Val lui a incontestablement servi à se protéger des ambitions des uns et des autres.

Contrastant avec l'instabilité politique de l'époque, l'appartenance continue des débuts de la christianisation aux temps modernes du Val d'Aran au diocèse de Comminges constitue un incontestable pôle de stabilité, l'histoire ecclésiastique du Val se confondant avec celle du diocèse. Hélas le haut Moyen Âge constitue

5. Au Pont du Roi, qui marque la frontière entre l'Espagne et la France, l'altitude n'est plus que de 580 m.

6. Joan POLO I BERROY et Pere COTS I CASANHA, « Santa Maria d'Arties (Naut Aran, Val d'Aran) : Un exemple intégral à niveau de restauration d'un monument à partir des entresenes arqueologiques », Conférence donnée à Lérida dans le cadre du cycle « Arqueologia i Patrimoni a les Comarques de le Lleida » le 26 février 2009, aimablement transmis par Elisa Ros, que nous remercions pour nous avoir également fourni un relevé des fouilles.



FIG. 2. REMPLOIS ANTIQUES à Santa Maria de Vilamòs. Cliché E. Garland.

une période extrêmement obscure, à l'exception notoire du récit de la destruction de *Lugdunum* en 585 par les troupes du roi des Burgondes, Gontran<sup>7</sup>. Il semble qu'il faille attendre le XI<sup>e</sup> siècle, et l'épiscopat de Bertrand de l'Isle (1083-1123) pour assister au renouveau de ce diocèse, qui dès lors entra dans l'histoire ecclésiastique pour y perdurer jusqu'à sa disparition. La très forte personnalité de l'évêque Bertrand (le futur saint Bertrand qui donna son nom à l'ancienne *Lugdunum*), son rôle incontestable, ont totalement éclipsé celui de ses devanciers au point de jeter une suspicion sur l'état du diocèse au cours du XI<sup>e</sup> siècle. Pourtant il ne fait pas de doute que le renouveau commença pendant la première moitié de ce siècle<sup>8</sup> et prépara le chemin à l'élection de Bertrand de l'Isle. Si l'on en croit les récits de l'époque, et en particulier la *Vita Sancti Bertrandi* rédigée par le notaire apostolique Vital vers les années 1170, et même en tenant compte de son dessein hagiographique, l'évangélisation des hautes vallées pyrénéennes, ou plutôt l'éradication du paganisme, était loin d'être achevée au tournant de l'an 1100<sup>9</sup>. Pourtant, comme nous le verrons, des édifices culturels furent édifiés avant l'épiscopat de Bertrand de l'Isle, ce qui nous amène à tempérer ces propos. C'est aussi à cette époque que la population, jusqu'alors dispersée en hameaux, commença à se regrouper en villages, et que les paroisses prirent une signification proche de celle que nous connaissons aujourd'hui<sup>10</sup>. Quoi qu'il en fût, l'arrivée de Bertrand de l'Isle marqua un tournant, qui s'est traduit entre autres par une augmentation sensible du nombre d'églises mises en chantier. Il semble, même si nous n'en avons la preuve qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, que la vie religieuse en Val d'Aran se soit organisée autour de deux pôles : le sanctuaire marial Santa Maria de Cap d'Aran, à l'extrémité orientale du Val, non loin du village de Tredòs, et, à

7. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, Livre VII.

8. Sans recourir au témoignage de Raoul Glaber, si souvent cité, mais qui ne saurait concerner cette partie du territoire bien éloignée de celui où il a vécu, les témoignages archéologiques indiquent clairement que le Comminges a connu, comme quasiment toute la région pyrénéenne, un nouvel élan de bâtir dès la fin du X<sup>e</sup> siècle ou au plus tard au tournant de l'an mille. Voir Emmanuel GARLAND, « Le décor monumental des églises du premier art roman en Comminges », dans *Revue de Comminges et des Pyrénées Centrales*, t. CII (1987), p. 461-475.

9. Voir Jean ROCACHER, *Saint-Bertrand de Comminges. Saint-Just de Valcabrère*, Privat, Toulouse, 1987, p. 37-53.

10. Les paroisses apparaissent dès l'époque carolingienne mais c'est véritablement avec le regroupement de l'habitat en villages qu'elles prennent leur essor. Voir *Catalunya romànica, L'alt Urgell, Andorra*, Enciclopedia catalana, vol. VI, Barcelone, 1992, p. 316-317. Voir aussi Joan REGLÀ, « El Valle de Arán en la Edad Media. Contribución al estudio de su organización eclesiástica », dans *Analecta Sacra Tarraconensia*, t. 21 (1948), p. 35-52.

l'ouest, l'église de Mijaran, au nord de Vielha<sup>11</sup>. Ces deux églises sont d'ailleurs celles qui nous ont légué les deux plus belles œuvres romanes aranaises : le décor peint de l'abside de Santa Maria de Cap d'Aran<sup>12</sup>, et le magnifique torse du *Christ de Mijaran*, fragment d'une Descente de Croix monumentale en bois.

Plusieurs ordres religieux eurent des possessions dans le Val d'Aran (en particulier les templiers et les augustins). Mais nous n'avons pas la moindre indication de la présence effective de moines ou de religieux pour la période romane : toutes les mentions sont plus tardives<sup>13</sup>. Mais si l'histoire ecclésiastique demeure aussi mal connue que l'histoire politique aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les témoignages architecturaux, eux, sont nombreux et permettent de combler quelques lacunes. Pour finir, il convient de mentionner que la langue vernaculaire du Val d'Aran (aujourd'hui sa langue officielle), n'est autre que le commingeois, ce qui atteste des liens privilégiés entre le Val et le Comminges septentrional. Le commingeois est en effet un dialecte gascon différent et de la langue d'oc parlée à Toulouse et du catalan<sup>14</sup>.

## Le premier âge roman

Comme nous l'avons signalé, le Val d'Aran possède trente-cinq églises ou vestiges significatifs d'églises dont la construction peut être attribuée aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, voire, pour les plus récents, au premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, avant que les éléments caractéristiques de l'art gothique n'y fassent leur apparition<sup>15</sup>. Parmi ces trente-cinq églises, douze (voire treize en incluant l'église de Betlan) peuvent être rattachées à la première période de l'art roman. Cette période se caractérise entre autres par l'usage de petits moellons taillés au marteau (généralement quadrangulaires mais de taille variable), l'absence totale de tout décor sculpté en dehors d'un décor architectural qui souligne et anime les murs (arcs retombant sur des petits corbeaux biseautés, aniconiques, avec ou sans lésènes, et souvent surmontés d'une frise à dents d'engrenage), l'absence de voûtement de la nef (ou la présence de voûtes rudimentaires), la découpe des ouvertures, portes et fenêtres (fig. 3 et 4). Nous y reconnaissons là plusieurs éléments caractéristiques de ce que l'on désigne par « premier art roman ».<sup>16</sup> Nous allons dans les pages qui suivent tenter d'en cerner la forme aranais.

Les principales églises du Val d'Aran relevant de ce premier âge roman, sont, d'est en ouest et du sud au nord<sup>17</sup> : Santa Maria de Cap d'Aran, Sant Esteve de Tredòs (vestige de décor d'arcature), Santa Eulària d'Unha, Sant Peir d'Escunhau (nef), Santa Maria de Mijaran (abside), Sant Feliu de Vilac (nef), Sant Joan d'Arròs, Sant Ròc de Begòs (fragment du mur gouttereau nord), Sant Miquèu de Vilamòs, Santa Maria de Vilamòs (nef et tour-clocher),

11. Le rôle de Santa Maria d'Arties, où les vestiges d'une église antérieure à l'époque romane ont été mis à jour, reste à éclaircir (voir note 6, *supra*).

12. Aujourd'hui dispersées en plusieurs collections. Voir Joan SUREDA, *La pintura romànica en Catalunya*, éd. Alianza, Madrid, 1981, p. 284-285. Le décor du cul de four se trouve aux *Cloisters Museum* à New York, enregistré comme provenant d'une église Sant Joan de Tredòs, un édifice qui n'a jamais existé.

13. Les actes du concile « cathare » qui s'est tenu à Saint-Félix-de-Lauragais en 1167 évoquent un évêque Raimond de Casals envoyé pour représenter l'Église *Aranensis*. Certains ont voulu y voir une preuve de la présence d'hérétiques dans le Val d'Aran (S. MONDON, « Nomination d'un évêque hérétique en 1167 pour la Vallée d'Aran du diocèse de Comminges », dans *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, t. 36 (1922), p. 85-94.). Cette thèse est reprise dans *Catalunya romànica*, p. 325. Cela étant, la plupart des historiens voient dans cette mention une mauvaise lecture ou transcription de Guillaume Besse au XVII<sup>e</sup> siècle, et pensent qu'il s'agit de l'Église d'Agen. Voir Jean DUVERNOY, *L'histoire des cathares, tome 2 : Le catharisme*, Toulouse, éd. Privat, 1986 (rééd.), p. 216. Nous nous rallions à cette lecture.

14. Le Val d'Aran a conservé le privilège de sa langue : l'aranais, langue dans laquelle tous les actes officiels de la *comarca* sont rédigés.

15. Recours systématique à l'arc brisé, aux chapiteaux à feuillages sommairement sculptés, etc. La plus belle expression en est l'église Sant Joan d'Arties, mais on en trouve aussi de beaux éléments dans la partie occidentale de l'église de Vilac, et en particulier dans son clocher.

16. Voir *supra*, note 3. La littérature sur le « premier art roman », qu'il soit désigné premier art roman catalo-languedocien, catalo-méditerranéen, voire lombard, est extrêmement abondante. Nous renvoyons le lecteur au dernier ouvrage de synthèse sur le sujet, fruit du colloque qui eut lieu en juin 2009 à Baume-les-Messieurs et à Saint-Claude (Jura), à l'occasion précisément du centenaire de l'apparition de l'expression sous la plume de Josep Puig i Cadafalch. Voir (dir.) Éliane VERGNOLLE et Sébastien BULLY, *Le « premier art roman », cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives*, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 2012, 456 p. Importante bibliographie. Dans notre article, nous distinguons le premier âge roman, qui couvre l'ensemble des constructions réalisées pendant *grosso modo* le XI<sup>e</sup> siècle, du « premier art roman », qui désigne les seuls édifices qui présentent les caractéristiques énoncées dans le texte.

17. Nous avons utilisé la dénomination locale officielle actuelle des églises du Val d'Aran. En revanche, pour les autres églises espagnoles, nous avons utilisé la transcription francisée des titulatures.



FIG. 3. DÉTAIL DE L'APPAREIL de l'église de Santa Maria de Cap d'Aran (abside principale), Cliché E. Garland.



FIG. 4. DÉTAIL DE L'APPAREIL de l'église de Sant Roc de Begòs (mur nord), Cliché E. Garland.

Sant Fabian d'Arres de Jos, et Era Assumpcion de Maria de Bossòst (tour-clocher). Parmi elles, il y a trois modestes chapelles (Sant Miquèu de Vilamòs, Sant Joan d'Arròs et Sant Fabian d'Arres de Jos), deux tours-clochers (Santa Maria de Vilamòs et Era Assumpcion de Maria de Bossòst), cinq églises de plan basilical<sup>18</sup> (Santa Maria de Cap d'Aran, Santa Maria de Mijaran<sup>19</sup>, Santa Eulària d'Unha, Sant Feliu de Vilac, et Santa Maria de Vilamòs<sup>20</sup>), une nef simple (Escunhau), et des pans de murs comportant des vestiges d'un décor d'arcatures (Begòs et Tredòs)<sup>21</sup>. En complément de cette liste, on mentionnera Sant Pèir de Betlan.

### *Les édifices conservés*<sup>22</sup>

#### *Arres de Jos (ou de Jus), Sant Fabian*<sup>23</sup>

Petit édifice d'environ 12 m de long pour 4 m de large ; la nef unique de 7 m 50 débouche sur un petit chœur composé d'une travée droite (à murs convergents) ouvrant sur une abside semi-circulaire voûtée en cul de four. L'édifice a subi plusieurs transformations. La voûte de pierre de la nef a disparu, remplacée par un plafond en bois.

18. Plan basilical : c'est sous cette appellation que l'on désigne traditionnellement dans la région un édifice à trois neufs (la centrale étant plus large et plus haute que les collatérales) débouchant sur autant d'absides, sans transept. L'hémicycle de l'abside principale est généralement précédée d'une courte travée droite, ce qui n'est pas le cas des absidioles prolongeant les bas-côtés qui, elles, sont moins profondes et moins élevées. Les trois absides sont systématiquement voûtées en cul de four. L'abside principale comporte généralement trois fenêtres ; les absidioles une seule, quelquefois deux (absidiole sud). Bien que le plan et l'élévation de ces édifices soient assez éloignés de celui des basiliques antiques, c'est cette expression qui continue de prévaloir.

19. Mijaran : l'église fut en grande partie détruite pendant la guerre civile d'Espagne. Seule une partie du chevet en est conservé.

20. Vilamòs : le chœur et la façade occidentale romans ont été détruits et remplacés. Seuls subsistent la nef et les bas-côtés.

21. Cela signifie, *a contrario*, que nous considérons comme se rapportant au deuxième âge roman, les éléments anciens des églises suivantes (dont certaines sont à l'état de ruines) : Arró (Sant Martin) ; Arties (Era Mare de Diu deth Peiron) ; Arties (Sant Jaume) ; Arties (Santa Maria) ; Aubèrt (Era Mare de Diu deth Rosèr) ; Bagergue (Sant Feliu) ; Bausen (Santa Eulària) ; Betren (Sant Esteve et Sant Sernilh) ; Gessa (Sant Pèir) ; Lés (Sant Blai) ; Montcorbau (Sant Esteve) ; santuari de Montgarri ; Salarú (Sant Andréu) ; Vielha (Sant Miquèu). Les églises d'Arròs (Santa Eulària), Aubèrt (Sant Martin) et de Mont (Sant Laurenç), bien que présentant une apparence romane, sont probablement des constructions postérieures, aux formes archaïsantes. Les églises de Casau et de Gausac, d'origine médiévale mais non romanes, possèdent des éléments de mobilier tardo-roman. Autres vestiges romans non étudiés ici : Chrisme de Garòs, Christ de Mijaran, Chrisme de la fontaine de Mont, Crucifix de Salarú, bénitier de Canejan.

22. Les descriptions qui suivent visent à souligner les éléments qui caractérisent l'attribution de ces édifices au premier âge roman. Elles négligent tout le reste. Le lecteur désireux d'avoir une description plus globale de ces monuments pourra se référer aux notices de *Catalunya romànica*, *op. cit.*

23. *Catalunya romànica*, p. 349-350.

Les parties les plus anciennes correspondent aux murs gouttereaux et à l'abside. L'ensemble est construit en pierres locales (granit ou calcaire, voire schiste dans quelques cas) taillées en moellons vaguement parallélépipédiques, d'épaisseurs inégales, mais posées en assises régulières. À l'extérieur, le chevet est orné d'une arcature en tuf comprenant dix neuf petits arcs monolithes entourant autant de tympanons de même nature, eux aussi monolithes<sup>24</sup>. Les arcs reposent sur de petites consoles biseautées. Au-dessus de l'arcature court une frise à dents d'engrenage constituée de pierres à dents multiples (c'est-à-dire que sur une même pierre sont sculptées trois ou quatre dents d'engrenages). L'ensemble est couronné d'une corniche en tuf, qui présente une gorge en cavet (fig. 5).

L'abside est éclairée par deux ouvertures : l'une axiale, l'autre disposée au milieu du quart sud de l'hémicycle. Seule la première est d'origine, et un doute subsiste sur la présence de la seconde à l'époque romane. La fenêtre axiale, en tuf, est à double ébrasement ; son linteau échancré s'insère dans l'arc médian de l'arcature.



FIG. 5. SANT FABIAN D'ARRS DE JOS. Vue d'ensemble. Cliché E. Garland.

*Arròs, Sant Joan*<sup>25</sup>

Cette église présente de nombreux traits communs avec la précédente, distante de seulement deux heures de marche : quasiment mêmes dimensions, même plan au sol, matériaux similaires pour les mêmes usages (en particulier le tuf). Sa nef est couverte d'une voûte en plein cintre renforcée en son milieu par un arc doubleau reposant, au nord, sur une pile semi-cylindrique dont les assises ne correspondent pas à celles du mur gouttereau, ce qui laisse planer un doute sur leur contemporanéité. Comme à Arres de Jos, le décor monumental se limite à la frise d'arcature au chevet, surmontée d'une frise en dents d'engrenage et d'une corniche, en tous points similaire au décor d'Arres de Jos, jusqu'au nombre d'arcs formant l'arcature (19) (fig. 6). À noter que l'édifice a fait l'objet d'une restauration (rejointoiement des pierres) qui rend difficile d'apprécier le travail de maçonnerie originel. Il est clair

24. La partie septentrionale de l'arcature est malheureusement fortement dégradée.

25. *Catalunya romànica*, p. 449.

cependant que les assises sont ici moins régulières qu'à Arres de Jos. L'abside n'était éclairée que par une petite fenêtre axiale, similaire à celle d'Arres de Jos, mais placée un peu plus bas, sous l'arcature. Un fin trait est incisé sur son linteau échancré.



FIG. 6. SANT JOAN D'ARRÒS. Détail de l'arcature du chevet. Cliché E. Garland.

*Begòs, Sant Ròc*<sup>26</sup>

De l'église romane primitive, qui était un édifice simple à nef unique débouchant sur une abside semi-circulaire, subsistent essentiellement un fragment de décoration monumentale du côté nord, et une partie du mur de l'abside, malheureusement en grande partie englobée dans des constructions plus récentes. Ce qui reste visible témoigne d'un appareil similaire à ceux d'Arròs et d'Arres de Jos. Quant au pan de mur originel situé au nord, il dévoile un fragment d'arcature réduit à quatre arcs en tuf, à leurs tympanons monolithes, et à la frise en dents d'engrenage au-dessus (voir fig. 4). Leurs caractéristiques sont les mêmes que sur les deux églises précédemment décrites. L'extrémité droite retombe sur une lésène ; à gauche, on devine le départ d'un cinquième arc et d'une autre lésène. Ce décor correspondait probablement à la petite travée droite précédant l'hémicycle, et non au mur septentrional proprement dit. Cela laisse à penser que l'ensemble de l'abside était orné d'une arcature.

*Betlan, Sant Pèir*<sup>27</sup>

Cette église à nef unique a été fortement remaniée. Un seul élément pourrait la faire dater du premier âge roman : la présence de départ de lésènes sur le mur extérieur de l'abside. Faute d'éléments plus concrets, nous n'en parlerons plus par la suite.

<sup>26</sup>. *Catalunya romànica*, p. 352-354.

<sup>27</sup>. *Catalunya romànica*, p. 441-442.

*Bossòst, Era Assumpcion de Maria*<sup>28</sup>

L'église paroissiale de Bossòst est un vaste édifice de plan basilical qui appartient sans conteste au deuxième âge roman<sup>29</sup>. Sur son flanc nord, à hauteur de la dernière travée du bas-côté, est accolée une élégante tour-clocher de plan carré (fig. 7). C'est elle qui retient notre attention ici. L'érection de la tour-clocher – ou au moins de ses deux premiers niveaux ainsi qu'une bonne partie du troisième – a précédé la construction de l'église, qui est venue s'y accoler<sup>30</sup>. La partie authentiquement romane de la tour est édifiée en moyen appareil de pierres taillées disposées en assises horizontales, de hauteur variable. Les joints entre les pierres sont épais car celles-ci ne sont pas parfaitement calibrées. Des trous de boulin ont été disposés de façon très régulière sur toute la surface des murs. Le premier niveau s'élève légèrement au-dessus de la corniche du toit de l'église. Il est orné sur ses trois faces visibles d'une arcature en tuf : deux fois trois arcs de part et d'autre d'une lésène centrale qui descend jusqu'au sol. Les arcs sont remplis par des tympanons monolithes qui ne sont pas en tuf, mais dans la même pierre que les murs de la tour. Aucune ouverture ne vient donner de la lumière à l'intérieur de la tour. Le second niveau est sensiblement moins haut que le premier. Il est percé sur chaque côté d'une large ouverture en plein cintre. Cet étage se termine par une arcature en tous points similaire à celle du premier niveau, mais elle est surmontée d'une frise à dents d'engrenage qui n'existait pas à l'étage en dessous (fig. 8). Cette frise est constituée de pierres disposées en épi. Seuls les arcs sont en tuf. Il est à noter que ces arcs sont nettement plus grands que ceux d'Arres de Jos ou d'Arròs, ce qui explique que les dents d'engrenage soient individuelles. La hauteur du troisième niveau est plus faible ; ses faces sont percées d'ouvertures géminées maçonnées. La partie supérieure de ce niveau se termine par une corniche simple, sans trace d'ornementation. Est-il roman ou plus tardif ? En tout cas, le quatrième niveau, lui, est manifestement plus récent.



FIG. 7. BOSSÒST. Vue générale de la tour-clocher. Cliché E. Garland.



FIG. 8. BOSSÒST. Détail du second étage, côté ouest. Cliché E. Garland.

28. *Catalunya romànica*, p. 357-366.

29. Appareil plus gros et plus régulier que sur les édifices antérieurs, recours systématique aux modillons sculptés, décor en méplat autour des fenêtres, etc.

30. Outre que l'appareil utilisé dans la construction diffère, il est clair que c'est le mur de l'église qui s'adapte à la tour. Il n'y a pas rupture, mais une forme de chemisage du mur sud de la tour par le mur gouttereau nord de l'église. À l'intérieur, le passage entre l'église et la tour laisse voir les deux murs plaqués l'un contre l'autre.

*Escunhau, Sant Pèir (nef)*<sup>31</sup>

L'église d'Escunhau est un édifice composite, fait d'éléments d'époques différentes. Elle est surtout connue pour son remarquable portail sculpté ouvrant sur le mur nord de la nef. Ce portail, qui date du deuxième âge roman, est greffé sur un mur plus ancien, dernier vestige de l'église romane primitive. De cette dernière ne subsistent que les murs de la nef qui faisait environ 5 m de large pour 10 m de longueur. Construits en blocs grossièrement équarris, de nature et de couleur variées, formant des assises horizontales irrégulières<sup>32</sup>, ces murs sont percés dans leur partie supérieure d'étroites ouvertures à double ébrasement<sup>33</sup>. Il n'y a aucune trace de décor architectural.

*Mijaran, Santa Maria*<sup>34</sup>

Plusieurs fois remaniée, elle n'est hélas plus qu'une ruine (voir note 19, *supra*). Les sources les plus anciennes montrent que l'église de Mijaran a joué un rôle considérable dans l'histoire de la société aranaise. Pour autant, l'édifice était de dimensions moyennes (environ 20 m de longueur pour une largeur de 14 m). Il était de plan basilical, et sa nef comportait, semble-t-il, trois travées. De l'époque romane ne subsistent que l'abside principale avec son hémicycle et sa partie droite, particulièrement profonde, ainsi que la partie inférieure de l'absidiole nord (l'absidiole sud a depuis longtemps été remplacée par une absidiole à chevet plat). La construction primitive était relativement soignée : les pierres taillées, quoiqu'irrégulières, étaient disposées en assises plus régulières que celles d'Arres de Jos ou d'Arròs. Trois fenêtres à double ébrasement, soigneusement appareillées, éclairaient l'abside principale. La fenêtre axiale est percée dans une lésène, plus large que les deux autres lésènes qui scandent la surface du chevet. Ces lésènes sont dans le même matériau que le mur du chevet, mais les assises ne sont pas toutes alignées avec celles du mur. Au-dessus, comme posée sur les lésènes qui ne l'interrompent pas, court une arcature continue dont il ne reste plus que trois arcs et demi dans la partie sud-orientale. Ces arcs sont plus sophistiqués que tous ceux précédemment décrits. Non monolithes, ils forment deux petites voûtures concentriques qui enchâssent un tympanon monolithe creusé en son centre d'un carré monté sur la pointe ; l'ensemble de l'arcature est en tuf. En complément les arcs extérieurs sont reliés à leurs voisins par de petits arcs intermédiaires qui s'appuient sur ceux-ci, au tiers. Ce sont en fait des linteaux échancrés biseautés qui supportent la frise en dents d'engrenage. Cette dernière est constituée de pierres montées en épi, et est surmontée d'une simple corniche (fig. 9).



FIG. 9. MIJARAN. Détail de l'abside centrale. Cliché E. Garland.

*Tredòs, Santa Maria de Cap d'Aran*<sup>35</sup>

C'est la plus grande des églises du premier âge roman conservée dans le Val d'Aran. De plan basilical, dotée d'une nef à quatre travées, aujourd'hui charpentée, c'est la plus insigne des églises du Val, tant par la richesse de son décor peint que par son rôle historique, qui n'a d'égal que celui de Mijaran. C'est aussi la plus orientale des églises de la vallée, située au pied du port de Bonaigua. L'étude du bâti réalisée en 2002-2003 nous avait conduit à distinguer trois

31. *Catalunya romànica*, p. 412-422.

32. Les premières assises sont plus homogènes que les suivantes. Il semble que le mur ait fait l'objet de plusieurs campagnes de construction. À moins qu'il ne s'agisse de remaniements. Quoi qu'il en soit les trous de boulins sont disposés de façon à peu près régulière sur l'ensemble des murs gouttereaux.

33. Sur le mur nord, la fenêtre orientale est encore en place ; de la fenêtre occidentale, il ne reste plus que quelques claveaux de son arc supérieur, la fenêtre ayant été bouchée pour laisser place à une autre, plus grande, postérieure de plusieurs siècles. Au sud, subsiste la fenêtre occidentale, de facture différente, percée beaucoup plus bas.

34. *Catalunya romànica*, p. 409-412.

35. *Catalunya romànica*, p. 384-391.

étapes dans sa construction, étalées sur près d'un siècle et demi<sup>36</sup>. De fait le chevet présente trois absides construites et décorées de façon différente, qui témoignent de trois moments dans l'art roman (fig. 10). L'abside centrale fut la première construite ; elle a été édifiée au-dessus d'une crypte aveugle qui pourrait témoigner d'un sanctuaire plus ancien<sup>37</sup>. Elle comprend une partie tournante et une partie droite. C'est une construction soignée, qui allie de façon raisonnée deux matériaux : le granit et le tuf. Le mur porteur est en granit, en petit appareil, taillé au marteau (sans traces de laie). Les assises ne présentent que quelques irrégularités de détail. La partie basse du mur est intégralement en granit alors qu'au-dessus, on a çà et là des éléments en tuf. L'abside est éclairée par trois fenêtres à double ébrasement. Seule la fenêtre axiale est intacte. Sept paires d'arcs séparées par de fines lésènes composent le décor architectural. Les fenêtres, les lésènes et les arcs sont en tuf, ainsi que les tympanons monolithes placés entre les arcs. Au-dessus de l'arcature aveugle, une assise en granit supporte la corniche légèrement saillante, en tuf. Il n'y a pas de frise à dents d'engrenage. La travée droite qui prolonge l'abside (et qui débord de celle-ci de près de 30 cm de chaque côté) est dans le même appareil que la partie tournante de l'hémicycle, c'est-à-dire en granit. Le côté sud est orné d'une arcature en tuf, similaire en tout sauf dans ses dimensions, à celle de l'hémicycle. Le côté nord est nu<sup>38</sup>.



FIG. 10. SANTA MARIA DE CAP D'ARAN. Le chevet, vu du sud-est. Cliché E. Garland.

L'absidiole sud présente un décor sensiblement différent, avec une arcature qui repose sur des colonnes par l'intermédiaire de chapiteaux sculptés. Mais le mur gouttereau méridional présente à son tour un décor en tuf formé de sept petits arcs garnis de tympanons monolithes. Cette arcature ressemble à celle de l'abside principale. Bien que conservé uniquement sur la travée orientale du mur, ce décor se poursuivait sur la travée suivante, et peut-être même sur la troisième<sup>39</sup>. Soulignons qu'au-delà de ces similitudes l'abside principale fut édifiée pendant la première

36. Emmanuel GARLAND, « L'église romane de Sainte-Marie de Cap d'Aran dans l'ancien diocèse de Comminges », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII (2003), p. 109-131.

37. La crypte pourrait dater du tournant du XI<sup>e</sup> siècle, au plus tôt. Voir E. GARLAND, « L'église romane de Sainte-Marie... », p. 114 à 116.

38. E. GARLAND, « L'église romane de Sainte-Marie... », p. 119.

39. Cela est certain pour la deuxième travée, et probable pour la troisième travée au vu de certains indices encore visibles. Voir E. GARLAND, « L'église romane de Sainte-Marie... », p. 121.

campagne de travaux, et le mur gouttereau sud pendant la seconde (notre hypothèse est que l'édifice primitif ne comportait qu'une nef, mais qu'il fut rapidement agrandi pour adopter un plan basilical, l'extension se faisant d'abord par le bas-côté sud). Signalons enfin que les travées de la nef sont séparées par des piliers cruciformes, et que la nef fut charpentée, au moins à l'origine<sup>40</sup>.

*Tredòs, Sant Esteve*<sup>41</sup>

L'église Sant Esteve de Tredòs se situe à flanc de montagne, sur la rive gauche de la Garonne *de Ruda*, en face de Santa Maria de Cap d'Aran, dans un endroit redevenu sauvage, le village de Tredòs s'étant déplacé et établi au fond de la vallée. Autrefois église paroissiale du village, elle est aujourd'hui désaffectée et quasiment à l'abandon<sup>42</sup>. L'édifice roman primitif a été très profondément remanié. Il devait s'agir d'un édifice à nef unique donnant sur un chœur constitué d'une abside semi-circulaire précédée d'une petite travée droite (?)<sup>43</sup>. C'est précisément un fragment du décor de cette abside qui subsiste, au sud de l'édifice actuel, dans sa partie est (fig. 11 et 12). Y est visible une arcature formée de deux arcs entourés de lésènes, selon le même dispositif et en ayant recours aux mêmes matériaux qu'à Santa Maria de Cap d'Aran. Là non plus, il n'y a pas de trace de frise en dents d'engrenage au-dessus de l'arcature – mais on ne sait s'il faut attribuer cela au parti d'origine ou aux modifications postérieures.



FIG. 11. SANT ESTEVE DE TREDÒS. Partie sud-orientale de l'église.  
Cliché E. Garland.



FIG. 12. SANT ESTEVE DE TREDÒS. Détail de l'arcature.  
Cliché E. Garland.

*Unha, Santa Eulària*<sup>44</sup>

Édifiée sur un petit promontoire qui domine le village d'Unha, l'église Santa Eulària est un édifice de plan basilical dont la nef centrale est séparée des collatérales par des piles cylindriques. Elle est voûtée en berceau, les collatéraux étant eux voûtés en demi-berceau, dispositif similaire à celui qui exista un temps à Santa Maria de Cap d'Aran. Comme à Cap d'Aran, l'abside principale est précédée d'une longue travée, légèrement divergente, ce qui permet de réaliser un chevet harmonieux (fig. 13). L'ensemble est construit en pierres taillées, de dimensions variées. Sur les murs gouttereaux les assises dessinent des horizontales de hauteur variable. Le mur sud – celui où s'ouvre la porte d'entrée de l'église – est plus soigné que le mur nord. On remarque un premier changement d'appareil à un mètre cinquante du sol, puis un second un peu plus de deux mètres plus haut. Au-dessus, nouveau changement d'appareil, avec des matériaux nettement moins réguliers, supportant une corniche de modillons qui sont manifestement plus tardifs. Tout cela traduit des remaniements importants dans l'église, et on ne peut exclure que le projet initial prévoyait une couverture charpentée de la nef, comme à Santa Maria de Cap d'Aran, ou comme dans le Val de Boí voisin. Au chevet,

40. Elle l'est encore aujourd'hui, mais non sans avoir été voûtée à une époque indéterminée.

41. *Catalunya romànica*, p. 401-402.

42. Nous n'avons jamais réussi à en visiter l'intérieur.

43. Il s'agit d'une supposition.

44. *Catalunya romànica*, p. 378-383.

l'appareil mêle des petits blocs à d'autres sensiblement plus grands, ce qui a obligé les maçons à recourir à des artifices pour réaliser des assises horizontales. C'est sur ce chevet que se concentre le décor architectural de l'édifice, les murs gouttereaux étant eux, nus. La partie tournante de l'abside principale est ornée d'une arcature formée de triplets d'arcs séparés par des lésènes<sup>45</sup>. L'ensemble est en tuf. Ce décor se prolongeait sur les parties droites de l'abside, au-dessus des absidioles latérales (il n'en reste plus que des vestiges). Comme à Mijaran, les arcs forment deux petites voussures concentriques qui enchâssent un tympanon. Mais ici les tympanons sont nus et surtout, arcs et tympanons sont sculptés dans un même bloc. Deux minces sillons étaient incisés sur l'arc extérieur (l'usure de la pierre l'a fait disparaître sur plusieurs arcs). Comme dans toutes les églises précédemment décrites, les arcs s'amortissent sur des consoles biseautées. L'arcature est surmontée d'une fine assise sur laquelle repose une frise en dents d'engrenage constituée, comme à Arres de Jos ou à Sant Joan d'Arròs, de pierres à dents multiples (ici jusqu'à six dents sur une même pierre). L'abside était éclairée par trois fenêtres à double ébrasement. Celle du sud a été agrandie. La fenêtre axiale est surmontée, à l'extérieur, d'un linteau échancré en tuf sur lequel un arc a été incisé. C'est un parti tout à fait similaire qui prévaut sur les parois des absidioles nord et sud, à d'infimes détails près : les arcs sont au nombre de dix, regroupés en deux ensembles de cinq, séparés par une unique lésène ; les arcs extérieurs ne sont pas incisés ; la frise à dents d'engrenage repose directement sur l'arcature, sans assise intermédiaire ; enfin les absidioles ne possèdent qu'une ouverture, axiale (à double ébrasement, avec linteau échancré incisé). Tout comme à Santa Maria de Cap d'Aran, l'abside principale a reçu un décor peint, élément clé pour déterminer un *terminus ante quem* à la construction.

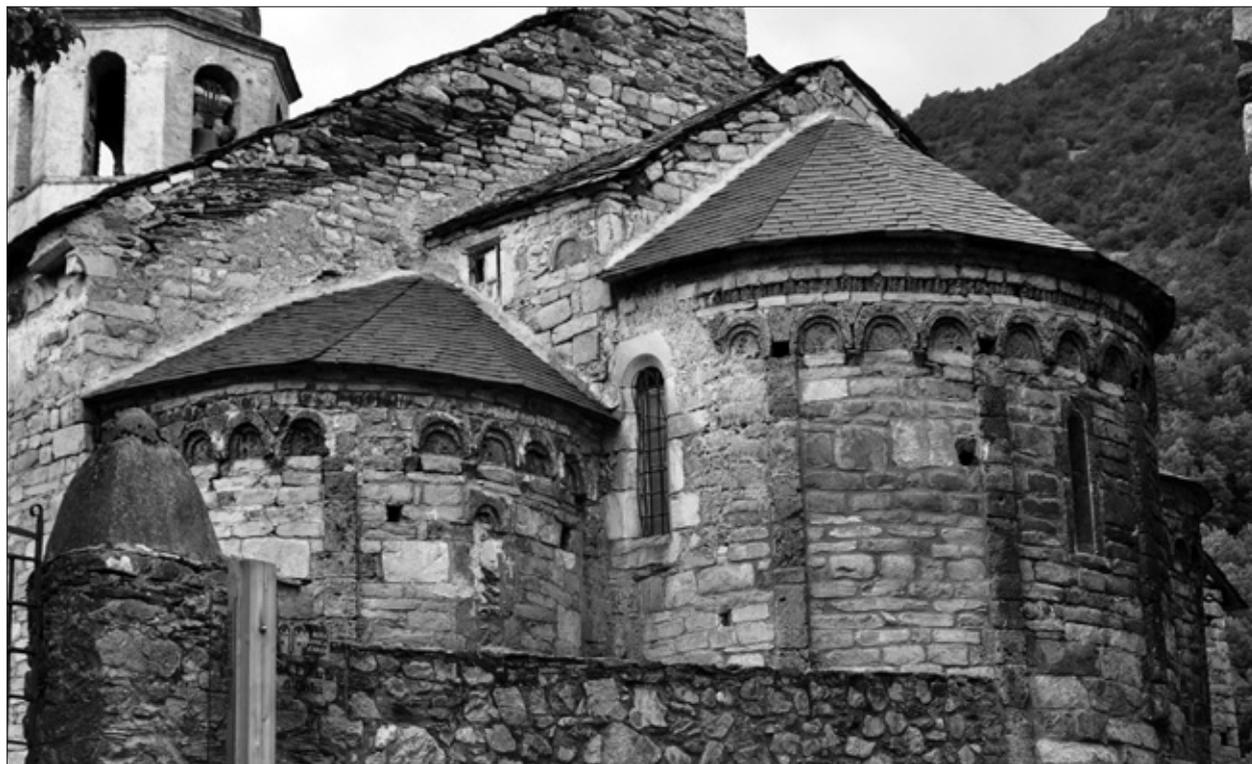


FIG. 13. SANTA EULÀRIA D'UNHA. Vue générale. Cliché E. Garland.

#### *Vilac, Sant Feliu*<sup>46</sup>

L'église de Sant Feliu, de plan basilical, présente trois grandes phases de construction-reconstruction : une nef romane, une tour-clocher du XIII<sup>e</sup> siècle posée sur la travée occidentale de la nef, de plan carré, et dont la face ouest prend appui sur la façade romane (totalement dépourvue de tout décor) et lui est parfaitement alignée, et un

45. En tout cinq triplets d'arcs.

46. *Catalunya romànica*, p. 434-441.

chœur construit autour d'un octogone, aux temps modernes. Sa nef paraît avoir été édiflée lors du deuxième âge roman, car son appareil de pierres de taille est assez régulier (fig. 14). Pourtant on constate la présence d'étroites meurtrières sur les murs gouttereaux, meurtrières absentes des autres édifices du Val d'Aran édiflés à partir du second quart du XII<sup>e</sup> siècle ; et d'autre part, on aperçoit au niveau de la travée orientale de la nef, au-dessus de l'arc qui sépare la nef des collatéraux, de grands blocs portant une arcature à l'intérieur (fig. 15). Ce décor est-il à sa place d'origine, ou ne s'agit-il plutôt d'un remploi ? Il diffère des arcatures d'abside par son matériau (ce n'est pas du tuf) et semble être fait d'éléments monolithes orné de demi-cercles en creux.



FIG. 14. SANT FELIU DE VILAC. Mur extérieur sud de la nef.  
Cliché E. Garland.

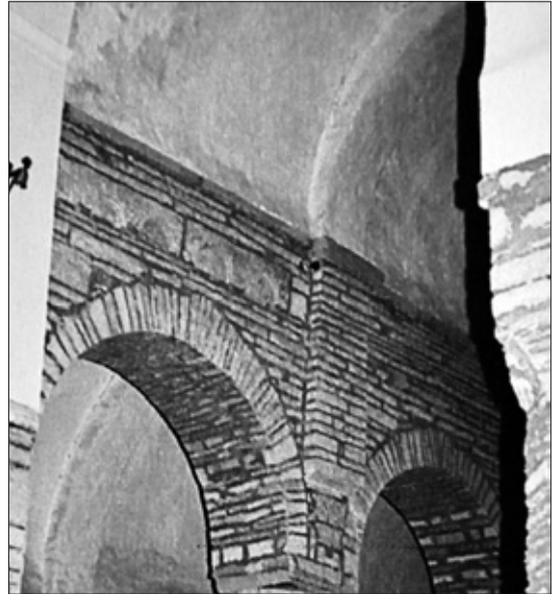


FIG. 15. SANT FELIU DE VILAC. Détail d'une arcade à l'intérieur.  
Cliché E. Garland.

#### *Vilamòs, Santa Maria*<sup>47</sup>

Édifice de plan basilical, dont la nef comporte quatre travées, l'église Santa Maria est aujourd'hui dépossédée de son chœur d'origine, remplacé par un chœur à chevet plat, sans doute au XVI<sup>e</sup> siècle (tout comme la façade occidentale fut percée au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour accueillir un portail qui porte la date de 1816). Cela étant, malgré de nombreux remaniements qui ont laissé des traces sur les murs et qui se traduisent par des changements d'appareil, l'ensemble remonte à l'époque romane. Une tour-clocher flanque l'église au sud, au niveau de la seconde travée occidentale. L'examen de ses maçonneries montre qu'ici comme à Bossòst, la tour est antérieure à l'église, qui vient se greffer dessus<sup>48</sup>. Cette haute tour est une construction nettement plus rudimentaire que la tour-clocher de Bossòst : si la face de parement des pierres a été soigneusement aplanie au marteau, les pierres elles-mêmes sont irrégulières et les assises sont loin d'être toutes horizontales. Le soubassement est en pierres très grossièrement taillées. Une seule ouverture, étroite, vient éclairer la partie inférieure de la tour, côté sud. Au-dessus de la retombée de la toiture de l'église, des ouvertures sont percées sur quatre niveaux. Plus on s'élève, plus elles sont larges (fig. 16). Le décor architectural se réduit à deux arcs réservés sur la face occidentale, qui s'élèvent depuis le sol, avec une lésène au milieu. Les arcs, placés très haut (au-dessus des murs gouttereaux de l'église), sont formés de petits claveaux non ajustés qui entourent deux tympanons monolithes. Quant aux murs gouttereaux et de façade, ils sont mieux appareillés à l'intérieur qu'à l'extérieur. Édiflés avec de la pierre extraite du flanc de la montagne, ils présentent des assises irrégulières. Un plus grand soin a été porté aux piles qui séparent la nef principale des bas-côtés (fig. 17). Celles qui séparent les trois travées les plus occidentales sont cylindriques ; les autres, qui séparent la

47. *Catalunya romànica*, p. 450-452.

48. Comme à Bossòst, la communication entre le bas-côté et l'étage inférieur de la tour se fait par une petite porte qui est plus étroite du côté de la tour que du bas-côté sud. De même la maçonnerie y est plus soignée du côté de l'église.

première de la seconde travée de la nef, en partant du chœur, forment un quatre-feuilles. Enfin les dernières à l'est, qui font la liaison avec le chœur plus récent, sont de section rectangulaire. La nef centrale est voûtée en berceau, renforcé par trois arcs doubleaux<sup>49</sup>. Le bas-côté sud est lui aussi voûté en berceau, alors que le bas-côté nord est voûté en demi-berceau, comme à Unha et Vilac (et à une certaine époque à Santa Maria de Cap d'Aran). On voit encore la trace, à l'intérieur, de l'ancienne porte de l'église, qui ouvrait sur le mur du collatéral sud, dans la première travée occidentale : c'est une grande ouverture cintrée. Les fenêtres romanes ont toutes été remplacées. Cependant on voit encore des traces dans le mur sud : il s'agissait d'ouvertures à double ébrasement, percées relativement haut dans le mur gouttereau du collatéral. À défaut de tout décor architectural, signalons le remploi, sur le mur sud, de plusieurs bas-reliefs antiques, issus de stèles ou d'auges cinéraires (fig. 2).



FIG. 16. SANTA MARIA DE VILAMÒS. Détail de la face occidentale de la tour-clocher. Cliché E. Garland.



FIG. 17. SANTA MARIA DE VILAMÒS. Vue générale de l'intérieur. Cliché E. Garland.

### *Vilamòs, Sant Miquèu*<sup>50</sup>

Cette modeste chapelle, située à l'écart sur la montagne, à 500 m à l'est de Vilamòs, est traditionnellement considérée comme la plus ancienne église romane du Val d'Aran. C'est un édifice de 10 m sur 4 m, dont la nef unique, couverte en berceau, ouvre directement sur une abside en forme de U évasé, sans travée droite (fig. 18). Cette abside est éclairée à l'est et au sud par deux petites ouvertures. Seule l'ouverture axiale, à double ébrasement, est romane. Là où il est visible (car tout l'extérieur a été enduit, ainsi que la voûte, à l'intérieur), le parement révèle une construction en moellons taillés d'assez petites dimensions (intermédiaire entre le petit appareil et un appareil moyen), placés en assises assez régulières, somme toute comparable à celui d'Arres de Jos et de Sant Joan d'Arròs qui sont tous deux à moins de 90 mn de marche (Sant Joan d'Arròs étant situé à l'est, et Arres de Jos à l'ouest). Le principal intérêt de cette chapelle réside dans le décor extérieur de son abside, constitué d'une arcature formée de vingt-trois arcs reposant sur de petites consoles biseautées, et surmontée d'une frise à dents d'engrenage (une très

49. Un quatrième arc doubleau est placé à l'est, à la jonction avec le chœur. Étant entièrement enduit, il n'est pas possible de déterminer s'il est d'origine ou non. De même, il n'est pas possible de savoir quelle part des piles séparant la nef des collatéraux à ce niveau est d'origine.

50. *Catalunya romànica*, p. 452-453.

fine assise de schiste sépare les deux niveaux). L'enduit qui couvre le mur empêche de savoir en quel matériau l'arcature est faite, comme il empêche de savoir si les arcs font corps avec les tympanons, ou si ceux-ci sont indépendants, ou encore si les dents d'engrenage sont groupées ou non. Malgré tout, il semble que la frise soit constituée de dents d'engrenages multiples, et que les arcs soient en tuf, comme à Arres de Jos et à Sant Joan d'Arròs. On pénètre à l'intérieur de la chapelle par une petite porte cintrée sur le mur sud, sans décor aucun (fig. 18).



FIG. 18. SANT MIQUÈU DE VILAMÒS. Cliché E. Garland.

#### *Observations complémentaires*

Le plan des églises romanes du Val d'Aran, et particulièrement des édifices dits à plan basilical, est rarement régulier. La plupart des églises présentent un évasement des nefs d'est en ouest, avec mur occidental non perpendiculaire à l'axe de la nef. Ainsi, à Unha, c'est le vaisseau central qui va en s'élargissant vers l'ouest, à partir de la travée droite précédant l'abside dont les murs, de fait, ne sont pas parallèles mais légèrement divergents. Santa Maria de Cap d'Aran présente un plan général similaire si ce n'est que là, c'est essentiellement le collatéral sud qui diverge. À Santa Maria de Vilamòs, le vaisseau central de la nef et les bas-côtés divergent tous trois légèrement. En revanche la façade occidentale est parfaitement perpendiculaire à l'axe principal de l'église. À Mijaran, où la position des piles de la nef n'est pas connue, les murs de la travée du chœur qui précède l'hémicycle de l'abside principale divergent fortement. Seul le plan de Sant Feliu de Vilac est régulier, dessinant un rectangle parfait<sup>51</sup>. En revanche plusieurs églises à plan simple, à nef unique, présentent aussi des anomalies : c'est le cas à Sant Peir de Betlan (divergence des murs de la nef), ou à Arres de Jos, où la nef et l'abside ne sont pas exactement dans le même axe.

51. Les plans des églises construites au deuxième âge roman, à partir du second quart du XII<sup>e</sup> siècle, sont généralement plus réguliers, sans l'être tout à fait. Ainsi, l'église de Salardú présente la particularité d'avoir la nef centrale et les collatéraux qui tous trois divergent légèrement. À Bossòst, les murs gouttereaux sont parfaitement parallèles, mais le mur de façade occidentale ne leur est pas perpendiculaire, la dernière travée étant nettement plus courte au sud qu'au nord. On observe la même chose à Santa Maria d'Arties. Enfin, à Betren, si les murs gouttereaux sont bien parallèles entre eux, et la façade occidentale perpendiculaire, en revanche la travée occidentale est plus large au nord qu'au sud, alors que les autres sont de même longueur, ce qui a pour effet de dessiner des travées en biais. Du coup, le mur nord est plus long que le mur sud, et l'abside est en biais par rapport au reste de l'église !

*Entrées des églises* : seules les églises d'Unha et de Vilamòs (Santa Maria et Sant Miquèu) ont conservé leurs portes originelles, du premier âge roman<sup>52</sup>. Toutes trois sont modestes, cintrées, sans ornement aucun. Il n'y a qu'à Unha où l'arc de la porte, formé de claveaux particulièrement réguliers (en comparaison des autres pierres de construction utilisées dans l'édifice), est souligné par un deuxième arc fait de fines pierres plates de tuf, lointaine réminiscence des arcs doubles du « premier art roman » tels qu'on peut encore en voir en Catalogne ou en Septimanie ?

### *Quels critères pour une tentative de mise en ordre chronologique ?*

Les matériaux de construction, la taille de la pierre, l'appareil utilisé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le plan des édifices, le mode de voûtement choisi, la forme et le décor des ouvertures (portes et fenêtres), et les caractéristiques du décor architectural, concentré comme nous l'avons vu sur les chevets et les tours, constituent les principaux éléments sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour situer dans le temps la construction de ces églises, et en proposer une chronologie comparée. L'entreprise est hasardeuse, et les résultats en restent sujets à caution. D'autant qu'il est difficile de faire la part entre ce qui relève des archaïsmes et de la tradition locale, et ce qui traduit l'inscription d'une construction dans le temps. Avant que d'entreprendre cette tentative, il est indispensable de considérer quelques points de repère régionaux, soit parce qu'ils sont géographiquement proches du Val d'Aran, soit parce qu'ils constituent des repères chronologiques considérés comme fiables.

### *Quelques points de comparaison*

Au nord et à l'ouest s'ouvre le Haut-Comminges, qui est la région avec laquelle le Val d'Aran a certainement entretenu le plus de relations, ne serait-ce que parce qu'il faisait partie du même diocèse. Plusieurs édifices romans facilement accessibles de Bossòst offrent des points de comparaison intéressants (fig. 19) : en premier chef l'église de **Saint-Aventin**, et ses deux « sœurs », **Saint-Martin de Cazaril-Laspènes** (fig. 20) et **Sainte-Marie de Trébons-de-Luchon** (fig. 21), toutes trois situées dans la partie orientale du Larboust. Ces trois édifices présentent toutes les caractéristiques du « premier art roman »<sup>53</sup> : ils sont tous trois construits en petit appareil taillé au marteau, en assises régulières, avec des fenêtres à double ébrasement. Tous trois concentrent leur décor architectural sur les chevets, ornés d'arcatures continues, sans lésène, qui s'amortissent sur de fines consoles biseautées. Celui de Cazaril-Laspènes est le plus simple ; il ne présente pas de frise à dents d'engrenage, au contraire de celui de Trébons-de-Luchon. Quant à l'abside centrale de Saint-Aventin, elle présente une curieuse frise de dés parallélépipédiques<sup>54</sup>. Les églises de Cazaril-Laspènes et de Trébons-de-Luchon ont conservé leurs portes romanes. Situées dans la partie occidentale du mur au sud, celles-ci sont toutes simples : la partie supérieure de celle de Cazaril-Laspènes est arrondie ; à Trébons-de-Luchon, la porte comporte un petit tympan, aujourd'hui nu<sup>55</sup>. Ces trois édifices sont voûtés d'arête.

Non loin de là se trouvait une ancienne collégiale, à **Bagnères-de-Luchon**, qui semble elle aussi avoir été construite à cette période. Malheureusement elle a été détruite au XIX<sup>e</sup> siècle et elle n'est plus connue que par des témoignages anciens<sup>56</sup>. En aval de la Garonne, on trouve l'église de **Saint-Béat** (ancienne prieurale donnée à la puissante abbaye de Lézat en 1132). Cet édifice relève incontestablement au second âge roman et ne nous est donc d'aucune utilité ici. Toutefois sa parenté avec l'église de Bossòst est grande, et mérite d'être soulignée car elle témoigne des relations étroites entre ces deux villages tous deux situés au fil de la Garonne, et distants de seulement vingt kilomètres. Proche de Saint-Béat, **Saint-Martin de Marignac** est lui aussi le dernier vestige d'un ancien prieuré. Cet édifice à nef unique est construit en moellons grossièrement taillés au marteau. L'abside semi-circulaire, précédée d'une courte travée droite, est nue, sans aucun ornement architectural. La petite porte

52. La porte sud de Santa Maria de Cap d'Aran, avec son tympan timbré d'un chrisme n'est sans doute pas antérieure aux années 1120, époque de la mise en place du décor extérieur de l'absidiole sud, et n'a donc pas sa place ici.

53. Voir note 15, *supra*.

54. On peut se demander jusqu'à quel point cette frise si singulière n'est pas le fruit de la restauration du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

55. Fut-il peint, comme celui de Sainte-Marie de Riquer, près de Prades ?

56. Robert GAVELLE, « Notes sur l'église de Bagnères de Luchon », dans *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, 1979, p. 323-353 et 537-558 ; et 1980, p. 93-106, 263-271 et 409-423.

## ERRATUM

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE,  
t. LXXII, 2012

p. 2, lire : *Illustration de couverture* : Église Saint-Martin de Cazaril-Laspènes (Haute-Garonne). Cl. Emmanuel Garland.

---

## ERRATUM

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE,  
t. LXXII, 2012

p. 97, lire : FIG. 20. CAZARIL-LASPENES (Haute-Garonne), Église Saint-Martin. Cl. E. Garland.

FIG. 21. Trébons-de-Luchon (Haute-Garonne), détail du chevet. Cl. E. Garland.

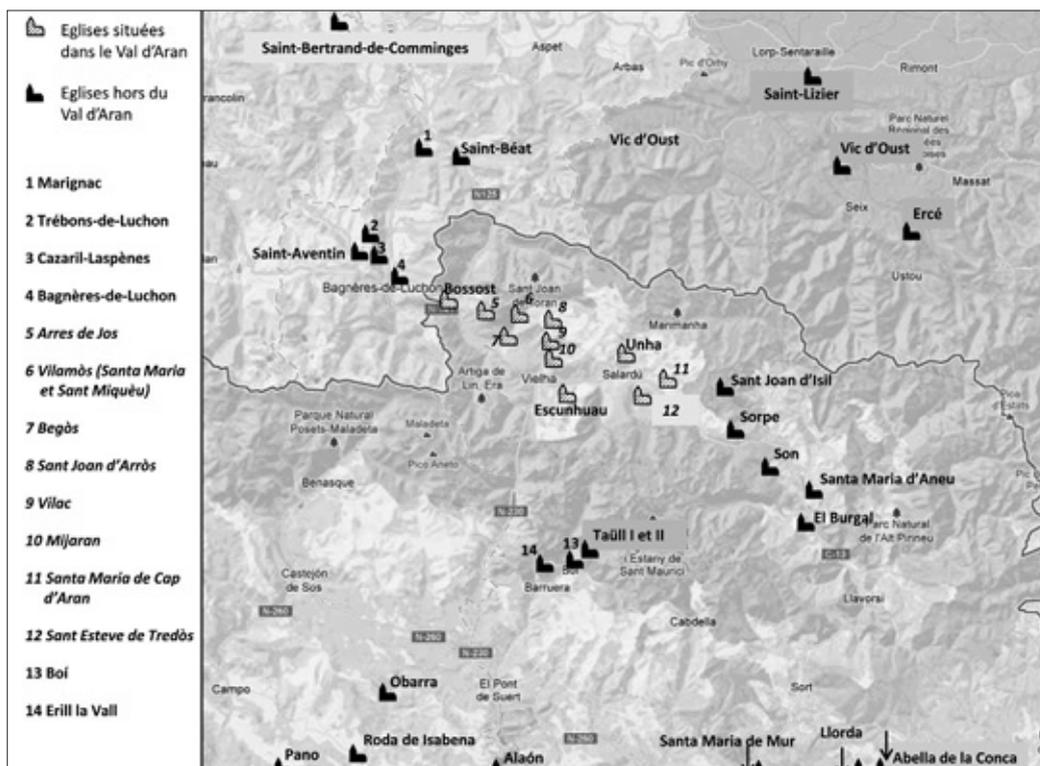


FIG. 19 : LOCALISATION DES PRINCIPAUX ÉDIFICES CITÉS. DAO E. Garland.



FIG. 20. SAINT-AVENTIN, le chevet. Trébons-de-Luchon, Cliché E. Garland.



FIG. 20 et 21. SAINT-AVENTIN, détail de l'arcature du chevet. Cliché E. Garland.

originelle, qui s'ouvre au nord, avec son arc en plein cintre à l'extérieur et sa structure quadrangulaire à l'intérieur, présente des parentés certaines avec nombre de portes du premier âge roman et on est en droit de penser que cette église fut construite aux débuts du premier âge roman, même si elle ne présente aucune caractéristique du « premier art roman ». Elle témoigne d'un courant représenté par quelques édifices, dont la petite église de Tella, en Haut-Aragon, qui fut consacrée en 1018<sup>57</sup>.

Le port de Vielha permet de communiquer, six mois par an, avec la haute vallée de la Noguera Ribagorzana, au sud de la ligne des crêtes. Un défilé, à l'Ouest, conduit à l'**abbatiale d'Obarra** et à la **cathédrale de Roda de Isabena**, deux édifices majeurs qui relèvent du « premier art roman », et dont on peut raisonnablement situer le début de la construction dans les années 1010-1020<sup>58</sup>. Le chevet de la cathédrale de **Roda de Isabena** présente un décor d'arcatures maçonnées, faites dans le même matériau que les murs eux-mêmes, interrompues par des lésènes (cinq sur l'abside principale, une seule sur les absidioles nord et sud). Les tympanons ne sont pas monolithes, mais maçonnés comme le reste du mur, et on note qu'il n'y a pas de frise à dents d'engrenage. Les fenêtres sont à double ébrasement, sauf celles de la crypte située sous l'abside principale. À **Obarra** aussi la construction est très soignée. Le chevet de ce bel édifice de plan basilical présente une abside centrale débordante, et deux absidioles toutes trois ornées d'un décor architectural constitué d'une d'arcature entrecoupée de lésènes. Mais tandis que sur les absidioles latérales, l'arcature délimite de petits espaces remplis par des tympanons monolithes, sur l'abside centrale les arcs enserrant de petites niches, selon une formule rare mais non exceptionnelle pour les grands édifices romans du second tiers du XI<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. Cette arcature est surmontée d'une frise de croisillons<sup>60</sup>. Le décor architectural se poursuit le long des murs gouttereaux des bas-côtés (arcature et frise à dents d'engrenage) ainsi qu'en haut des murs gouttereaux de la nef principale (arcature simple, sans lésène ni frise à dents d'engrenages).

Un autre passage vers le sud, légèrement plus à l'Est, permet d'atteindre via l'étroite vallée qui prend au sud d'Artiès, le **Val de Boí** où se trouve concentré un remarquable ensemble d'églises romanes bâties entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. La plupart de ces édifices adoptent un plan basilical similaire à celui observé dans le Val d'Aran ; ils sont charpentés et non voûtés (on a vu que l'on est en droit de supposer que les premiers édifices de plan basilical dans le Val d'Aran furent initialement charpentés). Leurs murs extérieurs sont complètement nus<sup>62</sup>. Seuls leurs chevets sont ornés. Ils sont flanqués d'élégantes tours-clochers qui ne sont pas sans présenter certaines analogies avec celles de Bossòst et de Vilamòs – mais leur qualité d'exécution y est nettement supérieure. On retiendra ici que le décor des tours-clochers et des chevets permet de mesurer à la fois la survivance de formes traditionnelles et de formes plus innovantes. Parmi les éléments traditionnels, la conception des tours-clochers et de leur décor architectural : dans le droit fil des clochers lombards, le nombre ou la largeur des ouvertures augmente en s'élevant ; le décor, identique sur les quatre faces, consiste en des arcatures maçonnées, sans lésène, le plus souvent surmontées de frises en dents d'engrenage aux étages supérieurs. Partout les tympanons sont monolithes et nus. Certains furent peints<sup>63</sup>. Sur la tour-clocher d'Erill la Vall, les arcatures (à tympanons monolithes) sont surmontées à partir du deuxième étage de frises de dents d'engrenages constituées de pierres sculptées pour imiter plusieurs dents sur une même pierre, comme nous l'avons maintes fois vu en Val d'Aran. Le même artéfact s'observe à Boí. Parmi les formes innovantes, signalons à Taüll le remplacement des lésènes par des demi-colonnes surmontées

57. L'acte de consécration de Saint-Just-et-Saint-Pasteur de Tella se trouvait dans sa lipsanothèque, aujourd'hui tous deux conservés dans le musée diocésain de Barbastro.

58. La cathédrale de Roda de Isabena fut détruite en 1006, lors du dernier raid d'Abd Al Malik. On peut supposer que la construction de la nouvelle cathédrale fut entreprise dans les années qui suivirent, en commençant par le chevet. La construction s'échelonna sur un siècle et demi. Une première consécration eut lieu en 1035, par l'évêque Arnulf. Voir *Catalunya romànica, La Ribagorça*, ed. Enciclopedia catalana, t. XVI, Barcelone, 1996, p. 401. Quant à l'abbatiale d'Obarra, on admet généralement qu'elle fut reconstruite à l'initiative de l'abbé Galindo, qui mourut en 1030, sans doute sans avoir vu son œuvre achevée. Voir *Catalunya romànica XVI...*, p. 348.

59. On le retrouve, à quelques nuances près, au chevet de Saint-Vincent de Cardona, de Sainte-Marie de Quarante ou encore de l'abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert.

60. Ces croisillons, réalisés en pierres plates montées sur champ, constituent un motif décoratif rare mais pas exceptionnel : on l'observe par exemple sur la tour de l'église d'Abella de la Conca.

61. Les églises Saint-Clément et Sainte-Marie de Taüll furent toutes deux consacrées en 1123. Les échanges entre les deux vallées se trouvent confirmés par le Christ de Mijaran, fragment d'une Descente de Croix du milieu du XII<sup>e</sup> siècle qui présente de grandes affinités avec plusieurs Descentes de Croix du Val de Boí (Erill la Vall, Santa Maria de Taüll et Durro, en particulier).

62. Sauf à Durro, où les murs gouttereaux sont soulignés par une arcature.

63. Des traces de peinture rouge sont encore discernables sur certains tympanons de la tour de Sainte-Marie de Taüll.



FIG. 22. SAINT-CLÉMENT DE TAÜLL, vue générale.  
*Cliché E. Garland.*



FIG. 23. SAINT-CLÉMENT DE TAÜLL, détail de l'abside centrale.  
*Cliché E. Garland.*

de chapiteaux en tuf sommairement sculptés au chevet de Saint-Clément (fig. 22), et la présence de tympanons de tuf monolithes creusés en leur centre de motifs géométriques au chevet de Sainte-Marie (fig. 23). Pour autant le chevet de Saint-Clément est plus richement décoré que celui de Sainte-Marie dont le décor externe des absidioles est très sobre. Si nous avons insisté sur les églises du Val de Boí, c'est parce qu'elles sont bien datées : Saint-Clément de Taüll fut consacrée le 10 décembre 1123 et Sainte-Marie de Taüll le lendemain.

Si l'on poursuit vers le sud, on rencontre encore nombre d'églises romanes qui méritent d'être mentionnées pour leur rapport avec le « premier art roman ». Parmi celles-ci, au bord de la **Noguera Ribagorzana**, se tient la puissante abbaye d'**Alaón** (73 km au sud de Vielha), dont l'église fut consacrée la même année que celles de Taüll. Plus encore que ces dernières, cet édifice est caractéristique de la transition entre le premier et le second âge roman : son plan et son élévation sont directement inspirés du « premier art roman », la sculpture sur pierre n'y a pas encore fait son apparition<sup>64</sup>, mais la réalisation en bel appareil moyen, régulier, et la facture du décor d'arcature qui court tout au long du mur de la nef centrale, et autour des absides (avec tympanons monolithes dans le même matériau que les murs, frise en damier) annoncent les réalisations des deux derniers tiers du XII<sup>e</sup> siècle.

Un peu plus au Sud, à l'est de la Noguera Ribagorzana, s'étend la conque d'Isona, bordée par le château de **Llordà**, avant-poste construit par Arnaud Mir de Tost face aux terres contrôlées par les musulmans. Ce château constitue un autre repère essentiel dans notre enquête. En effet, il peut être daté des années 1030-1040<sup>65</sup>. Il est construit dans un petit appareil soigneusement taillé au marteau. Les assises sont régulières, mais de hauteur inégale. La tour de sa chapelle castrale dédiée à saint Saturnin (une dédicace qui illustre le rayonnement du culte de ce saint évêque au-delà des Pyrénées et à travers lui celui de Toulouse) présente un décor architectural fait d'une arcature de six arcs séparés

64. Cela ne veut pas dire que l'église n'était pas ornée. Bien au contraire, comme le prouve la mise en place d'un remarquable dallage réalisé en marbres de différentes couleurs auprès de l'autel.

65. *Catalunya romànica, El Pallars*, ed. Enciclopedia catalana, t. XV, Barcelone, 1993, p. 368-378.



FIG.24. TOUR DE LA CHAPELLE CASTRALE DE LLORDA, détail du décor d'arcature.  
Cliché E. Garland.

en deux groupes par une large lésène (fig. 24). Elle n'est pas surmontée d'une frise en dents d'engrenage (mais on a vu que c'était systématiquement le cas pour l'étage inférieur des tours). Les tympanons sont maçonnés. Les arcs sont soulignés par un double bandeau maçonné. À l'intérieur, le mur sud-ouest de la nef, timbré d'une ouverture en forme de croix, est décoré d'une arcature dont les arcs sont à simple bandeau. Les tympanons qu'ils encadrent sont eux aussi maçonnés. Bien d'autres édifices de cette région mériteraient d'être mentionnés : Saint-Étienne d'**Abella de la Conca**, Saint-Antoine de **Pano**, ou encore la collégiale **Sainte-Marie de Mur**. Ils permettent de comprendre comment le « premier art roman » s'est développé au XI<sup>e</sup> siècle en cette région, de percevoir les constantes tout au long de ce siècle, ainsi que les évolutions au fil du temps.

Mais revenons au plus près du Val d'Aran. À l'Est, deux ports conduisent à la vallée d'Aneu : le Port de Bonaigua, qui permet d'accéder à Son et à Sorpe, avant que de redescendre sur Valencia d'Aneu ; et le Pla de Bérêt qui emprunte l'étroite vallée de la Noguera Pallaresa, qui n'est encore qu'un torrent tumultueux. Après avoir arrosé le sanctuaire de Montgarri dont il ne reste aucun vestige roman exploitable pour notre propos, la Noguera déboule à Alos de Isil (dont l'église Saint-Laurent conserve un portail roman très tardif) et à Saint-Jean d'Isil (ou de Gil), avant que de rejoindre le Val d'Aneu. Les églises romanes de Son et de Sorpe présentent des analogies certaines avec les églises du Val d'Aran, et particulièrement avec Sainte-Marie de Cap d'Aran, qui leur est géographiquement très proche. À **Son**, la tour-clocher accolée au nord de l'église (qui n'a qu'une seule nef), avec ses cinq niveaux étagés comme ceux de Bossòst ou du Val de Boi, présente un décor d'arcatures sur ses quatre faces, sans lésène, mais avec des tympanons monolithes. À partir du troisième niveau, l'arcature est surmontée d'une frise à dents d'engrenage (les dents y sont individuelles). L'unique abside du chevet de l'église, en construction moins soignée, est agrémentée par un décor d'arcatures (cinq fois trois arcs, séparés par de très fines lésènes), sans tympanons monolithes ni frise à dents d'engrenage, qui enchâssent trois fenêtres à double ébrasement. À **Sorpe**, dont il ne reste que l'absidiole nord au chevet, ainsi que des vestiges de la tour-clocher, la technique de construction et le décor architectural relèvent ici aussi du « premier art roman » (fig. 25). Sur l'absidiole, le décor en tuf formant une arcature avec lésènes n'est pas sans rappeler celui de l'abside principale de Santa Maria de Cap d'Aran, mais on y observe que les tympanons sont monolithes, et que l'ensemble est surmonté d'une frise à dents d'engrenage individuelles. L'église **Saint-Jean d'Isil**, dont le chevet est léché par la Noguera Pallaresa, est le fruit de plusieurs campagnes de construction. Le chevet, avec ses trois absides, en constitue la partie la plus ancienne. L'abside et les deux absidioles sont ornées, comme à Sorpe, d'un décor en tuf dessinant une arcature formée de paires d'arcs séparés par des lésènes. Les tympanons sont monolithes et il n'y a pas de frise à dents d'engrenage. Les fenêtres sont à double ébrasement.

Continuant la descente sur le Val d'Aneu, on rencontre **Sainte-Marie d'Aneu** et, un peu plus au sud, le monastère de **Saint-Pierre du Burgal**, deux édifices majeurs, témoins du « premier art roman » dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Là encore, il convient de regarder avec attention le décor des absides : dans les deux cas les arcatures sont constituées de paires d'arcs (sept à Aneu, cinq sur l'abside principale du Burgal) séparés par des lésènes. Les tympanons sont maçonnés. Il n'y a pas de frise à dents d'engrenage. Les fenêtres sont à double ébrasement (fig. 26).

66. *Catalunya romànica, El Pallars*, ed. Enciclopedia catalana, t. XV, Barcelone 1993. Abella de la Conca, p. 327-330. Santa Maria d'Aneu, p. 241-247. Sant Pere d'El Burgal, p. 249-258. Sant Romà d'Aineto, p. 262-264. Santa Maria de Mur, p. 352-364. Santa Maria de Gerri de la Sal, p. 195-210. Sant Pere de Sorpe, p. 155-160. Sant Just i Sant Pastor de Son, p. 150-153. *Catalunya romànica, La Ribagorça*, ed. Enciclopedia catalana, t. XVI, Barcelone 1996. Pano, San Anton, p. 527-528. Sant Joan de Boi, p. 214-222. Santa Maria de Durro, p. 198-204. Santa Eulàlia d'Erill-la-Vall, p. 207-214. Santa Maria de Taüll, p. 222-239. Sant Climent de Taüll, p. 240-257. Sant Joan d'Isil, p. 133-139.



FIG. 25. SAINT-PIERRE DE SORPE, absidiole nord. *Cliché E. Garland.*



FIG. 26. EL BURGAL, détail de l'abside centrale.  
*Cliché E. Garland.*



FIG. 27. ERCÉ, détail de l'abside.  
*Cliché E. Garland.*

Au Nord-Est s'étend le Haut-Couserans, terre peu riche en édifices du premier âge roman, à l'exception de l'ancienne église d'Ercé et de l'église de Vic d'Oust. De l'ancienne église d'Ercé ne subsiste qu'une abside, aujourd'hui transformée en sacristie de l'église paroissiale, et malheureusement dégradée : c'est une construction en petits moellons grossièrement taillés au marteau, ornée à l'extérieur d'une fine arcature en tuf, avec d'étroites lésènes (fig. 27). Les arcs délimitent des tympanons monolithes (sauf celui au-dessus de la fenêtre axiale, qui est lui maçonné<sup>67</sup>). La fenêtre elle-même, à double ébrasement, est soigneusement appareillée. Un second arc fait de petits moellons en tuf posés à plat, souligne l'arc interne composé de claveaux plus épais. Les deux arcs sont en tuf. Il n'y a pas de frise au dessus de l'arcature. Quant à l'église de **Vic d'Oust**, c'est un intrigant édifice de plan basilical, plusieurs fois transformé, et dont le chevet à trois absides se compose d'une abside principale, nue à l'extérieur, éclairée par une fenêtre axiale à double ébrasement, et de deux absidioles ornées, elles, par une puissante arcature scindée en deux par une large lésène axiale percée d'une fenêtre à simple ébrasement. Les tympanons dessinés par les arcs sont maçonnés (et non pas monolithes) et reposent sur des corbeaux saillants, sculptés. Il n'y a pas de frise à dents d'engrenage<sup>68</sup>.

En aval se déploient **Saint-Girons** et la cité épiscopale de **Saint-Lizier**. Aucun édifice n'y porte de trace du « premier art roman ». Pourtant, à Saint-Lizier, Notre-Dame-de-la-Sède fut probablement édifiée avant 1100, ainsi que l'église Saint-Lizier<sup>69</sup>.



FIG. 28. SAINT-MARTIN DU CANIGOU, le chevet et la tour-clocher.  
Cliché E. Garland.

Quelle que soit l'importance du « premier art roman », il ne doit pas nous faire oublier qu'un art de bâtir en pierre existait avant son introduction dans les Pyrénées. L'art préroman reste en grande partie méconnu, mais il a existé. Il se traduit en Catalogne par des absides à chevet plat et par l'absence de tout décor architectural<sup>70</sup>. Si nous tournons nos regards vers l'Ouest, sans aller jusqu'à invoquer les églises asturiennes des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles, nous constatons qu'il existe en Haut-Aragon des constructions du XI<sup>e</sup> – voire du X<sup>e</sup> – siècle, qui présentent des caractéristiques sensiblement différentes de celles observées dans le Val d'Aran<sup>71</sup>.

Les régions plus orientales, la Catalogne et la Septimanie en particulier, possèdent des édifices assez bien datés qui constituent autant de repères intéressants. À commencer par l'abbaye **Saint-Martin-du-Canigou**, dont la première phase de construction s'acheva en 1009 (église basse ?) et la seconde entre 1014 et 1026<sup>72</sup>. Elle fut construite en petit appareil irrégulier, taillé au marteau (fig. 28). L'arcature de l'abside centrale comme des absidioles latérales est continue (sans lésène) et maçonnée. Les arcs reposent sur de petites consoles biseautées, et délimitent des espaces semi-circulaires qui sont construits comme le reste du mur, sans trace de tympanon monolithique. On observe la même chose au chevet de l'église voisine de **Fuilla**, consacrée en 1031, comme on l'observe aussi à Roda de Isabena et à Sainte-Marie d'Obarra (dont les chevets datent probablement

67. Mais n'est pas le fruit d'une restauration ancienne ?

68. Une importante église romane, associée à un cloître tardif, s'élevait plus en amont, au bord du Salat, à Salau, mais il n'en reste quasiment rien. Cet édifice, en grande partie emporté par la grande crue de 1937, avait été édifié au XII<sup>e</sup> siècle, et agrandi au début du siècle suivant. Les vestiges et les photographies anciennes ne font pas apparaître de décor architectural antérieur au second âge roman.

69. Emmanuel GARLAND, « Construire une cathédrale dans le piémont pyrénéen à l'époque romane : défis, contraintes et solutions, dans les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, t. XLIV (2013), p. 91-103.

70. Voir Xavier BARRAL I ALTET, *L'art pre-romànic a Catalunya. Segles IX-X*, edicions 62, Barcelone, 1981.

71. C'est le cas, par exemple, des églises d'Asprilla et d'Espierre, dans le Serrablo (Haut-Aragon).

72. Jordi CAMPS I SORIA, « Le « premier art roman » en Catalogne », dans *Le « premier art roman », cent ans après, op. cit.*, p. 175-186 et particulièrement p. 179.

des mêmes années), ou encore à Saint-Vincent de **Cardona** (1020-1040) ou à Sainte-Marie de **Quarante** (avant 1053), à la nuance près que dans ces quatre dernières églises l'appareil y est sensiblement plus régulier. Remarquons qu'aucun de ces édifices ne présente de frise en dents d'engrenage. En revanche, au chevet de Sainte-Marie d'Obarra ainsi que sur l'absidiole nord de Roda de Isabena, les tympanons sont monolithes (mais à Roda de Isabena la partie haute de l'absidiole a été remontée, et il n'est pas assuré que l'on avait des tympanons à l'origine). Un évêque-abbé a été le contemporain et même l'acteur de l'introduction et de l'évolution du « premier art roman » en Catalogne : Oliba, abbé de Saint-Michel de Cuxa et de Ripoll, évêque de Vic. Son œuvre de bâtisseur et son aura personnelle ont incontestablement marqué le développement du « premier art roman »<sup>73</sup>. En fait l'étude des édifices de cette région montre combien la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle fut marquée par une grande diversité dans les choix architecturaux : plans, élévations, modes de voûtement, décor architectonique varient d'un édifice à l'autre, d'une expérience à l'autre, au gré des recherches.

*Remarque sur les frises à dents d'engrenage* : nous n'avons pas trouvé de trace de frise à dents d'engrenage avant le deuxième tiers du XI<sup>e</sup> siècle dans toute la région évoquée, alors que leur usage devient courant, voire systématique à partir des années 1135-1140, du moins sur les absides d'une certaine ampleur ou aux étages supérieurs des tours-clochers, et ce jusqu'à la transition du deuxième âge roman, où elles tendent à disparaître (les étages supérieurs des tours-clochers du Val de Boí et le chevet des églises de Taüll en constituent semble-t-il les derniers témoignages sous cette forme).

## Conclusion

Ainsi les édifices du premier âge roman dans le Val d'Aran présentent tous des analogies avec le « premier art roman », tel qu'il s'est développé aussi bien en Catalogne, qu'en Haut-Aragon, dans le Larboust ou même encore en Septimanie. De même, ils présentent de nombreuses analogies entre eux<sup>74</sup>. À ce titre ils forment un ensemble relativement homogène, quoique diversifié au niveau des détails. Lorsqu'on les examine de près, on s'aperçoit que c'est l'église de Santa Maria de Cap d'Aran qui se rapproche le plus des édifices du « premier art roman » dans sa forme primitive, du moins lorsque l'on considère son abside principale : que ce soit par la multiplication des lésènes qui scandent l'arcature en séquences formées de deux arcs seulement, par l'usage relativement intensif du tuf, ou encore par l'absence de frise à dents d'engrenage, tout incite à pencher pour une réalisation précoce, effectuée sous la conduite d'un maître d'œuvre expérimenté. Toutefois l'utilisation de tympanons monolithes, à moins qu'il ne s'agisse d'une invention locale, nous interdit de proposer de situer cette construction au tout début du « premier art roman », et nous optons donc pour le deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle. On est tenté de rattacher la tour-clocher de Vilamòs à cette première phase de construction, tout en ayant conscience que la rusticité de cette tour peut nous induire en erreur et on ne peut exclure une construction légèrement plus tardive, qui pourrait ne remonter qu'au troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle – mais certainement pas après. Le pan de mur de Saint Esteve de Tredòs présente de telles similitudes avec l'abside principale de Santa Maria de Cap d'Aran qu'il est tentant d'y voir une construction de la même époque, c'est-à-dire du deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle. Mais cela sans certitude tant l'élément est fragmentaire. En revanche, ce qui est assuré, c'est que Santa Maria de Cap d'Aran est à rapprocher de ce qui se fit au cours du XI<sup>e</sup> siècle dans le Val d'Aneu, à Sorpe, Son, Santa Maria d'Aneu ou encore au Burgal et à Sant Joan d'Isil. Cela nous conduit à proposer de voir dans l'abside principale de Santa Maria de Cap d'Aran un des modèles pour le décor absidal de ces édifices (et non l'inverse). Si cela était vrai – mais c'est une chose que nous ne sommes pas en mesure de démontrer de façon absolue –, cela devrait être mis en relation avec l'importance symbolique de Santa Maria de Cap d'Aran, haut lieu culturel dont l'origine semble être bien antérieure à l'époque romane, comme les caractéristiques de sa crypte incitent à y penser. Dans

73. J. CAMPS I SORIA, « Le « premier art roman »... », p. 179-181. Olivier POISSON, « L'église Saint-Michel de Cuxa, de Garin à Oliba » dans *Le « premier art roman », cent ans après, op. cit.*, p. 287-298, et particulièrement p. 295-298.

74. À l'exception près de la nef d'Escunhau qui, il faut l'avouer, est difficilement datable ou classable du fait de l'absence de tout décor architectonique.

tous les cas, l'abside de Santa Maria de Cap d'Aran, la tour-clocher de Vilamòs et Sant Esteve de Tredòs furent édifiés bien avant l'épiscopat de Bertrand de l'Isle, à une époque où le Val d'Aran était certainement encore sous la coupe des comtes de Comminges.

Il faut sans doute attendre quelques décennies pour qu'écluse cet ensemble homogène de petites églises à arcature continue, sans lésènes, à tympanons monolithes, surmontée d'une frise à dents d'engrenages, constitué par Sant Fabian d'Arres de Jos, Sant Joan d'Arròs, Sant Ròc de Begòs (fragment du mur gouttereau nord), et Sant Miquèu de Vilamòs (cités dans l'ordre alphabétique). Parce que leurs caractéristiques témoignent d'une évolution certaine du modèle primitif, si modeste soit-elle, parce qu'aussi il s'agit de petits édifices dont le rôle paroissial ne peut concerner qu'une population réduite, on est tenté d'attribuer ces constructions à une phase de fixation des villages et des paroisses en même temps qu'à une phase de nouvelle évangélisation<sup>75</sup>, en lien avec la réforme grégorienne. Mais il faut se méfier ici de l'hagiographie médiévale, qui tendit à attribuer à Bertrand de l'Isle un rôle premier dans la reconquête du christianisme en ces hautes vallées, car le phénomène a commencé sous ses prédécesseurs : ne voit-on pas dès les années 1050 un évêque dénommé Bernard, apparenté à la famille des comtes de Comminges, remettre une église aux chanoines du Mas-Saint-Pierre, à Saint-Gaudens (église dont une grande partie des murs subsiste encore), dans un évident souci de reprise en main du christianisme dans ce qui était alors un bourg important pour le comté et le diocèse<sup>76</sup> ? Nous proposons donc d'y voir des constructions de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, probablement édifiées autour des années 1075 (± 20 ans). L'absence de tout décor sculpté, en particulier l'absence de chrisme au portail des églises, vient conforter cette datation. Cela étant, il serait hasardeux de vouloir tenter de préciser l'ordre chronologique dans lequel ces quatre édifices ont été bâtis. S'il ne faut pas hésiter à remettre en cause le mythe de la primauté de Sant Miquèu de Vilamòs, dont la rusticité a pu faire croire à une antériorité, ce que le voûtement même de la chapelle incite à rejeter, on doit considérer que les variations observées sont d'abord et principalement la conséquence du soin et de la formation acquise par les tailleurs de pierre et leur contremaître. Quant à attribuer ces constructions au début de l'épiscopat de Bertrand de l'Isle ou à la période juste avant, nous ne disposons pas d'élément décisif pour trancher.

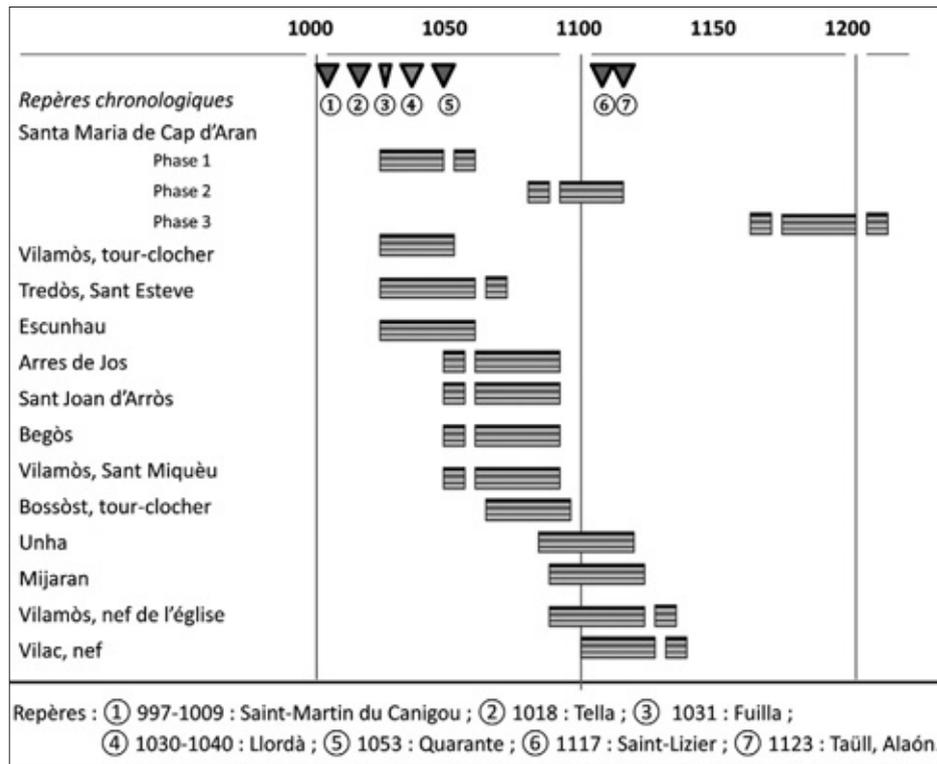
À cette liste, il convient d'associer la tour-clocher de Bossòst, dont le décor présente des caractéristiques similaires. La comparaison avec les clochers-tours du Val d'Aneu, de la chapelle castrale de Llorda ou des églises du Val de Boí conduit à situer sa construction nettement après celle de Llorda, mais nettement aussi avant les clochers-tours du Val de Boí. La fourchette est large, qui couvre toute la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, avec un pic de probabilité dans les années 1070-1090. En revanche, c'est incontestablement sous l'épiscopat de saint Bertrand, à l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au cours du premier quart du XII<sup>e</sup> que l'on doit situer la construction des églises d'Unha et de Mijaran, et sans doute celle des églises de Vilamòs et de Vilac, toutes quatre de plan basilical. La présence d'arcs en tuf à double ressaut aux chevets d'Unha et de Mijaran renvoie directement à ce qui se fit dans le Val de Boí au cours des deux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, et nous indique que dès lors le Val d'Aran et la vallée de Boí jouissent de liens privilégiés. Sans doute cela est-il à mettre en relation avec la montée en puissance de la seigneurie d'Erill-la-Vall, fruit de la participation de celle-ci aux premiers succès de la *Reconquista*<sup>77</sup>. C'est dans ces mêmes décennies, au cours des années 1110-1120, que nous proposons de situer la deuxième phase de construction de Santa Maria de Cap d'Aran, avec l'érection du mur sud et de son absidiole : là aussi la réalisation présente de fortes similitudes avec le chevet de Saint Clément de Taüll, tandis que le décor peint à l'abside principale, œuvre d'un atelier expérimenté qui dérive du cercle du Maître de Pédret, renvoie vers le Val d'Aneu et le Couserans, avec les réalisations contemporaines ou légèrement antérieures de Saint-Lizier, de Santa Maria d'Aneu et du Burgal (et aussi d'Ager, etc.)<sup>78</sup>. Quant aux nefs de Vilamòs et de Vilac, elles présentent elles aussi des analogies importantes avec ce qui se fit dans le Val de Boí au début du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 29).

75. À prendre dans le sens de l'éradication du paganisme et de la re-christianisation par le haut clergé diocésain des hautes vallées et non en référence à ce que l'on désigne aujourd'hui par « nouvelle évangélisation ».

76. Gérard RIVÈRE, « Le cloître de la collégiale de Saint-Gaudens et autres cloîtres commingeois », dans *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, t. XCI (1978), p. 161-179, 329-340 et 459-477 (et plus précisément p. 161).

77. Voir *Catalunya romànica*, t. XVI..., p. 207.

78. Ces peintures murales, que nous proposons de dater du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle (sans exclure une datation légèrement antérieure pour les plus anciennes – fin XI<sup>e</sup> à Aneu et au Burgal), sont antérieures à celles d'Unha ou de Sorpe, voire même de Baiasca. Leur style est sensiblement différent de celui des Maîtres de Taüll, dont on date l'œuvre dans les années 1120-1125, ou même du Maître de Sant Joan de Boí, légèrement antérieures.

FIG. 29. SÉQUENCE CHRONOLOGIQUE (PROPOSITION). *Tableau E. Garland.*

Ainsi le Val d'Aran apparaît-il comme une vallée qui accueillit le « premier art roman » de façon assez précoce dans le XI<sup>e</sup> siècle lors de la construction de son sanctuaire de Cap d'Aran. Ce premier élan bâtisseur qui s'inspira de modèles relativement matures et très proches de la sève originelle, eut lieu à une époque où l'Église ne s'était pas encore émancipée du pouvoir féodal. Il fut suivi d'une vague de constructions modestes correspondant à la formation des villages. Tout cela se passa avant l'avènement de Bertrand de l'Isle qui marqua un tournant dans l'ambition, puisque c'est à son épiscopat qu'il convient d'attribuer les premières églises à plan basilical – sans doute non voûtées à l'origine. Mais alors que Santa Maria de Cap d'Aran et les édifices des second et troisième quarts du XI<sup>e</sup> siècle allaient influencer la construction dans le haut Val d'Aneu tout proche (Son, Isil, Sorpe, Aneu, El Burgal, etc.), les maîtres d'œuvre de la fin de ce siècle tournèrent leurs regards vers le Val de Boí alors en plein essor. Ce n'est que peu après que les relations entre le Val d'Aran et la moyenne vallée de la Garonne allaient se renforcer (à travers les réalisations de Bossost et de Saint-Béat), et cela en dépit de la perte de contrôle des comtes de Comminges sur le Val. Mais il est vrai qu'entre temps Bertrand de l'Isle avait mis de l'ordre dans son diocèse, et qu'en matière religieuse, l'exemple et l'autorité viendraient désormais du nord. La sculpture monumentale qui s'épanouit à partir du deuxième tiers du XII<sup>e</sup> siècle sur les portails du Val d'Aran en est la meilleure preuve. Mais elle appartient déjà au second âge roman.



## LA MAISON MÉDIÉVALE DU N° 12 RUE DE LA CAPELLE À MILLAU (AVEYRON)

par Françoise GALÉS\*

Aujourd'hui, l'histoire de Millau tend essentiellement à se résumer à son passé industriel gantier et mégissier récent, qui a fait la fortune de la ville des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Pourtant, elle possède un riche patrimoine médiéval qui se lit encore aujourd'hui au travers de la forme de la ville et que symbolise la tour élevée par le roi Alphonse II d'Aragon dans le dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle.

L'édifice élevé au n° 12 de la rue de la Capelle ne se signale plus aujourd'hui que par son portail couvert d'un arc brisé ménagé à l'extrémité d'une impasse ouverte sur une rue commerçante. Il dessert une demeure sur cour, qui, bien que remaniée aux XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, illustre un habitat patricien médiéval mais aussi l'activité commerciale qui s'y déroulait.

Aucune étude n'avait encore été consacrée à cette demeure. C'est un projet d'acquisition par la collectivité qui l'a motivée et a permis sa réalisation. Elle s'intègre dans une opération d'inventaire du patrimoine conduite en partenariat avec le Service de la Connaissance du Patrimoine de la Région Midi-Pyrénées. Grâce à des sondages et à des relevés de bâtis réalisés en juillet 2011 par Baptiste Quost, stagiaire en master 2 d'archéologie, la demeure s'est en partie dévoilée. Le présent article s'attache à déterminer les grandes étapes de sa constitution.

### **Le contexte urbain**

Située au n° 12 de la rue de la Capelle, la demeure est implantée dans l'un des dix quartiers de Millau, celui de la Capelle, appelé *Palière*<sup>1</sup> au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime (fig. 1). Occupant la bordure nord-est de la ville, ce quartier était bordé à l'est par les fortifications médiévales (enceinte et fossé), disparues (fig.2). Un axe principal, la rue de la Capelle aujourd'hui, *Bocaria*, boucherie, au Moyen Âge, l'irrigue. À sa sortie se trouvait la porte de la Capelle<sup>2</sup>, au nord, un des principaux accès de la ville. À l'opposé au sud, la rue débouchait sur sa principale place<sup>3</sup>, la « place Mage », l'actuelle place Maréchal Foch. C'est là que se mesuraient les blés et les farines

---

\* Communication présentée le 3 janvier 2012, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 278.

1. D'après Dieudonné REY, *Le Pont vieux de Millau*, Imprimerie Artières, Millau, 1923, p. 47, le nom de Palière proviendrait « de la grange aux dîmes située sous les remparts à l'est de la ville et destinée à engranger les récoltes du pré et jardins du Prieuré, compris entre l'enceinte et la rivière ». A.M. Millau CC 2, Compoix 1444 ; CC 3, Compoix de 1452.

2. La ville est fortifiée depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle environ et est ceinte d'une muraille doublée d'un fossé, et équipée de huit portes fortifiées.

3. « *en la grand plassa publica* », Jules ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles*, Imprimerie Artières et J. MAURY, Millau, 1943, Laffitte Reprints, Marseille, 1996, p. 430.

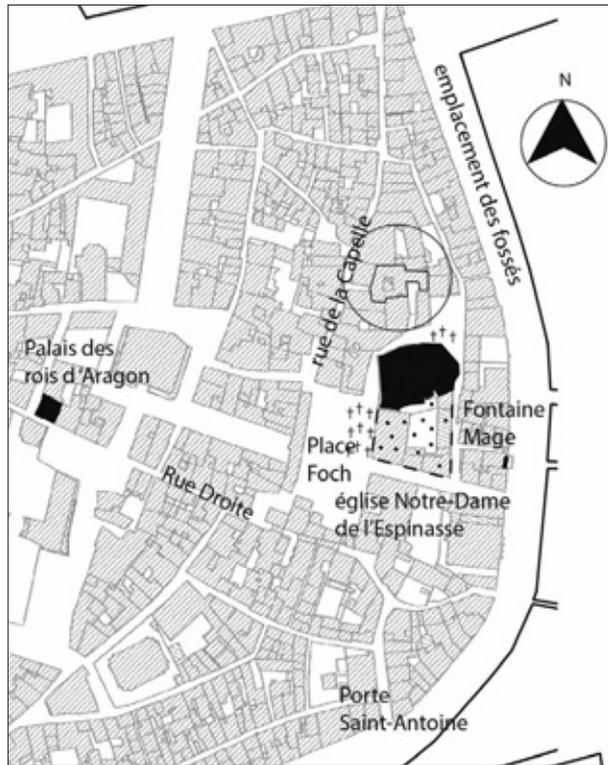


FIG. 1. PLAN DU QUARTIER DE LA CAPELLE INDIQUANT LES PRINCIPAUX ÉDIFICES MÉDIÉVAUX. La maison étudiée est repérée par le cercle.  
(Dessin F. Galés, sur un extrait du plan cadastral actuel).

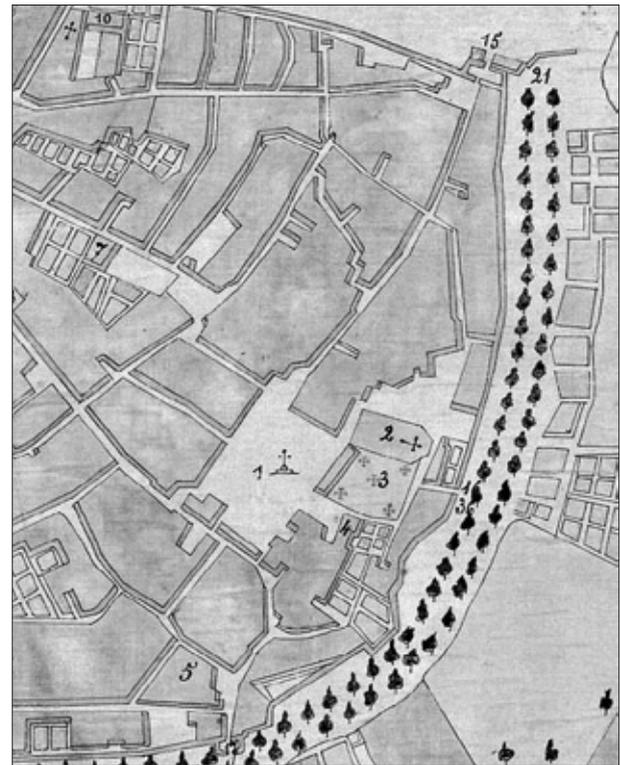


FIG. 2. QUARTIER DE LA CAPELLE. EXTRAIT DU PLAN ÉLEVÉ AU MILIEU DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, (1- place mage ; 2-église Notre-Dame ; 3- prieuré ; 5- maison des pères St-Antoine ; 7- cour royale ; 16- porte de la fon ; 21 - cours Lescalopier (anciens fossés) ; 36- fontaine de la place). A. M. Millau.

portés au poids public, dit *Pierre-foiral*<sup>4</sup>, avant d'être taxés<sup>5</sup>. C'est là aussi qu'étaient passés les actes importants<sup>6</sup>. Elle bordait alors le monastère bénédictin dont ne subsiste plus aujourd'hui que l'église paroissiale Notre-Dame de l'Espinasse. Sous le vocable de Sainte-Marie, elle avait été consacrée en 1095 par le pape Urbain II et dépendait depuis 1070 de l'abbaye bénédictine Saint-Victor de Marseille<sup>7</sup>. Les deux frères de Béranger, le vicomte de Millau, Bernard et Richard, deux abbés successifs de cet ordre puissant, avaient en effet encouragé la construction de l'église et du couvent<sup>8</sup>, afin d'ouvrir le Rouergue à l'ordre bénédictin<sup>9</sup>.

Des ruelles et des traverses desservent ce quartier et c'est à l'extrémité d'une impasse que la demeure s'élève. Si la plupart des maisons de cette artère présentent une façade sur rue et conservent des vestiges datables des XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (essentiellement des arcades segmentaires de boutiques et des croisées), le n° 12 rue de la Capelle, est un édifice à plusieurs corps disposés autour d'une cour centrale. Lui est également associé un corps arrière qu'une cour sépare, laquelle s'ouvre sur le bas côté nord de l'église Notre-Dame, actuellement la place Claude Peyrot.

4. *Pierre foiral* ou pierre publique, *sesteyral*. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 238-239. Le *sesteyral* est un impôt d'un denier prélevé sur chaque setier de blé ou quintal de farine : Florent GARNIER, *Un consulat et ses finances. Millau (1187-1461)*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, p. 175, note 141.

5. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 780.

6. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 430.

7. Joseph (Abbé) ROUQUETTE, *Histoire du prieuré et de la paroisse Notre-Dame de l'Espinasse de Millau*, 1866, réédition Christian Lacour, 1998, p. 19-20. A.M. Millau II 2 (XVII<sup>e</sup> siècle) : donation de l'église paroissiale à l'abbaye Saint-Victor de Marseille, 1070, avec défense de bâtir chapelle ni oratoires dans ladite paroisse.

8. Le vicomte de Millau, Béranger donne l'église et le terrain nécessaire à la construction à l'abbaye Saint-Victor de Marseille : J. ROUQUETTE, *Histoire du prieuré...*, p. 19-20. Jules ARTIÈRES, *Documents sur la ville de Millau*, Imprimerie Artières et Maury, 1930, p. 1 (n° 1).

9. Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen âge (vers 800-vers 1250) : les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, T. 2, 1994, p. 577.

Avec les quartiers Paissière<sup>10</sup>, Pelacuer<sup>11</sup> et Lafon<sup>12</sup>, c'est un des quartiers « où se rencontrent les demeures les plus importantes »<sup>13</sup>. Relativement prospère, il abritait une majorité d'artisans, notamment des bouchers. Millau était alors une ville commerçante florissante, jouissant d'un pont, élevé sur le Tarn, mentionné depuis 1156<sup>14</sup> et qui faisait de Millau un des points principaux de franchissements du Sud-Rouergue. Florent Garnier<sup>15</sup>, citant Henri Bautier, note que Millau était « l'un des plus importants carrefours de la France centrale » avec Rodez, Cahors et Saint-Flour; « plaque tournante »<sup>16</sup> du commerce entre Languedoc, Auvergne, Gascogne et Lyonnais, ses foires permettaient d'échanger des fruits, du sel, des chaudrons, des draps, mais aussi du bétail, des peaux, de la laine, produits de l'agropastoralisme des causses alentour. Important centre drapier<sup>17</sup> aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, la ville se consacrait également au travail de la peau et du cuir, activité qui deviendra dominante sous l'Ancien Régime<sup>18</sup>. Ville de consulat<sup>19</sup>, elle bénéficiait de franchises depuis que le roi Alphonse II d'Aragon, vicomte de Millau, les lui avait accordées en 1185<sup>20</sup>. Elles favorisèrent le développement et l'enrichissement d'une bourgeoisie commerçante qui donna nombre de consuls et notamment des consuls boursiers<sup>21</sup>.

### La demeure de riches marchands ?

Dans leurs ouvrages, *Le pont vieux de Millau* et *Millau à travers les siècles* parus en 1923 et en 1943, Dieudonné Rey et Jules Artières évoquent la mort tragique d'un riche fabricant tanneur et cordonnier, Huc Olivier, qui, en 1318, fut brûlé pour sorcellerie<sup>22</sup>. Il habitait rue de la Capelle et tout indique qu'il fut propriétaire de la maison qui nous intéresse : l'adresse, rue de la Bouquerie ou de la Capelle, l'impasse qui y conduit et l'organisation de la demeure autour de la cour.

D'après l'enquête sur les biens des condamnés à mort<sup>23</sup> menée à l'occasion de la demande de réhabilitation faite par ses fils, il possédait une maison avec une cour précédée d'un passage, appelé « des oliviers », située rue de la

10. Situé au nord de la rue Droite, au centre de la ville, il comprend notamment l'ancien palais des rois d'Aragon.

11. Situé de part et d'autre de la rue Peyrollerie, au sud-ouest de la ville, à l'opposé du quartier Palières.

12. Il comprend notamment le prieuré et l'église Notre-Dame de l'Espinasse.

13. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 780.

14. D. REY, *Le pont vieux de Millau...*, p. 18. Jean BOUSQUET, « La première charte de privilèges de Millau (1187) est-elle la plus ancienne ? », *Libertés locales et vie municipale en Rouergue et Roussillon*, Montpellier, 1986, p. 122.

15. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 231.

16. J. ARTIÈRES, *Documents sur la ville de Millau...*, p. 121, 319.

17. D'après J. ARTIÈRES, dans *Millau à travers les siècles...* p. 125-126, c'est au début du XVI<sup>e</sup> siècle que l'administration consulaire a décidé de réglementer la draperie à Millau, nommant en 1508, des inspecteurs des draps chargés de les examiner, avant de les faire sceller au plomb. Voir aussi, pour l'approvisionnement et la qualité des draps à Millau, au XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle : « Dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les draps proviennent de Laroque d'Olmes (Ariège), Montoliou (Aude), Perpignan et Puigcerda (Catalogne) », dans F. GARNIER, « *Un consulat et ses finances...* », p. 540-541.

18. Jacques FRAYSSENGE, *Millau, une ville du Rouergue sous l'Ancien Régime (1668-1789)*, Société catholique, société protestante, Librairie Trémolet, Millau, 1990, 368 p.

19. Henri AFFRE, « Le consulat de Millau », dans *Mémoire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 1868, 53 p. ; Louis BERNAD, *Une ville de Consulat : Millau en Rouergue*, Thèse de docteur en droit, Millau, Artières et Maury, 1938, 112 p. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, 2006.

20. A.M. Millau, AA 13 (copie du début du XIII<sup>e</sup> siècle). Jean-Marie CARBASSE, « La charte consulaire de Millau (1187) », *Libertés locales et vie municipale en Rouergue et Roussillon, actes du LVIX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, (Millau, 19-20 juin 1987), Montpellier, 1988.

21. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 463 et suivantes.

22. D. REY, *Le Pont vieux de Millau...*, p. 48-49. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 72. Il reconnut devant le sénéchal du Rouergue, « spontanément et avant toute poursuite » avoir « enseveli et fait ensevelir dans du fumier, plusieurs pains, de la pâte de pain, des cornes et du sang de bœuf, dans l'intention de faire périr les fruits de la terre et les bestiaux, commettant ainsi un néfaste sortilège ». Cet acte qui peut se traduire par l'enfouissement de déchets issus de son entreprise, en guise de fumier, a durablement marqué la ville qui a gardé, au-delà du pont vieux, le souvenir de son supplice. Aujourd'hui, il met en lumière une maison, les descriptions étant alors rares pour Millau à cette date, tout comme les inventaires après décès, exceptionnels. Il révèle sans doute également un fait de jalousie, le marchand étant suspect de s'enrichir indûment.

23. A.M. Millau, FF 31.

Bouquerie (boucherie), en face d'une fontaine<sup>24</sup>, et qui s'étendait jusqu'à la rue Palière (aujourd'hui Claude Peyrot)<sup>25</sup>.

Comme tanneur, il possédait également une *calquière*, cuve de pierre destinée à faire tremper les peaux, avec un jardin qui s'étendait, hors les murs, au-delà de la porte, fortifiée, Saint-Antoine<sup>26</sup>, qui fermait la ville au sud-est<sup>27</sup>. Tanneur et cordonnier, il prenait les dépouilles des bêtes aux boucheries proches et menait leur totale transformation jusqu'à l'obtention du produit fini, la chaussure. Il tannait probablement ses peaux hors les murs, en raison des nuisances que cette tâche occasionnait, particulièrement des pollutions olfactives<sup>28</sup> – et que le consulat avait toujours cherché à éloigner de la cité<sup>29</sup> –, tandis qu'il vendait probablement sa fabrication en ville, conservant ses réserves dans sa demeure. Son activité se concentrait semble-t-il localement, en lien étroit avec la production rurale, issue des causses, notamment du Causse du Larzac, lieu de transhumance des brebis par excellence, mais aussi d'élevage de porcs, de bovins, mais aussi de chevaux et d'ânes<sup>30</sup>.

Cossu<sup>31</sup>, il appartenait à la bourgeoisie millavoise qui prêta de l'argent au consulat, notamment en 1302, alors que la ville envoyait des hommes d'armes en Flandres<sup>32</sup>. Si à la même période, les juifs furent sollicités comme usuriers, « *que costero d'uzura* »<sup>33</sup>, il ne semble pas que ce soit le cas d'Huc Olivier, qui prêta probablement pour obtenir une reconnaissance personnelle de son statut de marchand, en faveur de son ascension sociale, voire de son accession au consulat, l'élite marchande constituant à Millau comme ailleurs, la couche dirigeante de la cité<sup>34</sup>. Un faux-pas l'a conduit vers la mort qu'on lui connaît. Sa maison comme ses biens furent confisqués par le Sénéchal du Rouergue jusqu'à leur restitution, après l'enquête de 1407, à l'un de ses fils survivant. Appartenant à l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ce dernier les vendit alors<sup>35</sup>.

La demeure est ensuite passée entre les mains de la famille Mayrueys. Les compoix de 1444<sup>36</sup> et 1452<sup>37</sup>, ainsi que la déclaration des biens qu'il effectue en 1452<sup>38</sup>, montrent qu'un riche marchand, Johan Mayrueys, habitait rue de la Bouquerie et y possédait une série de maison (*hostals*) contiguës, organisées autour d'une cour<sup>39</sup>, ainsi qu'une autre maison (*hostal*) avec étable et grenier à foin<sup>40</sup>.

Johan Mayrueys était le frère de l'évêque de Castres, Raymond Mayrueys devenu cardinal en 1496, peu avant sa mort<sup>41</sup>. Leur père, maître tanneur et maître cordonnier habitait déjà rue de la Bouquerie<sup>42</sup>, et on le suppose déjà suffisamment fortuné pour envoyer ses fils étudier, le commerce comme l'apostolat, exigeant une formation et une instruction particulières<sup>43</sup>.

24. Hormis la fontaine qui n'existe plus et dont nous ignorons l'emplacement, une seule demeure peut aujourd'hui correspondre à cet emplacement, le 12 rue de la Capelle. Un plan de 1810 indique une « rue du Puits neuf » aux abords immédiats de l'impasse, la légende se portant de part et d'autre de son emplacement, laissant supposer qu'un puits aurait pu la remplacer.

25. A.M. Millau, FF 31 : « *Hospitium situm in carreria vocata de la boquaria, ante quandam griffonem supra portitu sive intrada curtulu vocati dels oleviers* » ; D. REY, *Le Pont vieux de Millau...*, p. 47.

26. A.M. Millau, FF 31 : « *Unam calqueriam cum orto, sitam exira portali vocatum de na oliva alias de Santo Antoni* ». D. REY, *Le Pont vieux de Millau...*, p. 47.

27. D'après Jules Artières, le quartier situé hors les murs, entre la porte Saint-Antoine et la porte du Jumel, était appelé des *Calquières* : J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p.124. Le plan de Millau du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (A.M. Millau, non cotée) indique une série de mégisseries situées sur la bordure du Tarn, à l'aplomb de ces deux portes.

28. « *per la pudisina que es en tota la carrieyra* », J. ARTIÈRES, *Documents sur la ville de Millau...*, p. 295.

29. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 124-125.

30. Antoine-Régis CARCENAC, *Les templiers du Larzac*, éd. Lacour, 1994, p. 131-145

31. Enquête sur les biens des condamnés à mort, 1407 : D. REY, *Le pont Vieux de Millau...*, p. 47.

32. A.M. Millau CC 344 f<sup>o</sup> 2 : « *Item de la carta paliera pretero may per la anada de Flandres que non montava lur comu : Item d'en Huc Olevier XXX sols, per aquelo raso* » : J. ARTIÈRES, *Documents sur la ville de Millau...* p. 47.

33. A.M. Millau, CC 344 : J. ARTIÈRES, *Documents sur la ville de Millau...* p. 47.

34. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 385 et suivantes.

35. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 73.

36. A.M. Millau CC 2 (1<sup>er</sup> inventaire), f<sup>o</sup> 30 r.

37. A.M. Millau CC 3 (1<sup>er</sup> inventaire), f<sup>o</sup> 75 r<sup>o</sup>-76 r<sup>o</sup>.

38. A.M. Millau cc 243 (2<sup>e</sup> inventaire), 2<sup>e</sup> liasse.

39. Le compoix de 1452 confirme l'organisation de la maison autour d'une cour intérieure : A.M. Millau CC 3 (1<sup>er</sup> inventaire), f<sup>o</sup> 75 r, « *totz atocan* ».

40. A.M. Millau cc 243 (2<sup>e</sup> inventaire), 2<sup>e</sup> liasse : « *totz los hostals que ieu ay et tene et en losquals estan totz ensem tocans et may lostal en que ieu estable et fenial que es situat detras los digs hostals, losquals hostals son situatz en la vila presen de melhau et en la carrieyra appellada de la bocaria, confrontatz am l'ostal de Sr Jehan Guizart et am lostal de Ramon de la vila lostal detras se confronta am lostal de Sr Ramon Rebieyra et am l'hostal de dona senhorela Malpela*. » (Transcription Jacques Frayssenge, conservateur des Archives Municipales de Millau).

41. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 106-144.

42. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 144.

43. À l'issue de ses études, à Toulouse, Raymond Mayrueys fut récompensé, comme d'autres nouveaux docteurs, par le consulat qui lui offrit

Comme Huc Olivier, il déclarait une *calquière*<sup>44</sup> dans un jardin planté d'arbres fruitiers, « situé à la douve<sup>45</sup>, derrière la porte Saint-Antoine et la fontaine (dite aujourd'hui *la fon mage*), aux abords du petit jardin du prieuré »<sup>46</sup>. La *calquière* établie non loin de la fontaine lui permettait probablement de tirer l'eau nécessaire à la transformation de la dépouille des animaux en cuir. C'est probablement dans son jardin qu'il faisait sécher les peaux, comme le montrent encore les cartes postales de Millau du début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que la ganterie connaissait sa pleine expansion. « L'estime fait [sur le compoix de 1444] de ses biens étant trop excessive et hors de toute raison »<sup>47</sup>, il tenta de réduire sa participation financière, et il est probable qu'il sous-évalua alors la valeur de ce verger, qualifié de petit, « ne donnant pas un denier et que personne ne veut louer »<sup>48</sup>, mais également celle de la *calquière*, pourtant évaluée à 100 florins en 1419<sup>49</sup>. Activité marchande initiale, la tannerie tombait alors peut-être aussi en désuétude, le négoce s'avérant plus lucratif pour lui, et moins déshonorant ?

Les vignes, les jardins, les champs, déclarés à la suite sont eux aussi systématiquement dépréciés, ne semblant rien lui rapporter et les champs demeurer improductifs. Estimées à 300 l en 1444, ses possessions ne représentant plus que le quart de leur valeur, en 1452, suite à l'abattement consenti. Dispersées autour de la ville, aux abords de la rivière (Chayran) comme sur les coteaux à l'opposé (Crès), elles laissent entrevoir que ses biens fonds ruraux étaient nombreux, comme ses biens meubles, évalués à plus de 1000 l en 1444, puis 300 en 1452<sup>50</sup>.

Si son métier de tanneur s'exerçait hors les murs, celui de cordonnier, avec la mise en œuvre qu'elle imposait, se concentrait probablement dans la demeure qu'il possédait rue de la Bouquerie. C'est là qu'il habitait, « *fa sa habitation* »<sup>51</sup>, mais il ne précise pas s'il abritait famille, apprentis ou compagnons. Il ne mentionne pas davantage de boutique ou ouvroir « *hobrador* », ou autre lieu de vente, alors qu'il déclare un bien à vocation industrielle, la *calquière*, suggérant que son activité marchande se déroule ailleurs.

Sa fortune provenait sans doute de sa profession de marchand et de négociant : des registres notariés nous informent qu'il vendait des draps de Perpignan et de Wervicq (dans le Pas de Calais)<sup>52</sup>. Ce négoce l'envoyait plus loin encore, jusqu'à Genève, véritable carrefour commercial, où il semble qu'il avait l'habitude de se rendre, probablement pour acheter des draps, jusqu'à ce que son activité ne ralentisse : c'est du moins ce que suggère son assertion de 1452 : « rencontrant des difficultés dans l'exercice de sa profession de marchand .../... depuis 6 ans, il n'avait pu se rendre à Genève faute d'argent »<sup>53</sup>. Il négociait aussi, probablement, des étoffes de luxe, des mobiliers coûteux ou des objets rares destinés à satisfaire les besoins de prestige de l'élite dirigeante ou de l'aristocratie locale, tel Jacob Adhémar, noble du château de Cantobre, dans la vallée de la Dourbie, qui reconnut lui devoir, en mars 1452, 19 moutons d'or pour « l'achat de quelques marchandises et l'arrentement d'un mas »<sup>54</sup>. Marchand opulent, Johan Mayrueys a probablement su profiter de l'essor urbain de Millau, devenue une ville du royaume et, notamment, de la concession de foires par Charles VII en 1437.

---

quatre tasses pesant chacune 1 marc d'argent (1 peu plus de 28 l) et la somme de 75 l : F. GARNIER, *Un consulat et des finances...*, p. 604. A.M. Millau, CC 396, f° 20 r - v, f° 24.

44. Il demeure malaisé, au regard de nos sources, d'évaluer l'importance de cette « calquière » qu'il déclare valoir 8l.

45. « *pausat en la doga* ». Depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, la ville de Millau était entièrement ceinte d'un fossé que remplacent aujourd'hui ses boulevards.

46. A.M. Millau cc 243 (2<sup>e</sup> inventaire), 2<sup>e</sup> liasse : « *Item may hun petit verdia am calquieyras de lasquals ieu non ay pas hun petit denia ni trobe home que las vuelho logar; pausat en la doga foras lo portal de sant anthony et de la fon, confronta am la doga et am lo pradet de la claustra et am lo prat de sr Amans Bonamic, dona de ces al hospital de San Jacme 3d. am senhoria.* ».

47. A.M. Millau cc 243 (2<sup>e</sup> inventaire), 2<sup>e</sup> liasse (1). Cette déclaration, tout comme celles faites par les autres contribuables, avait pour vocation d'obtenir une diminution de l'estimation des biens réalisée en 1444. Dans le compoix de 1552, les biens immeubles et meubles font l'objet d'un important abattement à la base de trois quarts de leur valeur. Pour autant, il ne semble pas avoir bénéficié d'un abattement plus important que ses pairs. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 767 -769 ; 772-773.

48. « *ieu non ay pas hun petit denia* ». Elle était évaluée à 40 l en 1444 puis 8 l en 1452.

49. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 421.

50. Ni les compoix de 1444 et 1452, ni la déclaration de la même année n'en donnent le détail, comme dans la majorité des cas.

51. A.M. Millau cc 243 (2<sup>e</sup> inventaire).

52. Il est créancier de 8l 15 s. pour la vente de 2 cannes et demi de draps de Wervicq (Pas de Calais) ; un laboureur lui doit 6 l 2s et 6 d pour 2 cannes et demi de draps de Perpignan. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 409.

53. « *VI ans ha que non aye fag degun viatge e Gineva per faute dargen* », A.M. Millau cc 243 (2<sup>e</sup> inventaire). 54. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 409.

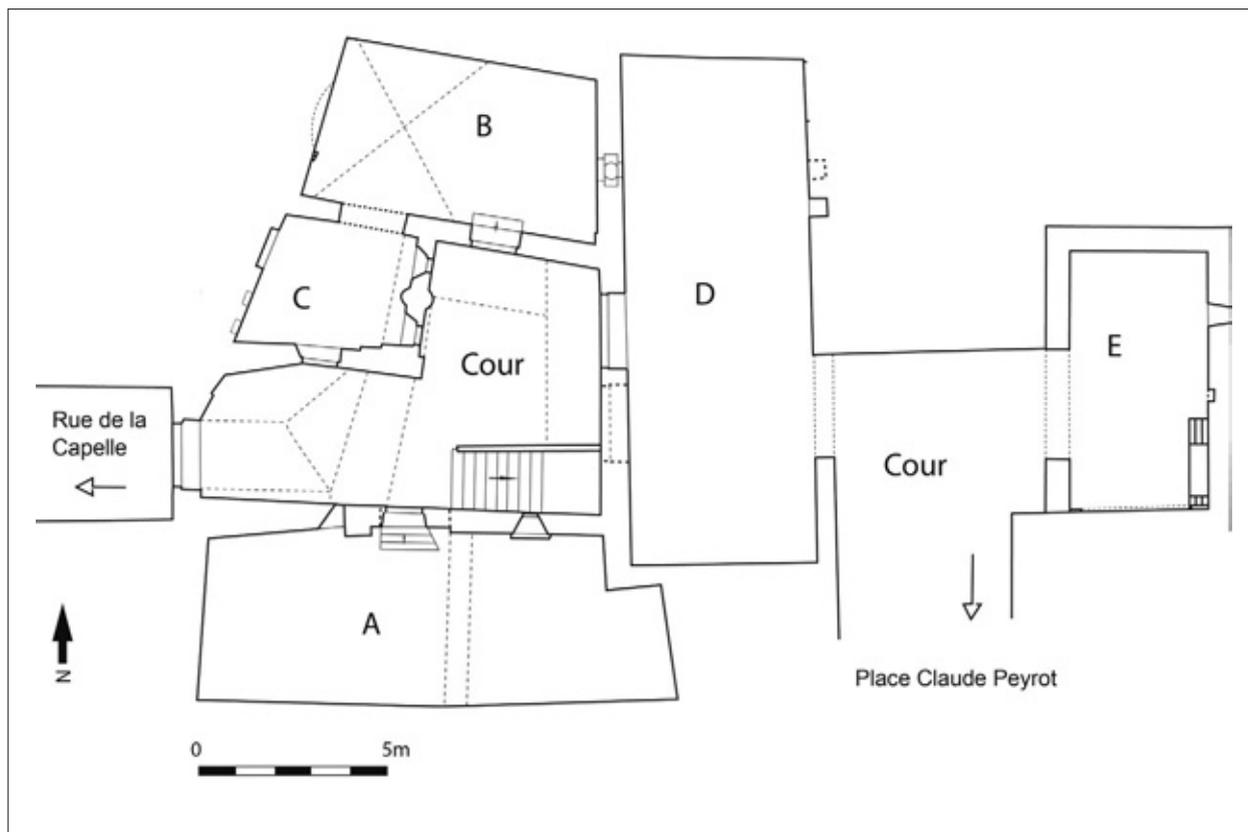


FIG. 3. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA DEMEURE SUR COUR (A, B, C, D) ET DU CORPS ARRIÈRE (E).  
Relevé et dessin Françoise Galés.

Successivement membre du Conseil de l'Esquille en 1426<sup>55</sup>, puis membre du Conseil Secret en 1434<sup>56</sup>, et ayant suivi le *cursum honorum* financier<sup>57</sup>, il appartenait à l'élite urbaine. Ces deux conseils qui regroupaient 50 à 60 hommes, généralement des habitants de la ville, agissaient au nom de la communauté et fournissaient les futurs consuls<sup>58</sup>. Il le devint en étant élu consul boursier en 1440-1441, activité confiée aux plus riches millavois, marchands habitués au négoce ou au maniement de l'argent<sup>59</sup>. C'était un « Moyen de faire valoir ses compétences et de se faire connaître du milieu consulaire lorsqu'on n'appartenait pas à l'un des principaux lignages de la ville »<sup>60</sup>; il fut ensuite consul en 1443, 1446 et 1455<sup>61</sup>.

Les compoix de 1444 et 1452 montrent que Johan Mayrueys possédait une importante demeure, dont la valeur vénale était estimée à 800 livres en 1444 puis la valeur d'allivrement passe à 200 en 1452<sup>62</sup>. Comme la grande majorité des consuls boursiers des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, il appartient aux plus aisés d'entre eux, aux feux les plus taxés, et pour lesquels la fortune représentait un des principaux éléments de notabilité. La demeure figurait comme l'élément principal de cette fortune. Leur valeur était estimée, telle la sienne, au double des résidences de l'ensemble

55. Les membres du conseil de l'Esquille collaborent aux décisions avec les consuls. Tous les consuls ont été conseillers. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 211.

56. A.M. Millau, cc 2 (2<sup>e</sup> inventaire), f<sup>o</sup> 13 v : F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 771.

57. Il avait auparavant participé à différentes commissions : d'audition des comptes (1424), de répartition des tailles (1429), de levée de l'impôt (1431-1432), et avait été collecteur de la taille (1436), qui l'avaient formé à la gestion financière de la ville. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 771, note 753.

58. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 196.

59. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 773.

60. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 411.

61. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 774.

62. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 767 ; 772-773.

des habitants<sup>63</sup>. Avec ses biens meubles, sa demeure illustre son prestige et son ascension sociale. Il semble pourtant que la famille Mayrueys<sup>64</sup> ne se maintint pas au pouvoir et la maison, avec elle, est tombée dans l'oubli.

## Analyse monumentale

L'ensemble se compose d'une maison sur cour et d'un corps arrière (fig. 3). Quatre corps de bâtiment bordant une cour de plan quadrangulaire forment la demeure principale. Un porche ouvert à l'extrémité d'une impasse y donne accès. Elle ne dispose donc que d'une faible élévation sur la rue. À l'opposé, une deuxième cour la sépare du corps arrière, un simple bâtiment quadrangulaire. Ensemble, ils forment une parcelle importante, qui s'articule au centre de l'îlot, entre deux rues. Si le corps arrière est probablement venu se greffer à l'immeuble sur cour dans un second temps, la maison sur cour résulte sans doute d'une construction relativement homogène, sur une surface à bâtir importante, que la proximité de l'église avait peut-être déjà rendue rare.

### *Les principales modifications de la demeure médiévale*

La maison médiévale se caractérise par l'emploi quasi-exclusif d'un calcaire gris-bleu, d'origine locale, et présente une mise en œuvre régulière de moyen appareil.

L'ensemble a connu deux grandes périodes de remaniement, au XVII<sup>e</sup> siècle, puis aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, alors que les nécessités de logement dans la ville se faisaient de plus en plus pressantes.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les modifications se traduisent par l'usage d'un grès ocre, local, tiré d'une carrière située au nord-ouest de la ville, aux environs du hameau de Soulobres, sur les hauteurs qui surplombent Millau. Il est employé, à partir de 1613, dans la construction de la tour qui surmonte celle d'Alphonse II, dans la réédification partielle de l'église Notre-Dame, dès 1641, ou encore dans la construction de l'hôtel de Tauriac, vers 1633. L'architecture est alors sobre et la décoration se porte, en façade, sur les portes et les fenêtres couvertes de frontons triangulaires aux entablements ornés de triglyphes et de métopes, portés par des colonnes cannelées. Pour cette demeure, on leur a préféré de grandes arcades à chanfreins et cavets, tandis que les niveaux étaient surhaussés.

La deuxième phase de reconstruction, aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, s'avère plus destructrice. Elle se caractérise par la restructuration complète des niveaux, le voûtement de certains espaces du rez-de-chaussée et la création de nouveaux espaces de vie. Nombre de baies médiévales ou modernes sont alors remaniées, souvent réduites, laissant place à des ouvertures à linteau droit.

Aujourd'hui, l'organisation sur cour demeure peu ou prou la même que ce qu'elle était au Moyen Âge.

La cour intérieure, de plan quadrangulaire, forme le pivot central de la distribution : autour d'elle se développent quatre corps de bâtiments, nommés pour plus de commodité, (A) au sud, (B) au nord, (C) à l'ouest et (D) à l'est (fig. 4). Ils sont desservis au premier étage par une galerie maçonnée qui court sur les bâtiments (D) et (B), à laquelle un escalier en L donne accès, sa première volée étant adossée au bâtiment (A) (fig. 5).

L'escalier comme les galeries ont été remaniés et remplacent très certainement des aménagements antérieurs de bois. L'escalier actuel, maçonné, repose sur un arc rampant entièrement enduit de béton (fig. 6). Il condamne aujourd'hui un des jours de la pièce (A0) en rez-de-chaussée, ainsi qu'une des grandes arcades segmentaires qui

63. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 417-418.

64. D'après Louis d'ALAUZIER, « Sorcellerie à Millau », *Études sur le Rouergue*, 1974, p. 119, le notaire Jean Calmette serait le fils de la sœur de Jean Mayrose, qu'il qualifie de cardinal, le confondant avec le tanneur. Jean Calmette, en activité en même temps que Johan Mayrueys, devint consul boursier en 1439. F. GARNIER, *Un consulat et ses finances...*, p. 379.

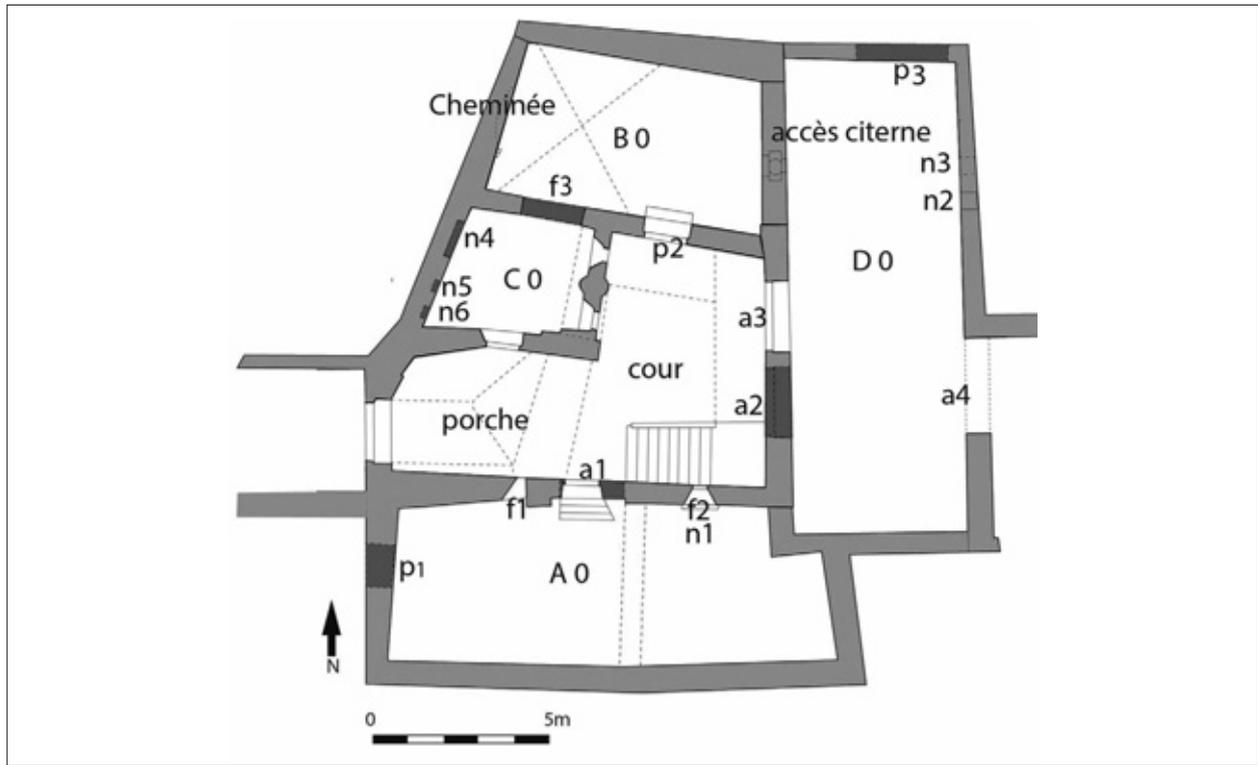


FIG. 4. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE. (a : arcade ; f : fenêtre ; n : niche ; p : porte). Relevé et dessin Françoise Galés, Baptiste Quost.

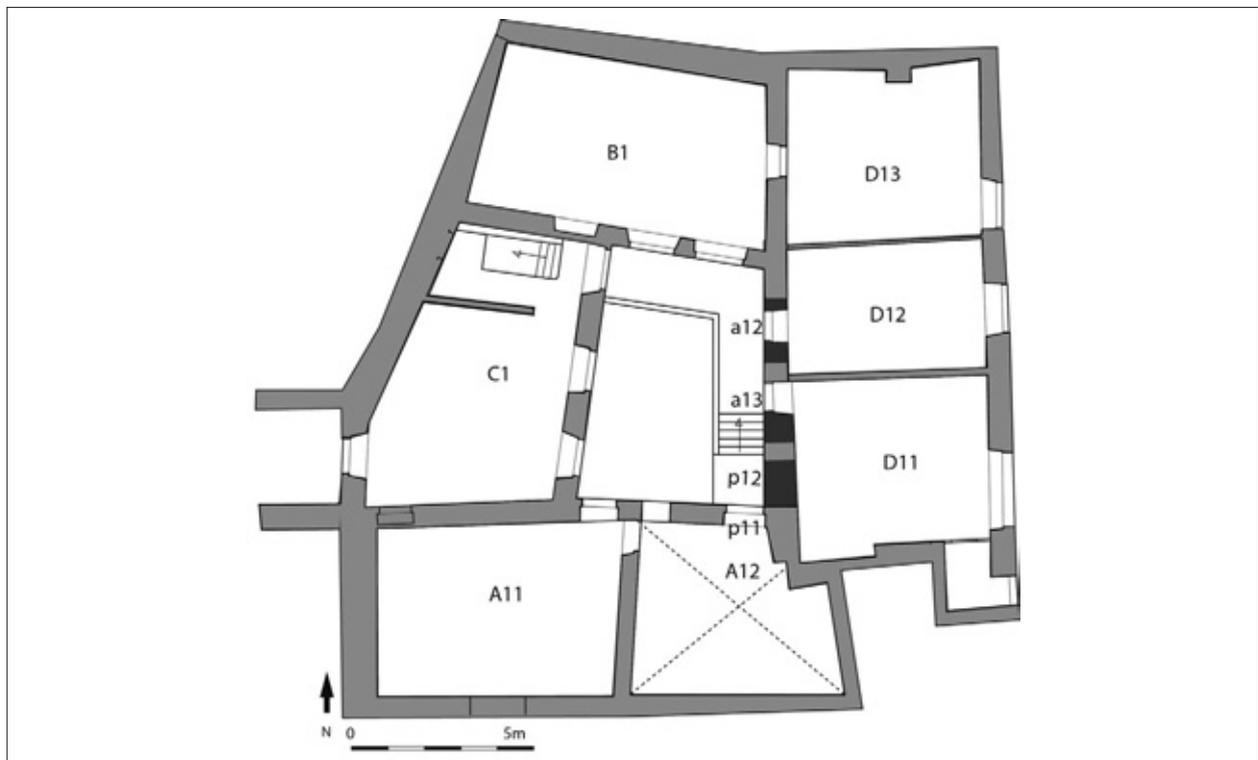


FIG. 5. PLAN DU PREMIER ÉTAGE (a : arcade ; p : porte). Relevé et dessin Françoise Galés, Baptiste Quost.



FIG. 6. VUE DE L'ESCALIER ET DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CORPS DE BÂTIMENT (D), avant décroûtage des élévations. Cliché Françoise Galès.

ouvrait sur la pièce perpendiculaire (D). Des arcs segmentaires de tuf, chanfreinés, portent les galeries adossées aux élévations des ailes (D) et (B), et qui sont surmontées d'un toit en appentis (fig. 7). Elles se prolongeaient le long du bâtiment (C) jusqu'à ce que leur élévation sur cour les remplace et les condamne.

Le corps de bâtiment (A) de trois niveaux, de 12,50 m de long sur 5 m de large, définit la limite sud de la demeure.

Une porte à linteau droit (a1) des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles dessert<sup>65</sup> son rez-de-chaussée. À l'intérieur, un dénivelé d'un mètre entre la cour et le sol de la pièce, que rattrapent quatre marches, montre que le sol a été rabaissé. Il permettait de dégager suffisamment d'espace en hauteur<sup>66</sup>, la pièce étant couverte d'une voûte en berceau de 3,25 m de haut (fig. 8). De tuf et très régulièrement assisée, elle se développe de part et d'autre d'un arc diaphragme de calcaire, qui divise l'espace en deux parties sensiblement égales. Elle remplace un plancher dont l'emplacement est masqué par les reins. Avec les aménagements au sol (poutres destinées à porter les fûts, dallage), et sur la voûte, (une trappe ménagée à proximité de l'arc diaphragme qui ouvrait vers l'étage du dessus), elle indique que cette pièce abritait une cave à vin, jusque très récemment.

L'ensemble présente une élévation de moellons de calcaire de moyen appareil régulier, caractéristique de la mise en œuvre de la demeure, hormis l'arc diaphragme, élevé en pierre de taille de calcaire à joints fins. Le tuf, employé pour la construction de la voûte, est un matériau extrait à proximité de Millau, notamment dans le village de Creissels : léger, facile à tailler, il est utilisé depuis le Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, où la voûte a probablement été bâtie. Dans le mur pignon occidental, le portail condamné (P1), en grès ocre, couvert d'un arc

65. Elle a été logée sous une grande arcade segmentaire, comme souvent dans la demeure, dont elle condamne l'embrasure et masque d'éventuels vestiges de gonds ou de feuillure.

66. Le faible ressaut de maçonnerie, plutôt irrégulier, qui apparaît en certains endroits des élévations, notamment au nord, indique que le niveau de sol était probablement situé légèrement en contrebas de la cour actuelle, à 0,50 m en-dessous. Depuis la rue, le sol de la demeure ne cesse de se rabaïsser, par palier, tout comme la maison voisine au nord, suivant probablement une pente naturelle. L'appareil est fait de moellons de calcaire régulièrement assisés.



FIG. 7. VUE DE L'ANGLE NORD-EST DE LA COUR.  
*Cliché Françoise Galés.*

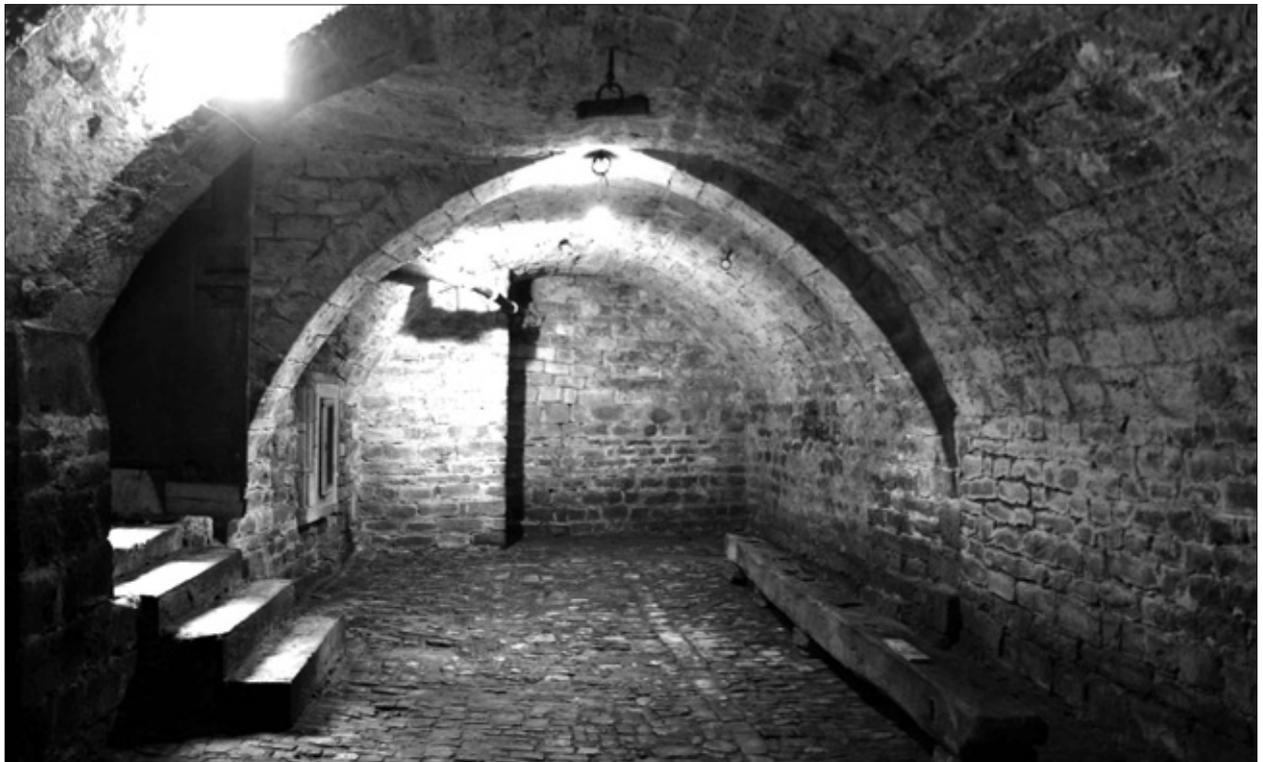


FIG. 8. VUE INTÉRIEURE DE LA SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CORPS DE BÂTIMENT (A). *Cliché Françoise Galés.*

segmentaire chanfreiné et à angle abattu<sup>67</sup>, montre que l'espace était relié à la pièce adjacente, sous l'Ancien Régime. À l'opposé, les désordres visibles dans l'angle sud-est de la demeure, montrent qu'un pan de l'édifice s'est effondré au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : il a été remplacé par un mur en L (1,55 m x 1,52 m) qui forme l'angle sud-ouest de l'aile (D). Afin d'éviter de nouveaux désordres, un arc boutant a été tendu à l'aplomb de l'élévation sud entre les ailes (A) et (D).

Une première volée d'escalier conduit au palier qui dessert le premier étage. Par suite de l'effondrement de l'angle sud-est, la porte (P12) qui ouvrait sur la pièce orientale a été rabaissée et son piédroit droit remonté tandis que le plafond de charpente a remplacé une voûte d'ogives. À l'intérieur, la porte de communication (P13) a également été endommagée : un de ses piédroits est pris dans l'élévation nord de la cour tandis que l'autre est surmonté d'un coussinet en remploi. Elle ouvre sur une pièce surélevée de 0,15 m par rapport à la précédente. Les fenêtres qui l'ajourent, ainsi que la cheminée et les placards adossés au mur de refend, semblent tous être des aménagements très récents<sup>68</sup>. À l'extrémité ouest, une porte couverte d'un arc segmentaire, de calcaire, dont le seuil se situe à 0,80 m au-dessus du sol actuel, la reliait à l'étage (C1) du bâtiment attenant où son arrière voussure sert de placard. Avec les vestiges d'un fenestron chanfreiné, situé au-dessus de la fenêtre nord actuelle, elles montrent que les niveaux ont été modifiés à diverses reprises, perturbant les communications intérieures.

Le deuxième étage ce bâtiment (A), datable des aménagements opérés au XVII<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui accessible depuis le 3<sup>e</sup> étage de l'aile (C) par une porte à linteau droit à large chanfrein<sup>69</sup>. Il ne se développe plus qu'au-dessus de la partie occidentale, jusqu'à l'aplomb de l'arc diaphragme, et se compose de deux pièces (A2 -22) équipées de fenêtres et d'une cheminée récentes. Avant l'effondrement, il se prolongeait au-dessus de la pièce est<sup>70</sup>.

Le corps de bâtiment (D) qui délimite l'emprise de la maison vers l'est, est celui qui, dans son état actuel, offre les plus grands volumes : 13,50 x 5,50 m et 3,50 m de haut (fig. 9). Cependant, s'il conserve sa largeur d'origine, il a été remanié dans sa longueur, comme le montre l'élévation orientale de la salle (A0).

Au rez-de-chaussée, deux portails assurent les communications vers les cours. Un, couvert d'un arc segmentaire, ouvre sur la première cour<sup>71</sup>, tandis que le deuxième, élargi au XX<sup>e</sup> siècle, dessert la seconde, à l'est (fig. 10). Une grande arcade segmentaire<sup>72</sup>, condamnée, et datable du XVIII<sup>e</sup> siècle, montre que l'on communiquait également vers le nord, avec le 20 rue de la Capelle. Faiblement équipée, le corps de bâtiment (D) possède toutefois un accès à une citerne ménagée dans la cloison qui le sépare de la pièce (B0). De manière récurrente, la voûte en berceau, à 3,50 m de haut, en plein cintre remplace un plancher.

À l'étage, deux portes<sup>73</sup> ouvrent sur la galerie. Elles se logent sous deux grandes arcades segmentaires dont l'une cantonne une porte condamnée (P21). Dans son angle inférieur droit, cette dernière abrite une petite fenêtre à linteau droit et large chanfrein qui éclairait le rez-de-chaussée. Comme la porte (a12), elle est datable du XVII<sup>e</sup> siècle.

À l'intérieur, ce niveau habité jusque récemment, a été totalement réaménagé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et notamment l'élévation sur la deuxième cour. De la pièce (D13), on accède au premier étage du bâtiment perpendiculaire (B1) par la porte de communication située à l'emplacement du conduit maçonné de la citerne. À l'opposé, la porte récente dessert la terrasse qui conduit dans l'arrière-corps. Cette dernière surplombe un niveau bas (comblé ?) masqué par un mur fait de tuf et de calcaire.

Le corps de bâtiment (B), de 7,50 m de long sur 4,50 m de large, définit la limite nord de la maison.

Son rez-de-chaussée était aveugle et seule une fenêtre, au XVII<sup>e</sup> siècle, est venue l'éclairer, prenant le jour

67. Tel qu'on le trouve dans les ouvertures remaniées de l'étage du bâtiment (D) et aussi de la baie condamnée du rez-de-chaussée entre les pièces (C) et (B).

68. Des sondages restent toutefois à réaliser afin de préciser la chronologie de ces éléments architecturaux.

69. Elle renvoie à une typologie de baie également repérée à l'étage inférieur (baie chanfreinée condamnée de l'élévation nord) mais aussi au premier étage des édifices (C) et (D), dans des zones datables du XVII<sup>e</sup> siècle.

70. Une porte condamnée et à peine visible depuis l'extérieur, assurait la communication vers cette pièce.

71. Un troisième, segmentaire, contigu au premier, desservait également la première cour. Pris sous la deuxième volée de l'escalier, il est condamné.

72. Elle est faite de courts claveaux de tuf maladroitement agencés.

73. La première porte donne accès à la pièce (D11), la seconde, chanfreinée, et transformée en placard, à la pièce (D12).



FIG. 9. VUE INTÉRIEURE DE LA SALLE DU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CORPS DE BÂTIMENT (D).  
*Cliché Françoise Galés.*



FIG. 10. VUE DES GRANDES ARCADES SEGMENTAIRES SUR COUR (BÂTIMENT D). *Cliché Françoise Galés.*

sur la cour, au sud. Condamnée aujourd'hui, elle conserve son encadrement en plein cintre et son appui buché, de grès ocre. Un accès au conduit de la citerne, logé dans la cloison<sup>74</sup> qui la sépare de la pièce contiguë (D0), lui donnait accès à l'eau.

Comme les autres pièces de la demeure, elle était originellement séparée de l'étage par un plancher de bois que remplacent une voûte d'arête à l'ouest, de 3,40 m de haut, et une voûte en berceau, de 3,15 m, à l'est. Faite au XVII<sup>e</sup> siècle, la voûte en berceau s'arrime actuellement de part et d'autre de la porte par deux pierres en calcaire jaune alors que la voûte d'arête, plus tardive, mêle le tuf, à la naissance de la voûte, et le calcaire au-dessus. Leur construction a entraîné le rabaissement du niveau de sol comme le suggèrent les deux marches et l'extrados de la voûte de la citerne visible à l'est.

Au-dessus, le premier étage a été totalement dénaturé au XX<sup>e</sup> siècle, notamment par l'ouverture de deux baies sur la cour et l'utilisation massive de béton. L'élévation sud conserve toutefois un placard couvert d'un arc en anse de panier, vestige du XVIII<sup>e</sup> siècle ( ? ) d'une communication avec le bâtiment (C). Une marche le conduit dans le bâtiment perpendiculaire (D), illustrant la différence des niveaux qu'impose l'adjonction des voûtes en rez-de-chaussée. Peut-être l'aménagement de la cuisine et les vestiges d'une gazinière et d'une hotte sur l'élévation ouest indiquent-ils la permanence de l'usage d'un conduit de cheminée dans le prolongement de celle du rez-de-chaussée, suggérant qu'une autre se situait à cet étage ?

La citerne, de faibles dimensions<sup>75</sup>, se développe en sous-sol entre la porte et l'aplomb de la cloison orientale. Voûtée en berceau, elle est bâtie en pierres de taille régulièrement assisées qu'un enduit assurant son étanchéité couvre partiellement. On ignore aujourd'hui comment cette citerne était alimentée. Le sous-sol de la ville recèle de nombreuses nappes, fréquemment captées. Il est envisageable (de nombreux puits étant mentionnés aux abords de la maison<sup>76</sup>), que cette dernière ait bénéficié d'une même résurgence ou captage.

À l'ouest se développe le corps de bâtiment (C), de 3 étages et de 8 m de long sur 5 m de large.

Avec ses 5 m de long et 3 m de large, son passage d'entrée occupe la majeure partie de l'espace. Il est couvert d'une voûte d'arête qui vient en partie masquer l'arrière-voûture de la porte, suggérant qu'il a été voûté dans un second temps.

Un mur de 0,70 m d'épaisseur l'isole de la pièce (C0) qui servait jusqu'à très récemment de cave à charbon. Hormis son angle sud-est qui forme un pilier soutenant la galerie supérieure (englobée dans l'élévation supérieure), ses aménagements, portes, fenêtres et voûtes, sont datables, comme la voûte du passage d'entrée, des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.

Il en est de même du premier étage qu'ajoutent deux fenêtres orientées vers la cour et une au-dessus de l'impasse. Un placard mural logé dans le mur sud, dans l'ébrasement intérieur d'une porte suggère qu'il communiquait avec le bâtiment (A).

Subsiste également une porte condamnée dans l'élévation ouest de la cage d'escalier, aux piédroits chanfreinés et s'achevant en congé dont le couverture a disparu. Elle donnait accès à la parcelle voisine et trahit des aménagements datables du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le deuxième étage, (C2), observe une structuration identique à celle du premier, y compris la porte de communication, au sud, de grès, à large chanfrein et à linteau droit.

L'étage de combles du bâtiment (C) couvre la totalité du corps de bâtiment ouest et se prolonge pour couvrir une partie du bâtiment sud. Une petite fenêtre l'éclaire ; couverte d'un arc en plein cintre, elle est équipée d'un volet et prend le jour au-dessus de l'impasse. Ce niveau montre un parement constitué de moellons de calcaire bleu-gris régulièrement assisé, de module moyen : sa mise en œuvre diffère de celle des parties basses de l'édifice, où les moellons apparaissent plus régulier, et est probablement plus tardive.

Sa charpente à un pan, à faible pente, bien que récente, rappelle en revanche une technique mise en évidence à Montpellier<sup>77</sup> : elle est formée de pannes posées sur la crête des murs d'enveloppe et dépourvue de poinçons et de contrefiches.

74. Elle est bâtie en moellons de calcaire régulièrement assisés, dont la régularité est rompue par les deux arcs de décharge qui affleurent au sol et qui sont situés de part et d'autre du conduit.

75. Elle mesure approximativement 3,30 m x 4,10 m.

76. Notamment dans le procès des condamnés à mort, A.M. Millau, FF 31, D. REY, *Le pont vieux...*, p. 47.

77. Bernard SOURNIA et Jean-Louis VAYSSETTES, *Montpellier, la demeure médiévale*, Imprimerie nationale, 1991, p. 38.

### *La demeure sur cour du Moyen Âge*

Un portail d'entrée ménagé à l'extrémité d'une impasse donne accès à la demeure (fig. 11). Couvert d'un arc brisé à arêtes vives, il est formé de pierres de calcaire gris-bleu, d'une très grande sobriété selon une forme rare à Millau, datable du XIII<sup>e</sup> siècle, qu'un enduit interdit de décrire plus avant. Il possède deux battants tenus par des gonds dont un médiéval, logé dans l'ébrasement intérieur gauche, à la naissance de la voûte du porche. Un trou barrier permettait de faire coulisser une barre derrière eux, et ainsi de clore le portail.

Ménagé dans le corps de bâtiment (C), ce portail desservait le porche conduisant à la cour (fig. 12). Avant l'aménagement tardif de la pièce (C0), un vaste espace de 8 x 5 m environ, couvert d'un plafond de charpente, occupait toute la profondeur du corps de bâtiment. Deux petites niches jumelles l'équipent, sur son élévation intérieure ouest, probablement destinées à déposer les luminaires, le jour pénétrant peu dans cet espace. La niche contiguë, d'un mètre de large, couverte d'un arc segmentaire, présente des caractères identiques aux grandes arcades, à arc extradossé et de calcaire. Peu profonde, elle est peut-être le vestige d'un passage condamné vers la maison attenante à l'ouest.

À l'instar d'autres demeures patriciennes de l'architecture médiévale languedocienne et notamment montpelliéraine, cet espace formait peut-être une loge à fonction d'apparat<sup>78</sup> ; elle ne transparaît nullement ici, où frappe l'absence de toute décoration sculptée ou peinte. Mais cette tendance à la sobriété caractérise l'ensemble de la maison comme l'architecture civile et religieuse millavoise et ne semble pas pouvoir constituer un critère discriminant.

La cour, mentionnée dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, forme le pivot de la demeure. Là, de grandes arcades desservent les bâtiments qui la bordent : trois portails couverts d'arcs segmentaires donnent accès aux pièces sud (A0) et est (D0), un portail en plein cintre, la pièce nord (B0). On observe un caractère standard, notamment des arcades segmentaires, qui confère à l'ensemble une grande austérité. Chaque ouverture est élevée exclusivement en calcaire gris, identique au parement, présente une arcature extradossée et un encadrement à arêtes vives, caractéristiques des édifices tels que la tour carrée des rois d'Aragon (datable du dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle), l'église Notre-Dame de l'Espinasse (consacrée en 1095) ou nombre de demeures des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et dont le profil est ici attribuable au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

C'est une architecture fonctionnelle où seule se distingue à peine, par son ouverture en plein cintre, la pièce (B0), au nord.

### *Des espaces intérieurs liés au commerce et à l'artisanat*

À n'en pas douter, les deux pièces qui se succèdent au rez-de-chaussée des corps de bâtiment (A) et (D), étaient destinées au stockage et aux activités commerciales du propriétaire (fig. 13).

Une grande arcade (a1 : 2,20 m ht x 2 m L), soigneusement appareillée, desservait le premier niveau du corps de bâtiment (A). Cette grande pièce de 62m<sup>2</sup> est coupée à peu près en son milieu par un arc diaphragme au profil brisé, tendu entre les murs sud et nord. Il portait un plancher et formait, comme à Montpellier, un *méjean* ouvert en arc diaphragme<sup>79</sup>, forme employée couramment à Millau comme dans les environs<sup>80</sup>, dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Elle n'était éclairée que par deux fenestrons ménagés dans son élévation sur cour, que des volets fermaient. Ils apportaient une faible luminosité que l'installation de l'escalier a achevé de réduire. Une chaîne d'angle au nord-est, prise sous l'escalier, montre qu'elle était liée à l'aile (D), avant que l'angle sud-ouest de cette dernière ne vienne empiéter sa superficie d'origine, modifiant son ordonnancement intérieur.

78. B. SOURNIA et J-L. VAYSETTES, *Montpellier, la demeure médiévale...*, p. 63, 91.

79. B. SOURNIA et J-L. VAYSETTES, *Montpellier, la demeure médiévale...*, p. 41-48.

80. Saint-Caprazy, com. Saint-Félix de Sorgues (Aveyron), Saint-Affrique (Aveyron).



FIG. 11. VUE DE L'ENTRÉE DE LA DEMEURE DEPUIS LA RUE DE LA CAPELLE.  
*Cliché Françoise Galés.*



FIG. 12. VUE DE LA COUR DEPUIS LE PORCHE. *Cliché Françoise Galés.*

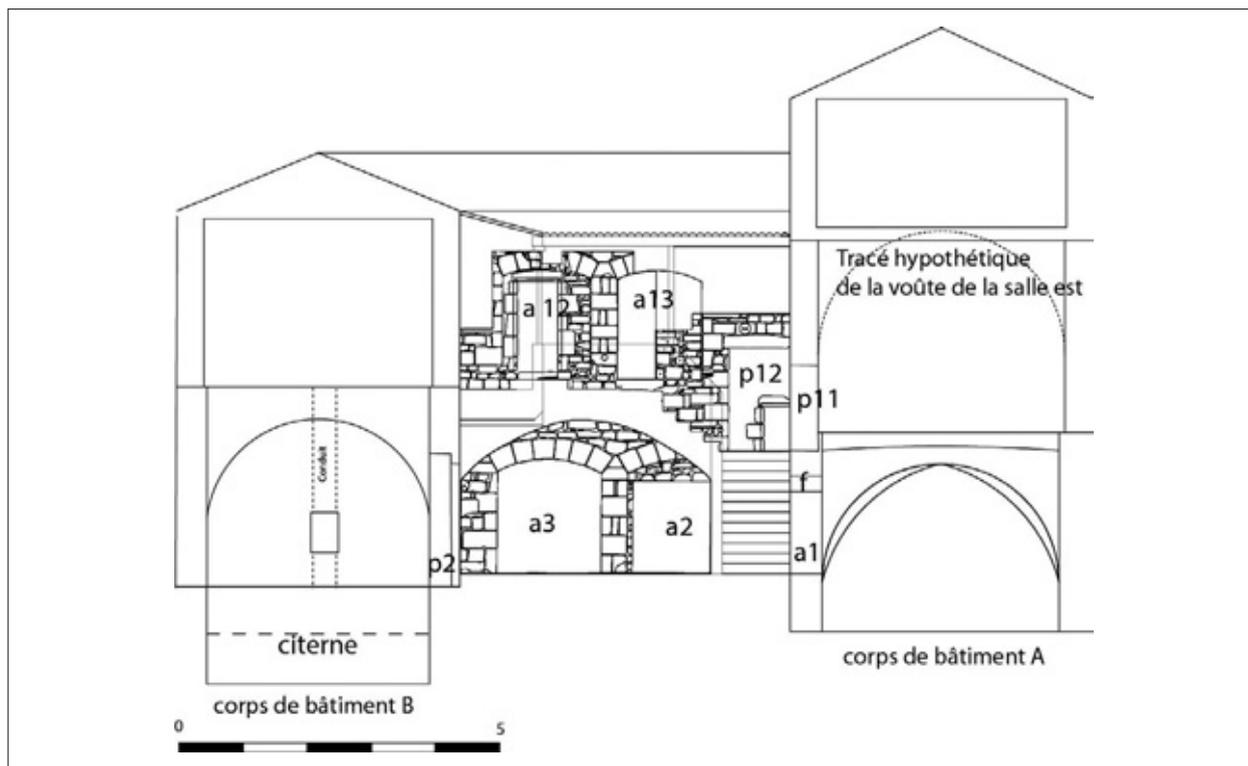


FIG. 13. RESTITUTION EN COUPE DE L'ÉLEVATION SUR COUR. (a : arcade; p : porte).  
Relevé et dessin Baptiste Quost.

Deux grandes arcades segmentaires (a2-3) identiques à la précédente ouvraient sur la pièce (D0), de 74 m<sup>2</sup>, depuis la cour. Elles partagent un piédroit commun suggérant que l'espace intérieur était séparé par une cloison légère, probablement faite de bois et de plâtre, qu'aucun autre élément intérieur ne vient confirmer, le sol étant entièrement bétonné. Elles étaient closes par des vantaux articulés sur de petits gonds dont certains toujours visibles à proximité de la feuillure<sup>81</sup>. Un autre portail probablement segmentaire<sup>82</sup>, assurait la communication avec la seconde cour, à l'est (fig. 10).

À l'intérieur, la pièce semble dépourvue de baies. Elle est en revanche équipée de petites niches doubles médiévales (n2-3), comparables à celles de la loge, percées sur l'élévation est et d'un accès à la citerne, en face, sur son élévation ouest.

Ensemble, ces deux pièces s'articulent en L autour de la cour intérieure. Ouvert sur la cour par trois arcades segmentaires, l'espace intérieur disposait des divisions qu'elles induisent mais qu'aucun vestige archéologique ou description ne nous permet aujourd'hui d'appréhender plus avant.

Pourtant, au-delà de la fonction de stockage à laquelle sont généralement affectés ces niveaux bas, et en connexion avec la loge, on peut ici émettre l'hypothèse que les propriétaires de la maison exerçaient ici leur activité, en lien avec la transformation de la peau, consommatrice d'eau, bien que les premiers gestes du tanneur aient été réalisés hors les murs. Ils y commerçaient aussi sans doute, le premier comme tanneur et cordonnier, le second ayant eu une importante activité de négoce dans la draperie, nécessitant d'importants espaces de stockage.

81. Le gond du bas du piédroit sud, pris dans le sol actuel, montre, comme dans la pièce précédente, que son niveau était plus bas, probablement du fait du dénivelé comme on peut le voir dans la cour de la maison voisine, 20 rue de la Capelle.

82. D'après l'ancien propriétaire, M. Vaissettes (né en 1929), il a été percé dans les années 1960, comme celui qui ouvre sur le corps arrière et remplace tous deux des grandes arcades comparables à celles de la cour.

83. Le conduit d'évacuation des fumées était quadrangulaire, comme le montre la réserve ménagée dans la voûte.

### ***La pièce (B0) : cuisine ou local commercial ?***

Si la majorité des ouvertures du rez-de-chaussée sont couvertes d'un sobre arc segmentaire, c'est une large porte couverte d'un arc en plein cintre (2 m ht x 1,30 m L) qui dessert la pièce (B0) nord. Elle conserve dans son ébrasement intérieur, couvert d'un arc segmentaire, les vestiges de gonds ménagés dans des logettes, montrant qu'elle possédait deux petits battants qui se logeaient de part et d'autre, dans l'ébrasement intérieur.

Elle dessert une pièce quadrangulaire de 34 m<sup>2</sup>. À l'intérieur, une cheminée occupait la presque totalité du mur pignon ouest (fig. 14) : l'empreinte du manteau permet d'estimer la taille du foyer à 2 m de largeur environ. Adossée, elle conserve le corbeau d'un jambage, une tablette latérale, tous deux de grès et très simplement moulurés, ainsi qu'un chapiteau (de marbre ?), décoré de feuilles lisses se recourbant légèrement aux angles du tailloir, d'influence cistercienne, et débutant au-dessus d'un abaque orné d'un tore (fig. 15). Le contre-chœur courbe et le fantôme de la hotte suggèrent que la cheminée était de forme conique<sup>83</sup>, à l'instar de celle de l'abbaye de Sénanque datée du XII<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup>. Cette forme de foyer caractéristique de l'époque romane, nécessitant une mise en œuvre de haute technicité, pourrait indiquer une construction antérieure au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un accès à la citerne, dont l'encadrement est remanié, occupe l'élévation opposée. Il s'ouvre sur un conduit quadrangulaire régulièrement maçonné, interrompu par une margelle circulaire. Deux pièces de bois ménagées de part et d'autre du conduit, à un mètre de la margelle, tenaient probablement l'axe permettant de manœuvrer la corde et son seau. Rares sont les dispositifs de cette qualité conservés à Millau. En outre, non seulement son conduit maçonné s'ouvre sur la pièce contiguë (D0), mais il se développe jusqu'au premier étage où une même disposition pouvait probablement s'observer<sup>85</sup>. Il permettait ainsi une distribution d'eau sur deux niveaux et plusieurs pièces distinctes, signalant une recherche manifeste de confort.

Associées, citerne et cheminée, forment des éléments rares de l'architecture urbaine, en particulier la cheminée en rez-de-chaussée. Elles offrent à la demeure un caractère cossu, malgré l'ambiance austère et dépourvue de toute décoration qu'elle affecte aujourd'hui. Avec la cuisine que l'on situe le plus souvent en rez-de-chaussée, elles pouvaient également servir aux activités artisanales, les tanneurs ayant besoin d'eau chaude pour exercer leur métier. Ou bien encore, tant il est difficile de les rattacher à un usage défini, artisanal ou domestique, à agrémenter une pièce à vocation marchande, une boutique de négociant, celle où ce dernier pourrait recevoir et commercer, ménagée immédiatement à côté du passage d'entrée et de la loge d'apparat. Mais le cloisonnement des fonctions se justifie-t-il alors au XIII<sup>e</sup> siècle ?

### ***Degré, galerie et étages***

L'escalier d'origine se situait très certainement dans la ligne de foulée de l'entrée, à son emplacement actuel, les ouvertures du rez-de-chaussée n'offrant aucune autre possibilité. Adossé au bâtiment (A), il conduisait au palier actuel, desservant les deux portes perpendiculaires (P11-12), ainsi que la galerie.

Un piédroit commun aux deux portes forme l'angle sud-est du bâtiment. Il est équipé de gonds ménagés de part et d'autre, dont un caractéristique des productions du Moyen Âge. Un effondrement, que des désordres dans les élévations attestent encore, a privé la porte sud (P11) de sa hauteur initiale. Elle dessert le premier étage du bâtiment (A) divisé en deux espaces par un mur de refend porté par l'arc diaphragme du rez-de-chaussée. Deux branches de tuf venant reposer sur des culots lisses simplement moulurés et fixés aux extrémités du refend (fig. 16), montrent que la pièce (A12) était voûtée d'ogives stylistiquement datables du XV<sup>e</sup> siècle. Mais le culot englobé dans le parement intérieur et la fenêtre qui l'ajoute au sud, confirment la reprise complète de l'élévation sur cour dès ce niveau. Et si la pièce se prolongeait vers l'ouest, on ignore sous quelle forme, les aménagements récents ne permettant aucune observation satisfaisante<sup>86</sup>.

84. Anne-Laure NAPOLÉONE, « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, M.S.A.M.F.*, Hors Série, 2002, p. 241.

85. Une porte de communication occupe aujourd'hui cet emplacement, suggérant que l'on a préféré ménager cette dernière en un endroit préalablement percé.

86. Une cheminée datable du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, occupe la totalité du refend.

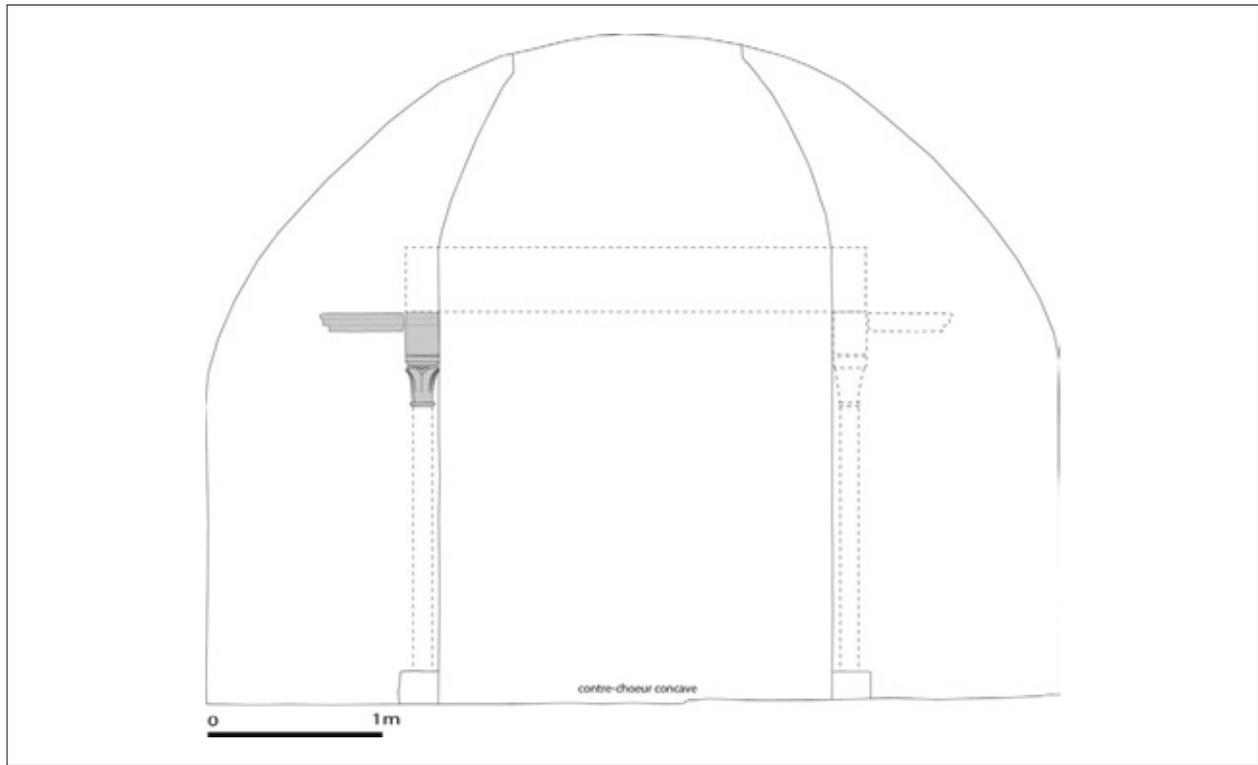


FIG. 14. VUE DU PIGNON OUEST PORTANT LA CHEMINÉE, DANS LE CORPS DE BÂTIMENT (B).  
*Relevé et dessin Baptiste QUOST.*



FIG. 15. VUE DE DÉTAIL DU CHAPITEAU, DE LA TABLETTE ET DU CORBEAU DE LA CHEMINÉE.  
*Cliché Françoise Galés.*



FIG. 16. VUE DU CULOT DE LA PIÈCE ORIENTALE DU 1<sup>er</sup> ÉTAGE DU CORPS DE BÂTIMENT (A). *Cliché Françoise Galès.*

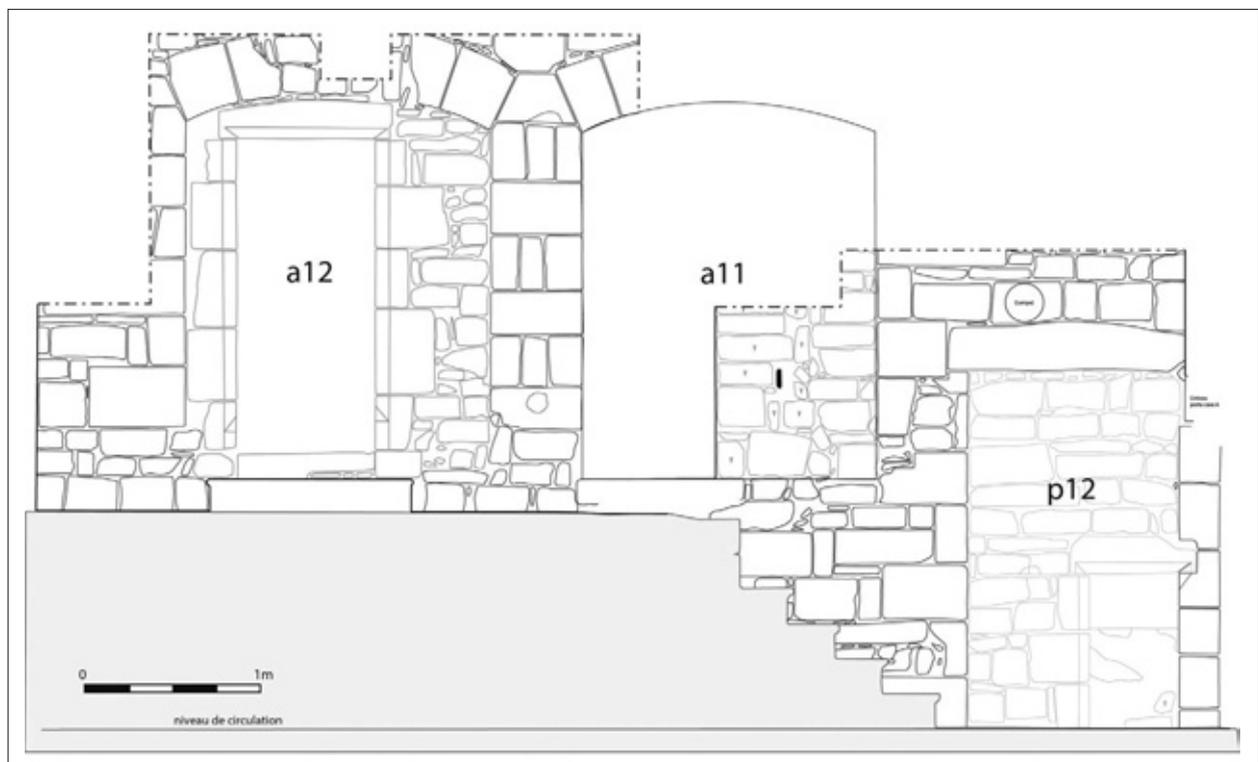


FIG. 17. ÉLÉVATION SUR COUR DU CORPS DE BÂTIMENT (D), 1<sup>er</sup> ÉTAGE. *Relevé et dessin Baptiste Quost.*

À l'est s'élève une large et haute porte à linteau droit, (P12 : 2 x 1,20 m), faite de pierre de taille de calcaire gris-bleu et dépourvue de chanfrein. Son linteau, cassé<sup>87</sup>, repose de part et d'autre sur les piédroits qu'elle partage avec les baies contiguës : au nord, il prend appui à mi-hauteur du piédroit qui porte l'arcade segmentaire (a11), et au sud, sur celui de la porte (P11). Elle desservait une grande pièce de dimensions identiques à celles du bas, et les plus imposantes de la demeure avec ses 74m<sup>2</sup>.

Deux grandes baies segmentaires hautes de 2 m et larges de 1,70 m chacune (fig. 17) apportaient une profusion de lumière, contrastant avec la pénombre des espaces inférieurs. Presque identiques aux grandes arcades du rez-de-chaussée et appartenant à la même campagne de construction, elles sont moins hautes et légèrement plus étroites que ces dernières. Si leur appui, à 1,50 m au-dessus du seuil de la porte, les apparente à des fenêtres, la forme de leur couverture surprend. Peu d'ouvertures il est vrai, sont conservées à l'étage à Millau ; ce sont majoritairement des fenêtres géminées couvertes d'arcs en plein cintre ou des croisées. Or, ces ouvertures, dont l'ébrasement intérieur est comblé tout ou partie<sup>88</sup>, apparaissent dépourvues de toute décoration, voire de fermeture. Forment-ils des encadrements dans lesquels auraient été insérées des fenêtres ? De tels exemples nous manquent localement. Forment-elles des arcades ouvertes sur la cour ouvrant sur une loge d'étage, comme au palais du Bargello à Florence ou dans des demeures patriciennes de Montpellier<sup>89</sup> ? La galerie qui court en contrebas, doublant de ce fait la circulation, semble le contredire. Le manque de savoir-faire des artisans ne peut être à l'origine de cette réalisation qui relève davantage d'un parti-pris, difficile à appréhender aujourd'hui.

Rien ne subsiste plus de l'élévation orientale : les fenêtres sur cour sont modernes. En revanche, on accédait probablement à la citerne, autre signe de confort et de luxe apporté à l'aménagement intérieur.

S'il paraît difficile, en l'état de nos connaissances, d'identifier la fonction de cette pièce, son accès dans le prolongement du portail d'entrée, sa situation prééminente, ses ouvertures et ses dimensions imposantes, en font sans doute un espace d'apparat. S'ils évoquent les loges d'étage des hôtels patriciens, ils rappellent aussi les grandes salles, ou *aula*, par analogie des palais et autres demeures patriciennes conservés. Faute de données archéologiques plus précises, nous pourrions également situer cette dernière en (C1), les grandes salles se situant parfois à l'opposé de l'escalier, prenant alors ici le jour sur la cour et non pas sur la rue, la demeure s'élevant en cœur d'îlot.

### ***Le corps arrière : une demeure à corps unique***

Comme le montre la documentation, un corps arrière complète l'ensemble décrit au milieu du XV<sup>e</sup> siècle comme un « *hostal* » avec étable et grenier à foin<sup>90</sup>.

Il présente un type de construction des plus élémentaire : un corps unique composé de deux niveaux planchéiés (fig. 18). Cantonné sur trois de ses faces par des bâtiments plus récents, il s'ouvrait au sud sur une cour close par un portail dont rien ne permet de préjuger de l'état médiéval.

Le rez-de-chaussée est aujourd'hui un espace quadrangulaire de 7,50 x 4 m qui ne correspond pas aux dimensions d'origine, l'élévation sud ayant été réduite postérieurement, peut-être suite à un effondrement. On y accède depuis la cour par un portail qui remplace une grande arcade segmentaire<sup>91</sup>. À l'intérieur, l'espace est couvert d'un plafond charpenté formé de 8 solives. Une fenêtre quadrangulaire haute, ouverte à l'est, l'éclaire.

Depuis la terrasse, une porte percée sur le mur pignon nord, dessert l'étage<sup>92</sup>. Si un linteau de bois remplace son couverture d'origine, les piédroits et arrière-voissure, sont identiques à ceux de la demeure sur cour : de calcaire gris et à arêtes vives, segmentaires. Deux gonds et un trou barrier (condamné) montrent qu'on pouvait la clore fermement.

À l'intérieur, c'est sur l'élévation orientale que se concentrent les aménagements tels que grand placard et cheminée adossée (fig. 19). Le placard, qui s'ouvre à une trentaine de centimètres du sol, forme un renforcement

87. Sa cassure résulte encore de l'effondrement qui a occasionné les principales reconstructions de cette partie de la demeure.

88. L'arcade sud conserve des traces d'enduits peints rouges sur son piédroit nord et, celle du nord, des gonds ménagés contre sa feuillure. Comme le suggère la cassure de la pierre dans laquelle l'un d'eux a été enchâssé, ils ont été ajoutés dans un second temps.

89. B. SOURNIA et J-L. VAYSETTES, *Montpellier, la demeure médiévale...*, p. 68.

90. A.M. Millau, cc 243, 2<sup>e</sup> inventaire.

91. D'après l'ancien propriétaire, M. Vaissettes (né en 1929), il a été percé dans les années 1960 et remplace une arcature comparable à celles de la cour.

92. L'état de son plancher le rend impraticable.

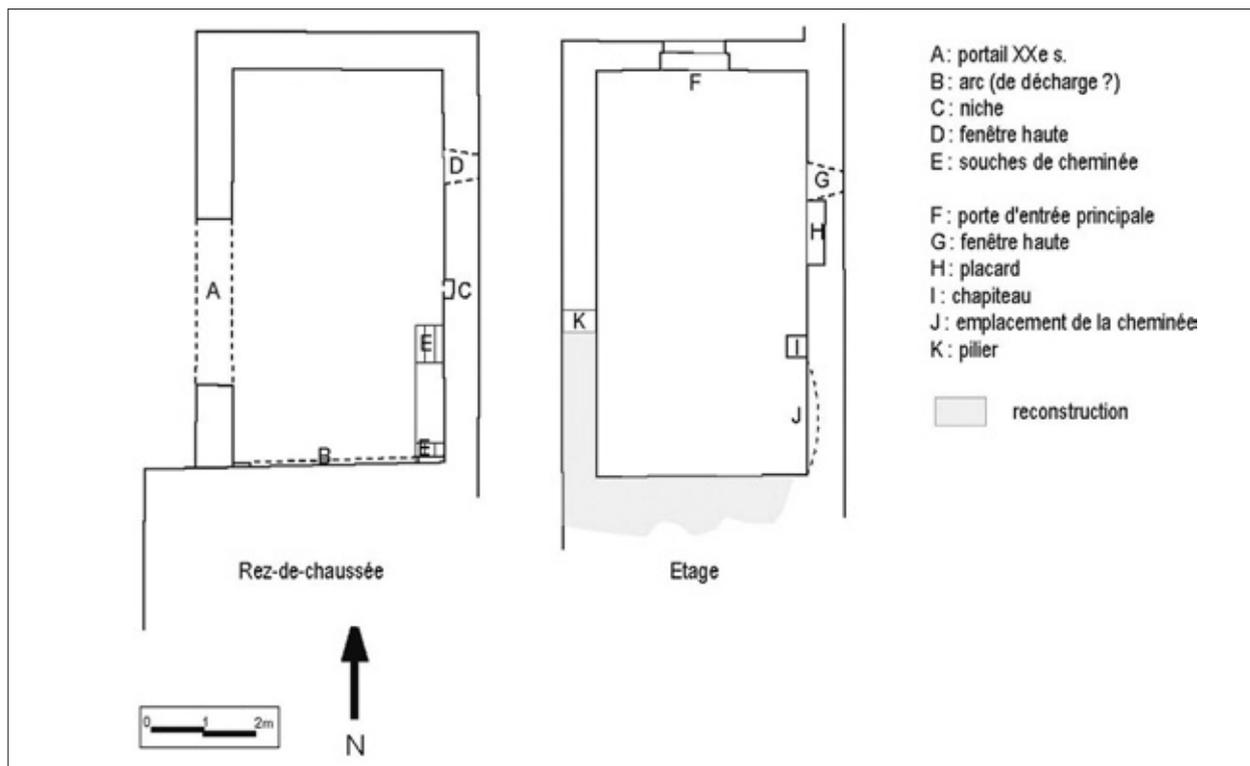


FIG. 18. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DE L'ÉTAGE DU CORPS ARRIÈRE. *Relevé et dessin Françoise Galés.*



FIG. 19. VUE INTÉRIEURE DE L'ÉLEVATION ORIENTALE DE L'ÉTAGE DU CORPS ARRIÈRE. *Cliché Françoise Galés.*



FIG. 20. VUE DE DÉTAIL DU CHAPITEAU, DE LA CHEMINÉE. *Cliché Françoise Galés.*

couvert d'un arc en plein cintre constitué de dalles de grès, dont l'encadrement déborde légèrement par rapport au nu du mur. Il est muni d'une feuillure permettant de le clore par une paire de volets ou un volet unique. Les rainures réservées entre les assises servaient à encastrer les planches de trois étagères destinées à accueillir divers objets d'usage quotidien et que la proximité de la cheminée rendait peut-être nécessaires. Dans cette pièce principale, il pouvait également accueillir des ustensiles de cuisine, voire de la nourriture.

Comme pour la cheminée du rez-de-chaussée de la maison sur cour, il ne subsiste plus que le chapiteau du piédroit de gauche de la cheminée, ainsi que la console qui portait sans doute le linteau de bois soutenant la hotte. Un décor feuillagé court sur les trois faces de la corbeille, ornées de feuilles à cinq folioles en relief évoquant celles de marronniers. Elle est prise entre un tailloir plat et un astragale prononcé, au profil symétrique (fig. 20) et montre de nombreuses traces d'outil. L'ensemble, datable de la fin du XIII<sup>e</sup> ou de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, reposait sur des colonnettes qui ont disparu mais dont les bases très endommagées subsistent. Deux consoles portaient la souche de cette cheminée. Elles sont composées d'un jeu de corbeaux en quart de rond engagés dans le mur, formant un encorbellement relié par un arc segmentaire visible depuis le rez-de-chaussée (fig. 21). Au sud, il est en partie pris dans l'élévation, témoignant que l'édifice se prolongeait au-delà, dans une maison construite postérieurement.

Cet étage prenait le jour à l'ouest, au-dessus de la cour par une baie couverte d'un linteau de bois reposant sur des piédroits de grès ocre jaune, et une autre, comblée, qui ne laisse apparaître qu'un appui de grès ocre. Percées sur une élévation faite de moellons de grès et de calcaire tout venant<sup>93</sup>, elles portent les caractères de l'Ancien Régime. L'ensemble remplace une élévation en pans de bois que suggère le pilier de calcaire maçonné, pris dans la maçonnerie.

Mentionnée parmi les biens d'Huc Oliver, dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle cette maison à corps unique et pan de bois, se démarque de la maison sur cour patricienne : elle forme un bâtiment annexe qui a peut-être été associé immédiatement à la demeure sur cour. Comme le suggèrent la cheminée et l'élévation ouest, elle a été modifiée dès la fin du XIII<sup>e</sup> ou le début du XIV<sup>e</sup> siècle, sans que l'on puisse en déterminer précisément l'ampleur, faute de données archéologiques plus précises.

La demeure sur cour résulte d'une construction probablement réalisée dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, autour d'une cour, à l'extrémité d'une impasse, et à laquelle s'adjoint un bâtiment annexe. Comptant deux niveaux, la première apparaît isolée, protégée, échappant au regard extérieur tandis que la seconde, également de deux niveaux, s'ouvre davantage vers l'extérieur.

En rez-de-chaussée s'organisait l'activité commerciale avec une loge largement ouverte sur la cour principale, des pièces dévolues au stockage et sans doute au travail. Elle alliait ainsi les fonctions de cour d'entrée et de service. Avec le corps arrière s'offrait un espace destiné aux animaux. Comment ne pas relier ce niveau bas à l'activité de négoce de Johan Mayrueys qui nécessitait de vastes espaces de stockage mais aussi animaux et charriots pour les transporter ? De même, l'accès à la deuxième cour reliant l'ensemble à l'église Notre-Dame et à la place principale ? C'est là que se tenaient un marché hebdomadaire et plusieurs foires annuelles, dont trois d'entre elles concédées par le roi Charles VII en 1437. Cette situation conférait un emplacement stratégique à la demeure, située à proximité immédiate d'un centre de distribution, qui a peut-être entraîné une spécialisation des espaces, la cour principale conservant la fonction de réception tandis que la seconde se voyait dévolue à la marchandise.

L'escalier prenait place dans la cour centrale. Élément prestigieux de la demeure, il se situait directement dans la ligne de foulée de l'entrée, dans une mise en scène soignée, conduisant à l'étage noble, au niveau résidentiel. Faute d'archives et de vestiges archéologiques plus nombreux, la distribution, le nombre et la fonction des appartements qui s'enchaînent à l'étage nous demeurent inconnus, y compris la salle voûtée d'ogives, seul élément attribuable à Johan Mayrueys au XV<sup>e</sup> siècle. En revanche, les maigres indices dont nous disposons indiquent, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, une recherche de qualité, voire de luxe revendiqué sans doute par les propriétaires successifs dont le parcours au sein des institutions communales montre l'ambition.

Une galerie ménagée en surplomb au-dessus de la cour les longeait et reliait les différents corps de la demeure, isolant les pièces les unes des autres, formant un autre des paradigmes de la demeure sur cour<sup>94</sup>. La formule

93. Elle est faite, en partie basse et sur l'élévation, de moellons de calcaire gris-bleu, régulièrement assisés.

94. Cette formule employée dans l'hôtel Sambucy-de-Miers, datable du XVII<sup>e</sup> siècle, mais élevé sur un modèle médiéval, se perpétue également dans des constructions plus modestes, au XVII<sup>e</sup> siècle, rue du Barry, dans le faubourg éponyme, ou au n° 35 de la rue Droite.



FIG. 21. VUE INTÉRIEURE DU REZ-DE-CHAUSSÉE ORIENTAL DE L'ÉTAGE DU CORPS ARRIÈRE. *Cliché Françoise Galès.*

degré et galerie se perpétua et, adossés au corps de bâtiment principal, ils desservent également dans l'architecture rurale caussenarde, les niveaux résidentiels qui surmontent les bergeries<sup>95</sup>.

Dans le détail de la construction, c'est à l'aire montpelliéraine que l'on fait encore référence en adoptant le *mejean* à arc diaphragme. Il est d'un usage courant à Millau<sup>96</sup>. Il l'est également dans les édifices élevés par les Templiers sur le causse du Larzac dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>97</sup>, jusque dans l'architecture vernaculaire où il semble être la marque de construction des bergeries caussenardes jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Si les matériaux de construction ne sont que rarement mentionnés dans les documents d'archives, le bois apparaît fréquemment dans la construction : certains escaliers, galeries, plafonds ou encore élévations en conservent les traces. Ainsi, sur la place principale, des piliers de bois soutenant la maison d'un consul, Arnaud Bonami, un pair de Johan Mayrueys, ne sont remplacés qu'en 1459, incapables de soutenir le poids de la nouvelle construction de pierre<sup>98</sup>.

Quant au calcaire gris-bleu, froid, gélif, employé tant dans le parement que pour les encadrements des baies, extradossées et sans chanfrein, il caractérise la construction du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. D'extraction locale, il permet sans doute de moindres coûts, mais aucune recherche esthétique ou décorative et il n'autorise que de simples moulures sur de rares bandeaux décoratifs en façade sur rue. On lui préfère parfois le tuf, pour les voûtes et le grès, pour les éléments de cheminées et pour les encadrements<sup>99</sup>, surtout à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. L'austérité semble ainsi le maître mot de l'architecture civile (mais aussi religieuse) de Millau.

95. Un auvent, le « *balet* », précède parfois aussi l'entrée.

96. Il est employé notamment au n° 50 de la rue Peyrollerie et au n° 3 de la rue de Jumel.

97. C'est notamment le cas pour la commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon sur le causse du Larzac.

98. J. ARTIÈRES, *Millau à travers les siècles...*, p. 120. La demeure subsiste aujourd'hui encore, au n° 2-3 de la place Foch, et conserve une élévation sur deux étages que soulignent des cordons d'appui régnaient, au-dessus de grandes arcades au profil légèrement brisé.

99. Seule la tour des rois d'Aragon et quelques rares ouvertures de prestige (portail de l'hôtel de Gualy), emploient un grès clair de provenance inconnue, pour les encadrements.

Avec un matériau, des usages et un savoir-faire local, dans laquelle sourd une forte influence méditerranéenne, voire montpelliéraine, la demeure du n° 12 rue de la Capelle, qualifié « *d'hospitium* » au début du XIV<sup>e</sup> siècle, appartient aux grandes demeures patriciennes à cour distributive du Midi à laquelle on peut adjoindre le bâtiment annexe. En présentant les principaux caractères, et associant lieu de résidence et lieu travail, elle forme sans doute pour ses détenteurs, de riches marchands, un marqueur social indispensable à leur ascension au sein de la ville et de ses institutions communales, à laquelle Huc Olivier mais surtout Johan Mayrueys sont parvenus. Une des demeures les plus fortement taxées au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, elle apparaissait sans doute comme l'une des plus fastueuses de la ville, illustrant la montée en puissance et la réussite d'un groupe social entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

Manque toutefois à cette demeure patricienne l'un de ses attributs majeurs, la tour, que les textes mentionnent occasionnellement, sans les situer. Sa chute aurait-elle entraîné les désordres observés de façon récurrente dans l'angle sud-est de la demeure ?

## UNE DOUBLE INVENTION ÉPIGRAPHIQUE D'ALEXANDRE DU MÈGE

par Patrice CABAU\*

Dans la seconde moitié de l'année 1858 parurent à Toulouse les premières livraisons de l'*Archéologie Pyrénéenne* et de son *Atlas*, ouvrage auquel Alexandre Du Mège (1780-1862)<sup>1</sup> travaillait depuis près de quarante-cinq ans et dont il annonçait la publication depuis une trentaine d'années<sup>2</sup>. Le grand œuvre de l'archéologue méridional devait comprendre, selon l'avis diffusé au mois de mai par son éditeur, le libraire Delboy, cinq forts volumes de texte grand in-8° et un *Atlas* in-folio de 120 planches, tirées « à un très petit nombre d'exemplaires »<sup>3</sup>. Peut-être ralentie par un « accident très grave » qui empêcha l'auteur de relire les épreuves de la première partie du tome I<sup>4</sup>, datée de 1858, poursuivie avec la parution de la fin de la seconde partie du tome I vers 1859 et des deux parties du tome II en 1860, la publication s'arrêta en 1862 avec un tome III posthume : Du Mège, frappé par une attaque le 1<sup>er</sup> juin, était mort le 6 du même mois. Finalement, seuls trois volumes (tome I : *Prolégomènes* ; tomes II et III : *Monuments mythologiques*) et 39 planches (30 pour les *Prolégomènes* et 9 pour le tome II des *Monuments mythologiques*<sup>5</sup>) furent imprimés.

---

\* Communication présentée le 22 novembre 2011 ; cf. « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 275.

1. Alexandre Louis Charles André Du Mège, né à La Haye (Pays-Bas) dans la nuit du 4 au 5 décembre 1780, décédé à Toulouse le 6 juin 1862, à sept heures du soir, « âgé de quatre-vingt-un ans six mois et un jour » (BUNEL 1862, p. 431-438 — BAUDOIN 1863, p. 264-287 — ALDÉGUIER 1865, p. 255-271, 272-280 — ROSCHACH 1904, p. 95-98 — GARRIGUES 1938, p. 203-204).

2. Du Mège fit connaître son projet à partir de 1828 : « On sait que les divers Mémoires que cet Auteur [M. Du Mège] avait envoyés à l'Institut seront insérés dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, ouvrage immense, et qui l'occupe depuis quatorze années (1). // (1) Cinq volumes in-8° de texte, et deux volumes in-fol.° de planches, au nombre de cent vingt-cinq [...] » (DU MÈGE 1828 2, seconde page de l'*Avertissement de l'Éditeur* [très probablement rédigé par l'« Auteur » lui-même]) ; « 1. Du Mège, *Archéologie Pyrénéenne*. » (DU MÈGE 1828 I, p. 21, n. 1) ; « [...] nous ferons connaître ailleurs<sup>3</sup> les monumens que l'on a découvert sur le sol qu'occupait autrefois cette ville antique [*Elusa*]. // <sup>3</sup> Dans l'*Archéologie Pyrénéenne*. » (DU MÈGE 1829 II, p. 18 ; cf. p. 20, 30, 47, 83, 92, 99, 157). — Le baron Chaudruc de Crazannes évoquait en 1837 « l'excellent travail de M. Du Mège, sur les monumens antiques de la capitale des *Lactorates*, qui fait partie de son *Archéologie Pyrénéenne* [...] ouvrage, dont la publication est si impatientement attendue [...] » (CHAUDRUC DE CRAZANNES 1837, p. 127). — En 1841, Du Mège parlait de l'ouvrage comme s'il avait déjà paru : « Nous publions ce bas-relief [de la cathédrale de Cahors] dans l'*Atlas de l'Archéologie Pyrénéenne*. » (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 15, p. 8, c. 2) ; « Il est des objets bien plus vénérables à Lectoure : ce sont les monumens Romains, les autels tauroboliques [...] que nous avons fait lithographier (4), et dont M. Chaudruc de Crazannes s'est ensuite occupé. // (4) *Archéologie Pyrénéenne*, Atlas, II. » (*ibidem*, note 28, p. 73, c. 2) ; « Nous avons publié, dans l'*Archéologie Pyrénéenne*, le dessin de quelques têtes monumentales découvertes à Lectoure : elles représentent des particuliers inconnus. » (*ibidem*, note 28, p. 74, c. 2). — Les « premiers essais de publication » auraient été interrompus « par des circonstances malheureuses » (BUNEL 1862, p. 435). — Ernest Roschach a bien mentionné « son *Archéologie pyrénéenne*, fort irrégulièrement publiée en 1833 par Treuttel et Würtz. [*sic*] à Paris, et en 1858, par Delboy, à Toulouse » (ROSCHACH 1904, p. 96, n. 1 ; cf. p. 98, 101, 115, 258, 503, 516, 517, 519, 520, 528, 536, 537, 540, 543, 550, 573, 575, 619, 620, 621, 622, 626, 627, 628, 629 — cf. PEYRUSSE 1982, p. 10, 29 ; p. 32, n° 12), mais il ne se trouve pas trace d'une édition parisienne de 1833. — Notons que les ouvrages de Du Mège édités par la librairie Treuttel et Wurtz furent imprimés à Toulouse par Bellegarrigue (DU MÈGE 1828 2 — DU MÈGE 1828 I / 1829 II). Voir addition p. 153.

3. Avis envoyé en mai 1858 par M. Delboy, libraire-éditeur, à la Société archéologique (archives de la S.A.M.F.). — « Le tirage des planches étant égal au nombre des exemplaires du texte, et les pierres étant effacées ensuite, MM. les Souscripteurs doivent veiller à la conservation de ces lithographies, car, s'ils en perdaient quelques-unes, il serait impossible de suppléer à celles qui seraient égarées. » (*Avis aux Souscripteurs* figurant sur la quatrième page de la couverture des livraisons de planches).

4. DU MÈGE 1858 I-1, *Errata* (après la p. 107).

5. *Prolégomènes* : pl. 2, 3, 4, 5, 7, 8, [9 = sans n°], 10, [11 = « 9 »], 12, 14, 15, 17, 19, 20, 29, 31, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 ; *Monuments mythologiques* : pl. 1.2, 3.4, 5, [6 = « 7.8 »], [7.8 = « 9 »], [9 = « 6 »], 10, 11.12, 13.14 (nous avons compté pour une unité

### Trois « monuments sépulchraux des Samatan, descendants des premiers comtes de Comminges »

La planche 19 de l'*Atlas des Prolégomènes* de l'*Archéologie Pyrénéenne* (fig. 1), planche simple (hauteur : 49,7 cm ; largeur : 32,4 cm), est une lithographie, tirée en 1858/1862 à Toulouse dans l'atelier des frères Raynaud<sup>6</sup>, intitulée :

« MONUMENTS SÉPULCHRAUX DES SAMATAN,  
DESCENDANTS DES PREMIERS COMTES DE COMMINGES ».

À la différence de la plupart des planches de l'*Atlas*, qui sont la reprise d'illustrations déjà publiées par Du Mège ou par d'autres, celle-ci, non signée, est presque totalement originale. Elle donne à voir trois monuments funéraires du Moyen Âge, dont deux, absolument inédits et disparus depuis le dix-neuvième siècle, paraissent exceptionnels : ils portaient en effet les épitaphes et les effigies de deux personnages qui furent capitouls de Toulouse au début du quatorzième siècle.

Voici comment Alexandre Du Mège présente ce petit ensemble épigraphique dans l'*Explication des planches de l'Atlas*<sup>7</sup> :

« Pl. 19. — La famille de Samatan, issue des premiers comtes de Comminges, est connue par plusieurs actes très anciens. Elle possédait la ville de Samatan, d'où elle a pris le nom qu'elle porte encore. Un Odon de Samatan, fils de Bernard IV et de Dias de Muret, figure en 1139, comme témoin au mariage de sa sœur, Bernarde de Comminges, avec Roger, vicomte de Carcassonne. On trouve le même, l'année suivante, faisant avec Bernard IV, son père, à l'abbaye de Lézat et à l'abbé Aton, qui était alors le chef de ce monastère, le don de quelques domaines situés à Muret. On a retiré des murs du cloître de la cathédrale de Toulouse le monument nécrologique d'un Arnaud de Samatan, mort aux ides de décembre, et qui était chanoine de cette église. Nous donnons ici le dessin de ce monument.

Les Samatan ont, comme toutes les plus anciennes races du Languedoc, recherché l'avantage d'entrer dans la magistrature municipale de Toulouse. C'était en quelque sorte un complément de l'honneur des familles, et l'on disait :

De gran noblesse pren titol  
Qui de Tolos' es capitoul.

On trouve, en 1303, 1314, etc., un autre Arnaud de Samatan au nombre des capitouls, et un Bernard de Samatan revêtu de la même magistrature en 1306 et 1321. Cette famille avait une sépulture particulière dans le cloître de Saint-Etienne à Toulouse, et c'est du milieu des ruines amoncelées de cette religieuse enceinte que nous avons retiré les deux monuments funéraires rapportés ici.

Le premier représente Arnaud de Samatan, dans l'attitude de la mort, les mains jointes, et ayant à la droite et à la gauche de sa tête l'écu des Comminges ; trois croix formées chacune de quatre ovettes. Autour on lit :

ESTA SEPULTVRA ES DEN ARNAV T SAMATAN QVE  
FOC CAPITOL DE TOLOSA LOS ANS QVE LON CONTAVA.....

(Le reste manque.)

Sur l'autre pierre sépulcrale, de très petite dimension, comme la précédente, on lit :

+ ANNO : DNI : M : CCC :: OBIIT : BERNARD : DE SAMATANO....

Cette famille, jadis princière dans nos contrées pyrénéennes, subsiste encore honorablement à Marseille où elle a, pour chef, M. le baron Louis de Samatan, chevalier de l'ordre souverain, religieux et militaire de Saint-Jean-de-Jérusalem, petit-fils de Basile de Samatan, premier échevin de cette ville, et qui scella de son sang, le 23 janvier 1794, son généreux dévouement à notre ancienne monarchie. »

chacune des planches de format double et celles portant deux numéros). — Dans l'*Explication des planches de l'Atlas*, la notice de la planche 33 mentionne « l'exposition des produits des beaux-arts et de l'industrie, à Toulouse, en 1858 » (DU MÈGE 1858-1862, p. 8, c. 1).

6. « Pierres tombales d'Arnaud et de Bernard de Samatan. Cloître Saint-Étienne de Toulouse. Lith. Raynaud frères. (*Atlas archéologique pyrénéen*, pl. 19.) » (ROSCHACH 1904, p. 516). — L'atelier lithographique des frères Raynaud a beaucoup travaillé pour l'illustration des ouvrages de Du Mège parus de 1840 à 1846 : 45 planches, puis de 1858 à 1862 : 24 planches, d'après les relevés d'Ernest Roschach (ROSCHACH 1904 : 1840 [p. 543], 1841 [p. 494, 532, 550, 620], 1842 [p. 620], 1843 [p. 522, 523, 535, 536, 537, 558, 611, 617, 630], 1844 [p. 533, 545, 581, 581, 605, 607, 609, 621, 622], 1846 [p. 516, 540, 581, 588] ; 1858-1862 [p. 516, 517, 519, 520, 528, 536, 537, 540, 543, 550, 573, 575, 619, 620, 621, 622, 626, 627, 628, 629]).

7. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 4-5.



FIG. 1. PLANCHE 19 de l'Atlas des Prolegomènes de l'Archéologie Pyrénéenne (lithographie, 1858/1862).  
Cliché B.M. Toulouse.

Les éléments de cette notice se retrouvent dans les *Prolégomènes* formant le premier tome de l'*Archéologie Pyrénéenne*, dans la préface d'abord<sup>8</sup>, puis dans le volume contenant la fin de la deuxième partie<sup>9</sup>:

« C'est non loin de ce monument [la statue sépulcrale armée représentant Raymond de Puybusque dans le cloître de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse] que paraissaient des débris de tablettes de pierre sur lesquelles les otelles, formant la croix de Comminges, annonçaient les tombeaux de deux membres de la famille de Samatan<sup>1</sup>, descendus d'Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges et de Dias de Muret. Un autre Samatan, dignitaire du chapitre de la cathédrale, était inhumé non loin de ces deux tombeaux.

<sup>1</sup> Ces monuments sont rapportés dans ce volume. »

« C'est de l'une de ces petites villes [Samatan] qu'une branche des premiers comtes de Comminges a pris le nom qu'elle porte honorablement encore, et qui, de nos jours même, a eu l'honneur de donner un martyr à la plus noble, la plus sainte des causes.

Connue avant le douzième siècle, la maison de Samatan s'est perpétuée avec éclat pendant cinq cents années dans le Languedoc, où elle a fourni de vaillants chevaliers, des bienfaiteurs de monastères, et plusieurs magistrats municipaux, dont Toulouse garde encore la mémoire.

En 1139, Odon de Samatan, figura comme témoin au mariage de sa sœur, Bernarde de Comminges, avec Roger, vicomte de Carcassonne. En 1140, ce même Odon de Samatan, ainsi que son père, Bernard IV, comte de Comminges, fit don à l'abbaye de Lézat, et à Aton, qui en était abbé, de plusieurs domaines situés à Muret.

En 1175, on trouve Dominique de Samatan assistant à la lecture d'une charte rapportée dans la *Gallia Christiana*.

Ce fut le chevalier Guiraud de Samatan qui défendit Marmande, en 1219, contre l'armée des croisés d'outre-Loire. Ce brave chevalier ne rendit la place qu'au fils du roi de France.

La famille de Comminges-Samatan, possédant toujours de vastes domaines en Languedoc et en Guienne, était honorablement établie dans Toulouse, et comme les plus illustres races de cette époque, elle voulut entrer dans la magistrature municipale de cette antique capitale. On trouve, en 1227, Bernard-Guillaume de Samatan au nombre de ces administrateurs. Rétabli dans ses vastes états par sa valeur personnelle et par le dévouement de ses fidèles vassaux, Raimond VII donnait alors la charte célèbre dans laquelle ce prince reconnut que la ville de Toulouse comptait au nombre de ses privilèges le droit d'élire ses *Capitulaires* ou *Consuls*. Arnaud de Samatan fut revêtu des fonctions municipales, en 1303, 1304 [*lire* 1314], 1310 [*lire* 1319] et 1324. Ce fut en cette dernière année que le Corps des Sept-Troubadours ayant, pour la première fois, décerné la *Violette d'or*, les Capitouls décidèrent, qu'à l'avenir les frais de cette glorieuse récompense seraient à la charge de la ville.

En 1306, et en 1321, un Bernard de Samatan figura aussi parmi les *Capitularii* ou Capitouls. On voit par là que cette famille a été revêtue sept fois des honneurs du Capitoulat, éclatant témoignage de la considération dont elle jouissait dans la Province, car les plus grandes familles du Languedoc recherchaient l'occasion d'ajouter cet honneur à leurs plus antiques illustrations.

On possède les pierres tombales de deux de ces Samatan.

Le Musée de Toulouse renferme aussi l'épithaphe d'un Arnaud de Samatan, décédé aux ides de décembre et qui fut chanoine de la cathédrale de cette ville<sup>1</sup>.

On voyait, dans le cloître de l'église de Saint-Saturnin, l'épithaphe, en vers français, d'un autre Samatan.

On trouve un Vidal de Samatan dans un acte de Revue ou de Montre de l'an 1425.

Au commencement du seizième siècle, cette famille vint s'établir à Castres; elle passa ensuite à Marseille, où Guillaume de Samatan épousa, en 1593, Hélène de Barre, d'où descendent les Samatans actuels. Leur nouvelle patrie les honora des charges municipales, et l'un d'eux se distingua par ses services et son courage lorsque la peste ravagea cette ville, en 1720. Nicolas de Samatan fut premier échevin de Marseille, en 1733 et en 1764 [*corriger* 2<sup>e</sup> échevin en 1754 et 1<sup>er</sup> échevin en 1763]. Basile de Samatan, son fils, occupa la même charge en 1789, et il périt sur l'échafaud, le 27 [*lire* 23] janvier 1794, victime de son dévouement à la France et à nos rois.

Cette famille, honorée depuis tant de siècles, est représentée aujourd'hui à Marseille, par le baron Louis de Samatan, Chevalier de l'Ordre Souverain, Religieux, Hospitalier et Militaire de Saint-Jean de Jérusalem.

<sup>1</sup> *Atlas des Prolégomènes de l'Archéologie Pyrénéenne*, pl. 19. »

8. DU MÉGE 1858 I-1, p. XVII.

9. DU MÉGE 1859/60 I-2, p. 529-531.

## L'épithaphe murale d'un chanoine toulousain du treizième siècle

Le plus ancien des trois monuments, figuré au bas de la planche 19, existe toujours (fig. 2). Cette inscription, qui provient de l'ancien cloître canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, est conservée depuis le commencement du dix-neuvième siècle au Musée des Augustins; depuis 1980, elle se trouve présentée dans la galerie d'épigraphie médiévale, sous le n° 26.

Il s'agit d'une petite plaque de marbre gris pyrénéen (hauteur: de 20,5 à 21 cm; largeur: de 21 à 22 cm; épaisseur: de 4,8 à 5,5 cm), gravée sur quatre lignes, avec cadre du champ épigraphique et traits horizontaux de guidage préalablement tracés<sup>10</sup>. Elle porte la brève épithaphe du chanoine Arnaud de Samatan, qui mourut le 12 décembre d'une année non précisée:

II. IDVS DECEMBRIS OBIIT ARNALDVS DE SAMATANO CANONICVS IST[I]VS LOCI.

Compte tenu d'un intervalle de six jours entre la date du décès (veille des ides de décembre) et celle de son enregistrement dans le livre mortuaire de la cathédrale (14<sup>e</sup> jour avant les calendes de janvier), ainsi que de l'omission d'une lettre par le lapicide (second I de ISTIVS), ce texte correspond exactement à la formule obituaire: C. XIII. [Kal. ianuarii.] *Eodem die obiit Arnaldus de Samatano, canonicus istius loci*; in tercio<sup>11</sup>. Arnaud de Samatan avait donc été inhumé dans la galerie sud du cloître canonial<sup>12</sup>.

Les caractères paléographiques que présente cette inscription sont conformes à ceux qui se rencontrent sur la plupart des épithaphes provenant de Saint-Étienne et, plus généralement, dans l'épigraphie médiévale de Toulouse et de sa région: gravure en V, formes et dispositions variées des lettres, modes divers d'abréviation, ponctuation par points superposés... Joseph Léonard de Castellane la plaçait au douzième siècle, Ernest Roschach, suivi par Henri Rachou, l'a datée « Fin du XIII<sup>e</sup> siècle. », et les auteurs du *Corpus des inscriptions médiévales de la France* de la « [2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.] »<sup>13</sup>.

Parmi les inscriptions de Saint-Étienne, elle appartient à un petit groupe singularisé par une graphie d'une certaine élégance, avec de longues lettres étirées en hauteur, aux terminaisons incisées en queue de poisson. Elle se montre par là très proche de l'épithaphe du chanoine Pierre Chapelain, décédé le 1<sup>er</sup> janvier d'une année indéterminée du douzième ou du treizième siècle (T et N onciaux, O allongés)<sup>14</sup>, de celle du prévôt du Chapitre Guillaume Pierre, décédé le 28 novembre 1181 ou 1182 (D, E, T onciaux, C et O allongés)<sup>15</sup>, et de celle du chanoine Bertrand de Toulouse, décédé le 8 janvier 1247 nouveau style (D, E, I, N et T onciaux, C et O allongés, pontet suscrit)<sup>16</sup>.

10. Le texte inscrit a été passé à la peinture bleue, très probablement dans le dernier quart du dix-neuvième siècle. Sur les chants du marbre se distinguent les traces du scellement primitif au mortier de chaux et les traces du scellement au plâtre effectué en 1883 dans le mur de la galerie nord du grand cloître du Musée. Le revers, poli, porte gravé au trait le numéro d'inventaire de 1806: « 184 ».

11. Paris, B.N.F., Département des manuscrits, nouvelles acquisitions latines, ms. 3036, f. 287. — Cette formule minimale suffit pour la célébration de l'anniversaire. Le même décalage d'une semaine entre date portée par l'inscription et date portée par le nécrologe s'observe à Saint-Étienne pour les douzième-quatorzième siècles: « Il faut en déduire que la mention dans l'obituaire se faisait le septième jour après le décès. » (CAZES 1998, p. 163). — Concernant l'expression de la date, *II idus* se rencontre au lieu de *pridie idus* dans les épithaphes de Raymond de Penne, chanoine de Saint-Étienne († 11.. ou 12.. — Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 6 — RACHOU 1912, p. 177, n° 428 — RACHOU 1937, p. 404, c. 2 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 100-101, n° 60; pl. XXXII, fig. 65 — CAZES 1998, p. 164, fig. 100; p. 165), de Bernard de Gensac, abbé de Saint-Sernin († 1263 — Toulouse, M.A., galerie d'épigraphie médiévale, n° 86 — RACHOU 1912, p. 214, n° 517 — RACHOU 1938, p. 549, c. 1 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 129-130, n° 89; pl. XLVII, fig. 94), d'Adhémar d'Argelès, familier de la collégiale de Saint-Gaudens († 11.. — Toulouse, M.A., galerie d'épigraphie médiévale, n° 76 — RACHOU 1912, p. 299, n° 728 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 102, n° 62; pl. XXXIII, fig. 67), de Guillaume de Thézan, inhumé à Narbonne († 1206 — CASTELLANE 1837 2, p. 196-197; pl. h.-t. XIII<sup>e</sup> s. n° I, fig. 4)..

12. CAZES 1998, p. 167; p. 168, fig. 110.

13. ROSCHACH 1865, p. 240, n° 682: « ARNAUD DE SAMATAN. Fin du XIII<sup>e</sup> siècle. / *II idus decembris obiit Arnaldus de Samatano canonicus istius loci.* » — RACHOU 1912, p. 181, n° 436: « ARNAUD DE SAMATAN (fin du XIII<sup>e</sup> siècle). / Marbre. — Haut. 0<sup>m</sup>20; larg. 0<sup>m</sup>21. / II IDVS DECEMBRIS OBIIT ARNALDVS DE SAMATANO CANONICVS ISTIVS LOCI / « Le 2 des ides de décembre mourut Arnaud de Samatan, chanoine de ce lieu. » / (Cat. 1806, n° 184. — *Not.* 1813, n° 187. — *Not.* 1818, n° 250. — *Descript.* 1835, n° 598. — *Cat.* 1865, n° 682.) » — RACHOU 1937, p. 406, c. 1 ([...] « fin du treizième siècle » [...]) — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 145-146, n° 106; pl. LVI, fig. 111.

14. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 8 — RACHOU 1912, p. 181, n° 437 — RACHOU 1937, p. 406, c. 1 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 145, n° 105; pl. LV, fig. 110 — CAZES 1998, p. 168, fig. 112.

15. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 2 — RACHOU 1912, p. 176, n° 423 — RACHOU 1937, p. 403, c. 2 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 92-93, n° 52; pl. XXIX, fig. 58. — CAZES 1998, p. 162; p. 163, fig. 96.

16. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 12 — RACHOU 1912, p. 179, n° 432 — RACHOU 1937, p. 405, c. 2 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 112, n° 70; pl. XXXVII, fig. 75 — CAZES 1998, p. 133.



FIG. 2. ÉPITAPHE D'ARNAUD DE SAMATAN. Marbre original (en haut, à gauche), lithographie publiée par le marquis de Castellane (en haut, à droite), lithographie publiée par le chevalier Du Mège (en bas). Clichés Daniel Cazes, Patrice Cabau, B.M. Toulouse, et C.A.O. Patrice Cabau.

Arnaud de Samatan paraît comme chanoine infirmier de Saint-Étienne parmi les témoins d'un accord intervenu entre le Chapitre cathédral et Arnaud de Toulouse, maître des chevaliers de la milice du Temple de Toulouse, au mois de juillet 1222<sup>17</sup>; Bernard Briton, l'un de ses successeurs dans la fonction d'infirmier, est mentionné dans un acte du 7 novembre 1247<sup>18</sup>. Le décès d'Arnaud fut vraisemblablement antérieur au milieu du treizième siècle, et la confection de sa plaque funéraire dut suivre sans grand délai.

Entrée dans les collections du Musée de Toulouse entre 1799 et 1805<sup>19</sup>, l'épithaphe d'Arnaud de Samatan a été inventoriée dans les catalogues imprimés en 1806, 1813, 1818, 1828 et 1835, ainsi que dans la *Description* datée de novembre 1844, demeurée manuscrite<sup>20</sup>.

Elle a été recensée par le marquis de Castellane dans la deuxième série de ses « Inscriptions du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., recueillies principalement dans le Midi de la France », parue en 1837 dans le tome III des *Mémoires* de notre Société.

17. Toulouse, A.D. Haute-Garonne, fonds de Saint-Étienne, n° XXII, l. 2, t. 2 — G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII, *Ecclesia Tolosana*, c. 78, n° XX — LAHONDÉS 1890, p. 150; p. 151, n. 1.

18. G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII, *Instrumenta Ecclesiae Tolosanae*, c. 36-38, n° LI.

19. Cf. LUCAS 1805, p. 55, n° 178: « Épitaphes gothiques, trouvées dans les cloîtres de Saint-Etienne et de Saint-Sernin de Toulouse, sous le même n°. »

20. LUCAS 1806, p. 95, n° 184: « Ce marbre, ainsi que les suivants, proviennent des cloîtres de St.-Sernin, de Saint-Etienne et des Carmes. M. Dumège les a fait graver, et en a donné l'explication; ils vont paraître de nouveau dans le grand recueil que cet antiquaire publie. // 184. Épitaphe d'Arnauld de Samatan. » — DU MÉGE - JACQUEMIN 1813, p. 58, n° 187: « Épitaphe d'Arnauld de Samatan. » — DU MÉGE - JACQUEMIN 1818, p. 95, n° 250: « Épitaphe d'Arnaud de Samatan, chanoine, mort aux ides de décembre. » — DU MÉGE 1828 I, p. 114, n° 352: « Épitaphe d'Arnaud de Samatan, chanoine, mort aux ides de décembre. » — DU MÉGE 1835, p. 229, n° 598: « Autre [épithaphe.] d'Arnaud de Samatan, qui cessa de vivre aux ides de décembre. » — DU MÉGE 1844, p. 865, [n° 598]: « Autre [épithaphe.] d'Arnaud de Samatan, qui cessa de vivre aux ides de décembre. » — GUILHERMY 18.. XVII, f. 292<sup>3</sup> (« n° 598. Petite plaque carrée, en marbre gris; lignes / entre deux traits: (de S. Etienne) / II: id<sup>9</sup>. decēbris / obiit arnal<sup>9</sup>. de / samatano: ca / nonic<sup>9</sup>. isti<sup>9</sup>: loci ») — cf. DU MÉGE 1846 IV, p. 274, n. — cf. MAGNY 1857 IV, p. 86 — cf. LAHONDÉS 1890, p. 451; cf. p. 32.

Un petit dessin au crayon lithographique (hauteur : 46 mm ; largeur : 48 mm) en a été reproduit sur l'une des planches hors-texte de « *fac simile* »<sup>21</sup> (fig. 2).

Ce croquis est loin d'avoir la fidélité qu'aurait procurée un estampage ; y figurent seuls les éléments inscrits, le support étant quasiment ignoré.

La composition d'origine a été modifiée. Sur le marbre, les deux premières lignes, dont chacune est délimitée par deux traits horizontaux de guidage, sont relativement espacées ; les deux dernières sont plus rapprochées, le trait inférieur de la troisième servant de trait supérieur à la quatrième : le lapicide a tassé le bas de l'inscription. Sur le dessin, la disposition des lignes inscrites a été régularisée : chacune se trouve surlignée et soulignée par des traits horizontaux qui lui sont propres, le trait inférieur étant plus éloigné des lettres que ne l'est le trait supérieur, en sorte que les quatre lignes paraissent uniformément séparées par trois bandes égales. Dans le premier et le troisième de ces interlignes sont placés des signes en forme de 9 figurant les petites crosses qui marquent sur le marbre l'abréviation de la désinence VS et y sont gravées soit à cheval sur le trait de guidage supérieur (lignes 1 et 2), soit en dessous (ligne 4). La première de ces abréviatures a été oubliée, comme le pontet suscrit abrégeant le M de DECEMBRIS (ligne 1). Ont aussi été omis les trois points superposés de la fin des deuxième et quatrième lignes, ainsi que le second I du mot OBIIT, qui surmonte le premier, enclavé dans la boucle du B oncial.

Le module et la proportion des lettres ont aussi été modifiés : la hauteur relative des caractères s'est réduite de plus du tiers, leur forme s'est élargie, ainsi que les espaces qui les séparent, et les lignes inscrites semblent flotter entre les traits de guidage.

Les tracés restent en général plutôt approximatifs, et il est des cas où ils ne correspondent guère à la forme de la lettre gravée par le lapicide : pour DECEMBRIS (ligne 1), le premier E, en capitale, inclus dans le D initial, a perdu ses membres horizontaux supérieur et inférieur, le B oncial s'est réduit à un b de bas de casse ; pour la préposition DE (ligne 2), le E oncial ouvert s'est transformé en E fermé ; dans SAMATANO, la traverse des A est uniformément droite, alors que le premier est un A à chevron inversé ; le tracé des onciales D (lignes 1 et 2) et T (lignes 3 et 4) est assez inexact.

Malgré ses imperfections de détail, la copie figurée dans le recueil du marquis de Castellane donne de l'épithaphe du chanoine Arnaud de Samatan un aspect d'ensemble passablement ressemblant.

Il serait difficile d'en dire autant de l'image publiée par Alexandre Du Mège (fig. 2). Les déformations et les oublis relevés précédemment se répètent et s'aggravent. Les proportions du support ne sont plus respectées (hauteur : 55 mm ; largeur : 97,5 mm), le cadre du champ épigraphique a été supprimé, d'où un effet accru d'étiement et d'aplatissement. Les quatre lignes inscrites détachées des trois rubans horizontaux, dont elles sont devenues rigoureusement équidistantes, ressortent moins nettement. Toutes les marques d'abréviation ont disparu. Par suite de l'augmentation des espaces qui précèdent et suivent les points superposés, les mots se succèdent de manière plus relâchée. Les caractères, plus courts, comme écrasés, ont un tracé encore simplifié, presque uniformisé. L'impression générale de schématisation (par exemple, à la ligne 2, pour les deux A de ARNALDO) est cependant à nuancer par le constat de la différenciation de lettres originellement quasi identiques (T en capitale à la ligne 2, en onciale aux lignes 3 et 4 ; J et I pour les deux premiers I, onciaux, de la ligne 4 ; un C fermé et un C ouvert au lieu des deux C ouverts de la ligne 4).

L'analyse comparative du marbre, de l'image publiée en 1837 et de celle imprimée en 1858/1862 nous amène à la conclusion que celle-ci a été faite d'après celle-là, autrement dit que Du Mège a fourni comme modèle pour la lithographie de son *Atlas* un dessin réalisé non sur le monument original, mais d'après le « *fac simile* » du marquis de Castellane – sinon le fac-similé lui-même. L'archéologue – ou le lithographe – a réinterprété, imaginé (le fond imite les nuances de teinte d'une pierre et les irrégularités de sa surface), inventé (quelques tracés ont été enjolivés : tendance à l'enroulement des extrémités de certaines lettres, tels les M, A, S)<sup>22</sup>.

21. CASTELLANE 1837 1, p. 91, n° 5 ; pl. h.-t. XII<sup>e</sup> siècle n° IX, fig. 5.

22. La planche 49 de l'*Atlas des Prolégomènes*, consacrée aux « MONUMENTS SÉPULCRAUX DES COMTES SOUVERAINS DE TOULOUSE », figure notamment la plaque de marbre blanc qui portait l'épithaphe d'un fils du comte Alphonse I<sup>er</sup>, mort en bas âge, et qui se voyait encore en 1769, cassée en deux morceaux, dans une chapelle du cloître de la Daurade (DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 9, c. 2 [aucune allusion]). — Ici, l'image de l'inscription a été faite d'après la gravure publiée en 1784 par Jean-François de Montégut, qui l'avait « copiée figurativement » (MONTÉGUT 1784, pl. h.-t. III, face à la p. 104, fig. 1 ; cf. p. 110-111), et non d'après la reproduction lithographique de cette même gravure que le marquis de Castellane avait donnée en 1837 (CASTELLANE 1837 2, p. 79-80, n° 2 ; pl. h.-t. XII<sup>e</sup> s. n° III, fig. [2] — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 21-23, n° 7 [p. 22 : fig.]). — Nous y constatons la même tendance à la réécriture « typographique » que pour la planche 19.





FIG . 3. PLATES-TOMBES DE CAPITULAIRES DU NOM DE SAMATAN. Lithographie publiée par le chevalier Du Mège (Arnaud à gauche, Bernard à droite). Cliché B.M. Toulouse et C.A.O. Patrice Cabau.

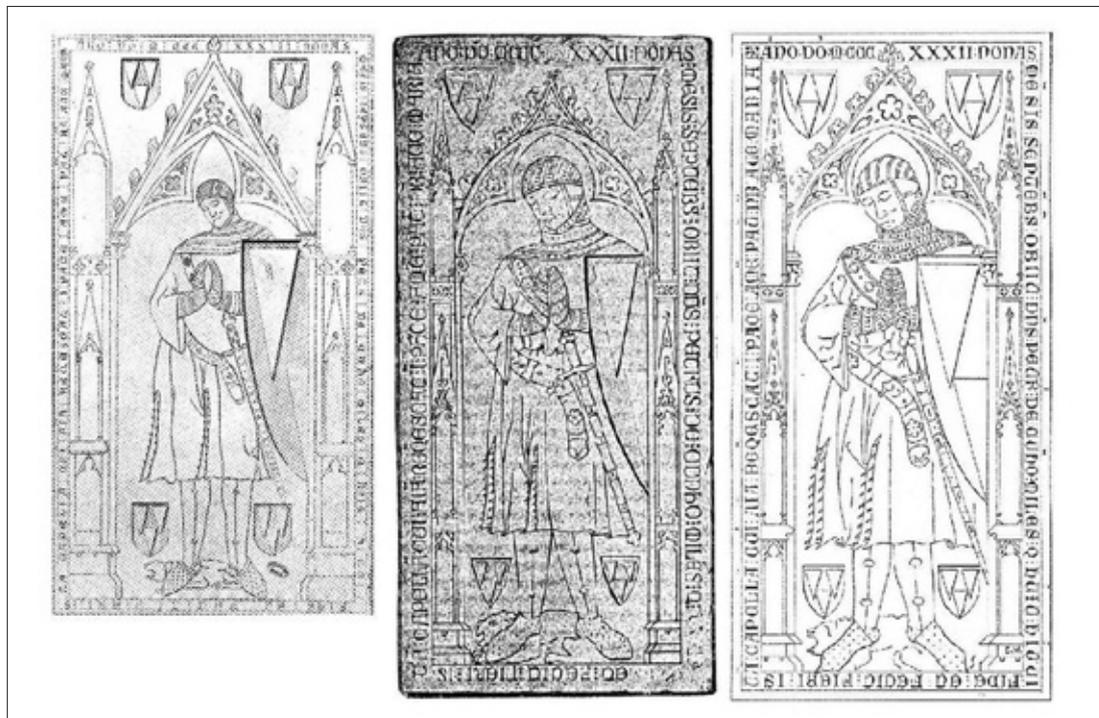


FIG . 4. PLATE-TOMBE DU CHEVALIER PIERRE DE CUNH. Dessin d'Alexandre Du Mège (à gauche), gravure publiée par Élie Rossignol et par Bruno Dusan (au centre), dessin d'Émile Marty (à droite). Clichés Daniel Cazes, Patrice Cabau et Guy Ahlsell de Toulza, et C.A.O. Patrice Cabau.

Comme Alexandre Du Mège l'a remarqué, « En 1306, et en 1321, un Bernard de Samatan figura [...] parmi les *Capitularii* ou Capitouls » de Toulouse<sup>26</sup>; on peut préciser qu'il fut l'un des six capitulaires de la Cité, élu pour le quartier de la Dalbade<sup>27</sup>. Son épitaphe, où le millésime paraît incomplet des dizaines et unités, ne saurait donc être antérieure à la deuxième décennie du quatorzième siècle.

Autour de la plate-tombe de gauche se lit le début d'une épitaphe en langue d'oc :

✠ ESTA : SEPVLTVRA : / ES : DEN : ARNAVD : SAMATAN : QVE : FOC : /  
CAPITOL : LOS ANS : / \\\\\\\\

ainsi indiqué par Du Mège : « ESTA SEPVLTVRA ES DEN ARNAVTV SAMATAN QVE / FOC CAPITOL DE TOLOSA LOS ANS QVE LON CONTAVA..... (*Le reste manque.*) »

Notons la différence de graphie du prénom, plus exacte dans la transcription (ARNAVTV) que sur l'inscription figurée (ARNAVD), le supplément (DE TOLOSA) et le complément (QVE LON CONTAVA) ajoutés par la transcription.

Si la formule initiale est fréquente dans l'épigraphie funéraire au quatorzième siècle, que le texte soit en latin, en occitan ou en idiome mixte, la fin de la phrase qu'amorce la seconde relative a quelque chose d'insolite<sup>28</sup> : on attendrait, à la suite des nom et qualité du défunt, la mention de son décès et la date de ce décès plutôt qu'une série de fastes capitulaires.

Comme Alexandre Du Mège l'a relevé, « Arnaud de Samatan fut revêtu des fonctions municipales, en 1303, 1304 [*lire* 1314], 1310 [*lire* 1319] et 1324 »<sup>29</sup>; il fut l'un des six capitulaires de la Cité, pour le quartier de la Dalbade, élu la première fois le dimanche 15 mars 1304 nouveau style<sup>30</sup>.

Arnaud est qualifié « marchand » dans la liste capitulaire que Du Mège a donnée dans son *Histoire des Institutions... de Toulouse* pour l'année 1324<sup>31</sup> – laquelle reproduit celle qu'Abel et Froidefond avaient publiée en 1786 d'après les « Registres de l'Histoire de la Ville »<sup>32</sup>. Ernest Roschach a supposé que l'argenterier Bernard de Samatan mentionné dans les comptes de la Ville en 1336-1337 avait pu accéder au capitoulat en 1321<sup>33</sup>.

Outre la similitude de leurs noms, l'alternance d'Arnaud de Samatan et de Bernard de Samatan à la fonction de capitulaire du même quartier fait supposer qu'ils étaient de la même famille. Surtout, leurs effigies funéraires les représentent avec les mêmes armoiries. Les écus répétés à droite et à gauche de leur tête montrent ce qu'Alexandre Du Mège décrit comme « trois croix formées chacune de quatre otelles », « les otelles, formant la croix de Comminges », et qu'il identifie comme « l'écu des Comminges »<sup>34</sup>.

26. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 530 (passage cité ci-dessus, p. ==). — Cf. DU MÈGE 1844 II, p. 7, 22 — cf. DU MÈGE 1846 IV, p. 485 — cf. MAGNY 1857 IV, p. 86 — cf. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1.

27. LAFAILLE 1687 I, *Annales*, p. 36, 55; cf. p. 20, et *Table des noms des Capitouls* (non paginée) — BORDES 2006 II, p. 31 (1306-1307 : *Bernardus de Samatano* [Dalbade]), 47 (1321-1322 : *idem*). — Signalons qu'un *Bernardus de Samatano* – et non pas « Bernard DE SAMARAN » (LAFAILLE 1687 I, *Annales*, p. 6, 14; cf. *Table des noms des Capitouls* [non paginée] — ABEL - FROIDEFOND 1786, p. 22, 24) – avait été désigné comme capitulaire en 1277 (MUNDY 1997, p. 415) et en 1284 (RAYNAL 1759, p. 532), apparemment pour la Cité.

28. ISTA SEPVLTVRA EST B. DE CASA NOVA. HIC IACET MASCAROSA FILIA SVA. OBIT MENCIS MARCII ANNO DOMINI M<sup>o</sup>CC<sup>o</sup>XC<sup>o</sup>VI<sup>o</sup> (Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n<sup>o</sup> 25 — RACHOU 1912, p. 182, n<sup>o</sup> 439 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 141-142, n<sup>o</sup> 101; pl. LIII, fig. 106). — ISTA SEPVLTVRA EST IOHANNIS MOLINERII CAMPSORIS THOLOSE ET EIVS FRATRIS (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 241, n<sup>o</sup> 564). — ISTA SEPVLTVRA EST MAGISTRI PETRI DE CVGVRONO NOTARII THOLOSANI QVI MIGRAVIT AB HIC SECVLO DIE ... MENSIS ... ANNO AB INCARNATIONE DNI MILL SIMO ...ESIMO ... CVIVS AIA REQVIESCAT (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 250-251, n<sup>o</sup> 580). — IN NOMINE DOMINI ISTA SEPVLTVRA EST GVILLI IOHANNIS DE MONTE ASTRUCO QVI OBIT ANNO MCCCLX II MENSIS AVGVSTI (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 250, n<sup>o</sup> 579). — ESTA SEPVLTVRA ES DEN BERNAT AT DE GARDOH FLESSADIER (Toulouse, M.A., galerie d'épigraphie médiévale, n<sup>o</sup> 51 — RACHOU 1912, p. 253, n<sup>o</sup> 586 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 147-148, n<sup>o</sup> 109; pl. LVII, fig. 114). — ESTA CEPVLTVRA ES DE GVILLEM DE MON CRABIER (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 253, n<sup>o</sup> 585 — *C.I.F.M.* 1982 7, p. 147, n<sup>o</sup> 108; pl. LVII, fig. 113). — ANNO DOMINI MCCCH III RO FAICIT – ISTA SEPVLTVRA ES DEN GELIS BVO\\\\ (Toulouse, M.A. — RACHOU 1912, p. 312, n<sup>o</sup> 771 *bis b*).

29. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 530 (passage cité ci-dessus, p. ==). — Cf. DU MÈGE 1844 II, p. 3, 17, 20, 31 — cf. DU MÈGE 1846 IV, p. 485 — cf. MAGNY 1857 IV, p. 86 — cf. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1.

30. LAFAILLE 1687 I, *Annales*, p. 25, 47, 53, 61; cf. p. 20 et *Table des noms des Capitouls* (non paginée) — BORDES 2006 II, p. 29 (1304-1305 : *Arnaldus de Samatano* [Dalbade]), p. 40 (1314-1315 : *idem*), 45 (1319-1320 : *idem*), 50 (1324-1325 : *idem*).

31. DU MÈGE 1844 II, p. 31.

32. « Arnaud de SAMATAN, Marchand. » (ABEL-FROIDEFOND 1786, p. 38) — BORDES 2006 II, p. 50 (1324-1325 : *Arnaldus de Samatano, mercator*).

33. « La famille de *Bernard de Samatan* a fait souche d'argenteriers à Toulouse durant tout le quatorzième siècle. Lui-même paraît être entré dans le capitoulat en 1321. » (ROSCHACH 1880, p. 5; cf. p. 4, 7). — La rue des Argentiers du quatorzième siècle (1339, 1359) correspond à l'actuelle rue Gambetta (CHALANDE 1927 II, p. 209, n<sup>o</sup> 301).

34. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1 — DU MÈGE 1858 I-1, p. XVII.

## Deux monuments imaginaires

Or il n'est pas croyable que les armes des Comminges aient pu être représentées sous une telle forme à l'époque médiévale.

On ignore comment les comtes de Comminges des treizième et quatorzième siècles blasonnaient les armes figurées sur leur bannière ou leur écu<sup>35</sup>. Les représentations qui nous en restent sur les empreintes de leurs sceaux<sup>36</sup>, des peintures murales<sup>37</sup>, des miniatures<sup>38</sup>, des ouvrages de sculpture<sup>39</sup>, laissent reconnaître plus ou moins nettement une croix pattée. Pour des raisons peut-être techniques<sup>40</sup>, les bras de la croix s'élargirent et se rejoignirent à leurs extrémités, ne laissant plus voir le champ de l'écu que par quatre échancrures oblongues, comparables à des « amandes » ou à des « feuilles de laurier »<sup>41</sup>, plus tard appelées « otelles ».

Il s'éleva au dix-septième siècle un débat parmi les héraldistes sur l'origine et la signification de l'otelle, « dont le nom n'est pas moins bizarre, que sa figure est rare dans les armoiries »<sup>42</sup>, controverse doublée d'une querelle quant à l'interprétation des armes de Comminges. Claude Le Laboureur, après Christophe Justel, regardait celles-ci comme une « croix patée »<sup>43</sup>, alors que Claude François Menestrier, à la suite de Jean Le Féron et de Philibert Monet, y voyait des « otelles disposées en sautoir »<sup>44</sup>. L'*Armorial général* de France dressé vers 1700 par Charles René d'Hozier consacra la seconde interprétation : « Roger de Cominges, Sgr. de Sieurac. Porte de gueules à quatre amandes pelées ou oteles d'argent posées en sautoir. »<sup>45</sup>. Cependant, en 1726, les continuateurs de l'ouvrage du Père Anselme de Sainte-Marie rectifièrent la lecture des armes comtales : « D'argent à la croix patée de gueules, & que depuis l'on a mal expliqué de gueules à quatre amandes ou otelles d'argent »<sup>46</sup>. Dans son *Armorial général* publié en 1861, Johannes Baptista Rietstap a tenté de régler la question en distinguant des « armes anciennes » (d'argent à la croix pattée de gueules) et des « armes modernes » (de gueules à quatre otelles d'argent)<sup>47</sup>.

35. Le continuateur anonyme de la *Chanson* de la croisade contre les Albigeois mentionne à la date de 1217 *las doas crotz uermelhas* (MEYER 1875 I, p. 264 [vers 6315] — MARTIN-CHABOT 1967 III, p. 12 [laisse 187, vers 65]) qui « devaient être celles des bannières du comte de Comminges et de son parent Roger, vicomte de Couserans » (MARTIN-CHABOT 1967 III, p. 13-14, n. 8), et non pas celles de « Toulouse » et du « comte de Toulouse » (MEYER 1879 II, p. 324, n. 4).

36. Voir la série des divers sceaux utilisés par les comtes de Comminges de 1219 à 1390 (Paris, A.N.F. et B.N.F. — H.G.L.<sup>1</sup> 1745 V, p. 686; pl. h.-t. III, n° 14; pl. h.-t. IV, n° 15 — DOUËT D'ARCO 1863 I, p. 357-358, n°s 593-597 — DEMAY 1885 I, p. 30, n° 275; p. 285, n°s 2689-2690; p. 286, n° 2698 — LA PLAGNE BARRIS 1888 I, p. 142-149, n°s 179-185 — ROSCHACH 1904, p. 51, 55, 57, 627, 629, 633, 635).

37. Voir par exemple, dans la tour de Palmata à Gaillac (Tarn), une peinture murale datable du milieu du treizième siècle qui représente un chevalier portant un écu aux armes de Comminges (ROSSIGNOL 1864, p. 327; pl. h.-t. face à la p. 328 — ROSSIGNOL 1865, p. 299, 302; 2<sup>e</sup> pl. h. t. après la p. 303 — NAPOLÉONE - GUIRAUD - VIVIÉS 2002, p. 109; p. 110, fig. 20).

38. Voir par exemple, dans un manuscrit confectionné à Toulouse en 1296, plusieurs miniatures figurant les armes de Comminges sur divers supports : bannières de busines, chapiteaux (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, ms. latin 9187, f. 21 = p. 41; f. 28<sup>r</sup> = p. 56; f. 33 = p. 65; f. 40 = p. 79; f. 41 = p. 81).

39. Voir par exemple l'écu aux armes de Comminges taillé sur l'une des clefs de voûte du transept de l'ancienne abbatale cistercienne Sainte-Marie d'Eaunes (Haute-Garonne), datables de la seconde moitié du treizième siècle (fig. 6) (PASTOUREAU 1997, p. 234, fig. 258; p. 235, 399 — CABAU 2006, p. 262).

40. Voir dans le manuscrit confectionné à Toulouse en 1296 une miniature représentant une salle dont les quatre chapiteaux portent les armes de Comminges (fig. 6) : sur un fond rouge, le contour de l'écu et les zones visibles de son champ ont été ajoutés à la peinture blanche (B.N.F., Département des manuscrits, ms. latin 9187, f. 41 = p. 81); il résulte de ce procédé d'exécution une ambivalence visuelle semblable à celle que produit le logotype d'une firme française de distribution commerciale de masse. — Dans un armorial figuré datable des environs de 1300, un dessin de l'écu du « cte de cminge » peint à la gouache donne aux échancrures des formes individualisées qui font oublier la figure de la croix pattée (Paris, A.N.F., MM 684L/AE 25, n° 6 [« Armorial Le Breton »], f. V<sup>r</sup> = p. 12 — PASTOUREAU 1997, p. 331, fig. 322; p. 402).

41. Dans une salle de l'ancien château de Rivoli, près de Turin, un décor créé en 1310 et connu par une description du début du quinzième siècle figurait le comte de Comminges Bernard VII († 1312) avec son écu : « VI. Comes de Cuminges, de gules a III amandes d'argent follies de lourier d'argent. » (Turin, Archives d'État, Sezione I, Procolli Tribù, n. 1 — MÉRINDOL 2000, p. 379).

42. MENESTRIER 1661, p. 102.

43. JUSTEL 1645, p. 52 (« d'argent à la croix patée de gueule »); cf. p. 50, 64; cf. *Preuves*, p. 79, 83, 156 — LE LABOUREUR 1658, p. 244-245.

44. MENESTRIER 1661, p. 132. — « de gueules, à quatre otelles d'argent, passées en sautoir, qui est de Comminge » (LE FÉRON 1555, f. 28<sup>r</sup>). — « Otele, figure de fer de lance, assés large sur le derriere, qui se met au nombre de quatre, rangées an sautoir, les pointes an dehors, an matiere de Blason [...] La Maison de Cominges porta iadis de gueules, à quatre Oteles d'argeant, passées an sautoir [...] » (MONET 1631, p. 142 — MENESTRIER 1661, p. 104). — « Otelles sont bouts de fers de piques que l'on a appelez amandes pelées par abus, parce qu'ils en ont la figure. »; « Cominges, de gueules à quatre otelets ou amandes pelées d'argent. » (MENESTRIER 1695, p. 40, 104; pl. 105).

45. HOZIER 169. XIX-2, p. 1070-1071, n° 17. — « Roger de Cominges, Sgr. de Sieurac. » (HOZIER 169. XIV, p. 832, [fig. n° 17]) (fig. 6). — Les écus aux quatre amandes pelées se retrouvent dans les armoiries des villes de Muret et de Samatan, en partition (HOZIER 169. XIV, p. 822, 826 — HOZIER 169. XIX-2, p. 1061-1062, 1064).

46. H.G.C.M.R.F.<sup>3</sup> 1726 II, p. 629; cf. p. 647.

47. RIETSTAP 1861, p. 264.

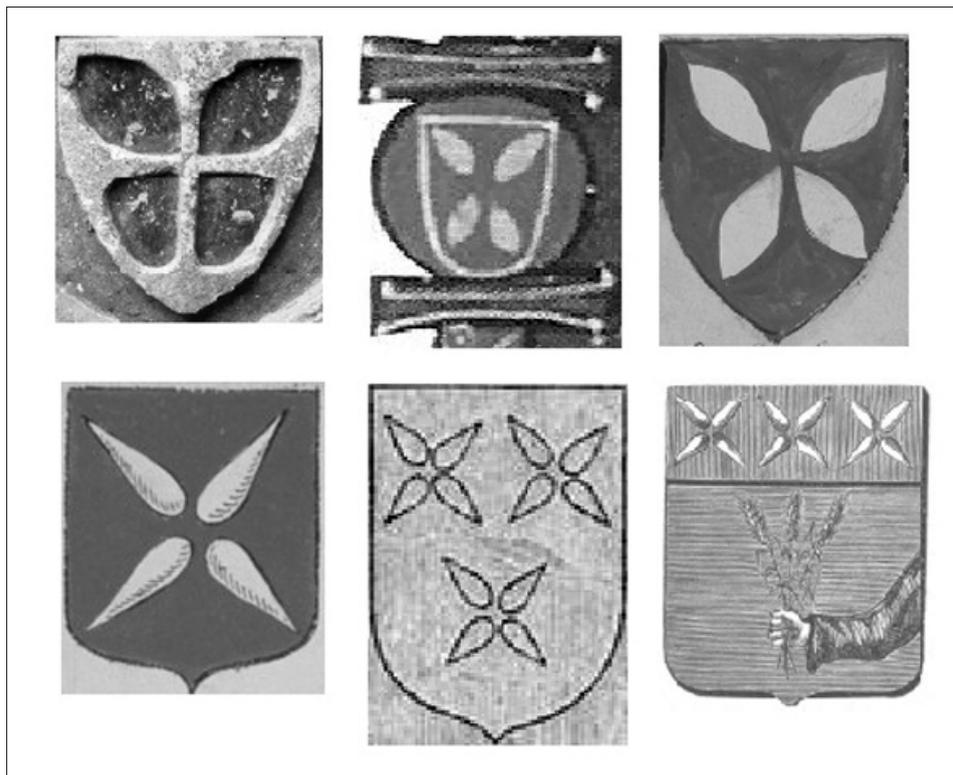


FIG. 5. AVATARS DES ARMES DE COMMINGES. Armes de la lignée comtale : vers 1250/1300 (en haut, à gauche), 1296 (en haut, au centre), vers 1300 (en haut, à droite), vers 1700 (en bas, à gauche). Armes imaginées des Samatan de Toulouse, 1858/1862 (en bas, au centre). Armes altérées des Samatan de Marseille, 1857 (en bas, à droite). Clichés Daniel Cazes, B.N.F., Patrice Cabau, et C.A.O. Patrice Cabau.

Les écus tracés sur les dalles tumulaires d'Arnaud et de Bernard de Samatan portent ainsi des meubles issus de l'interprétation moderne des armes des comtes de Comminges (fig. 5). Outre le fait que les armoiries figurées sur les monuments de la planche 19 représentent un anachronisme, elles constituent par ailleurs une aberration héraldique : les quatre otelles adossées en sautoir n'ont de sens que dans le cadre formé par l'écu, ou une partition de l'écu ; en disposer trois groupes (2 et 1) flottant au milieu du champ est une absurdité.

Nous voici dès lors fondé à nous interroger sur l'authenticité des deux plates-tombes. Faire l'hypothèse de créations d'Alexandre Du Mège permettrait d'expliquer toute une série d'anomalies :

- les dimensions réduites des « tombeaux » « retrouvés » par l'archéologue<sup>48</sup> : il a évoqué des « pierres tombales »<sup>49</sup> de « très petite dimension »<sup>50</sup>, des « débris de tablettes de pierre »<sup>51</sup> – c'est en des termes semblables qu'il désignait le support de l'épithaphe d'Arnaud de Samatan : une « tablette de marbre »<sup>52</sup> ; deux inscriptions funéraires du cloître de Saint-Étienne portent certes une petite effigie du défunt, sculptée en bas-relief ou gravée, mais il s'agit d'épithaphes murales – ce sont celles des chanoines Aymeric de Samatan († 1282 – hauteur : 37,5 cm ;

48. « Madame Marie-Thérèse de Villeneuve-Arifat, filleule de Madame la Dauphine. On lui doit, entre autres ouvrages, les *Eloges de l'abbé Delille* [Toulouse, 1856, in-8°] et *du comte de Mestre* [lire *Maistre* – Toulouse, 1853, in-8°], dont le fils vient de s'allier à ces Samatan dont nous avons retrouvé les tombeaux ; ces deux discours, profondément pensés et écrits avec un grand talent de style, ont obtenu le prix d'éloquence, décerné par l'Académie des Jeux Floraux. » (DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 535, n. 2). — Du Mège a ici confondu le comte Joseph de Maistre (1753-1821) et le vicomte Aimé Jules de Maistre (1788-1848) (voir ci-dessous, note 90).

49. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 530 (passage cité ci-dessus, p. ==).

50. DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1.

51. DU MÈGE 1858 I-1, p. XVII (passage cité ci-dessus, p. ==).

52. DU MÈGE 1846 IV, p. 274.

53. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 22 — RACHOU 1912, p. 180-181, n° 435 — RACHOU 1937, p. 406, c. 1 — C.I.F.M. 1982 7, p. 135-136, n° 95 ; pl. LI, fig. 101 — CAZES 1998, p. 166 ; p. 167, fig. 104.

largeur: de 45 à 45,4 cm)<sup>53</sup> et Arnaud Chevalier († 1321 – hauteur: 30 cm, largeur: 53 cm)<sup>54</sup>; les dalles des plates-tombes sont très généralement d'une longueur supérieure à deux mètres;

- la taille en cuvette: cette technique n'est pas attestée à Toulouse ou dans sa région pour les dalles gravées au trait;

- le fond vide: l'effigie du défunt s'insère normalement dans un décor architectural comportant deux édicules latéraux surmontés de pinacles et (ou) deux colonnes supportant un arc polylobé que somme un gâble à crochets terminé par un fleuron<sup>55</sup>;

- la forme des quatre écus armoriés, quasiment identiques: ce n'est guère celle des écus du quatorzième siècle, qui sont dans leur partie inférieure plus nettement triangulaires;

- la roideur de la représentation des deux personnages, alors que l'image des défunts, animée souvent d'une inclinaison de tête ou d'un léger déhanchement, pourrait les faire croire en prière<sup>56</sup>;

- l'absence d'animal (chien ou lion) aux pieds des deux trépassés, dont les cas sont très rares pour cette époque<sup>57</sup>;

- les différences entre les textes inscrits figurés et leur transcription supposée;

- les bizarreries de formulation de l'épithaphe d'Arnaud; le titre de *capitol* ou *capitol de Tolosa* ne correspond pas au formulaire municipal en usage à partir de 1315: *senhor del Capitol de Tolosa*<sup>58</sup> – par ailleurs, la fin du texte complet tiendrait difficilement sur le seul quatrième côté, à gauche<sup>59</sup>;

- l'incongruité du lieu de sépulture: Du Mège déclare avoir « retrouvé » les deux monuments funéraires des Samatan dans le cloître de Saint-Étienne et les avoir retirés « du milieu des ruines amoncelées de cette religieuse enceinte »; il serait bien surprenant que deux habitants du quartier et de la paroisse de la Dalbade aient pu être inhumés dans le cloître du Chapitre de la cathédrale sans avoir été reçus chanoines *in fine*, et il serait encore plus étrange que l'obituaire de Saint-Étienne ne fasse d'eux aucune mention.

54. Toulouse, Musée des Augustins, galerie d'épigraphie médiévale, n° 27 — RACHOU 1912, p. 182, n° 440 — RACHOU 1937, p. 406, c. 2 — CAZES 1998, p. 168-169; p. 170, fig. 116; p. 171.

55. Une plate-tombe gravée provenant de l'ancienne abbatale cistercienne Saint-Laurent de Goujon (Gers, arr. Auch, cant. L'Isle-Jourdain, com. Auradé) fait figure d'exception: celle de l'abbesse *Longrua* de La Roque († 1278/1287 — Toulouse, Musée des Augustins — FONS 1860, p. 340, 341; cf. p. 338; 1<sup>ère</sup> pl. h.-t., face à la p. 340 — ROSCHACH 1865, p. 299, n° 802; cf. p. 298 — RACHOU 1912, p. 329, n° 812; cf. p. 328 — cf. G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII, *Ecclesia Tolosana*, c. 89, n° VIII); ce monument est du reste « d'un travail extrêmement barbare » (ROSCHACH 1865, p. 299, n° 802).

56. Voir par exemple les effigies funéraires gravées de Marquise de Lias, dame de Bonrepos et de Lias († 1293 — Toulouse, Musée des Augustins — RACHOU 1912, p. 327-328, n° 811 — C.I.F.M. 1982 7, p. 138-139, n° 98; pl. LII, fig. 104 = « 103 » — CAZES 1982 1, p. 75, n° 114 — CAZES 1998, p. 171), des chanoines de Saint-Étienne Olivier de Béziers († 1319 — Toulouse, Musée de l'Institut catholique — C.I.F.M. 1982 7, p. 58-59, n° 30 *ter* — CAZES 1998, p. 129, 169; p. 171, fig. 121) et Arnaud Chevalier († 1321 — Références ci-dessus, note 25).

57. La plate-tombe de l'abbesse de Goujon *Longrua* de La Roque apparaît ici encore comme une exception (voir ci-dessus, note 55).

58. Comme Ernest Roschach en a fait la remarque, « En 1315, une révolution s'accomplit dans le formulaire municipal. Le titre de *consuls* disparaît pour faire place à celui *seigneurs du chapitre (domini de capitulo)*. » (H.G.L.<sup>3</sup> 1879 VII, p. 251). — Alexandre Du Mège le savait d'ailleurs pertinemment: « [...] les consuls de Toulouse sont nommés dans les actes en langue romane, *li Senhors de Capitol de Tholosa* [...] » (H.G.L.<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 13, p. 47, c. 2).

59. La fin de l'épithaphe est indiquée par Du Mège dans la notice qu'il lui a consacrée dans sa *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, datée de novembre 1844 et restée à l'état de manuscrit: « pierre sepulcrale d'arnaud de Samatan, capitoul de Toulouse / durant les Années 1303, 1314, 1319, 1324. On croit qu'il descendait de / guiraut de Samatan, qui selon la chronique romane en ~~xxxxx~~ Prose publiée / dans l'*histoire Générale de Languedoc*, commandait dans la ville de [Marmande] / lorsque cette place fut assiégée par l'armée des Croisés français / et par le prince Louis depuis roi. on lit en effet dans cette chronique / que le comte de Montfort ayant fait donner un assaut à la ville de / Marmande, les habitans sortirent de la place commandés par un homme / d'une grande Bravoure, nommé Guiraut de Samatan, et qu'ils combattirent / avec tant de Valeur que l'on ne savait point de quel côté était l'avantage / "et adonc de grand ira et corros que a agut (amalric) tot incontinen / a faict donar l'assaut aldit Marmanda; mais los deldit Marmanda / no presen gayre, mais [son] yssits de ladita villa, et sos ennemics son venguts / frapar, desquals era capitani ung valen home, apellat Guiraut de / Sametan, et talamen an faict et combatut, que de cascon cartier / ne son pro demorats, talamen que on no sabia qui en avia del / melhor, ..." L'inscription gravée sur cette pierre sépulcrale est ainsi / concue *Aisso: es: la: sepultura: den: arnau: de: Samata: que: foc: cossol: de: tolosa: / los: ans: que: om: comtava: M: CCC: III: MCCC: XIII: M: CCC: XVIII: EM: CCC: XXIII.... /* (1) Voyez la Cansos dels Eretges d'Albèges vers 7136, 7193, 7220, 7744 [lire 7644], 7792, / 8357. // La famille de Samatan subsiste encore honorablement à Marseille / ayant ainsi traversé six siècles ~~sans dérogeance~~ depuis son entrée dans le capitoulat, chose bien rare alors / qu'un pays est désolé par de longues & sanglantes révolutions. » (DU MÈGE 1844, p. 905-906). — Le passage de la version en prose de la *Chanson* de la croisade contre les Albigeois se trouve reproduit au tome VI de l'*Histoire générale de Languedoc* rééditée par Du Mège (H.G.L.<sup>2</sup> 1842 V, p. 520, c. 2); les vers auxquels il est renvoyé en note sont ceux du texte original de la *Chanson* publié par Claude Fauriel, mais, par suite d'une confusion, ces références concernent en réalité un autre héros du parti méridional, Hugues de la Motte (FAURIEL 1837, p. 486, 490, 492, 518, 528, 566). — Du Mège déclarera plus tard que l'inscription était incomplète des dates: « *Le reste manque.* » (DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 5, c. 1 [passage cité ci-dessus, p. =]). — En procédant au récolement des collections lapidaires du musée, Paul Mesplé a porté au crayon, en tête de la notice que nous venons de transcrire, un point d'interrogation.

On sait qu'Alexandre Du Mège a cédé à plusieurs reprises à la tentation du pastiche. Au jugement d'Ernest Roschach, qui lui succéda en 1862 comme conservateur du Musée de Toulouse, « les écarts d'une imagination trop souvent impuissante à se maîtriser elle-même, la tendance à abuser du crédit que lui avaient mérité, dans l'opinion de ses contemporains, des travaux considérables et de très réels services, la passion de l'inédit, le désir immodéré de découvrir des documents exceptionnellement utiles et rares en suppléant[,] au besoin, à la réalité, l'ont quelquefois mené fort loin »<sup>60</sup>.

Pour nous en tenir aux faux monuments funéraires du Moyen Âge, nous citerons :

- les deux dalles tumulaires gravées à l'effigie de Simon de Montfort († 1218), l'une à Toulouse et l'autre à Carcassonne, fabriquées entre 1820 et 1845, dont l'authenticité fut vite mise en doute, notamment par Prosper Mérimée (exemplaire de Carcassonne : « Je ne puis admettre que cette grande vilaine gravure soit du treizième siècle [...] il y a toujours des événements compliqués dans toutes les découvertes de M. Dumège », lettre du 30 août 1845) et par Ferdinand de Guilhermy (exemplaire de Toulouse : « ce serait la première édition de ce que M. Du Mège appelle la tombe de Simon de Montfort ; il en a fait faire une pareille pour la cathédrale de Carcassonne », notes de 1845 ou 1846)<sup>61</sup> ;

- la plate-tombe figurant un « chevalier armé de toutes pièces », de la famille toulousaine de Madron : cette « pierre sépulcrale qui porte la date de l'an 1300 » fut confectionnée avant 1844, et le baron de Guilhermy en releva également l'inauthenticité<sup>62</sup> ;

- les quatre plates-tombes gravées aux effigies des archevêques de Toulouse Jean de Cardaillac († 1390), Pierre de Saint-Martial († 1401), Vital de Castelmaurou († 1410) et sans doute Dominique de Florence († 1422), dont Daniel Cazes a montré qu'il s'agissait de « pastiches de dalles funéraires gothiques » recrées en 1829 à l'instigation de Du Mège<sup>63</sup>.

L'étude comparative des visages prêtés aux archevêques de Toulouse, au chevalier de Madron et aux Samatan se révèle probante : dessins comparables pour le nez, les yeux, les arcades, le haut du menton ou le ras du cou, chevelure analogue (fig. 6) ; les plates-tombes d'Arnaud et de Bernard de Samatan sont bien de l'invention de l'archéologue.

## Une généalogie fabuleuse

Les notices publiées par Alexandre Du Mège en 1858 et 1859/1860 sur la famille de Samatan (reproduites ci-dessus) présentent de troublantes similitudes avec celle que Ludovic de Magny a insérée dans le quatrième volume de son *Nobiliaire universel*, paru en 1857 : « DE SAMATAN - LANGUEDOC ET PROVENCE »<sup>64</sup>. La mise en parallèle de ces divers textes montre que Du Mège en est le seul auteur. Les versions de 1858-1860 sont des réécritures plus ou moins abrégées de la notice de 1857, mais elles y ajoutent des précisions concernant les monuments funéraires de

60. ROSCHACH 1904, p. 95 — MILHAU 1982, p. 54.

61. PEYTAVIE 2009, p. 27-29.

62. Plate-tombe prétendue du chevalier de Madron : Toulouse, Musée des Augustins — DU MÈGE 1844, p. 906 — [ROSCHACH 1865, pièce non inventoriée] — [RACHOU 1912, p.n.i.] — [RACHOU 1937, p.n.i.] — CAZES 1982 1, p. 66 ; p. 69, n° 93 et fig. 93 — CAZES 1982 2, p. 83 ; p. 84, pl. XV.

63. Pastiches de plates-tombes gravées aux effigies d'archevêques de Toulouse : Jean de Cardaillac († 7 octobre 1390 — Toulouse, Musée des Augustins — DU MÈGE 1828 1, p. 117-119, n° 404 — DU MÈGE 1835, p. 221-222, n° 575 — CASTELLANE 1837 3, p. 268 — DU MÈGE 1844, p. 891, [n° 575] — ROSCHACH 1865, p. 229, n° 656 ; cf. p. 228 — RACHOU 1912, p. 166, n° 411 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 400, c. 1 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 67, n° 88 — CAZES 1982 2, p. 63, 64-65, 69, 73, 76 ; p. 66, pl. I) ; Pierre de Saint-Martial († décembre 1401 — Toulouse, M.A. — DU MÈGE 1828 1, p. 119, n° 406 — DU MÈGE 1835, p. 222, n° 576 — CASTELLANE 1837 3, p. 270 — DU MÈGE 1844, p. 891, [n° 576] — ROSCHACH 1865, p. 229, n° 657 ; cf. p. 228 — RACHOU 1912, p. 166-167, n° 412 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 400, c. 1 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 67-68, n° 89 et fig. 89 — CAZES 1982 2, p. 63, 64, 65, 69, 73, 76 ; p. 67, pl. II ; p. 68, pl. III ; p. 74, pl. VII) ; Vital de Castelmaurou († 1<sup>er</sup> août 1410 — Toulouse, M.A. — DU MÈGE 1828 1, p. 119, n° 407 — DU MÈGE 1835, p. 222, n° 577 — CASTELLANE 1837 3, p. 271 — DU MÈGE 1844, p. 897, [n° 577] — ROSCHACH 1865, p. 229-230, n° 658 ; cf. p. 228 — RACHOU 1912, p. 167, n° 413 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 400, c. 1-2 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 68, n° 90 — CAZES 1982 2, p. 63, 64, 65, 69, 73, 76 ; p. 70, pl. IV ; p. 75, pl. VIII) ; Dominique de Florence († 17 mars 1422 — Toulouse, M.A. — [DU MÈGE 1828 1 : pièce non inventoriée] — [DU MÈGE 1844 : p.n.i.] — [DU MÈGE 1835 : p.n.i.] — [ROSCHACH 1865 : p.n.i.] — RACHOU 1912, p. 170, n° 416 ; cf. p. 165 — RACHOU 1937, p. 401, c. 2 — CAZES 1982 1, p. 65 ; p. 68, n° 91 — CAZES 1982 2, p. 63, 64, 73 ; p. 77, pl. IX ; p. 78, pl. X).

64. MAGNY 1857 IV, p. 85-87.

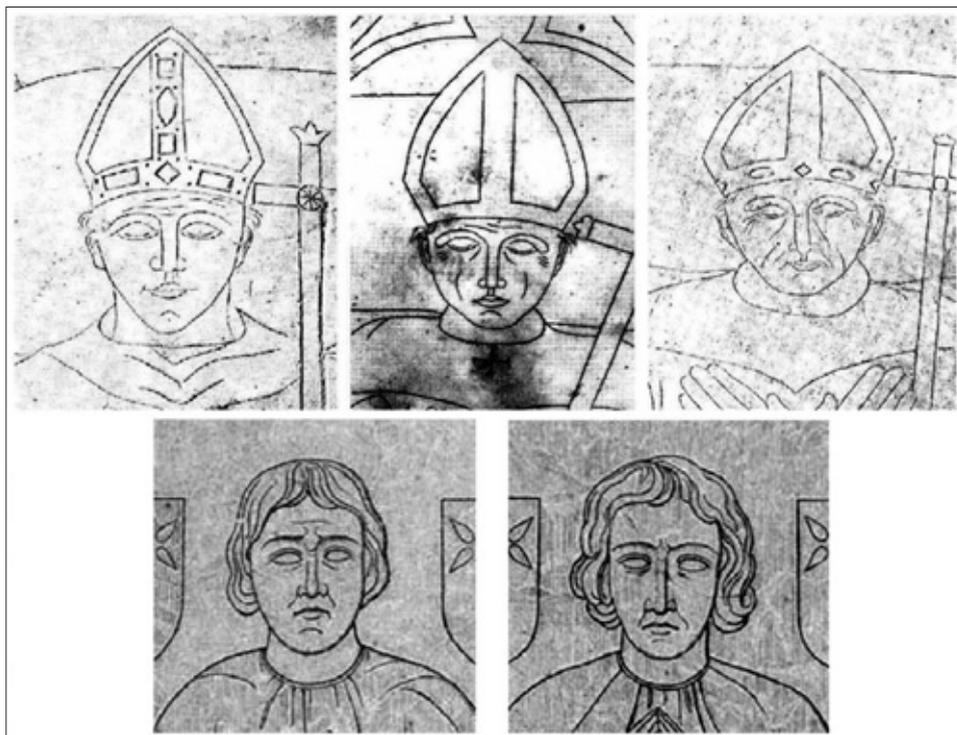


FIG. 6. PASTICHES DE MONUMENTS FUNÉRAIRES DU MOYEN ÂGE. Plates-tombes d'archevêques de Toulouse : Pierre de Saint-Martial, Vital de Castelmaurou, et sans doute Dominique de Florence (en haut, de gauche à droite) ; plates-tombes de capitulaires du nom de Samatan : Arnaud et Bernard (en bas, de gauche à droite). Clichés Patrick Lasseube, B.M. Toulouse, et C.A.O. Patrice Cabau.

la famille : « On possède les pierres tombales de deux de ces Samatan. [...] On voyait, dans le cloître de l'église de Saint-Saturnin, l'épithaphe, en vers français, d'un autre Samatan »<sup>65</sup>.

Dans les années 1840, Alexandre Du Mège entreprit des travaux historiques de grande ampleur. Ce furent, de 1840 à 1846, la réédition, l'annotation et la continuation de l'*Histoire générale de Languedoc* de dom Devic et dom Vaissete (dix volumes), puis, de 1844 à 1846, la publication de l'*Histoire des Institutions... de la ville de Toulouse* (quatre volumes). Disposant ainsi de matériaux abondants, il pouvait exalter le souvenir des vieilles familles méridionales : *Gloriæ Majorum* !<sup>66</sup>.

L'histoire des Samatan écrite par Alexandre Du Mège se joue en deux actes, qui correspondent à deux époques, Moyen Âge et Temps modernes, et à deux régions, Languedoc et Provence.

La section médiévale et languedocienne, la plus développée, a pour sources principales les ouvrages qui viennent d'être cités, ainsi que l'indiquent les références de la notice de 1857. Le récit de Du Mège a commencé à s'élaborer un peu avant le milieu des années 1840, sur la base de « conjectures très plausibles »<sup>67</sup>, devenues une

65. « Quelques chevaliers du nom de Samatan, issus d'un rameau détaché des Comminges, rameau qui subsiste encore honorablement en Provence<sup>1</sup>, possédaient, dans le cimetière des Nobles [jouxant le chevet de la basilique Saint-Sernin de Toulouse], un sépulcre, tandis que d'autres personnages de cette famille étaient ensevelis dans l'admirable cloître de Saint-Etienne. // <sup>1</sup> Ce rameau, d'une ancienne famille souveraine, reconnaît pour chef M. le baron Louis de Samatan, habitant à Marseille. » (DU MÈGE - ALDÉGUIER 1854, p. 86). — Aucune mention d'un tombeau des Samatan n'est faite dans l'évocation de l'enceinte claustrale de Saint-Sernin publiée par Du Mège en 1841 (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 57, p. 117-119).

66. C'était l'« antique et sainte devise » d'Alexandre Du Mège (DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 568), qu'il a donnée à la Société archéologique (PEYRUSSE 1982, p. 28) et qui figure sur la page de titre de sa première *Description du Musée des Antiques de Toulouse* (DU MÈGE 1835).

67. « C'est à côté de cette statue [sépulcrale armée, représentant Raymond de Puybusque], dans le mur, que paraissait la tablette de marbre sur laquelle était gravée l'épithaphe d'Arnaud de Samatan (\*), membre d'une très ancienne famille qui subsiste aujourd'hui à Marseille, et que des conjectures très plausibles font descendre d'Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret. // (\*) Cette épithaphe est placée dans la GALERIE DES TOMBEAUX, et indiquée sous le numéro 598, Voyez le même ouvrage [DESCRIPTION DU MUSÉE DES ANTIQUES DE

décennie plus tard « une tradition qui paraît certaine »<sup>68</sup> : la famille « descend de la maison de Comminges, par Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret ».

Du Mège commence par le rappel de faits rapportés dans un chapitre de l'*Histoire générale de Languedoc*, qu'il abrège très rapidement : « En 1139, Odon de Samatan, figura comme témoin au mariage de sa sœur, Bernarde de Comminges, avec Roger, vicomte de Carcassonne. En 1140, ce même Odon de Samatan, ainsi que son père, Bernard IV, comte de Comminges, fit don à l'abbaye de Lézat, et à Aton, qui en était abbé, de plusieurs domaines situés à Muret. »<sup>69</sup>.

Lisons le texte de dom Devic et dom Vaissete dans son édition originale imprimée en 1733 :

« XLV. Mariage de Roger vicomte de Carcassonne, avec Bernarde fille de Bernard comte de Comminges.

Le domaine du comté de Comminges, partagé auparavant en différentes branches<sup>c</sup>, étoit alors [en 1139] réuni sur la tête de Bernard dont on vient de parler. Ce comte avoit épousé Dias fille & héritière de Godefroi seigneur du château de Muret au diocèse de Toulouse, & vassal pour ce château, du feu vicomte Bernard-Aton. Il avoit de sa femme, au mois de Mai [lire d'Avril] de l'an 1139. trois fils, nommez Bernard de Comminges, Roger & Odon de Samatan, & une fille appelée Bernarde. Il donna alors celle-ci<sup>d</sup> en mariage à Roger vicomte de Carcassonne de Razès & d'Albi, avec les châteaux de Lille & de Caselas dans le Comminges. Godefroi ayeul de Bernarde lui donna de son côté le château de Muret dont il avoit déjà disposé en faveur de sa fille Dias, & qu'il avoua devoir tenir en fief de Roger. Il fit cette donation à condition que si ce dernier mourroit sans enfans de Bernarde, le château de Muret reviendroit au comte de Comminges. Celui-ci appela en même temps Roger son gendre, tant à la succession de son comté, qu'à celle des châteaux de Muret & de Samatan que sa femme lui avoit apportés en mariage, en cas qu'il vînt à décéder sans enfans mâles ; mais Roger étant mort lui-même sans postérité, ces deux châteaux situés dans le Toulousain, demeurèrent dans la maison de Comminges, & furent unis au comté de ce nom. Ils ont donné le leur à deux petites villes qui sont l'une & l'autre capitales de deux châtellenies très-considérables du comté de Comminges. La dernière appartient aujourd'hui au diocèse de Lombez. Bernard comte de Comminges, & son fils Odon donnerent<sup>e</sup> en 1140. quelques domaines situés à Muret, à l'abbaye de Lézat, & à Aton qui en étoit abbé. »<sup>70</sup>.

Pris dans son intégralité, le récit des Bénédictins montre exactement le contraire de ce que Du Mège entendait établir par son abrégement : le lignage des seigneurs de Samatan s'est fondu dans la dynastie commingeoise vers le milieu du douzième siècle, et il n'y a jamais eu de « chevaliers du nom de Samatan, issus d'un rameau détaché des Comminges »<sup>71</sup>.

La suite de la « généalogie » consiste en l'énumération de personnages appelés « de Samatan », censés appartenir à la même famille, dont les noms ont été surtout glanés dans les « Annales du Capitole de Toulouse »<sup>72</sup>. Il y en a bien d'autres encore<sup>73</sup> – la diffusion géographique du nom d'origine *de Samatano* à partir du douzième siècle participe des mouvements migratoires mis en évidence par Charles Higounet<sup>74</sup>.

TOULOUSE, 1835], p. 229. » (DU MÈGE 1846 IV, p. 274 [évocation du cloître de Saint-Étienne]). — Aucune mention de la famille de Samatan n'est faite dans les diverses versions de la « description » du cloître de Saint-Étienne publiées auparavant par Du Mège, notamment dans celle de 1841 (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 10, p. 19-24). — Du Mège ne commence à y faire allusion qu'à partir de novembre 1844, au plus tard (DU MÈGE 1844, p. 906 [passage cité ci-dessus, note 59]).

68. « On trouvait dans cette rue [*Jouts Aigues*] une maison appartenant à Jehan de Samata, et l'on pourrait reconnaître dans ce particulier l'un des membres de cette ancienne famille qui, selon une tradition qui paraît certaine, descend de la maison de Comminges, par Odon de Samatan, fils de Bernard IV, comte de Comminges, et de Dias de Muret. Cette famille, qui entra dans le Capitoulat, en 1303, 1306, 1314, 1319 et 1324, s'établit, en 1593, à Marseille où elle est représentée aujourd'hui par M. le baron Nicolas Louis de Samatan, et Hyppolite de Samatan, son frère. » (DU MÈGE IV 1846, p. 485). — Jean de Samatan n'est pas mentionné par Jules Chalande (*CHALANDE* 1919 I, p. 112-116, n° 52).

69. DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 529 (passage cité ci-dessus, p. ==).

70. *H.G.L.*<sup>1</sup> 1733 II, p. 428 [nous omettons les notes appelées par les lettres figurant en supérieur] — *H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 IV, p. 105, c. 2 — *H.G.L.*<sup>3</sup> 1872 III, p. 714-715.

71. DU MÈGE - ALDÉGUIER 1854, p. 86 (passage cité ci-dessus, note 65). — HIGOUNET 1949 I, p. 40-42, 46-47.

72. MAGNY 1857 IV, p. 86.

73. Plutôt que de dresser, assez inutilement ici, une liste d'individus dits *de Samatano*, nous préférons citer l'observation, si justifiée dans le cas qui nous occupe, que Du Mège lui-même faisait en 1841 : « Cette habitude de prendre des surnoms tirés des lieux qu'on habitait a dû occasionner [*sic*] plusieurs erreurs historiques. On a cru reconnaître des membres de plusieurs familles souveraines dans de simples particuliers qui portaient des surnoms pareils à ceux des fiefs ou des villes que ces familles possédaient : cependant rien ne démontre, par exemple, que *Tozet de Toulouse*, dont il est parlé dans plusieurs chartes encore conservées, descendit de l'illustre famille des comtes de cette ville, ni que les chanoines Bertrand et Pierre *de Tholosa*, le premier mort en 1246, le second en 1251, fussent sortis de cette dynastie, si justement célèbre. » (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1841 III, *Additions et notes*, note 12, p. 25, c. 1).

74. HIGOUNET 1943, p. 495 — HIGOUNET 1953, p. 6, 14.

En somme, la partie médiévale des notices de Du Mège paraît plutôt dénuée de pertinence historique<sup>75</sup>.

La section moderne et provençale de la généalogie des Samatan est traitée de manière plus succincte, et sans doute plus exacte, à partir de renseignements provenant de Marseille. Ceux-ci ont pu être donnés par des membres de la famille elle-même. Cependant, il semble qu'Alexandre Du Mège ait été en relation avec un « vieux Marseillais » qui fit publier en 1844 des *Esquisses historiques. Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815*. Cet auteur (Laurent Lautard) cite dans une note le deuxième tome de l'*Histoire des Institutions...*, imprimé à Toulouse la même année: « La famille Samatan est originaire du comté de Toulouse où elle a fourni plusieurs capitouls pendant le 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècle; Guillaume Samatan, natif de Castres, dans le comte [*lire* comté] de Toulouse, vint s'établir par mariage à Marseille, où il épousa Hélène de Barres, et c'est de ce mariage qu'est venue la branche qui se perpétue encore à Marseille, cette émigration est établie par son contrat de mariage du 6 janvier 1593, notaire Rigolet de St. Pons à Marseille. // Etat des institutions de Toulouse par Dumège 1844: Capitouls du nom de Samatan. En 1303 Arnaud de Samatan; 1306 Bernard de Samatan; 1314 Arnaud de Samatan; 1319 Le même; 1321 Bernard de Samatan. »<sup>76</sup>. L'extrait cité est indubitablement la source d'un passage de la notice de 1857, seul texte de Du Mège qui indique précisément la date du « 6 janvier 1593 »<sup>77</sup>.

On aura remarqué que Du Mège, à chaque fois qu'il parle de la famille de Samatan, ne manque pas de mentionner son représentant contemporain: « le baron de Samatan »<sup>78</sup>.

Louis Nicolas de Samatan, né à Marseille le 13 décembre 1812<sup>79</sup>, propriétaire aisé et généreux<sup>80</sup>, fut créé baron sous la monarchie de Juillet<sup>81</sup>. En 1848, un rapport de police le signalait parmi les « hommes influents » du parti des conservateurs légitimistes de sa ville<sup>82</sup>. Le baron, « type du chevalier chrétien », fut admis en 1849 dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, sur la nomination du pape Pie IX<sup>83</sup>. Homme de goût, il avait notamment dans son cabinet une peinture sur bois représentant *La Cène*, exposée au Salon de Marseille en 1861 et alors attribuée au Verrochio<sup>84</sup>, qui a récemment été identifiée comme étant une œuvre originale du Flamand Pieter Coecke van Aelst (1502-1550) maintes fois copiée<sup>85</sup>; il possédait aussi un tableau de François Lemoyne (1688-1737), *L'Entrée au bain*, mentionné en 1867 dans le *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse<sup>86</sup>. Amateur d'Histoire, le baron

75. Il faut se demander pourquoi Du Mège n'a, dans son histoire des Samatan, fait aucune allusion à l'épithète de maître Aymeric de Samatan, chanoine de Saint-Étienne qui fut pendant plus d'un quart de siècle en charge de l'Œuvre de la cathédrale et qui devint en sus chancelier du Chapitre, donc de l'Université de Toulouse († 1282 — Références ci-dessus, note 53). La raison de son silence est sans doute d'ordre héraldique: ce beau monument sculpté, qu'il connaissait depuis plus de cinquante ans et qu'il a souvent mentionné ailleurs, porte deux écus gravés aux armes du défunt: *Parti de [gueules] plain et d'[or] à deux tourteaux de [gueules] l'un sur l'autre*, lesquelles sont un indice que ce personnage important devait être issu de la famille de Montesquiou (cf. HOZIER 169. XIV, p. 410 — cf. *H.G.C.M.R.F.*<sup>3</sup> 1733 VII, p. 262-268 — cf. CHÉRIN - VERGÈS 1784 — cf. LA PLAGNE BARRIS 1889 II, p. 413-416, n<sup>os</sup> 499-505; cf. p. 379-380, 396).

76. LAUTARD 1844 I, p. 323, n. 1.

77. L'opuscule consacré en 1894 par le baron Odon de Samatan (1867-1937...) à la mémoire de son bisaïeul Basile (1743-1794), guillotiné cent ans plus tôt, commence par un bref rappel des origines familiales: « La famille de Basile SAMATAN vint s'établir à Marseille en 1595 [*lire* 1593]. Elle arrivait du Languedoc, où son histoire n'avait pas été sans grandeur, et choisit comme résidence cette cité commerçante probablement parce que, contrairement aux idées de l'époque, ici, comme dans les républiques italiennes, le commerce n'emportait point dérogeance à la noblesse. » (SAMATAN 1894, p. 1). — La relation de parenté entre les familles de Languedoc et de Provence a été considérée comme douteuse (BORRICAND 1975 II, p. 1109).

78. Aux mentions déjà indiquées s'ajoute celle que voici: « Il paraît que c'est du nom de ce lieu [Samatan] que provient celui d'une branche de la race comtale de Comminges, représentée aujourd'hui par M. le baron Louis de Samatan, habitant à Marseille. » (*C.S.F.* 1852 XIX-2, 184, n. 2).

79. Paris, A.N.F., BB/11/506, dossier n° 1477 X4.

80. En 1842, Louis Nicolas de Samatan offrit le terrain sur lequel fut bâtie l'église placée aujourd'hui sous le double vocable de saint Eugène l'Africain et de saint Eugène de Mazonod. — En 1847, il fit don à la Ville de Marseille d'une partie des terrains de sa propriété d'Endoume, et son nom a été donné à la rue principale du quartier, dans le VII<sup>e</sup> arrondissement, en 1926 (BLÈS 1989).

81. « Les Samatan ont été créés barons par ordonnance du 30 janvier 1846 » (GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863, p. 161). — « \*SAMATAN (Louis-Nicolas de), baron héréd. (1<sup>er</sup> avril 1846). Marseille (B.-d.-R.). » (ICARD 1933, p. 405). — « Titre de baron héréditaire en faveur de Louis-Nicolas de Samatan, par lettres patentes du 1<sup>er</sup> avril 1840 » (RÉVÉREND - TULARD 1974, p. 131). — L'ouverture du dossier de demande de titre se fit en date du 20 décembre 1845 (Paris, A.N.F., BB/11/506, dossier n° 1477 X4).

82. PONTEIL 1930, p. 417; cf. p. 415 (rapport au préfet daté du 27 juillet 1848).

83. POLI 1889, p. 66. — Un « Lou[is]-Nicolas baron de Samatan » aurait été admis en « 1817 » comme chevalier dans l'Ordre de Malte (LA ROQUE 1891, c. 281; cf. c. 267, n. 1).

84. PARROCEL 1862, p. 127.

85. SÉRAPHIN - LAUPRÉTRE 2013.

86. LAROUSSE 1867 II, p. 57. — Marseille, Musée Cantini (don du baron Odon de Samatan en 1937).

figurait en 1846 dans la liste des souscripteurs de la première réédition de l'*Histoire générale de Languedoc*<sup>87</sup> et en 1887 parmi ceux de la publication du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse*<sup>88</sup>. Louis Nicolas de Samatan mourut en 1889<sup>89</sup>.

Nous ignorons les circonstances dans lesquelles Alexandre Du Mège fit la connaissance de ce notable provençal honnête homme<sup>90</sup>. Ce qu'il a de certain, c'est qu'il le tenait en très grande considération, au point de lui dédier en juin 1858 son *Archéologie Pyrénéenne*, « le rêve de toute sa vie »<sup>91</sup>, dont la préface porte l'hommage : « A Monsieur le Baron Louis DE SAMATAN »<sup>92</sup>. Dans ces conditions, la planche 19 de l'*Atlas* et l'histoire qu'elle sert à illustrer apparaissent avant tout comme un témoignage d'estime, ou de reconnaissance. — Certes, mais la personne ainsi honorée par l'évocation de ses nobles et lointains ancêtres porta à partir de 1857 des armoiries assez fâcheusement altérées : les armes de Samatan « d'azur au dextrochère d'argent habillé de pourpre, et tenant 3 épis de blé d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules »<sup>93</sup> s'étaient muées en « D'azur, au dextrochère de carnation habillé de pourpre et tenant trois épis de blé d'or ; au chef de gueules, chargé de douze oteilles d'argent formant trois croix de Comminges »<sup>94</sup> (fig. 5).

Dans cette affaire comme dans d'autres, Alexandre Du Mège a servi des causes bonnes : l'amour du passé<sup>95</sup>, l'amitié peut-être, par de mauvais procédés : la falsification et le faux. Malgré tout, ces errements ne sauraient justifier que l'on discrédite l'ensemble de son œuvre<sup>96</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

**DU MÈGE - JACQUEMIN 1813.** [Alexandre DU MÈGE - JACQUEMIN], *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, etc. composant le Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, 1813.

**DU MÈGE - JACQUEMIN 1818.** [Alexandre DU MÈGE - JACQUEMIN], *Notice des tableaux, statues, bustes, bas-reliefs et antiquités composant le Musée de Toulouse*, [Toulouse, 1818].

**DU MÈGE 1828 1.** Alexandre DU MÈGE, *Notice des monumens antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, [1828].

87. « Samatan (le baron de), à Marseille. » (*H.G.L.*<sup>2</sup> 1846 X, p. 922, c. 3).

88. « M. le baron de Samatan, Marseille. » (DOUAI 1887, p. CLVI).

89. Un portrait en buste du baron de Samatan dessiné en 1834 par Dominique Louis Papety (1815-1849) est passé en vente publique le 22 avril 2001 (maison Ribière & Tuloup-Pascal).

90. Du Mège était en 1859 ou 1860 informé de l'alliance récemment intervenue dans la famille du baron (DU MÈGE 1859/60 I-2, p. 535, n. 2 [passage cité ci-dessus, note 48]). — Hippolyte Joséphine Berthe de Samatan (1840-1926), fille aînée de Louis Nicolas de Samatan, baron de Samatan, et de sa première femme Élisabeth Françoise Réguis († 12 novembre 1861), venait d'épouser, le 11 juillet 1859, Joseph Charles de Maistre (1831-1910), vicomte de Maistre, fils d'Aimé Jules de Maistre (1788-1848), vicomte de Maistre, et d'Henriette Anne Louise de Saint-Belin (1804-1869) (GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863, p. 161 — RÉVÉREND - TULARD 1974, p. 132 — ...).

91. ALDÉGUIER 1865, p. 269.

92. DU MÈGE 1858 I-1, p. [I].

93. JULLIEN DE COURCELLES 1827 VIII, *De Gombert*, p. 11 — RIETSTAP 1861, p. 923 (« D'azur au dextrochère d'argent paré de pourpre, mouvant du flanc dextre et tenant trois épis effeuillés d'or ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules ») — TEISSIER 1882, p. 629 (planche : armoiries attribuées à Nicolas Samatan, 1<sup>er</sup> [et non pas « 2<sup>e</sup> »] échevin de Marseille en 1763, où les trois étoiles du chef sont remplacées par trois croix pattées aux contours circulaires !)

94. MAGNY 1857 IV, p. 85 — MAGNY 1858 I, p. 26, fig. 148 — GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863, p. 161 — PARIS 1866, c. 984 — POPLIMONT 1874 VIII, p. 62-63.

95. « Nos yeux ne se sont ouverts que pour voir des ruines ensanglantées, et ce n'est encore que sur des ruines que nos regards se fixent chaque jour. Mais ces débris sont devenus pour nous des objets sacrés, nous désirons vivement que l'*Atlas* des Prolégomènes de l'*Archéologie Pyrénéenne* atteste à l'avenir que, sans nier les vraies gloires de notre époque, nous avons aimé les vieilles gloires de la Patrie, que nous avons dévoué à celles-ci tout notre être. » (DU MÈGE 1858-1862, *Explication des planches de l'Atlas*, p. 1, c. 1). — « Tout ce que j'ai aimé, tout ce que j'ai fait peut être résumé en ce peu de mots : j'ai aimé, j'aime avec ardeur ma patrie adoptive, je l'ai défendue, j'ai recherché, j'ai mis ses vieilles gloires en lumière, j'ai voulu conserver ses monuments, voilà l'histoire de toute ma vie. » (DU MÈGE 1858 — PEYRUSSE 1982, p. 32, n° 12 — cf. DU MÈGE 1858 I-1, p. CLXXII).

96. Nous avons eu récemment l'occasion de pouvoir vérifier l'exactitude de l'un de ses témoignages (CABAU 2011).

**DU MÈGE 1828 2.** Alexandre DU MÈGE, *Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne*, Paris, librairie de Treuttel et Wurtz, 1828.

**DU MÈGE 1828 I / 1829 II.** Alexandre DU MÈGE, *Statistique générale des Départemens Pyrénéens, ou des Provinces de Guienne et de Languedoc*, tome premier / second, Paris, librairie de Treuttel et Wurtz, 1828 / 1829 (et 1830).

**DU MÈGE 1835.** Alexandre DU MÈGE, *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, 1835 ; autre édition : Paris, F.G. Levrault, libraire, 1835.

Voir ci-après *H.G.L.*<sup>2</sup> **1841 III / 1841 IV / 1842 V / 1846 X.**

**DU MÈGE 1844.** Alexandre DU MÈGE (chevalier de la Légion d'honneur), *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, novembre 1844 (Toulouse, A.M., 2 R 211 [ancien 5 S 219], catalogue manuscrit, 1291 p.).

**DU MÈGE 1844 II / 1846 IV.** Alexandre DU MÈGE (chevalier de la Légion d'honneur), *Histoire des Institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, tome deuxième / quatrième, Toulouse, Laurent Chapelle, libraire-éditeur, 1844 / 1846.

**DU MÈGE - ALDÉGUIER 1854.** [Alexandre DU MÈGE – Auguste d'ALDÉGUIER], *Monographie de l'insigne Basilique de Saint-Saturnin, publiée sous les auspices de la Société impériale d'Archéologie du Midi de la France*, Victor Didron, libraire-éditeur, Paris, Léopold Cluzon, libraire-éditeur, Toulouse, 1854.

**DU MÈGE 1858-1862.** Alexandre DU MÈGE (« Chevalier de la Légion-d'Honneur et de plusieurs autres ordres »), *Archéologie Pyrénéenne ; Antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales, d'une portion de la Narbonnaise, et de l'Aquitaine, nommée plus tard Novempopulanie, ou Monuments authentiques de l'Histoire du Sud-Ouest de la France, depuis les plus anciennes époques jusques au commencement du treizième siècle*, Toulouse, Delboy, libraire-éditeur, 1858-1862.

<b>1858 I-1</b>	« Tome I » ou « premier volume »	« Première partie »	Préface (juin 1858) Notices bio-bibliographiques « Prolégomènes » (I) <i>Errata</i>	p. I-LII p. LIII-CLXXII p. 1-107 p. non numérotées	« Atlas des Prolégomènes »  (30 planches)
[1858/59] <b>I-2<sub>1</sub></b>		« Deuxième partie » (début)	« Prolégomènes » (II-IV)	p. 109-367	
[1859/60] <b>I-2<sub>2</sub></b>		[Deuxième partie] (fin)	« Prolégomènes » (V-VI) Notes (A-I) Table	p. 369-568 p. 569-670 p. non numérotées	
<b>1860 II-1</b>	« Tome II » ou « second volume »	« Première partie »	Préface « Monuments mythologiques » (I-III)	p. I-XLII p. 1-216	« Atlas des Monuments mythologiques »  (9 planches)
<b>1860 II-2</b>		« Deuxième partie »	« Monuments mythologiques » (IV-V) Notes (A-E) Table	p. 217-387 p. 389-395 p. non numérotées	
<b>1862 III</b>	« Tome III » ou « troisième volume »	« Première partie »	« Suite des monuments mythologiques » (VI-XIII) « Notice sur M. Alexandre Du Mège » (par Louis Bunel) « Table générale des matières contenues dans les deux tomes consacrés aux Monuments mythologiques »	p. 1-430  p. 431-438  p. 439-446	
[1858-1862]					« Explication des planches de l'Atlas »
Non parus	« quatrième volume » « cinquième volume »				

**ABEL - FROIDEFONT 1786.** ABEL - FROIDEFONT, *Tableau Chronologique des Noms de Messieurs les Capitouls de la Ville de Toulouse* [...], Toulouse, imprimerie de M<sup>e</sup> Jean-Florent Baour, 1786.

**AHLSELL DE TOULZA 2006.** Guy AHLSELL DE TOULZA, *Rabastens. Église Notre-Dame du Bourg. Guide du visiteur*, Toulouse, Escourbiac, 2006.

**ALDÉGUIER 1865.** Auguste d'ALDÉGUIER, « Éloge de M. A. Du Mège, Fondateur et secrétaire général de la Société archéologique du midi de la France » ; « Liste de ceux des ouvrages de M. A. Du Mège pour lesquels on a pu indiquer et la date de leur publication et le recueil qui les renferme », *M.S.A.M.F.*, tome VIII (1861-1865), Paris, Victor Didron, libraire-éditeur, Toulouse, aux Archives de la Société, 1865, p. 255-271 ; p. 272-280.

**BAUDOIN 1863.** Adolphe BAUDOIN, « Notice sur M. Dumège, lue dans la séance publique du 31 mai 1863 », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, sixième série, tome 1<sup>er</sup>, Toulouse, imprimerie de Charles Douladoure, 1863, p. 264-287.

**BLÈS 1989.** Adrien BLÈS, *Mémoire de Marseille. Dictionnaire historique des rues de Marseille*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1989 (réédition 2001).

**BORDES 2006 II.** François BORDES, *Formes et enjeux d'une mémoire urbaine au bas Moyen Âge : le premier « Livre des Histoires » de Toulouse (1295-1532)*, thèse de doctorat nouveau régime (dir. Michelle Fournié), tome 2, *Reconstitution critique du Livre des Histoires*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 2006.

**BORRICAND 1975 II.** René BORRICAND, *Nobiliaire de Provence. Armorial général de la Provence, du Comtat-Venaissin, de la principauté d'Orange* [...], tome 2, Avignon, imprimerie Aubanel Jean et fils, 1975.

**BUNEL 1862.** Louis BUNEL, « Notice sur M. Alexandre Du Mège », dans DU MÈGE III 1862, p. 431-438.

**CABAU 2006.** Patrice CABAU, « Un problème d'héraldique médiévale », *Bulletin de l'année académique 2005-2006*, séance du 18 avril 2006, *M.S.A.M.F.*, tome LXVI, Toulouse, 2006, p. 261-262.

**CABAU 2011.** Patrice CABAU, « Une inscription de l'ancien couvent des Frères Prêcheurs de Saint-Gaudens (Haute-Garonne) commémorant la fondation d'un obit par dame Milète d'Arnavé (1324) », *Bulletin de l'année académique 2010-2011*, séance du 18 janvier 2011, *M.S.A.M.F.*, tome LXXI, Toulouse, 2011 (à paraître).

**CASTELLANE 1837 I / 2 / 3.** Marquis Joseph Léonard de CASTELLANE, « Inscriptions du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, recueillies principalement dans le Midi de la France » / « Inscriptions du XIII<sup>e</sup> siècle, recueillies principalement dans le Midi de la France » / « Inscriptions du XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, recueillies principalement dans le Midi de la France », *M.S.A.M.F.*, tome III (1836-1837), Toulouse, imprimerie de Lavergne, 1837, p. 53-107; 13 planches hors-texte / p. 193-236; 13 planches hors-texte / p. 237-305; 12 planches hors-texte.

**CAZES 1982 1.** Daniel CAZES, contributions dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982-janvier 1983), Toulouse, imprimerie municipale, 1982.

**CAZES 1982 2.** Daniel CAZES, « Pastiches de dalles funéraires gravées du moyen-âge au Musée des Augustins », *M.S.A.M.F.*, tome XLIV (1981-1982), Toulouse, 1982, p. 61-85.

**CAZES 1998.** Quiterie CAZES, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse (Archéologie du Midi Médiéval, supplément n° 2)*, Carcassonne, Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc, 1998.

**CHALANDE 1919 I / 1927 II.** Jules CHALANDE, *Histoire des rues de Toulouse*, première partie, Toulouse, Les Frères Douladoure, 1919 / deuxième partie, Toulouse, imprimerie J. Bonnet, 1927.

**CHAUDRUC DE CRAZANNES 1837.** Baron César Alexandre CHAUDRUC DE CRAZANNES, « Notice sur la ville de Lectoure. Deuxième partie », *M.S.A.M.F.*, tome III (1836-1837), Toulouse, imprimerie de Lavergne, 1837, p. 117-127.

**CHÉRIN - VERGÈS 1784.** [Bernard CHÉRIN - Abbé Jean Thècle de VERGÈS], *Généalogie de la Maison de Montesquiou-Fezensac, suivie de ses Preuves*, Paris, imprimerie de Valade, 1784.

**C.I.F.M. 1982 7.** Robert FAVREAU, Jean MICHAUD, Bernadette LEPLANT, *Corpus des inscriptions médiévales de la France*, 7 (*Ville de Toulouse*), Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1982.

**C.S.F. 1852 XIX-2.** *Congrès scientifique de France - Dix-neuvième session, tenue à Toulouse en septembre 1852*, tome second, Paris, Derache, libraire, Toulouse, Delboy, libraire, 1852.

**DEMAY 1885 I.** Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, tome I, Paris, Imprimerie nationale, 1885.

**DOUAI 1887.** Chanoine Marie Jean Célestin DOUAI, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris, Alphonse Picard, libraire, Toulouse, Édouard Privat, libraire, 1887.

**DOUËT D'ARCO 1863 I.** Louis Claude DOUËT D'ARCO, *Collection de sceaux*, tome I, Paris, Henri Plon, éditeur, 1863.

**DUSAN 1866.** Bruno DUSAN, « Pierre tombale de Pierre de Cun à Rabastens (Tarn) », *Revue archéologique du midi de la France. Recueil de notes, mémoires, documents relatifs aux monuments de l'histoire et des beaux-arts dans les pays de langue d'oc*, tome I, Toulouse, 1866, p. 65-66.

**FAURIEL 1837.** Claude Charles FAURIEL, *Histoire de la Croisade contre les hérétiques albigeois écrite en vers provençaux par un poète contemporain*, Paris, Imprimerie royale, 1837.

**FONS 1860.** Victor FONS, « L'abbaye de Goujon », *M.S.A.M.F.*, tome VII (1853-1860), Paris, Victor Didron, libraire-éditeur, Toulouse, Léopold Cluzon, 1860, p. 335-341; deux planches lithographiées hors-texte.

**G.C.<sup>4</sup> 1785 XIII.** *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa* [...], tome XIII, Paris, Imprimerie royale, 1785.

**GARRIGUES 1938.** Damien GARRIGUES, « Toulouse intellectuelle au XIX<sup>e</sup> siècle - L'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres », *Ville de Toulouse. Bulletin Municipal. Publication Officielle Mensuelle*, 42<sup>e</sup> année, n° 4, avril 1938, Toulouse, Société municipale d'impression, 1938, p. 195-232.

**GOURDON DE GENOUILLAC - PIOLENC 1863.** Henri GOURDON DE GENOUILLAC - Marquis de PIOLENC, *Armorial départemental. Nobiliaire du département des Bouches-du-Rhône. Histoire - Généalogies*, Paris, E. Dentu, libraire-éditeur, Dumoulin, libraire-éditeur, Aubry, libraire-éditeur, 1863.

**GUILHERMY 18.. XVII.** Baron Ferdinand de GUILHERMY (1809-1878), *Description des localités de la France*, volume XVII, 18.. (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, nouvelles acquisitions françaises, ms. 6110).

**H.G.C.M.R.F.<sup>3</sup> 1726 II / 1733 VII.** Pierre GUIBOURS (le Père Anselme de la Vierge Marie) - Honoré CAILLE (seigneur du Fourny) - François RAFFARD (le Père Ange de Sainte Rosalie), SIMPLICIEN (le Père), *Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy, & des anciens Barons du Royaume* [...], troisième édition, tome second / septième, Paris, Compagnie des libraires associés, 1726 / 1733.

**H.G.L.<sup>1</sup> 1733 II / 1745 V.** Dom Claude DEVIC - Dom Joseph VAISSETE, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes et les Pièces justificatives. Composée sur les Auteurs & les Titres originaux, & enrichie de divers Monumens. Par deux Religieux Benedictins de la Congrégation de S. Maur*, tome second / cinquième, Paris, Jacques Vincent, imprimeur, 1733 / 1745.

**H.G.L.<sup>2</sup> 1841 III / 1841 IV / 1842 V / 1846 X.** Dom Claude DEVIC - Dom Joseph VAISSETE - Alexandre DU MÈGE, *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes et les Pièces justificatives. Composée sur les Auteurs et les Titres originaux, et enrichie de divers Monumens, par dom Claude de Vic et dom Vaissete, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur; commentée et continuée jusqu'en 1830, et augmentée d'un grand nombre de chartes et de documents inédits, par M. le Chev<sup>er</sup>. Al. Du Mège*, tome troisième / quatrième / cinquième / dixième, Toulouse, Jean-Baptiste Paya, propriétaire-éditeur, 1841 / 1842 / 1846.

**H.G.L.<sup>3</sup> 1872 III / 1876 IV-2 / 1879 VII.** Dom Claude DEVIC - Dom Joseph VAISSETE (et autres), *Histoire générale de Languedoc, avec des Notes et les Pièces justificatives, par dom Cl. Devic & dom J. Vaissete, Religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, tome troisième / quatrième [seconde livraison] / septième, Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1872 / 1876 / 1879.

Voir ci-après **ROSCHACH 1904**.

**HIGOUNET 1943.** Charles HIGOUNET, « Le peuplement de Toulouse au XII<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 55<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 219-220 (juillet-octobre 1943), Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1943, p. 489-498.

**HIGOUNET 1949 I.** Charles HIGOUNET, *Le comté de Comminges, de ses origines à son annexion à la Couronne*, tome I, Toulouse, Édouard Privat & C<sup>ie</sup>, éditeur, Paris, Marcel Didier, éditeur, 1949.

**HIGOUNET 1953.** Charles HIGOUNET, « Mouvements de populations dans le Midi de la France du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle d'après les noms de personne et de lieu », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 8<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1, Paris, 1953, p. 1-24.

**HOZIER 169. XIV.** Charles René d'HOZIER, *Quatorziesme Volume de l'Armorial général Cotté L I<sup>ère</sup>, Languedoc*, 1<sup>ère</sup> partie (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, ms. français 32207 [ancien Cabinet des titres, volume 416]. — Armorial dressé en conséquence de l'édit du 20 novembre 1696, révoqué par l'édit d'août 1700.).

**HOZIER 169. XIX-2.** Charles René d'HOZIER, *Armorial général, XIX, Armorial de Languedoc*, I, 2 (Paris, B.N.F., Département des manuscrits, ms. français 32164 [ancien Cabinet des titres, volume 339]).

**ICARD 1933.** Docteur Séverin Icard (et autres), *Armorial de la Provence, du Comtat-Venaissin, de la Principauté d'Orange, des Baronnie, du Gapençais, de l'Embrunois, du Briançonnais et du Comté de Nice [...]*, Marseille, Institut historique de Provence, 1933.

**JULLIEN DE COURCELLES 1827 VIII.** Chevalier Jean Baptiste Pierre JULLIEN DE COURCELLES, *Histoire Généalogique et Héraldique des Pairs de France, des Grands Dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume [...]*, tome huitième, Paris, Arthus Bertrand, libraire, 1827.

**JUSTEL 1645.** Christophe JUSTEL, *Histoire Généalogique de la Maison de Turenne. Justifiée par Chartes, Titres, Histoires anciennes, & autres preuves authentiques. Enrichie de plusieurs Seaux, et Armoiries & diuisée en deux Liures*, Paris, veuve Mathurin Du Puy, 1645.

**LAFAILLE 1687 I.** Germain (de) LAFAILLE, *Annales de la Ville de Toulouse depuis la réunion de la Comté de Toulouse à la Couronne [...]*, tome I, Toulouse, Guillaume-Louis Colomyez, Jérôme Posuël, 1687.

**LAHONDÈS 1890.** Jules (de) LAHONDÈS (Jules LAHONDÈS, de Lafigère), *Toulouse chrétienne. L'église Saint-Étienne, cathédrale de Toulouse*, Toulouse, Édouard Privat, libraire-éditeur, 1890.

**LA PLAGNE BARRIS 1888 I / 1889 II.** Paul LA PLAGNE BARRIS, *Sceaux gascons du moyen âge (gravures et notices) publiés pour la Société historique de Gascogne*, I<sup>re</sup> partie (Sceaux ecclésiastiques - Sceaux des rois de Navarre et des grands feudataires), / II<sup>me</sup> partie (Sceaux des seigneurs), série *Archives historiques de la Gascogne*, fascicules 15 / 17, Paris, Honoré Champion, Auch, Cocharaux Frères, 1888 / 1889.

**LA ROQUE 1891.** Louis de LA ROQUE, *Catalogue des Chevaliers de Malte, appelés successivement Chevaliers de l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes & de Malte, 1099-1890*, Paris, Alphonse Desaide, graveur héraldique, éditeur de médailles, 1891.

**LAROUSSE 1867 II.** Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc., etc.*, tome II, Paris, Administration du grand dictionnaire universel, 1867.

**LAUTARD 1844 I.** [Laurent LAUTARD], *Esquisses historiques. Marseille depuis 1789 jusqu'en 1815 (par un vieux Marseillais)*, premier volume, Marseille, imprimerie de Marius Olive, 1844.

**LE FÉRON 1555.** Jean LE FÉRON, *Catalogue des tresillustres Ducz et Connestables de France, depuis le Roy Clotaire premier du nom, iusques à trespuissant, tresmagnanime & tresvictorieux Roy de France, Henry deuxieme*, Paris, imprimerie de Michel de Vascosan, 1555.

**LE LABOUREUR 1658.** [Claude LE LABOUREUR], *Discours sur l'Origine des Armes et des Termes receus & vsitez pour l'explication de la Science Heraldique. Orné & enrichy des Blasons des Roys, Princes, & autres Maisons Illustres de la Chrestienté*, Lyon, Guillaume Barbier, imprimeur, 1658.

**LUCAS 1805.** [Jean-Paul LUCAS], *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, etc., composant le Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie de J.-A. Caunes, An XIII-1805.

**LUCAS 1806.** Jean-Paul LUCAS, *Catalogue critique et historique des tableaux et autres monumens des arts du Musée de Toulouse, cinquième édition*, Toulouse, imprimerie de J.-A. Caunes, 1806.

**MAGNY 1857 IV.** Vicomte Ludovic (ou Louis) de MAGNY, *Nobiliaire universel. Recueil général des Généalogies historiques et véridiques des Maisons Nobles de l'Europe*, quatrième volume, Paris, Institut héraldique, 1857.

**MAGNY 1858 I.** Vicomte Louis (ou Ludovic) de MAGNY, *La Science du Blason, accompagnée d'un Armorial Général des Familles Nobles de l'Europe*, Première Partie, Paris, Institut héraldique, Aug. Aubry, 1858.

**MARTIN-CHABOT 1961 III.** Eugène MARTIN-CHABOT, *La Chanson de la croisade albigeoise*, tome III (*Le poème de l'auteur anonyme, 2<sup>e</sup> partie*), Paris, Les Belles Lettres, 1961.

**MENESTRIER 1661.** Claude François MENESTRIER (le Père), *L'Art du Blason iustificié*, Lyon, Benoît Coral, 1661.

**MENESTRIER 1695.** Claude François MENESTRIER (le Père), *Methode nouvelle pour apprendre l'Art du Blason, ou la Science des Nobles par Dialogues [...]*, Amsterdam, Daniel de la Feuille, 1695.

**MÉRINDOL 2000.** Christian de MÉRINDOL, *La Maison des chevaliers de Pont-Saint-Esprit*, tome 2, *Les décors peints. Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Âge en France*, Dijon, Dicolorlivres, Conseil général du Gard / Musée d'art sacré du Gard, 2001.

**MÉRY - GUINDON 1847 V.** Louis MÉRY - F. GUINDON, *Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations du Corps et du Conseil de la Municipalité de Marseille, depuis le X<sup>me</sup> siècle jusqu'à nos jours*, tome cinquième, Marseille, typographie Barlatier-Feissat et Demonchy, 1847.

**MEYER 1875 I / 1879 II.** Paul MEYER, *La Chanson de la croisade contre les Albigeois, commencée par Guillaume de Tudèle et continuée par un poète anonyme*, tome premier (*Texte, vocabulaire et table des rimes*) / tome second (*Traduction et table*), Paris, librairie Renouard, Henri Loones, successeur, 1875 / 1879.

**MILHAU 1982.** Denis MILHAU, contributions dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982-janvier 1983), Toulouse, imprimerie municipale, 1982.

**MONET 1631.** Philibert MONET (le Père), *Origine et Pratique des Armoiries à la Gaulloise : qui est la première partie du Formulaire des Arts, an François, & an Latin*, Lyon, Claude Landry, 1631.

**MONTÉGUT 1784.** Jean-François de MONTÉGUT, « Mémoire sur un Tombeau qui étoit dans l'ancienne Eglise de la Daurade, & sur une Epitaphe gravée sur un marbre attaché au mur de cette Eglise [Lu le 6 Juillet 1769.] », *Histoire et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, tome second, Toulouse, D. Desclassan, imprimeur, *Mémoires*, p. 100-114 ; 1 planche hors-texte.

**MUNDY 1997.** John Hine MUNDY, *Society and government at Toulouse in the age of the Cathars*, Studies and Texts, 129, Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1997.

**NAPOLÉONE - GUIRAUD - VIVIÉS 2002.** Anne-Laure NAPOLÉONE - Catherine GUIRAUD - Bertrand de VIVIÉS, « L'hôtel de la famille de Gaillac ou "Tour de Palmata" (Gaillac, Tarn) », *Bulletin Monumental*, tome 160, n° 1, année 2002, « Les Demeures urbaines patriciennes et aristocratiques (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », p. 97-119.

**PARIS 1866.** Louis PARIS, *État présent de la noblesse française [...] - 1886*, Paris, librairie Bachelin-Deflorenne, 1866.

**PARROCEL 1862.** Étienne PARROCEL, *Annales de la peinture. Ouvrage contenant l'Histoire des Écoles d'Avignon, d'Aix et de Marseille, précédée de l'Histoire des Peintres de l'Antiquité, du moyen-âge, et des diverses écoles du midi de la France, avec des Notices sur les Peintres, Graveurs et Sculpteurs provençaux, anciens et modernes, et suivi de la Nomenclature de leurs œuvres ayant figuré à l'Exposition de 1861 et du nom des exposants*, Paris et Marseille, Ch. Albessard et Bérard, éditeurs, 1862.

**PASTOUREAU 1997.** Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, « grands manuels Picard », 3<sup>e</sup> édition, Paris, Picard, 1997.

**PEYRUSSE 1982.** Louis PEYRUSSE, contributions dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, catalogue d'exposition (Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982-janvier 1983), Toulouse, imprimerie municipale, 1982.

**PEYTAVIE 2009.** Charles PEYTAVIE, « Les deux dalles funéraires de Simon de Montfort. L'histoire d'une mystification romantique », *Histoire du Catharisme. Le magazine des hérésies et des dissidences*, n° 9, Carcassonne, Centre d'études cathares/René Nelli, 2009, p. 27-29.

**POLI 1889.** Vicomte Oscar de POLI, *Livre d'or du Comité international des Ordres équestres pontificaux. Jubilé sacerdotal de S. S. Léon XIII*, Paris, au siège du Comité, 1889.

**PONTEIL 1930.** Félix PONTEIL, « Un rapport de police sur l'état des esprits à Marseille, après les troubles de juin 1848 », *Revue d'Histoire moderne*, Société d'Histoire moderne et contemporaine, tome 5<sup>e</sup>, n° 30 (novembre-décembre 1930), p. 412-418.

**POPLIMONT 1874 VIII.** Charles POPLIMONT, *La France héraldique*, tome VIII (*Sabatier-Zylof*), Saint-Germain, imprimerie de E. Heutte et C<sup>ie</sup>, 1874.

**RACHOU 1912.** Henri RACHOU, *Catalogue des collections de Sculpture et d'Épigraphie du Musée de Toulouse*, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1912.

**RACHOU 1937 / 1938.** Henri RACHOU, « Musée des Augustins - Collections de Sculpture et d'Épigraphie - Suite de l'Inventaire », *Ville de Toulouse. Bulletin Municipal. Publication Officielle Mensuelle*, 41<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 6, juin 1937 / 42<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 8, août 1938, Toulouse, Société municipale d'impression, 1937, p. 397-408 / 1938, p. 549-563.

**RAYNAL 1759.** Jean RAYNAL, *Histoire de la Ville de Toulouse, avec une Notice des Hommes illustres, une Suite chronologique et historique des Evêques et Archevêques, et une Table générale des Capitouls, depuis la Réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, jusqu'à présent*, Toulouse, Jean-François Forest, 1759.

**RÉVÉREND - TULARD 1974.** Vicomte Albert RÉVÉREND - Jean TULARD, *Titres et confirmations de titres. Monarchie de Juillet, 2<sup>e</sup> République, 2<sup>e</sup> Empire, 3<sup>e</sup> République, 1830-1908*, Paris, Honoré Champion, 1974.

**RIETSTAP 1861.** *Johannes Baptista RIETSTAP, Armorial général, contenant la description des Armoiries des Familles Nobles et Patriciennes de l'Europe; précédé d'un Dictionnaire des Termes du Blason*, Gouda, G. B. van Goor, 1861.

**ROSCHACH 1865.** Ernest ROSCHACH, *Musée de Toulouse - Catalogue des antiquités et des objets d'art*, Toulouse, imprimerie de I. Viguier, 1865.

**ROSCHACH 1880.** Ernest ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *M.S.A.M.F.*, XI (1874-1879), Toulouse, 1880, p. 1-14.

**ROSCHACH 1904.** Ernest ROSCHACH (et autres), *Histoire graphique de l'ancienne Province de Languedoc*, tome seizième de la deuxième réédition de *l'Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1904 (et 1905).

**ROSSIGNOL 1864 II / 1866 IV.** Élie Antoine ROSSIGNOL, *Monographies communales, ou Étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn*, première partie, *Arrondissement de Gaillac*, tome II (*Canton de Gaillac*) / IV (*Canton de Salvagnac. - Canton de Rabastens. - Canton de Lisle*), Toulouse, Delboy, libraire-éditeur, Paris, E. Dentu, libraire, Albi, Chaillol, libraire, 1864 / 1866.

**ROSSIGNOL 1865.** Élie Antoine ROSSIGNOL, « La tour de Palmata à Gaillac (Tarn), son histoire, son architecture et ses peintures », *M.S.A.M.F.*, tome VIII (1861-1865), Paris, Victor Didron, libraire-éditeur, Toulouse, aux Archives de la Société, 1865, p. 295-303 ; deux planches hors-texte.

**SAMATAN 1894.** Odon de SAMATAN, *Basile Samatan - Épisode de la Révolution à Marseille*, Marseille, Imprimerie marseillaise, 1894 (VI-49 p.).

**SANTI 1919.** Louis de SANTI, « Guillaume de Cunh », *M.S.A.M.F.*, tome XVII, 1<sup>re</sup> livraison, Toulouse, imprimerie et librairie Édouard Privat, 1919, p. 71-90.

**SÉRAPHIN - LAUPRÊTRE 2013.** Danièle SÉRAPHIN - Jacques LAUPRÊTRE, *Le Testament des Ombres. Mise en scène de Martin Luther par Pieter Coeck d'Alost*, Paris, Éditions Hermann, 2013.

**TEISSIER 1882.** Octave TEISSIER, « *Histoire des échevins de Marseille (1660 - 1789) (suite)* », *La Provence Artistique & Pittoresque. Journal hebdomadaire illustré*, 2<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 79 et 80, Marseille, 3 et 10 décembre 1882, p. 622-624, 629 (planche hors-texte), 630-632.

## Addition rectificative à la note 2 :

Comme l'a indiqué Ernest Roschach, il a bien paru à Paris une première édition de *l'Atlas*, qui porte en titre : « ARCHÆOLOGIE / PYRÉNÉENNE, / PAR ALEXANDRE DU MÈGE, DE LA HAYE. / — / Planches Lithographiées / PAR J. J. JORAND / — / TOME PREMIER. / [Bandeau lithographié en vignette.] / Paris, / LIBRAIRIE DE TREUTTEL ET WURTZ, RUE DE LILLE, N<sup>o</sup> 17. / — / M DCCC XXXIII. » (grand in-folio ; les deux premières livraisons de planches sont datées de 1833, la cinquième de 1836). La Bibliothèque municipale de Toulouse possède deux exemplaires de cette publication, incomplets l'un et l'autre : le premier (Rés. A XIX 57) comprend trente planches (n<sup>os</sup> 4, 7, 17, 18, 22, 25, 27, 28, 29, 31, 55, 60, 65, 66, 67, 68, 72, 72 [bis], 76, 80, 100, pour le tome I ; n<sup>os</sup> 4, 15, 29, 31, 42, 55, 63, 75, 90, pour le tome II) ; le second (Rés. A XIX 57 bis), qui appartient à l'historien de Toulouse Jules Chalande (1854-1930), en comporte un nombre moindre. — Il est à peine utile de préciser que les « MONUMENTS SÉPULCHRAUX » de la planche 19 de l'édition toulousaine de 1858-1862 ne figurent pas parmi les sujets représentés dans l'édition parisienne de 1833-1836.



## LA SACRISTIE DES CORDELIERS DE TOULOUSE

par Guy AHLSELL DE TOULZA  
et Henri PRADALIER\*

La sacristie des Cordeliers de Toulouse, longtemps d'accès difficile, vient de connaître une restauration qui lui a rendu, en grande partie, ses dispositions d'origine. Contrairement à l'église, aucune étude spécifique ne lui a été consacrée bien qu'elle ait été évoquée dans les différents textes que Catel<sup>1</sup>, Léonce de Lavergne<sup>2</sup>, l'abbé Massol<sup>3</sup>, J.-J. Esquié<sup>4</sup> et Y. Carbonell-Lamothe<sup>5</sup> ont consacré au couvent des Cordeliers. La sacristie est visible sur plusieurs plans anciens : le plan de Jouvin de Rochefort, celui de Massol et celui dressé par Esquié (fig. 1, 2 et 3). De forme rectangulaire, elle était logée entre l'extrémité nord-est de la nef et l'amorce du chevet d'une part, la salle capitulaire d'autre part (fig. 43). De part et d'autre de son extrémité orientale étaient placées des annexes appelées petites sacristies par les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Vendue, semble-t-il, le 15 thermidor An X (1801) au sieur Passios<sup>6</sup>, elle a changé plusieurs fois de propriétaires, a appartenu un temps à l'association diocésaine avant d'être acquise par M. et Mme Belin.

Heureusement, la sacristie n'a été touchée ni par l'incendie du 26 mars 1871 ni par les destructions consécutives à celui-ci qui ont entraîné la quasi totale disparition de l'église conventuelle. Elle a été classée Monument historique, avec les autres vestiges du couvent, le 18 juillet 1994.

### Les restaurations de 1997 à 2000

En 1996, la sacristie était dans un état de total abandon que permettent d'évoquer les quelques photos prises à l'époque dans le cadre du projet de restauration que vont faire mener M. et Mme Belin. Ces photos sont de médiocre qualité mais restent un témoignage unique et précieux de l'état avant travaux.

La travée orientale, à laquelle on peut accéder par une cour intérieure donnant 13 rue des Lois et par un portail percé dans son mur est, était transformée en garage et en dépôt (fig. 4 et 5). Pour cela son sol avait été remblayé sur une hauteur de près d'1,50 m, afin d'être de plain-pied avec la cour, puis elle avait été partagée en deux

---

\* Communication présentée le 3 janvier 2012 cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2012 », p. 279.

1. Guillaume DE CATEL, *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633, p. 217-218, qui s'appuie sur François DE GONZAGUE, *De origine Seraphicæ Religioni Franciscanæ, eiusque progressibus...*, Rome, 1587.

2. Léonce DE LAVERGNE, « Notice sur le couvent des Cordeliers de Toulouse », dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. I (1832), p. 139-157.

3. Abbé Auguste MASSOL, « Église des cordeliers après l'incendie (le 26 mars 1871) », dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XI (1876), p. 121-135.

4. Jacques-Jean ESQUIÉ, « L'église et le cloître des cordeliers », dans *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres*, t. VIII (1876), p. 371-399.

5. Yvette CARBONELL-LAMOTHE, « Recherches sur la construction du couvent des Cordeliers de Toulouse », dans *Actes du xxx<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, 1966, p. 93-104.

6. J.-J. ESQUIÉ, « L'église... », p. 393 note 1.

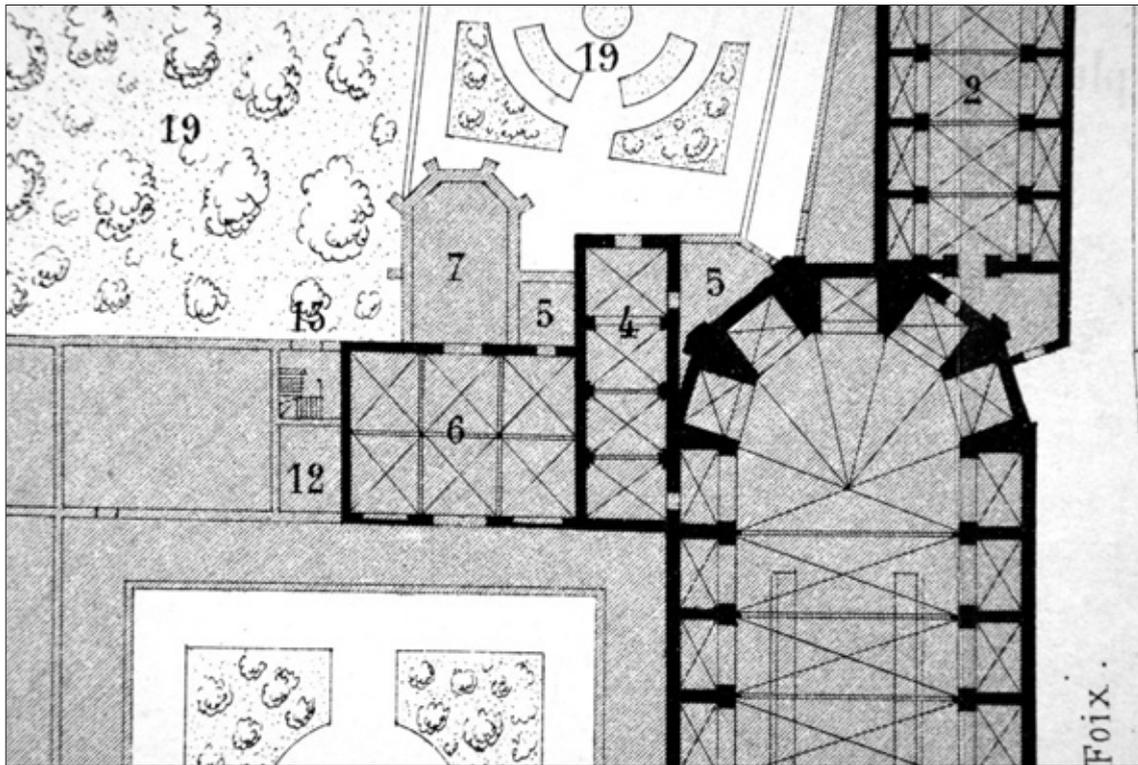


FIG. 1. PLAN GÉNÉRAL DE L'ANCIEN MONASTÈRE DES CORDELIERS, 1876, planche 1, détail. *Plan de J.-J. Esquié.*

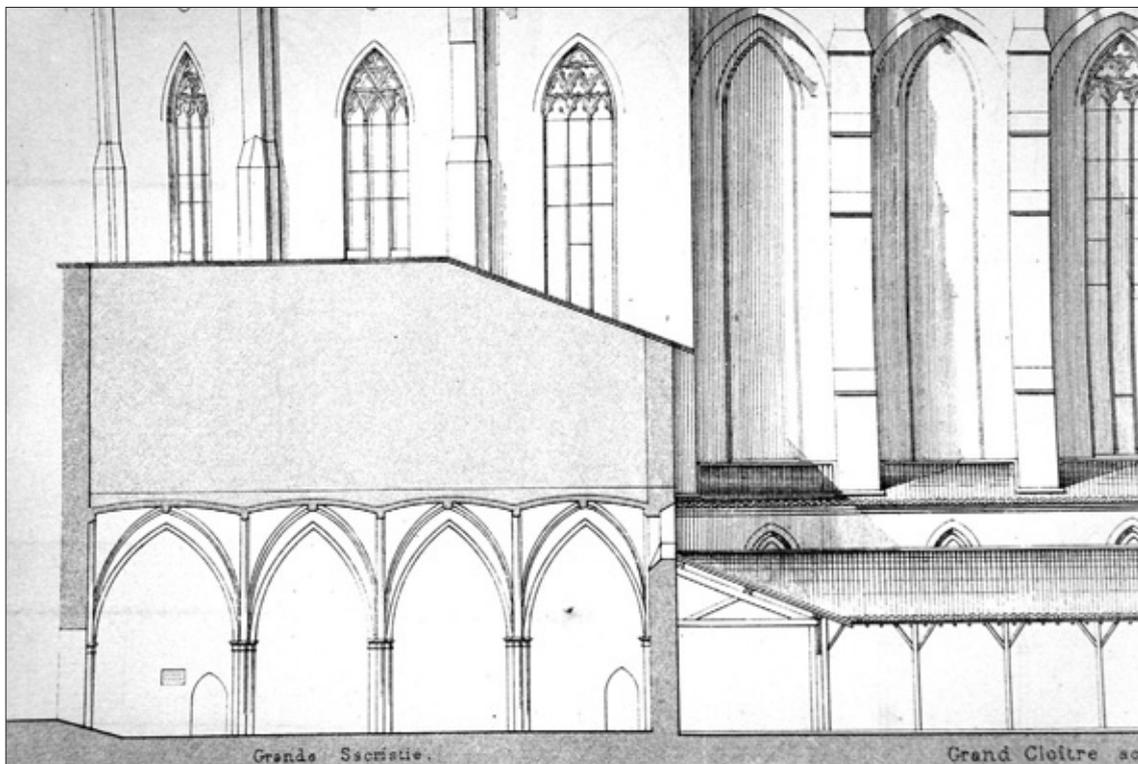


FIG. 2. COUPE SUR LA SACRISTIE ET LE CLOÎTRE, 1876, planche 3, détail. *Relevé de J.-J. Esquié.*

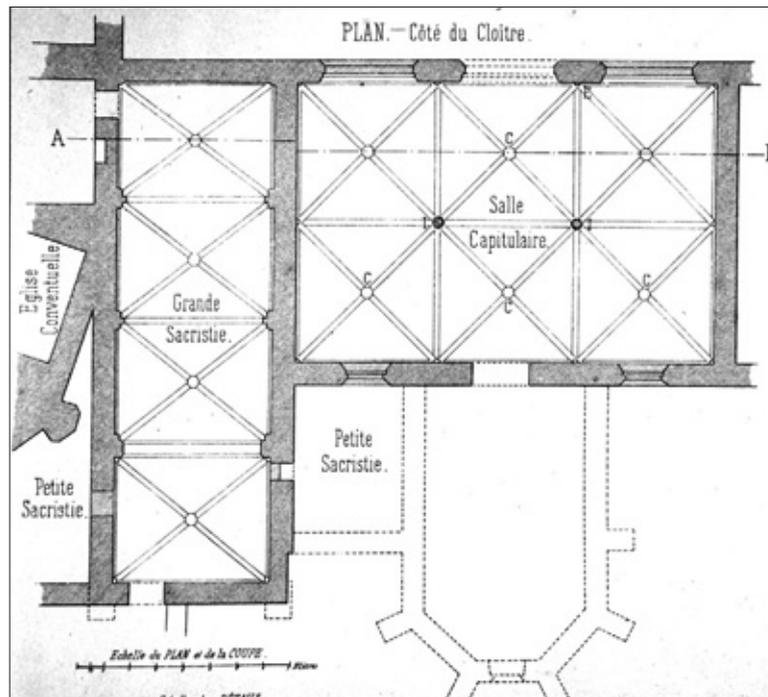


FIG. 3. PLAN DE LA SACRISTIE et de la salle capitulaire, 1877, planche K, détail. *Plan de J.-J. Esquié.*

dans le sens de la hauteur par un plancher. On accédait autrefois à cet entresol, sous la voûte et au-dessus du garage, par un petit corps de bâtiment à un étage construit contre le mur nord de la cour et dont on voit les traces sur une photographie (fig. 4). Par le garage on accédait aux trois autres travées dont le sol avait été aussi surélevé de plus d'un mètre. Devenues un dépotoir, elles n'avaient été que peu touchées depuis la Révolution (fig. 6, 7 et 8).

M. et Mme Belin ont entrepris, entre 1997 et 2000, la restauration de l'ensemble du bâtiment : la sacristie, la petite sacristie sud-est, et les pièces des deux étages au-dessus des voûtes.

Il a fallu dans un premier temps déblayer les lieux, détruire le plancher et les cloisons dans la travée orientale, supprimer les remblais pour retrouver le sol original et les bases des colonnettes à la retombée des doubleaux (fig. 9).

Une grande partie des enduits d'origine avait été conservée sous un badigeon de chaux. Un nettoyage et une restauration ont rendu à la sacristie son allure d'antan. Les nervures des voûtes ont retrouvé leur polychromie : un faux appareil de brique pour les doubleaux et les formerets, un faux appareil de pierres séparées par des traits rouge et bleu pour les ogives (fig. 10).

Dans la première travée, sur le mur sud, la porte de communication avec l'église a retrouvé son seuil et sa hauteur initiale. Tracée en arc brisé, elle est précédée d'un large ébrasement du côté de la sacristie (fig. 11 et 12).

Sur la gauche du mur ouest, un autre ébrasement en plein cintre rappelle la présence d'une porte donnant sur le cloître, bien conservée à l'extérieur. Sur sa droite, une large niche en arc brisé forme un placard muni d'une feuillure (fig. 8, 13, 14 et 15). La principale modification réside dans l'allongement de plus de 3 mètres de la fenêtre ouverte au centre du mur (fig. 8 et 10). Celle-ci était à l'origine de faible hauteur, limitée en haut par l'arc formeret et en bas par le faîte de la toiture du cloître, et éclairait chichement la sacristie du côté ouest. Des baies semblables sont toujours visibles, murées, sur le mur ouest de la salle capitulaire (fig. 15, 16 et 17).

Au centre du mur nord une niche forme un placard, semblable à celui du mur ouest, mais ici la feuillure d'angle a disparu lors de la restauration au profit d'un encadrement en faux appareil de brique (fig. 18 et 19).

Une niche identique occupe le centre du mur nord de la deuxième travée, sans feuillure et avec un encadrement peint en fausses briques. La photo ancienne ne permet pas de dire s'il y avait une feuillure à l'origine. Au-dessus de cette niche, on a retrouvé une importante peinture murale sur laquelle nous reviendrons plus tard (fig. 20 et 21).



FIG. 4. COUR INTÉRIEURE du 13 rue des Lois, façade est de la sacristie, état 1996. *Dossier Belin.*

Sur le mur sud, un vaste placard rectangulaire couvert d'un linteau de bois est aujourd'hui fermé d'une porte. Il occupe l'espace compris entre le mur extérieur de la première chapelle rayonnante nord de l'église et le mur de la sacristie, le contrefort formant le côté droit du placard. Sur la photographie de 1996, une lézarde montant jusqu'à la voûte marque l'angle nord-est de ce contrefort (fig. 22 et 23).

La troisième travée était la dernière de la sacristie du XIV<sup>e</sup> siècle. Son côté sud forme un renforcement, semblable à une chapelle latérale, de plan trapézoïdal car le mur du fond oblique est celui de la deuxième chapelle rayonnante nord de l'église. Le contrefort de l'église fait un angle rentrant sur le côté gauche. Ce renforcement est couvert d'un berceau brisé. La photographie de 1996 montre qu'un plancher avait été posé à la retombée de cette voûte afin de former une pièce accessible à partir de l'appartement créé au-dessus de la petite sacristie grâce à une porte percée dans la moitié est de la voûte. Au niveau du sol, sur le mur est, une ouverture, aujourd'hui murée, donnait accès à cette petite sacristie (fig. 24 et 25).

Sur le mur nord, à mi-hauteur et à droite, une étroite fenêtre en arc brisé et à ébrasement intérieur éclairait la travée en s'ouvrant sur l'espace compris entre la sacristie et la chapelle de la salle capitulaire. Elle était fermée par un volet de bois dont on voit encore les deux gonds. Cette fenêtre fut murée lorsque cet espace extérieur fut bâti pour faire une petite sacristie annexe. Pour cela on perça sous la fenêtre une porte, murée elle aussi plus tard mais dont le linteau de brique est encore visible sur une photographie de 1996. À gauche de cette porte, on peut voir un placard semblable à celui du mur sud de la seconde travée. Lors de la restauration, les traces de la porte ont disparu sous l'enduit et le linteau droit du placard a été remplacé par un arc brisé à l'imitation de ceux du mur nord des deux premières travées (fig. 26 et 27).

C'est la travée orientale qui a subi le plus d'outrages aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Transformée en garage, elle fut cloisonnée, divisée par un plancher, le sol fut exhaussé, le mur nord éventré... (fig. 6 et 7).



FIG. 5. COUR INTÉRIEURE du 13, rue des Lois, façade est de la sacristie, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 6. SACRISTIE, QUATRIÈME TRAVÉE vers l'est, état vers 1992. *Cliché Henri Pradalier.*



FIG. 7. SACRISTIE, QUATRIÈME TRAVÉE vers l'est, état 1996. *Dossier Belin.*

À la suite des récentes restaurations, le remblai a été remplacé par un escalier léger porté par un palier formant une estrade. Ce dispositif permet l'accès à la sacristie depuis la cour intérieure du 13 rue des Lois. Sur le côté sud, en descendant quelques marches, on atteint une porte donnant accès à un réduit situé à l'emplacement de la petite sacristie sud-est, comprise entre cette nouvelle travée et la troisième chapelle rayonnante nord du chœur de l'église (fig. 28).

Le mur est de cette quatrième travée avait été repercé de nombreuses portes et fenêtres comme le montrent les photographies prises en 1996. Débarrassé de ses enduits extérieurs, l'appareillage de briques confirme la présence, à l'origine, de deux fenêtres en arc brisé pour éclairer la sacristie vers l'est. Les portes et fenêtre du XIX<sup>e</sup> siècle ont été rebouchées, à l'exception du portail d'accès qui a été agrandi et couvert d'un arc déprimé (fig. 4, 5 et 29).

## L'étude architecturale

Esquié<sup>7</sup> qui a visité la sacristie entre 1871 et 1874, en donne les mesures dans l'œuvre que l'on peut vérifier aujourd'hui : 19,30 m de longueur, 5,80 m de largeur en moyenne et 8,05 m de hauteur sous clef. Construite en brique, elle compte quatre travées voûtées d'ogives quadripartites sur plan barlong.

Malgré l'unité apparente de la construction, une analyse minutieuse de l'architecture et du décor sculpté révèle des différences sensibles entre les trois travées occidentales et celle de l'est. Dans les trois travées occidentales les formerets, les ogives et les doubleaux retombent sur trois colonnettes prismatiques en brique, celle qui reçoit le doubleau étant adossée à un dossier rectangulaire aux angles abattus (fig. 21 et 30). Par contre le dernier doubleau à l'est est beaucoup plus large et retombe sur un pilastre rectangulaire. Les ogives de la quatrième travée reposent sur quatre culots insérés dans la maçonnerie (fig. 27, 28, 32 et 33).

Des différences apparaissent aussi dans le décor sculpté : les chapiteaux de pierre des trois travées occidentales, de forme prismatique, sont lisses sur la majeure partie de leur hauteur et sommés d'une fine moulure dans la partie supérieure (fig. 30), sauf pour les quatre chapiteaux d'angles ornés d'une moulure supplémentaire à mi-hauteur (fig. 31). Ils s'apparentent en cela à plusieurs culots de la salle capitulaire voisine. Par contre, le dernier doubleau à l'est est surmonté d'une imposte sculptée montrant des fleurs dont les pétales épanouis s'ordonnent autour d'un bouton central.

Sur les quatre culots de la travée orientale figurent des animaux et des personnages. Dans la suite de l'imposte du doubleau, les deux culots des angles ouest de cette travée arborent l'un un dragon se mordant l'aile, l'autre un lion se mordant la queue ; de forme polygonale, ils appartiennent encore au répertoire médiéval (fig. 32 et 33). Ceux recevant les ogives à l'est sont sculptés d'un ange vêtu de rouge portant un écu en cuir découpé orné d'un soleil d'or à huit rayons sur fond d'azur<sup>8</sup> (fig. 34) et d'un putto joufflu, aux formes rebondies, allongé et endormi sur une tête de mort et deux tibias (fig. 35) ; en forme de quart de cercle, ils sont, eux, pleinement de style Renaissance.

Les clefs de voûte présentent aussi un aspect hétérogène : aux deux travées occidentales, elles sont de forme circulaire. Le fond est peint en bleu et la fine moulure qui borde le cercle enserme un écu simple, aujourd'hui de couleur rouge, sur lequel devaient être peintes des armoiries (fig. 36). La clef de la troisième travée, également circulaire, est restée totalement lisse. Ces trois clefs comme les chapiteaux se rapprochent par leur forme de deux clefs de la salle capitulaire voisine. À la quatrième travée, par contre, le décor est plus élaboré. La clef circulaire est bordée d'un tore épais autour duquel s'enroule un ruban (fig. 37). Sur un fond rose l'écusson présente, sortant des nuages et entourées d'une cordelière, deux mains entrecroisées peintes en rose et portant les stigmates, signalées par un point rouge. Allusion au Christ et à saint François. Signalons que la sacristie conservait au XVI<sup>e</sup> siècle une épine de la couronne du Christ ainsi que plusieurs reliques de saint Louis d'Anjou : une partie de sa main, son manteau, son habit de franciscain et quelques ornements épiscopaux de ce saint évêque de Toulouse<sup>9</sup>.

7. J.-J. ESQUIÉ, « L'église... », p. 390.

8. La polychromie est en partie conservée sur ce culot.

9. Cité par G. DE CATEL, *Mémoires...*, p. 217 d'après F. DE GONZAGUE, *De origine...*

Les caractères disparates de l'architecture et du décor sculpté invitent à se poser la question de la chronologie de cette sacristie et à s'interroger sur l'aspect nettement différent de la travée orientale. Il est incontestable que la clef de voûte aux stigmates et les culots de celle-ci par leur style et leur iconographie — blason en cuir découpé, tête de mort et tibias — ne peuvent appartenir qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Par contre les chapiteaux des trois travées occidentales s'apparentent à ceux de la salle capitulaire voisine datée des années 1320<sup>10</sup>. La quatrième travée est donc le fruit d'un ajout intervenu au cours du XVI<sup>e</sup> siècle de manière assez maladroitement comme le confirme la nécessité dans laquelle on s'est trouvé, du côté nord, de bûcher sur sa face latérale l'imposte surmontant le pilastre ainsi que le chapiteau voisin recevant l'ogive de la troisième travée. De même, comparé au mur sud, le mur nord est repoussé de 30 cm par rapport au pilastre d'entrée, désolidarisant l'imposte du culot au dragon.

On a donc à cet endroit du bâtiment une reprise très nette qui fait voisiner des éléments appartenant au XIV<sup>e</sup> siècle avec d'autres datant du XVI<sup>e</sup>. On en est réduit aux conjectures quant aux raisons de cet agrandissement mais un événement vient apporter un argument supplémentaire à l'analyse stylistique. En effet, en 1522, le couvent fut donné aux frères de la grande observance qui entreprirent « incontinent » dit Catel de refaire le maître-autel de la grande église qui fut consacré en 1533, deux ans avant que Nicolas Bachelier n'exécute les deux portes du jubé donnant accès au chœur des moines<sup>11</sup>. Il y eut donc entre 1522 et 1535 une campagne de travaux aux Cordeliers. Aucune source ne parle de travaux dans la sacristie mais il n'est pas impossible qu'elle ait fait l'objet d'un agrandissement au cours de cette décennie de reprise en main du couvent par les Observants.

La sacristie avait également été décorée de peintures. Lors des restaurations de 1997, il subsistait de nombreuses traces de polychromie qui se signalaient par l'emploi d'un faux appareil de brique ou de pierre dont on voyait les restes sur les ogives, les doubleaux et les clefs de voûte et que les restaurateurs ont rétabli. Comme dans la plupart des édifices toulousains, la partie des ogives proches de la clef comportait un décor plus élaboré aux couleurs vives et les clefs elles-mêmes étaient peintes. Ces peintures avaient pour but de souligner la structure architecturale : nervures, supports, clefs. Mais dans le domaine de la peinture le plus important est ailleurs : les murs avaient également reçu un décor peint. On remarque en effet des traces de peintures sur le mur nord de la troisième travée et surtout il subsiste un panneau assez bien conservé sur le mur nord de la deuxième travée.

## La peinture de Notre-Dame de la Passion

La suppression des badigeons de chaux a permis de retrouver, à mi-hauteur du mur nord de la deuxième travée, soit à 3 m du sol, une vaste composition peinte de 1,65 m de hauteur sur 4,30 m de large (fig. 21, 38, 39 et 40).

Dans la partie droite, sur une estrade, la Vierge est assise dans l'angle d'un banc à haut dossier en forme d'équerre, sur un coussin en polochon. Vêtue d'un long manteau tombant en plis cassés sur l'estrade, Marie maintient de son bras l'Enfant debout sur sa cuisse droite. Jésus se retient au bord du corsage de sa mère et se retourne vers les anges qui s'approchent de lui. Venant de gauche trois anges nimbés, à genoux sur une pelouse, présentent à l'enfant Jésus les instruments de la passion. Le premier maintient contre lui la croix surmontée du titulus et dont le bras

10. A.D. Haute-Garonne, E 458, « *in capitulo ubi est petra sua, signo signata* », 9 mai 1320. Cité par Y. CARBONELL-LAMOTHE, « Recherches... », p. 97, note 24.

11. G. DE CATEL, *Mémoires...* : « J'ay veu un mémoire escrit dans un livre qui est dans ledit Convent de saint François remarquant ce qui y est arrivé de plus notable entre autres choses, comme l'an mille cinq cens vingt-deux, & un jour de Mercredi troisième Décembre, la veille de sainte Barbe fut réformé & mis en bonne & régulière observance, le Convent des Religieux de la grand' Observance de Tolose, par frère Alexandre Rufferi Commissaire Apostolique, & Messire Pierre de Saint André premier Président de Tolose, & Frère Arnaud de saint Félix Ministre Provincial. Au mesme livre est remarqué, comme le grand Autel fut fait incontinent après la réformation aux frais & despens de Noble Denys de Belvese Sieur de la Bastide, lequel le fist peindre d'or & d'azur, il donna de plus les Chandeliers, deux Anges de laiton & le pupitre de l'Epistre & incontinent après il fit élever son Sépulchre au milieu du chœur, ainsi qu'on le voit maintenant & par tout fit mettre ses armoiries. Depuis Messire Jean de Curia Docteur en Théologie, Evesque de Syrie de l'Ordre de S. François des Conventuels, Docteur Régent en l'Eglise Cathédrale de S. Estienne consacra ledit grand Autel, en l'an mille cinq cens trente trois, à l'honneur de la Vierge, saint François, & saint Louys Evesque de Tolose. Et la porte & chapelles qui sont aux deux costez de l'entrée de la porte du chœur, furent faites en l'année mille cinq cens trente cinq, par Nicolas Bachelier Maistre Architecte aux despens de Sire Raimond Lofort dit Rodés & de Monsieur Jean Pellissé qui y aida aussi d'une partie, & le Crucifix, nostre Dame, & saint Jean furent faits à Alby aux despens de Monsieur Jean Barriel ».

supérieur retient la couronne d'épines, de la main droite il présente trois longs clous. Il est vêtu d'une longue aube blanche ceinturée à la taille. Le deuxième tient la colonne de la flagellation, à base et chapiteau prismatique, et de la main droite deux tiges de bois. Son aube blanche est recouverte d'une tunique brune, fendue sur le côté et ceinturée à la taille dont les plis s'étalent souplement sur le sol. Le troisième, vêtu lui aussi d'une aube blanche, tient de la main droite la lance et de l'autre le bâton porte-éponge, l'anse d'une coupe sur pied retenue au poignet.

Cette iconographie qui mêle la Vierge à l'enfant à la Passion et au Jugement dernier, où les anges entourant le Christ tiennent les Instruments, est particulièrement rare et originale<sup>12</sup>. Apparue à Byzance dès le XII<sup>e</sup> siècle, elle se développe aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en Orient dans le contexte de la lente agonie de l'Empire. L'icône de la Mère de Dieu de la Passion ou *Strastnaïa* se répand rapidement dans le monde orthodoxe, du couvent Sainte-Catherine du Sinaï à Nijni-Novgorod en Russie<sup>13</sup>. Le texte qui souvent l'accompagne dit : *Celui qui autrefois annonça la joie à la Toute Pure montre les signes futurs de la Passion. Mais le Christ, incarné comme homme qui craint la mort, est effrayé à leur vue.*

Venue de Byzance cette dévotion arrive en Occident au XV<sup>e</sup>, elle connaît une grande popularité en Italie<sup>14</sup> (fig. 41 et 42) et surtout à Rome. La légende rapporte qu'une icône de Notre-Dame de la Passion, arrivée à Rome dans les biens d'un marchand grec, fut offerte vers 1480, à la suite d'une vision, à l'église Saint-Matthieu, située entre Saint-Jean de Latran et Sainte-Marie-Majeure, où elle fit des miracles. Très vénérée alors sous le vocable de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, son culte a été par la suite diffusé dans le monde entier par les pères Augustins et les Rédemptoristes.

Dans la peinture de la sacristie des Cordeliers, la composition en longueur est élégante et équilibrée, les figures quasiment grandeur nature. Les attitudes sont souples, les plis des vêtements, creusés ou cassés en retombant sur le sol, sont rendus avec soin. À première vue, et en ayant en mémoire les restes de peintures murales des chapelles de l'église des Jacobins, on serait tenté de dater ce panneau du milieu ou de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Or plusieurs arguments plaident pour une date plus tardive. L'iconographie tout d'abord : la dévotion envers Notre-Dame de la Passion ou du Perpétuel-Secours ne se diffuse en France que dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle. Puis le style : vu du sol et compte tenu du mauvais état de conservation de la peinture, l'ensemble donne une bonne impression, en particulier le groupe de la Vierge à l'Enfant (fig. 39). Mais vues de près, certaines parties du dessin sont assez médiocres comme les mains et le poignet portant le vase à anse de l'ange porte-éponge (fig. 40), ou la colonne de la flagellation. Enfin la quasi monochromie de l'ensemble : si l'on excepte le rectangle de pelouse d'un bleu-vert sombre sur lequel sont agenouillés les anges, le reste de la peinture n'utilise que l'ocre rouge, l'ocre jaune, le noir et le blanc. Ces quatre teintes faciles à trouver et peu coûteuses sont très souvent employées aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles pour le décor des églises, surtout lorsque les moyens sont limités. Tout cela conduirait à une datation dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Un dernier indice est donné par l'histoire du XV<sup>e</sup> siècle, que rappelle Y. Carbonell-Lamothe<sup>15</sup>. Dans les années qui suivirent le grand incendie de Toulouse de 1463, le couvent fut réparé à plusieurs reprises et certains bâtiments surélevés, grâce en particulier à la générosité de la famille de Belvèze, lointains parents des comtes de Toulouse.

On peut alors penser que Notre-Dame de la Passion a pu être peinte à ce moment-là. Les Toulousains comme la communauté franciscaine, profondément meurtris par l'incendie de 1463 qui a consumé le quart de leur ville, ont du trouver dans Notre-Dame de la Passion ou du Perpétuel-Secours le réconfort nécessaire.

12. Elle reprend cependant, en l'amplifiant, le thème largement répandu aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles de la *Présentation au temple* qui contient en filigrane l'annonce de la Passion à travers la phrase du vieillard Siméon qui, se tournant vers la Vierge, lui annonce : « *Vois ! Cet enfant doit amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël... et toi-même, une épée te transpercera l'âme* » (Luc 2, 22-35). L'exégèse a toujours vu dans la fin de cette phrase l'annonce de la Passion du Christ, au moment même où le vieillard Siméon vient déposer l'enfant sur l'autel du sacrifice.

13. Alfredo TRADIGO,  *Icônes et saints d'Orient*, Paris, Hazan, 2005, p. 188-189. Dans l'icône byzantine, l'archange Gabriel présente la croix et l'archange Michel la lance, l'éponge et le seau.

14. Voir par exemple l'icône de la Vierge de la Passion du peintre crétois Andrea Ritzos, dit Andrea Rico de Candie (1420-v.1500) peinte en 1451 et conservée dans la basilique Saint-Nicolas de Bari, ou le tableau de Carlo Crivelli, *Vierge à l'Enfant avec les instruments de la Passion*, vers 1465-1470, détrempe sur bois, 71 x 48 cm. Vérone, Museo di Castelvecchio.

15. Y. CARBONELL-LAMOTHE, « Recherches... », p. 99.

La sacristie de l'église des Cordeliers, pratiquement inconnue des Toulousains comme des chercheurs, miraculeusement préservée des incendies, des destructions et des mutilations, très heureusement restaurée et conservée par M. et Mme Belin depuis vingt ans, est, avec la salle capitulaire et le clocher de l'église conventuelle, un rare et remarquable témoignage du couvent qui entendait rivaliser par la taille et la beauté de ses bâtiments avec celui des Jacobins.



FIG. 8. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE VERS L'ouest, état 1996.  
*Dossier Belin.*

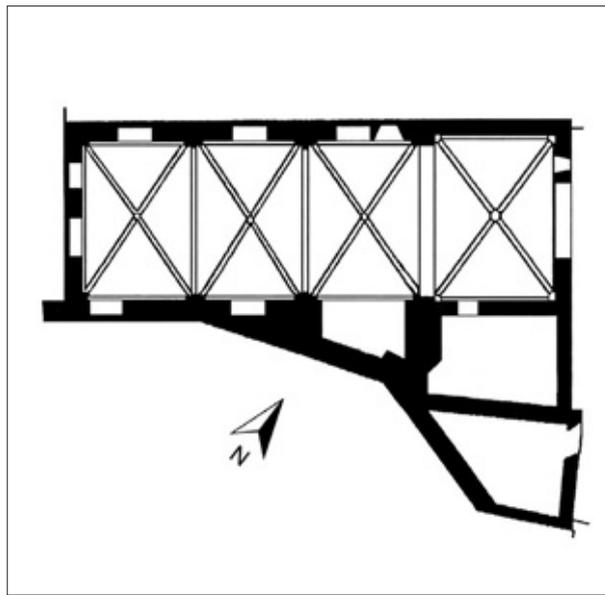


FIG. 9. SACRISTIE, plan.  
*Dessin Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 10. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE VERS L'ouest, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 11. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE, MUR SUD, porte murée vers l'église, état 1996. *Dossier Belin.*



FIG. 12. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE, MUR SUD, porte murée vers l'église, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 13. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE VERS L'OUEST, porte vers le cloître et niche, état 1996. *Dossier Belin.*



FIG. 14. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE VERS L'OUEST, porte vers le cloître et niche, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 15. SACRISTIE, FAÇADE OUEST, la porte vers le cloître et la fenêtre allongée, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 16. SACRISTIE, FAÇADE OUEST, état vers 1992, avec la petite fenêtre qui éclairait la sacristie au dessus de la toiture du cloître. *Cliché Henri Pradalier.*

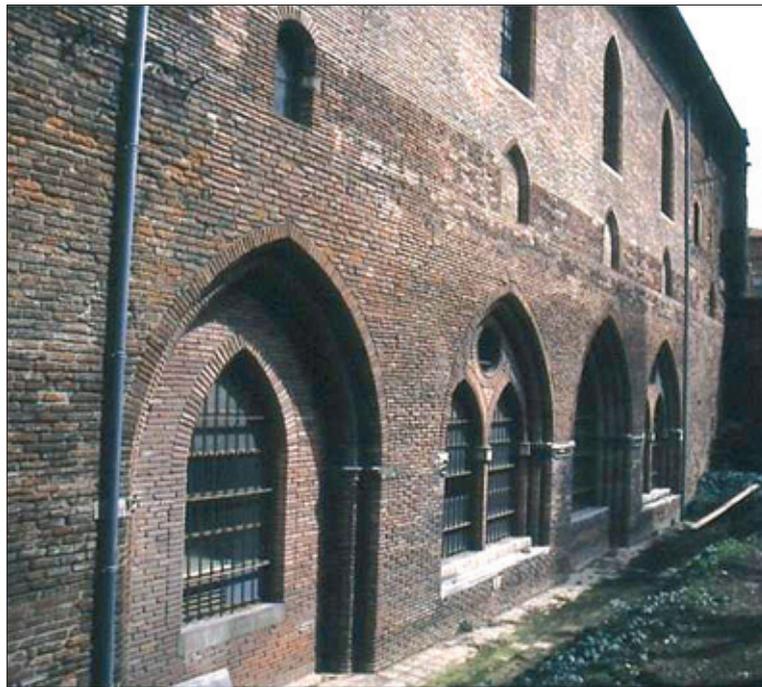


FIG. 17. RÉFECTOIRE, FAÇADE OUEST, état vers 1992, avec les petites fenêtres qui éclairaient la salle capitulaire au dessus de la toiture du cloître. *Cliché Henri Pradalier.*



FIG. 18. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE mur nord, niche, état 1996. *Dossier Belin.*



FIG. 19. SACRISTIE, PREMIÈRE TRAVÉE mur nord, niche, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 20. SACRISTIE, DEUXIÈME TRAVÉE mur nord, niche, état 1996. *Dossier Belin.*



FIG. 21. SACRISTIE, DEUXIÈME TRAVÉE mur nord, niche et peinture de Notre-Dame de la Passion, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 22. SACRISTIE, DEUXIÈME TRAVÉE mur sud, placard, état 1996. *Dossier Belin.*



FIG. 23. SACRISTIE, DEUXIÈME TRAVÉE mur sud, placard, état 2011. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 24. SACRISTIE, TROISIÈME TRAVÉE mur sud, renforcement avec les deux portes percées vers l'est dans la voûte et le mur, état 1996. Dossier Belin.



FIG. 25. SACRISTIE, TROISIÈME TRAVÉE mur sud, renforcement, état 2011. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 26. SACRISTIE, TROISIÈME TRAVÉE mur nord, fenêtre et porte, état 1996. Dossier Belin.



FIG. 27. SACRISTIE, TROISIÈME TRAVÉE mur nord, fenêtre et niche, état 2011. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 28. SACRISTIE, QUATRIÈME TRAVÉE vers l'est, état 2011.  
*Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 29. SACRISTIE, QUATRIÈME TRAVÉE, façade est sur cour, état 2011.  
*Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*

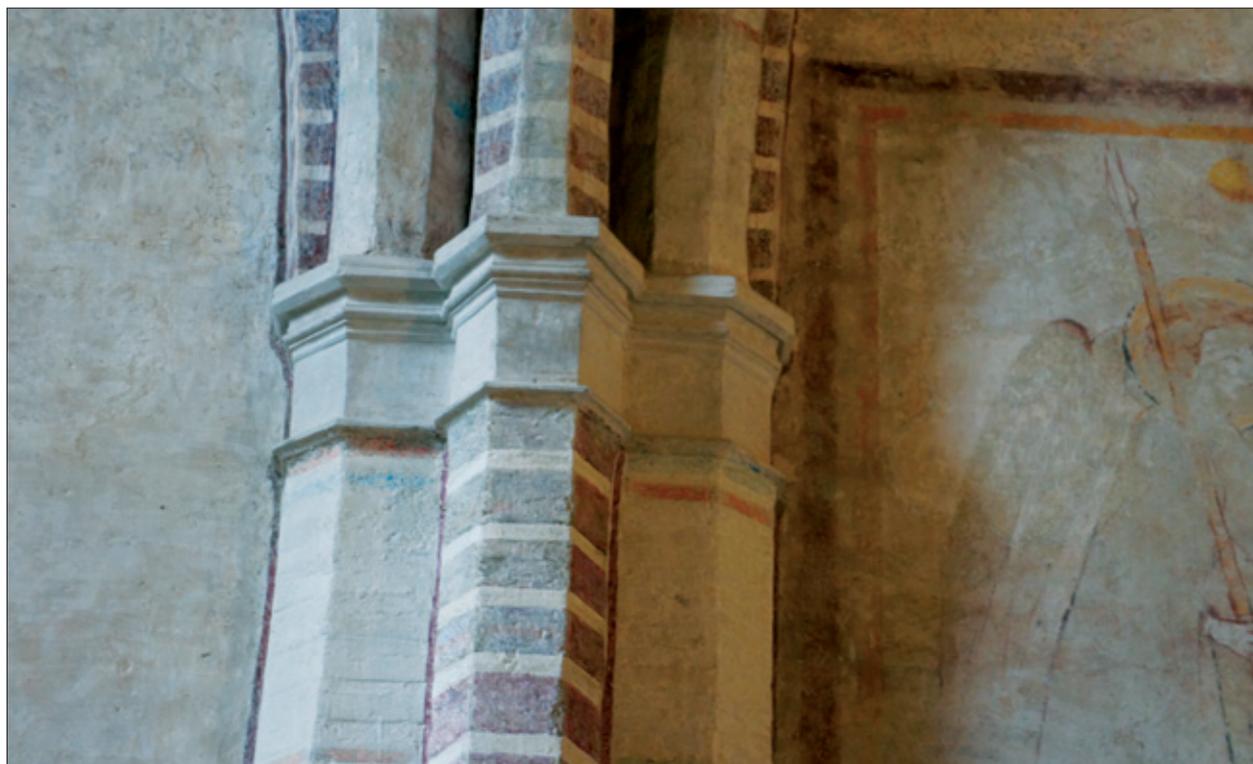


FIG. 30. SACRISTIE, CHAPITEAU DE LA DEUXIÈME TRAVÉE. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 31. SACRISTIE, CHAPITEAU DE LA PREMIÈRE TRAVÉE, angle sud-ouest.  
*Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 32. SACRISTIE, IMPOSTE SUD DE LA QUATRIÈME TRAVÉE. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 33. SACRISTIE, IMPOSTE NORD DE LA QUATRIÈME TRAVÉE. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 34. SACRISTIE, CULOT NORD-EST DE LA QUATRIÈME TRAVÉE. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 35. SACRISTIE, CULOT SUD-EST DE LA QUATRIÈME TRAVÉE. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 36. SACRISTIE, CLEF DE VOÛTE DE LA DEUXIÈME TRAVÉE.  
*Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*

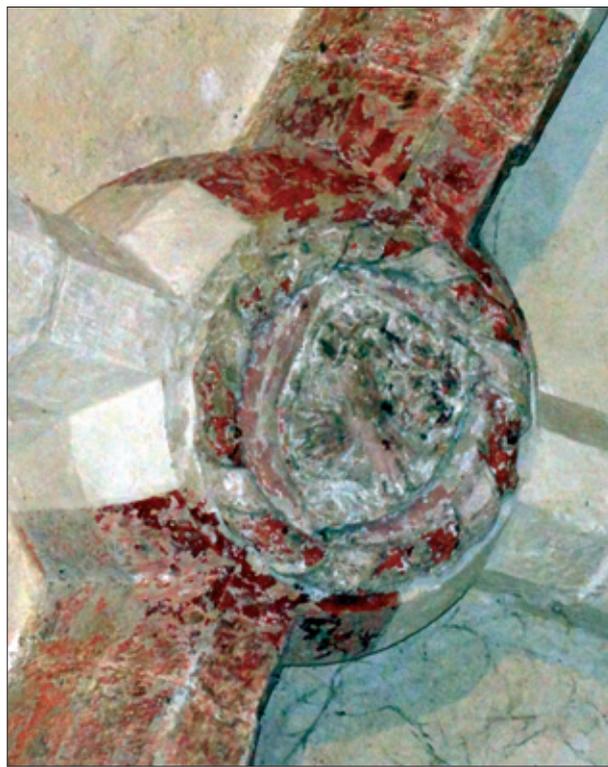


FIG. 37. SACRISTIE, CLEF DE VOÛTE DE LA QUATRIÈME TRAVÉE.  
*Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*

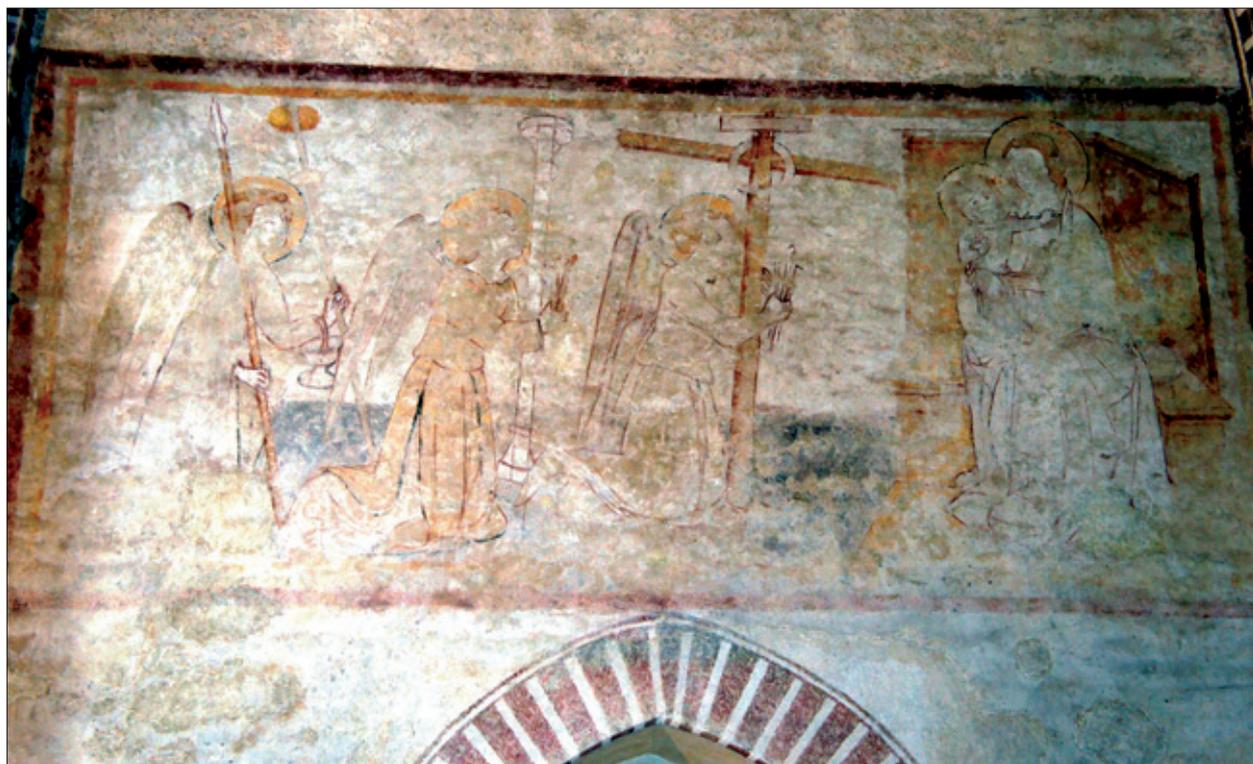


FIG. 38. SACRISTIE, LE PANNEAU PEINT DE LA DEUXIÈME TRAVÉE, NOTRE-DAME DE LA PASSION. *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*



FIG. 39. SACRISTIE, LE PANNEAU PEINT DE LA DEUXIÈME TRAVÉE, détail de la Vierge à l'Enfant. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 40. SACRISTIE, LE PANNEAU PEINT DE LA DEUXIÈME TRAVÉE, détail de l'ange porteur de lance. Cliché Guy Ahlsell de Toulza.



FIG. 41. ANDREA RITZOS, VIERGE DE LA PASSION, vers 1451.  
Bari, Basilique Saint-Nicolas.



FIG. 42. CARLO CRIVELLI, VIERGE À L'ENFANT avec les instruments de la Passion, vers 1465-1470. Vérone, museo di Castelvecchio.



FIG. 43. F. MAZZOLI, LES CORDELIERS, vers 1860. Le chevet vu de la rue de l'Esquile. Devant la tour du clocher on peut voir le premier étage et la toiture qui couvre la sacristie. Cliché S.A.M.F.

## UN HABITAT MÉDIÉVAL SUR LES ALLÉES JULES-GUESDE À TOULOUSE

Par Jean CATALO\*, Vincent GENEVIÈVE et Nicolas PORTET,  
avec la collaboration de Fabien CALLÈDE, Sophie CORNARDEAU,  
Henri MOLET et Marie-Agnès RAYNAUD<sup>1</sup>

Le projet de création d'une ligne de tramway "Garonne" au sud du centre historique de Toulouse a suscité la prescription de sondages archéologiques de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie<sup>2</sup> (DRAC de Midi-Pyrénées) (fig. 1). La réalisation de cette évaluation a été confiée à l'Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive (Inrap) du 7 décembre 2009 au 11 décembre 2009. Le présent article ne présentera qu'une partie des données recueillies à cette occasion, celles en rapport avec l'urbanisme de la fin du Moyen Âge.

### *Modalités d'intervention*

Les sondages d'évaluation visaient à répondre aux prescriptions scientifiques selon les contraintes d'accessibilité et de moyens. La problématique scientifique est celle exposée dans les prescriptions : fournir un état des lieux précis des vestiges mis au jour, de leur chronologie, de leur profondeur d'enfouissement et de leur degré de conservation. La taille des fenêtres de diagnostic devait également tenir compte des cotes de profondeur de travaux qui sont variables. La bande des voies de tramway a été explorée selon son tracé rectiligne en quatre fenêtres d'ouverture préalablement définies. Ces fenêtres avaient près de 180 m<sup>2</sup> de superficie, selon un plan proche de 6 m de large (emprise des voies) sur 30 m de longueur dans l'axe des allées (fig. 2). La grande superficie de chaque fenêtre a été par ailleurs plus favorable à la compréhension des vestiges plus denses en contexte urbain. L'ordre de réalisation s'est établi du Grand-Rond vers le Monument aux morts (fig. 3). On rappellera que la fouille totale n'était pas requise sur ces emprises, il s'agissait seulement de repérer la nature des vestiges, leur profondeur d'apparition et leur complexité.

### *Contexte archéologique et historique*

Les allées Jules-Guesde font partie de l'ensemble des promenades publiques caractéristiques de l'urbanisme du XVIII<sup>e</sup> siècle à Toulouse. Six allées arborées s'articulent en rayonnant autour du terre-plein ovale du Boulingrin ou Grand-Rond. Les allées Jules-Guesde joignent le Grand-Rond à l'actuel pont Saint-Michel (fig. 3) en reprenant de manière rectiligne une partie des fortifications fossoyées au sud de la cité antique et médiévale. Avant les travaux du tramway, elles adoptaient la forme d'une double-voie de circulation de chaque côté et d'un terre-plein central à contre-allées jusqu'au monument aux enfants de Toulouse et de la Haute-Garonne morts pour la patrie en 1870-71 (fig. 3).

---

\* Communication présentée le 15 mai 2012, cf. infra « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 299.

1. Tous les auteurs : Institut National de Recherches archéologiques Préventives (Inrap) sauf Nicolas Portet et Marie-Agnès Raynaud (Landarc).

2. Dossier suivi et contrôlé scientifiquement par M. Vaginay et L. Izac-Imbert.

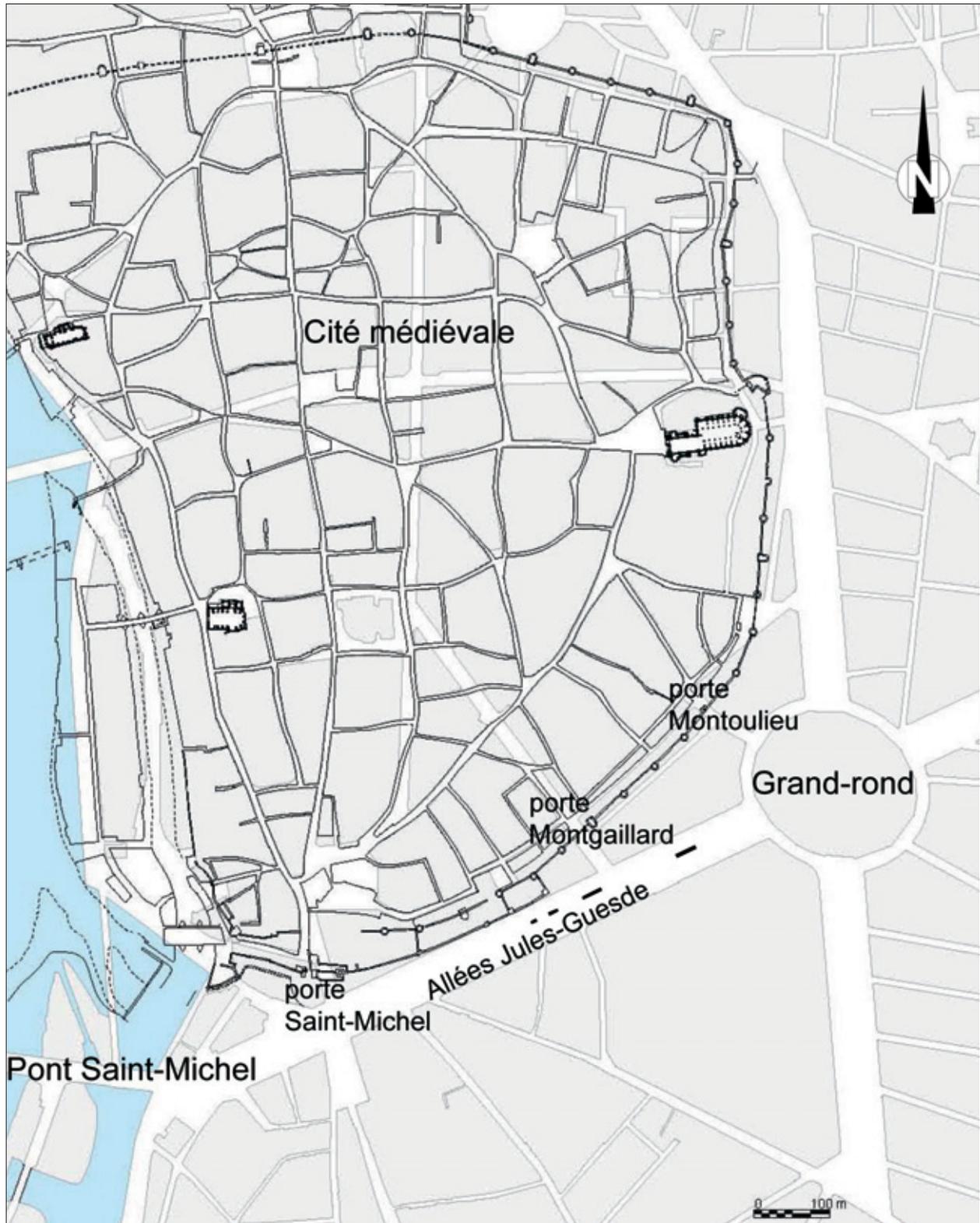


FIG. 1. PLAN DE LOCALISATION des allées Jules-Guesde, fond de plan cadastre 1550-1571, îlots actuels en grisé, sondages en noir. D.A.O. F. Callède Inrap GSO.



FIG. 2. REMISE EN ÉTAT DU SONDAGE 1 vu vers l'est. *Cliché J. Catalo.*

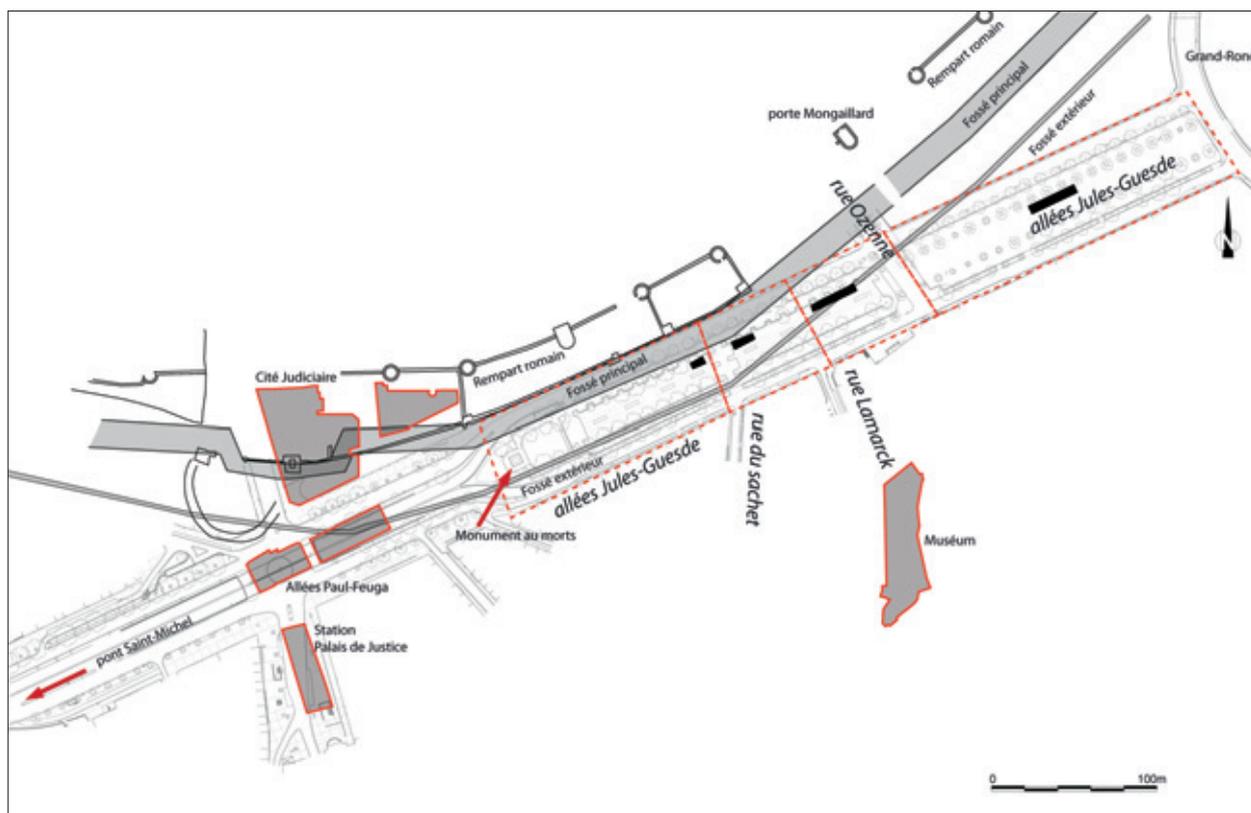


FIG. 3. PLAN DE LOCALISATION des principales informations topographiques et archéologiques concernant l'emprise des allées Jules-Guesde. *D.A.O. F. Callède (Inrap GSO).*

Ces allées reprennent pour une large part les anciennes lices de la ville ancienne au pied de l'enceinte romaine. Au Moyen Âge, ce secteur concentre autour des fossés de défense un grand nombre d'établissements extra-muros et de lotissements des faubourgs naissants. Les opérations archéologiques récentes (fig. 3), passage souterrain Paul-Feuga en 1991<sup>3</sup>, station de métro Palais de Justice en 2002<sup>4</sup>, Cité judiciaire de 1999 à 2006<sup>5</sup>, Muséum d'histoire naturelle en 2002-2003<sup>6</sup>, ont montré que de nombreux vestiges médiévaux étaient conservés dans ce secteur de la ville historique : voies, cimetières, habitats... Des recherches sur la topographie de Toulouse au Moyen Âge<sup>7</sup> sont venues confirmer la probabilité de découvertes potentielles pour cette période (fig. 3).

Le parcours de la ligne de tramway recoupait en particulier le système de défense avancé, créé à la fin de la croisade albigeoise avec ses deux fossés cernant un espace appelé les lices. Mentionné pour la première fois en 1217, cet ensemble est désactivé par les clauses du traité de Meaux en 1229 et la propriété de cet espace restera une cause de litiges entre les administrations communales et royales jusqu'à la guerre de Cent Ans. L'avant fossé des lices paraît avoir été comblé assez rapidement, car il n'en est plus fait mention dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La remise en état des remparts des années 1350-1360 et 1400-1410 concerne essentiellement le secteur de la portes Mongaillard (fig. 3). Le grand fossé est élargi et précédé d'un chemin de ronde extérieur : le *balouart*. Les aménagements les plus importants ont lieu entre 1525 et 1537, au moment de la menace espagnole. Pour tenir compte de la puissance de l'artillerie, les portes Montgaillard et Montoulieu sont précédées de plateformes de forme triangulaire et le boulevard est élargi. Cette configuration est figuré dans le plan de Toulouse dit de Jouvin de Rochefort (1680) et restera stable jusqu'aux travaux d'urbanisme du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'expansion suburbaine médiévale, un temps arrêtée par la guerre Albigeoise, reprend avec vigueur vers 1280 et atteint son apogée dans les années 1330-1340. En 1335, les documents fiscaux du seul capitoulat de La Pierre Saint-Géraud<sup>8</sup> indiquent que d'ouest en est, le terrain des anciennes lices, depuis le château Narbonnais (actuel palais de justice) jusqu'à la porte de Montgaillard (actuelle rue Ozenne) est occupé par le logis de pas moins de 66 chefs de familles. À l'extérieur des lices, on en compte 55 dans le même capitoulat<sup>9</sup>.

Une partie des lices, fut l'objet de neuf actes de lotissement par les officiers du roi dans le secteur entre les portes Montgaillard et Montoulieu, actes qui sont connus par un procès intenté par la Ville entre 1305 et 1385<sup>10</sup>. Une partie de cette urbanisation se fit sous la forme raisonnée de lotissements appelés *bastita* dans le langage de l'époque. Un bon exemple, dont une partie a fait l'objet d'une fouille en 2005<sup>11</sup> est la *bastita* de Pons de Prinac.

## L'habitat médiéval

L'ensemble des sondages archéologiques s'est révélé positif à partir de 1,50 m de profondeur moyenne sur les secteurs des allées Jules-Guesde qui ont pu être observés. L'occupation médiévale en particulier est apparue dense, particulièrement bien conservée et d'une grande homogénéité malgré l'étendue de l'emprise. On distinguera d'une part les éléments structurants tels que les rues ou les fossés, et d'autre part les vestiges d'habitat proprement dit.

3. PEYRE 1993.

4. PAYA 2004.

5. CATALO 2007.

6. BRIAND, LOTTI 2006.

7. CATALO, CAZES 2010.

8. A.M. Toulouse, CC 938, f°115 v°, 127, 131 et 132.

9. Les limites extérieures du capitoulat de la Pierre-Saint-Géraud de 1335, à partir de l'enceinte, étaient à l'ouest la rue droite : rue Saint-Michel actuelle et à l'est, le chemin disparu sortant de la porte de Montoulieu dont le tracé correspond à peu près à l'axe du grand rond-allée des Soupirs.

10. A.M. Toulouse, II 12/3. Feuilles de parchemin formant rouleau, 350 x 20 cm. Le procès portait sur la propriété de ces lices, revendiquées par la ville et par le roi. Il est fait mention de neuf baux suivis de constructions immédiates : « *et non opero loco illico...* », le rouleau contient la minute des témoignages des différentes parties prenantes.

11. Jérôme BRIAND, Pascal LOTTI. *Toulouse, Muséum d'histoire naturelle*, rapport de fouilles, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2006.

## Les rues

### Sondage 1 (fig. 4)

Le premier sondage de 30 m sur 5 m a été réalisé dans la partie orientale du tracé, sur le tronçon Grand-Rond/rue Ozenne. Sous le bitume de surface, un remblai massif particulièrement riche en graviers et galets, recouvrait un aménagement plan de galets décimétriques damé et parcouru d'ornières, ponctuellement comblées de tuiles concassées et damées, dans un axe nord-est/sud-ouest et à deux mètres de profondeur. Des alignements rectilignes de galets semblaient en définir les bordures latérales notamment du côté du mur. Les ornières, les bordures et une largeur maximale reconnue de 3,70 m environ présentent cet aménagement comme un revêtement de rue (fig. 5).

Au contact de cette couche construite, le remblai se composait en majorité de fragments de tuiles en plus forte densité. Une fondation plus tardive d'un mur en briques noyées dans un mortier sableux, de 0,60 m de large, reprenait le même alignement en bordure de la voie sur près de 10,50 m de longueur. On notera que la fondation de ce mur se faisait à travers le remblai qui recouvrait la chaussée de galets, donc non visible lors de la construction du mur.

À chaque extrémité du sondage, la couche de sédiment verdâtre, de 0,80 à 1 m d'épaisseur qui soutient l'aménagement de galets, a été terrassée jusqu'au substrat et au-delà. Dans ces sondages profonds, le substrat de graves dans une matrice sableuse est apparu à 3 m de profondeur.

### Sondage 2

Le sondage 2 a été réalisé à environ 116 mètres au sud-ouest du sondage 1 sur le terre-plein engazonné des allées (fig. 6). Le manque de place de stockage a nécessité de procéder par longueurs de 4 à 6 m de sondage profond, rebouchées au fur et à mesure<sup>12</sup>.

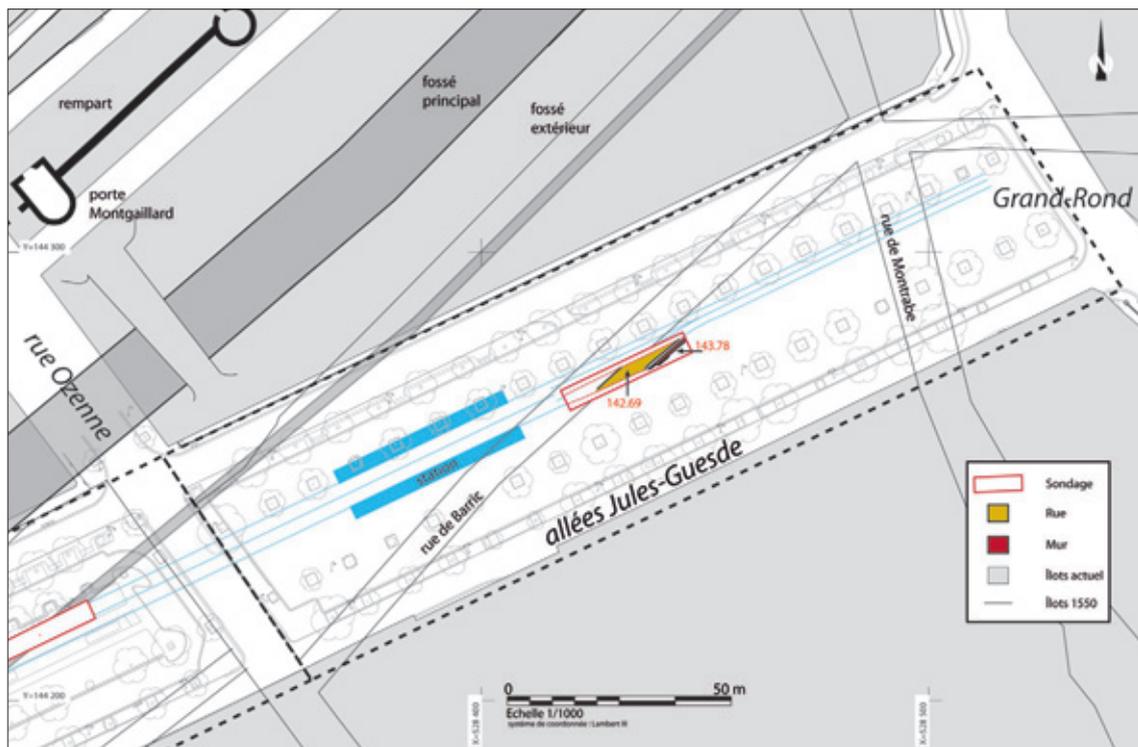


FIG. 4. PLAN ET SITUATION DU SONDAGE 1. D.A.O. F. Callède (Inrap GSO).

12. Ces contraintes de réalisation et de sécurité n'ont pas permis le relevé d'une coupe stratigraphique générale.

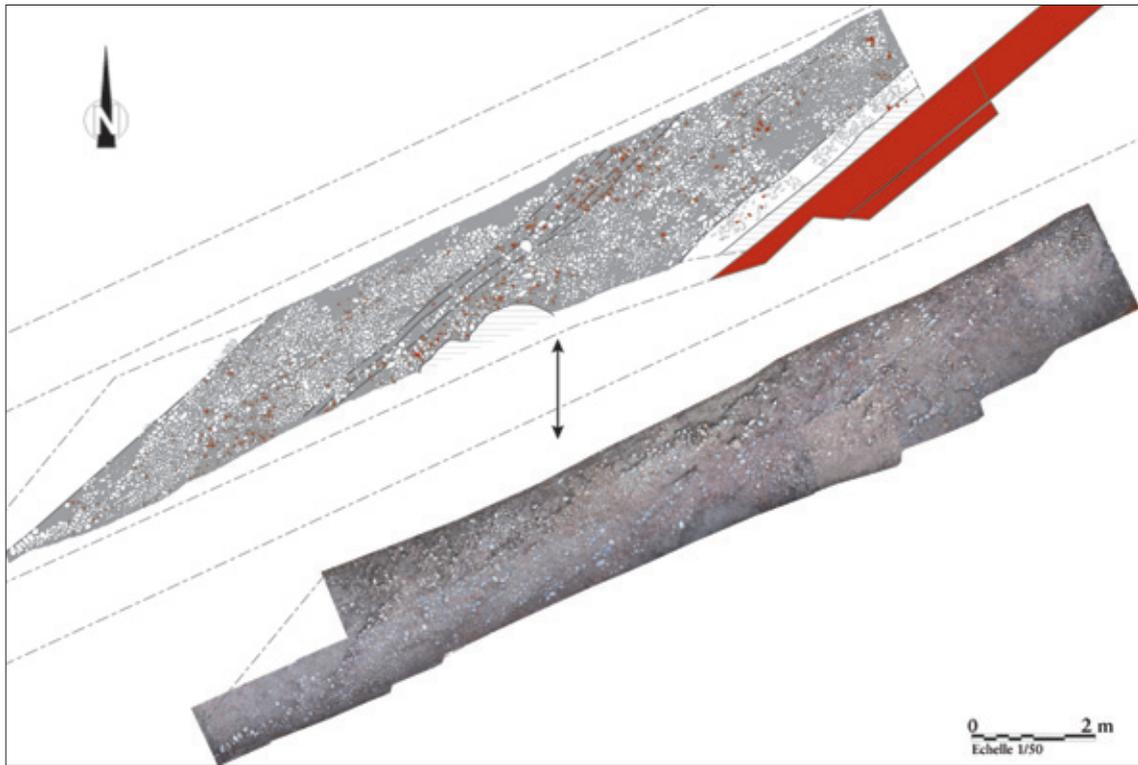


FIG. 5. RELEVÉ PAR TRAITEMENT GRAPHIQUE de photos redressées de la rue (us 1003). D.A.O. F. Callède Inrap (GSO).

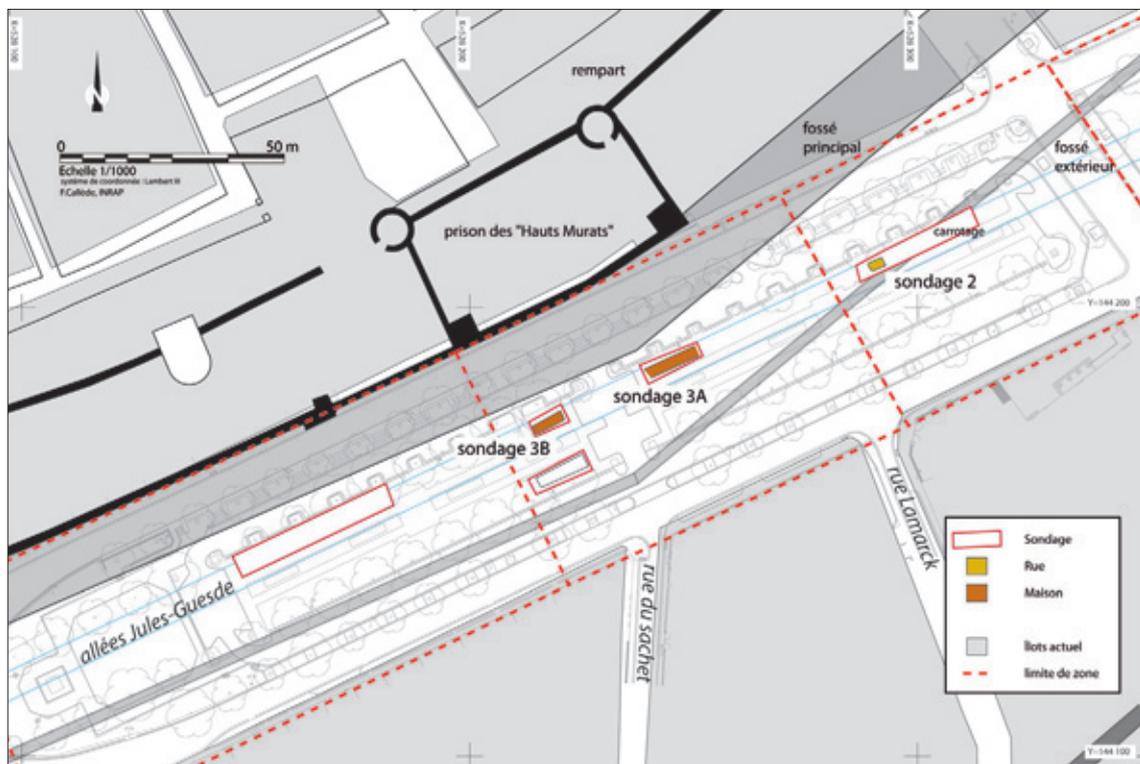


FIG. 6. PLAN ET SITUATION des sondages 2 et 3. D.A.O. F. Callède Inrap (GSO).

La stratigraphie est apparue d'une grande homogénéité. On a distingué en premier lieu un remblai sommital de 0,80 m d'épaisseur correspondant à l'apport de terre argileuse pour constituer le terre-plein en espace vert. En second lieu, un remblai massif mais hétérogène contenant fragments de briques de tuiles, sables et mortiers, semble avoir été apporté dans un axe nord-ouest/sud-est sur une épaisseur maximale de 2,50 m. Il couvrait une couche plus homogène de terre noire, plastique et grasse, ne contenant aucun mobilier visible. Le substrat de graves sous-jacent a été retrouvé en pente sur le côté nord de la section 1 sous une épaisseur de 0,20 à 0,40 m de terre noire.

Au centre du sondage, les graves n'ont pas été atteintes à 3,50 m de profondeur maximale d'intervention. Grâce à l'aimable collaboration de la société Argitec, un carottage à la tarière a montré que le substrat n'était pas non plus présent à 4,50 m de profondeur à cet endroit. En revanche, la couche 2001 et la pente du toit des graves ont été retrouvées à 2,90 m de profondeur en bordure et sur le côté sud du sondage. Ces données sur la variation du substrat semblent définir une dépression comblée par la terre noire, orienté selon un axe nord/nord-est, peut-être assimilable à un fossé de 8 m de large environ.

La stratigraphie observée à l'extrémité occidentale du sondage n'était équivalente à la précédente que pour les remblais sommitaux. À cet endroit, les remblais recouvraient un aménagement de galets damés très comparable à celui trouvé dans le sondage 1. D'axe nord-sud, la chaussée reconnue présentait une largeur de 2,80 m de large avec une ornière centrale, le tout à environ 2,50 m de profondeur (fig. 7).

En bordure, un sondage jusqu'à 3,50 m de profondeur a montré que le substrat de graves se trouvait immédiatement sous la voie. L'amorce de deux fosses sans mobilier signale cependant certains aménagements probablement contemporains de la rue. On rappellera que le protocole d'évaluation élaboré au préalable ne permettait pas de rechercher l'éventuelle jonction de la rue supposée avec le fossé interprété à son voisinage, sans entraîner la destruction des aménagements piétonniers.

Les sections de rues découvertes dans les deux sondages démontrent la présence d'un véritable réseau viaire sous-jacent. Le recalage des sondages en fonction des données cadastrales anciennes indique surtout l'existence de rues de part et d'autre d'un fossé assimilable au fossé extérieur des lices. Ainsi, la trame urbaine des faubourgs connue dès la fin du Moyen Âge toucherait également le secteur des lices.

## *Les maisons*

### *Sondage 3*

Le sondage 3 a été réalisé à environ 40 m au sud-ouest du sondage 2. Son emprise a été scindée en secteurs (A, B) pour mieux localiser des vestiges potentiellement denses et variés par nature, sur la largeur des lices dans le secteur en vis-à-vis des Hauts-Murats. Des vestiges d'habitations ont été découverts dans ces secteurs (fig. 6).

Long d'environ 14 m, le sondage 3A (fig. 8) a révélé une occupation médiévale sous des remblais massifs de 0,70 à un mètre d'épaisseur pour le suivant. À 1,80 m de profondeur, une couche de démolition d'une dizaine de centimètres (us 3002), particulièrement riche en tuiles, charbons, morceaux de briques et sable jaune, recouvrait plusieurs couches d'occupation (fig. 9). Ces niveaux de sols limoneux et plus ou moins cendreuse ou charbonneux (us 3004, 3003 et 3005) définissent trois espaces dégagés sur 3 ou 4 m de longueur et 2 m de large. Les sols (us 3004 et 3003) (fig. 10) séparés par le négatif d'une sablière basse (us 3008) aménagé de morceaux de briques (fig. 11) ont été fouillés manuellement. Un mobilier abondant et varié, céramique monnaies objets en métal, a ainsi été récolté. Des recollages de tessons de céramique entre les unités stratigraphiques 3002 et 3003 semblent marquer la contemporanéité de l'abandon et de la dernière occupation.

Le sol 3005, à l'est du sondage était séparé de 3003 par une bande de terre compacte de graves remaniées de 0,85 à 1 m de large (3010) (fig. 12). Ce secteur a été décapé à la pelle de manière à dégager d'éventuels niveaux sous-jacents, seul le substrat de graves non remanié est apparu à 2,60 m. Les fragments de céramique de la couche 3005 ont été récupérés dans la coupe. Aucune structure antérieure à l'habitation n'a été découverte.

Les coupes latérales obtenues ont permis de préciser le mode de construction de l'habitat découvert. La couche de graves remaniées était en fait présente sur la totalité du sondage et d'1 m d'épaisseur. Elle a été entamée



FIG. 7. RUE dans le sondage 2.  
*Cliché J. Catalo.*



FIG. 8. VUE DU SONDAGE 3A vers l'ouest.  
*Cliché J. Catalo.*



FIG. 9. COUCHE DE DÉMOLITION (us 3002) à l'ouest du sondage 3A. *Cliché J. Catalo.*



FIG. 10. COUCHE D'OCCUPATION 3003, sondage 3A.  
*Cliché J. Catalo.*

de part et d'autre de manière à laisser la banquette de terrain servant d'assise à un mur de terre. Puis une couche de construction à vocation drainante riche en graviers ou en tuiles concassées a été répandue dans les dépressions formées (us 3007 et 3009). C'est dans cette couche qu'une sablière basse a été aménagée. Le négatif de la sablière et la banquette du mur de terre sont apparus parfaitement parallèles, perpendiculaires à l'axe du sondage. Les niveaux d'occupations couvraient les sols de terre damée ainsi aménagés. Cette configuration observée paraît correspondre à l'intérieur d'une habitation dont seules les parois transversales ont été découvertes.

Le sondage 3B a été réalisé à environ 40 m au sud-ouest du sondage 3A. Une occupation analogue à celle du sondage 3A a été découverte à 2,20 m de profondeur. Dégagés sur 8 m de longueur, on retrouve des sols et leurs couches d'utilisation scellés par une concentration de briques et de tuiles concassées à la base des remblais postérieurs. Une banquette de graves remaniées de 1 m de large sépare les deux sols. L'ensemble s'adosse au remplissage d'une tranchée, comblée d'un sédiment homogène et compact riche en graviers mais sans aucun mobilier, à laquelle la banquette est perpendiculaire. Reconnue sur 0,50 m de profondeur, il pourrait s'agir d'une



FIG. 11. NÉGATIF DE SABLIERE BASSE 3008, sondage 3A. *Cliché J. Catalo.*

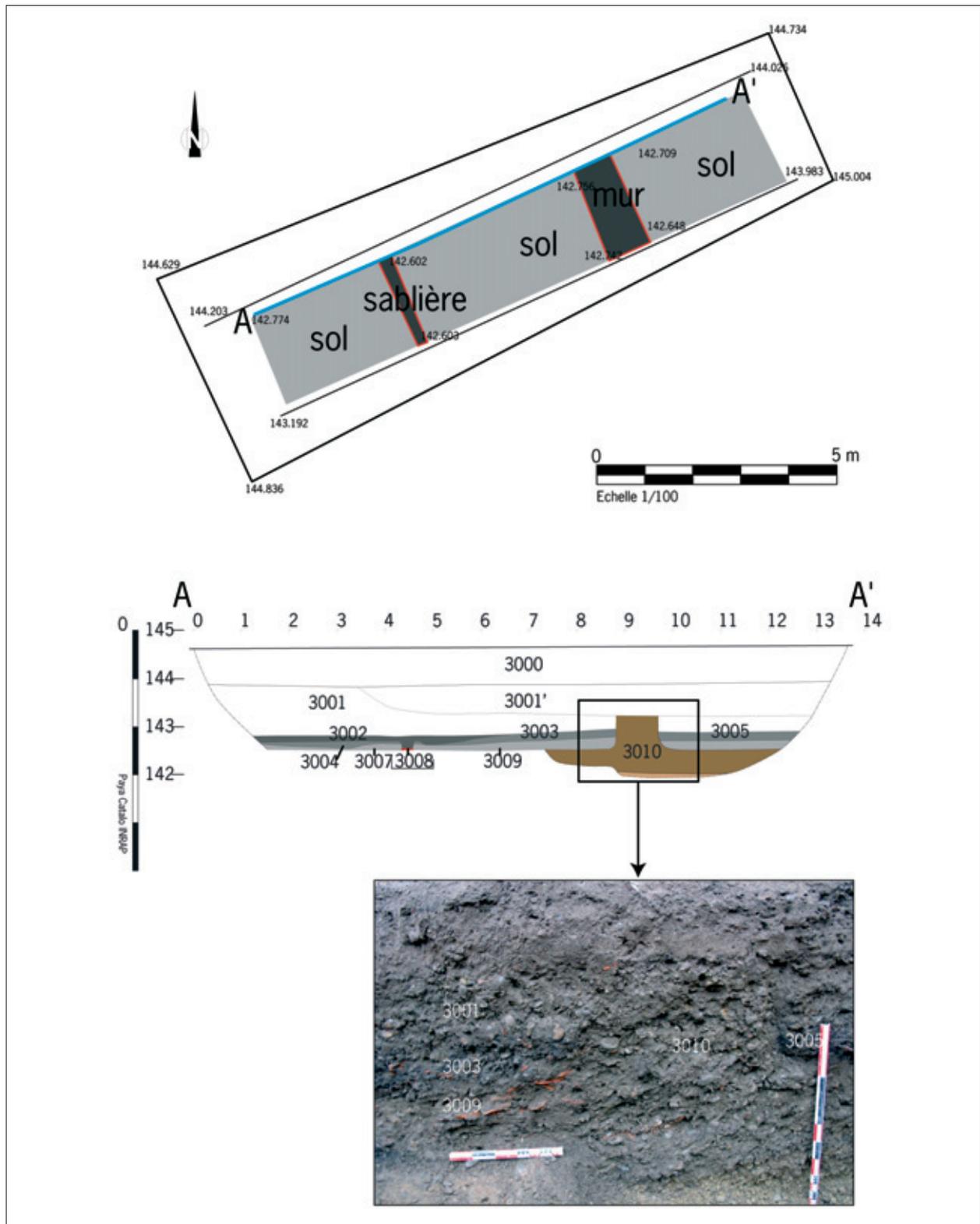


FIG. 12. COUPE CÔTÉ NORD du sondage 3A, banquette de graviers compactés 3010 avec début des couches d'occupation charbonneuses de part et d'autre. *Cliché J. Catalo.*

l'implantation de mur en terre coffrée dont la largeur échappait à l'emprise du sondage. Dans cette hypothèse, on remarquera que les murs de terre du sondage suivent la même orientation que les parois retrouvées dans le sondage 3A. Une plaque foyère, 0,5 m sur 0,5 m, dégagée lors de la fouille manuelle de sols au sein de l'us 3014 situerait alors un foyer dans un angle de l'habitation identifiée. La partie orientale du sondage a été traitée mécaniquement pour atteindre le substrat à 2,40 m de profondeur et au-delà sans découverte de structures antérieures à l'habitation.

### *Bilan*

Les deux modes de construction à base de terre, banquette préservée par creusement pour les radiers de sols ou tranchée comblée d'un sédiment d'argilo-graviers homogène et compacté, avaient été identifiés comme les techniques utilisées pour l'habitat médiéval du site du Muséum d'histoire naturelle<sup>13</sup>. Il se caractérisait également par des parois intégrant du bois et de nombreuses marques d'incendies de ces structures.

Ce site comportait aussi des foyers aménagés comparables à celui trouvé dans le sondage 3B. Ce dernier occupe peut-être l'angle d'une pièce si l'interprétation de la présence de murs de terre est correcte. Il pourrait donc indiquer un espace dévolu à la cuisine au sein d'une habitation tel qu'il peut apparaître sur de nombreux sites urbains du Sud-Ouest de la France<sup>14</sup>.

Les murs de terre, les sols et le foyer d'occupation domestique, la richesse du mobilier archéologique convergent donc pour voir également un habitat dans les vestiges observés dans les sondages 3A et 3B. La présence de rues dans les sondages 1 et 2 confirmerait une structuration de type urbain même si l'association rue-maison n'a pu être clairement observée. Cette occupation semble cependant stratifiée sur une faible épaisseur.

Bien que leur profondeur maximum n'ait pas pu être atteinte, l'identification de fossés comblés appartenant aux systèmes de fortifications de la ville paraît également assurée. Généralement de grande ampleur, ce type d'aménagement est difficile à délimiter dans un cadre urbain particulièrement contraignant. Néanmoins, le fossé du sondage 2 pourrait correspondre au fossé des anciennes lices médiévales. Les remblaiements plus imposants de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qui couvrent les ensembles médiévaux appartiennent probablement au nivellement d'une plateforme de défense encore visible en 1680<sup>15</sup> pour la création des allées dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

### *Le mobilier archéologique*

La richesse du mobilier archéologique de l'habitat, découvert dans le cadre très limité de sondages archéologiques, est à souligner. Le nombre de monnaies, la présence d'objets métalliques de qualité et d'importations céramiques, ne sont pas des découvertes si fréquentes. Sans être exceptionnelle, leur association évoque la question du statut social des occupants qu'il est pourtant difficile de préciser.

### *La céramique médiévale*

790 tessons ont été collectés dans les ensembles médiévaux. Ils appartiennent aux productions caractéristiques du Moyen Âge<sup>17</sup> : céramique à pâte rouge, glaçurée ou non, ou à pâte grise, à polissage ou non. Les couches médiévales ont été traitées manuellement. Le toit de ces niveaux ayant été arbitrairement obtenu par le décapage mécanique, la présence intrusive de mobilier d'époque moderne dans les niveaux supérieurs est possible (us 1002, 3002, 3003) sans remettre en cause la validité des échantillons. On note également la présence, traditionnelle en milieu urbain, jusqu'à environ 10 % de fragments dits « résiduels » appartenant à la période gallo-romaine. Dans ce cas, les tessons sont de très petite taille et peu significatifs en l'absence de toute structure pré-médiévale.

13. BRIAND, LOTTI 2006, p. 275-279.

14. CATALO 2008.

15. BORDES 2005, p. 205-206 notice 74.

16. BORDES 2005, p. 207-208 notice 75.

17. LASSURE, VILLEVAL 1990, p. 285-288.

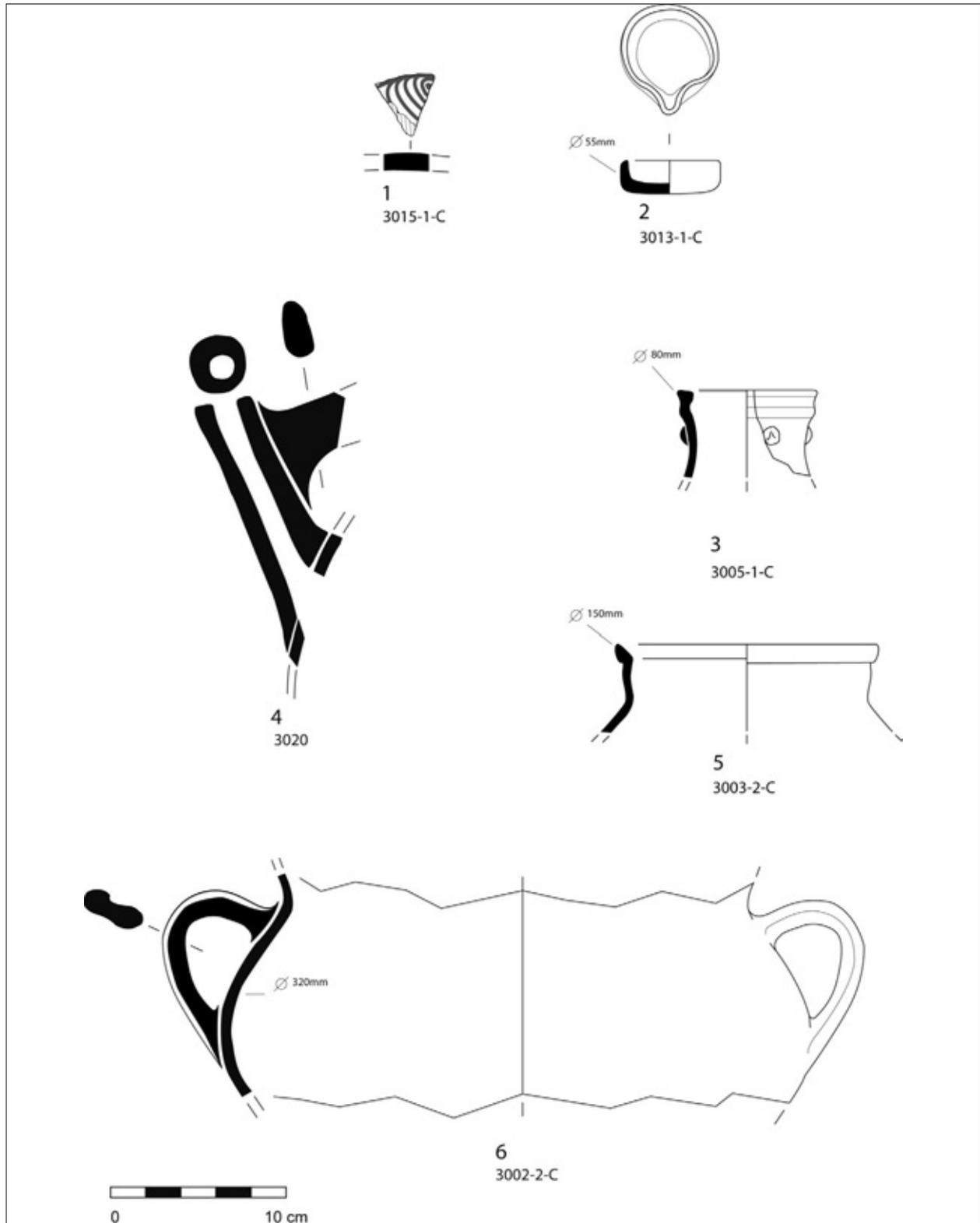


FIG. 13. CÉRAMIQUES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE.  
D.A.O. S. Cornardeau (Inrap GSO).

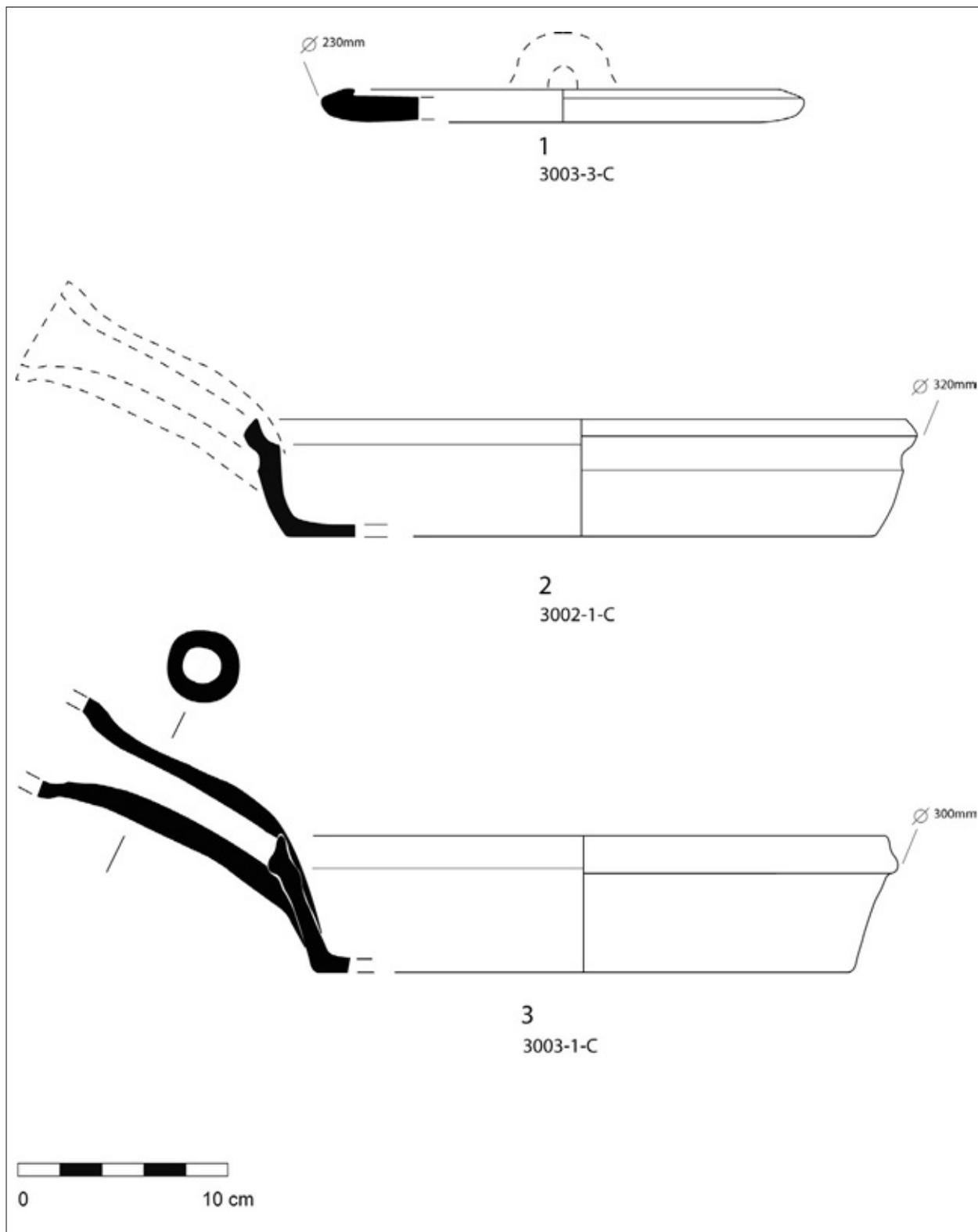


FIG. 14. CÉRAMIQUES DE LA FIN DU MOYEN ÂGE.  
D.A.O. S. Cornardeau (Inrap GSO).

Les productions céramiques<sup>18</sup> présentes dans ce lot se répartissent entre poteries à pâte grise à polissage ou non, et poteries à glaçure, externe ou interne, dans la quasi-totalité des cas.

Pour les formes à glaçure interne, on peut identifier fréquemment les marmites à col type 2.1 (fig. 13, n° 5) (us 1002, 2004, 2006, 3020, 3025), plus rarement les marmites type 1.1 (fig. 13, n° 6) et 1.3 (3002). Les marmites à col se généralisent à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle, tout comme certaines formes qui lui sont associées ici : pot à une anse et à bec pincé type 1.3 (us 1002), des poêlons type 2 à manche creux évasé (fig. 14, n° 2 et 3), couvercle (fig. 14, n° 1) ou une plus rare lampe pincée type 1 entière (fig. 13, n° 2).

Les formes à glaçure externe identifiables sont moins nombreuses : pégau type 3.2 (us 1002), type 4 ou 5 ? (us 3015), pichet type 1.2 (us 3022) ou type 3 ? (us 3003, 3004, 3016). La plus fréquente est sans doute celle de cruche type 2.4 (fig. 13, n° 4) (us 2006, 3020, 3015) repérable au déversoir tubulaire ponté, le décor de cordons et une ouverture à bord droit.

Excepté un petit fragment de faïence (fig. 13, n° 1), l'importation extra-régionale la plus significative est un bord de pichet à picots et glaçure mouchetée (fig. 13, n° 3). Attribué aux ateliers de Saintonge, deux exemplaires avaient été trouvés à l'ancien Hôpital Larrey<sup>19</sup>, et un autre dernièrement lors d'un diagnostic près de Saint-Pierre-des-Cuisines<sup>20</sup>. Au regard des dernières informations disponibles, la forme et le décor ne semblent pas appartenir à la Saintonge<sup>21</sup> mais à des ateliers plus méridionaux peut-être de la région bordelaise<sup>22</sup>, provenance indiquée ici sous l'appellation Nord-Aquitaine<sup>23</sup> dans l'inventaire. Ici, ce fragment est un rare exemplaire de décor associé aux formes glaçurées. L'autre exemple est un tesson en pâte rouge portant un large trait de barbotine blanche sous glaçure (us 3004). Ce motif est caractéristique de décor sur pichets dans tout l'espace garonnais (Toulouse, Montauban, Agen, Marmande...). Présent entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle à Toulouse, il n'est cependant pas très répandu.

La composition typologique de l'échantillon semble assez représentative des assemblages caractéristiques du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. À Toulouse, ce type d'assemblage ne peut guère être envisagé en deçà du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. La proportion quantitative des catégories présente montre un vaisselier progressivement gagné par les productions glaçurées<sup>25</sup>. Le total de ces catégories à pâte rouge glaçurée varie ici entre 50 et 70 % pour les lots suffisamment représentatifs.

#### *Les monnaies (annexe 1)*

Le sondage archéologique 3A a livré un lot de 11 monnaies qui appartiennent toutes au Moyen Âge. Au sein de cet ensemble, six monnaies sont identifiées et datées entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'état de conservation des cinq autres exemplaires ne permet pas de cerner plus finement leur chronologie qui se situe certainement peu avant ou peu après cette datation. Si l'on ne peut que regretter le manque d'informations pour ces dernières monnaies, on notera surtout l'importance de la collection recueillie par rapport à la surface fouillée.

Peu de sites toulousains ont livré des lots monétaires médiévaux conséquents. Les plus remarquables sont ceux provenant des fouilles de l'Îlot Castelbou, du Lycée Ozanne, de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines et, à une centaine de mètres des allées Jules-Guesde, celui du Muséum d'histoire naturelle<sup>26</sup>. Les trois premiers se localisent au cœur du Bourg médiéval alors que le dernier se situe à l'extérieur de la ville.

18. L'inventaire et l'étude utilisent les modalités de classification de la banque de données ICERAMM de l'université de Tours (ICERAMM, réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne, <http://iceramm.univ-tours.fr/>). Les appellations typologiques pour la période médiévale sont tirées du répertoire des formes et des groupes techniques pour Midi-Pyrénées du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

19. BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990, n° 709 et 710, p. 342-343.

20. CATALO 2010A, fig. 29 n° 2004-01.

21. HUGONOT 2002.

22. Type forme "pichet 43" (FABRE-DUPONT MALERET 1995, p. 239, fig. 60).

23. Appellation aimablement et judicieusement proposée par Yan Laborie bien qu'un exemplaire ait été rencontré à Hontanx (Landes) (BERDOY 1995).

24. ARRAMOND, CATALO 1998, CATALO 1996, CATALO 1998, CATALO 2007, CATALO 2010B, PONS, CATALO, MOLET 2000.

25. LASSURE, VILLEVAL 1990, p. 285-288.

26. ARRAMOND 1991 : Îlot Castelbou, 38 médiévales, 4 antiques ; BRIAND, LOTTI *et alii* 2006 : Muséum d'histoire naturelle, 39 médiévales, 11 antiques ; ARRAMOND, CATALO *et alii* 1998 : Lycée Ozanne, 80 médiévales, 4 antiques ; CAZES *et alii* 1988 : Saint-Pierre-des-Cuisines, 85 médiévales, 7 antiques.

Les monnaies retrouvées aux allées Jules-Guesde sont contemporaines de celles provenant de la fouille du Muséum d'histoire naturelle et relèvent du même type d'occupation, celle d'un quartier d'habitat nouvellement construit situé aux abords immédiats de la ville<sup>27</sup>. La comparaison avec les monnaies recueillies sur ce site, même si les quantités en présence sont déséquilibrées, révèle d'ores et déjà plusieurs points communs<sup>28</sup>.

Comme sur le site du Muséum, les espèces royales (5 ex.) sont plus nombreuses que les espèces féodales (1 ex.). Ce rapport s'explique aisément puisque depuis 1263, Louis IX avait interdit aux féodaux la fabrication de monnaies imitant la sienne afin de mieux imposer la circulation de sa monnaie sur l'ensemble de son royaume. Cette politique d'interdit de la monnaie féodale s'est ensuite poursuivie sous Philippe III (1270-1285) puis sous Philippe IV (1285-1314). Il n'est donc pas surprenant de retrouver, presque un siècle plus tard, une majorité de numéraire royal. Néanmoins, les monnayages seigneuriaux continuent d'être frappés durant cette période mais dans un volume bien moins conséquent. La seule monnaie féodale retrouvée aux allées Jules-Guesde est un denier émis dans la principauté d'Orange au nom de Raimond III (1335-1340) ou Raimond IV (1340-1393) (fig. 15). Un denier de même provenance, au nom de Dragonet de Montauban émis dans l'atelier de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avait déjà été retrouvé sur le site du Muséum d'histoire naturelle. Surtout, on note que le numéraire féodal continue à circuler tardivement malgré les interdictions royales et que les monnaies retrouvées sont, dans la plupart des cas, extérieures à la région toulousaine. Enfin, malgré plusieurs exemplaires indéterminés, les frappes monétaires de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ne sont pas représentées aux allées Jules-Guesde tout comme sur le site du Muséum.



FIG. 15. US 3009-01, denier de Raymond III (1335-1340) ou Raymond IV (1340-1393) émis dans la Principauté d'Orange. Cliché V. Geneviève.

La distorsion chronologique des espèces numéraires en circulation dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est récurrente sur les sites archéologiques à Toulouse. Elle pose un problème de datation lorsque, en contexte d'habitat comme ici, une monnaie royale de Louis IX (fig. 16) et une de Jean II se côtoie dans le même sol d'occupation (3003), alors qu'une monnaie féodale plus tardive d'un siècle est retrouvée. Elle doit être rapprochée de la documentation écrite qui nous renseigne sur les difficultés propres au toulousain en matière d'approvisionnement de monnaies royales contemporaines. Trois mandements tirés des actes constitutifs de la commune résument parfaitement la situation monétaire qui découle des interdictions antérieures<sup>29</sup>.

Le premier, daté de 1342<sup>30</sup>, rend compte des prémices de la pénurie. Les consuls de toutes les sénéchaussées du sud-ouest du royaume se plaignent de la trop grande rigueur des contrôles. Le roi cherche à en limiter les excès mais ne déroge pas sur la réglementation des monnaies défendues.



FIG. 16. US 3003-01, denier de Louis IX émis dans un atelier indéterminé, vers. 1245/1250-1270. Cliché V. Geneviève.

27. Voir CATALO, GINOUEZ, GUYONNET et CARRU 2009, p. 22-45 et plus particulièrement pour le site du Muséum de Toulouse, BRIAND, LOTTI 2009 : p. 40-41.

28. Voir GENEVIÈVE 2006.

29. A.M. Toulouse inventaire de Roschach.

30. A. M. Toulouse, AA35, acte n° 43, 1342.

*Mandement du juge ordinaire de Toulouse ; « ans seneschaus de Tholose, Carcassonne, Roergue et Beaucaire et au viguier de Bédiers. » Paris, 11 octobre 1342. Les consuls de Béziers et autres lieux desdites sénéchaussées se sont plaints que les commissaires ou gardes députés sur le fait des monnaies défendues soumettent à leurs recherches non seulement les marchands de billon et autres espèces, mais les clercs, nobles, bourgeois et autres simples personnes, dans les bonnes villes et sur les chemins publics ; l'intention du roi est d'empêcher les marchands de billon de transporter ces espèces hors du royaume ; mais il défend que les gardes molestent les particuliers et leur ôtent et coupent aucune monnaie ; [lacéré par le bas].*

Le deuxième acte intervient en 1368<sup>31</sup>. Cette fois, les consuls toulousains expriment clairement la pénurie ; la recherche des monnaies défendues empêche toute transaction commerciale. Il est très significatif que cet argument soit avancé comme raison de la « ruine des marchés » et non l'insécurité ou la situation militaire extrêmement tendue après 1360. Plus encore, le roi défend la recherche des monnaies interdites dans les marchés ce qui revient à les autoriser sans le dire.

*Mandement, au viguier de Toulouse ; Paris, 8 août 1368. Les capitouls se sont plaints que plusieurs commissaires rogneurs de monnaies royales anciennes, étrangères ou prohibées ont mis la ruine dans les foires et marchés de la ville et de la sénéchaussée, où concourait auparavant une grande affluence de marchands, par suite de procédures vexatoires auxquelles ils se livrent. Le roi défend de faire ces recherches de monnaies dans les foires et marchés, sans préjudice de l'exécution des ordonnances royales. [Original ; le sceau manque].*

Le troisième acte, en 1393<sup>32</sup>, explicite des pratiques déjà sous-entendues en 1368. Les monnaies pourtant prohibées, étrangères et féodales, dont le détail nous est donné, sont bien en circulation en l'absence d'espèces royales contemporaines. L'acceptation royale franchit un nouveau cap en autorisant cet état de fait. La seule contrepartie serait d'apporter ces monnaies pour permettre de nouvelles frappes, reconnaissance implicite du manque de métal précieux. Cette exigence est pour le moins formelle puisque la défaillance de production des pièces « de France » est patente.

*Mandement, aux généraux maîtres des monnaies, aux maîtres particuliers et gardes des monnaies à Toulouse ; 4 janvier 1393. Les « capitouls » et autres habitants de Toulouse ont représenté que, leur ville étant située sur les frontières du royaume d'Aragon, des duchés de Guyenne, des comtés d'Armagnac, de Foix, de Béarn, de Comminges et d'Astarac, ils sont contraints d'accepter les diverses monnaies de ces pays de la main des gens qui viennent chaque jour y faire grands achats de marchandises et qui les payent en nobles, florins..., morlans, barsalains et autres monnaies de coin étranger, sous peine de ne pouvoir gagner leur vie. Le roi les autorise à recevoir ces espèces, à condition de les apporter à la monnaie de Toulouse ou aux autres monnaies du royaume, pour y prendre des pièces du coin de France.*

Pris indépendamment les uns des autres, ces mandements pourraient être interprétés comme des sursauts périodiques de recherche d'intérêts par des consuls toulousains prompts à se plaindre des difficultés de la ville. Pris dans l'ordre chronologique, la gradation du problème de la circulation monétaire est évidente, tout comme la gradation de la réponse royale. Les détails fournis et les dates des actes entrent en résonance avec les données livrées par l'archéologie : rareté des espèces royales françaises de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, présence des monnaies interdites, étrangères ou féodales. Pour le site, ce constat confirme une datation donnée par le denier de la principauté d'Orange, postérieur au moins à 1340, pour la construction de l'habitat médiéval.

#### *Les objets métalliques (fig. 17) N. Portet (Landarc)*

Le mobilier métallique prélevé lors du diagnostic a fait l'objet d'un nettoyage, ciblé sur une partie de la collection. Cette sélection a été réalisée d'après radiographie, en fonction de l'intérêt pressenti des différentes pièces. Le mobilier étudié se compose de 43 objets dont 36 en fer et 7 en alliage cuivreux auquel nous devons rajouter les monnaies étudiées par Vincent Geneviève dans le présent article. Compte-tenu des superficies fouillées et du cadre

31. A. M. Toulouse, AA36, acte n° 17, 1368.

32. A. M. Toulouse, AA36, acte n° 109, 1393.



d'intervention, le lot est loin d'être négligeable et comporte certaines pièces singulières. L'intérêt typologique est renforcé par l'analyse stratigraphique qui témoigne de séquences franches de mise en œuvre, d'activité et d'abandon. L'analyse globale permet une remise en contexte de ces objets, dans le cadre péri-urbain toulousain et la gestion de ses lignes de défense. À son tour, le mobilier apporte quelques données sur les pratiques, sur les hommes présents et sur la périodisation.

42 objets sur 43 proviennent du sondage 3. Seule une boucle en base cuivre a été prélevée dans le sondage 1 (fig. 17, n° 1). Cette parure à fenêtre simple possède une traverse proximale rectiligne et traverse distale en arc de cercle. Une légère dépression forme un repose-ardillon désaxé. Les faces plates sont limées et sa surface paraît étamée. Ces boucles simples produites en série<sup>33</sup>, marquées par l'usage de la lime, correspondent aux productions attribuées au second tiers ou la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>.

Une boucle fabriquée en fer possède une forme ovoïde à traverse proximale rectiligne et traverses latérales outrepassées (fig. 17, n° 2). Un objet trouvé dans la même couche d'abandon (3002) est constitué d'une plaque en base cuivre de forme rectangulaire, dont les petits côtés sont brisés (fig. 17, n° 3). La face est pourvue d'un décor. Les grands côtés sont surlignés d'une ligne incisée. Le motif central est composé d'un semé de fleurs de lis. Les fleurs sont pourvues d'une dorure alors que les parties en réserve sont garnies d'un émail bleu. L'aspect d'origine devait être un semé de fleurs de lis or sur fond d'azur. Cette plaque à forte valeur ornementale pourrait s'insérer sur divers supports (harnachement, baudrier, ceinture...). Il serait tentant de fonder notre analyse chronologique sur le changement opéré par Charles VI avec l'adoption de la figuration à trois lis au détriment du semé comme arme de France<sup>35</sup>. Toutefois, Laurent Hablot<sup>36</sup> nous a fait judicieusement remarquer qu'il s'agit avant tout d'un ornement et que le semé restera un motif ornemental postérieurement à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Le casque de Charles VI orné de plaques en semé est sur ce point un exemple très parlant<sup>37</sup>. Selon Laurent Macé<sup>38</sup>, nous pouvons privilégier la morphologie des lis pour tenter de préciser la chronologie de l'objet. Il semble que la forme triangulaire et assez allongée des pointes du pétale central ainsi que la section rectangulaire au-dessus du pétiole soient plutôt une

figuration en usage entre le premier quart et le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. L'unité comportait également une pièce en fer identifiée comme une bouterolle de fourreau pour un couteau ou une dague (fig. 17, n° 4), et une tige aplatie et recourbée (fig. 17, n° 12). Une autre pièce composée d'une tôle de cuivre enroulée pourrait être interprétée comme une entrée de fourreau (fig. 17, n° 5).

Le sol d'occupation de la maison (3003) comporte plusieurs éléments en lien avec les activités domestiques. Une serrure à bosse<sup>39</sup> (fig. 18), composée d'un boîtier métallique de module carré, possède à chaque angle des extensions circulaires perforées pour permettre sa fixation (fig. 17, n° 6). Le palâtre présente une entrée de clé et la fente prévue pour le passage de l'auberon. Le mécanisme est composé d'une douille à branches<sup>40</sup>, aujourd'hui désaxée par rapport à sa position fonctionnelle, et d'une garde. Le pêne est manquant et seul subsiste une partie du ressort à gorge



FIG. 18 : BLOC SERRURE en cours de fouille sondage 3A.  
Cliché V. Geneviève.

33. BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990, p. 277, fig. 601.

34. Une boucle comparable découverte sur le site du Castéra à Landorthe (31) est attribuée au second tiers du XIV<sup>e</sup> siècle par Michel Barrère (Jean-Luc BOUDARTCHOUK, *A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne)*, A.F.A.N., DFS de sauvetage programmé, 1995, 2 volumes, pl. 132-1).

35. PASTOUREAU 2004.

36. Maître de conférences en Histoire médiévale, Université de Poitiers.

37. FLEURY, KRUTA 1990.

38. Maître de conférences en Histoire médiévale, Université de Toulouse-II-le Mirail.

39. Serrure, dont le mécanisme est fixé sur un palâtre non encastré dans le support.

40. LINLAUD 2011, p. 295.

dont la pâte terminale (gorge) au contact du pêne est brisée<sup>41</sup>. Cette serrure fonctionnait avec une clé à tige pleine et étroite dans sa partie distale pour le passage dans une douille. Un pertuis et un rouet permettaient de pénétrer dans la douille et de contourner la garde. En l'absence du pêne, il est difficile d'identifier la forme du museau de la clé, pourvu ou non de dents. Cette serrure peut fonctionner aussi bien sur un coffre ou sur une porte munie d'un verrou à moraillon. Seul le module, qui reste un critère très aléatoire, nous amènerait à privilégier une serrure d'ameublement. Cette serrure, dans la forme de son palâtre pourvue d'empattements circulaires perforés rappelle une pièce récemment découverte à Périgueux<sup>42</sup>. Elle a été retrouvée associée à du mobilier daté du XIV<sup>e</sup> siècle et à quelques éléments du début du XV<sup>e</sup> siècle. L'analyse s'accorde à placer vers l'année 1400 le scellement de la structure. Retrouvée également dans le sol 3003, une vertevelle, pièce servant à maintenir un verrou et à permettre son coulissage, intègre également la catégorie fonctionnelle des pièces d'huissierie et d'ameublement (fig. 17, n° 7).

L'équipement domestique se matérialise aussi dans la découverte d'une lampe en fer, coupelle métallique aux bords concaves et angles pincés<sup>43</sup>, dénommée communément « caleilh » (fig. 17, n° 8). Cet objet ne comporte pas d'éléments de suspension visible en accord avec les quelques exemplaires archéologiques répertoriés. Les représentations de luminaire fournissent quelques exemples de lampe à huile de forme similaire, mais semble-t-il pas avant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. La lampe de Montségur possède un axe central pour la suspension absent de notre exemplaire<sup>45</sup>. Attribué au XIII<sup>e</sup> siècle, le contexte stratigraphique de Montségur ne permet pas toutefois d'écarter une chronologie plus récente. Les autres exemplaires publiés comportent une fixation latérale également absente de notre objet<sup>46</sup>.

La fouille récente du site de l'école d'économie à Toulouse a livré deux lampes en fer et une lampe en base cuivre<sup>47</sup>. De formes comparables à l'exemplaire des allées Jules Guesde, les deux pièces en fer sont également dépourvues de point d'attache. Ces objets sont associés en l'état de l'étude à des structures de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Il faut donc envisager une lampe à huile ou à suif, pouvant compter jusqu'à quatre mèches, posée sur un support ou suspendue via une chaînette.

Une chaîne en alliage de cuivre (laiton ?) est composée de 18 maillons, de deux anneaux et d'un crochet (fig. 17, n° 9). Les maillons sont formés par un lot d'une dizaine de fils métalliques formant une boucle à chaque extrémité et enroulés en bobine dans la partie centrale. Le crochet, élément le mieux conservé, est composé d'une tige pleine en base cuivre et en forme de S. Cette chaînette rappelle des objets découverts dans la sépulture 844 du cimetière Saint-Jean à Toulouse, tombe attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>. L'objet se rapproche d'une chaîne de suspension découverte au château de Fécamp<sup>50</sup> ainsi que d'une chaîne associée à un pendant découverte à Harfleur (Seine-Maritime) et attribuée au XV<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Ce type de maillon apparaît également sur certaines œuvres comme la *Vierge à l'enfant*, tableau peint au milieu du XV<sup>e</sup> siècle par Jean Fouquet<sup>52</sup>. Un anneau et un fragment de tôle perforée complètent l'inventaire des objets en alliage cuivreux (fig. 17, n° 13 et 14).

Le dernier objet qui retiendra notre attention dans cette unité 3003 pourrait être identifié au premier abord comme un gros clou (fig. 17, n° 10). Ce bloc de fer présente une section carrée et un profil trapézoïdal. Les montants

41. LINLAUD 2011, p. 189.

42. Fouille de la Porte de Mars (Périgueux), dirigée par Hervé Gaillard, que nous remercions pour ces informations, ainsi que Mathieu Linlaud en charge de l'étude.

43. Ces lampes sont communément désignées sous le nom de « Caleil » avec des dénominations et des appellations très variables selon les régions (Nerville 1931).

44. B.N.F. Cote : Arsenal 593 [ff. 1-42], Folio 29v. « parabole de la drachme perdue », Italie, Bologne, 1350 ?-1400 ? Représentation d'une lampe fixée à une baguette et allumée à une seule extrémité.

45. Montségur 1980, p. 136.

46. DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980, p. 477, fig. 454-2, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

47. Fouille préventive réalisée en 2011 à l'emplacement de la future école d'économie de l'université Toulouse 1 Capitole, direction Jean CATALO (INRAP GSO). Étude du mobilier métallique en cours par Landarc ([www.landarc.fr](http://www.landarc.fr)).

48. Sous réserve des modifications apportées lors de la finalisation de l'étude.

49. Fouille Inrap, 2003, responsables : Didier RIGAL, Pierre PISANI, Sépulture 844, isolat 975, attribué à la phase O du site : XIV<sup>e</sup> siècle.

50. RENOUX 1991, p. 638, fig. 190.

51. BERTHELOT, MARIN, REY-DELQUE, 2002, p. 219, notice 213.

52. Tableau de Jean Fouquet, vers 1452-1455 (diptyque de Melun, volet droit), Bois (chêne). Dimensions : 94,5 x 85,5 cm, Anvers, Koninklijk Museum voor Schone Kunsten, Inv. 132 © IRPA-KIK, Bruxelles.

sont marqués par deux nervures donnant une forme légèrement ondulée. Sa petite base est prolongée par une tige massive et courte. Les ouvrages techniques<sup>53</sup> permettent d'identifier cette pièce comme une enclume tas. La tige vient se fixer dans un billot et la tête permet le martelage de petites pièces métalliques<sup>54</sup>. Des enclumes tas ont été découvertes sur des sites médiévaux comme Andone (X-XI<sup>e</sup> siècle)<sup>55</sup> ou Montréal-de-Sos (XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>56</sup>.

Parmi les objets potentiellement riches en information, nous citerons deux clous découverts dans l'unité 3004. Leur module et la forme de la tête sont caractéristiques des clous de maréchalerie (fig. 17, n° 11). Leur tête présente une forme trapézoïdale et une base rectangulaire de 12 mm de longueur pour le premier et de 10 mm pour le second. Le sommet de la tête est épaissi et débordant. Ce type de clous est associé à des fers à étampures rectangulaires de faible module présents à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. L'élargissement du sommet de la tête tendrait plutôt à privilégier le XIV<sup>e</sup> siècle, cette morphologie se rapprochant d'une forme de clous à base trapézoïdale et sommet pincé très en vogue vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>.

Le mobilier métallique découvert dans les niveaux d'occupation (3003-3004) s'inscrit selon nous dans un cadre chronologique compris entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle.

Aucune catégorie fonctionnelle ne domine véritablement le corpus. L'armement est représenté indirectement par une bouterolle et une entrée de fourreau. Ces pièces pourraient appartenir à des fourreaux de dague, pièces très portées aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, souvent associées à l'aumônière. L'éclairage domestique est matérialisé par une lampe en fer, de type « caleilh », pièce qui semble plus fréquente en cette fin du Moyen Âge, alors que jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les lampes en verre, en terre cuite et les bougeoirs à broche dominant dans la maison médiévale. Quant à l'enclume tas, elle peut s'inscrire dans l'espace privé, et ne témoigne pas nécessairement d'une activité artisanale.

Ces objets marquent une certaine aisance matérielle, que nous ne qualifierons pas pour autant d'élitaire. Seule l'applique émaillée ornée d'un semé de fleurs de lis tend à sortir du lot mais représente plus la puissance royale que le niveau social du porteur. Il est tentant d'imaginer qu'elle fut portée par un membre de l'administration royale, idée confortée par la proximité géographique du château royal.

## L'urbanisation de la fin du Moyen Âge

Le tracé du fossé extérieur des lices semble être confirmé par les observations faites lors du sondage 2. L'orientation du chenal défini par la présence d'une couche profonde de vase correspond à celle proposée par une restitution à partir de la position de l'enceinte gallo-romaine et des distances données en d'autres points de ce tracé. Il faut rappeler que ce fossé n'a jamais été fouillé même si son implantation a été reconnue sur les sites allées Paul-Feuga et station de métro François-Verdier. Si la position du fossé extérieur est conforme aux attentes, l'occupation des lices n'est pas exactement à l'image de la documentation. En effet, un règlement consulaire de 1219 précisait que cette zone était réservée aux couvents, sépultures et autres établissements charitables, par ailleurs mentionnés dans les archives.

La période ayant laissé la marque archéologique la plus forte est sans conteste la fin du Moyen Âge. Si par nature, les vestiges d'habitat s'apparentent à ceux découverts sur le site du Muséum (maison en terre, mobilier, rue), ils s'en détachent par la datation et le contexte urbain. La chronologie donnée par les monnaies trouvées dans le radier de construction des sols de l'habitat du sondage 3A (us 3009) indique la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, au plus tôt

53. ARMINJON, BILIMOFF, 1998, p. 53 et 71.

54. CHÈZE, BENOIT, 1987.

55. BOURGEOIS 2009, p. 154, fig. 3.20, n° 240.

56. GUILLOT 2008, p. 224 et 254.

57. Ce type de clou correspond au groupe 3 de la typologie de Clark (CLARK 1995) et au groupe C de la typologie de Portet (PORTET 1998).

58. GUILLOT 2007, p. 199.

après 1340, au plus tard après 1393, datation appuyée par la céramique et les objets métalliques. Après une occupation assez courte, l'abandon semble intervenir dans le XV<sup>e</sup> siècle et concerne aussi bien les rues que les habitats. Si l'on retient l'information des collages entre céramiques de différents sondages (Sd.1-Sd.3B), on pourrait penser à un abandon général et commun à toute la zone. Ce point est d'importance puisque le sondage 1 se rapporte à une zone de faubourg extérieur aux lices, alors que le sondage 3 informe l'intérieur des lices la plus tardivement urbanisée.

La phase la plus importante concerne l'urbanisation des lices et du faubourg Montgaillard à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les modalités de mise en place de ce nouveau parcellaire et le rythme de son développement autour du point stratégique que constitue la porte Montgaillard (rue Ozenne) reste à préciser. A priori le faubourg (secteur 1) est antérieur aux lotissements créés sur les lices. En effet, en 1307, les officiers royaux initient un mouvement de lotissement des lices entre Montgaillard et Montoulieu<sup>59</sup>, qui sera vite imité par la Ville du côté de la Porte-Neuve<sup>60</sup>. L'occupation de cet espace présentait des problèmes de juridiction et de statut qui furent réglés finalement à l'amiable en 1332<sup>61</sup>. En 1335 et en 1342, dans l'espace des lices situées entre les portes du Château narbonnais et de Villeneuve, plus de 200 noms d'habitants « estimés » sont recensables. Pour la zone correspondant aux lices Nazaré, celle des sondages 2 à 4, on recense 66 noms en 1336, des maisons existent encore en 1342<sup>62</sup>. Cette chronologie d'établissement est ainsi parfaitement compatible avec celle indiquée par les monnaies découvertes dans le radier de construction de l'habitat du sondage 3C, soit postérieure à 1338.

L'abandon du site semble intervenir au début du siècle suivant, si on se fie aux assemblages des céramiques et au matériel métallique collecté pour l'abandon des rues et des sols. Il daterait un moment remarquable de l'urbanisme toulousain puisqu'il correspondrait au dégagement des lices de la ville pour rétablir l'efficacité du système de défense. Là encore, une exploration plus large et systématique sur la longueur des allées pourraient confirmer cette hypothèse.

La partie orientale des allées Jules-Guesde à Toulouse n'avait pas fait l'objet d'observation archéologique jusqu'ici. La connaissance de ce secteur des faubourgs immédiats sur le flanc sud de la ville médiévale et antique reposait donc uniquement sur des données documentaires et sur les opérations archéologiques les plus proches (Muséum, Allées Paul Feuga). Le diagnostic a permis de confirmer ou d'infirmier certaines hypothèses posées en préalable, notamment par la superposition d'un recalage de la cadastration de 1550 et 1680<sup>63</sup>. Le mobilier recueilli a fourni de nouveaux jalons sur la chronologie de l'habitat médiéval suburbain et la circulation monétaire à la fin du Moyen Âge.

Conservés sous un minimum de 1,50 m de remblais modernes, les structures médiévales des allées Jules-Guesde n'ont pas suscité de prescriptions de fouille préventive. Le projet de la ligne de tramway a été adapté à cette contrainte pour limiter l'impact des travaux d'aménagement en sous-sol. À la suite des interventions du Muséum d'histoire naturelle ou de la station de métro place Lafourcade, les sondages d'évaluation ont néanmoins démontré une nouvelle fois le fort potentiel archéologique des quartiers urbains extérieurs aux remparts antiques et médiévaux.

59. A.M. Toulouse, II 12, (1305-08) : lotissement en cours de construction à l'initiative des officiers royaux.

60. A.D. Toulouse, GG 821 (13 mars 1308) : décision de fermer la *miscellaria* de la Porte neuve dont la présence, disent les Capitouls, est un danger pour la santé des habitants qui ont construit et s'installent dans cette zone.

61. A.N. JJ, registre 66, n° 525, f° 217-18.

62. A.M. Toulouse, CC 938, Registre des dettes de la ville, 1324-1336, F° 131, « *de la lissa de Nazaré entro davant lo tranqual de Montoliu* ». A.M. Toulouse, CC 939 Débiteurs de la ville. F° 53 : « *De la lissa davant lo castel de Nazaré* ».

63. CATALO, CAZES 2010.

## BIBLIOGRAPHIE

## Générale

**BORDES 2005** : BORDES (François) (dir.), *Toulouse parcelles de mémoire 2000 ans d'histoire urbaine*, catalogue d'exposition 5 décembre 2005- 6 mars 2006, Archives municipales de Toulouse, 2005, 381 p.

**BRIAND, LOTTI 2006** : BRIAND (Jérôme), LOTTI (Pascal) (dir.), *Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse (31)*, rapport final de fouille préventive, Inrap, 2006.

**CHALANDE 1919** : CHALANDE (Jules), *Histoire des rues de Toulouse, monuments, institutions et habitants*, Toulouse, 1919.

**LIMOUZIN-LAMOTHE 1932** : LIMOUZIN-LAMOTHE (R.), *La commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249)*, Toulouse, 1932.

**CATALO 1999** : CATALO (Jean) *et alii*, *Toulouse La Cité Judiciaire I*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse 1999.

**CATALO 2002** : CATALO (Jean), « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine, réflexions à partir de données archéologiques du sud-ouest de la France », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, actes des journées d'étude de Toulouse 19-20 mai 2001, *M.S.A.M.F.*, hors série 2002, p. 229-238.

**CATALO 2007** : CATALO (Jean), PAYA (Didier), MOLET (Henri), CALLÈDE (Fabien), LLECH (Laurent), RODET-BELARBI (Isabelle), GENEVIÈVE (Vincent), DAYRENS (Olivier), CORNARDEAU (Sophie), *Cité Judiciaire, Toulouse, Haute-Garonne, Midi-Pyrénées*, Rapport final d'opération, Inrap, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007, 3 vol.

**CATALO 2008** : CATALO (Jean), « Cuisines et foyers. Exemples dans la maison urbaine médiévale du sud-ouest de la France », *La Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France 2*, Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, dans *M.S.A.M.F.* hors série, 2008, p. 223-239.

**CATALO, GINOUEZ, GUYONNET 2009** : CATALO (Jean), GINOUEZ (Olivier), GUYONNET (François), « Les faubourgs médiévaux en question : l'exemple du midi de la France », *Archéopages*, 24, janvier 2009, p. 22-37.

**CATALO, CAZES 2010** : CATALO (Jean), CAZES (Quitterie) (dir.), *Toulouse au Moyen Âge 1000 ans d'histoire urbaine*, éd. Loubatières, Toulouse, 2010, 279 p.

**PAYA 2004** : PAYA (Didier), CATALO (Jean), CABOT (Élodie), DUCHESNE (Sylvie) et MOLET (Henri), en collaboration avec CALLÈDE (Fabien), GENEVIÈVE (Vincent), DAYRENS (Olivier), LLECH (Laurent) et MARLIÈRE (Pascale), *Métro station Palais de Justice à Toulouse, le cimetière Saint-Michel*, D.F.S. INRAP/S.R.A. Midi-Pyrénées, 2004.

**PAYA 2010** : PAYA (Didier), *Toulouse, 16, rue des 36-Ponts*, rapport de fouilles archéologiques, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2010.

**PEYRE 1993** : PEYRE (Gilles), « Toulouse, Allées Paul-Feuga », dans *Bilan scientifique de la région Midi-Pyrénées, 1992*, Paris : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, 1993, p.74.

**PRIN et ROCACHER 1991** : PRIN (Maurice) et ROCACHER (Jean), *Le château narbonnais : Le parlement et le palais de justice de Toulouse*, Toulouse, Privat, 1991, 192 p, ill, index.

**RIVALS 1988** : RIVALS (Claude) *et alii*, *Toulouse d'après les plans anciens*, Marseille, imp Lafitte, 1988.

**WOLFF 1958** : WOLFF (Philippe) (dir.), *Histoire de Toulouse*, Privat, Toulouse, 1958, 418 p.

## Céramique

*La céramique médiévale en Méditerranée occidentale, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*. Colloque de Valbonne, Éditions du CNRS, 1978.

*La céramique médiévale en Midi-Pyrénées. État de la question et recherches récentes*, S.R.A., 1987.

*La céramique saintongeaise des origines au XVII<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime, Saintes, 1991.

*Poteries d'Oc, céramiques languedociennes, VII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*. Catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique, Éditions Narration, 1995.

**ARRAMOND, CATALO 1998** : ARRAMOND (Jean-Charles), CATALO (Jean), RODET-BELARBI (Isabelle), LLECH (Laurent) et MOLET (Henri), *Site du Lycée Ozanne à Toulouse*. D.F.S., Toulouse, 2 vol.

**BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990** : BARRÈRE (Michel), REY-DELQUÉ (Monique), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*. Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990, Toulouse. Association pour la Promotion de l'Archéologie et des Musées Archéologiques en Midi-Pyrénées, 351 p.

**BERDOY 1995** : BERDOY (Anne), « Étude d'un lot de céramiques médiévales trouvés à Hontanx (Landes) et provenant d'ateliers béarnais », *Bulletin de la Société de Borda*, 437, 1995, p. 83-97.

**CARRU 1995** : CARRU (Dominique) (dir.), « De l'Orient à la table du Pape. L'importation des céramiques dans la région d'Avignon aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », dans *Documents d'Archéologie Vaclusienne*, 5, 1995.

**CATALO 1996** : CATALO (Jean), « Urbanisme antique et médiéval au n° 4 rue Clémence-Isaure à Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. LVI, 1996, p. 52-74.

**CATALO 1998** : CATALO (Jean) *et alii*, « Vestiges archéologiques et enduit peint de la maison consulaire du XV<sup>e</sup> siècle au “donjon du capitole” », *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 143-161.

**CATALO 2010A** : CATALO (Jean) (dir.), *Faculté de Sciences Sociales (Toulouse, Haute-Garonne)*. Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, mars 2010, 82 p.

**CATALO 2010B** : CATALO (Jean), « La céramique de la fin du Moyen Âge du site “Métro Carmes” à Toulouse ». *M.S.A.M.F.*, 2010, p.

**FABRE-DUPONT MALERET 1995** : FABRE-DUPONT MALERET (Sylvie), « Un référentiel pour la céramique bordelaise du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle à partir des fouilles d’habitat », dans *Aquitania*, t. XIII (1995), p. 203-265.

**HUGONOT 2002** : HUGONOT (Jean-Yves), *Terres de Saintonge, l’art de la poterie XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, catalogue d’exposition, Ville de Saintes, Somogy, 2002, 251 p.

**LASSURE, VILLEVAL 1990** : LASSURE (Jean-Michel) et VILLEVAL (Gérard), « Quelques productions céramiques dans la région toulousaine », dans *Archéologie et vie quotidienne au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue d’exposition au Musée des Augustins, 7 mars - 31 mai 1990, Toulouse, p. 285-288.

**PONS, CATALO, MOLET 2000** : PONS (Jacques), CATALO (Jean), MOLET (Henri), *Toulouse Îlot Valade*, D.F.S., S.R.A. Midi-Pyrénées, Toulouse 2000.

### Numismatique

**ARRAMOND 1991** : ARRAMOND (Jean-Charles) (dir.), *Toulouse - Îlot Castelbou*. Rapport de fouilles, Sauvetage Programmé, Toulouse.

**ARRAMOND, CATALO 1998** : ARRAMOND (Jean-Charles), CATALO (Jean), RODET-BÉLARBI (Isabelle), LLECH (Laurent) et MOLET (Henri), *Site du Lycée Ozanne à Toulouse*. D.F.S., Toulouse, 2 vol.

**BOMPAIRE 1987** : BOMPAIRE (Marc), « Un livre de changeur languedocien du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Revue Numismatique*, p. 118-183.

**BRIAND, LOTTI 2006** : BRIAND (Jean), LOTTI (Pascal), BARRÈRE (Michel), BERTHET (Anne-Laure), CARME (Rémi), GARDES (Philippe), MARTIN (Hélène) et MOLET (Henri), *Muséum d’Histoire Naturelle, Toulouse (31)*. Rapport Final de Fouille Préventive, Toulouse.

**BRIAND, LOTTI 2009** : BRIAND (Jean) et LOTTI (Pascal), « Une “ bastide ”, quartier neuf périurbain à Toulouse », dans *Archéopages*, 24 (2009), p. 40-41.

**CAZES et alii 1988** : CAZES (Quitterie) (dir.), CABAU (Patrice), CARBONELL-LAMOTHE (Yvette), CATALO (Jean), DIEULAFAIT (Francis), GÉRARD (Pierre), MOLET (Henri), PRADALIÉ (Gérard), SCELLÈS (Maurice), « L’ancienne église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse », dans *M.S.A.M.F.*, t. XLVIII, 1988, 182 p.

**DIEULAFAIT 1988** : DIEULAFAIT (Francis), « Les monnaies », dans CAZES *et alii* 1988, p. 121-131.

**DUPLESSY 1999** : DUPLESSY (Jean), *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, I, *Hugues Capet - Louis XII*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.

**GENEVIÈVE 2006** : GENEVIÈVE (Vincent), « Les monnaies », dans BRIAND, LOTTI *et alii* 2006, p. 227-232 et 485-492.

**LAFURIE 1951** : LAFURIE (Jean), *Les monnaies des rois de France*, I, *Hugues Capet à Louis XII*, Paris-Bâle, 1951, 147 p.

**POEY D’AVANT 1858-1862** : POEY D’AVANT (Faustin), *Les monnaies féodales de France*, Paris, 1858-1862, 3 vol. + pl.

### Métal

**ARMINJON, BILIMOFF 1998** : ARMINJON (Catherine), BILIMOFF (Michèle), *L’art du métal : vocabulaire technique*. Paris, Éditions du Patrimoine / Imprimerie nationale, 1998.

**BARRÈRE, REY-DELQUÉ 1990** : BARRÈRE (Michel), REY-DELQUÉ (Monique), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles en Midi-Pyrénées*. Musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990, Toulouse. Association pour la Promotion de l’Archéologie et des Musées Archéologiques en Midi-Pyrénées, 351 p.

**BAYROU, DURLIAT, ALESSANDRI 2000** : BAYROU (Lucien), DURLIAT (Marcel) et ALESSANDRI (Pierre), « Peyrepertuse : forteresse royale », dans *A.M.M.*, t. 18, Carcassonne, Édition du Centre d’archéologie médiévale du Languedoc, 2000, 287 p.

**BERTHELOT, MARIN, REY-DELQUÉ 2002** : BERTHELOT (Sandrine), MARIN (Jean-Yves), REY-DELQUÉ (Monique), *Vivre au Moyen Âge : archéologie du quotidien en Normandie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*. Milano (Italie), 5 Continents Éditions, 2002.

**BOUDARTCHOUK 1995** : BOUDARTCHOUK (Jean.-Luc), *A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne)*, A.F.A.N., D.F.S. de sauvetage programmé, 2 volumes, 1995.

**BOURGOIS 2009** : BOURGOIS (Luc), *Une résidence des comtes d’Angoulême autour de l’an mil : le castrum d’Andone, Villejoubert, Charente : publication des fouilles d’André Debord, 1971-1995*, Caen, Publications du C.R.A.H.M., 2009.

**CHÈZE, BENOIT 1987 :** CHÈZE (Valérie), BENOIT (Paul) « Images de la Forge dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Pierres et terre n° 33*. Actes de la Table Ronde du Groupe d'Histoire des Mines et de la Métallurgie (27-28 novembre 1987), 1987, p. 11-20.

**CLARK 1995 :** CLARK (John), *The Medieval Horse and its Equipment c. 1150 – c.1450, Medieval Finds from Excavations in London*: 5, HMSO, London, 1995.

**DÉMIANS-D'ARCHIMBAUD 1980 :** DÉMIANS-D'ARCHIMBAUD (Gabrielle), *Les fouilles de Rougiers, Contributions à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, CNRS, 1980.

**EGAN, PRITCHARD 1991 :** EGAN (Geoff), PRITCHARD (Frances), *Dress Accessories, c.1150 - c.1450*. Woodbridge, HMSO, 1991, 410 p.

**FINGERLIN 1971 :** FINGERLIN (Ilse), *Gürtel des hohen und späten Mittelalters*, Munich, Deutscher Kunstverlag, 1971.

**FLEURY, KRUTA 1990 :** FLEURY (Michel), KRUTA (Vencelas), *Le Château du Louvre*, Paris, Éditions Atlas, 1990.

**GUILLOT 2007 :** GUILLOT (Florence), *Rapport final de fouille programmée, Montréal-de-Sos (Auzat- 09)*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2007.

**GUILLOT 2008 :** Guillot (Florence), *Rapport final de fouille programmée, Montréal-de-Sos (Auzat- 09)*, S.R.A. Midi-Pyrénées, 2008.

**LINLAUD 2011 :** LINLAUD (Mathieu), *Les systèmes d'ouverture et de fermeture de l'ameublement et de l'architecture : archéologie, iconographie et restitution (France et ses abords, IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Thèse d'Archéologie sous la direction de Luc Bourgeois, Université de Poitiers, 2 tomes, 2011.

**NERVILLE 1931 :** NERVILLE (F. de), « Notes archéologiques sur les systèmes populaires d'éclairage dans les Charentes », *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 1931, p. CLIII-CLXXXVII.

**PASTOUREAU 2004 :** Pastoureau (Michel), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Seuil, collection La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle, Paris.

**PORTET 1998 :** PORTET (Nicolas), *La ferrure des équidés au Moyen Âge, Étude de trois sites médiévaux du sud-ouest de la France*, Mémoire de maîtrise, Université Toulouse – Le Mirail, 1998.

**POUSTHOMIS 2005 :** POUSTHOMIS (Nelly) (dir.), *Ancien Prieuré de Saint-Jean de Jérusalem*, rapport intermédiaire d'étude et fouilles programmées triennales, D.R.A.C., 2005.

**RENOUX 1991 :** RENOUX (Annie), *Fécamp, du palais ducal au palais de Dieu*, Paris, Éditions du CNRS, 1991.

## Annexe 1

### Inventaire numismatique (Vincent Geneviève, Inrap)

#### US 3002-01

Monnaie médiévale indéterminée.

[ ] ; croix.

[ ] ; fruste.

Pds 0,22 ; axe - ; diam. 13+. Le module assez étroit s'apparenterait plutôt à une obole.

#### US 3003-01

Louis IX, denier, atelier indéterminé, 1245/1250-1270.

+LVDOVICVS° REX ; croix.

+TVRONVS( ) CIVIS ; châtel tournois.

Pds 0,61 ; axe 7 ; diam. 18 ; D. 193A ; L. 201A. Variété avec anneau dans la légende droit. Ce différent est peut-être présent dans celle du revers au dessus du S mais le fragment manquant ne permet pas de le confirmer.

#### US 3003-02

Monnaie médiévale indéterminée.

[ ] ; fruste ?

[ ] ; fruste ?

Pds 0,21 ; axe - ; diam. 17+. Monnaie ébréchée et incomplète. Le module s'apparente à un denier dont l'aspect est encore, mais partiellement seulement, bien argenté en surface.

**US 3003-03**

Monnaie médiévale indéterminée.

[ ] ; fruste ?

[ ] ; fruste ?

Pds 0,27 ; axe - ; diam. 21+. Monnaie ébréchée et incomplète. Le module s'apparente à celui d'un double parisis ou d'un double tournois. Poids très faible pour une monnaie de ce type.

**US 3003-04**

Philippe III, obole, atelier indéterminé, 1270-1285.

+PHILIPVS REX; croix.

+TVRONVS CIVIS; châtel tournois.

Pds 0,29 ; axe 11 ; diam. 16-15 ; D. 205 ; L. 208.

**US 3003-05**

Jean II, double tournois, atelier indéterminé, 1<sup>ère</sup> émission, à partir du 22 janvier 1352.

+ IOh[AnneS FRA]nCORV ; petite couronne surmontant la légende REX.

+m[OneT]A DVPLEx ; croix portant au cœur quatre petits annelets disposés en croix.

Pds 0,89 ; axe 3 ; diam. 23-22 ; D. 320 ; L. 330. Frappe décentrée au droit et au revers. Poids très léger.

**US 3003-06**

Double tournois ou double parisis indéterminé ?, milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ?

[ ] ; une fleur de lis et une lettre indéterminée seuls lisibles.

[ ] ; croix fleurdelisée ?

Pds 0,51 ; axe - ; diam. 22+. L'aspect de cet exemplaire s'apparente à 3003-03. La lecture reste très incertaine.

**US 3003-07**

Rondelle de bronze. Il ne s'agit pas d'une monnaie.

Pds 0,75. Ébréchée et incomplète. Percée au centre. De telles rondelles de bronze sont fréquemment découvertes sur les sites occupés durant le Moyen Âge.

**US 3003-08**

Denier, atelier indéterminé, à partir de 1245/1250.

// V // ; croix.

// NVS // ; châtel tournois.

Pds 0,34 ; axe - ; diam. 17+. Monnaie incomplète trois fragments conservés.

**US 3009-01**

Raymond III ou Raymond IV, denier, Principauté d'Orange, 1335-1340 / 1340-1393.

[+ P] PRINCePS [ ] ; grand cornet dans le champ.

[SIG] / [NVM] / CRV / CI[S] ; croix coupant la légende.

Pds 0,39 ; axe 12 ; diam. 16-15 ; P.A. 4485 (pl. XCVII, 5) ou P.A. 4486 (pl. XCVII, 6). La légende est incomplète au droit mais une lecture parfaite n'aurait pas permis d'attribuer cet exemplaire à l'un ou l'autre de ces deux princes. Traces de frai importantes.

**US 3009-03**

Philippe VI, double tournois, atelier indéterminé, 1<sup>ère</sup> émission, à partir du 31 octobre 1338.

+ Ph[ili]PPVS D [G R]EX ; deux lis superposés accostés de F - R et A-n. Le lis supérieur est accosté de deux annelets.

+ mOnETA / DVPL[EX] ; croix latine aux bras supérieurs fleurdelisés, recroisetée et dont le pied, accosté de deux points / annelets, coupe la légende.

Pds 0,73 ; axe 4 ; diam. 22-19 ; D. 271A ; L. 274B ; Bompaire 1987. Flan irrégulier et poids léger. Ce double tournois porte des traces de frai importantes.



## UNE DEMEURE À FAÇADE EN PANS DE BOIS DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE À BROUSSE-LE-CHÂTEAU (AVEYRON)

par Roland CHABBERT et Anne-Laure NAPOLÉONE  
avec la collaboration de Christophe PERRAULT\*

La commune de Brousse-le-Château a engagé en 2011 la réhabilitation d'une maison sur la route départementale n° 54. Situé en aval du village, l'édifice, en vis-à-vis du château, nécessitait une analyse plus complète avant que les travaux ne soient entrepris. La mairie a donc autorisé une étude dans la seconde quinzaine du mois d'août 2011 afin de réaliser la couverture photographique et les relevés permettant l'analyse de l'édifice<sup>1</sup>. Alors que devaient se tenir, en juillet 2013, les journées d'étude sur « La maison médiévale en Aveyron », l'occasion se présentait de faire l'analyse détaillée d'une demeure à pans de bois du XV<sup>e</sup> siècle assez bien conservée, après celles de Calmont et avec celles de Prévinquières et de Muret-le-Château<sup>2</sup>. Restée de nombreuses années abandonnée, la petite maison de Brousse-le-Château se présentait dans un certain état de délabrement, notamment au niveau de la toiture et des planchers. Ainsi, pour des raisons de sécurité, les murs n'ont pas été dégagés, les observations sur les maçonneries et les enduits ont donc été faites sur les vestiges qui étaient alors apparents. En décembre 2012, il a été procédé à un complément d'étude et à des prélèvements de bois pour préciser la datation par dendrochronologie<sup>3</sup>. Le dossier que nous livrons ici est donc essentiellement le résultat de l'étude archéologique qui a été menée sur cet édifice.

Si l'histoire du château de Brousse est bien connue<sup>4</sup>, celle du village reste encore à documenter. Érigé à la confluence du Tarn et de l'Alrance, le château de Brousse est mentionné dès le X<sup>e</sup> siècle. Après avoir appartenu aux comtes de Rouergue, il aurait été cédé par Raymond, comte de Toulouse, à Aton, vicomte d'Ambialet et de Lautrec (942), avant d'être donné, vers 975, à l'évêque d'Albi. Il appartient au domaine des Arpajon au début du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1700.

Le village ne conserve pas de vestiges remontant au X<sup>e</sup> siècle. Toutefois plusieurs éléments médiévaux ont pu être repérés. Certains sont bien connus, comme le pont en dos d'âne, daté du XIV<sup>e</sup> siècle, ou l'église paroissiale dont la construction témoigne d'une importante campagne du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 1). D'autres sont plus discrets, disséminés un peu partout dans le village. Ici un linteau de porte, là une baie chanfreinée. Tous ces indices confirment que Brousse-le-Château a connu une période prospère à la fin du Moyen Âge.

---

\* Communication présentée le 17 janvier 2012, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 280.

1. En plus des auteurs, l'étude a mobilisé plusieurs chercheurs dont Maurice Scellès, Diane Joy et Céline Vanacker. Le présent article a pour principale source le rapport rédigé à la suite de l'étude : Roland CHABBERT, Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS, *Brousse-le-Château. Maison, route départementale n° 54. Étude archéologique et architecturale*, Avril 2012. Service de la connaissance et du patrimoine. DCAV – Région Midi-Pyrénées, consultable sur le site : <http://patrimoines.midipyrenees.fr>.

2. Toutes ces maisons ont fait l'objet d'une étude et de prélèvements en vue de leur datation par analyse dendrochronologique. Les dossiers sont ou seront consultables sur le même site.

3. Christophe PERRAULT, *Datation par dendrochronologie de la maison à pans de bois de Brousse-le-Château*, Laboratoire Cèdre, Besançon, avril 2013, 39 pages.

4. Marcel MASSOL, « Le château de Brousse : sa situation géographique et stratégique, son origine », dans « Procès verbaux » des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. 42-2, 1976. – Rodez : Carrère, 1978, p. 303-306.



FIG. 1. BROUSSE-LE-CHÂTEAU, plan cadastral actuel. A : le château, B : l'église, C : le pont en dos d'âne et D : la maison étudiée.

*Extrait du site cadastre.gouv.fr*

## Étude archéologique

La maison étudiée conserve ses dispositions originales et n'a subi aucune transformation majeure bien qu'à l'extérieur, sur le mur oriental, des dates gravées sur certaines pierres (1960, 1957, 1967) témoignent d'une occupation récente et, sans doute, de réparations effectuées au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Elle s'élève en retrait de l'alignement des façades voisines et se compose d'un niveau de soubassement formant le rez-de-chaussée côté rue, et de deux étages dont l'accès se trouve à l'arrière, au bout d'un escalier plaqué contre le mur est. Le premier étage a conservé tous ses équipements d'origine : évier, placard, escalier, cheminée et le second, équipé de quatre petites niches, garde les traces d'anciens cloisonnements. Au moment de l'étude, les combles avaient disparu avec l'effondrement d'une grande partie de la charpente et de la toiture.

### *Les différents matériaux utilisés pour la construction*

Adossée à la colline, la maison s'élève ainsi sur trois niveaux. Pour sa construction, la roche a été préalablement taillée et régularisée de façon à constituer le sol et le mur du fond du rez-de-chaussée. Le village étant établi sur une arête schisteuse au bord de la rivière de l'Alrance, c'est d'abord sur place que les matériaux de construction ont été prélevés<sup>5</sup>. Ce sont donc des moellons et des galets de schiste et de calcaire qui ont principalement servi à l'édification de la demeure. Ils constituent les murs du rez-de-chaussée, poursuivant ceux ménagés dans la roche, mais également les murs est, ouest et nord des niveaux supérieurs, montés en épaisses maçonneries. Ils constituent enfin le remplissage du pan de bois de la façade principale. Si ce matériau a l'avantage d'être extrait sur place, il ne peut

5. René MIGNON, *Géologie et patrimoine du Rouergue*, CDDP Aveyron et CRDP Midi-Pyrénées, Toulouse, 2007, p. 48.

cependant être taillé mais seulement équarri. Il en résulte des moellons irréguliers formant une maçonnerie aux assises inégales et parfois indistinctes. Le schiste se prête mal encore à la construction de chaînes d'angles et de piédroits parfaitement réguliers. C'est la raison pour laquelle les murs nord et est ne sont reliés que par un simple arrondi de maçonnerie, quant aux autres angles et piédroits d'ouvertures, ils ont été bâtis en gros blocs de grès taillés. Il s'agit d'un grès à grains assez fins de couleur beige à ocre, provenant probablement de carrières toutes proches dans le Rougier du Camares<sup>6</sup>. Du calcaire clair et fin a été utilisé pour les grandes dalles qui recouvrent le sol de la salle du premier étage. Il a pu provenir des carrières de l'Avant-Causse dans la région également proche de Saint-Affrique<sup>7</sup>. Enfin, au moment de l'étude, des vestiges montraient que la toiture était couverte de lauzes.

Au-dessus du rez-de-chaussée, la façade sur rue a été élevée en pans de bois. Outre les poteaux, les cordons et les solives, qui constituent l'ossature des deux niveaux de colombages, le bois a été utilisé pour la plupart des linteaux, pour la construction de l'escalier et de la cheminée et, bien entendu, pour les planchers et la charpente de toit. Les bois de la façade sud et des plafonds, faiblement équarris, proviennent de brins de chênes et de châtaigniers. 20 % de l'ensemble des bois utilisés pour la construction est constitué par cette dernière essence. Ils ne sont pas réservés à une fonction précise dans la mise en oeuvre mais ont été répartis de façon aléatoire dans l'édifice : pour le linteau des ouvertures du rez-de-chaussée, pour des solives aux deux étages, pour le sommier situé à l'arrière de la façade sud et pour quelques éléments du pan de bois<sup>8</sup> (fig. 3). En effet, bien qu'il soit plutôt nouveau, le bois de châtaignier présente les mêmes qualités que le chêne et son utilisation semble se généraliser dans la région à la fin du Moyen Âge<sup>9</sup>. Dans le cas précis de cette maison, il a peut-être permis de compléter des stocks de bois de chêne insuffisants.

Enfin, de la terre et des branchages ont été utilisés pour constituer le torchis tissé autour d'éclisses, entre les poutres qui constituent la hotte de la cheminée de la salle du premier étage, s'élevant jusqu'à la souche maçonnée sur le mur pignon est.

### *Les élévations extérieures*

#### *La façade sur la rue*

La façade élevée sur la rue présente au rez-de-chaussée deux grandes ouvertures (fig. 2 et 3). À l'ouest, une large porte a des piédroits constitués de blocs de grès taillés dont les angles sont rabattus en chanfreins amortis en cuillers dans les parties basses<sup>10</sup>. Le piédroit gauche a été repris avec du ciment, de même que celui, tout proche, d'une porte aujourd'hui disparue. Cette dernière appartenait à la demeure s'élevant ici antérieurement ou occupant la parcelle voisine. Son ouverture ne peut fonctionner avec l'édifice étudié puisque le mur mitoyen se trouve juste derrière ; son comblement est donc contemporain de la construction de la maison. Le linteau de bois de cette porte n'est pas mouluré mais sa face supérieure a été entaillée pour insérer la première solive. Cette porte ancienne, dont le piédroit est également chanfreiné, est donc le vestige d'un édifice antérieur (fig. 4). Elle témoigne en outre d'une probable mutation du parcellaire.

Séparée par un simple trumeau de la première, une autre baie plus large s'ouvrait à droite ; elle a été comblée de moellons de schiste et une petite fente de jour a été réservée à gauche, sous le linteau, entre le trumeau et un bloc de grès chanfreiné. Le comblement de cette ouverture est à mettre en relation avec l'aménagement de ce niveau en étable ou en écurie comme l'indique l'installation d'une mangeoire à l'arrière (fig. 13). Les piédroits de cette porte sont également à larges chanfreins. La moulure du piédroit de droite est amortie en cuiller à 40 cm du sol environ, bien plus haut que sur les autres, et la maçonnerie située au-dessous a été visiblement arrachée. Ces indices permettent de restituer ici un étal maçonné trahissant les fonctions d'échanges dévolues à l'origine à ce niveau

6. Voir la carte géologique de l'Aveyron (B.R.G.M.) et plus particulièrement les zones de grès du trias dans le Rougier de Camares.

7. Voir la carte géologique de l'Aveyron (B.R.G.M.), marnes calcaires et dolomies des Avant-Causse, roches sédimentaires du secondaire inférieur, se prolongeant jusqu'à la limite est du département.

8. C. PERRAULT, *Datation par dendrochronologie...*, p. 22-24.

9. La densité, les propriétés physiques et mécaniques du châtaignier sont identiques à celles du chêne, cf. Jean CAMPREDON, *Le bois*, P.U.F., coll. « Que sais-je », Paris 1963 (3<sup>e</sup> édition), p. 64 et C. PERRAULT, *Datation par dendrochronologie...*, p. 32.

10. Les blocs de grès montrent de nombreuses traces de pic.



FIG. 2. FAÇADE SUD, avant travaux (en haut à gauche). *Cliché D. Joy.*

FIG. 3. RELEVÉ DE LA FAÇADE SUD : les différents matériaux utilisés (en haut à droite). *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

FIG. 4. RELEVÉ DE LA FAÇADE SUD : les différentes phases de construction (en bas à gauche). *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

FIG. 5. RELEVÉ DE LA FAÇADE SUD : hypothèse de restitution (en bas à droite). *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

(fig. 5). Une longue dalle plate disposée au niveau du sol est encore visible depuis l'extérieur ; elle a pu servir de seuil. Une seule poutre de section importante sert de linteau au-dessus des deux ouvertures. Elle a été taillée de larges chanfreins poursuivant ceux qui courent sur les piédroits. Sa mise en place a nécessité l'aménagement d'une encoche soigneusement taillée dans le bloc de grès sur lequel elle prend appui près de l'angle est. Elle supporte enfin les sept solives débordantes qui reçoivent le plancher du niveau supérieur ; l'angle inférieur de chacune d'entre elles a été légèrement arrondi et les arêtes basses adoucies en chanfreins.

Au premier étage s'élève la façade en pans de bois. L'encorbellement avance d'une cinquantaine de centimètres au-dessus du mur du rez-de-chaussée. L'élévation est composée de six panneaux de largeurs différentes (fig. 4). Le premier et les deux derniers sont étroits et dépourvus d'ouvertures. Le troisième panneau, le plus large, est également aveugle mais contient une grande croix de Saint-André. Le deuxième délimite une étroite demi-croisée et dans le quatrième panneau s'ouvrait une croisée - la sablière haute servant de linteau -, dont seule la traverse subsiste. Comme le confirment les traces, un cordon d'appui soulignait ces ouvertures, se poursuivant sur les travées aveugles. Les quelques fragments subsistants sont pris dans le hourdis. Ils montrent qu'il était en fort relief et qu'il avait été mouluré d'un bandeau au-dessus d'une large gorge. En outre, il présente dans les fenêtres une feuillure, témoignant de la présence de volets intérieurs accrochés à des gonds encore en usage. Ainsi, la croisée était équipée de quatre volets et la demi-croisée de deux<sup>11</sup>. On peut penser que la partie supérieure de ces fenêtres était garnie de verre.

Moins haut, le pan de bois du deuxième étage est divisé en sept panneaux. Il repose sur autant de solives dont l'extrémité est légèrement arrondie. Ces solives portent un encorbellement d'une vingtaine de centimètres. La première et les deux dernières travées sont pleines et la quatrième, au centre de la façade contient une grande croix de Saint-André. Les ouvertures ont été percées dans les deuxième, troisième et cinquième travées. Il s'agit de fenêtres simples aménagées entre l'appui marqué par le cordon et la sablière haute. La faible hauteur de la façade à ce niveau n'a sans doute pas permis d'établir une croisée. Le cordon d'appui est ici conservé sur sa moitié ouest ; il a été mouluré d'un bandeau et d'un chanfrein.

Les ouvertures ménagées entre les poteaux du pan de bois sont soulignées par une fine moulure en chanfrein. Seule la partie haute de la demi-croisée du premier étage en est dépourvue. Par ailleurs, on note la présence de trous percés dans les poteaux, sous la fenêtre double du second étage et plus précisément, juste au-dessous du cordon d'appui. Ces percements, dont il n'est pas rare de noter la présence, témoignent d'un aménagement lié à l'ouverture qui les surmonte et qui reste encore difficile à restituer et à interpréter<sup>12</sup>.

L'observation des bois a permis de constater que les cordons étaient assemblés à mi-bois sur les poteaux, maintenus par des chevilles ou des clous. Les deux pièces constituant les croix de Saint-André sont assemblées de la même façon. Les poteaux et les pièces obliques ont été taillées d'un tenon à leurs extrémités venant se loger dans des mortaises creusées dans les sablières. Quelques-uns de ces assemblages sont maintenus par des chevilles.

Si le mode d'assemblage des pièces témoigne de techniques simples et courantes, le hourdis montre en revanche des manières de bâtir originales. Il est constitué de moellons et de nombreux galets de schiste rectifiés pour contenir dans l'épaisseur réduite de la paroi en pans de bois (15 cm). Des empreintes de fibres de bois sont clairement visibles sur le mortier débordant qui noie ce remplissage. Elles révèlent l'utilisation d'un coffrage de planches disposées horizontalement entre les poteaux, permettant vraisemblablement d'effectuer un hourdis de surface à peu près régulière à l'extérieur (fig. 6). Ces traces sont particulièrement perceptibles au deuxième étage, de même que celles du cordon d'appui là où il a disparu<sup>13</sup>. Le hourdis, un peu plus épais que les poteaux, déborde vers l'extérieur sans pour autant recouvrir les pièces de bois. Il en est de même au premier étage, mais ici un vestige d'enduit recouvre la partie basse d'un poteau laissant supposer qu'au contraire le pan de bois a été recouvert. Il reste difficile de dire cependant si ce vestige d'enduit est contemporain des colombages qu'il recouvre.

11. Il ne subsiste que les volets inférieurs pour la croisée et la demi-croisée.

12. On en retrouve par exemple sur la demeure située au n° 9 de la rue Droite au Monastère (Aveyron) disposés de la même façon sous la fenêtre du deuxième étage. Ces trous servaient-ils à maintenir des tiges supportant un objet comme les corbeaux conservés sous la fenêtre d'une demeure maçonnée de Puycelsi (Tarn) (cf. Mélanie Chaillou, « Les maisons de Puycelsi au Moyen Âge » dans *Revue du Tarn* n° 198, été 2005, p. 202 à 235) ? Peut-on imaginer que ces supports recevaient des « jardinières » comme nous pouvons le voir sur la vignette du fol. 46 du manuscrit enluminé *Térence des ducs* (1410, Paris, Bibliothèque de l' Arsenal ms 664) ?

13. Ces traces de coffrage n'apparaissent pas à l'intérieur.

L'examen du hourdis de l'intérieur de l'édifice montre qu'il n'adhère pas parfaitement aux pièces de bois. En effet, un mince espace existe entre les deux alors que l'empreinte laissée par les poteaux sur le mortier indique que ce n'était pas le cas au moment où le hourdis a été constitué. Il résulte de la rétractation du bois mis en œuvre alors qu'il n'était pas sec comme cela est très courant pour le bois de construction. Cet élément a son importance, il permet de situer la confection du hourdis tout de suite après la mise en place des bois : il s'agit donc du remplissage d'origine<sup>14</sup>.

#### *Les élévations est et nord*

Les blocs de grès taillés de l'angle sud-est constituent à la fois le piédroit de la baie de l'élévation sud et la chaîne d'angle. L'ensemble des autres murs sont maçonnés et celui qui a été bâti à l'est s'arrondit pour se poursuivre au nord. Le rez-de-chaussée constitue un niveau de soubassement qui rachète le dénivelé du terrain et le mur nord double la roche qui apparaît ici où là. L'accès au premier étage s'effectue par un escalier construit sur la roche, le long de l'élévation orientale desservant également la parcelle voisine. Il débouche sur une petite cour et sur un palier donnant sur la porte d'entrée de la maison. Cette ouverture se signale par un encadrement en blocs de grès taillés (fig. 7), souligné par un large chanfrein qui dessine l'accolade décorant le linteau et s'amortit en cuillers ornées de petits ressauts en bas des piédroits. Le palier donne également sur des annexes adossées à l'arrière de l'édifice. Bâties dans un second temps, ces petites pièces aveugles servaient sans doute au stockage ou aux animaux<sup>15</sup>. Les maçonneries des murs est et nord, montés en moellons de schiste et de calcaire, laissent apparaître l'extrémité des sommiers qui soutiennent les solives aux deux étages ainsi que celles des poutres latérales du faux-manteau de la cheminée. Ces extrémités sont protégées de l'eau et du ruissellement par une large dalle de schiste saillante disposée directement au-dessus.



FIG. 6. HOURDIS du second étage et traces du coffrage de planches. Cliché M. Scellès.



FIG. 7. PORTE D'ENTRÉE de la maison ouvrant sur la salle du premier étage. Cliché M. Scellès.

14. Concernant l'utilisation du bois vert dans la construction cf. Pierre MILLE « L'usage du bois vert au Moyen Âge : de la contrainte technique à l'exploitation organisée des forêts », dans *L'homme et la forêt au Moyen Âge, paléoenvironnement des sociétés occidentales*, Actes du V<sup>e</sup> Congrès d'Archéologie Médiévale tenu à Grenoble (octobre 1993), Michel Colardelle (dir.), éd. Errance, Paris 1996, p. 166-170. D'autres exemples de maisons à pans de bois dont le hourdis est coffré ont été trouvées par Diane Joy en Aveyron, notamment à Ampiac et à Conques. Dans les deux cas, les traces trahissent l'utilisation de planches bien plus minces. À Conques les demeures tardives indiquent la permanence de cette technique de construction jusqu'aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles.

15. L'observation des murs et de leurs liaisons montre bien que ces annexes s'appuient contre la maison ; par ailleurs, les moulures arrondies qui ornent les piédroits accusent une époque plus tardive.

## *L'intérieur*

### *Le rez-de-chaussée*

La pièce du rez-de-chaussée présente une forme irrégulière dont les plus grandes mesures sont 6,90 m et 4,90 m (fig. 8). Elle était divisée en deux espaces inégaux ouvrant sur les deux portes de la façade principale. En effet, l'arrière du trumeau qui sert de piédroits aux deux ouvertures est prolongé par des blocs de grès disposés en boutisse attestant de la présence d'une maçonnerie, aujourd'hui détruite, à l'intérieur de la pièce (fig. 9 et 10). Le premier espace à l'ouest, plus vaste, possède une profonde niche voûtée en berceau brisé surbaissé, gagnée sur le rocher, dans le mur nord (fig. 8, 14 et 15). L'appareil de schiste intégrant les piédroits et les tableaux de la niche étant parfaitement homogène, on peut en déduire qu'elle fait certainement partie de la construction d'origine. À l'ouest, le mur présente deux petites niches carrées, sobrement aménagées à l'aide de plaques de schiste plus larges. Une banquette ajoutée contre le mur et le râtelier fixé au-dessus indiquent que les lieux ont été transformés en étable (fig. 15).

Le second espace à l'est, plus restreint, n'a pas bénéficié de l'aménagement du rocher qui apparaît au niveau du sol dans l'angle nord-est<sup>16</sup>. Il est cependant équipé d'un grand placard construit en blocs de grès taillés dans le mur est (fig. 11 et 13)<sup>17</sup>. Malgré la différence de matériaux avec la maçonnerie environnante, il apparaît clairement que les moellons de schiste ont été disposés de façon à recevoir les blocs de grès qui entourent le placard ; il ne fait donc aucun doute que cet aménagement soit contemporain du reste. Il présente une feuillure prévue pour l'encastrement des vantaux ; une partie des structures métalliques destinées à recevoir les gonds est encore conservée<sup>18</sup>. Il était également équipé de deux étagères comme le montrent les rainures creusées dans les tableaux. Près du placard, vers l'angle sud, se trouve encore une petite niche carrée aménagée dans la maçonnerie à l'aide de deux blocs de calcaire sobrement équarris (fig. 13). Le mur sud, largement ouvert, est bâti en bloc de grès, bel appareil qui contraste avec les maçonneries de schiste qui composent les autres murs.

Le pilier et les piédroits de la porte ont fait l'objet de soins particuliers comme en témoignent les traces d'outils<sup>19</sup>. Les systèmes de fermeture taillés en creux dans les blocs de grès sont bien visibles. En effet, les tableaux de la porte présentent à l'ouest une encoche carrée où devait se loger une extrémité de la barre de fermeture et à l'est une encoche courbe permettant de manœuvrer l'autre extrémité pour la caler derrière les vantaux (fig. 10). Deux poutres couvrent ces deux ouvertures. À l'extérieur, la sablière est soigneusement taillée comme le montre le chanfrein qui poursuit celui qui longe les piédroits<sup>20</sup>. La poutre intérieure a été creusée de petits orifices régulièrement espacés, vestiges du système de fermeture de l'ancienne boutique. Sept solives orientées nord-sud couvrent le rez-de-chaussée. Elles reposent sur les sablières couvrant les deux baies et sur une pièce de bois de châtaignier disposée au fond, près de l'élévation nord. La plupart des solives ont une section rectangulaire et leur extrémité sud présente un épaississement formant corbeau dont les profils sont variés (fig. 12). À l'arrachement de la cloison visible derrière le trumeau correspondent des pierres d'attente qui apparaissent derrière le pilier nord. Disposé en avant du mur du fond, ce pilier hexagonal bâti en pierres de taille a visiblement été ajouté dans un second temps pour soutenir les poutres qui se détachaient du mur<sup>21</sup>. Sa mise en place s'explique en particulier par le démontage de la cloison nécessitant une reprise en sous-œuvre (fig. 8). Il sert en effet de support intermédiaire à la poutre sur laquelle reposent les solives. Un système de cales qui maintient le niveau de la poutre au-dessus du pilier confirme que celui-ci a été disposé après coup et qu'il a fallu réajuster la hauteur de ce nouveau support pour soutenir efficacement les solives (fig. 14).

Il semble que le changement de destination du rez-de-chaussée soit lié aux modifications et aux réparations effectuées à ce niveau. La boutique médiévale est très probablement désaffectée au moment de la réparation car elle aurait sans doute été moins sommaire si l'activité avait été maintenue. L'obturation de l'ouverture sud-est intervient donc vraisemblablement à cette époque.

16. Le décrochement de la maçonnerie du mur nord, dans ce second espace, peut être dû à l'irrégularité de la roche située derrière.

17. Taille du placard : 57 cm de large, 26 cm de profondeur dans un mur d'1,50 m d'épaisseur.

18. Il s'agit d'anneaux fichés dans des joints. Seul subsiste celui qui est situé en bas.

19. Traces de pic reprises à la doléaire.

20. Un petit sommier de bois a été posé sur le trumeau pour servir de cale sous la sablière.

21. Ce pilier repose sur un socle de format carré dont les angles sont abattus en triangles. Sa forme est fréquente aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, il peut s'agir d'un remploi.



FIG. 8. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE : les différents matériaux utilisés  
*Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

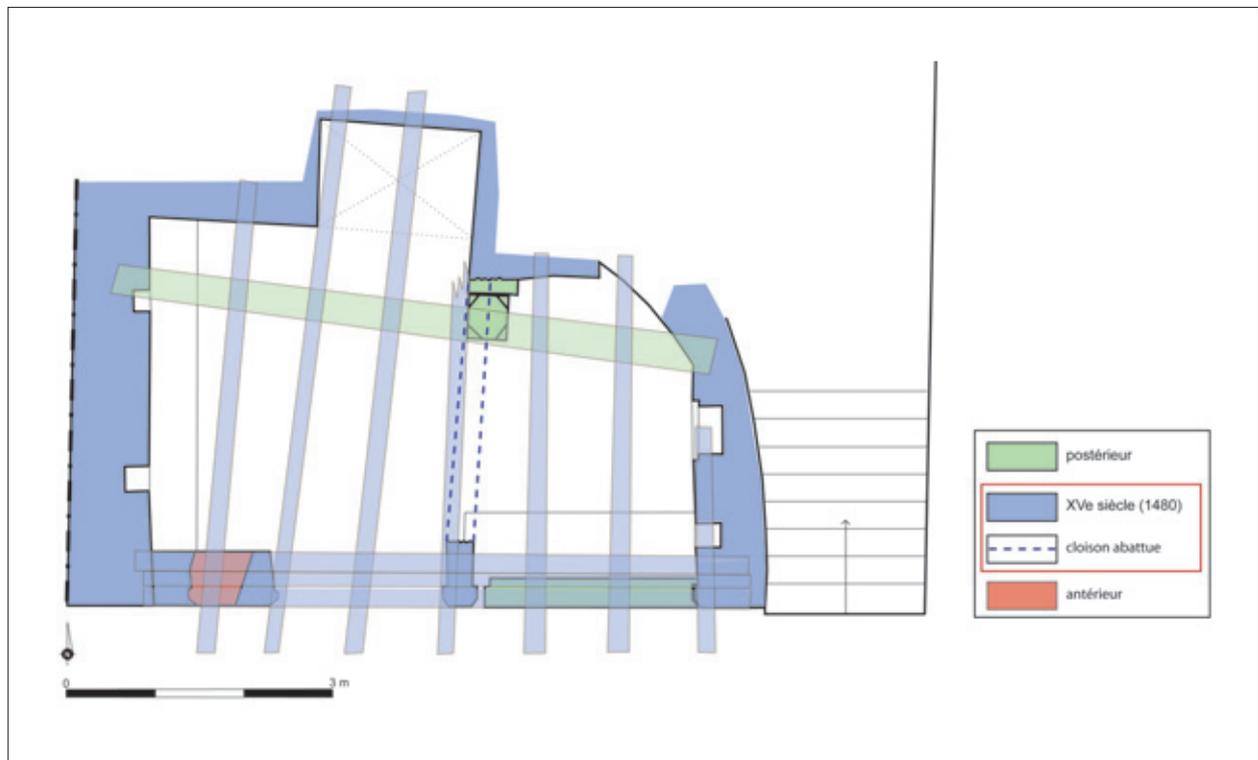


Fig. 9. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE : les différentes phases de construction. *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*



FIG. 10. REZ-DE-CHAUSSÉE : arrachement de la maçonnerie derrière le trumeau. *Cliché R. Chabbert.*



FIG. 11. PLACARD aménagé dans le mur est du rez-de-chaussée. *Cliché R. Chabbert.*



FIG. 12. SOLIVES DU REZ-DE-CHAUSSÉE : épaissement formant corbeau. *Cliché R. Chabbert*

### *Le premier étage*

La pièce qui s'étend sur toute la surface du premier étage a semble-t-il conservé tous ses équipements d'origine<sup>22</sup>. En dehors des niches et des placards aménagés dans l'épaisseur du mur, nous trouvons un évier, une cheminée et un escalier. Il s'agit donc d'une pièce à vivre et plus précisément de la pièce principale de la maison (fig. 13 à 18).

On y accède par l'escalier donnant directement sur le palier de la porte (fig. 7). Cette ouverture a fait l'objet d'un soin particulier comme le montrent la pierre de seuil et les tableaux également montés en pierres de taille. À l'arrière, le mur épais a permis d'aménager une profonde embrasure couverte d'un arrière-linteau (fig. 14). Le vantail a disparu mais de nombreuses traces subsistent. Sur le tableau ouest tout d'abord, deux petits logements carré et rectangulaire, soigneusement évidés, ont dû recevoir les gonds du premier vantail. Ce n'est que dans un second temps semble-t-il qu'un second vantail a nécessité la mise en place de deux autres gonds plantés dans un bloc de grès et dans un joint. Dans l'encadrement de la porte, une mince feuillure a été taillée pour accueillir le vantail en position de fermeture. Les traces conservées sur le tableau est semblent indiquer que différents systèmes de blocage se sont succédés. On y voit en effet un profond trou barrière et d'autres logements de barres plus faiblement creusés dans le grès dont un, précédé d'une encoche courbe semblable à celle observée au rez-de-chaussée.

Sur le mur nord, près de la porte, une niche ménagée dans l'épaisseur du mur contient l'évier dont la pierre, placée au niveau du sol, est légèrement inclinée afin de permettre l'évacuation des eaux usées vers l'extérieur (fig. 14 et 19)<sup>23</sup>. Les étagères sont constituées de grandes dalles de grès taillées et décorées d'un large chanfrein sur la partie inférieure. Un linteau de chêne couvre la niche. Les nombreuses reprises effectuées dans la maçonnerie du fond ne permettent plus de dire si l'évier était éclairé par un petit jour comme cela est fréquemment constaté.

Une autre niche ou placard a été aménagée à 10 cm à droite de l'évier (fig. 14). Elle est couverte d'un linteau de bois au-dessus duquel a été réservée une petite niche carrée. La maçonnerie de schiste difficilement lisible montre des désordres dans les parties basses, laissant supposer que la niche a subi des modifications dont un agrandissement vers le bas. Il n'existe aucune trace d'un système de fermeture ni d'aménagement particulier pour installer des étagères, ni de quoi que ce soit d'autre permettant de comprendre l'usage de cet aménagement.

En suivant le mur vers la droite, près de la cheminée et dans l'arrondi qui relie les murs nord et est, se trouve un grand placard semblable à celui du rez-de-chaussée<sup>24</sup>. Son encadrement est en blocs de grès taillés dont les faces extérieures sont restées dégrossies (fig. 14 et 20). Ce placard était équipé de deux étagères que l'on avait prévu de caler dans les joints et de deux petits vantaux venant se fermer dans une feuillure. Les gonds sont toujours conservés dans leur logement; ils sont disposés de façon dissymétrique aux extrémités des piédroits<sup>25</sup>. À l'instar de l'aménagement précédent, une petite niche carrée surmonte ce placard.

Tout comme au rez-de-chaussée, ces aménagements sont contemporains de la construction. En effet, les piédroits de la porte et de l'évier sont montés ensemble et si la niche centrale a été visiblement reprise, le linteau de bois est pris dans le piédroit de l'évier et, du côté opposé, les tableaux sont bien liés à l'appareil de schiste de la maçonnerie environnante. Enfin, comme nous avons pu l'observer à l'étage inférieur, les blocs de grès qui encadrent le placard sont visiblement montés en même temps que le mur.

Contre l'élévation est, la cheminée est un élément remarquable en raison de son état de conservation. Elle est dépourvue de piédroits (fig. 13, 21 et 22) et les poutres latérales du faux-manteau sont fixées dans la maçonnerie. Un corbeau taillé et souligné par un large biseau vient renforcer chacune de ces pièces de bois<sup>26</sup>. L'angle inférieur du faux-manteau est orné d'une moulure horizontale en tore sur laquelle apparaissent des stries de taille que l'on observe également sur les corbeaux. La face interne des poutres porteuses est dégagée par un large chanfrein, coupé au-dessus

22. Cette pièce est plus vaste que celle du rez-de-chaussée grâce à l'espace gagné par l'encorbellement. Les plus grandes mesures sont 6 m et 5,60 m.

23. Il est intéressant de noter que l'évier se déversait sur le palier, juste au-dessus l'escalier.

24. Ses dimensions sont cependant plus importantes : H : 0,92 m ; L : 0,80 m ; P : 0,35 m.

25. Une ferrure de vantail est encore accrochée à un gond.

26. L'observation de la maçonnerie autour de ces poutres ne montre aucune trace de reprise. On peut donc en déduire qu'elles ont été insérées durant la construction ou qu'un logement correspondant à leur section avait été réservé. Ces poutres débordent sur le parement externe de la maçonnerie où elles sont protégées du ruissellement des eaux par une large plaque de schiste. Les corbeaux conservent des traces d'outils sous forme de stries obliques.

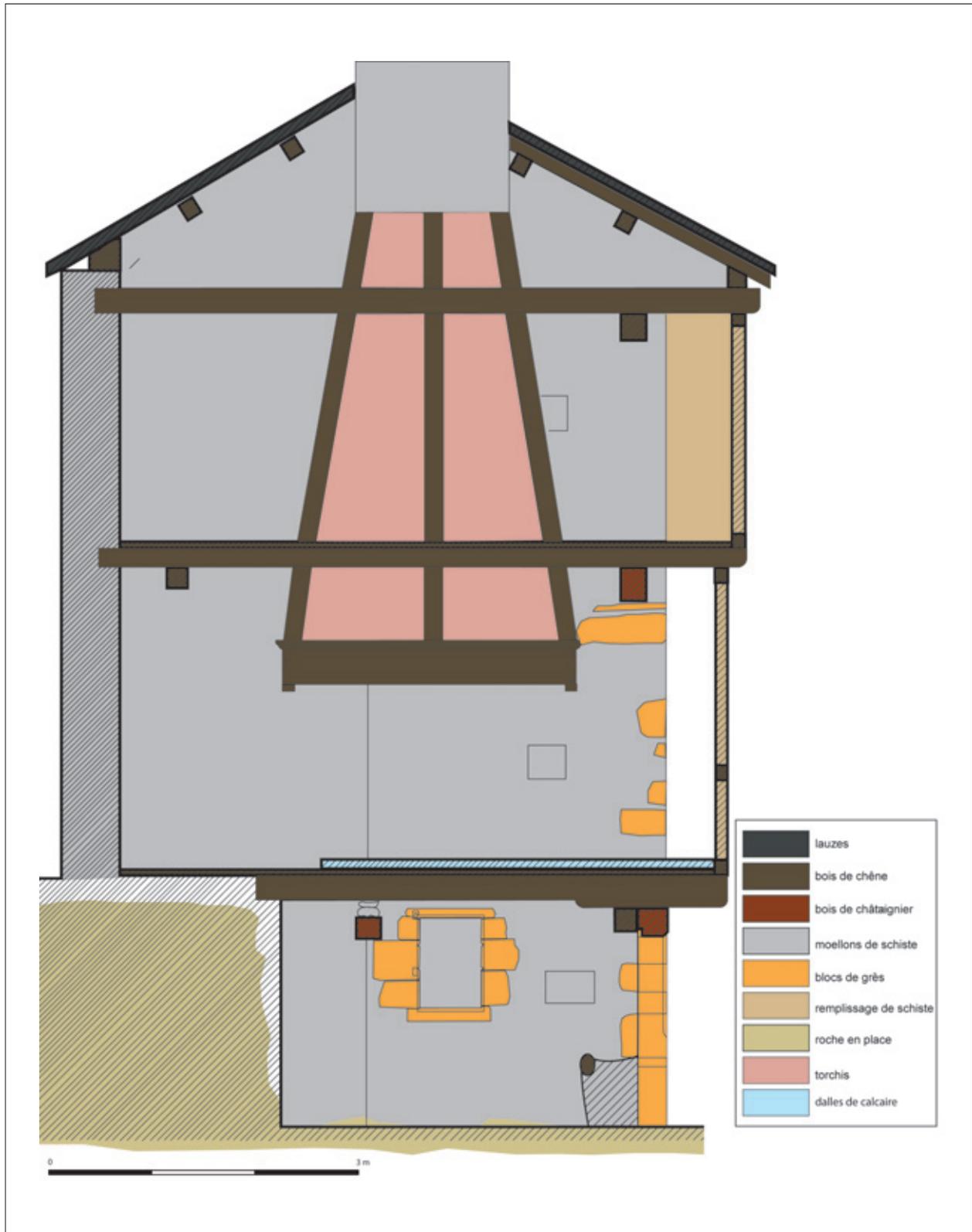


FIG. 13. COUPE LE LONG DU MUR EST : les différents matériaux utilisés. *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

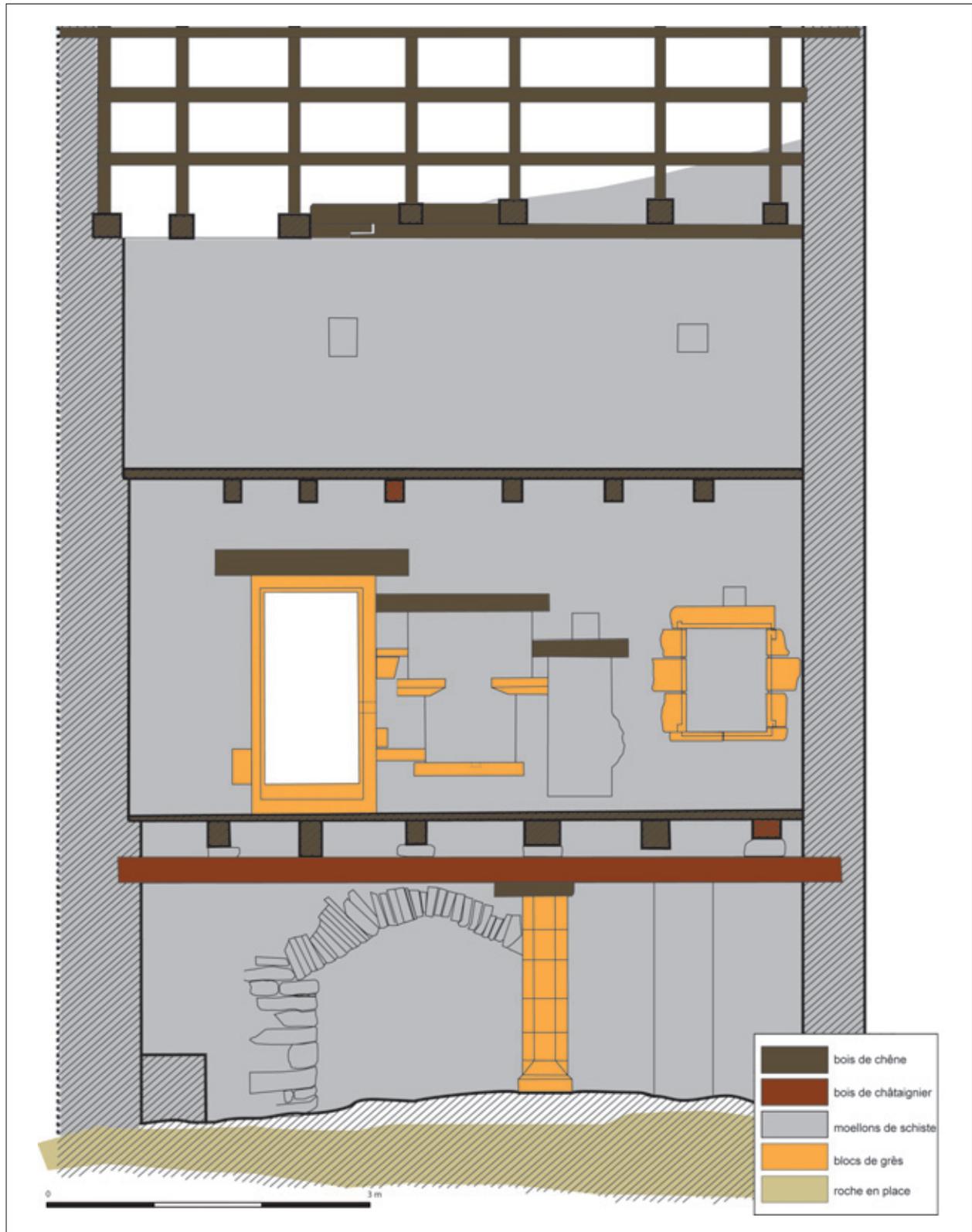


FIG. 14. COUPE LE LONG DU MUR NORD: les différents matériaux utilisés. *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

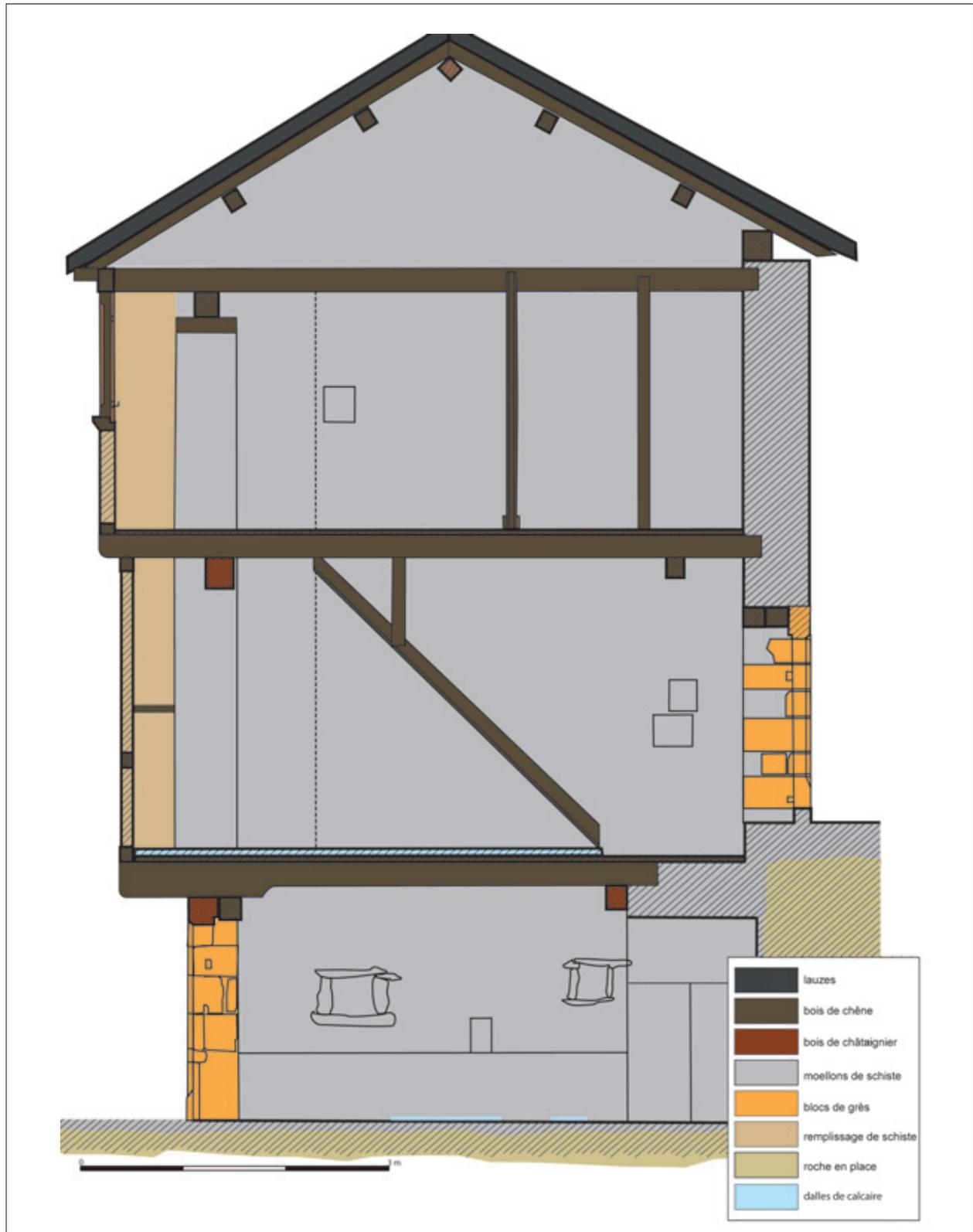


FIG. 15. COUPE LE LONG DU MUR OUEST : les différents matériaux utilisés. *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

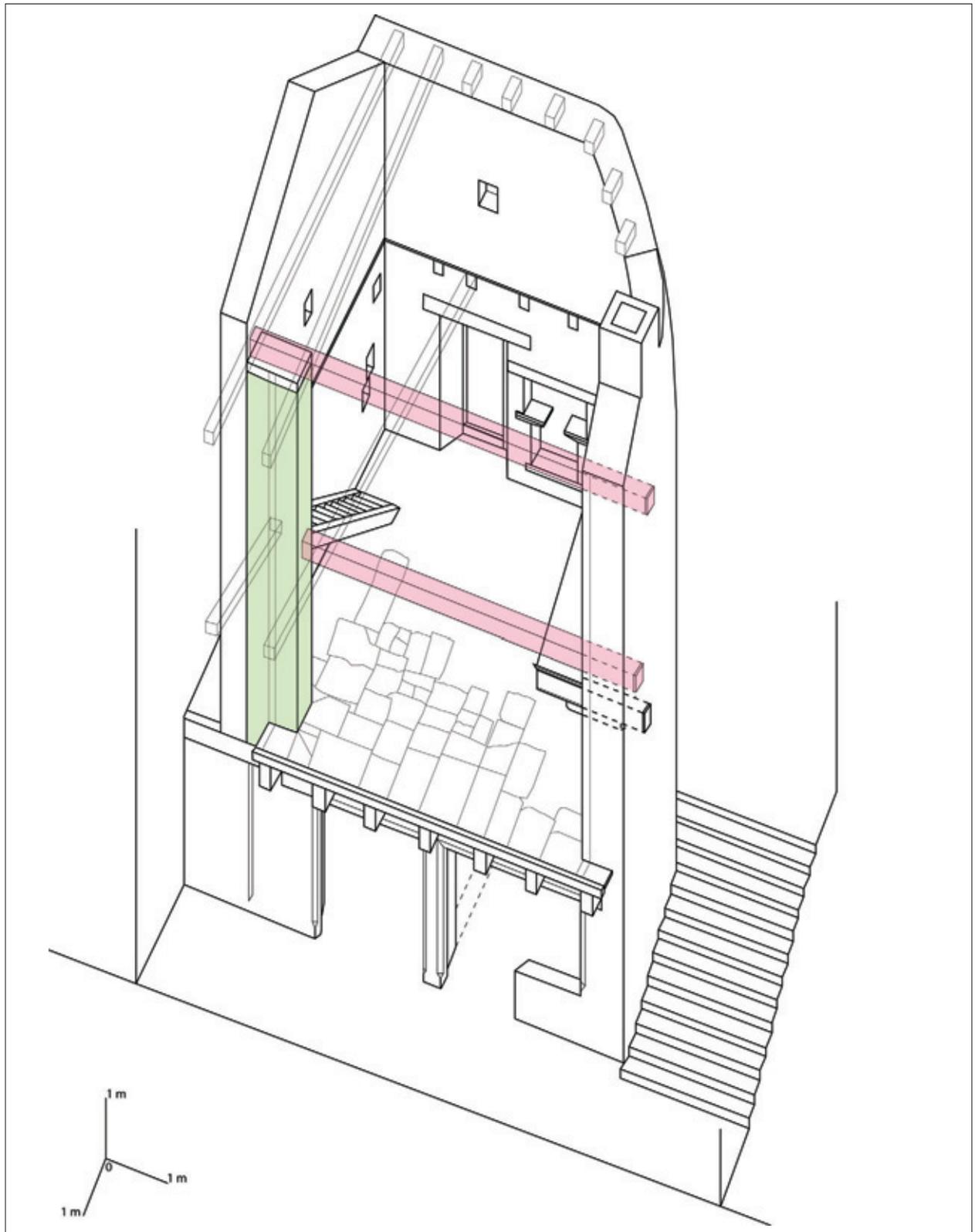


FIG. 16. VUE AXONOMÉTRIQUE de l'intérieur de l'édifice. *Croquis A-L. Napoléone.*

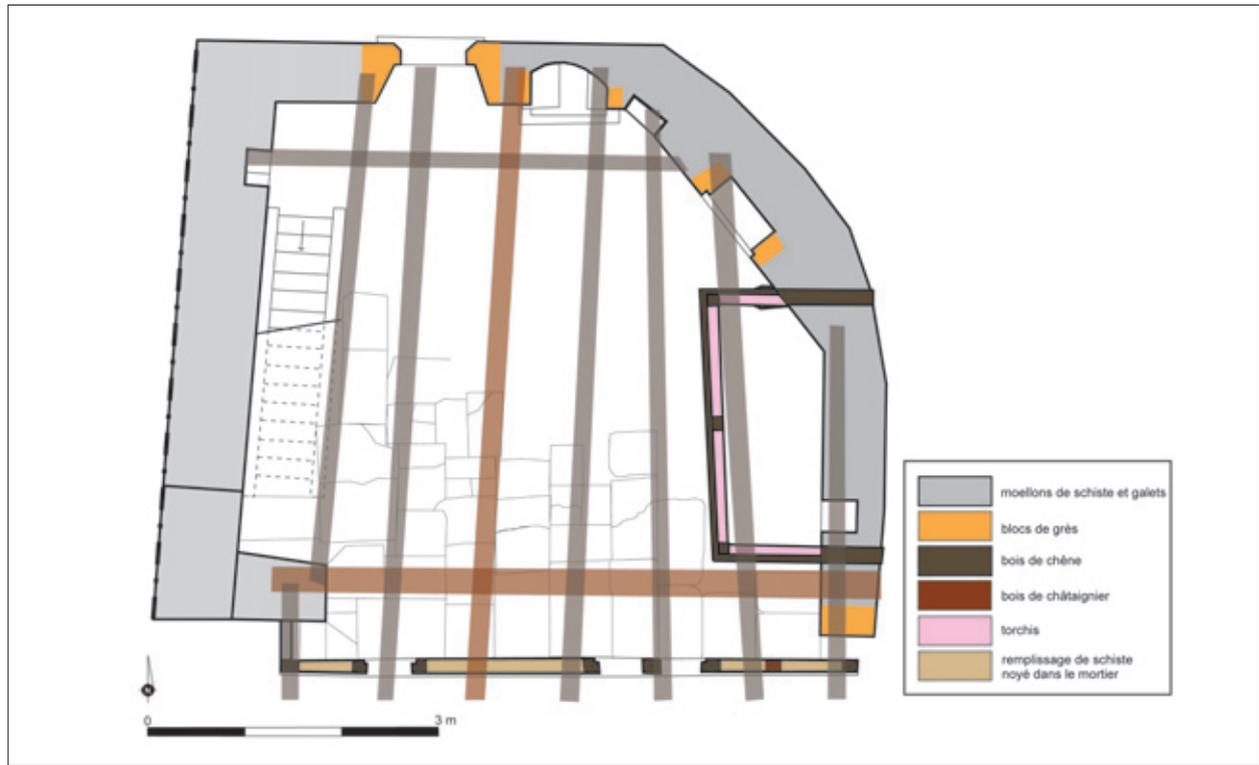


FIG. 17. PLAN DU PREMIER ÉTAGE : les différents matériaux utilisés.  
*Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*

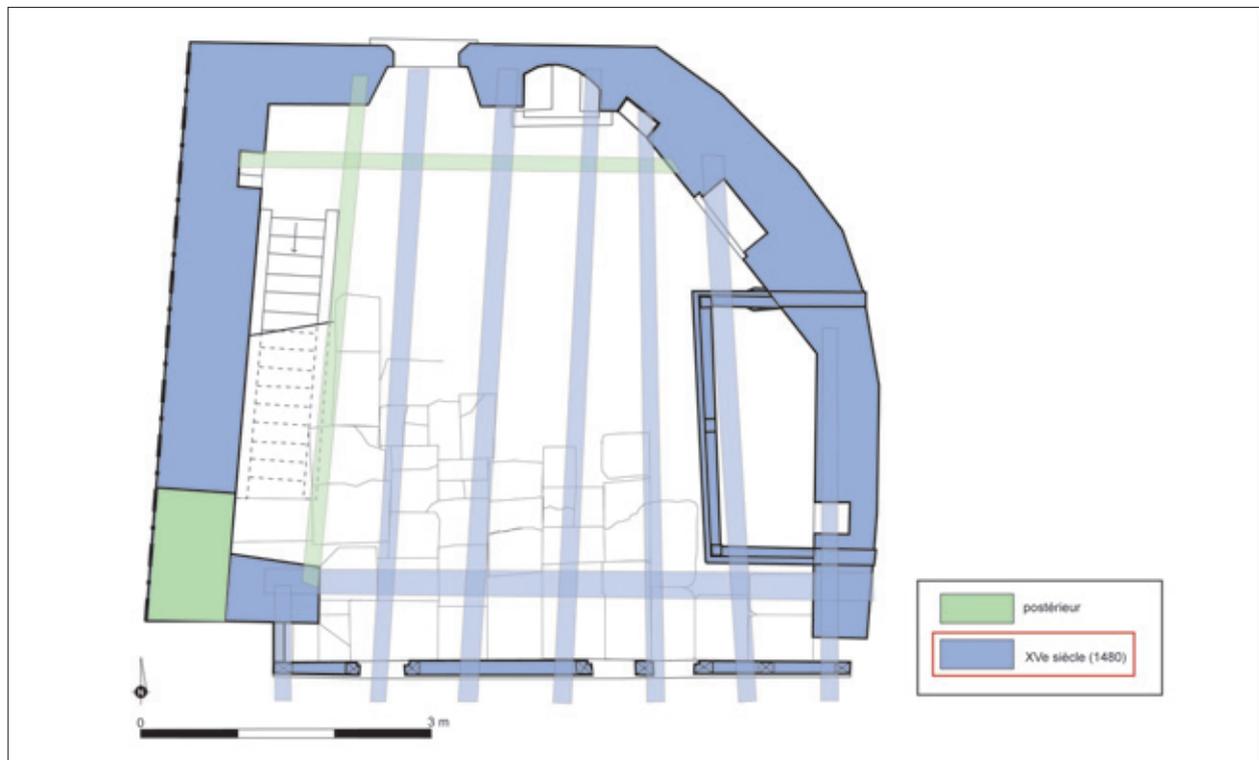


FIG. 18. PLAN DU PREMIER ÉTAGE : les différentes phases de construction. *Dessin R. Chabbert et A-L. Napoléone.*



FIG. 19. ÉVIER aménagé dans le mur nord de la salle du premier étage.  
*Cliché M. Scellès.*



FIG. 20. PLACARD aménagé dans le mur nord de la salle du premier étage.  
*Cliché R. Chabbert.*

du corbeau et amorti en cuiller du côté opposé<sup>27</sup> (fig. 22). Les trois poutres constituant le faux-manteau sont clouées entre elles. L'angle est vif et jointif. Au-dessus, une pièce de bois plus étroite présente un profil mouluré débordant d'environ 10 cm. Il est composé de deux tores séparés par une gorge courant sur les trois faces et amaigri en un simple tore en s'achevant à proximité du mur. Cet élément taillé en angle à joints vifs semble être assemblé par un système de tenons et mortaises puisqu'aucun clou n'apparaît sur sa face extérieure. La saillie de la moulure sert de cadre au torchis et à l'enduit disposé par-dessus.

La hotte pyramidale se compose de trois pièces de bois de sections rectangulaires assemblées en partie basse au faux-manteau et prises en haut dans le massif maçonné de la souche<sup>28</sup>. Les deux éléments latéraux prennent place aux angles de la hotte tandis que le troisième est placé en position médiane. Ils s'inclinent et convergent vers le sommet de la cheminée permettant le rétrécissement progressif du conduit. Si chaque poteau d'angle présente des trous circulaires destinés à recevoir une extrémité des éclisses, le poteau médian porte des encoches permettant de faire glisser l'autre extrémité et de les bloquer (fig. 23). Elles composent ainsi une structure légère permettant d'entrelacer le torchis composé de terre et de branchage. Sur les parois latérales de la hotte, les éclisses sont directement fichées dans la maçonnerie du mur est. Le conduit de la cheminée semble avoir été enduit et chaulé sur sa paroi extérieure alors que l'intérieur est enduit de manière plus grossière. Dans la hotte, le torchis montre de nombreuses craquelures causées sans doute par la chaleur du foyer. En haut, le massif maçonné de la souche a été bâti avec le mur pignon.

À l'angle sud-est de la pièce apparaît le chaînage constitué de blocs de grès qui prolonge celui de la maçonnerie d'angle du rez-de-chaussée (fig. 13). À l'avant, un remplissage plus léger, partiellement conservé, marque le début de la construction en pans de bois et comble l'espace gagné par l'encorbellement. C'est dans cette

27. On remarque la présence de trous non traversants à l'intérieur de la cheminée, pour loger de probables supports servant à accrocher divers objets.

28. Ces éléments ont été détruits à l'automne 2012, au moment de la restauration de la toiture.



FIG. 21. CHEMINÉE aménagée dans le mur est de la salle. *Cliché M. Scellès.*

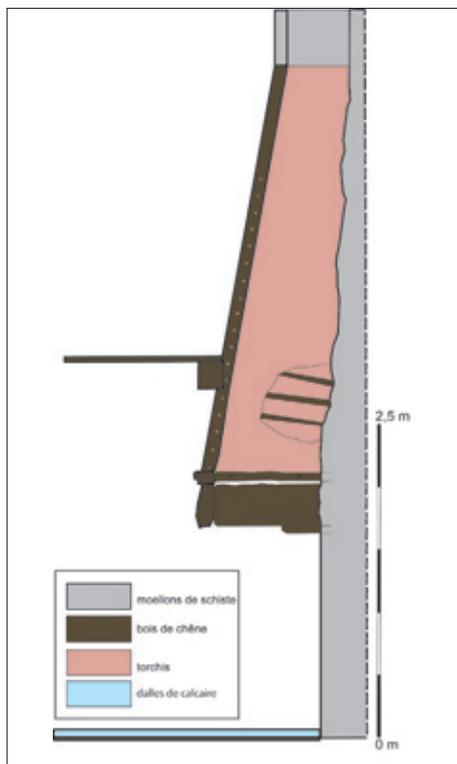


FIG. 22. COUPE SUR LA CHEMINÉE : les différents matériaux utilisés. *Relevé C. Vanacker et R. Chabbert.*

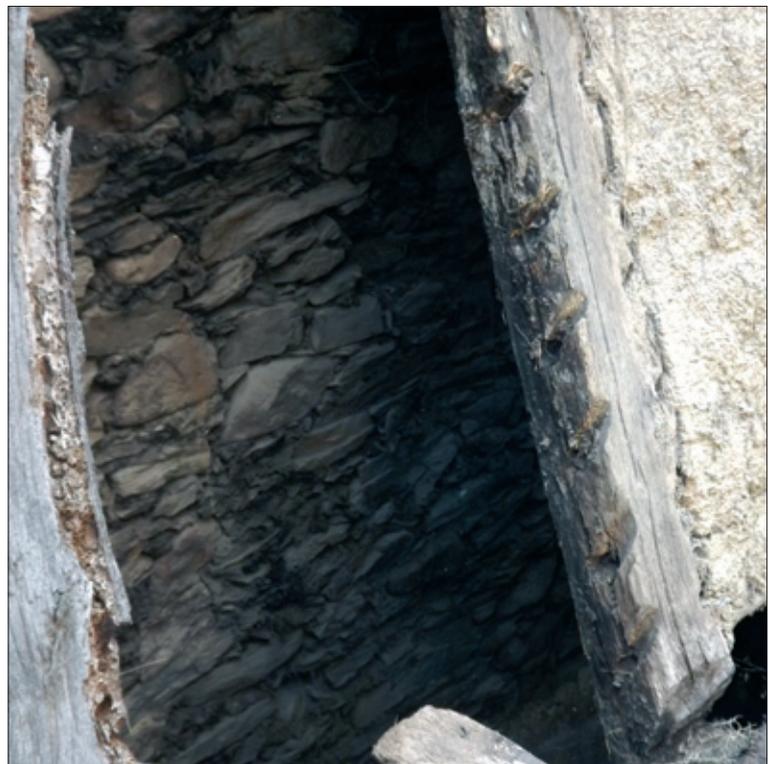


FIG. 23. HOTTE DE LA CHEMINÉE : détail du système d'encastrement des éclisse sur les poteaux de la hotte. *Cliché M. Scellès.*

chaîne soigneusement maçonnée qu'a été insérée l'extrémité du sommier qui maintient les solives du deuxième étage (fig. 16). Cette poutre de forte section reporte le poids des solives, et du pan de bois qui repose dessus, sur les parties maçonnées de la maison selon un système semble-t-il assez répandu dans la région au Moyen Âge. Cette élévation garde encore les vestiges d'un enduit à la chaux dont l'ancienneté est fortement probable ; quelques lambeaux sont conservés près de la cheminée. Une petite niche carrée est ménagée dans le mur vers le sud et à l'aplomb du foyer.

L'élévation sud est constituée par le pan de bois recouvert sur sa face interne d'un enduit très chargé en chaux à l'instar des mortiers utilisés dans la construction. Assez friables, ils ont une texture qui évoque ceux habituellement employés à la fin du Moyen Âge. Si l'on remarque un enduit un peu grossier en application, la couche de finition apparaît bien plus fine. Les traces de l'application à la brosse de la couche superficielle sont encore visibles (fig. 24). Aux endroits où l'enduit a disparu, le hourdis et le mortier de pose pulvèrent apparaissent. Les ouvertures conservent une mince feuillure taillée dans les poteaux et des gonds en « L » plantés dans de petits logements quadrangulaires permettant la rotation des pentures fixées aux volets. L'observation de la croisée montre que le meneau disparu s'assemblait à la traverse par un assemblage à mi-bois alors qu'il était fixé aux extrémités à tenon et mortaise<sup>29</sup>.

Les volets encore en place se composent d'un assemblage de planches de bois effectué sur deux épaisseurs. À l'extérieur 5 planches horizontales sont clouées sur deux planches verticales constituant la face intérieure. Pour assurer une meilleure isolation, la partie haute des volets s'appuie sur la traverse de la croisée une fois refermés.

La maçonnerie du mur ouest, constituée d'un appareil de schiste et de calcaire partiellement recouvert d'un enduit à la chaux, est semblable à celle des murs est et nord (fig. 15). Dans l'angle sud-ouest, un épais massif fait saillie et rompt la régularité du plan. Ce pilier est pourtant contemporain du reste de la construction et supporte l'autre extrémité du sommier (fig. 16). Comme les autres murs, il est enduit et la finition, effectuée sans doute à la chaux, a été appliquée à la brosse. Au-delà du pilier, vers le mur nord, l'élévation présente des traces de comblement et de blocage trahissant une reprise de la maçonnerie, sans doute effectuée à l'époque moderne<sup>30</sup>. Dans l'angle nord-ouest, deux petites niches superposées en léger décalage ont été aménagées.

Positionné contre l'élévation ouest, en face de la cheminée, l'escalier semble dans sa disposition d'origine (fig. 15 et 25). Il compte 14 marches ; pour les encastrer, les limons ont été creusés de profondes rainures. La légèreté de la structure et l'absence de contremarche évoquent une simple échelle-de-menier. Il faut cependant restituer une rambarde dont ne subsistent que les trous de fixation. Des planches encastrées dans un sillon creusé sous le limon, cloisonnaient l'espace sous l'escalier. Enfin, entre les marches, l'arête intérieure du limon est ornée d'une échancrure faite au ciseau. Ces caractéristiques stylistiques permettent d'envisager une datation de la fin du Moyen Âge mais cette forme assez fréquente dans le sud Aveyron perdure semble-t-il jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. Il faut noter pour finir l'empreinte d'une cloison laissée dans l'enduit, à l'aplomb de la première marche, indiquant peut-être que l'escalier était enfermé dans une cage. Celle-ci a pu disparaître avec le changement de la solive sous laquelle elle était fixée (fig. 18). Une autre poutre ajoutée sous les solives au nord, fait peut-être partie de la même campagne de réparations. Il faut noter enfin que l'enduit a été appliqué contre le mur ouest avant l'installation de l'escalier ce qui ne permet pas d'exclure une réfection de celui-ci. Cependant, étant donné l'aménagement de la pièce, s'il avait été refait il aurait remplacé un degré situé précisément à la même place.

Le sol du premier étage était couvert de grandes dalles de calcaire blanc (fig. 26). Malheureusement, seule une petite moitié est conservée dans la partie sud de la pièce. Elles sont directement posées sur le plancher et calées avec de la paille. La plupart est encore en place comme en témoigne l'enduit sur le mur sud qui s'appuie dessus.

Les dispositions du premier étage sont assez homogènes. Elles ont probablement peu évolué au fil du temps. L'élévation sud avec sa croisée et sa demi-croisée appartient à l'état de la fin du Moyen Âge et les volets semblent être authentiques. Le dallage est antérieur à la pose de l'enduit intérieur sur l'élévation sud de même que l'escalier

29. Ce dernier assemblage ne s'observe plus que sur le linteau.

30. L'observation de ces maçonneries du côté de la venelle a permis de découvrir les traces d'un décor de faux-appareil peint par des traits rouges et noirs sur fond clair, il témoigne d'un état antérieur de la maison voisine. Ce motif a été repéré sur un autre édifice du village, on peut le dater du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

31. Les prélèvements et l'analyse dendrochronologique n'ont pas permis de préciser la datation.



FIG. 24. ENDUIT RECOUVRANT LES PANS DE BOIS à l'intérieur de la salle appliqué à la brosse : détail. *Cliché M. Scellès.*



FIG. 25. ESCALIER appuyé sur le mur ouest de la salle.  
*Cliché M. Scellès.*

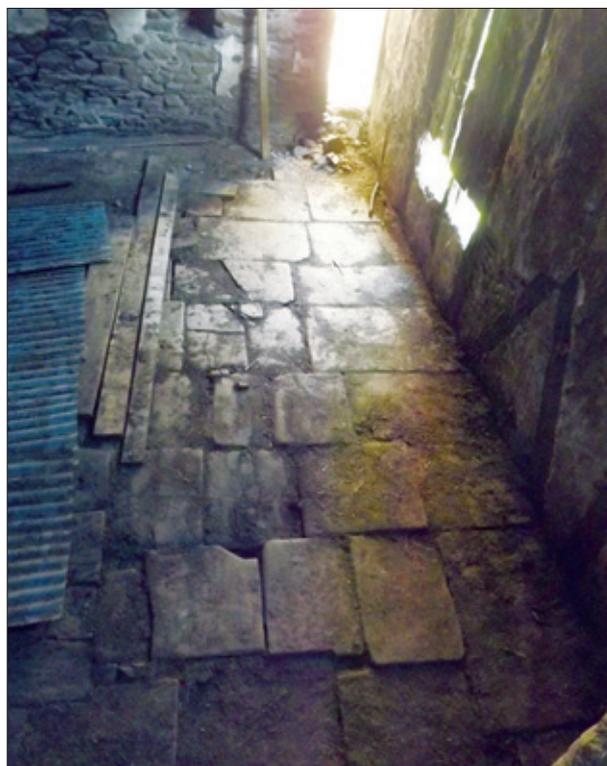


FIG. 26. VESTIGES DES DALLES DE CALCAIRE recouvrant le plancher de la salle. *Cliché M. Scellès.*

posé contre l'élévation ouest. Seules deux poutres ont visiblement été changées ou remaniées : la poutre nord (près de la porte) et la poutre ouest (contre l'escalier) (fig. 18). Elles ont peut-être entraîné la disparition du cloisonnement de l'escalier. Si l'enduit a été refait, on ne peut exclure que l'escalier ait été également modifié. La maçonnerie de l'angle sud-ouest de la pièce porte les traces d'une reprise ; aucun indice ne nous a permis de la situer dans le temps. Les traces de décor peint appliqué de l'autre côté de ce mur – visibles de l'extérieur –, indiquent que cette partie de la maçonnerie était mitoyenne.

#### *Le deuxième étage et les combles*

Les murs du second étage laissent apparaître la maçonnerie de moellons de schiste entre des lambeaux plus ou moins importants d'enduit à la chaux. La partie nord est en grande partie recouverte à l'exception de l'angle ouest où une fissure apparaît sur toute la hauteur du mur. Celle-ci trahit une probable reprise de la maçonnerie qui, de plus, s'appuie sur le mur ouest à ce niveau. Deux petites niches carrées ont été aménagées aux extrémités de cette élévation (fig. 14).

L'enduit recouvre le mur est sur lequel s'adosse le conduit en torchis de la cheminée. À côté de celui-ci, vers le sud, une autre petite niche carrée a été aménagée (fig. 13). Dans l'angle sud-est, on remarque que l'enduit s'interrompt à la limite de la maçonnerie. La partie droite, non enduite, correspond au remplissage du pan de bois débordant vers le sud.

Contre le mur occidental, subsistaient des éléments de bois sur lesquels venait buter l'enduit. Ces poteaux encadraient des cloisons légères constituées de planches qui divisaient l'espace en deux pièces. D'autres indices de ce cloisonnement subsistent encore comme les traces laissées sur l'enduit dans l'angle nord-ouest. Le mur ouest conserve également, au-dessus de l'escalier, une petite niche carrée (fig. 15). Ici encore, la disparition de l'enduit contre le pilier qui soutient le sommier laisse apparaître une reprise de maçonnerie confirmant l'hypothèse envisagée pour ce mur à l'étage inférieur. On peut remarquer de plus que les assises de pierres ne correspondent pas de part et d'autre de la limite de la reprise repérée. Comme à l'étage inférieur, un puissant massif maçonné disposé en avant du mur occupe l'angle sud-ouest de l'élévation et soutient le sommier et les solives où repose le plancher des combles (fig. 16). La disparition de l'enduit laisse donc apparaître que le massif n'est pas lié au mur ouest et les cales disposées entre les deux trahissent le réajustement du mur contre le pilier. C'est contre celui-ci que s'effectue le retour du pan de bois débordant dans l'angle sud-ouest.

Sur le mur sud enfin, la structure du pan de bois ne conserve aucun vestige d'enduit. On peut penser qu'il était destiné à rester ici apparent. La disparition du sol laisse voir la sablière de chambrée sur laquelle prend appui l'ensemble des éléments en élévation de ce niveau. Les fenêtres ouvertes sous la sablière haute conservent les traces de leur système de fermeture. On peut voir en effet des gonds en « L » plantés dans de petits logements quadrangulaires taillés sur les poteaux et une mince feuillure destinée à recevoir les volets en position de fermeture. Le sol du deuxième étage est constitué de larges planches, anciennes pour la plupart. Malheureusement, il ne reste aucune trace du matériau qui le recouvrait à l'origine (terre battue ou dalles de pierre).

Au moment de l'étude, la toiture était effondrée et la charpente, exposée aux intempéries depuis un certain temps, était en très mauvais état. Les vestiges montrent qu'elle était à fermes et arbalétriers assemblés en tête à mi-bois et entraient participant à la poutraison du plafond de la pièce. Les poutres posées au sommet du mur ont visiblement occasionné un réaménagement de la maçonnerie. Même si ce type de charpente est attesté dès le XV<sup>e</sup> siècle, ces réaménagements et la présence de nombreux bois en remplois et de cales indiquent que celle-ci a été en grande partie refaite.

#### **La datation**

De par ses dispositions et les formes conservées, la maison peut être datée de la fin du Moyen Âge, ce que confirme l'analyse des prélèvements de bois par dendrochronologie.

Celles-ci ont fait apparaître un certain nombre de points intéressants. On constate que les bois utilisés ne sont pas d'excellente qualité. En effet, parfois tors, ils présentent souvent une grande quantité de nœuds. Ils proviennent

d'arbres ayant grandi dans un milieu très ouvert et ayant été exploités très jeunes. Ils ont de fait peu de cernes, ce qui ne permet pas de donner à la datation proposée une certitude absolue<sup>32</sup>. Sur les 19 prélèvements effectués, deux ont pu donner des dates d'abattage. Il s'agit de la poutre disposée à l'arrière de la sablière du rez-de-chaussée, abattue durant l'hiver 1477-1478, et une solive du même niveau coupée durant l'automne-hiver 1479-1480<sup>33</sup>. Ces datations permettent d'envisager la construction probable de l'édifice peu après 1480. D'autres échantillons datés ont été prélevés sur les solives du premier étage, la cheminée et des éléments du pan de bois du dernier niveau, mais l'aubier étant incomplet il restait impossible de préciser le moment de l'abattage. Enfin, 6 prélèvements ont été effectués sur des pièces de châtaigner mais le nombre réduit de cernes n'a pas permis à l'analyse d'aboutir<sup>34</sup>.

Cette datation confirme l'analyse archéologique même si la présence du cordon régissant, l'existence d'une seule croix de Saint-André par niveau et les amortissements en cuillers à ressauts – visibles sur des édifices plus anciens –, auraient pu laisser envisager une datation un peu plus haute dans le XV<sup>e</sup> siècle. Elle permet donc d'entrevoir une durée assez longue d'utilisation de certaines formes, phénomène que l'on a pu constater par ailleurs suivant les résultats des prélèvements effectués sur d'autres édifices de la région<sup>35</sup>.

L'étude de cette petite demeure à façade en pans de bois a montré qu'elle était bâtie avec différents matériaux, extraits sur place ou dans un périmètre sans doute très proche ; chacun d'eux étant utilisé pour les particularités techniques requises à des endroits précis de la mise en oeuvre. Malgré une construction que l'on peut considérer comme soignée, la qualité de certains matériaux ainsi que la quasi-absence de décors, ne caractérisent pas un édifice exceptionnel mais plus vraisemblablement une maison polyvalente de type commun. Élevée sur deux étages, elle est sans doute représentative de la demeure « moyenne » de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et appartenait peut-être à un artisan. L'installation de commerces au rez-de-chaussée justifie peut-être le retrait de l'élévation par rapport à la rue. Il aurait permis l'aménagement d'étals à l'avant des boutiques.

La structure de la construction de l'édifice le rattache au type de maisons à pans de bois non porteurs dont la région conserve de nombreux vestiges<sup>36</sup>. Il s'agit en effet de demeures dont les parties basses et les murs secondaires sont maçonnés et les façades principales élevées en pans de bois. Grâce à un sommier dont les extrémités sont pris dans les murs latéraux, le poids des solives et du pan de bois est reporté sur les parties maçonnées. Comme dans une maison de Calmont, un pilier a été bâti ici contre l'élévation occidentale pour servir de support aux sommiers<sup>37</sup>. Sa présence peut s'expliquer par la nécessité d'appuyer celui-ci sur une maçonnerie qui n'est pas mitoyenne. Le mur situé derrière le pilier, qui fut l'objet de reprises et qui conserve des traces de peintures sur l'autre face, limitait effectivement les deux parcelles voisines.

Il faut noter le caractère original du remplissage du pan de bois effectué grâce à un coffrage de planches. Cependant, de nombreuses inconnues demeurent quant à sa mise en place. Dans la mesure où le hourdis débordé de quelques centimètres du plan des poteaux, il reste peu envisageable que les planches dont on voit les empreintes y

32. C. PERRAULT, *Datation par dendrochronologie...*, p. 32. La classe des datations est B (pour un prélèvement) et C (pour 6 prélèvements). Les mêmes difficultés ont été rencontrées pour la datation d'autres édifices aveyronnais bâtis entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le peu de cernes observables sur les prélèvements sont associés à des références dont peu malheureusement sont locales ; c'est la raison pour laquelle les datations proposées ne sont pas de classe A. On peut noter que durant cette période les châtaigniers étaient de plus en plus privilégiés au détriment du chêne, sans doute pour la production des fruits.

33. C. PERRAULT, *Datation par dendrochronologie...*, p. 26.

34. C. PERRAULT, *Datation par dendrochronologie...*, p. 32. Pourtant quelques édifices cadurciens ont été datés par des prélèvements effectués sur cette essence.

35. En effet, le même constat a été fait pour les trois maisons de Calmont qui montrent encore des formes moulurées des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles (datées de 1440-1450), de même que pour celles qui ont été étudiées à Sorèze (deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour les plus anciennes).

36. Anne-Laure NAPOLÉONE, « Les demeures médiévales en pans de bois : état de la question », dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, vol. 2. Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006, *M.S.A.M.F.*, hors série 2008, p. 113 à 146. Rappelons que les plus anciens vestiges de ce type de construction sont datés du XII<sup>e</sup> siècle.

37. Maison datée de 1440-1450, cf. Olivier GIRARCLOS et Christophe PERRAULT, *Datation par dendrochronologie. Maison Chemin Départementale N° 81 à Calmont (12)*. Laboratoire Cèdre, Besançon, décembre 2005.

aient été clouées ; l'observation des poteaux n'a d'ailleurs pas permis de déceler de trous ni d'autres traces confortant cette hypothèse. Les percements repérés sous l'appui d'une fenêtre au deuxième étage n'ont sans doute aucun rapport avec la mise en place des hourdis puisqu'on les trouve également sur des demeures dont le remplissage est de nature différente. Il faut remarquer qu'aucune empreinte de planche n'est visible côté intérieur, ce qui laisse supposer que si le hourdis était régularisé par le coffrage à l'extérieur, c'est à la main (ou à l'outil) qu'il était lissé au fur et à mesure de sa mise en place de l'autre côté.

La cheminée est un exemple de foyer à structure légère bâti avec des matériaux simples, et en principe peu pérennes, présentant très peu de technicité dans sa mise en oeuvre. Elle appartient à cette famille de cheminées à hottes suspendues dont la région conserve de nombreux exemplaires notamment à cette époque. Dans la majorité des cas connus cependant, faux-manteaux et hottes sont maçonnés.

Malgré l'indigence de certaines parties de la construction ou des matériaux utilisés, on doit reconnaître que la pièce du premier étage, qui concentre la plus grande partie des aménagements, a fait l'objet d'un soin particulier : une belle porte en blocs de grès taillés ornée d'une accolade, une grande cheminée portant un décor mouluré, plusieurs niches et placards, un évier, un escalier dont la finition a été soignée, un sol dallé de grands carreaux de calcaire, des murs recouverts d'un enduit clair, deux fenêtres équipées de volets et garnies de vitrages.

Les comparaisons que l'on peut faire avec d'autres édifices du XV<sup>e</sup> siècle de la région, confirment l'appartenance de cette demeure à une gamme moyenne. En effet, les trois demeures de Calmont datées du milieu du siècle sont élevées sur des parcelles plus vastes et ont fait l'objet de décors plus élaborés<sup>38</sup>. Ce sont en particuliers les abouts de solives et les cordons qui ont été taillés de moulures complexes tandis que les angles des piédroits des baies sont simplement abattus en chanfreins. De plus, des meneaux taillés en colonnettes surmontées de petits chapiteaux lisses ornent les fenêtres du second étage à la façon des baies géminées sous linteau des édifices maçonnés. Comme nous avons pu le constater, ces moulures ne sont pas « modernes » ; les tores à listels dégagés entre des gorges qui ornent l'extrémités des solives trahissent la permanence de formes gothiques qui étaient à la mode à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le parti pris pour des moulures simples en façade à Brousse relève-t-il de la gamme de l'édifice ou de l'évolution du goût dans le laps des trente années qui séparent la construction de ces demeures ? La présence de moulures gothiques semblables sur les demeures de Sorèze à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ne va pas dans le sens de cette dernière hypothèse<sup>39</sup>. Par contre, on peut noter que d'autres édifices de cette ville adoptent rapidement les décors de la Renaissance notamment autour des croisées ; les constructeurs ne sont donc pas insensibles à la modernité. La variété des formes et la permanence de certains archaïsmes dans le vaste échantillon d'édifices à pans de bois conservé dans la région conduisent donc à considérer ces indices avec prudence.

Le principal intérêt de l'analyse de la petite demeure de Brousse-le-Château est qu'elle conservait au moment de l'étude l'essentiel de ses aménagements d'origine. La restauration qui s'est engagée a démonté le dallage de pierre<sup>40</sup> et entraîné la destruction de la hotte en torchis. La charpente entièrement refaite avec des poutres de section très importante a nécessité le renforcement de la partie haute des murs et pour finir, l'escalier en bois a disparu.

---

38. <http://patrimoines.midipyrenees.fr/fr/decouvrir-le-patrimoine/le-patrimoine-par-thematique/index.html>

39. Adeline BÉA, Olivier GIRARCLOS, Christophe PERRAULT, Maurice SCHELLÈS et Sonia SERVANT, « Dendrochronologie en Midi-Pyrénées : bilan du programme 2004-2008 », dans *M.S.A.M.F.* t. LXVIII (2008), p. 189-205.

40. Cette opération a permis de constater que le le dallage faisait contre poids au remplissage de la façade. Ainsi, la mise en place d'un échafaudage destiné à étayer la façade s'est avéré nécessaire.

## LES MÉTIERS DE LA COULEUR À TOULOUSE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

par Sophie Cassagnes-Brouquet\*

Si les métiers de la couleur toulousains de la fin du Moyen Âge n'ont laissé que peu de traces matérielles de leur activité, les archives, en particulier notariales, conservent de nombreux documents qui permettent d'approcher la vie sociale et professionnelle de ce groupe d'artistes. Par métiers de la couleur, expression bien entendu anachronique et volontairement générale, j'entends les peintres, les enlumineurs et les verriers ; certains de ces artistes sont spécialisés et ne pratiquent qu'une seule discipline, c'est surtout le cas pour les enlumineurs et les verriers, tandis que d'autres, comme c'est souvent le cas au Moyen Âge, sont polyvalents et ajoutent à la couleur la pratique de la sculpture, sous le vocable d'imagiers<sup>1</sup>.

### **Un groupe humain modeste, mais très concentré dans la ville**

Au total, l'enquête a révélé la présence de 86 peintres et verriers, 25 verriers et 37 enlumineurs, tous des hommes, maîtres, valets et apprentis. Bien entendu, ces chiffres ne constituent qu'un minimum. Ils paraissent sans doute modestes, mais correspondent assez bien à ceux observés dans d'autres villes européennes (fig. 1).

Sans surprise, les sources montrent une évolution vers un groupe toujours plus nombreux. Cette progression est sans doute réelle, mais elle est aussi à porter au crédit d'une meilleure conservation des sources notariales. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, Toulouse compte en général trois à six peintres, verriers et enlumineurs exerçant leur art en même temps, au milieu du siècle entre quatorze et seize, et dans les dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, les arts de la couleur connaissent une véritable expansion avec une trentaine d'artistes travaillant en même temps dans la ville.

Quelques documents mentionnent l'origine de ces artistes. Elle est dans l'ensemble très majoritairement toulousaine, surtout pour les maîtres, un peu moins pour les valets et les apprentis.

Certains maîtres sont précisément désignés comme toulousains, comme François d'Abbadie qui fait son apprentissage à partir de 1488<sup>2</sup>, ou Macé Cochin (1478-1518) fils de Matthieu Cochin, peintre de Toulouse, mais le plus souvent celle-ci n'est pas expressément mentionnée, mais semble probable. Certains viennent des alentours comme le peintre Guillaume Viguié (1445-1476), originaire de Bourg-Saint-Bernard en Lauragais<sup>3</sup>.

---

\* Communication présentée le 5 juin 2012, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 302.

1. Les peintres sont ici nommés selon les graphies établies par l'abbé Corraze, l'un des premiers érudits à s'être intéressé au milieu artistique toulousain au Moyen Âge. Les documents notariés proposent d'autres orthographes pour les prénoms et les noms mais à des fins de simplification et pour ne pas induire le lecteur en confusion, les dénominations des articles publiés par l'abbé Corraze dans le *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques* ont été retenues.

2. A.D. Haute-Garonne, 3E 6150, Not. Guillaume Peyronis, fol. 89 v<sup>o</sup> et 90, 9 août 1488.

3. A.D. Haute-Garonne, 3E 6150, Not. Guillaume Peyronis, fol. 89 v<sup>o</sup> et 90, 9 août 1488.

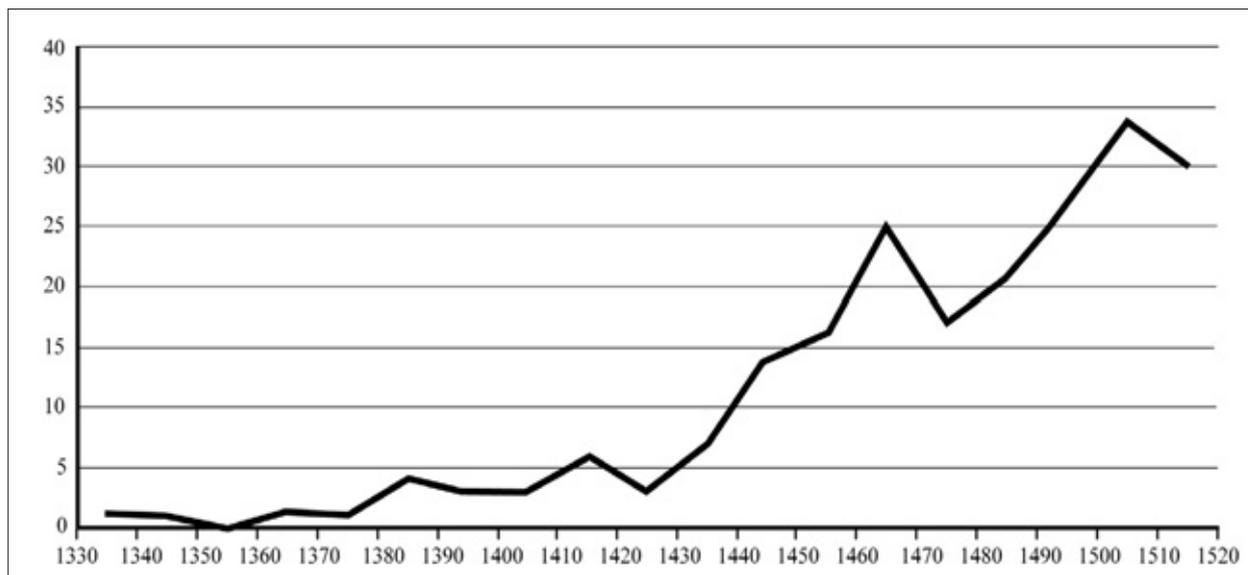


FIG. 1. LES MÉTIERS DE LA COULEUR À TOULOUSE DE 1330 À 1520.  
Schéma S. Cassagnes-Brouquet, DAO A-L. Napoléone.

### *L'attractivité toulousaine*

Seuls dix-neuf maîtres sont à coup sûr originaires de contrées plus lointaines. Parmi eux se trouvent des artistes venus du Sud de la France comme les frères Antoine (1510-1531) et Jean Ferret (1507), originaires de Brioude en Auvergne<sup>4</sup>, présents à Toulouse à partir de 1507, ou Guillaume Papillon (1471-1501), natif de Pont-Saint-Esprit en Languedoc<sup>5</sup>. Le Sud-Ouest du royaume n'est représenté que par l'enlumineur et relieur Jean Penateau (1500), dit Poitou<sup>6</sup>, et le centre de la France par le verrier Raynald Blamer, venu de Tours<sup>7</sup> (fig. 2).

Plus nombreux sont les artistes venus des contrées du Nord de la France comme la Picardie, avec le peintre Jean Duval (1513), dit le Picard<sup>8</sup>, Daniel de Saint-Valéry (1464-1465)<sup>9</sup> et son compagnon Colin de Thoix (1465), ou encore Jean Nescart (1418), originaire de Cambrai<sup>10</sup>. Les Pays-Bas fournissent un contingent relativement important d'artistes avec Jehan de Bruxelles (1502)<sup>11</sup>, qui n'a rien à voir avec la famille d'orfèvres toulousains les Bruxelles, implantés de longue date dans la ville ; deux artistes sont originaires de Frise, Pélérin Frison (1503-1517) et Pierre Gony (1504)<sup>12</sup>. La Hollande est représentée par Henri Houlanda (1501)<sup>13</sup> et l'Allemagne avec Jean Bouqueyri, originaire de Clèves dans le diocèse de Cologne (1461-1468)<sup>14</sup>. Cette présence à Toulouse d'artistes du Nord est compensée par celle de deux peintres venus ensemble de Catalogne, Marti Canet et Antoni Pratz en 1417<sup>15</sup>. La présence italienne se traduit par le long séjour à Toulouse du vénitien Antoine Contarini (1445-1464) et le passage d'une huitaine d'années du Piémontais Antoine de Lonhy (1454-1462), le Maître de Saluces<sup>16</sup>.

4. Henri GRAILLOT, « Contributions à l'histoire de l'art méridional. Note sur les peintres à Toulouse entre 1500 et 1540 », *Annales du Midi*, 1917-1918, t. XXIX et XXX, p. 429-442, p. 431.

5. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5012, Not. Adhémar Larue, 1469-1472, fol. 109 r° et v°, 8 mai 1471.

6. A.M. Toulouse, CC 2348, n° 33, 11 décembre 1500.

7. Raymond CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1936-1937, p. 663-741, p. 671, 679.

8. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6188, Not. Guillaume de Podio, fol. 197, 21 février 1515.

9. A.M. Toulouse, CC 1866, fol. 31 v°, 1465.

10. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2485, Not. Gaiano Canaveri, fol. 70 v°, 7 février 1418.

11. A.M. Toulouse, CC 2351, n° 87, fol. 41 v°, 1502.

12. A.M. Toulouse, CC 1503-1504, fol. 36.

13. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2748, Not. Jean Clavelli, fol. 61 r° et v°, 22 septembre 1501.

14. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 18, 14 avril 1461.

15. A.D. Haute-Garonne, 3 E 14 444, Not. Robert Bernard, fol. 32, 10 janvier 1417.

16. François AVRIL, « Le maître des Heures de Saluces, Antoine de Lonhy », *Revue de l'art*, n° 85, 1989, p. 9-34. Philippe LORENTZ, « Une œuvre retrouvée d'Antoine de Lonhy et le séjour à Toulouse du peintre bourguignon (1454-1460) », *Revue de l'art*, vol. 147, 2005, p. 9-28.

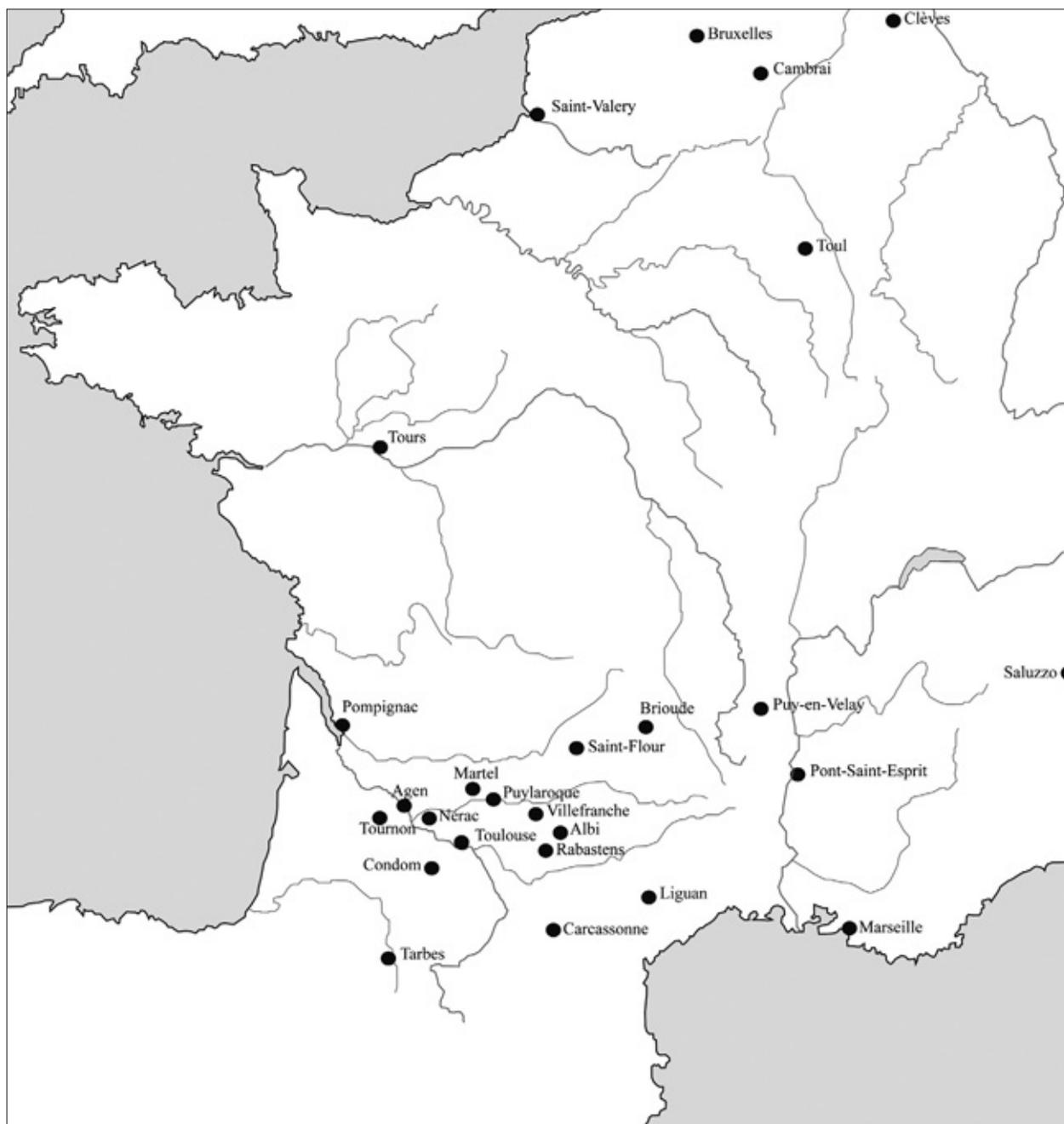


FIG. 2. L'ATTRACTIVITÉ TOULOUSAINE, origine des artistes mentionnés.  
 Carte S. Cassagnes-Brouquet, DAO A.-L. Napoléone.

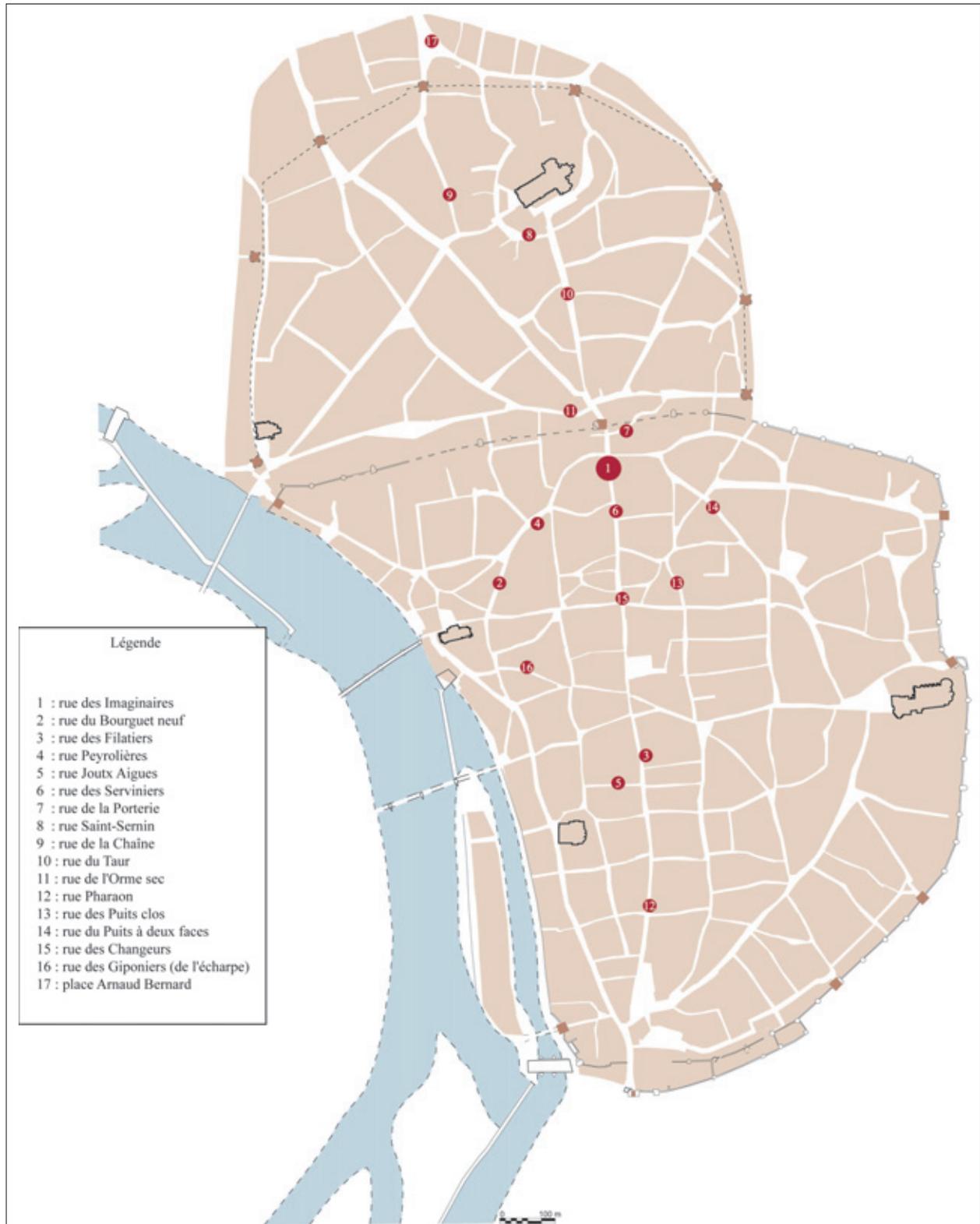


FIG. 3. UN ÉTROIT VOISINAGE, répartition des domiciles des artistes dans la ville. Carte S. Cassagnes-Brouquet, DAO A.-L. Napoléone à partir du plan p. 140-141 de J. Catalo et Q. Cazes (dir.), Toulouse au Moyen Âge, 2010, Portet-sur-Garonne.

Il convient en effet de distinguer les artistes qui s'installent dans la ville durablement de ceux de passage comme les Catalans et les Flamands mentionnés ci-dessus, des valets venus trouver du travail dans la ville comme ce Michel Alamanh, originaire de Russie, qui s'engage auprès de Pierre Giraud en 1450<sup>17</sup>. Son patronyme évoque plutôt les domaines contrôlés par les Chevaliers teutoniques dans les Pays Baltes et en Prusse orientale. Les sept autres compagnons recrutés par des maîtres toulousains ont des origines bien moins lointaines comme Arnaud de Guigamut, valet de François d'Abbadie en 1512, venu de Saint-Denis dans le diocèse de Comminges<sup>18</sup>, Vital Hospital, valet de Pèlerin Frison, venu de Rabastens en 1513<sup>19</sup>, Guidon de Craroc, valet de Guillaume Olivier en 1469, originaire de Condom<sup>20</sup>, ou Raymond Martin, valet de Guillaume Viguiier en 1465, natif de Carcassonne<sup>21</sup>. Quelques-uns viennent de plus loin ; une démarche qui témoigne de l'attractivité du centre artistique toulousain à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : Guillaume Bochart, valet de l'enlumineur Gilet de Paris, vient du Puy-en-Velay en 1461<sup>22</sup>, Jean de Lacaze, compagnon du peintre Jean de Pompignac en 1468, est originaire de Bilhères dans le diocèse d'Agen<sup>23</sup> tandis que Guillaume Carnelot, venu de Tours, s'engage auprès du même maître en 1471<sup>24</sup>.

L'origine des quinze apprentis mentionnés dans les contrats toulousains reproduit la même suprématie du Sud de la France, à commencer par Toulouse. Ainsi Hugues Lacoste qui s'engage auprès de l'enlumineur Jean Blancher en 1487, Jean Cordier, apprenti de Jean Ferret en 1507<sup>25</sup>, Georges Delfoy, apprenti du peintre et verrier Bernard Ferrières en 1472, fils d'un fougassier<sup>26</sup> et François d'Abbadie, déjà mentionné, fils d'un sergent du roi, sont tous des Toulousains<sup>27</sup>. D'autres jeunes viennent des régions voisines : Jacques Burguet, de Lynières (peut-être Lignan-sur-Orb ?) dans le diocèse de Béziers, Charles Lanie, apprenti du peintre et verrier Guillaume Carbonel en 1509, vient de Nérac<sup>28</sup>, Pierre Valle, apprenti de Pèlerin Frison, d'Albi en 1505<sup>29</sup>, Bernard Gaubert, apprenti de Jean Bonac en 1370, est originaire de Villefranche-de-Rouergue<sup>30</sup>, Pierre Pierre, apprenti d'Henri Houlanda, de Puylaroque dans le diocèse de Cahors<sup>31</sup>, Thomas Guerre, apprenti de Jacques du Moustier en 1485, de Tarbes<sup>32</sup> et son autre apprenti Bernard Le Blanc, en 1493, de Tonneins, Pierre Mausor, apprenti de François Papillon vient de Martel<sup>33</sup>, enfin Jean Vaysses, apprenti du peintre Bernard Portal II en 1473, de Pompignac en Aquitaine<sup>34</sup>.

La part du Sud-Ouest est donc très importante dans le recrutement des apprentis. Cependant, quelques recrues viennent de contrées plus lointaines comme Martial Thomas qui s'engage auprès de Guillaume Viguiier en 1476 et se déclare originaire du diocèse de Saint-Flour, Pierre Cotin, apprenti de Jean de Pompignac, qui vient de Lorraine, plus précisément du diocèse de Toul en 1469<sup>35</sup> et Barthélemy Alary, apprenti du même peintre en 1482, de Marseille<sup>36</sup>.

### *Un étroit voisinage*

Les peintres et les enlumineurs s'installent très majoritairement dans la rue des Imaginaires à laquelle ils ont donné leur nom. Ils sont plus de trente à y demeurer au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge, parmi lesquels

- 
- 17. A.D. Haute-Garonne, 3E 6762, Not. Guillaume de Ribière, fol. 40 r°, 18 juillet 1450.
  - 18. A.D. Haute-Garonne, 3E 2487, Not. Étienne Celeri, fol. 81 v°, 24 septembre 1512.
  - 19. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2762, Not. Jean Clavelli, fol. 172 v°, 7 mars 1513.
  - 20. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 78 v°, 15 avril 1469.
  - 21. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 301, 20 novembre 1465.
  - 22. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 78, 31 décembre 1461.
  - 23. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 155, 10 décembre 1468.
  - 24. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, 4119, fol. 281, 15 février 1471.
  - 25. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2755, Not. Jean Clavelli, fol. 44 v°-46, 19 novembre 1507.
  - 26. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 346 r° et v°.
  - 27. A.D. Haute-Garonne, 3E 6150, Not. Guillaume Peyronis, fol. 89 v° et 90, 9 août 1488.
  - 28. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4308, Not. Jean de Gipol, 1507-1509, fol. 115 v°-116, 6 décembre 1509.
  - 29. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6184, Not. Guillaume de Podio, fol. 5 r° et v°, 14 juillet 1505.
  - 30. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5897, fol. 41, 14 janvier 1370.
  - 31. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2748, Not. Jean Clavelli, fol. 61 r° et v°, 22 septembre 1501.
  - 32. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7036, Not. Pierre Sapientis, fol. 115, 28 décembre 1493.
  - 33. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2222, Not. Pierre Canini, fol. 196 r° et v°, 4 janvier 1502.
  - 34. A.D. Haute-Garonne, 3E 7035, Not. Pierre Sapientis, fol. 9, 25 novembre 1473.
  - 35. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 20, 13 décembre 1469. 4119, fol. 202.
  - 36. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7035, Not. Pierre Sapientis, fol. 293, 10 mai 1482.

les artistes les plus importants comme le noble Jean de Pompignac qui y possède en 1469 une maison dotée d'une petite tour<sup>37</sup>, les membres de la dynastie des Portal, Guillaume et François Papillon depuis 1484<sup>38</sup> où ils côtoient le peintre-verrier Jacques du Moustier<sup>39</sup> (fig. 3).

Leurs ateliers se touchent et d'étroits liens de voisinage se nouent entre eux. Cependant, tous les peintres ne demeurent pas dans cette rue, d'autres sont présents dans la rue du Burguet neuf<sup>40</sup>, les deux peintres catalans s'installent rue des Filatiers en 1417<sup>41</sup>, le peintre-verrier Guillaume Carbonel demeure rue Vélane, puis rue Peyrolières en 1508<sup>42</sup>, le peintre Simon Guarin rue Joutxaigues en 1389<sup>43</sup>, Guillaume Papillon rue des Serviniers en 1471<sup>44</sup>, et Antoine de Lonhy, rue de la Porterie en 1460.

Les artistes spécialisés dans l'enluminure demeurent également rue des Imaginaires comme Guillaume Fabre en 1515<sup>45</sup>, Jean Raynald en 1480<sup>46</sup> ou Jean Jehannet en 1465<sup>47</sup>, mais ils ont tendance à privilégier la proximité de l'Université avec la rue Saint-Sernin comme Nicolas Borion en 1498<sup>48</sup>, ou celle de la Chaîne comme Jean Brun<sup>49</sup>, ou encore la grande rue, actuelle rue du Taur, comme Pierre Pasquier en 1478, ou rue de la Porterie comme Guillaume Verelli en 1495<sup>50</sup> ou rue des Serviniers comme Jean de Cernebrun en 1462<sup>51</sup>, ou rue de l'Orme sec comme Daniel Daniel en 1423<sup>52</sup>. Ils semblent donc plus dispersés dans la ville que les peintres et imagiers.

C'est également le cas des verriers qui, lorsqu'ils ne sont pas peintres-verriers, semblent s'éloigner de la rue des Imaginaires, à l'exception de Raynald Blamer en 1444. Ils privilégient la proximité du couvent des Augustins avec Jean de la Daudère<sup>53</sup> en 1501 et Antoine Laurent en 1478<sup>54</sup>, mais aussi celle du couvent des Carmes ; on les trouve rue Pharaon avec Olivier Obelli<sup>55</sup> en 1506, rue Joutxaigues avec Guilhem Aruc<sup>56</sup>. Ils sont également présents rue des Puits Clos avec Antoine Laurent en 1466, rue du Puits à deux faces avec Pierre de Perio en 1455<sup>57</sup>, rue des Changeurs avec Jean Caillaud en 1448, rue des Giponiers avec Fulcrand Auger en 1512<sup>58</sup> et beaucoup plus loin sur la place Arnaud Bernard avec Arnaud Nicolay en 1445<sup>59</sup>.

Les artistes de passage à Toulouse sont le plus souvent les locataires de bourgeois de la ville, au moins pendant les premiers temps de leur séjour. C'est le cas du peintre allemand Jean Bouqueyrri qui loue en 1461 une maison rue des Imaginaires au noble et bachelier en décret Guillaume Embrun pour un loyer de 4 écus par an<sup>60</sup>. Le 30 juin 1512, André Vital dit Talabot loue au verrier Fulcrand Auger une maison située rue des Giponiers (rue de l'Écharpe) pour un an pour le loyer annuel de 7 écus payable de deux mois en deux mois<sup>61</sup>.

37. A.M. Toulouse, CC n° 1754, 1478.

38. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5044, Not. Simon Launay, 1483-1488, fol. 34 r° et v°, 2 novembre 1484 ; 3 E 2221, Not. Pierre Canini, fol. 131 v°-132, 22 juin 1501.

39. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5044, Not. Simon Launay 5044, fol. 34 v°, 2 novembre 1484.

40. Le verrier Jean Artigue Longue : A.D. Haute-Garonne, 3E 6761, Not. Guilhem de Ribière, fol. 50 v°, 26 novembre 1449. Les peintres André Fabrègue et Jean Parssboys : A.D. Haute-Garonne, 3 E 6762, Not. Guillaume de Ribière, fol. 58, 15 mai 1452.

41. Marti Canet et Antoni Pratz : A.D. Haute-Garonne, 3 E 14 444, Not. Robert Bernard, fol. 32, 10 janvier 1417.

42. A.D. Haute-Garonne, 3 E 1957, Not. Jean Bruguerie, 1505-1508, fol. 114 r° et v°, 11 mars 1507. 3 E 5430, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 50, 22 septembre 1507.

43. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7414, Not. , fol. 114, 31 mai 1389.

44. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5012, Not. Adhémar Larue, 1469-1472, fol. 109 r° et v°, 8 mai 1471.

45. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6188, Not. Guillaume de Podio, fol. 197 r° et v°, 21 février 1515.

46. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 673, 680.

47. *Ibidem*, p. 667.

48. A.D. Haute-Garonne, 3E 2714, Not. Jean Chavallhon, fol. 76, 3 juillet 1498.

49. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 680.

50. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2710, No. Jean Chavallhon, fol. 74, 31 janvier 1495.

51. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 109 v°, 12 juin 1462.

52. Raymond CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle : rues, corporations, ouvriers et œuvres d'art », *Revue historique de Toulouse*, 1939, p. 124-125.

53. A.D. Haute-Garonne, 3 E, 5422, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 95-97 v°, 5 janvier 1501.

54. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5979, Not. Guillaume de Nauda, fol. 79-83 v°, 24 mars 1466.

55. A.D. Haute-Garonne, 3 E 382, Not. Barthélemy Astorg, fol. 71 v°, 29 juillet 1506.

56. Célestin DOUAIS, *Documents sur l'ancienne province du Languedoc*, Paris-Toulouse, Picard-Privat, 1906, t. III, p. 1-49.

57. A.D. Haute-Garonne, 3E 5011, Not. Azémar Larue, fol. 211 r°- 214 v°, décembre 1455.

58. A.D. Haute-Garonne, 3E 5431, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 631 v°, 30 juin 1512.

59. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7034, Not. Pierre Sapientis, fol. 21 v°, 10 mai 1445.

60. A.D. Haute-Garonne, 3E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 18, 14 avril 1461. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 679.

61. A.D. Haute-Garonne, 3E 5431, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 631 v°, 30 juin 1512.

Mais, il est intéressant de noter qu'à la différence des brodeurs, les peintres, verriers et enlumineurs louent le plus souvent leur logement à des confrères. C'est ainsi que le verrier Raynald Blamer, originaire de Tours, loue le 23 octobre 1461 une maison rue des Imaginaires au peintre Bernard IV Portal, son voisin. Le 22 septembre 1507, le peintre et verrier François d'Abbadie loue pour un an à son confrère Guillaume Carbonel une maison située dans la rue Peyrolières contre un loyer de six écus par an<sup>62</sup>. Le peintre André Fabrègue, associé à un autre artiste Jean Parssboys, loue au brodeur Arnaud Sébastien la moitié d'une maison rue de Burguet neuf pour un loyer de 4 écus par an en 1452<sup>63</sup>. Il convient de rappeler qu'à cette époque, les peintres et les brodeurs sont associés au sein du même métier ce qui explique ces relations étroites. Enfin, en 1505, Blanche, la veuve du peintre Jean de Pompignac, loue au peintre-verrier Bertrand Letelho une de ses maisons de la rue des Imaginaires<sup>64</sup>.

Plus modeste, le peintre Laurent Destapis loue le 19 avril 1501 une chambre à l'étage de sa maison au verrier François Papillon pour y travailler pour un an contre un loyer de 50 sous<sup>65</sup>. Tout aussi humble est l'enlumineur Georges Drapier, locataire du drapier Guilhem Spelhat dans le capitoulat de Saint-Étienne<sup>66</sup>.

Ainsi, la proximité géographique des peintres dans l'espace se trouve renforcée par ces liens entre propriétaires et locataires au sein de la même rue des Imaginaires. Les maîtres les plus riches et les mieux installés louent leurs maisons aux nouveaux venus dans la ville ; ces riches propriétaires appartiennent souvent à des dynasties d'artistes comme François d'Abbadie et François Papillon, ou encore Bernard IV Portal.

Souvent propriétaires de plusieurs maisons rue des Imaginaires, il les louent à leurs collègues mais aussi à d'autres artisans aux métiers apparentés comme l'enlumineur Jean Ithyri qui loue sa maison de la rue des Imaginaires à un relieur de livres<sup>67</sup>, de même Jean de Pompignac loue en 1480 une maison à Jean Raynald, écrivain et enlumineur. Cette proximité professionnelle se traduit le 3 juillet 1498, par la location d'une maison rue Saint-Sernin pour quatre ans par Jacques Cumbalis, marchand de livres de Toulouse à l'enlumineur Nicolas Borion contre un loyer de 7 écus par an<sup>68</sup>. Cependant, les plus riches possèdent aussi des maisons qu'ils louent à des professions plus éloignées comme François Papillon qui loue le 22 juin 1501 un ouvrier situé rue des Imaginaires au gorratier (peseur d'huile) Jean Mathey pour un an au loyer de 3 écus<sup>69</sup>.

L'argent des plus riches est investi à la campagne comme le montre l'estime du verrier Robin Azary qui possède en 1355, outre cinq maisons et deux ouvriers dans Toulouse, une borde et quinze arpents dans la campagne toulousaine, pour une fortune totale estimée à 1305 livres tournois<sup>70</sup>. Plus modeste, le peintre-verrier Jean de la Daudère n'en possède pas moins plusieurs maisons à Toulouse ; il vend l'une d'elles, située près du couvent des Augustins, le 5 janvier 1501 au prix de 38 écus<sup>71</sup> et achète le 23 décembre 1505, dans le même quartier, rue des Augustins, une maison beaucoup plus chère (160 livres tournois) aux héritiers du chirurgien Jean de Longueville<sup>72</sup>.

Son confrère André Barrosset investit, quant à lui, à Pouvoirville où il achète une maison et son jardin le 21 octobre 1510, au laboureur Arnaud de Villa, pour le prix de 18 écus, maison qu'il loue le 27 septembre 1516 au laboureur François Daby pour deux ans contre un loyer annuel de deux écus<sup>73</sup>. Un autre verrier, Guillaume Boloroti, vend au chandelier Jean Robert un demi-arpent de vigne situé aux alentours de Toulouse au prix de 4 écus le 24 août 1482<sup>74</sup>. Son confrère Guillaume Casseri achète un demi-arpent de terre à Plaisance-du-Touch le 29 octobre 1506 pour le prix de 27 sous et 6 deniers tournois<sup>75</sup>. Le verrier Manald Gast acquiert lui aussi un demi-arpent de vigne à la croix de Montrabe pour le prix de 3 écus le 1<sup>er</sup> mars 1459 au brodeur Pierre d'Auriac<sup>76</sup>. Le 22 juin 1499, l'enlumineur

62. A.D. Haute-Garonne, 3E 5430, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 50, 22 septembre 1507.

63. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6762, Not. Guillaume de Ribière, fol. 58, 15 mai 1452.

64. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2223, Not. Pierre Canini, fol. 127.

65. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2221, Not. Pierre Canini, fol. 105, 19 avril 1501.

66. A.M. Toulouse, CC n° 1754, 1478. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 667, 680.

67. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 676.

68. A.D. Haute-Garonne, 3E 2714, Not. Jean Chavalhon, fol. 76, 3 juillet 1498. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 680.

69. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2221, Not. Pierre Canini, fol. 131 v°-132, 22 juin 1501.

70. A.M. Toulouse, CC1, fol. 69v-70.

71. A.D. Haute-Garonne, 3 E, 5422, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 95-97 v°, 5 janvier 1501.

72. A.D. Haute-Garonne, 3 E, 5422, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 98 v°-101, 23 décembre 1505.

73. A.D. Haute-Garonne, 3E 3739, Not. Pierre Eyguière, fol. 109 v°, 27 septembre 1516.

74. A.D. Haute-Garonne, 3E 75, Not. Gérard Alauseli, fol. 118, 24 août 1482.

75. A.D. Haute-Garonne, 3 E 67, Not. Alardi, fol. 114 r°-115, 29 octobre 1506.

76. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5553, Not. M. Marsaloti, p. 68 v°, 1<sup>er</sup> mars 1459.

Nicolas Borion achète au brassier Jérôme Usoyre une pièce de terre de six arpents située à Mont Douzil au lieu-dit *a las Brugas dels Plantes* pour le prix de 16 écus<sup>77</sup>. L'enlumineur Martial de Villa achète le 22 septembre 1417 au meunier Jean de Planis dit le Béarnais, de la rue du Bazacle, un jardin situé dans la rue de Bruguères confrontant avec l'honneur du collège de Verdalle pour un écu<sup>78</sup>.

Ces investissements dans la rente foncière s'accompagnent de contrats de location ou de gasaille avec les agriculteurs. Le verrier Antoine Laurent achète le 22 novembre 1471 à un laboureur de Valette une pièce de terre labourable d'un arpent située au lieu-dit à la Testa Negra pour 7 écus<sup>79</sup> qu'il loue trois jours plus tard au laboureur Jean Adhémar pour 12 ans<sup>80</sup>. Cette politique d'investissement foncier est parfois très réfléchie. Le peintre-verrier Olivier Obelli possède une borde à Tournefeuille qu'il loue pour 8 ans le 28 mai 1505 contre un loyer annuel de 5 cartons de froment de bon blé<sup>81</sup>. Le 19 janvier 1507, il achète 25 arpents de vigne à Tournefeuille<sup>82</sup> où il possède déjà une borde depuis au moins 1504, louée au laboureur Pierre Troenra pour un loyer de 13 écus par an, et fait aussi travailler un manouvrier, Guyot Marne au salaire de 2 écus et 10 sous par an<sup>83</sup>. Ces terres lui permettent de vendre le 30 mai 1507 à deux cultivateurs un cheval au poil bayard pour 2 écus et 15 sous<sup>84</sup>. La même année, le 15 juillet, il achète, toujours à Tournefeuille, une borde pour la donner à cultiver<sup>85</sup>. Il la possède toujours le 17 janvier 1510 quand il engage un brassier pour l'exploiter contre un salaire de 5 écus par an<sup>86</sup>. Il loue aussi des biens immobiliers dans Toulouse : le 18 mai 1507, le prêtre Barthélemy Jean, sacristain de Saint-Jean de Toulouse, lui loue une maison ruinée, située derrière le couvent des Carmes pour un loyer de 5 écus par an<sup>87</sup>.

Il dispose donc d'une réelle aisance comme son confrère Guillaume Papillon qui achète le 2 novembre 1484 au caussatier Colin Portal une maison de la rue des Imaginaires pour le prix de 18 écus, mais investit aussi dans la rente foncière<sup>88</sup>. Le 30 octobre 1486, un paysan de Portet lui vend 33 têtes d'agneaux pour le prix de 8 écus<sup>89</sup>. Le même éleveur tient en gasaille pour lui 66 têtes d'agneaux et de brebis pour le prix de 16 écus qu'il promet d'élever pendant 4 ans<sup>90</sup>. Non content de la possession de ces biens immobiliers, Guillaume Papillon achète la moitié d'un uchaud sur un moulin du Bazacle pour le prix de 80 écus afin de payer la dot de sa sœur mariée à Jean Petit, marchand de livres de Toulouse, le 3 novembre 1486<sup>91</sup>. Il réitère cet achat le 26 août 1496, pour un prix de 50 écus<sup>92</sup>. Le peintre Bernard III Portal cède en gasaille le 30 mai 1489, à Jean Fabri de Fontsorbes une jument pleine d'un poulain pour six ans<sup>93</sup>.

De ces transactions ressort clairement une hiérarchie des investissements et des fortunes, plaçant les verriers au sommet du groupe, devant les peintres-verriers. Les enlumineurs, à quelques exceptions près, en sont les grands absents, sans doute trop modestes.

Certains semblent pratiquer des activités de négoce pour compenser leurs difficultés financières. L'enlumineur Pierre Pasquier apparaît pour la première fois dans la supplique adressée par les enlumineurs aux capitouls le 17 mars 1478. S'il se plaint de la perte des revenus de son métier, il semble en avoir tiré les conséquences et s'être investi dans le commerce. Le 26 mars 1478, il reçoit une reconnaissance de dette pour 28 pagelles de bois de chêne qu'il a payées 2 livres et 15 sous tournois et qu'il n'a pas obtenues mais qui lui seront livrées avant la Nativité de saint Jean Baptiste<sup>94</sup>. Le 14 janvier 1479, des habitants de Castelmaurou reconnaissent

77. A.D. Haute-Garonne, 3E 2714, Not. Jean Chavalhon, fol. 111-115, 22 juin 1499.

78. A.D. Haute-Garonne, 3 E 34391, Not. André del Grès, fol. 30 v°, 22 septembre 1417 et fol. 70 r° et v°, 8 juin, 1418.

79. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5012, Not. Pierre Larue, fol. 145 v° et 166 r°, 22 novembre 1471.

80. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5012, Not. Pierre Larue, fol. 147 r° et v°, 25 novembre 1471.

81. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2750, Not. Jean Clavelli, fol. 276 - 277, 28 mai 1505.

82. A.D. Haute-Garonne, 3 E 382, Not. Barthélemy Astorg, fol. 77 v°, 19 janvier 1507.

83. A.D. Haute-Garonne, 3 E 388, Not. Raymond Astorg, fol. 103 v°, 19 décembre 1504, fol. 107, 18 janvier 1505.

84. A.D. Haute-Garonne, 3 E 382, Not. Barthélemy Astorg, fol. 82 v°, 30 mai 1507.

85. A.D. Haute-Garonne, 3 E 388, Not. R. Astorg, fol. 161 v°, 15 juillet 1507.

86. A.D. Haute-Garonne, 3 E 389, Not. Guillaume Astorg, fol. 66 v°-67, 17 janvier 1510.

87. A.D. Haute-Garonne, 3 E 388, Not. Raymond Astorg, fol. 156 v°, 18 mai 1507.

88. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5044, Not. Simon Launay, 1483-1488, fol. 34 r° et v°, 2 novembre 1484.

89. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6149 bis, Not. Guillaume Peyronis, fol. 253 v°, 30 octobre 1486.

90. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6149 bis, Not. Guillaume Peyronis, fol. 254, même jour.

91. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6149 bis, Not. Guillaume Peyronis, fol. 254 v°, 3 novembre 1486.

92. A.D. Haute-Garonne, 3 E 3726, Not. Jean Eyguière, 1494-1497, fol. 174 v°-175, 26 août 1496.

93. A.D. Haute-Garonne, 3 E 3723, Not. Jean Eyguière, fol. 48v°, 30 mai 1489.

94. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6149, Not. Pierre de Fraxino, 1475-1482, fol. 82, fol. 106, 15 janvier, fol. 109, 25 janvier 1479, fol. 111 v°-112, fol. 109 v°.

lui devoir 2 écus<sup>95</sup>. Le 28 janvier 1479, ce sont deux autres débiteurs qui reconnaissent lui devoir 3 livres pour la vente d'un carton et de 11 poignées d'avoine et un setier de froment<sup>96</sup>.

### *Liens familiaux, voisinage, amitiés*

Très concentrés dans l'espace, les imagiers et enlumineurs toulousains forment un groupe assez endogamique marqué par des alliances matrimoniales ainsi que par l'importance des fratries. Certains lignages constituent de véritables dynasties qui se succèdent sur deux ou trois générations comme l'enlumineur Macé Cochin (1478-1518) qui succède à son père également enlumineur Marc Cochin<sup>97</sup>, ou encore la famille Aginaud qui demeure rue des Imaginaires. Le premier est le sculpteur, peintre et enlumineur Guillaume Aginaud (1426-1451) actif dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>98</sup>, son fils Bernard reprend son atelier ; il existe aussi un Raymond Aginaud dont on ignore le lien de parenté avec les précédents qui demeure rue des Imaginaires, sa maison est située entre celle de Jean Portal et de l'enlumineur Martial de Villa. Il semble proche d'une autre famille de peintres et sculpteurs, les Portal dont il est le voisin et le témoin d'un acte le 22 février 1461<sup>99</sup>. Le peintre-verrier François Papillon (1501-1513) reprend également l'atelier de son père Guillaume Papillon, l'un des plus importants de Toulouse à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>.

Mais la dynastie la plus notable, bien connue depuis les travaux de Raymond Corraze, est sans conteste celle des Portal. Bernard I<sup>er</sup> (1461-1467) apparaît dès 1461 comme témoin d'un acte<sup>101</sup>. Le 20 janvier 1467, il achète une maison rue des Imaginaires au sculpteur Jean de Metry<sup>102</sup>. Bernard Portal II (1469-1483) est le fils du peintre Jean III Portal<sup>103</sup>. Bernard III (1484-1492) travaille régulièrement pour les capitouls entre 1488 et 1492<sup>104</sup>. Héliot, peintre et verrier, (1501-1517) est le fils de Bernard II<sup>105</sup>. Il existe également plusieurs peintres du nom de Jean Portal. Jean I<sup>er</sup> (1434-1445) apparaît dès 1434 où il est qualifié d'imageur ou de peintre demeurant rue des Imaginaires<sup>106</sup>. Il est mort avant le 23 février 1445 où sa veuve Astugue marie leur fille Rique au peintre Guillaume Viguier et la dote de 15 livres tournois<sup>107</sup>. Jean I<sup>er</sup> a un fils Jean II, un autre appelé Bernard<sup>108</sup> et un autre nommé Raymond, qui demeure rue des Imaginaires. Ce dernier est le tuteur des enfants de son frère Jean II. Le 3 janvier 1460, Raymond donne quittance des comptes de tutelle de son neveu Bernard I<sup>er</sup><sup>109</sup>. Il a deux fils Bernard IV, imagier, et Jean IV, placé en apprentissage chez un pelhier (ou péliissier) le 8 juillet 1445, mais qui devient quand même peintre<sup>110</sup>. (fig. 4).

Jean III, fils de Jean II, épouse en 1431 la fille d'un commerçant du quartier de Saint-Cyprien, Bernarde ; ils ont deux fils, Bernard II dit l'aîné, peintre, Bernard III le jeune, imagier<sup>111</sup>. Il demeure rue des Imaginaires. Michel Portal (1512-1538) est le fils de Bernard II Portal, il est membre de la corporation des peintres en 1512, baile du métier en 1517 et travaille comme son père pour les capitouls<sup>112</sup>.

95. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6149, Not. Pierre de Fraxino, fol. 105 v°, 14 janvier 1479, fol. 112 v.

96. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6149, Not. Pierre de Fraxino, fol. 110, 28 janvier 1479.

97. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6150, Not. Guillaume Peyronis, fol. 3 r° et v°, 20 avril 1487.

98. A.D. Haute-Garonne, 3E 7034, Not. Pierre Sapientis, fol. 46, 10 mars 1445.

99. A.D. Haute-Garonne 3E 3537, Not. Philippe Durandi, fol. 39 r° et v°, 22 février 1461.

100. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5044, Not. Simon Launay, fol. 34 v°.

101. A.D. Haute-Garonne, 3 E 3537, Not. Philippe Durandi, fol. 39 r° et v°, 22 février 1461.

102. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5979, Not. Jean Bastier, Not. Guillaume de Nauda, fol. 135-137 v°, 20 janvier 1467.

103. A.D. Haute-Garonne, 3E 7035, Not. Pierre Sapientis, fol. 321. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 669, 672, 738-739.

104. A.M. Toulouse, CC 2340, n° 9, 2342, n° 26, 2342, n° 26.

105. A.D. Haute-Garonne, 3 E221, Not. Pierre Canini, fol. 200, 13 janvier 1502.

106. A.D. Haute-Garonne, 3 E 384, Not. Guillaume Astorg, fol. 52 v°, 18 juin 1434.

107. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7034, Not. Pierre Sapientis, fol. 18 v°, 23 février 1445.

108. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 669.

109. *Ibid.*, p. 671, 708.

110. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4468, Not. Gilles de Letinier, fol. 109 v°, 8 juillet 1445.

111. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 669.

112. *Ibid.*, p. 671, 706, 730.

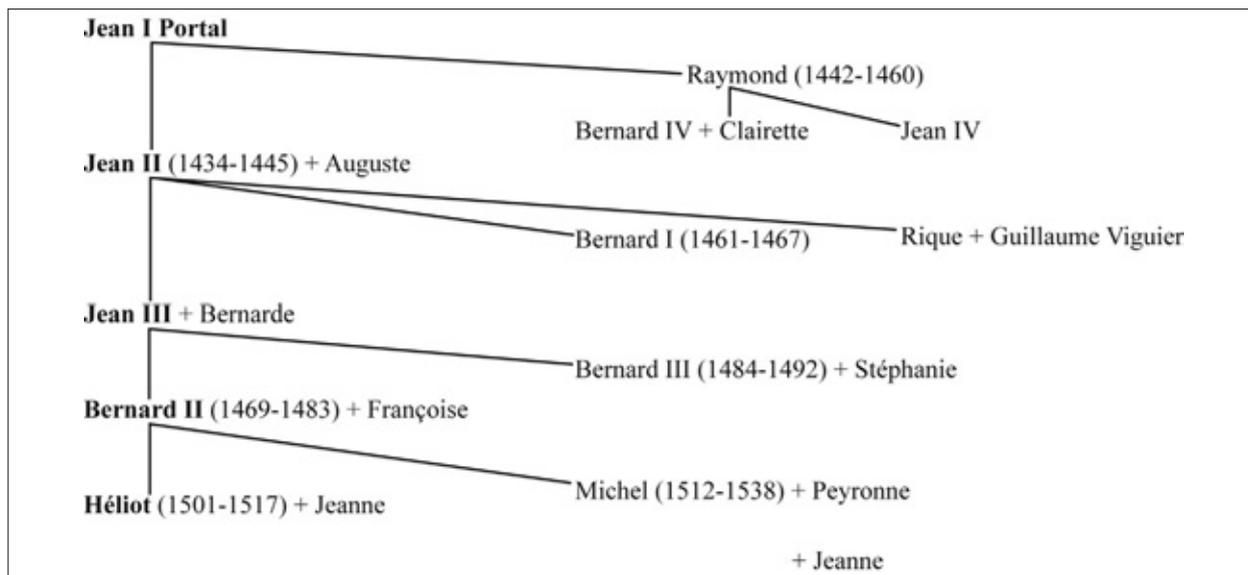


FIG. 4. LA DYNASTIE DES PORTAL.  
Schéma S. Cassagnes-Brouquet, DAO A-L. Napoléone.

Les liens entre tous ces artistes qui demeurent rue des Imaginaires sont illustrés par les frères Ferret, Jean et Antoine, qui s'installent à Toulouse au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Antoine épouse en mai 1510 la fille du peintre Guillaume Papillon, veuve d'un autre peintre, Guillaume Nalot, bayle de la corporation des peintres en 1500<sup>113</sup>, dont elle a déjà un fils et peintre, Bernard Nalot<sup>114</sup>.

Tous ces artistes sont très présents dans les actes notariés comme témoins les uns des autres, liés par des liens de voisinage et sans doute d'amitié, parfois, associés entre eux.

### Associations d'artistes

Quand les liens familiaux sont absents, des artistes exogènes venus s'installer à Toulouse s'associent ou cohabitent pour s'entraider le temps de leur passage dans la ville. C'est le cas des deux peintres d'origine catalane Marti Canet et Antoni Pratz qui louent pour un an le 10 janvier 1417, une maison rue des Filatiers au marchand Jaume Froument, dont le patronyme pourrait évoquer la même origine<sup>115</sup>. Ces deux peintres ne réapparaissent plus dans les documents toulousains par la suite, sans doute leur implantation toulousaine fut-elle de courte durée.

Tel n'est pas le cas d'artistes d'origine locale qui contractent plutôt une association afin de débiter dans leur carrière comme les peintres François d'Abbadie et Jacques Peytavin qui s'associent le 21 mai 1506 pour un an pour travailler ensemble et se partager les revenus et les dépenses par moitié ; chacun apportant une participation de quatre livres tournois au capital de la société<sup>116</sup>. Un an plus tard, le 20 juillet 1506, leur association est prolongée pour une durée de trois ans<sup>117</sup>, et, l'année suivante, pour une nouvelle année le 21 mai 1507<sup>118</sup>. Pourtant, leur collaboration ne semble plus être active le 2 novembre 1507 quand François d'Abbadie loue seul pour un an les services du verrier Pierre de Safros contre un salaire de 3 écus<sup>119</sup>.

113. *Ibid.*, p. 705, 728.

114. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6187, Not. Guillaume de Podio, fol. 33 v<sup>o</sup>-34, 27 mai 1510.

115. A.D. Haute-Garonne, 3 E 14 444, Not. Robert Bernard, fol. 32, 10 janvier 1417.

116. A.D. Haute-Garonne, 3E 5424, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 49 v<sup>o</sup>-51 v<sup>o</sup>, 21 mai 1506.

117. A.D. Haute-Garonne, 3E 2754, Not. Jean Clavelli, fol. 99 v<sup>o</sup>-100, 20 juillet 1506.

118. A.D. Haute-Garonne, 3E 5427, Not. Adhémar Mandinelli fol. 326 v<sup>o</sup>-327, 21 mai 1507.

119. A.D. Haute-Garonne, 3E 5430, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 208, 2 novembre 1508.

## Les métiers de la couleur

Comme toutes les professions artisanales, les métiers de la couleur sont partagés selon trois grandes catégories, les apprentis, les valets et les maîtres.

### *Les apprentis*

Les archives notariées ont révélé une vingtaine de contrats d'apprentissage entre 1370 et 1517, tous rédigés selon les mêmes formules. Le maître promet d'instruire son apprenti dans le métier, de le loger et nourrir, et de le traiter en familial. En échange de son travail, il lui donnera chaque année des vêtements neufs, chemise, chausses, etc. En revanche, le jeune homme doit se montrer loyal et obéissant envers son maître. Si l'origine de l'apprenti, toujours un garçon, est souvent mentionnée, son âge et la condition sociale de ses parents le sont plus rarement. Les jeunes qui entrent en apprentissage sont tous des adolescents : leur âge, quand il est mentionné (8 fois), varie entre 12 ans pour les plus jeunes (4)<sup>120</sup> et 17 ans pour le plus âgé<sup>121</sup> ; l'âge moyen d'entrée en apprentissage se situant autour de 14 ans. Ils sont tous issus d'un milieu urbain modeste (7 mentions), artisanal et agricole, seul l'un d'entre eux est le fils d'un peintre<sup>122</sup> ; les autres pères sont fougassier<sup>123</sup>, hôtelier, sergent du roi<sup>124</sup>, laboureur<sup>125</sup> et brassier<sup>126</sup> mais demeurant dans Toulouse.

La seule variable des contrats est le temps d'apprentissage, nettement plus court pour les enlumineurs que pour les peintres-verriers ; il varie entre deux ans et cinq ans (6 contrats), avec une moyenne de trois ans pour les premiers, tandis que chez les seconds (14 mentions), aucun contrat ne dure moins de trois ans et l'un d'eux prévoit huit ans de formation, avec une répartition assez égale entre quatre ans (4) et six ans (6), soit une moyenne de cinq ans, ce qui est tout à fait comparable aux contrats d'apprentissages de peintres relevés dans d'autres villes du royaume à la même époque.

### *Valets*

Il est souvent difficile de distinguer les contrats d'apprentissage et de louage tant leurs termes sont semblables, cependant, une durée plus courte d'embauche et la présence d'une rémunération permettent d'établir une séparation.

C'est ainsi que la présence de dix valets ou compagnons, venus parfois de terres lointaines comme Michel Alamanh de Russia, peut être repérée entre 1450 et 1513. Tous sont des peintres ou des peintres-verriers. Aucun enlumineur n'en recrute.

Ils s'engagent pour une durée variable de un à cinq ans, à l'exception d'Arnaud de Guigamut qui se loue à François d'Abbadie, le 24 septembre 1512, pour faire et poser des verrières pendant deux mois pour un salaire de 4 écus 26 sous et 6 deniers tournois ; il promet de verser à la *brustia* de la confrérie des peintres de Saint-Luc la somme de 10 sous tournois et deux autres le jour de la saint Luc. Il s'agit là d'une embauche ponctuelle, destinée à satisfaire une commande précise<sup>127</sup>.

Les autres contrats prévoient le plus souvent un salaire annuel qui varie de 2<sup>128</sup> à 12 écus<sup>129</sup> par an, mais certains maîtres se contentent d'offrir à leurs compagnons, nourriture, logement, chaussures et vêtements comme à

120. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7035, Not. Pierre Sapientis, fol. 9, 25 novembre 1473. A.D. Haute-Garonne, 3E 7036, Not. Pierre Sapientis, fol. 15 v°, 28 août 1487.

121. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 346 r° et v°. R. Corraze, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 89.

122. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2748, Not. Jean Clavelli, fol. 61 r° et v°, 22 septembre 1501.

123. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 346 r° et v°. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 89.

124. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6150, Not. Guillaume Peyronis, 1487-1492, fol. 89 v° et 90, 9 août 1488.

125. A.D. Haute-Garonne, 3E 7036, Not. Sapientis, fol. 15 v°, 28 août 1487.

126. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2755, Not. Jean Clavelli, fol. 44 v°-46, 19 novembre 1507.

127. A.D. Haute-Garonne, 3E 2487, Not. Étienne Celeri, fol. 81 v°, 24 septembre 1512.

128. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 155, 10 décembre 1468.

129. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6762, Not. Guillaume de Ribière, fol. 40 r°, 18 juillet 1450.

de simples apprentis<sup>130</sup> ; peut-être s'agit-il de jeunes valets encore inexpérimentés qui complètent leur formation auprès d'eux ? Ceci semble être le cas de Guillaume Carnelot de Tours, engagé le 15 février 1471 par Jean de Pompignac pour deux ans : la première année, il sera logé et nourri et touchera un salaire de 8 moutons, la seconde, il aura 12 moutons et toujours les mêmes avantages en nature<sup>131</sup>. Cette progression dans le salaire semble indiquer une prise en compte de l'expérience du valet par son maître.

### *L'entrée dans le métier*

Pour devenir maître, les apprentis ou les valets doivent réaliser un chef d'œuvre. Un document notarié nous permet d'approcher de manière très concrète cette épreuve. Il date du 7 mai 1512. Mathieu Binos est candidat à la maîtrise. Un jury de maîtres du métier lui impose de réaliser une Annonciation. Il doit en outre offrir un repas aux membres du jury : Héliot Portal, Mathieu Cochin, Jean du Val, Arnaud Éguyère, Jean Berrorier, Drico Jany, Jean du Claux et Michel Portal. Il jure sur les Évangiles de respecter le 14<sup>e</sup> article des statuts du métier et de réaliser une histoire ou image de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie avec l'archange saint Michel peinte à l'huile dans la maison du maître Laurent Conand et de la terminer pour la Noël<sup>132</sup>. En réalité, Mathieu Binos réalise la polychromie d'une statuette de la Vierge fournie par Laurent Conand et destinée à être offerte à la confrérie des peintres.

S'il est agréé par le métier, le nouveau maître doit en outre payer un droit d'entrée élevé aux capitouls comme Jacques Plulion qui verse 3 livres en 1513<sup>133</sup>. Il fait alors partie de l'élite du métier et peut devenir bayle. Nous ne conservons pas de listes complètes de ces maîtres qui dirigent le métier, seuls quelques documents les mentionnent pour telle ou telle année : en 1496, Nicolas Broudouville est baile de la corporation des peintres et brodeurs<sup>134</sup>, en 1500, Guillaume Nalot est baile du métier des peintres<sup>135</sup>, François d'Abbadie l'est en 1500, 1512 et 1517<sup>136</sup>. En 1506, il est l'un des signataires du nouveau statut des peintres verriers de Toulouse, Antoine Ferret est baile en 1511, Laurent Conand en 1512<sup>137</sup>, et Pélégri Frison participe au jury de réception d'un chef d'œuvre en 1517. Tous ces noms évoquent quelques-uns des ateliers les plus dynamiques de la ville à la fin du Moyen Âge.

**Tableau des bayles du métier**

1496	Nicolas Broudouville			
1500	Guillaume Nalot	François d'Abbadie		
1511	Antoine Ferret			
1512	François d'Abbadie	Laurent Conand	Macé Cochin	
1517	François d'Abbadie	Laurent Conand	Macé Cochin	Michel Portal

En effet, certains artistes semblent jouer un rôle prééminent, voire hégémonique sur les autres maîtres. Les statuts du métier des peintres de 1513 mentionnent que les anciens statuts étaient conservés par Guillaume Papillon « peintre de grand renom », « il avoit des ouvrages plus qu'il n'en sçavoit faire ; et par ainsi ne se curoit des autres, mais tenoit les estatuts en sa main... Et les a bien tenus par l'espace de vingt ou trente ans, et n'y avoit pour lors

130. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 78 v°, 15 avril 1469. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 678, 733-734. Robert MESURET, « Les peintres décorateurs de Toulouse aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Mémoires de l'académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, t. VIII, 1957, p. 150.

131. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, 4119, fol. 281, 15 février 1471.

132. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4119, Not. Albert Ganhadie, fol. 78 v°, 15 avril 1469. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 678, 733-734. R. MESURET, « Les peintres décorateurs de Toulouse... », p. 150.

133. A.M. Toulouse, CC 1880, p. 18, 1513.

134. A.D. Haute-Garonne, 3E 672, Not. Jean Bastide, fol. 66 v°, 5 juillet 1496. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 676, 704, 729.

135. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 705, 728.

136. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 676, 704, 706, 730. Henri GRILLOT, « Contributions à l'histoire de l'art méridional. Note sur les peintres à Toulouse entre 1500 et 1540 », *Annales du Midi*, 1917-1918, t. XXIX et XXX, p. 429-442, p. 438.

137. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 676, 706, 730. Henri GRILLOT, « Contributions à l'histoire de l'art méridional... », p. 438.

homme qui ne les put recouvrer. Car avoit trop mauvaises opinions envers les maistres qui pour lors estoient ; et pour fuyr à plaideyer contre lui, aucun ne s'en mesla plus<sup>138</sup>».

Une domination visiblement pesante pour ses concurrents. La lecture des contrats notariés témoigne en effet du monopole des commandes par certains ateliers toulousains.

## Les peintres et leurs commanditaires

Les commanditaires qui s'adressent aux peintres, verriers et enlumineurs toulousains aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sont des particuliers ou des collectivités, clercs ou laïques, même si leurs commandes sont très majoritairement des œuvres religieuses.

### *Clercs et laïcs*

Les commandes adressées par des particuliers (9) sont majoritairement le fait de laïques (7). Cependant, certains documents nous laissent sur notre faim : ainsi le 28 juillet 1505, Pierre Turie reconnaît devoir au verrier Olivier Obelli 3 livres tournois pour du verre installé chez lui, sans plus de détail<sup>139</sup>. Le 18 août 1384, Jean I<sup>er</sup> Peytavin s'engage à peindre un retable orné de scènes de la Passion pour le marchand pelletier Blaise Gasbert<sup>140</sup>.

Plus précise est la commande que Sébastien Gos reçoit le 8 juillet 1462 de l'écuyer Santon de Mercadier de Penne de peindre sur les murs de la chapelle Saint-Sébastien de Penne une peinture murale figurant les Neuf Preux pour la somme de 24 écus d'or<sup>141</sup>.

Le 12 mai 1478, Jean de Pompignac s'engage auprès d'un teinturier de l'île de Tounis, Guillaume de Lueves, à repeindre la statue de la Vierge et d'autres personnages qui se trouvent à l'extérieur de la porte du couvent des frères prêcheurs, pour le prix de deux écus qu'il reconnaît avoir reçus<sup>142</sup>.

Plus importante est la commande que reçoit le peintre-verrier Guillaume Baterelh le 15 avril de Jean Amouroux, hôtelier de l'hostellerie de la Madeleine<sup>143</sup>. Il s'agit là de l'un des prix-faits les plus complets conservés dans les archives toulousaines. Jean Baterelh s'engage à réaliser treize verrières pour quatre chambres donnant sur la rue pour la somme de 72 livres.

Le 11 décembre 1504, le peintre Bernard de Grange s'engage à peindre pour maître Galhard Vayssière, notaire de Villemur, un panneau figurant sainte Anne tenant entre ses bras la bienheureuse Vierge Marie, pour le prix de deux livres tournois<sup>144</sup>.

Si certains notables semblent agir pour leur propre compte, on peut se demander si d'autres ne sont pas les représentants d'une confrérie de métier. Ainsi le 18 janvier 1392, Martial de Villa s'engage à peindre la chapelle que Jean Maurin, peyrier de la rue des Augustins, vient de faire construire dans l'église des Jacobins entre la chapelle saint Antonin et le chœur. Les peintures seront « de la manière, de la forme et de l'ornementation et de la beauté de la chapelle voisine dédiée à saint Antonin » « *ad modum, formam, picturam, pulchritudinem et*

138. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 671, 674, 677-678, 709, 717, 722-723, 731-732, 738-739. Henri GRAILLOT, « Contributions à l'histoire de l'art méridional, ... », p. 429-430. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 77, 86-87. Baron DESAZARS, « Les miniatures des Annales de Toulouse pendant le XV<sup>e</sup> siècle », *B.S.A.M.F.*, 1906, p. 253.

139. A.D. Haute-Garonne, 3 E 383, Not. Barthélemy Astorg, fol. 91-92, 28 juillet 1505.

140. A.D. Haute-Garonne, 101 H 97, Not. Bernard Larue, fol. 89, 18 août 1485. Robert MESURET, « Les formes et les techniques des retables commandés dans les ateliers de peinture de Toulouse de 1384 à 1597 », *Annales du Midi*, janvier 1956, t. LVIII, p. 40-46, p. 41.

141. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 111, 8 juillet 1462. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 40. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 675, 716-717.

142. A.D. Haute-Garonne, 3 E 3710, Not. Jean Eyguière, fol. 13, 12 mai 1478.

143. A.D. Haute-Garonne, 3E Not Jean Boschatroni 1576, 15 avril 1494. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 121-122. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 679, 721.

144. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4374, Not. Jean Gousil, fol. 26 v°, 11 décembre 1504.

*formidinem...* ». L'œuvre doit être commencée dès le mois de janvier et achevée à la mi-carême pour le prix de 13 francs d'or<sup>145</sup>.

Parmi les sept commanditaires laïques dominant les Toulousains : deux marchands, un hôtelier et un artisan teinturier. Les autres commanditaires viennent des environs très proches, Villemur et Penne et présentent un statut social un peu plus élevé, la petite noblesse avec un écuyer, et les métiers juridiques avec un notaire.

Seuls deux clercs passent commande à des verriers toulousains. Le 2 septembre 1444, les exécuteurs testamentaires d'Ysarn Vernhyere, jadis prêtre de Toulouse, paient 10 écus d'or et 19 doubles à Raynald Blamer un vitrail qu'il a réalisé pour le clerc, sans plus de précision sur le lieu et l'iconographie de cette commande<sup>146</sup>. L'exécuteur testamentaire du chanoine de la cathédrale Jean de Bosc fait une reconnaissance de dette le 29 juillet 1506 au verrier Olivier Obelli pour un travail réalisé à la demande du chanoine<sup>147</sup>.

### *Les collectivités religieuses et civiles*

Les commandes adressées aux artistes toulousains par des collectivités religieuses ou semi-religieuses comme les confréries ou les fabriques sont plus nombreuses (12). Les fabriques des paroisses proches de Toulouse passent contrat pour la facture de peintures, de vitraux et de manuscrits. Le 24 juillet 1408, Antoine Thomas reçoit commande des fabriciens de l'église de Roqueville de la peinture d'un retable pour leur église<sup>148</sup>. Daniel Daniel, scribe et enlumineur, s'engage, quant à lui, à réaliser un missel à l'usage de Toulouse pour les consuls et des marguilliers de l'église de Pechbonnieu le 8 décembre 1423<sup>149</sup>. Le contrat précise que le manuscrit doit être copié sur un bon parchemin, écrit de bonnes lettres et enluminé de grandes initiales ornées de fleurs pour les grandes fêtes de l'année et de deux enluminures. Les préfaces doivent être notées en plain-chant. Tous les nouveaux offices doivent y être joints. Il doit être complet, corrigé, bien relié à tel point qu'il ne reste plus qu'à le placer sur l'autel.

Le 3 juillet 1465, Guillaume Viguier s'engage pour le prix de 284 florins à terminer un retable de l'église de Baixas que ses fabriciens avaient commandé à Arnaut Gassies avant sa mort. Le panneau central figure l'Annonciation, mais il doit être modifié à la demande des consuls de la ville : le peintre doit enrichir la dalmatique de l'ange, aviver la carnation de la Vierge, décorer sa niche comme le tabernacle.

Le 8 juillet 1492, le peintre-verrier Jean Garnier donne procuration à son confrère Jacques du Moustier pour recevoir un écu d'or dû par les fabriciens de Saint-Éloi de Baziège, pour le compte final des travaux qu'il a réalisés dans cette église<sup>150</sup>.

Les commandes viennent aussi des ordres religieux, en particulier mendiants, établis dans la région. Le 28 octobre 1466, le verrier Joseph Benque reçoit 10 écus pour la facture des vitraux de l'église des Frères Prêcheurs de Mauvezin<sup>151</sup>. Le peintre et enlumineur Pélérin Frison semble avoir peint deux retables pour l'église des Frères Prêcheurs de Toulouse, l'un pour la chapelle de Bernuy près de l'entrée, l'autre pour la chapelle de la Sainte-Trinité à l'imitation du premier. Le verrier Georges Olivier s'engage en 1485 à réaliser les vitraux de l'église des Cordeliers de Toulouse pour le prix de cent livres tournois<sup>152</sup>. Cependant, le chantier n'avance pas et le syndic du couvent porte plainte en 1489 devant l'official de Toulouse pour faire excommunier le verrier. Finalement, un compromis est trouvé le 31 mars 1496 : afin d'éviter l'excommunication, Georges Olivier promet de se remettre au travail le premier jour après Pâques.

145. A.D. Haute-Garonne, 3 E 3112, Not. Bertrand de Cans, 1380-1405 2 MI 1178, fol. 29, 18 janvier 1392. Jean LESTRADE et Jean CONTRASTY, « Deux artistes toulousains du XIV<sup>e</sup> siècle, Jacques et Jean Maurin », *Revue historique de Toulouse*, janvier 1922, p. 7-8, 14-15. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 673, 680, 708. R. MESURET, « Les peintres décorateurs de Toulouse aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles... », p. 145.

146. A.D. Haute-Garonne, 3E 537, Not. Bertrand Barbet, fol. 25 v<sup>o</sup>, 2 septembre 1444.

147. A.D. Haute-Garonne, 3 E 382, Not. Barthélemy Astorg, fol. 71 v<sup>o</sup>, 29 juillet 1506.

148. A.D. Haute-Garonne, 3 E 10 161, fol. 151.

149. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6760, Not. Guillaume de Ribière, fol. 21 v<sup>o</sup>, 8 décembre 1423. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 124-125. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 680, 715-716.

150. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7036, Not. Pierre Sapientis, fol. 116, 8 juillet 1492. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 678. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 88-89.

151. Robert MESURET, *Toulouse, métropole artistique de l'Occitanie*, Toulouse, Saber, 1986, p. 253.

152. A.D. Haute-Garonne, 3 E 1576, Not. Jean Boschatroni, fol. 216 v. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 678, 720. Pierre SALIES, « Le grand incendie de Toulouse de 1463 », *M.S.A.M.F.*, t. XXX, 1964, p. 131-166, p. 165. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 88.

Les ordres plus anciens n'en demeurent pas moins des commanditaires importants, comme les chanoines de Saint-Sernin dont le recteur Bernard Limosin commande à Guillaume Viguiier entre le 21 avril et le 22 novembre 1466, la peinture d'une chapelle proche du cimetière Saint-Quentin près de la porte Arnaud Bernard pour le prix de 7 écus d'or.

Pèlerin Frison passe contrat le 10 septembre 1513 avec l'abbé de Conques, pour peindre un Christ en croix avec la Vierge et saint Jean, le soleil et la lune. Le 11 juin 1516, il s'engage à réaliser un retable pour la somme de 107 livres 10 sous avec les collégiats du collège de Saint-Nicolas ou de Mirepoix<sup>153</sup>.

D'autres commandes proviennent des confréries religieuses et confréries de métiers établies dans la ville. François d'Abbadie s'engage le 25 février 1507 auprès des bailes de la Table de Saint-Exupère de Saint-Sernin, à réaliser la décoration de la clôture à claire-voie de leur chapelle. Les bailes promettent de lui donner tant pour la peinture que pour les journées de travail et ses dépenses la somme de sept livres tournois<sup>154</sup>.

Barthélemy Arseguel passe contrat le 17 mars 1519 avec les bailes de la confrérie de *Corpus Christi* de Saint-Étienne ; pour la somme de 25 livres tournois, il promet de peindre un retable de trois panneaux destiné à leur autel situé à côté du jubé de la cathédrale et s'engage à l'achever avant la semaine sainte et prend à sa charge toutes les matières premières<sup>155</sup>. Il reçoit 15 livres tournois à la signature du contrat, le solde de la somme sera versé lors de la remise du retable.

Les commandes des confréries de métier sont uniquement représentées par celle des fustiers à la fin de la période. Le 30 novembre 1501, Guillaume Papillon s'engage à peindre avant la Noël une bannière de sainte Catherine envers les bailes de la confrérie de la sainte, confrérie des fustiers, dans l'église de la Dalbade, pour le prix de 28 livres tournois<sup>156</sup>.

Si l'on excepte bien évidemment les Capitouls, une seule collectivité civile s'adresse à un artiste toulousain, en l'occurrence le peintre et verrier Guillaume Carbonel. Le 10 septembre 1507, Jacques Alcoynes, originaire de Mèze, dans la sénéchaussée de Carcassonne, reconnaît lui devoir 4 livres tournois pour le travail qu'il a réalisé pour le consulat de Mèze, malheureusement non précisé<sup>157</sup>. Il convient cependant de rappeler que la mairie de Portet conserve un missel consulaire réalisé à Toulouse à la fin du XV<sup>e</sup> siècle dont la commande n'a pas été retrouvée dans les archives notariées.

Au total, la carte des commandes adressées aux peintres, enlumineurs et verriers révèle un rayonnement très local du centre artistique toulousain.

### *Couleurs, verre et iconographie*

Les contrats évoquent de façon assez allusive les matières premières utilisées par les peintres et les verriers. Les premiers peignent sur du bois de chêne ou de noyer ou le taffetas de la bannière de la confrérie de sainte Catherine réalisée par Guillaume Papillon<sup>158</sup>. Pèlerin Frison promet le 11 juin 1516 aux collégiats du collège de Mirepoix d'employer pour les trois panneaux de son triptyque (*los parquets*) du chêne ou du noyer.

Les peintres emploient une gamme de couleurs vives et peu variées : les plus souvent mentionnées sont l'azur, sans doute de l'azurite, appelé aussi azur d'Allemagne et le rouge vermillon ; l'or est omniprésent, appliqué en poudre et plus rarement à la feuille : François d'Abbadie promet le 25 février 1507 aux bailes de la Table de Saint-Exupère de Saint-Sernin de peindre les traverses de la grille de la porte de leur chapelle d'or pour le feuillage et d'azur pour le champ. La croix placée au-dessus des fleurs de lys sera peinte d'or fin ainsi que ses pommeaux et ses feuillages. Il emploie également de l'argent fin pour deux roses et du bon vermillon pour deux autres. L'arbre et le feuillage de la croix seront peints en vert et les giroflées blanches et rouges, les lys d'argent et les boutons de bel

153. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6189, fol 31 v°, 11 juin 1516. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 42.

154. Abbé LESTRADE, « Histoire de l'art à Toulouse : Nouvelle série de baux à besogne », *B.S.A.M.F.*, 1903-1906, p. 530-531. R. MESURET, « Les peintres décorateurs de Toulouse aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles... », p. 149.

155. A.D. Haute-Garonne, Not. T. Saurelli, 1518-1523, fol. 5. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 42-43. Henri GRAILLOT, « Six documents relatifs à la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse », *Annales du Midi*, 1917-1918, p. 252-253.

156. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2221, Not. Pierre Canini, fol. 185, 30 novembre 1501.

157. A.D. Haute-Garonne 3 E, 2829, Not. Bertrand Costairac, fol. 28 v°-29, 10 septembre 1507.

158. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2221, Not. Pierre Canini, fol. 185, 30 novembre 1501.

or, le feuillage du gland sera vert et dans chaque jambe du feuillage, il y aura une feuille de bel or ainsi que pour les boutons et les glands. Les jambes des deux grilles seront l'une rouge et l'autre verte.

Les pigments des enlumineurs sont exactement les mêmes. Daniel Daniel, peint les enluminures du missel commandé par marguilliers de Pechbonnieu de « bon azur et de bon vermillon »<sup>159</sup>. C'est aussi le cas pour la polychromie des statues. Jean de Pompignac s'engage à peindre une statue de la Vierge ainsi que d'autres personnages d'or et d'azur.

Le liant le plus souvent mentionné est l'huile de noix. Sébastien Gos promet à Santon de Mercadier de réaliser sa peinture murale à l'huile de noix<sup>160</sup>.

Comment les peintres et les enlumineurs se procurent-ils ces matières premières ? En les achetant : ainsi Guillaume Viguier en acquiert le 7 décembre 1465 auprès d'un marchand de Montpellier<sup>161</sup>. Mais ce sont parfois les commanditaires qui les leur donnent comme l'écuier Santon de Mercadier qui promet de procurer au peintre les couleurs et tous les autres matériaux nécessaires<sup>162</sup>.

Comme le mentionne le prix-fait contracté entre Guillaume Baterelh et l'hôtelier de la Madeleine, les peintres-verriers emploient du verre, de l'étain, du plomb, des clous, des verges de fer et des châssis de bois pour les fenêtres<sup>163</sup>. Ils se procurent le verre auprès des producteurs, installés dans les régions, riches en bois et en silice. Ainsi, André Barrosset achète le 3 décembre à noble Marc Chameras, verrier de Massat, du diocèse de Mirepoix une quantité de 50 grosses de verres au prix de 10 doubles la grosse<sup>164</sup>. Ils obtiennent aussi des revendeurs, installés en ville, parfois peintres-verriers eux-mêmes comme Olivier Obelli qui possède l'un des plus grands ateliers de Toulouse et qui vend aux peintres-verriers Jean Fainche et Jean Boyseau 12 verres plats le 5 mai 1507<sup>165</sup>.

Malheureusement, l'organisation matérielle des ateliers ne peut être appréhendée que par un seul inventaire après décès, celui du peintre-verrier Jacques du Moustier. Le 9 mars 1503, Pierre Prat, tuteur de ses enfants, loue sa maison et son atelier de la rue des Imaginaires à François Papillon, qui paye son loyer le 27 août 1503 un florin d'Aragon (32 doubles) et un florin de Mons (28 doubles). À cette occasion, le contrat de location fait un inventaire précis de l'atelier :

[...] *Et un drap de pincel en quo est la Nativitate de Jesus Christus. Item un autre drap de pincel petit an tres petit postes al fons del dit obrador. Item dos postes al costat del dit obrador. Item entre lodit obrador et loestatge de dentras un petit poste en porta de taula ala estatga bassa de tras per ung forn per recoze veyriara. Item una petita taula per besonhar de veyrials. Item mayt per fer pasta. Item una posta daver per metre sobre ladicta mayt. Item una petita cayssa daver longa v ... Paniez am servalguia et sans claus. Item a la cramba a da mieg escala ung petit contuder da pentura. Item una ensenhe da hostelaria de Sant Blasi. Item dos ymages sancta Katherina. Item una petita ymage de Nostra Dona. Item una ensenhe da hostelaria am los dotze prous. A la sala primera una taula da ver am dos escandels et un long de ver am son imacha que da ver. Item cins escabels daver. Item ung remalf de fer... Item quatre barras de fer per mettre al form... Item una petita cayssa am sarralha et clau. Item una taula per besonhar lo veyre [...]*

Comme le souligne cet inventaire, l'iconographie des commandes adressées aux artistes toulousains, quel qu'en soit le support, est très majoritairement religieuse et n'évolue guère au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge : un Christ en Majesté entouré des Évangélistes, un Dieu le Père tenant dans la main gauche le calice et l'hostie entouré de deux anges thuriféraires<sup>166</sup>, des Crucifixions avec la Vierge et saint Jean<sup>167</sup> ou des scènes de la

159. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6760, Not. Guilhem de Ribière, fol. 21 v°, 8 décembre 1423. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 124-125. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 680, 715-716.

160. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 111, 8 juillet 1462. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 40. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 675, 716-717.

161. A.D. Haute-Garonne, 3 E 5979, Not. Guillaume de Nauda, fol. 49 r° et v°, 7 décembre 1465.

162. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 111, 8 juillet 1462. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 40. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 675, 716-717.

163. A.D. Haute-Garonne, 3E 1576 Not Jean Boschatroni 1576, 15 avril 1494. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 121-122. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 679, 721.

164. A.D. Haute-Garonne, 3E 3739, Not. Pierre Eyguière, 1515-1517, fol. 130 v°-13, 3 décembre 1516.

165. A.D. Haute-Garonne, 3 E 388, Not. Raymond Astorg, fol. 155, 5 mai 1507.

166. A.D. Haute-Garonne, Not. T. Saurelli, 1518-1523, fol. 5.

167. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 124-125. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 680, 715-716.

Passion<sup>168</sup>, une Vierge à l'Enfant<sup>169</sup>, une Annonciation, le cortège des douze apôtres, des figures de saints patrons comme saint Nicolas, patron du collège de Mirepoix, sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des étudiants pour le même collège ainsi que de celle de la confrérie qui porte son nom, accompagnée de saint Fabien et de saint Sébastien<sup>170</sup>.

Plus novateur est le panneau peint de Sainte Anne Trinitaire, accompagnée de ses donateurs le notaire Galhard de Vayssière et sa femme, que le peintre Bernard de Grange s'engage à réaliser le 11 décembre 1504<sup>171</sup>.

La commande de Jean Amouroux au verrier Guillaume Baterelh en 1494 pour les verrières de son hôtellerie de la Madeleine, résume bien à elle seule l'iconographie dominante alors à Toulouse : le Crucifix avec les images de la Vierge et de saint Jean, les armes du roi, les armes de la reine, les armes de Monseigneur le dauphin, la Madeleine, sainte patronne de l'établissement, les armes de l'hôtelier, saint Jean, l'image du Seigneur, saint Georges, saint Grégoire et les armes de l'hôte. Imagerie religieuse et armoiries s'y côtoient tout naturellement.

L'iconographie profane est beaucoup moins présente dans les commandes et parfois de manière surprenante. Ainsi, la peinture murale des Neuf Preux commandée à Sébastien Gos en 1462, thème plus chevaleresque que religieux, doit prendre place non pas dans la demeure de l'écuyer Santon de Mercadier, mais dans la chapelle Saint-Sébastien de l'église de Penne et elle imite une peinture du même sujet d'une chapelle du couvent des Carmes de Toulouse<sup>172</sup>. Les peintres s'adonnent aussi à des petits travaux de décoration tout à fait profanes comme en témoigne l'amende infligée en 1518 à Laurent Conand : suite à l'interdiction faite aux peintres de fabriquer des masques, il se voit confisquer une grande quantité de « faulx visaiges » et doit payer 10 sous à la municipalité<sup>173</sup>.

### *Les capitouls et leurs artistes*

La municipalité est sans conteste la principale commanditaire des peintres et enlumineurs toulousains, ce qui n'est pas le cas pour les verriers. Les archives municipales ne mentionnent qu'une seule commande à Raynald Blamer qui réalise le 29 octobre 1445 un grand vitrail et plusieurs de petite taille pour la grande salle du Consistoire de la Maison<sup>174</sup>.

Les enlumineurs sont par contre régulièrement appelés à orner des manuscrits et plus particulièrement le *Livre des Histoires* ou *Annales de la ville* pendant toute la période. Guillaume Mairot réalise les enluminures du livre blanc pour les capitouls entre 1341 et 1344<sup>175</sup>. Jean Noguier ou Négrier fait les portraits des capitouls sur le *Livre des Histoires* en 1388<sup>176</sup>, puis en 1406<sup>177</sup>. Jean Aymes reçoit 14 livres le 18 novembre 1420 pour avoir peint l'enluminure annuelle et écrit sur le livre vermeil des capitouls<sup>178</sup>.

Antoine de Lonhy, le Maître des Heures de Saluces, peint la miniature des *Annales* en 1460 et réalise les patrons de quatre vitraux pour le petit et le grand consistoire<sup>179</sup>. Laurent Robin, enlumineur attitré de la municipalité, réalise les enluminures du *Livre des Histoires* en 1489, 1495, 1498, 1504 et 1510<sup>180</sup>. Bernard Lachièze peint en 1499 les portraits des capitouls sur le *Livre des Histoires*<sup>181</sup>.

168. A.D. Haute-Garonne, 101 H 97, Not. Bernard Larue, fol. 89, 18 août 1485. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 41.

169. A.D. Haute-Garonne, 3 E 6189, fol. 31 v°, 11 juin 1516. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 42.

170. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2221, Not. Pierre Canini, fol. 185 ; 30 novembre 1501.

171. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4374, Not. Jean Gousil, fol. 26 v°, 11 décembre 1504.

172. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4118, Not. Albert Ganhadie, fol. 111, 8 juillet 1462. R. MESURET, « Les formes et les techniques des retables... », p. 40. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 675, 716-717.

173. A.M. Toulouse, CC 1127 fol. 7.

174. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 671, 679. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 89.

175. A.M. Toulouse, CC 1846, p. 74.

176. A.M. Toulouse, CC 1852, p. 199 20 mai 1388, CC1853, fol. 212 v°, 1387-1388, p. 199, CC 1854, fol. 65 v°, 1390-1392.

177. A.M. Toulouse, CC 1855, fol. 37 v°, 1404, CC 2323, n° 58, 2 décembre 1404. A.M. Toulouse, CC 2324, n° 18, 8 décembre 1406.

178. A.M. Toulouse CC 1856, fol. 38 v°, 18 novembre 1420. E. ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse... », p. 7. Baron DESAZARS, « L'art à Toulouse... », p. 708.

179. A.M. Toulouse, CC 2334, n° 38, 26 avril 1460, n° 39, 19 septembre 1460.

180. E. ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse... », p. 9-10. Baron DESAZARS, « L'art à Toulouse... », p. 702. Baron DESAZARS, « Les miniatures des Annales de Toulouse pendant le XV<sup>e</sup> siècle », *B.S.A.M.F.*, 1906, p. 253.

181. A.M. Toulouse, CC 1347, n° 56, 28 novembre 1499. R. CORRAZE, « L'art à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle... », p. 123. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 680. Baron DESAZARS, « L'art à Toulouse... », p. 708. Baron DESAZARS, « Les miniatures des Annales de Toulouse... », p. 253.

Mais les enlumineurs et les peintres peuvent aussi accomplir d'autres tâches, comme Macé Cochin qui réalise l'enluminure du *Livre des Histoires* en 1518 et fait aussi disparaître sous un champ d'azur fleurdelisé le portrait du capitaine du guet Gilbert Guisot peint en trois lieux différents du palais communal et dont l'histoire devait être soustraite aux regards du public car « le dit capitaine a été justicié », véritable *damnatio memoriae*<sup>182</sup>.

Les peintres sont en effet aussi appelés à peindre les manuscrits municipaux comme Antoine Contarini qui peint sur le *Livre des Histoires* l'entrée du Dauphin dans la ville en 1442 et trois ans plus tard, celle de la reine Marie d'Anjou à Toulouse mais aussi sur les murs du consistoire<sup>183</sup>. En 1461, il peint sur le même livre les figures des capitouls et le couronnement du roi Louis XI entouré des douze pairs de France sur les murs du Consistoire<sup>184</sup>. Le 2 décembre 1462, il est encore recruté pour faire l'enluminure des capitouls sur le *Livre des Histoires* et les peintures faites sur le mur du consistoire<sup>185</sup>. En 1463, il représente l'entrée du roi à Reims et est payé 26 livres tournois<sup>186</sup>. C'est le Picard Daniel de Saint-Valéry qui lui succède en 1464 et 1465<sup>187</sup>.

Des années plus tard, Antoine Ferret réalise l'enluminure du *Livre des Histoires* en 1520 et 1531. Il peint également les portraits des capitouls dans le consistoire et une image du Christ sur les portes de la ville ainsi que son monogramme à l'entrée du consistoire, sur la porte menant aux cuisines où se trouve la peinture qui évoque l'exhumation et le bûcher de Gonzalve de Molina<sup>188</sup>. Il travaille encore pour la municipalité en 1520<sup>189</sup>.

Les capitouls commandent très régulièrement des peintures murales figurant leurs portraits et leurs armoiries ainsi que les grands événements nationaux ou locaux pour décorer l'extérieur et l'intérieur de la Maison Commune. Peintre renommé, Guillaume Papillon fait les portraits des capitouls sur les murs du consistoire en 1487<sup>190</sup>, puis en 1495 et en 1498<sup>191</sup>. Le 2 décembre 1499, il reçoit 10 livres et 10 sous tournois pour avoir argenté et doré les armoiries de la ville sur les fleurs de la Gaie Science<sup>192</sup>.

Jacques du Moustier peint une épitaphe de Dame Clémence sur le portail de la grande porte le 18 novembre 1490 et réalise les portraits des capitouls et leurs armoiries sur les murs du consistoire<sup>193</sup>. Le 11 octobre 1492, il figure à nouveau leurs portraits et leurs armes<sup>194</sup>. Quelques jours plus tard, le 28 octobre 1492, il est rémunéré une livre et cinq sous pour avoir peint cent panonceaux la moitié aux armes du roi, l'autre aux armes du dauphin qui seront portés par des enfants lors d'une procession solennelle<sup>195</sup>. En 1500 Gilbert Flente réalise en 1500 les peintures capitulaires sur les murs de la cour d'audience, nouvellement édifée dans la maison commune<sup>196</sup>. En 1502, le brabançon Jean de Bruxelles fait la peinture annuelle sur les murs du Capitole<sup>197</sup> suivi deux ans plus tard par le frison Pierre Gony<sup>198</sup>. Le peintre et sculpteur Jean Dubois restaure en 1508 ces peintures abîmées par le temps<sup>199</sup>.

Les peintres sont également mis à contribution pour l'organisation et les décors des Jeux Floraux comme Martial de Villa. Ce peintre renommé est attaché à la municipalité qui lui offre le titre honorifique de portier de la Maison communale de 1405 à 1434 ce qui lui vaut une pension annuelle de 16 livres tournois<sup>200</sup> et de bedeau de la Gaie Science, c'est-à-dire d'appariteur des Jeux Floraux de 1420 à 1434<sup>201</sup>.

182. A.M. Toulouse, CC 1576 compte de la recette et dépense du trésorier Guillem d'Aygaspias pour l'année capitulaire 1517-1518.

183. A.M. Toulouse, CC 2329, n° 12, 16 novembre 1445, n° 35, 19 octobre 1445, AM CC 2331, n° 49, 25 novembre 1445.

184. A.M. Toulouse, CC 2335, n° 29, 18 décembre 1461.

185. A.M. Toulouse CC 2336, n° 33, pièces à l'appui des comptes, 2 décembre 1462.

186. A.M. Toulouse, CC 2336, n° 32, pièces à l'appui des comptes, 21 septembre 1465, n° 33, 2 décembre 1464.

187. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 675. Baron DESAZARS, « Les miniatures des Annales de Toulouse... », p. 253.

188. A.M. Toulouse, CC 1882, p. 53, p. 55, p. 57, p. 62, 1518.

189. A.M. Toulouse, CC 1883, fol. 15 v°, 1520, fol. 21 v°, 1520, fol. 22.

190. A.M. Toulouse, CC 2322, n° 271, 5 novembre 1487.

191. A.M. Toulouse, CC 1874, fol. 20, 1498.

192. A.M. Toulouse, CC, 1498-1499, n° 57, pièces à l'appui des comptes.

193. E. ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse... », p. 5-6.

194. A.M. Toulouse, CC 2343, n° 35, 11 octobre 1492.

195. A.M. Toulouse, CC 2343, n° 61, octobre 1492.

196. A.M. Toulouse, CC 1499-1500, 15 octobre 1500. E. ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse... », p. 11. Baron DESAZARS, « Les miniatures des Annales de Toulouse... », p. 253.

197. A.M. Toulouse, CC 2351, n° 87, fol. 41 v, 1502.

198. A.M. Toulouse, CC 1503-1504, fol. 36. E. ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse... », p. 11.

199. A.M. Toulouse, CC 1115, fol. 3.

200. A.M. Toulouse, CC 2323, n° 20, 1404. A.M. Toulouse, CC 1855, fol. 30, 12 janvier 1405. A.M. Toulouse, CC 1855, fol. 39, 1405. A.M. Toulouse, CC 2326, n° 51, 3 avril 1417. A.M. Toulouse, CC 2327, n° 5, 30 mars 1418,

201. A.M. Toulouse, CC 692, 694, 695.

De 1441 à 1459, Guillaume Aginaud travaille pour la municipalité ; il exerce pour elle la fonction de portier de la maison communale et de bedeau de la Gaya Sciensa et gouverne sa chapelle<sup>202</sup>. En mai 1442, l'occasion de l'entrée du roi Charles VII à Toulouse, il peint aux armes du roi les bords du « *papalho* » du drap d'or et les panonceaux que les enfants porteront pour l'entrée, le tout pour 9 livres 16 sous et 8 deniers tournois<sup>203</sup>. Bernard Portal III travaille régulièrement pour les capitouls entre 1488 et 1492, en particulier pour peindre et dorer la table qui sert à transporter les fleurs des Jeux floraux ainsi que 24 armoiries de la ville sur les torches et les draps d'or dont la ville se sert pour la procession de la fête Dieu<sup>204</sup>. Michel Portal travaille comme son père pour les capitouls en 1522. Il refait la peinture de l'horloge de la maison communale. Raymond Portal est également employé par les capitouls et trompette de la ville de 1442 à 1445<sup>205</sup>.

Beaucoup d'artistes sont ainsi mis à contribution pour de petits travaux de décoration comme Jean de Gayan qui peint en 1500 les armoiries de Toulouse sur cinq pennonceaux des trompettes et hautbois de la ville<sup>206</sup>.

### Dévotions et confréries

Les archives notariales sont beaucoup moins prolixes quant à la religiosité des artistes. Quelques mentions permettent de les voir s'associer aux dévotions toulousaines comme le verrier Guillaume Aruc, membre de la confrérie des Corps Saints<sup>207</sup>. Le verrier Arnaud Nicolay est un dévôt du bassin de Purgatoire de Saint-Sernin auquel il lègue par testament une maison située sur la place Arnaud-Bernard où il demeure pour une durée de 28 ans, elle doit ensuite être donnée aux pauvres filles à marier de l'hôpital Saint-Jacques du Bourg<sup>208</sup>.

Le document le plus complet livré par les archives notariales est le testament du verrier Jean de la Daudère, établi le 21 juin 1514 dans la salle haute de sa maison de la rue des Augustins. Il choisit d'être enterré dans le cloître de ce couvent dans la sépulture où se trouvent sa première femme et ses enfants. Il demande que soient brûlés le jour de ses funérailles six cierges d'un poids d'une livre et demie et toutes les chandelles nécessaires. Le même jour, il demande que soit célébrée une messe haute de *requiem* avec diacre et sous-diacre, douze messes basses de *requiem*. Il veut que soit donnée au religieux du couvent pour le prix de ses messes une aube d'une valeur de 5 deniers tournois. Il donne aux autres frères de ce couvent une torche. De même, il veut que le lendemain de sa sépulture soient payées quatre tortillons de cire d'une livre et demie et toutes les chandelles nécessaires et que soit célébrée une messe haute de *requiem* avec diacre et sous-diacres et 12 messes basses de *requiem*. Il veut que le jour anniversaire de son décès 6 tortillons d'une livre et demie soient utilisés pour une messe haute et 12 messes basses de *requiem* et qu'une aube soit donnée pour cela aux religieux du couvent des Augustins. Et aux autres religieux une torche. Il veut qu'une autre messe basse de *requiem* soit célébrée dans l'église des Augustins pour le salut de son âme le jour choisi par sa femme. Il lègue pour sa sépulture aux religieux 20 sous tournois pour leur pitance, au bassin du Purgatoire de l'église de la Daurade 5 sous tournois et au bassin de saint Sébastien de ladite église 15 sous tournois et à la confrérie de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie dans l'église de la Daurade 5 sous tournois. Il n'oublie pas la confrérie de Sainte-Anne de Saint-Étienne à laquelle il laisse 5 sous tournois, la table de Notre-Dame de la cathédrale et la confrérie de Saint-Jacques de la cathédrale honorées chacune de la même somme. Il lègue aux trois maisons des lépreux de Toulouse à chacune 3 doubles et au bassin des hôpitaux de Toulouse 7 sous et 6 deniers tournois<sup>209</sup>.

202. A.M. Toulouse, CC 1099, « *A Guillem Aginaud per estrenalojorn de la Sant Sarny pers o que guoberna la capella* » A.M. Toulouse, CC 1100, fol. 20, A.M. Toulouse, CC 2322, n° 179.

203. AM CC 1862, fol. 9 v°, 1441-1443

204. A.M. Toulouse, CC 2340, n° 9, 2342, n° 26, 2342, n° 26. R. CORRAZE, « Les rues artistiques de Toulouse... », p. 669, 671, 672. R. MESURET, « Les peintres décorateurs de Toulouse... », p. 149.

205. A.M. Toulouse, CC 1099, 1442, 1443, 1445.

206. A.M. Toulouse, CC 2348, n° 115, 13 mai 1500. E. ROSCHACH, « Simple note sur quelques artistes qui ont travaillé à Toulouse... », p. 11. Baron DESAZARS, « Les miniatures des Annales de Toulouse... », p. 253. R. MESURET, « Les peintres décorateurs de Toulouse... », p. 149.

207. Célestin DOUAIS, *Documents sur l'ancienne province du Languedoc*, Paris-Toulouse, Picard-Privat, 1906, t. III, p. 1-49.

208. A.D. Haute-Garonne, 3 E 7034, Not. Pierre Sapientis, fol. 21 v°, 10 mai 1445.

209. A.D. Haute-Garonne, 3 E, 5433, Not. Adhémar Mandinelli, fol. 129 v°-132 v°, 21 juin 1514.

Comme le montre ce testament, les charités des artistes vont bien au-delà de leur simple confrérie de Saint-Luc. Celle-ci a son siège dans la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul de l'église des Jacobins. Elle y conserve sa *brustia*, son coffre qui renferme ses archives, ses ornements et son trésor. Comme toutes les confréries de métier, sa fonction est double, dévotionnelle bien sûr, mais aussi charitable.

Si les peintres, les enlumineurs et les verriers toulousains ne bénéficient pas de la présence d'une cour princière ni d'un très riche patriciat, ils profitent cependant du dynamisme de la capitale provinciale, alimenté à la fin du Moyen Âge par l'essor de l'Université et l'implantation d'un milieu parlementaire et marchand. Les commandes, certes modestes, mais nombreuses, permettent aux ateliers locaux d'attirer des apprentis et des valets d'horizons proches ou lointains et définissent une zone de rayonnement de l'art toulousain, qui s'étend bien au-delà bien des simples limites de la cité languedocienne.

## LE HAMEAU DE NAUDIN (L'ISLE-BOUZON, GERS), L'ENSEMBLE BÂTI « D »

par Christian DARLES, Jean-Michel LASSURE  
et Catherine VIERS\*

Sur le territoire de l'Isle-Bouzon comme dans l'ensemble de la Lomagne, la carte de Cassini, au XVIII<sup>e</sup> siècle, indique une occupation du sol particulièrement dense, un véritable foisonnement de hameaux et de lieux-dits dont rendent également compte le plan cadastral de 1833 et l'*Atlas historique* de Chanche (1878).

Au centre de la commune, le village de l'Isle apparaît comme cerné par « *une multitude de lieux de vie, parfois simple ferme isolée, parfois ensembled plus important, tel Naudin, Les Andiras, Joan Laurens* »<sup>1</sup>.

Élie Ducassé<sup>2</sup> avance que ces hameaux sont la conséquence d'une explosion démographique survenue au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, rendant trop exigus les centres de peuplement existants engoncés dans leur enceinte. Elle est à l'origine d'un mouvement migratoire concernant leur voisinage immédiat. Frédérique Lanquetin<sup>3</sup> considère qu'il s'agit plutôt d'une « *réoccupation d'un espace qui n'a jamais été abandonné que momentanément, si tant est qu'il le fut* ».

L'étude du hameau de Naudin peut-elle apporter des éléments de réponse ? Elle a été réalisée de 1997 à 2000 et constitue un développement des recherches qui, jusqu'alors, avaient surtout concerné le site de Corné<sup>4</sup> et le *castelneau* de l'Isle<sup>5</sup>. À l'origine de l'intérêt pour Naudin se trouve la constatation qu'il s'agit d'un exemple, relativement rare dans le Gers, de hameau ayant conservé pour une large part l'aspect qui était le sien à l'époque où il avait une activité agricole.

En parallèle aux recherches menées sur le site médiéval précoce de Corné par Jean-Michel Lassure et son équipe, une étude architecturale et archéologique du bâti a été entreprise par le Laboratoire de recherches en architecture de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse. En complément, un mémoire de Maîtrise sous la direction de Florent Hautefeuille, alors maître de conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, a été réalisé par Frédérique Lanquetin qui a pu apporter des précisions sur les propriétaires du hameau dont le nombre passe de douze en 1620 à vingt-quatre en 1730. Ce travail a pour l'essentiel été réalisé à partir des registres de notaires établis à l'Isle-Bouzon : il s'agit de ceux du notaire royal Cézerac (1654-1688), de Lafforgue (1704-1747) et de Borde (1748-1790). Faute de temps, l'impasse a été faite pour les actes

---

\* Communication présentée le 29 mai cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2011-2012 », p. 301.

Christian Darles (LRA de l'ENSA de Toulouse, UMR 5608 Traces), Jean-Michel Lassure (UMR 5608 Traces-Terrae) et Catherine Viers (Inrap et LRA de l'ENSA de Toulouse). L'intervention, réalisée sous la direction de Christian Darles, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, par Stéphane Palé, Caroline Lafon et Catherine Viers, accompagnés de plusieurs étudiants, a été consacrée à la réalisation des relevés graphiques des bâtiments existants et à leur étude architecturale.

1. LANQUETIN 2000, p. 14.

2. DUCASSÉ 1996, p. 42.

3. LANQUETIN 2000, p. 19.

4. LASSURE *et alii* 1998.

5. En 1987, la mise en culture de prairies en bordure de l'Auroue a révélé l'existence d'un gisement archéologique médiéval là où la tradition locale plaçait le village de l'Isle. Les recherches archéologiques ont démontré que le hameau, à cet emplacement, était la préfiguration du *castelneau* installé sur la hauteur voisine au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

enregistrés par les notaires des communes voisines (Lecture, Plieux et Gramont). Les quatre composites réalisés au XVII<sup>e</sup> siècle ont été utilisés. Deux d'entre eux, non datés, appartiennent à la première partie de ce siècle ; les deux autres sont de 1654 et 1687. Les listes de recensement du XIX<sup>e</sup> siècle ont permis d'amorcer cette étude et l'analyse du cadastre de 1833 a rendu possible non seulement un inventaire des lieux-dits et hameaux existant à cette époque mais aussi de connaître leur morphologie. L'étude des origines du hameau et de son développement a cependant été contrariée par l'absence de documents antérieurs à 1596, date à laquelle débute le registre paroissial le plus ancien.

D'ici quelques années, les mutations foncières et le devenir économique de cette région de la Lomagne ne permettront plus de déceler, dans ces vestiges bâtis, l'histoire d'une population rurale locale en voie d'extinction. Le tourisme rural et la prolifération des gîtes ruraux, malgré un salutaire retour « à l'authenticité de la nature », n'en sont pas moins totalement destructeurs de signes archéologiques et patrimoniaux condamnés à disparaître, ignorés ou dédaignés parce que en inadéquation avec le mode vie du XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, après une croissance importante qui, en un siècle, amena ce hameau à abriter, en 1750, vingt-quatre propriétaires, soit plusieurs dizaines d'habitants<sup>6</sup>, ne s'est-il agi que d'un lent déclin où le conservatisme des modes d'habiter croise l'évolution des techniques agricoles et où la disparition de l'élevage dans les vallées et de la polyculture sur les flancs du plateau n'a amené qu'à une paupérisation constante et à la disparition de ce type d'installation humaine.

Nous présentons ici en quelques lignes nos conclusions concernant l'émergence de ce lieu de peuplement. Compte tenu de l'ampleur de la documentation, cet article concerne plus particulièrement l'ensemble D qui correspond au noyau initial et à ses transformations successives. L'étude du bâti actuel et le cadastre de 1833 ont été utilisés pour cette recherche. Cet article n'est donc que la présentation d'une importante monographie à venir que nous nous proposons de réaliser afin de porter à la connaissance de chacun ce que cet ensemble habité nous révèle.

## **Le hameau de Naudin**

Le hameau de Naudin est situé à 3,5 km à l'est du village actuel de l'Isle-Bouzon (fig. 1). Il est établi en bordure du plateau s'étendant entre l'Auroue et l'Arrats, sur une petite avancée triangulaire, et domine de 70 mètres la vallée de cette rivière. Il est aujourd'hui desservi par une route goudronnée qui s'arrête peu après la dernière maison pour laisser place à un chemin agricole. L'examen du cadastre de 1833, dont seule la partie concernant le hameau proprement dit est reproduite ici, montre qu'il était autrefois relié directement aux hameaux voisins du Pitre et de Bartassé. Il communiquait également avec l'actuelle route départementale 40 établie sur la rive gauche de l'Arrats. La présence d'une source pérenne importante au pied du plateau, ainsi que la possibilité d'un contrôle de la vallée de l'Arrats, expliquent l'implantation de cet habitat. Celui-ci est actuellement constitué d'une vingtaine de bâtiments disposés pour la plupart en fonction du plus étendu qui est aussi le plus ancien, son noyau initial du moins. Seuls trois bâtiments de la bordure méridionale échappent à une orientation générale nord-est<sup>7</sup> (fig. 2 et fig. 3).

Deux maisons sont actuellement habitées. Une partie des constructions est en ruines et l'ancien propriétaire a refait les toitures des autres bâtiments. Abords et accès continuent d'être entretenus.

Ces bâtiments ont une distribution interne pratiquement inchangée depuis le départ de leurs derniers occupants permanents. Si certaines pièces ont subi des transformations, elles ont cependant conservé leurs aménagements anciens (cheminées, évier, etc.) et l'identification de leur destination primitive reste souvent possible.

Ce hameau est ainsi situé en nez de plateau à la limite entre un riche terroir agricole où la culture des céréales domine et le flanc de ce plateau occupé par une polyculture vivrière et des vergers abondants. Sa situation lui permet une connexion immédiate avec la vallée, univers de bocage, où l'élevage régnait en maître avant le remembrement et l'arrivée de la culture du maïs.

---

6. Nos recherches ont permis l'identification au sein du hameau d'un habitat en bande destiné aux ouvriers agricoles.

7. Pour des raisons de commodité, les bâtiments sont orientés nord-sud. Les pièces sont numérotées de 1 à 23 pour le rez-de-chaussée et de 101 à 112 pour le premier étage.

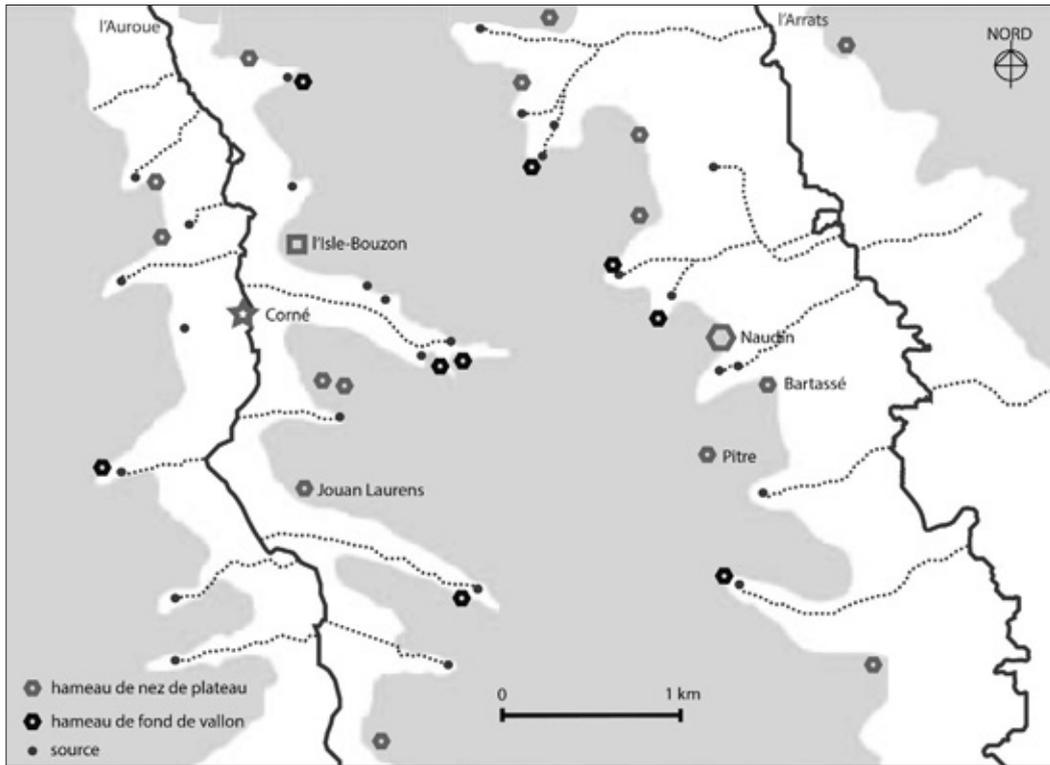


FIG. 1. LOCALISATION DU HAMEAU DE NAUDIN. Dessin Ch. Darles.

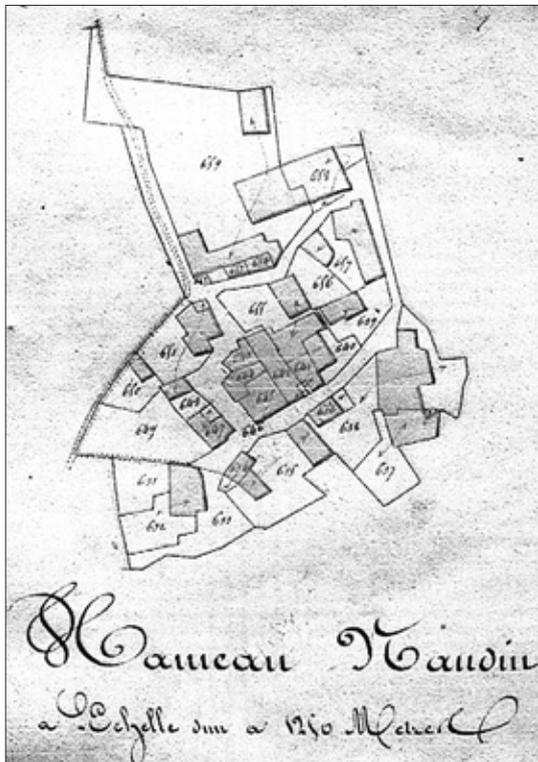


FIG. 2. PLAN CADASTRAL DE 1833. A.D. 32.

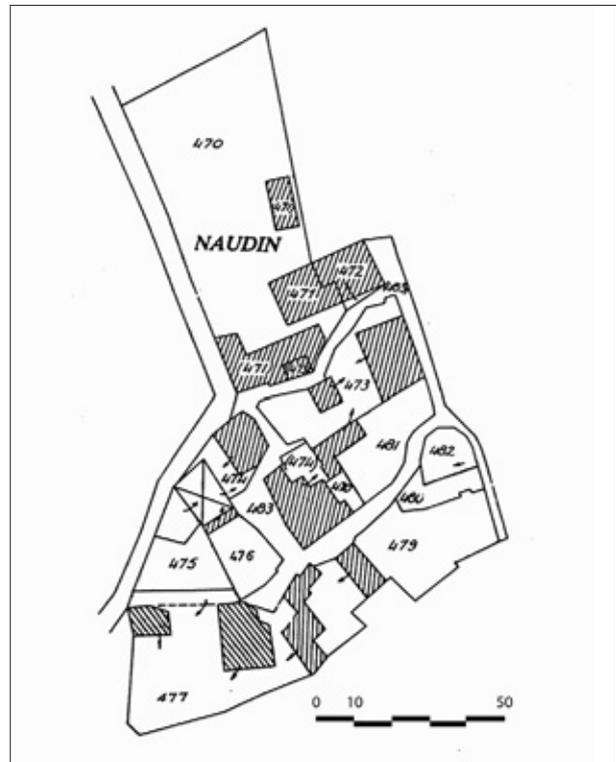


FIG. 3. PLAN CADASTRAL DE 1977.

### L'ensemble D (fig. 4, 6 et 7)

Ensemble de constructions le plus important et le plus complexe du hameau, il a été constitué par l'ajout, à différentes époques, de pièces ou d'ensembles de pièces et par la réalisation de modifications de la distribution interne. Pas moins de onze états successifs ont pu être identifiés. Comme pour tous les autres bâtiments du hameau, le matériau de construction utilisé pour les maçonneries est un calcaire burdigalien (Miocène) de provenance locale. Les toitures sont en tuiles canal (fig. 5)<sup>8</sup>.

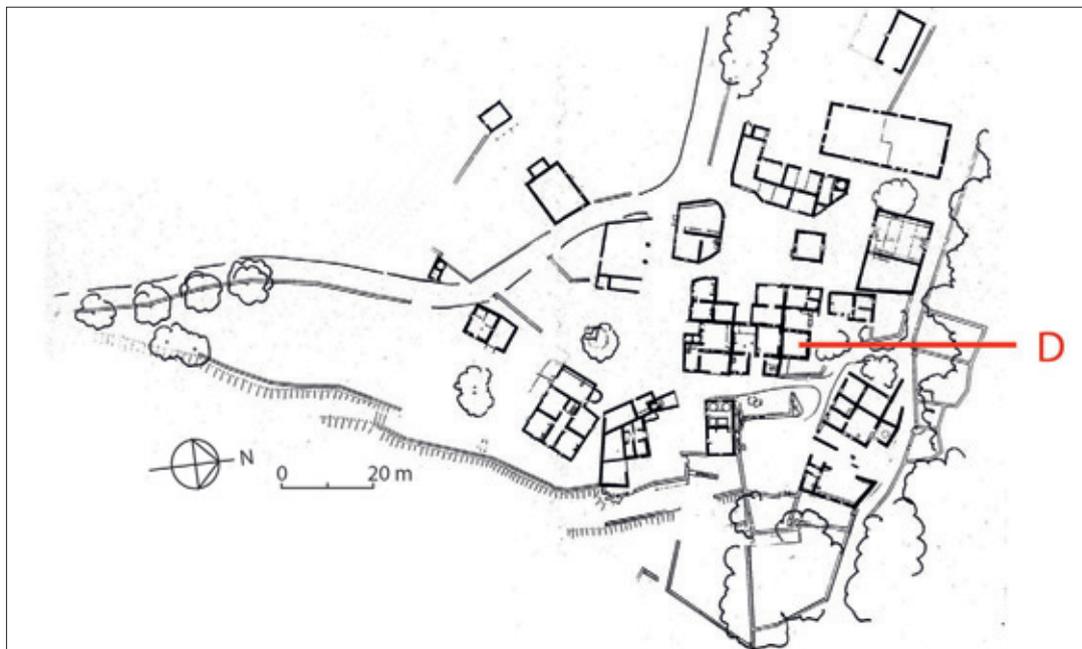


FIG. 4. PLAN DU HAMEAU DE NAUDIN EN 2000. Dessin Ch. Darles.



FIG. 5. FAÇADE SUD DE L'ENSEMBLE « D ». Cliché Ch. Darles.

8. Les figures 6 et 7 représentent respectivement le plan du rez-de-chaussée (pièces 1 à 23) et celui du premier étage (pièces 101 à 112) de cet ensemble.

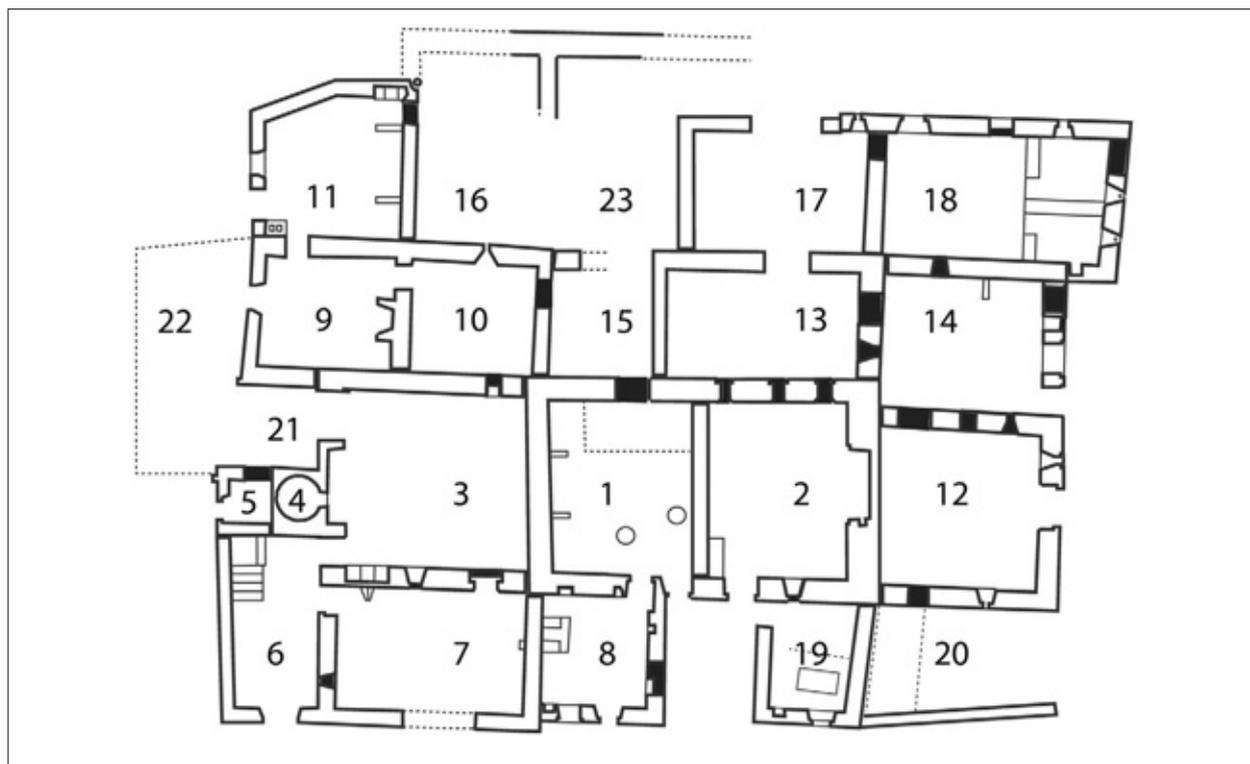


FIG. 6. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE du bâtiment « D ». Dessin Ch. Darles

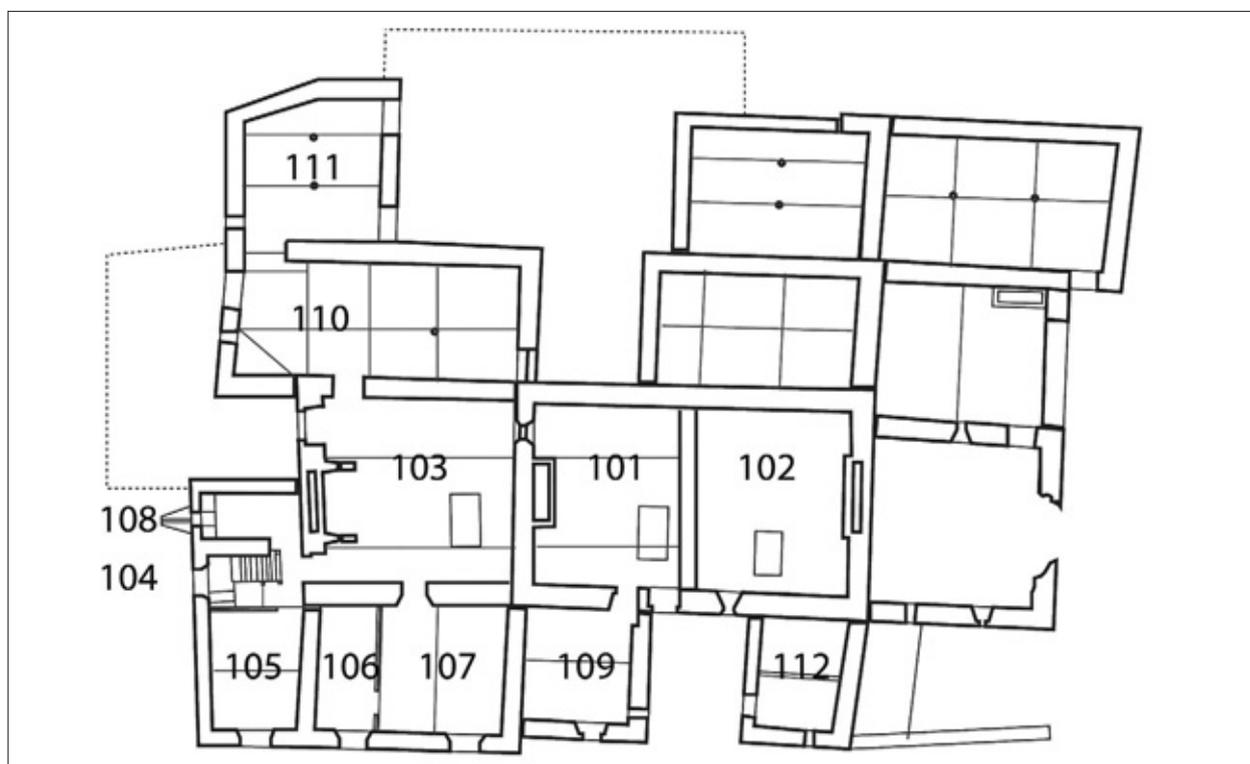


FIG. 7. PLAN DU PREMIER ÉTAGE du bâtiment « D ». Dessin Ch. Darles.

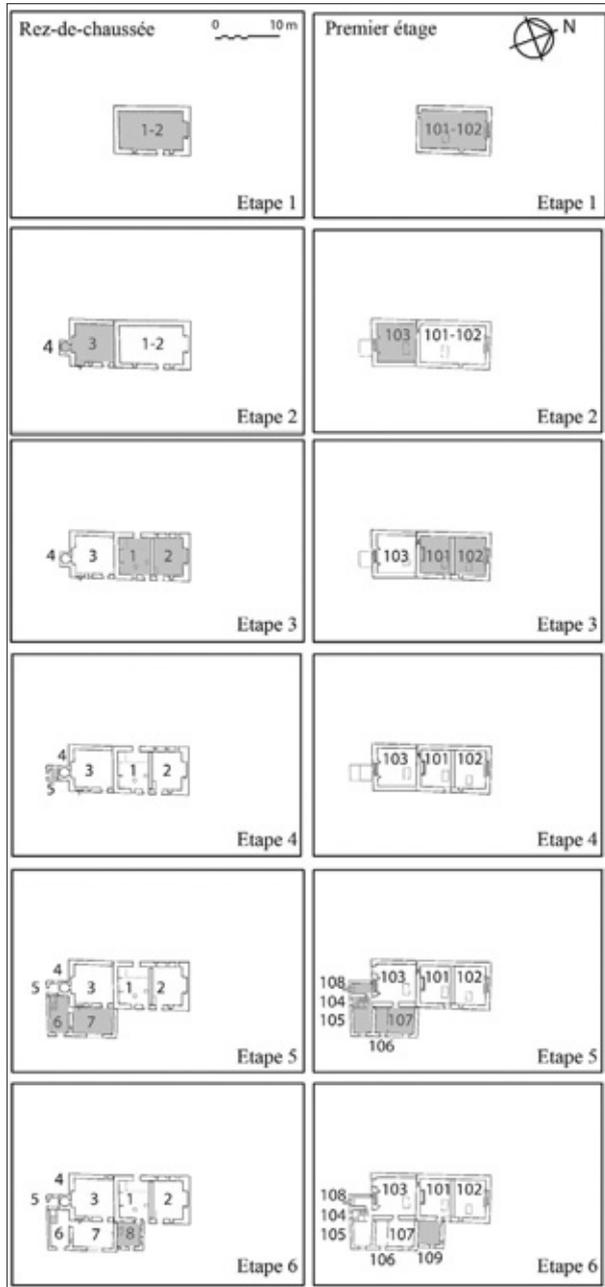


FIG. 8. TRANSFORMATIONS DU BÂTIMENT « D », étapes 1-6. Dessin Ch. Darles.

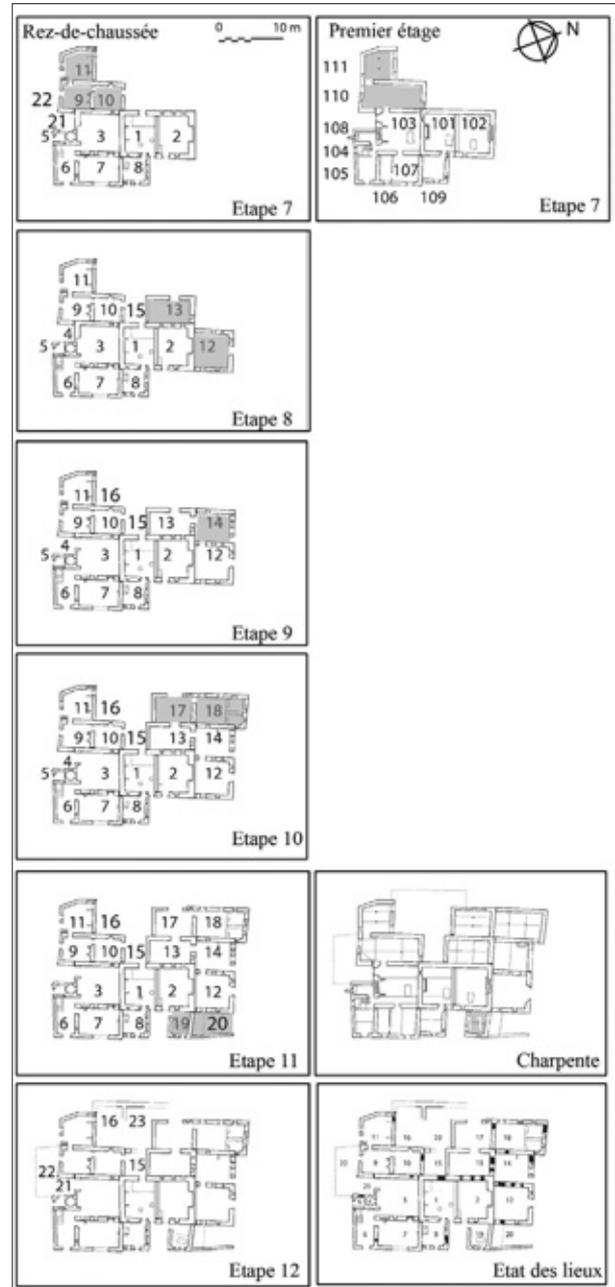


FIG. 9. TRANSFORMATIONS DU BÂTIMENT « D », étapes 7-12. Dessin Ch. Darles.

L'analyse de ses caractéristiques architecturales permet d'avancer que la partie la plus ancienne est une construction rectangulaire à étage (10 m par 6 m, soit 60 m<sup>2</sup>) disposée approximativement nord-sud et dont la façade principale orientale est aujourd'hui occultée par des agrandissements postérieurs. L'étage et la toiture de la partie nord se sont effondrés, la moitié du bâtiment est aujourd'hui à ciel ouvert.

### Étape 1<sup>9</sup>

À l'origine, peut-être dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, le rez-de-chaussée du bâtiment ne comporte qu'une seule pièce 1-2. Il en va de même pour l'étage avec la pièce 101-102.

La présence, dans le mur sud de D101 et à proximité de l'angle sud-ouest, d'une fenêtre rectangulaire (0,50 m par 0,38 m), donnant sur l'extérieur et par la suite murée, en apporte la preuve (fig. 8-9).

*Le rez-de-chaussée, pièce 1-2 (fig. 6, 10, 11 et 12)*

On accède dans cette pièce par une porte (1,96 m par 0,98 m) placée sur la façade orientale. Son linteau est composé de deux arcs en pierre adossés. Ses piédroits et les quatre claveaux de son arc en plein cintre sont chanfreinés du côté externe. La face interne (h. 2,26 m) possède un linteau surbaissé formé de trois claveaux (fig. 11). Dans les piédroits, deux cavités se faisant face indiquent l'existence d'un système de fermeture complémentaire d'une éventuelle serrure. Logée dans l'une d'elles, réservée dans le mur lors de sa construction, une barre en bois coulissait de façon à ce que son extrémité s'encastre dans la cavité opposée et bloque ainsi la porte de l'intérieur.

Les murs ont une épaisseur de 0,80 m à l'exception de celui du nord, plus large (1,05 m) pour l'installation d'une cheminée en pierre. Un léger décalage vers l'ouest (0,40 m) facilite l'encastrement de la panne faîtière<sup>10</sup>. La bordure de ses piédroits et de son linteau en arc surbaissé, composé de cinq claveaux taillés avec soin, est creusée d'un cavet. Le linteau est endommagé à ses extrémités où une cavité a été sommairement aménagée, sans doute pour la mise en place d'une tablette en bois. En pierres de petites dimensions jusqu'au niveau du retrait de l'étage, son canon est ensuite bâti en briques épaisses de 2,5 cm assemblées au mortier. Les joints sont un peu plus épais que les briques (2,6 cm). La hauteur totale de la cheminée est de 6,70 m ; de 6,20 m jusqu'au faîtage. Une petite armoire carrée (0,25 m de côté et autant de profondeur), est creusée dans l'épaisseur du montant droit de la cheminée à 1,40 m du sol. Elle est encore équipée d'une porte en bois avec charnières métalliques (fig. 10).

Des gravats provenant de l'effondrement de la toiture recouvrent le sol. Ils empêchent d'en connaître la nature.

Les ouvertures du rez-de-chaussée sont à l'est, côté abrité des intempéries. Deux baies, l'une à 2,70 m du mur sud, l'autre à 1,35 m de celui du nord, encadrent la porte largement décalée vers le nord. La fenêtre nord est conservée dans son intégralité alors que, conséquence de percements ultérieurs, on ne connaît que le piédroit méridional de la fenêtre sud. On peut cependant affirmer que les deux ouvertures étaient identiques et mesuraient 0,56 m de haut sur 0,30 m de large. Leur encadrement en pierre de taille et à linteau plat était particulièrement soigné. À l'extérieur elles possédaient un chanfrein de cinq centimètres. À l'intérieur, l'ébrasement du percement leur donnait une dimension de 1,05 m de haut sur 0,80 m de large.

On peut supposer qu'une échelle permettait d'accéder au premier étage (101-102) car une trappe de communication existe dans le plafond de la pièce 1.



FIG. 10. CHEMINÉE de la pièce 1-2.  
Cliché Ch. Darles.

9. Les figures 8 et 9 représentent les plans du rez-de-chaussée et du premier étage des douze étapes de construction répertoriés et analysés ci-dessous.

10. L'ouverture du foyer a une longueur de 2,60 m ; une hauteur maximale apparente de 1,90 m, et une profondeur de 0,75 m.



FIG. 11. VUE PARTIELLE DU BÂTIMENT D'ORIGINE, depuis l'Est. Cliché Ch. Darles.

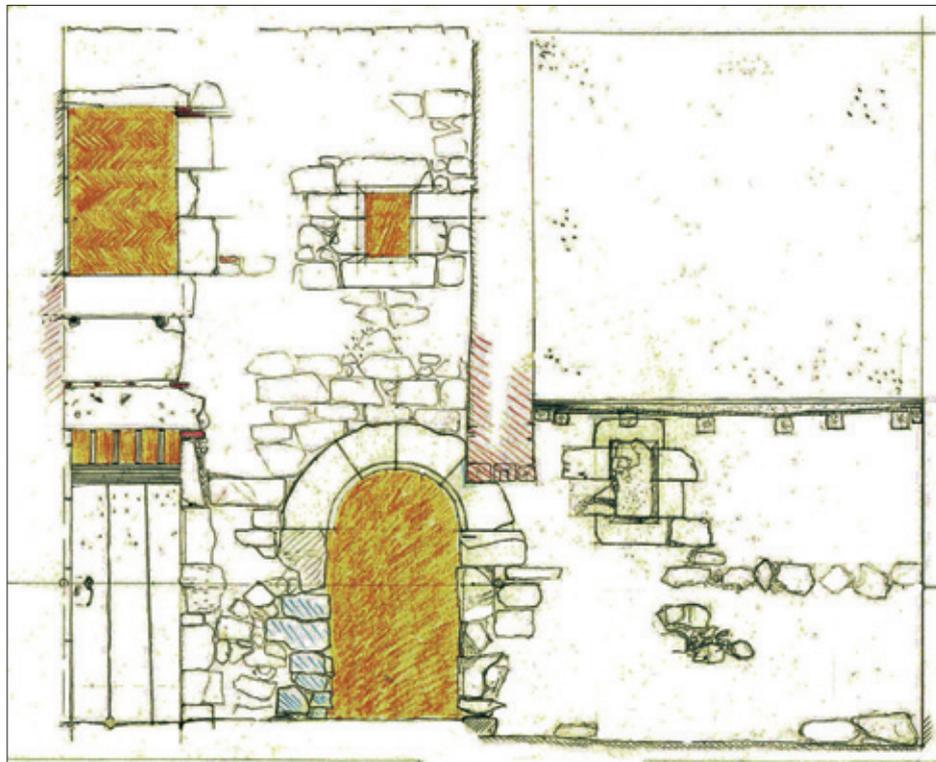


FIG.12. RELEVÉ ARCHITECTURAL DE LA FAÇADE EST du bâtiment d'origine. Dessin Ch. Darles.

*Le premier étage, pièce 101-102 (fig. 7).*

Si le plancher existe encore du côté 101, sans que l'on sache s'il est d'origine, il ne reste du plancher, côté 102, que les logements de la poutre alignée est-ouest et ceux des solives.

L'éclairage semble avoir été apporté à l'origine par deux fenêtres. L'une, à l'est, est rectangulaire verticale (0,50 m par 0,36 m). Elle surmonte la porte d'entrée du bâtiment. Son encadrement de pierre correspond à un travail soigné. L'autre, à l'extrémité occidentale du mur sud, est semblable par la forme et les dimensions aux ouvertures du rez-de-chaussée. Un linteau de bois, en partie haute du mur ouest, côté nord, pourrait rappeler l'existence d'une ouverture pour la ventilation du comble.

Le peu d'importance des ouvertures, le fait qu'elles soient haut placées et l'existence d'un système de fermeture par barre semblent indiquer que ce premier bâtiment était une maison forte. Son isolement dans la campagne, loin du village et des autres lieux de peuplement, le justifierait. La qualité de la maçonnerie et des encadrements indique que ses propriétaires ont mobilisé des moyens financiers relativement importants pour leur permettre d'échapper au contrôle des détenteurs du castelnau et de leurs représentants et exploiter plus commodément leur bien-fonds.

*Étape 2 (fig. 8 et 9)*

Une extension de cet ensemble est réalisée, au sud, peu de temps après. Il s'agit de la pièce 3 et de l'étage correspondant 103. Un four à pain 4 est situé en saillie sur le pignon méridional de l'ensemble bâti.

*Le rez-de-chaussée, pièces 3 et 4*

Agrandissement contre le pignon sud de la pièce 1-2, la pièce 3 est pratiquement carrée (6 m par 6 m, soit 36 m<sup>2</sup>). Ses murs périphériques ne sont pas exactement dans le prolongement de ceux de l'édifice contre lequel il s'appuie mais s'écartent légèrement vers le sud (fig. 13).

Cette pièce conserve sa cheminée d'origine. Encastrée dans le mur sud, elle est en pierre et, avec son manteau à arc surbaissé, elle ressemble fortement à celle de 2. Sa bordure est cependant chanfreinée. Sa largeur est de 2,50 m; sa hauteur maximale, prise à partir de la base du foyer, est de 1,63 m. Ses piédroits comportent chacun quatre assises; son linteau, six claveaux.

Un four à pain (4) dont l'ouverture se trouve à gauche de l'âtre a, comme c'est habituellement le cas, été construit en même temps que la cheminée. À l'extérieur, il est englobé dans un appentis, en saillie de 1,75 m par rapport à la façade sud de 3 et large de 2,50 m. Ce four est pris entre deux murs orientés nord-sud. Celui de l'ouest fait curieusement un léger coude pour contourner sa voûte puis est à nouveau vertical. L'ouvrage a pour assise un platelage jointif disposé dans le sens est-ouest et constitué de pièces de bois sommairement équarries (0,12 m de côté). Elles ont une portée de 1,40 m et leurs extrémités sont encastrées dans les murs latéraux de cet appentis. À l'extrémité sud, deux d'entre elles ont une section plus importante car elles supportent le poids du mur sud.

Le four, de plan circulaire, a un diamètre de 1,70 m. Sa bouche, de section rectangulaire (0,39 m par 0,48 m), est longue

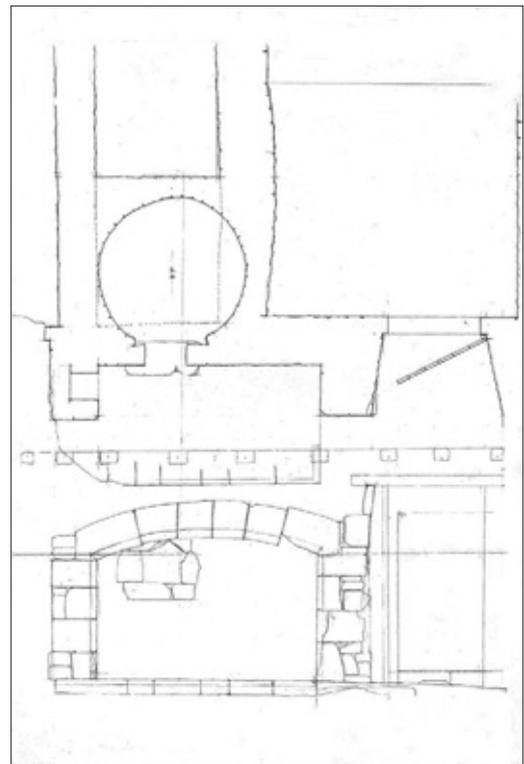


FIG. 13. PLAN ET ELEVATION DE LA CHEMINÉE de la pièce 3. *Dessin Ch. Darles.*

de 0,22 m. La pierre plate rectangulaire de l'entrée (0,40 x 0,85 m) présente de fortes marques d'usure. À l'exception de sa partie inférieure pour laquelle des petits moellons ont été utilisés, la voûte surbaissée (hauteur maximum 0,75 m) est construite en briques posées de chant et liées par de l'argile. Ce matériau a également servi pour la sole (ép. 0,10 m) placée directement sur le platelage.

La façade orientale est percée d'une porte en plein cintre, identique par sa forme et ses dimensions à celle de 2. Elle est à linteau droit sur sa face interne. À 1,80 m au sud de la porte, une petite fenêtre, (0,54 m par 0,30 m) largement ébrasée vers l'intérieur et à encadrement extérieur chanfreiné, est en tous points semblable à celle de D2.

Un évier en pierre, encadré par deux tablettes (0,40 m par 0,40 m), est installé dans l'angle sud-est de la pièce. Il est surmonté d'une armoire (1,20 m par 1,20 m) profonde de 0,40 m. Deux planches servent d'étagères.

Un râtelier et une crèche placés contre le mur nord, indiquent que, dans un dernier temps, la pièce a servi d'étable. Cette ultime affectation a entraîné le percement de deux portes. La première, dans l'angle sud, communique avec la pièce 6 qui, nous le verrons, sert d'entrée pour l'extension sud-est. La seconde porte, dans l'angle ouest, donne sur l'extérieur.

#### *Le premier étage, 103 (fig. 8-9).*

Dès sa création, la pièce 3 a comporté un étage 103<sup>11</sup> sans doute accessible par une échelle et une trappe. L'obturation de la fenêtre méridionale de 101 a été la conséquence de la construction de 103. On ne connaît cependant pas les éventuelles fenêtres primitives qui ont pu être élargies pour permettre la création de portes.

La cheminée en pierre, sans doute mise en place dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, est plus tard amputée de son manteau, au moment où ses piédroits sont allongés pour recevoir un entourage en bois<sup>12</sup>.

Cette pièce comporte un dallage en briques de forme particulière normalement utilisées dans les puits à eau pour la construction du cuvelage : deux de leurs côtés sont courbes, les deux autres obliques. Il peut s'agir de matériaux provenant du démontage d'une de ces installations ou d'un lot de briques prévu pour le chemisage d'un puits et resté inutilisé.

#### *Étape 3 (fig. 8-9).*

Le bâtiment primitif à étage est divisé en deux. On se trouve donc avec un ensemble de trois unités d'habitation correspondant aux pièces 1, 2 et 3 avec leur étage respectif et le four à pain (4).

#### *Le rez-de-chaussée, pièces 1 et 2*

Lors d'un nouveau remaniement, le rez-de-chaussée et l'étage du bâtiment primitif sont divisés, en deux pièces de surface pratiquement identique, par une cloison continue en pierres (ép. 0,50 m). Cette partition s'accompagne de plusieurs aménagements. Au rez-de-chaussée, côté sud, une porte est ouverte dans le mur de façade de 1, en bordure de la cloison. Rectangulaire et dotée d'une imposte, elle est datable du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Une cheminée à encadrement de bois est installée au centre du mur méridional. à l'ouest, une porte obturée, peut-être tardive<sup>13</sup> et condamnant la fenêtre primitive, donne sur l'extérieur<sup>14</sup>. Une troisième porte, ouverte plus tard, crée une communication avec la pièce 8 plaquée contre la façade est.

Les emplacements de plusieurs silos sont encore visibles dans le sol de la pièce 1. Sur les murs et au plafond les traces de deux cloisons en torchis, construites sans doute pour créer un sas d'accès depuis l'Ouest.

Les trois petites fenêtres du mur occidental de 2 sont contemporaines de ce cloisonnement qu'accompagne l'installation d'un évier en pierre dans l'angle de la cloison et du mur oriental de 2.

11. Il subsiste quelques traces de sa toiture, à deux pentes également, qui avait un faitage orienté Nord-Sud, dans l'alignement de celui de l'ensemble 1-2.

12. L'intervalle entre le nouvel encadrement et les piédroits de pierre est alors comblé par des fragments de tuiles liés au mortier de chaux.

13. L'existence de cette porte est attestée par le parcellaire de 1833, parcelle 642.

14. Les arrachements montrent que le linteau, aujourd'hui disparu, était droit.

*Le premier étage, pièces 101 et 102*

Comme indiqué ci-dessus, la pièce 101 est accessible, par une échelle à partir de 1. Le conduit de la cheminée du rez-de-chaussée fait saillie sur le mur méridional. Le mur occidental est aveugle et l'éclairage de la pièce est apporté par une grande fenêtre verticale (1,30 m par 0,85 m) située à l'opposé, au-dessus de la nouvelle porte du rez-de-chaussée. Elle est également datable du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les parois de la pièce 102, dont le plancher a disparu, sont en léger retrait par rapport au rez-de-chaussée à l'exception du côté sud où les solives, qui reposent sur une seule poutre, d'orientation est-ouest, sont encastrées dans la cloison. La fenêtre d'origine, rectangulaire verticale et ébrasée vers l'intérieur (0,50 m par 0,35 m) surmonte la porte d'entrée du bâtiment.

*Étape 4 (fig. 8)*

Uniquement en rez-de-chaussée, une annexe 5 à usage de soue et, dans sa partie haute, de poulailler est adossée au sud du four 4.

La loge à cochons se prolonge sous le four ; son ouverture est au sud. Une porte sur gonds (1,10 m de haut par 0,45 m de large) est réduite à un cadre de bois grillagé. Les pierres de son encadrement sont en emploi, les montants chanfreinés et le linteau, un peu trop long, possède une feuillure. Le chaînage sud-ouest incorpore des éléments superposés provenant du piédroit d'une porte. Au-dessus de cette ouverture, quatre blocs délimitent la sortie du poulailler. Le bloc inférieur, en saillie, sert de pierre d'envol.

*Étape 5 (fig. 8)*

Un agrandissement en équerre a été réalisé à l'angle sud-est de l'extension 3-103 du bâtiment primitif. Intervenu au XVIII<sup>e</sup> siècle à en juger par la forme légèrement surbaissée du linteau des ouvertures, il a permis, en ce qui concerne le rez-de-chaussée, d'adjoindre une pièce 7 à l'unité d'habitation jusqu'alors constituée uniquement par 3 et son four 4 et de créer, dans un deuxième temps,<sup>15</sup> une entrée 6 avec escalier menant à l'étage.

Au cours de cette campagne de travaux, un étage a été construit sur le même plan que le rez-de-chaussée. Un galetas comprenant un grenier et un pigeonnier a été installé sous la toiture.

Cet étage comporte les pièces 106, 107 et 105, ainsi que la cage d'escalier 104. La souillarde 108 est au-dessus du four et de la loge à cochons.

La volonté de soigner particulièrement les façades apparaît dans l'alignement vertical des percements et dans leur traitement avec l'introduction d'arcs de décharge. Indication du changement de statut du propriétaire, on est passé de la « maison forte » à la « maison de maître ».

*Le rez-de-chaussée, pièces 6 et 7*

La pièce 7 (6,30 m par 4,20 m soit plus de 26 m<sup>2</sup>) est adossée au mur de façade orientale de 3. Ses parois sont de plus faible épaisseur (0,45 m en moyenne).

Dans un premier temps, la pièce communique directement avec 3 par la porte de l'ancienne façade de cette dernière pièce. Après l'adjonction de 6, la communication se fait par une porte dans l'angle sud-ouest de 7.

La destination première de cette pièce transformée en garage après percement d'une large ouverture carrée (2,50 m) dans sa façade orientale reste à établir. De plus, il est impossible de préciser quelles étaient ses ouvertures primitives. À l'intérieur, on note la présence dans le mur nord-ouest de l'ouverture, ultérieurement murée avec du torchis, de l'ancienne porte d'entrée à arc en plein cintre chanfreiné de la pièce 3. À sa gauche se trouvent la petite fenêtre ébrasée à encadrement chanfreiné et la sortie, tronquée, de l'évier, déjà mentionnées.

15. Il existe une petite fenêtre obturée dans le mur entre 7 et 6. Les parois de la pièce 6 sont légèrement plus étroites que celles de 7, cependant en façade rien ne témoigne de cette adjonction.



FIG. 14. ÉLÉVATION PARTIELLE DU POULAILLER ET DE LA SOUE,  
*Cliché Ch. Darles*



FIG. 15. ENTREE DE LA PIECE 6.  
*Cliché Ch. Darles.*

Au sud de 7, la pièce 6 (3,10 m – 2,85 m par 5,80 m soit 17,50 m<sup>2</sup> environ) est adossée à 4 et à 5, elle communique avec 3. Son plan est légèrement trapézoïdal, le mur sud ayant été construit dans le prolongement de la façade de la pièce 5.

Sur la façade est, la porte d'entrée possède deux battants en bois de taille différente dont seul le plus grand était utilisé en temps normal. Le petit battant est pourvu d'une colonne d'ante cannelée et terminée par un petit chapiteau décoré d'une étoile à cinq branches taillée en réserve. Elle est surmontée par une imposte à quatre barreaux de bois verticaux obturée par des carreaux de verre aujourd'hui disparus. Les ferrures et serrures anciennes sont encore en place.

À l'extrémité ouest, l'escalier desservant les étages est en pierre à l'exception des dernières marches de la seconde volée qui sont en bois.

Dans un second temps, au XIX<sup>e</sup> siècle sans doute, la porte entre 3 et 7 est obturée. Un nouveau passage entre les pièces 6 et 3 est ouvert dans l'angle sud-ouest de la pièce 3, entre la cheminée et l'ancien mur de façade

#### *Le premier étage, les pièces 105, 106, 107 et 108*

Correspondant à 6 et 7 et à la surélévation de 4 et 5, l'étage comporte une cage d'escalier, trois pièces d'habitation et une souillarde.

À droite du débouché de l'escalier éclairé par une petite fenêtre haute, une porte percée dans une cloison légère donne accès à une chambre indépendante 105 (2,75 m-3,05 m par 3,90 m soit plus de 11 m<sup>2</sup>) dotée, à l'est, d'une grande fenêtre alignée sur l'entrée.

À gauche de l'escalier, une porte permet de pénétrer dans la souillarde 108 (3,30 m par 1,50 m soit 5 m<sup>2</sup>). Au sud, un « dournier » occupe la totalité de la largeur de la pièce. Son évacuation, à la verticale de la soue, est assurée par sa partie débordante (L. 0,80 m).

L'évier d'1,50 m de large sur 0,40 m d'épaisseur est pris entre deux niches. L'inférieure, fermée par deux portes en bois, mesure 0,50 m de haut et 0,40 m de profondeur. La supérieure mesure 1,20 m de haut et 0,35 m de

profondeur ; trois pièces de bois juxtaposées constituent son linteau. L'épaisseur moindre de la façade<sup>16</sup> a contraint les constructeurs à mettre en place une superposition de gros blocs posés en délit. Ils permettent également de caler la pierre de l'évier dont l'évacuation est en porte-à-faux.

Une ouverture de section carrée (0,20 m), avec feuillure du côté interne, entaille le bloc surmontant immédiatement le dournier.

Deux portes donnent accès à 103, la première, dans la paroi sud, met la pièce en relation avec l'escalier 104. La deuxième, plus récente, à l'ouest, la fait communiquer avec l'ensemble sud-ouest. Une troisième porte permet la communication directe entre 103 et les deux pièces communicantes 107 et 106. Au sud-ouest, une porte transformée en fenêtre, ébrasée vers l'intérieur, témoigne de la disparition du corps de bâtiment à étage cadastré 644 en 1833.

Un galetas occupe l'étage en comble, il correspond à un espace situé au-dessus des pièces 103 à 108. Espace de rangement largement ventilé par plusieurs ouvertures dotées de volets, qui entrent parfaitement dans la composition des façades sud et est, son affectation semble correspondre à un usage domestique.

### *Étape 6 (fig. 8)*

L'ensemble bâti 8-109 est légèrement en retrait de 50 cm par rapport à la façade de 6 et 7, de manière à conserver l'aspect ordonnancé de la façade créé lors de la 4<sup>e</sup> phase. Cet agrandissement, à destination artisanale, semble-t-il, est réalisé au XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Le rez-de-chaussée, pièce 8.*

Cette pièce de plan carré et de petites dimensions (3,50 m par 3,75 m, soit un peu plus de 13 m<sup>2</sup>) a été obtenue en élevant deux murs dans l'angle rentrant formé par les pièces 1 et 7. À l'origine, on accédait à la pièce du rez-de-chaussée uniquement par une porte extérieure située dans le mur nord. La porte extérieure a été obturée au moment de la mise en communication de cette pièce avec 1 par l'agrandissement de la fenêtre existante.

Ce local était éclairé par une fenêtre qui, percée dans le mur oriental, a été par la suite transformée en porte pour une nouvelle communication directe avec l'extérieur. L'étroitesse de l'ouverture nouvelle ainsi obtenue, l'existence d'une feuillure prévue pour un volet et, surtout, la différence de qualité des pierres d'encadrement qui correspondent respectivement à la fenêtre primitive et à son agrandissement en porte sont la preuve de cette transformation. Cette modification a rendu nécessaire le percement de la fenêtre à encadrement de bois au sud de la porte.

La pièce du rez-de-chaussée comporte cinq niches. Une des deux niches creusées dans le mur nord est située dans l'obturation de la porte d'origine. Une autre se trouve dans le mur oriental, dans l'angle sud-est de la pièce, les deux autres sont dans le mur occidental. La niche proche de l'angle sud-ouest mesure 20 cm de haut sur 30 cm de large et est située à 80 cm du sol. L'autre correspond à l'ancienne fenêtre orientale de 1. Elle mesure 50 cm de haut sur 20 cm de large ; son linteau règne avec celui de la porte de communication. Une petite construction en pierre formée d'une base rectangulaire, que surmontent deux supports verticaux disposés sur ses petits côtés, est adossée au mur sud-ouest. Sa fonction de support reste à établir.

#### *Le premier étage, pièce 109*

Du plancher séparant le rez-de-chaussée de la pièce en étage 109, il ne reste qu'une partie reposant sur six des neuf solives orientées ouest-est. L'agrandissement, en porte de communication 101-109, d'une ouverture - fenêtre ou lucarne - déjà existante sur la façade orientale a, sur sa largeur, provoqué la destruction de la génoise et entraîné la pose d'un encadrement complet en bois.

Au-dessus de la porte, la paroi a été tranchée, au sud, sur 1,20 m de large et sur toute la hauteur de l'étage (1,70 m). Il reste le montant nord de cette ancienne fenêtre. Cette brèche a entraîné la disparition partielle de la génoise et son linteau sert de sablière à la toiture. Un petit percement a été aménagé au ras du sol dans la façade nord.

16. Le mur de façade mesure 0,48 m d'épaisseur.

*Étape 7 (fig. 9).*

L'ensemble disposé au sud-ouest possède une façade homogène<sup>17</sup>, côté sud, avec trois fenêtres identiques à la fois par la taille et l'encadrement en pierres de dimensions variées et soigneusement taillées, dotées de feuillures. Le linteau de l'ouverture en rez-de-chaussée, côté est, correspond à la pièce d'appui de l'ouverture supérieure ; sa feuillure, nettement plus large que la fenêtre montre qu'il s'agit d'un réemploi. Le linteau de la porte d'accès est légèrement plus bas, décalé d'un bloc avec celui de la fenêtre voisine.

La création de cet ensemble et de son annexe 22 (fig. 6) a permis l'utilisation du secteur en retrait 21. Cet espace est aujourd'hui protégé par une toiture en appentis inclinée vers le sud<sup>18</sup>.

*Le rez-de-chaussée, pièces 9, 10 et 11*

En rez-de-chaussée, cet ensemble comporte trois pièces, alors qu'à l'étage un galetas n'en possède que deux. Il a été accolé à la façade ouest de 3 et de 21. Les murs ouest-est sont perpendiculaires à cette dernière. Dans la foulée de l'extension 6-7, quelques décennies plus tard, cet ensemble soigné a, semble-t-il, été édifié en une seule fois, même s'il existe une pliure dans la façade sud. On pourrait néanmoins proposer deux phases de construction préalables à la réorganisation tardive de la toiture : un ensemble de deux pièces 9-10 accessible par l'ouest de 9, ensuite l'adjonction d'une cuisine 11 totalement équipée (cheminée, « dournier » éclairé au nord<sup>19</sup> et potager). Au sud-est, les blocs de la chaîne d'angle, de mêmes dimensions, sont soigneusement taillés et paraissent avoir constitué le montant d'une porte. Au-dessus une saignée rectangulaire indiquerait la présence d'un linteau, à cela s'ajoute un alignement en pente des pierres de la maçonnerie qui pourrait rappeler l'existence de la toiture en appentis du petit abri 22. L'angle nord-ouest de 11 a été affecté par un effondrement réparé sommairement par un potelet de bois soutenant deux pièces de bois horizontales superposées maintenant les solives de la toiture

De plan légèrement rectangulaire (4,30 m x 3,80 m), la pièce 9 comporte une petite cheminée construite en brique dans l'axe de son mur nord. À l'est, un placard a été aménagé entre son manteau et le mur. Une fenêtre de 0,90 m par 1,55 m, dotée de volets en bois à deux vantaux, est ouverte dans le mur sud. À l'ouest de la cheminée, une porte avec un seuil surélevé de 20 cm donne accès à la pièce 10.

Cette pièce 10, de forme et de dimensions semblables à la précédente, n'est éclairée que par une petite lucarne largement ébrasée au milieu du mur ouest. Une petite niche est creusée dans le mur opposé, juste en face d'elle. Un « paufourche » soutient une des poutres du plafond qui s'est fendue. Au nord, une porte a été murée lors de ventes et de mutations ultérieures. Selon le cadastre de 1833, une porte qui donnait au nord a été bouchée suite à une mutation de propriété.

Légèrement plus grande que les autres, la pièce 11, située au sud-ouest, possède un plan pratiquement carré mais avec un pan coupé dans l'angle sud-ouest. Elle a servi, à un moment donné, à la fois de pièce d'entrée et de cuisine. On y pénètre par une porte placée près de son angle sud-ouest et portant le millésime 1840 gravé sur son linteau. Une fenêtre, située à l'ouest de cette dernière, éclaire la pièce. Une cheminée occupe le centre du mur nord. Son manteau vertical est porté par des piédroits en pierre ; le devant est en bois avec, au centre, un losange en relief. Un évier en pierre a été aménagé au nord du mur ouest. Un potager à deux feux est installé à l'angle sud de la pièce entre la porte d'entrée et celle donnant accès à la pièce 9.

*Le premier étage, pièces 110 et 111*

À l'étage, la seule pièce habitable est 110 située au-dessus de 9 et 10. Elle est aujourd'hui accessible uniquement à partir de 103 et donne sur un comble 111 doté d'une simple lucarne sur sa face sud et de deux grands percements au nord.

Elle possède, au ras du plancher, une grande ouverture rectangulaire alignée sur la fenêtre du rez-de-chaussée et de même dimensions, équipée d'un volet à simple battant. En partie haute, un petit percement assure la ventilation.

17. Peut-être une réfection tardive si on considère l'état cadastral de 1833.

18. Cette toiture succède à une précédente positionnée plus haut et dont l'existence est indiquée par une série de pierres en saillie disposées en gradins et faisant office de solin contre le mur ouest de 108.

19. Cette fenêtre correspond à une ancienne porte partiellement rebouchée.

### *Étape 8* (fig. 9)

L'ensemble édifié au nord-ouest est actuellement à l'état de ruine, une grande partie des informations manque, ce qui ne permet pas de garantir la totalité des phases. Celles que nous proposons ont été établies à partir de l'examen des ouvertures.

La pièce carrée 12, de 5,40 m de côté, est accolée au mur nord de 2. Sa façade orientale est en continuité de celle du bâtiment d'origine, sa façade occidentale en retrait de 0,75 m. Cette pièce indépendante est accessible par une porte large d'1,30 m, placée au nord; elle est éclairée par plusieurs baies largement ébrasées, réparties dans chaque mur extérieur, dont deux à l'est. D'autres ouvertures ont été ultérieurement bouchées au moment de la réalisation de la pièce 14.

La pièce rectangulaire 13 placée contre le mur occidental du bâtiment d'origine, à l'angle nord-ouest. Elle mesure 3,70 m sur 6,50 m pour une surface de 24 m<sup>2</sup>. Sa porte d'entrée est située sur la face nord, tout comme l'unique fenêtre qui lui assure un médiocre éclairage. L'espace libre jusqu'alors situé entre l'ensemble sud-ouest et la pièce 13 est fermé à l'ouest (il reste aujourd'hui un fragment de mur au sud qui ne semble pas dépasser le premier niveau) et transformé en pièce 15.

À ce moment est créée une liaison entre les pièces 1 et 15.

### *Étape 9* (fig. 9)

Une pièce 14 est ajoutée dans l'angle rentrant formé par les pièces 12 et 13. Légèrement rectangulaire, elle mesure 4,50 m sur 5,40 m soit une superficie de 24 m<sup>2</sup> environ. Les étapes de percement du mur nord sont difficilement identifiables. Il semblerait que la porte d'origine soit à son extrémité ouest. Elle a été bouchée à l'occasion de la création d'une cheminée installée à l'angle nord-ouest, une petite fenêtre a alors été aménagée. Les autres percements de cette paroi interviennent postérieurement sans qu'il soit possible de préciser le moment. La paroi occidentale est percée d'une fenêtre à ébrasement.

La porte extérieure dans la paroi nord de 13 est devenue une porte de communication avec 14. Il est impossible de préciser à quel moment le percement de la porte entre 12 et 14 est intervenu. Percement qui a été ultérieurement obturé.

### *Étape 10* (fig. 9)

La dernière transformation importante de l'ensemble D intervient avec la création des pièces 18 puis 17 qui obturent la fenêtre ouest de 14. L'état des lieux actuel empêche de préciser l'existence éventuelle d'un étage.

La pièce 18, au plan légèrement trapézoïdal du fait de l'orientation de la paroi nord qui s'ouvre vers l'ouest, s'élargit vers le nord, avec deux fenêtres hautes et une porte aujourd'hui obturée et, de manière inhabituelle, vers l'ouest. De ce côté, en partant du nord, se succèdent une première ouverture horizontale et rectangulaire de 45 cm de large sur 34 cm de haut, située à 1,80 m au-dessus du sol actuel; puis une fenêtre, large de 0,75 m, aux montants chanfreinés, est aujourd'hui obturée. Vient ensuite une porte de 0,88 m de large, haute de 2,05 m avec un linteau à arc surbaissé. Cette forme datable du XVIII<sup>e</sup> siècle pourrait indiquer un remploi. La qualité générale des encadrements est symptomatique du soin apporté à ces ouvertures. Un arrachement grossier de l'extrémité sud de la paroi ouest permet d'avancer que la pièce devait être sensiblement plus grande (au moins 1,75 m vers le sud). La petite fenêtre située au sud de la porte, actuellement dans 17, était à l'origine dans l'angle sud-ouest de 18. Une niche a été aménagée en hauteur dans le mur oriental à proximité de l'angle nord. La pièce possède deux cloisonnements légers qui délimitent deux alcôves situées au nord. Une autre petite niche est située à l'est.

La construction de 17, obtenue par la réalisation de deux murs de 0,40 m au sud et à l'ouest a nécessité un cloisonnement la séparant de 18. En assurant sa fermeture, une porte (2,30 m de large et de 2,10 m de haut) dotée d'un linteau en bois et de deux vantaux, a été prévue à l'ouest, dès l'origine, pour permettre l'utilisation en tant que remise de cette extension.

**Étape 11 et étape 12** (fig. 9)

Elle correspond à l'adjonction de la pièce artisanale 19 et de son étage 112, puis à la création de 20.

Plaquée contre la façade principale du corps de logis primitif, à son angle nord-est, cette petite adjonction relativement soignée est de forme irrégulière, légèrement trapézoïdale (en moyenne 3,60 m ouest-est sur 2,70 m nord-sud pour une surface au sol de 10 m<sup>2</sup>).

*Le rez-de-chaussée, pièce 19*

On pénètre dans la pièce du bas par une porte à linteau de bois percée dans le mur sud, au ras du mur de façade de 2. La pièce est éclairée par une fenêtre avec linteau et appui en bois à l'intérieur (h. 0,75 m, l. 0,65 m). L'ouvrant est fixé au cadre par des charnières dites « à moustache ». Des trous de scellement de gonds indiquent qu'elle était équipée d'un volet extérieur en bois. À l'intérieur, une petite niche est creusée dans le mur oriental, au midi de la fenêtre.

Cette pièce a servi d'atelier à un tisserand. Des éléments en bois de son métier – un montant vertical et une pièce horizontale scellée dans le mur nord-est – sont encore en place. Creusée dans le sol, une fosse rectangulaire, en partie effondrée, recevait le pédalier de l'appareil.

*Le premier étage, pièce 112*

À l'étage, une pièce de même dimension possède deux ouvertures. Elle pourrait avoir servi de dépôt pour l'activité artisanale. Dans le mur sud, un percement rectangulaire vertical est doté d'un encadrement de pierres taillées de grandes dimensions. Une petite lucarne de ventilation, rectangulaire verticale, est placée en hauteur au milieu de la façade orientale.

*Le rez-de-chaussée, pièce 20*

Un abri, en forme de trapèze, dont l'ouverture de 3,00 m de large se trouve à l'est a été réalisé en construisant une paroi en continuité du mur oriental de 19.

**Bâti et plan cadastral de 1833, mise en regard**

La topographie a dicté l'implantation du hameau tel qu'il apparaît sur le plan de 1833.

Il est disposé en balcon, à l'est, de manière à avoir une vue étendue sur les pâturages aujourd'hui disparus de la vallée de l'Arrats et, à l'opposé, sur les terres cultivables du plateau entre cette vallée et l'Auroue<sup>20</sup>.

L'ensemble D est à la rencontre de deux voies, la première au sud, rectiligne et en provenance du plateau, la seconde en bordure de la rupture de pente. Plusieurs descentes vers la vallée, accessibles aux animaux et aux attelages, permettaient d'atteindre une source, des vergers, des cressonnières ou des potagers.

Le plan cadastral de 1833 révèle un découpage de D en sept propriétés bâties (parcelles 640 à 645 et 655) (fig. 16). Le sens de la numérotation indique bien que la partie nord-ouest de l'ensemble D a été acquise par le propriétaire du bâtiment 655 et du terrain qui lui est adjacent au sud. Seule la parcelle 640 inclue, dès l'origine semble-t-il, un terrain libre attenant, placé en bordure de la voie orientale qui contourne tout l'ensemble (parcelle 646).

La grande différence entre l'état des propriétés indiquées sur le plan de 1833 et les observations du bâti tel qu'il se présente actuellement concerne surtout la partie sud-ouest de l'ensemble D. La zone 21-22 a totalement

20. Jusqu'aux opérations de remembrement autour de 1985, des prairies encloses de murs en pierre sèche et de haies occupaient les fonds de vallée. Elles ont été remplacées par des champs ouverts livrés à la culture intensive.



FIG. 16. BATIMENT « D » ACTUEL ET PLAN DE 1833. *Dessin Ch. Darles.*

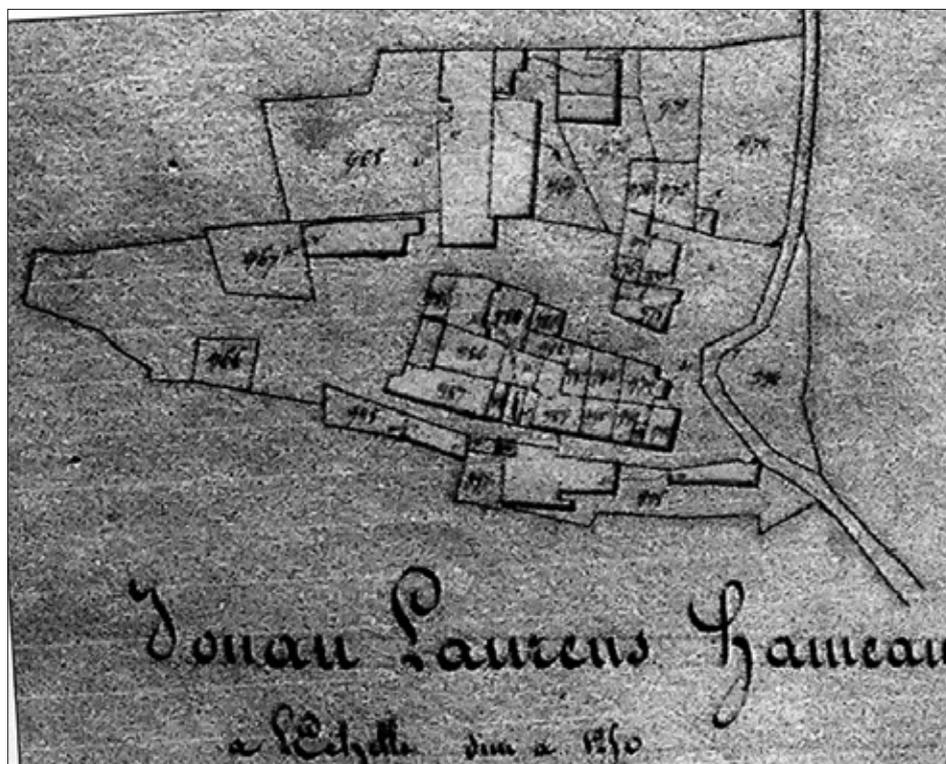


FIG. 17. PLAN CADASTRAL DE « JOUAN LAURENS », hameau de la commune de l'Isle Bouzon. *A.D. Gers.*

disparu et entraîné une modification notable de l'ensemble sud-ouest. D'autre part le secteur 15-16-23 est en ruine, à l'exception des vestiges très arasés de deux murs définissant à la fois la façade occidentale de D et le cloisonnement entre les parcelles 642 et 643.

À l'exception de ces deux secteurs, le découpage parcellaire du XIX<sup>e</sup> siècle concorde avec les résultats de l'étude architecturale de l'édifice.

L'analyse des plans cadastraux des années 1830 montre que les différents hameaux de l'Isle-Bouzon comportent un noyau initial originel qui s'est progressivement étoffé et a conservé jusqu'à nos jours des dimensions bien supérieures à celles des autres édifices existants sur le même site. C'est en particulier le cas des hameaux de Jouan Laurens (fig. 17), de Peybernard, de En-Bordes et de Heuré et Bartens. Pour d'autres communes voisines comme Saint-Créac, par exemple, les hameaux de Emmansot et de Embarthe témoignent du même phénomène.

Cette caractéristique pourrait concerner l'ensemble de la Lomagne et donner lieu, à partir de l'exemple du hameau de Naudin, à une étude concernant cette région.

Le problème de l'origine de ces hameaux se trouve posé. S'agit-il de créations ex nihilo ou, au contraire, d'habitats d'origine bien plus ancienne ?

Il faut constater qu'aucune trace d'occupation humaine antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle n'a été repérée au cours des campagnes de relevés menées à Naudin, ce qui semble aller dans le sens de l'opinion d'Élie Ducassé<sup>21</sup>.

### Bibliographie

- BUGE 1986.** BUGE (Jean-Marc), *Habiter en Lomagne hier et aujourd'hui*, éd. CTR, 1986, Lectoure.
- CAMUS 1997.** Camus (Renaud), *Onze sites mineurs pour des promenades d'arrière-saison en Lomagne*, éd. POL, 1997, Paris.
- CABESTAING 2007.** CABESTAING (Mylène), *Inventaire archéologique de la commune de Plieux (Gers)*, Mémoire de Master I sous la direction de Nelly Pousthomis, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2007.
- Colloque de Flaran 1996.** *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne*, actes des XVIII<sup>e</sup> Journées internationales d'histoire de Flaran, éd. des PUM, 1996, Toulouse.
- DARLES et alii 1998.** DARLES (Christian), LAFON (Caroline), PALÉ (Stéphane), VIERS (Catherine), « L'Isle Bouzon, Canton de Saint-Clar, Le hameau de Naudin, relevés archéologiques et architecturaux, juillet-août 1998 », *Actes de la 20<sup>e</sup> journée des archéologues Gersois*, Gimont, 1998, p.88-101.
- DARLES et alii 1999.** DARLES (Christian), LASSURE (Jean-Michel), PALÉ (Stéphane) et VILLEVAL (Gérard), « Naudin, Hameau de l'Isle-Bouzon, premier aperçu », dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 2<sup>e</sup> trimestre 1999, p. 125-157.
- DUCASSÉ 1983.** DUCASSÉ (Élie), « Maisons rurales du hameau de Navère en Lectoure (XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle) », dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 2<sup>e</sup> trimestre 1983, p. 184-198.
- DUCASSÉ 1996.** DUCASSÉ (Élie), « Evolution démographique et foncière dans le Lectourois au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de la Société archéologique du Gers*, 1<sup>e</sup> trimestre 1996, p. 41-58.
- DUFOUR, LONCAN 1978.** DUFOUR (Annie) et LONCAN (Bernard). « Inventaire des fermes anciennes dans le canton de Beaumont-de-Lomagne, formation et évolution d'un type », dans *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. CIII (1978), p. 5-22.
- DUPUY 1991.** DUPUY (André), « Les hameaux », dans *La Lomagne, la population : démographie, implantation humaine*, n° 2 (1991), p. 113-118.
- FERAL 1974.** FERAL (Pierre), « La maison rurale traditionnelle », dans Collectif, *Sites et monuments du Lectourois*, 1974, Auch, p. 142-164.
- JANDOT 2002.** JANDOT (Céline), « L'habitation moderne de la Ramière à Roquemaure (Gard) », dans *Archéologie du TGV Méditerranée : fiches de synthèse. 3 Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*. Collection Monographies d'Archéologie méditerranéenne, n° 10, p. 921-930, Publications de l'UMR 154 du CNRS, 2002, Lattes.
- LANQUETIN 2000.** LANQUETIN Frédérique, *Le hameau de Naudin : étude d'un cas d'habitat dispersé en Lomagne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Florent Hautefeuille, 2000, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

21. Au moment où ces lignes seront publiées, il est fort probable que le nouveau réaménagement de cet ensemble aura fait disparaître de nombreuses traces archéologiques et que la réhabilitation prévue ignorera l'histoire de ce bâti avec ses traces et sa mémoire.

**LASSURE 1997.** LASSURE (Christian), "L'architecture vernaculaire de la France", dans la rubrique GALLIC (France), *The Encyclopedia of Vernacular Architecture of the World*, II, *Cultures and Habitats*, Olivier (Paul) dir., 1997, Cambridge University Press, p. 1335-1336.

**LASSURE et alii 1981.** LASSURE (Christian et Jean-Michel), « Maisons rurales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Modèles bourgeois et modèles paysans », *Vieilles maisons françaises*, n° 89, 1981, p. 48-53.

**LASSURE et alii 1998.** LASSURE (Jean-Michel), BARBÉ (Léo) et VILLEVAL (Gérard), *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Le mobilier du site archéologique de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, 1998, Toulouse, éd. FRA.M.ESPA, UTAH, Université de Toulouse-le-Mirail.

**ORCIVAL 1976.** ORCIVAL (René), « Les hameaux de Sempesserre au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Peuplement et communautés d'habitants en Gascogne gersoise. Actes du XXVIII<sup>e</sup>. Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Albi, 1976, p. 115-125.

**POLGE.** POLGE (Henri), *Matériaux traditionnels de couverture et de construction dans le sud-ouest de la France*, Albi, s.d., 45 p.

**POLGE 1976.** POLGE (Henri), « Dépiquage et habitat rural, Ethnographie des pratiques et ethnographie du langage », *Travaux de l'Institut d'Études Méridionales*, I, 1976, p. 1-16.



## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2011-2012

établi par  
Patrice CABAU et Maurice SCHELLÈS

### SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2011

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, MM. Bordes, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Jaoul, MM. Boyer, Burroni, membres correspondants.

Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Andrieu, Balty, Friquart, Guiraud, Krispin, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Catalo, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Peyrusse.

Daniel Cazes ouvre l'année académique 2011-2012. Occupant pour la première fois le fauteuil de Président, il déclare qu'il essaiera de se montrer digne de cet honneur. Notre Société est maintenant très ancienne, avec ses cent quatre-vingts ans, et si l'on osait faire un peu de prospective, c'est son bicentenaire qu'il faudrait commencer à préparer. Ce qui pourrait sembler une plaisanterie n'en est pas une : nous avons sans aucun doute à penser ce que sera la Société Archéologique du Midi de la France dans vingt ans et à préparer le travail de nos successeurs.

Daniel Cazes se dit très impressionné par ce fauteuil de Président. Il a connu cinq de ses prédécesseurs, dont deux sont décédés. Chacun avec sa compétence, sa culture, son sens des relations humaines, a réussi à créer ce lien qui fait notre Société, entre des personnes de formations et de métiers différents. La Société Archéologique est le seul endroit à Toulouse où cette rencontre se fait, rencontre d'autant plus indispensable que le savoir est de plus en plus spécialisé et fragmenté. Daniel Cazes souhaite que nous partagions tous ce goût du dialogue et que nous poursuivions l'engagement qui a fait ce qu'est notre Société.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 juin 2011, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance reçue au cours de l'été.

Notre confrère Yves Cranga demande de ne plus être compté parmi nos membres, son retour à Toulouse longtemps espéré lui apparaissant de plus en plus improbable. Nous recevons sa demande avec regret.

Pierre Garrigou Grandchamp nous adresse un tiré-à-part de son compte rendu du *Bilan du programme de dendrochronologie en Midi-Pyrénées* publié dans le dernier volume de nos *Mémoires* (t. LXIX, 2009).

Nous avons encore reçu un courrier de la Mairie de Toulouse, en réponse à nos interrogations sur les travaux en cours place Esquirol, courrier très administratif et qui ne répond pas sur le fond. Il faudra relancer la discussion en présence Guy Ahlsell de Toulza au cours d'une prochaine séance. On fait remarquer que ce courrier montre en tout cas que la Mairie de Toulouse n'a pas envie de s'engager dans une politique du patrimoine.

Notre bibliothèque s'enrichit d'un très joli cadeau du Père Montagnes, avec le reprint du *Don du corps de Saint Thomas d'Aquin...*, traduit par J. Lavour, avocat, Toulouse, 1628, et du volume *Toulouse au Moyen Âge, 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480)*, publié sous la direction de Jean Catalo et Quitterie Cazes, Toulouse, Loubatières, 2010, 272 p.

Tout à fait exceptionnel est le don que nous fait Maurice Prin. Il s'agit d'abord d'un fragment de colonne à cannelures torsées provenant de l'ancienne église Notre-Dame la Daurade, qui avait été remployé comme borne rue de l'Écharpe. Un petit fragment de remplage gothique, avec des traces de badigeon jaune, provient des remblais du couvent des Jacobins : il ne peut avoir appartenu à une fenêtre et il faut peut-être songer à une clôture ou un tombeau. C'est encore un petit daïs néogothique, du XX<sup>e</sup> siècle, intéressant pour l'histoire des membres de notre Société puisqu'il a été taillé par Maurice Prin lui-même, pour mieux comprendre le travail des sculpteurs.

Le Président propose d'accepter le don et de remercier Maurice Prin au nom de notre Compagnie. Il rappelle que notre Société possède une collection importante de sculptures et d'objets archéologiques, ainsi que de dessins, de gravures et de photographies dont un grand nombre a été déposé dans les musées de Toulouse.

Le Président doit encore annoncer la triste nouvelle du décès, cet après-midi, de **Jean Boube**, qui n'a jamais été membre de notre Société mais qui avait été primé par celle-ci dans sa jeunesse. Jean Boube s'est passionné pour Martres-Tolosane, sa ville natale, dont il a découvert la nécropole, réalisant une fouille archéologique remarquable pour l'époque, mais dont l'intérêt n'a été compris ni par la municipalité ni par le service des Monuments historiques, et tout a été comblé. Jean Boube est devenu par la suite le « grand archéologue » des fouilles de Salé, près de Rabat au Maroc. Sa disparition est une grande perte.

Patrice Cabau donne les résultats de la **vente aux enchères de la collection Dupré** à Bruniquel : les pièces lapidaires que nous avons jugées les plus intéressantes sont revenues sur leurs lieux d'origine et nous avons acquis pour le Musée des Augustins un chapiteau réputé provenir de Saint-Sernin. Jean Le Pottier ajoute qu'une seconde vente, de petits objets cette fois, sera organisée à Bruniquel. Le Président dit que le Musée Paul-Dupuy pourrait être intéressé, mais que cela dépend sans doute des provenances, car le docteur Dupré collectionnait des œuvres de toute la région.

La parole est à Hiromi Haruna-Czaplicki pour une communication intitulée *Encore deux manuscrits de l'atelier d'enluminure occitan de la Legenda aurea de la Bibliothèque du Vatican (ms. Reg. lat. 534)* :

La célèbre compilation du dominicain Jacques de Voragine, réunissant les récits édifiants de la vie des saints du sanctoral et les explications sur la liturgie des fêtes majeures du temporel, texte rédigé en latin et ordonné pour accompagner toute l'année liturgique, est l'une des œuvres les plus largement diffusées de la littérature chrétienne médiévale, comme sa désignation honorifique – la *Legenda aurea* – le justifie et que le très grand nombre des manuscrits subsistants l'atteste<sup>1</sup>. Parmi ces derniers, le ms. Reg. lat. 534 de la Biblioteca Apostolica Vaticana a une importance particulière, du fait qu'il est l'un des très rares exemplaires latins entièrement illustrés, et qu'il est probablement le deuxième des plus anciens conservés. La reproduction d'une des miniatures publiée dans l'étude de Dominique Donadieu-Rigaut<sup>2</sup> ayant attiré notre attention, deux articles sur ce manuscrit de Paolo Cherubini qui l'attribue à la production toulousaine<sup>3</sup> nous permettent de signaler, à notre tour, en remarquant les particularités iconographiques et stylistiques des images figurées, deux autres œuvres issues du même atelier d'enlumineurs actif sans doute dans les dernières années du XIII<sup>e</sup> siècle et au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle.

La *Legenda aurea* du Vatican est un manuscrit somptueusement enluminé en or et en couleurs<sup>4</sup> : une miniature historiée, entre sept et dix lignes de hauteur environ, souvent rectangulaire et divisée en deux compartiments pour figurer deux scènes, s'étendant sur la largeur entre la marge de justification gauche et la moitié de la colonne d'écriture, se place au début de chaque légende, tandis qu'une initiale ornée de motifs végétal et animal, presque carrée de trois lignes de hauteur et appliquée souvent sur le côté droit de la miniature, introduit l'étymologie du nom du saint, précédant la *vie*. Ce sont donc presque cent-soixante-dix miniatures et autant d'initiales ornées, qui sont renfermées dans ce manuscrit remarquable. Pourtant, il était quasiment inconnu jusqu'à sa redécouverte par Paolo Cherubini, le premier à apprécier réellement sa valeur et son intérêt<sup>5</sup>. En effet, le ms. Reg. lat. 534 est important à plusieurs titres : l'histoire de ses possesseurs successifs, le mode de lecture et d'utilisation du livre, les procédés de fabrication du manuscrit historié, les choix iconographiques, et enfin l'histoire de la production livresque enluminée à Toulouse. Tous ces aspects étant abordés dans l'étude approfondie du savant italien, nous les évoquons néanmoins brièvement ici, afin de le situer plus précisément dans le contexte historique de la production toulousaine et dans son atelier d'enlumineurs, avant appeler l'attention sur les deux autres œuvres dans lesquelles nous retrouvons la main du même artiste<sup>6</sup>.

Paolo Cherubini a éclairé l'itinéraire du manuscrit depuis la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à son lieu de conservation actuelle, en examinant minutieusement diverses annotations ou remarques portées dans les marges par les lecteurs successifs. Un possesseur du XV<sup>e</sup> siècle y a inscrit une note détaillée remémorant son acquisition (f. 254r), dans laquelle il se nomme : Louis de la Vernade, *chevalier conseiller et chambellan du roy et de monsieur le duc de Bourbon, et chancelier de mondit seigneur le duc et premier président du parlement de Languedoc*. Il l'a acheté des héritiers d'Odart Clepier, *président en Bourbon*, au mois d'avril 1437. Cette note nous apporte un mince indice laissant deviner l'histoire antérieure du manuscrit. Les deux propriétaires du XV<sup>e</sup> siècle sont magistrats et originaires du Forez. Louis de la Vernade, bien qu'il fût premier président du Parlement de Languedoc en 1467 et en 1469-1470, ne l'a certainement pas acheté à Toulouse ; autrement dit, le codex se trouvait ailleurs dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit du Vatican contient encore une autre note de possession, ex-libris d'Alexandre Petau, *senator Parisiensis*, qui était connu pour sa belle collection de livres manuscrits et imprimés, en partie achetée en 1650 pour la bibliothèque de la reine Christine de Suède<sup>7</sup>. C'est cependant Louis de la Vernade qui a laissé dans les marges du manuscrit de nombreuses notes de lecture en latin, commentant certains détails de la *Legenda aurea* ou consignait des éléments biographiques de sa propre vie<sup>8</sup>. Lecteur appliqué et attentif, c'était aussi un bibliophile qui possédait des manuscrits et des incunables que ses notes permettent d'identifier<sup>9</sup>.



PARIS, BIBLIOTHÈQUE MAZARINE, Bible, ms. 29, f. 165. Cliché Bibliothèque Mazarine – C.N.R.S.-I.R.H.T.

Parmi les arguments avancés par Paolo Cherubini pour placer la fabrication du ms. Reg. lat. 534 dans le Midi de la France, et plus précisément à Toulouse, et à la charnière des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, l'analyse des aspects paléographiques et codicologiques est particulièrement pertinente. Le savant italien relève dans l'écriture du copiste de la *Legenda aurea* (ff. 3r-242r) des éléments caractéristiques des types de graphies pratiquées dans les manuscrits de la France du Sud-Ouest au XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle : la clarté élégante du faciès écrit, la trame aérée et ordonnée, le penchant pour les formes arrondies<sup>10</sup>. Nous nous proposons ci-après de compléter et de développer la proposition à partir des données historiques et artistiques dont nous disposons.

Ville épiscopale et universitaire, avec les couvents des quatre ordres mendiants et les nombreuses institutions des ordres monastiques et canoniques, Toulouse connaît vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle un considérable essor de la production du livre. L'institution d'un *studium generale* à Toulouse en 1290 couronne la fonction de l'enseignement de la théologie par les Dominicains de la ville, dont le couvent compte une centaine de frères à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>11</sup>. Instrument de travail au service des prédicateurs, ou « manuel de culture religieuse générale utile aux prédicateurs »<sup>12</sup>, le légendier de Jacques de Voragine se trouvait sans doute dans les bibliothèques des établissements religieux toulousains. La Bibliothèque municipale de Toulouse en conserve un exemplaire, sous la cote ms. 476, qui porte d'une main du XVII<sup>e</sup> siècle la mention de possession du couvent des Ermites de Saint-Augustin de la même ville (f. 1r).

À la différence de la *Legenda aurea* du Vatican, le ms. 476 de Toulouse est un codex plutôt modeste, mesurant 244 sur 185 mm, et seulement décoré avec des initiales filigranées bleues et rouges, agrémentées de bandes d'I, qui prolongent le décor le long de la verticale gauche de la colonne d'écriture<sup>13</sup>. Le texte est écrit par un seul copiste. Le manuscrit est de facture méridionale dans son écriture et dans son ornementation, et paraît contemporain du manuscrit de Vatican. Certes sobre mais de bonne facture, c'est un livre destiné à l'étude : il est à rappeler que la plupart des manuscrits de la *Legenda aurea* latine conservés sont moins somptueux et de facture modeste<sup>14</sup>. Il convient de noter que le ms. 476 partage quelques particularités textuelles avec le ms. Reg. lat. 534. L'exemplaire toulousain, contenant le chapitre sur saint Pélagie pape et celui de la Dédicace de l'église, correspond à la seconde version du recueil, cependant il omet, comme le manuscrit du Vatican, le chapitre sur saint Laurent et celui sur saint Hippolyte et ses compagnons (Toulouse, B.M., ms. 476, f. 2va), comme Paolo Cherubini l'a également remarqué à la Bibliothèque Vaticane (Reg. lat. 534, f. 3va)<sup>16</sup>. Dans les deux manuscrits, le chapitre de saint Gilles ne se place pas après celui de saints Félix et Adaucte mais vient après celui de saint Mamertin (ms. 476, f. 288va ; Reg. lat. 534, f. 167va). En revanche, un élément ne se trouve que dans le manuscrit du Vatican : il s'agit d'un texte abrégé de la *Vie* de saint Martial de Limoges, texte étranger au légendier de Jacques de Voragine<sup>17</sup>. Nous attendons une autre occasion pour examiner les liens de parenté textuelle entre ces deux *Legenda aurea*.

Grâce à Paolo Cherubini, le ms. Reg. lat. 534 compte désormais parmi les intéressants manuscrits témoignant de la pratique des fabricants de livres richement illustrés, car il renferme les notations écrites portées dans la marge à l'intention des collaborateurs associés à la confection du manuscrit. Deux sortes de notes sont à examiner : l'une destinée au rubricateur chargé d'effectuer, après la copie proprement dite, les intitulés à l'encre rouge au début de chaque chapitre et la numérotation des folios en chiffres romains, en encres rouge et bleue, au haut de la page recto ; l'autre destinée à indiquer à l'artiste les sujets des miniatures historiées à peindre<sup>18</sup>. Les témoins de ce deuxième type de note n'étant pas très nombreux, elle a attiré l'attention des spécialistes<sup>19</sup>. L'un des intérêts de ces notes iconographiques réside dans le fait qu'elles sont rédigées en occitan, tandis que le premier type de note n'est qu'en latin. Le savant italien penche pour attribuer toutes ces notations, en latin et en occitan, à la main du « *capo dell'atelier* »<sup>20</sup>. Dans cette officine, les collègues – copistes et artistes imagiers – semblent à l'aise dans la communication écrite et le bilinguisme. C'était probablement une pratique habituelle chez les professionnels du livre toulousains : un manuscrit de très grand format et richement enluminé, le bréviaire à l'usage du chœur (Paris, B.N.F., Nouv. acq. lat. 2511, Baltimore, Walters Art Museum, W. 130 et Londres, British Library, Add. 42132), fabriqué au début du XIV<sup>e</sup> siècle, contient également dans les marges quelques indications à l'intention de l'artiste imagier, rédigées tantôt en latin tantôt en occitan<sup>21</sup>. Les sujets iconographiques de ses initiales historiées pour les offices de l'année liturgique relèvent d'ailleurs des mêmes ordres thématiques que la *Legenda aurea*. En raison du nombre important d'initiales à historier dans ce bréviaire choral, des notes marginales rappelant même succinctement les sujets et les scènes à représenter auraient été sans doute utiles pour les artistes. Ces instructions iconographiques paraissent en fait assez brèves et ne sont pas nécessairement suffisamment détaillées, si on les compare avec les scènes exécutées. Certaines indications laconiques auraient peut-être fonctionné plutôt comme vade-mecum condensé des explications écrites ou orales du chef du projet ou de l'iconographe, que l'artiste imagier ou « historieur » aurait été capable de restituer.

Le choix des scènes à représenter relève cependant de la compétence de l'iconographe et la participation du théologien au projet d'un livre tel que la *Legenda aurea* s'impose. L'iconographie du manuscrit du Vatican, savante et consciemment élaborée, suppose que la conception de ce beau livre se soit opérée à proximité d'un établissement religieux de la ville ; d'autre part, au vu du contenu et de la datation du manuscrit, il est presque certain que ce somptueux exemplaire enluminé ait été commandé par le milieu ecclésiastique et qu'il lui ait été destiné.

Le programme d'illustrations du ms. Reg. lat. 534 paraît avoir été élaboré directement à partir de la lecture du légendier de Jacques de Voragine, ce que montre clairement le choix des épisodes représentés dans les *vies* des saints. Pour les fêtes du temporel, les éléments iconographiques empruntés au répertoire traditionnel sont savamment ordonnés en respectant la lecture du texte. La miniature pour le chapitre sur l'Épiphanie (f. 28r), qui se trouve en haut de la colonne d'écriture, est organisée dans un cadre architectural dont la partie haute, où se dresse une série de tourelles coiffées d'un toit pointu, s'étend dans la marge supérieure de la page. L'édifice comprend trois chapelles juxtaposées, qui servent de cadre aux trois scènes, abritées chacune sous un arc à cinq lobes inscrit dans un gâble : celle de gauche montre l'Adoration des Mages, celle du milieu le Baptême du Christ, et celle de droite le Miracle aux noces de Cana. L'iconographie de chaque scène est traditionnelle, cependant l'association des trois scènes dans une seule miniature ne peut être conçue sans connaissance précise du chapitre, qui contient l'explication de la célébration de l'Épiphanie : ainsi la miniature reflète-t-elle fidèlement les idées de l'auteur. C'est sans doute aussi le cas de l'illustration pour le chapitre sur l'Assomption de la sainte Vierge (f. 145v). Elle est constituée en deux scènes superposées. Le registre inférieur contient, sous des arcs géminés et trilobés, la Mort de la Vierge. Yeux fermés et mains croisées sur la poitrine, la Vierge, couchée, est entourée des Apôtres, en prière, réunis pour assister à sa mort. Le registre supérieur présente le Couronnement de la Vierge, scène abritée sous un arc trilobé inscrit dans un grand gâble à crochets, ce dernier surmontant la composition. Placée sur le trône de gloire à la droite du Christ pour l'éternité, la Vierge, les mains jointes en prière, est couronnée par son Fils, portant le nimbe crucifère et un globe tripartite dans la main gauche. Deux anges musiciens, l'un jouant de la viole, l'autre du luth, les encadrent, tandis que deux anges thuriféraires, occupant chacun un pignon latéral supérieur, les encensent. Le thème du Couronnement est évoqué plusieurs fois dans le chapitre de l'Assomption. Or il est à comparer avec un autre rare manuscrit illustré de la *Legenda aurea* latine (San Marino, Huntington Library, HM 3027)<sup>22</sup>, confectionné probablement à Paris dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. À la différence du manuscrit du Vatican, une seule scène suffit à chaque miniature en tête du chapitre : pour l'Épiphanie, l'Adoration des Mages (f. 17v) ; pour l'Assomption, la Dormition de la Vierge (f. 101r)<sup>23</sup>. Ici, la fonction des illustrations est plutôt signalétique, car le sujet de chaque miniature est choisi surtout pour sa valeur évocatrice. En revanche, dans la *Legenda aurea* du Vatican, les images intensifient l'approche au texte, en aidant à sa compréhension. La comparaison des deux manuscrits montre que le programme iconographique du ms. Reg. lat. 534 est plus complexe et plus savant.

Le dispositif des illustrations du ms. Reg. lat. 534 est assez original. Pour mettre en place la riche iconographie de ce programme, l'artiste utilise des motifs architecturaux, qui lui permettent de grouper deux scènes en une seule miniature, ou bien de mieux articuler les personnages nombreux d'une scène unique. Les arcs, notamment, ordonnent les scènes intérieures. Une série de quatre petits gâbles – dans chacun d'eux est inscrit un arc à cinq lobes – figure sur la miniature du chapitre sur saint André (f. 7r) : son martyr est représenté sous les deux gâbles à gauche et un miracle *post mortem* (histoire d'un évêque ayant une dévotion à saint André) sous les deux autres à droite. La suite d'arcs donne ainsi une continuité et une cohésion à la composition en deux épisodes. Dans la miniature du chapitre de Dédicace de l'église (f. 239r), la série de quatre gâbles évoque les arcades intérieures de l'église : le célébrant et deux porte-cierge se trouvent à gauche devant les deux premières arcades, et d'autres assistants et les fidèles devant les deux dernières arcades. L'espace est ainsi à la fois hiérarchisé et unifié. L'artiste abrite d'autres scènes sous un large arc surbaissé ou un gâble, comme dans la miniature pour le chapitre sur l'Épiphanie (f. 28r) et celle pour l'Assomption (f. 145v) décrites ci-dessus. Les miniatures des fêtes les plus importantes sont souvent surmontées de superstructures architecturales<sup>24</sup>. Lorsque la composition se place en haut de la colonne d'écriture, le décor architectural s'étend dans la marge haute, comme les tourelles à toit pointu sur la miniature de l'Épiphanie. Dans la miniature de l'Assomption, le Couronnement de la Vierge est représenté sous un grand gâble à crochets, qui s'inscrit en haut de la page. L'espace triangulaire de chaque côté des rampants du gâble est rempli par un mur couvert d'un toit à faible pente et flanqué par un petit pignon latéral : la partie supérieure de la miniature étant ainsi fermée est scandée de trois feuilles de vigne surmontant une boulette d'or, donnant une stabilité formelle à l'ensemble. Comme Paolo Cherubini l'a remarqué, une représentation similaire de l'architecture se trouve dans les anciens vitraux de l'église du couvent des Frères Prêcheurs de Toulouse<sup>25</sup>.

Ces éléments architecturaux font montre d'une esthétique formelle et monumentale possédant le sens des volumes. À l'intérieur du cadre architectural, les personnages se posent aisément, sans laisser sentir l'exiguïté de la surface qui leur est réservée. Mais surtout, les superstructures architecturales manifestent la priorité esthétique donnée au sens du volume<sup>26</sup>. La clarté et l'ordre sont mis en valeur, plutôt que l'effet décoratif. Un tel sentiment d'espace et de volume se rencontre moins souvent dans l'enluminure septentrionale, où les éléments architecturaux décoratifs, pinacles et flèches, prolifèrent et rendent le cadre trop chargé. Dans l'enluminure méridionale, plus précisément toulousaine, quoique le nouveau vocabulaire septentrional ait été introduit, la surface définie par les éléments architecturaux témoigne d'une préférence pour une ampleur proportionnée. Une comparaison appuiera encore la localisation du manuscrit du Vatican dans le contexte artistique toulousain. L'approche similaire du sens du volume et de l'espace, ainsi que des motifs architecturaux comparables, se retrouvent, malgré la différence stylistique, dans la miniature à pleine page de la Crucifixion du Missel des Frères Prêcheurs de Toulouse (Toulouse, B.M., ms 103, f. 133v) et surtout dans le Diptyque de la Confrérie de Rabastens (Périgueux, Musée du Périgord)<sup>27</sup>. Les superstructures architecturales y sont maîtrisées, pour que la monumentalité de l'ensemble de la composition soit respectée.

Une esthétique analogue joue pour la maîtrise de la surface de la page au début du chapitre de la Dédicace de l'église (f. 239ra). Il arrive que la miniature se situe en bas sur la première colonne d'écriture : l'artiste, profitant alors de la marge gauche de la justification, a placé au-dessus du rectangle historié représentant l'intérieur d'une église, où est célébrée la messe de la Dédicace, un clocher haut de quatre étages et surmonté d'une flèche terminée par une boule d'or et des feuilles de vigne, ouvrage qui se développe sur toute la hauteur de la marge. Due à l'espace restreint auquel il s'accommode, sa structure est mince et l'artiste y emploie des éléments architecturaux gothiques tels que la rosace, les gâbles aigus et les hautes baies en lancettes. Cependant le sens de l'équilibre de chaque étage en léger retrait suggère des références méridionales et il se montre remarquable dans la clarté de l'articulation, la sincérité du volume et la justesse des proportions<sup>28</sup>. Une représentation presque identique se trouve dans un manuscrit de la Bible en latin : une tour-clocher très ressemblante fait office de l'initiale *I* de « *In primo anno* », qui ouvre le premier chapitre du premier livre d'Esdras (Paris, Bibliothèque Mazarine, ms. 29, f. 165ra) (cf. fig. p. 265). Elle s'inscrit dans la marge latérale, en longeant toute la hauteur de la colonne d'écriture. Le texte commence sur la pénultième ligne de la première colonne. Le copiste, voyant que l'espace n'était pas suffisant à l'intérieur de la justification pour une initiale illustrée, a pu trouver bonne l'idée d'utiliser la marge pour l'initiale *I*, ainsi a-t-il écrit la deuxième lettre, *N*, en lettre ornementale, immédiatement après la rubrique. L'artiste l'a compris et, à son tour, n'a pas manqué une occasion de représenter un beau temple en forme de tour-clocher. Cette parfaite coordination entre le copiste et l'enlumineur et la justesse iconographique font entrevoir une bonne organisation du travail.

Les caractéristiques stylistiques des miniatures historiées de la *Legenda aurea* du Vatican se retrouvent dans le ms. 29 de la Bibliothèque Mazarine et dans un autre manuscrit, également une bible en latin (Bordeaux, B.M., ms. 3), qui renferme les mêmes spécificités iconographiques que celle-ci<sup>29</sup>. La confrontation des enluminures historiées de ces trois manuscrits ne laisse aucun doute quant à l'attribution à un seul et même artiste. Il faut encore dater l'activité de cet « atelier » qui a assuré la copie et l'enluminure de ces manuscrits, définir le milieu dans lequel ils ont été confectionnés, et déterminer leurs commanditaires et destinataires originels. Ces questions sont indissolublement liées. Rappelons que la *Legenda aurea* du Vatican est un manuscrit assez exceptionnel, un livre de luxe digne d'une bibliothèque d'apparat. Son commanditaire pouvait être au rang des prélats.

Après la fin de la *Legenda aurea* (ff. 3r-242r), le manuscrit porte un colophon, qui peut se lire comme suit : « *Finito libro, reddatur gracia Christo. / Hoc opus exigi. Sit summo gloria Regi / Celive Regine laus cum sanctis sine fine* » (f. 242rb)<sup>30</sup>. À la page suivante commence une brève *Vie* anonyme de saint Louis, roi de France (ff. 242v-246r), très vraisemblablement transcrite par le même copiste que le légendier de Jacques de Voragine, et très peu de temps après. Cette *Vie*, *Gloriosissimi regis* (BHL 5047) est une des premières hagiographies de saint Louis de France, et il se peut qu'elle ait été copiée dans un délai assez court après la canonisation de saint Louis par le pape Boniface VIII le 11 août 1297<sup>31</sup>. Mais pourquoi ce texte se trouve-t-il dans le ms. Reg. lat. 534 ? Comment s'est-on procuré l'*exemplar* ou modèle pour la copie à Toulouse ? Est-ce que ce manuscrit renfermant la *Vie* du saint roi est lié à un autre saint Louis, son petit-neveu, saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse<sup>32</sup> ? En effet, un élément très intéressant figure dans son testament dressé à Brignoles le 19 août 1297 : « *Item fratri Petro Cocardi, familiari meo, Bibliam et Flores sanctorum pulciores, qui fuerunt praedecessoris mei* »<sup>33</sup>. Il est difficile d'identifier la compilation de Jacques de Voragine dans les inventaires des livres et les catalogues des bibliothèques du XIII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, toutefois il est probable qu'il s'agit là du légendier de Jacques de Voragine<sup>34</sup>. Si cela est le cas, saint Louis d'Anjou a destiné à frère Pierre Cocard (ou Cocardi), un de ses anciens compagnons et familiers, une bible et une *Legenda aurea*, exemplaire décrit comme très beau, lesquelles avaient appartenu à son prédécesseur. L'évêque qui l'a précédé dans le diocèse, Hugues de Mascaron (19 mars 1286 – 2 décembre 1296) était bienfaiteur des Dominicains de Toulouse ; il a financé la construction d'un bâtiment de leur couvent. Après son décès à Rome le 2 décembre 1296, sa dépouille est amenée dans sa ville épiscopale et inhumée le 11 janvier 1300 dans l'église des Frères Prêcheurs<sup>35</sup>. Si c'est lui qui a commandé le manuscrit du Vatican, il est envisageable que le programme iconographique de ses miniatures ait été élaboré dans le milieu dominicain de Toulouse autour de 1295. L'iconographie savante et originale de certaines initiales historiées des deux manuscrits de la Bible, que nous étudierons prochainement, s'expliquera par ce contexte.

Hiroimi HARUNA-CZAPLICKI

1. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidée dans cette étude, en particulier : Mmes Lisa Barbier-Jefferson, Yvette Carbonell-Lamothe, Sophie Cassagnes-Brouquet, Josseline Deschaux, Michelle Fournié, Odile Lépinay, Michèle Pradalier-Schlumberger, Claudia Rabel, Alison Stones, Bernadette Suau et MM. François Avril, Nicolas Barbey, François Bordes, Patrice Cabau, Daniel Cazes, François Couderc, Christian Péligray, Henri Pradalier, Maurice Prin, Maurice Scellès, Jean-Pierre Suau et au Père Bernard Montagnes, O.P. Je voudrais témoigner mes sincères remerciements aux directeurs et conservateurs des bibliothèques, qui m'ont permis d'étudier les manuscrits : Biblioteca Apostolica Vaticana, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque municipale de Bordeaux, Bibliothèque municipale de Toulouse, Bibliothèque nationale de France. Je voudrais exprimer ma reconnaissance toute spéciale à Mme Patricia Stirnemann, qui a repéré la Bible ms. 3 de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, et qui a bien voulu m'en faire part.

2. D. DONADIEU-RIGAULT, « La Légende dorée et ses images », dans A. BOUREAU, dir., avec M. GOULLET et la collaboration de P. COLLOMB, L. MOULINIER et S. MULA, *Jacques de Voragine. La Légende dorée*, préface de J. LE GOFF, Paris, 2004 (Bibliothèque de la Pléiade), p. LVII-CXI, en particulier fig. 3 (saint André, Cité du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. Reg. lat. 534, f. 7).

3. P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », dans C. LEONARDI et A. DEGL'INNOCENTI, éd., *Maria, Vergine, Madre, Regina. Le miniature medievali e rinascimentali*, catalogue d'exposition (Rome, Biblioteca Vallicelliana, décembre 2000 – février 2001), Rome, 2000, p. 404-407; *Id.*, « Un manoscritto occitanico della *Legenda aurea* con note di bottega in volgare (Reg. lat. 534) », dans *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, vol. XIII (2006), p. 119-166 (désormais cité « Un manoscritto occitanico »).

4. Parch. ; II + 255 ff ; 2 col., 44 lignes ; 360 x 250 mm ; just. 258 x 170 mm. Outre la *Legenda aurea* (ff. 3r-242r), se trouvent dans ce manuscrit d'autres textes hagiographiques en latin : Dix mille martyrs du mont Ararat (ff. 1r-2v, d'une écriture courante, de la main d'un possesseur du XV<sup>e</sup> siècle) ; *Vie* de saint Louis, roi de France (ff. 242v-246r, très probablement du même copiste que la *Legenda aurea*) ; *Vie* de saint Éloi (ff. 246v-249r, d'une cursive livresque) ; *Vie* de sainte Geneviève (ff. 249r-252r, de la même écriture que la précédente) ; Sermon de saint Anselme sur la Conception de la Vierge (ff. 252v-253r, de la même écriture que la précédente) ; Notices sur saint Athanase d'Alexandrie (ff. 253v-254r, de la même écriture que la précédente). Sur le contenu et les données matérielles du codex, voir : P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », art. cit., p. 404-405 ; *Id.*, « Un manoscritto occitanico », p. 121-123.

5. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 120 et les notes 3 à 5 : il note que cela est dû d'une part à l'état incomplet du catalogue de fonds de la Reine à la Bibliothèque Vaticane, et d'autre part à une confusion de datation plaçant ce manuscrit au XV<sup>e</sup> siècle, erreur qui a empêché les chercheurs de le repérer.

6. Il s'agit ici d'une notice préliminaire sur les deux manuscrits que nous aborderons plus spécifiquement dans nos prochaines communications.

7. Sur les détails historiques concernant ces possesseurs successifs, voir : P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 157-161.

8. *Id.*, *ibid.*, p. 161-164.

9. *Loc. cit.*, note 119 à la p. 158. Trois livres en sont indiqués par L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, tome I, Paris, 1868, p. 168 : une *Commedia* de Dante, en italien, que Jean II, duc de Bourbon a donné à Louis de la Vernade en 1454 ; un Cicéron *De Officiis*, incunable, que l'imprimeur Jean Fust lui a offert en 1466, conservé aujourd'hui à Genève ; une *Roman d'Athis et de Prophilis*, manuscrit daté de 1299, qui a lui appartient, se retrouvant aujourd'hui à Stockholm. Un Caton, daté de 1457, portant la devise recelant son nom sous forme d'anagramme, conservé à Vienne, est signalé par F. AVRIL, « Le destinataire des Heures 'Vie à mon désir' : Simon de Varie », dans *Revue de l'Art*, n° 67 (1985), p. 33-44, ici la note 69 à la p. 44.

10. Voir l'examen détaillé par P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 124-131. Dans sa note 23 (p. 127) il cite pour comparaison les manuscrits de Bernard de Castanet ; nous en avons traité quelques aspects des écritures dans notre thèse : H. HARUNA-CZAPLICKI, *Les manuscrits enluminés exécutés pour Bernard de Castanet, évêque d'Albi de 1276 à 1308, et la production du livre à Toulouse aux alentours de 1300*, thèse soutenue à l'Université de Toulouse II en décembre 2006, en particulier le cinquième chapitre de la deuxième partie, le sous-chapitre « 5.4. L'apparition de la première production de manuscrits juridiques à Toulouse : quelques indices codicologiques », p. 154-161 ; *Ead.*, « Le décor des manuscrits de Bernard de Castanet et l'enluminure toulousaine vers 1300 », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVIII (2008), p. 227-281 en particulier p. 237-240 et 247.

11. Y. DOSSAT, « Université de Toulouse, Raymond VII, les Capitouls et le roi », *Les Universités du Languedoc au XIII<sup>e</sup> siècle, Cahiers de Fanjeaux* (désormais cités *C.F.*) n° 5 (1970), p. 58-91 ; M.-H. VICAIRE, O.P., « Le développement de la province dominicaine de Provence (1215-1295) », dans *Les mendiants en pays d'Occ au XIII<sup>e</sup> siècle, C.F.* n° 8 (1973), p. 35-77.

12. A. BOUREAU, « Introduction », dans *Id.*, dir., avec M. GOULLET *et al.*, *Jacques de Voragine. La Légende dorée, op. cit.* p. XXXIII.

13. A. MOLINIER, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, série in-quarto, t. VII, Paris, 1885, p. 271-272. Le manuscrit, comportant 414 feuillets, manque de fin du chapitre de la dédicace de l'église. En tête du volume (sur le contreplat supérieur), une note d'un conservateur signale le désordre des neuf derniers cahiers, en indiquant le bon ordre à suivre.

14. Sur la grande rareté des exemplaires illustrés du légendier en latin de Jacques de Voragine, voir : D. DONADIEU-RIGAULT, « La Légende dorée et ses images », art. cit., p. LVIII ; cf. B. FLEITH, « Le classement des quelque 1000 manuscrits de la *Legenda aurea* latine en vue de l'établissement d'une histoire de la tradition », dans B. DUNNE-LARDEAU, dir., *Legenda aurea : sept siècles de diffusion*, Montréal et Paris, 1986, p. 19-24. Nous n'avons pas encore consulté le corpus publié par Barbara Fleith.

15. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 131-134, ici p. 133.

16. *Id. ibid.*, p. 134 : « *Possono essere di qualche importanza l'inserimento del titolo « De sancto Thyburchio » (così, per Thiburtio) con riferimento al f. cXLIII (dove peraltro la vita non c'è)* ». Elle ne se trouve pas non plus dans le texte du ms. 476 de Toulouse.

17. Le texte se trouve entre le chapitre du saint Paul apôtre et celui des saints sept frères (Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 534, f. 113vb, lig. 38 – f. 114va, lig. 1). *Incipit* : « *Sauctus Marcialis, consanguineus beati Stephani prothomartiris, cum esset annorum XV, venit ad Iesum...* » *Desinit* : « *Adveniente autem Domino, ab angelis ipsius anima cum gaudio deportatur.* »

18. Voir le relevé et les commentaires de P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 147-157.

19. La bibliographie sur ce sujet est riche ; nous en avons inclus un dossier dans notre mémoire de DEA présenté à l'Université de Toulouse II en 1998 : *Les manuscrits enluminés toulousains de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle : l'état de la question*, en particulier vol. 1, p. 20-26. Citons-en les travaux de base : H. MARTIN, *Les miniaturistes français*. Paris, 1906, p. 99-115 ; P. STIRNEMANN et M.-T. GOUSSET, « Marques, mots, pratiques : leur signification et leurs liens dans le travail des enlumineurs », dans O. WEJERS, éd., *Vocabulaire du livre et de l'écriture au moyen âge*, Turnhout, 1989, p. 34-55 ; J. J. G. ALEXANDER, « Preliminary marginal drawings in medieval manuscripts », dans X. BARRAL I ALTET, éd., *Artistes, artisans et production artistique au moyen âge, III. Fabrication et consommation de l'œuvre*, Paris, 1990, p. 307-320 ; A. STONES, « Indications écrites et modèles picturaux, guides aux peintres de manuscrits enluminés aux environs de 1300 », dans *Ibid.*, p. 321-350 ; P. STIRNEMANN, « Réflexions sur des instructions non iconographiques dans les manuscrits gothiques », dans *Ibid.*, p. 351-356 ; J. J. G. ALEXANDER, *Medieval Illuminators and Their Methods of Work*, Londres, 1992, p. 52-71.

20. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 149 ; cf. *Id.*, « Notice n° 65 », dans *Maria, Vergine, Madre, Regina.*, art. cit., p. 405.

21. Sur les notes à l'artiste, voir : F. AVRIL, « Un élément retrouvé du bréviaire choral W. 130 de la Walters Art Gallery : le ms. N. a. lat. 2511 de la Bibliothèque nationale de France », dans *Journal of the Walters Art Gallery*, volume 55/56 (1997/1998), p.

123-134, particulièrement p. 127-129. Voir également : L. M. C. RANDALL, *Medieval and Renaissance Manuscripts in the Walters Art Gallery, I. France; 875-1420*, Baltimore et Londres, 1989, cat. n° 60, p. 158-162 et fig. 124 et 125 ; F. AVRIL, « notice n° 229 », dans *L'art au temps des rois maudits. Philippe le Bel et ses fils. 1285-1328*, catalogue d'exposition, Paris, 1998, p. 329-330 ; A. STONES, « Amigotus and his Colleagues: a Note on Script, Decoration, and Patronage in some South-Western French Manuscripts c. 1300 », dans O. KRESTEN et F. LACKNER, éd., *Régionalisme et internationalisme. Problèmes de paléographie et de codicologie du Moyen Âge*, Vienne, 2008, p. 235-256. Nous avons abordé son décor secondaire dans « Le décor des manuscrits de Bernard de Castanet... », art. cit., p. 267-268.

22. La *Legenda aurea* de la Huntington Library de San Marino porte aussi les instructions iconographiques à l'enlumineur, écrites en latin et pictographiques, discutées dans : A. STONES, « Indications écrites et modèles picturaux... », art. cit., p. 328-329 ; J. J. G. ALEXANDER, « Preliminary Marginal Drawings... », art. cit., p. 308-309 ; *Id.*, *Medieval Illuminators...*, op. cit., p. 63.

23. Dans l'iconographie de la Dormition de la Vierge, le Christ, debout derrière le lit de la Vierge et au milieu des Apôtres, reçoit l'âme de sa Mère dans ses bras.

24. P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », art. cit., p. 405 ; *Id.*, « Un manoscritto occitanico », p. 136.

25. *Id.*, *ibid.*, p. 137. Précisons que décorant aujourd'hui les baies de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, ces vitraux proviennent d'une fenêtre à trois lancettes du chevet de l'église des Dominicains de Toulouse : I. SÉRÉ, « Les plus anciens vitraux de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse », dans M. DEMORE, J. NOUGARET et O. POISSON, éd., *Les vitraux de Narbonne*, Narbonne, 1992, p. 89-97 ; J.-P. SUAOU, « L'iconographie du Christ et de la Vierge dans le vitrail méridional (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) », *Le décor des églises en France méridionale (XIII<sup>e</sup>-mi XIV<sup>e</sup> s.)*, C.F. n° 28 (1993), p. 255-288, en particulier p. 279 ; M. PRIN, *L'ensemble conventuel des Jacobins de Toulouse*, Toulouse, 2007, p. 198-200. Les traits du visage de la Vierge du triptyque représentant la Vierge à l'Enfant entre deux anges porte-cierge rappellent particulièrement celui de la Vierge dans la miniature pleine page de la Crucifixion du Missel de l'abbé Auger de Lagrasse, datable de la première décennie du XIV<sup>e</sup> siècle (Londres, British Library, Add. 17006, f. 130v).

26. Nous sommes très reconnaissante des remarques judicieuses de M. Daniel Cazes, rapportées ci-après, qui nous ont amenée à y réfléchir.

27. Le Maître du Diptyque de Rabastens, auteur des deux œuvres, était actif à Toulouse dans les années 1290. Sur ces deux œuvres, voir en particulier : Marquis DE FAYOLLE, « Tableau de la confrérie de Rabastens. Scènes de la Vie du Christ et de la Vierge. Peinture sur cuir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1922, p. 73-85 ; Achille AURIOL, « Le Missel des Jacobins, manuscrit de la Bibliothèque de Toulouse », dans *Les Trésors des bibliothèques publiques de France*, 5, 1935, p. 65-73 ; F. AVRIL, « notices n° 226 et 227 », dans *L'art au temps des rois maudits*, op. cit., p. 326-328, avec la bibliographie. Le Diptyque de Rabastens peut être daté soit vers 1286, soit vers 1295 (plutôt que vers 1293) : cf. notre article, « Le décor des manuscrits de Bernard de Castanet... », art. cit., p. 252-253, note 88.

28. Il nous semble que ce sentiment architectural doit être une des raisons qui a motivé Paolo Cherubini à le rapprocher cet édifice du clocher de la basilique Saint-Sernin de Toulouse, car dans les détails architecturaux il est difficile de voir une ressemblance immédiatement reconnaissable : cf. P. CHERUBINI, « Un manoscritto occitanico », p. 140-142. Il est à mentionner, par contre, que la représentation la plus fidèle du clocher de la basilique toulousaine, notamment dans les idées formelles des baies géminés et de la tour octogonale, se trouve dans l'un des exemplaires du *Breviari d'amor* de Matfre Ermengaud (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, ms. 2583\*, f. 55v), vers 1310-1320, et dans un manuscrit du *Pèlerinage de Vie humaine* de Guillaume de Digulleville (Heidelberg, Universitätsbibliothek, Cod. Pal. lat. 1969, par ex. ff. 5v et 79r), vers 1375. Sur l'achèvement du clocher, voir : H. PRADALIER, « Saint-Sernin gothique », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIII (2003), p. 89-108, en particulier p. 97-99.

29. Nous abordons l'étude sur ces deux manuscrits de la Bible dans un autre article : cf. ci-dessus la note 6.

30. Il peut être traduit comme suit : « Fin du livre. Grâce soit rendue à Jésus-Christ. Ce travail est achevé. Gloire soit au plus haut Dieu Roi Père, louange soit à la Reine du ciel et des saints, pour l'éternité ». Sur le colophon, cf. P. CHERUBINI, « Notice n° 65 », art. cit., p. 405 ; *Id.*, « Un manoscritto occitanico », la note 12 à la p. 123.

31. *Id.*, *ibid.*, p. 123 et 134-135.

32. Paolo Cherubini le conjecture : *ibid.*, p. 143-144.

33. Christine GADRAT, « La bibliothèque de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse », dans *Revue Mabillon*, n.s., t. 14 (2003), p. 179-202, en particulier p. 181. Frère Pierre Coccardi devient évêque de Troia de 1302 à 1309.

34. Dans les comptes et les inventaires des dépouilles de prélats français, l'on rencontre plusieurs fois la mention des *Flores sanctorum*, alors que la compilation de Jacques de Voragine n'est listée que deux fois sous le titre de la *Legenda aurea*, soit : dans les comptes du collecteur daté de 1360 mentionnant deux livres du défunt évêque de Mâcon, Jean de Salagny (mort après le 11 mai 1359), et dans le catalogue de la bibliothèque établi en 1367 de l'archevêque de Rouen, Philippe d'Alençon (mort le 14 août 1394), voir : M.-H. JULLIEN DE POMMEROL et J. MONFRIN, *Les bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, II. *Inventaires de prélats et de clercs français – Édition*, Paris, 2001, en particulier n° 359.4, 1 et n° 368.2, B, 14.

35. Sur la précision de la date de l'épiscopat d'Hugues de Mascarot et de son inhumation, voir : P. Cabau, « Les évêques de Toulouse (III<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) et les lieux de leur sépulture », dans *M.S.A.M.F.*, t. LIX (1999), p. 123-162, en particulier p. 158-159. Sur son financement, voir : M.-H. VICAIRE, O.P., « Le financement des Jacobins de Toulouse. Conditions spirituelles et sociales des constructions (1229-ca 1340) », *La naissance et l'essor du gothique méridional au XIII<sup>e</sup> siècle*, C.F. n° 9 (1974), p. 209-253, particulièrement p. 242-243 ; M. PRIN, *L'ensemble conventuel des Jacobins de Toulouse*, op. cit., p. 43 et 123.

Le Président remercie Hiromi Haruna-Czaplicki pour cette communication très savante, dont nous apprécierons d'autant plus la richesse avec la publication de toutes les images et de leurs commentaires. Il remarque que l'architecture représentée dans le manuscrit d'Amiens est essentiellement décorative, alors que la miniature toulousaine du manuscrit de la *Légende dorée* conservé au Vatican présente une architecture mise dans l'espace, avec une appréhension du volume plus proche de ce qui se fait en Italie. Hiromi Haruna-Czaplicki explique que si les enlumineurs toulousains contribuent de façon importante au tout début de la production avignonnaise, la cité pontificale attire bientôt, à côté de Français et d'Espagnols, des Italiens parmi lesquels figurent des peintres de premier plan. Dans le même temps, l'enluminure toulousaine évolue aussi.

Michelle Fournié note qu'après avoir étudié dans sa thèse les manuscrits de Bernard de Castanet, notre consœur nous a présenté ses travaux sur les manuscrits du *Bréviaire d'amour*, dont sept sur dix-huit peuvent être considérés comme toulousains, puis sur les manuscrits enluminés de l'abbaye de Lagrasse. Ce sont deux autres manuscrits que nous examinons aujourd'hui, tous deux attribuables à un enlumineur occitan. Michelle Fournié voudrait savoir si ces études successives suivent un plan d'ensemble, dont le fil conducteur serait de rechercher l'origine méridionale et plus particulièrement toulousaine de ces manuscrits. Michelle Fournié croit avoir compris que les spécialistes ont plus généralement réattribué de nombreux manuscrits avignonnais à la région toulousaine, ce qui laisse entendre que Toulouse était une capitale artistique vers 1300, et une capitale intellectuelle. Si cette idée est exacte, on aimerait disposer à ce stade d'un début de synthèse, ou tout au moins d'une liste de tous ces manuscrits qui peuvent être considérés comme toulousains, mais est-ce possible ? Hiromi Haruna-Czaplicki dit qu'il est très difficile de répondre. Donner une localisation est toujours délicat, notamment pour les années 1300-1350. Nous ne disposons pas de sources permettant de confirmer les attributions, qui restent des exercices caractéristiques de l'histoire de l'art et qui demandent encore à être vérifiées. Les attributions à Montpellier ou à Toulouse sont encore difficiles, notamment pour les manuscrits juridiques. Il faut aussi avoir à l'esprit que les artistes se déplacent, certains plus que d'autres. Il est donc trop tôt pour dresser une liste fiable, alors qu'il s'agit encore d'une recherche ouverte, et Hiromi Haruna-Czaplicki pense qu'il serait même dangereux que ces résultats provisoires soient utilisés par des historiens.

Bernadette Suau remarque qu'Hiromi Haruna-Czaplicki nous a montré des notes marginales en occitan, mais elle se demande si les textes eux-mêmes des ouvrages, tant dans la forme que dans le fond, ne seraient pas susceptibles de conforter l'hypothèse d'une origine occitane. Hiromi Haruna-Czaplicki indique que les juristes travaillent sur ce thème.

Le Président encourage Hiromi Haruna-Czaplicki à poursuivre l'étude des manuscrits, qui permettra sans doute de proposer une vue d'ensemble dans les prochaines années.

En faisant appel aux questions diverses, le Président insiste sur l'intérêt de ces informations variées qui peuvent être ainsi échangées et commentées.

François Bordes informe la Compagnie de la tenue, le 17 octobre prochain, d'une réunion régionale autour de la **Maison de l'Histoire de France**, qui a défrayé la chronique. Quitterie Cazes ajoute que le projet mis en ligne sur Internet est assez instructif.

Jean Le Pottier signale à l'attention de la Compagnie la conférence que Jérôme Ruiz fera à Saint-Bertrand-de-Comminges sur une châsse-reliquaire du XIII<sup>e</sup> siècle, une importante découverte récente, et François Bordes l'intéressante exposition que la Bibliothèque du patrimoine de la rue de Périgord consacre aux sociétés de géographie.

Michelle Fournié annonce que Maria Alessandra Bilotta organise une exposition autour du parement d'autel franciscain du Musée Paul-Dupuy, qui ouvrira au printemps 2012. L'exposition présentera une sélection des plus beaux objets franciscains.

## SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2011

Présents : M. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Boudartchouk, Catalo, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires, Mmes Balty, Haruna-Czaplicki, Jaoul, MM. Balty, Darles, membres correspondants.

Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Pradalier-Schlumberger, membre titulaire, Mmes Friquart, Heng, Krispin, membres correspondants.

Invitée : Mme Christine Delaplace.

Le Président se réjouit que le calendrier des séances se soit progressivement complété, et il fait appel à d'ultimes propositions de communications, longues ou courtes. Le programme actualisé sera envoyé dès que possible.

Véronique Lamazou-Duplan nous a fait parvenir la nouvelle du décès, survenu à Pau le 2 septembre dernier, de Françoise-Claire Legrand, professeur aux Universités de Bordeaux et de Pau, qui a consacré une partie de ses travaux aux Landes et au Gers.

Le Président annonce avoir reçu deux lettres de candidature au titre de membre correspondant. La première émane de Mme Vallée-Roche, auteur notamment d'une étude sur l'autel paléochrétien de Minerve. La seconde provient de M. Christian Péligré, Conservateur général du patrimoine et ancien Conservateur de la Bibliothèque Mazarine, qui a déjà été notre confrère et qui, de retour à Toulouse, souhaite faire de nouveau partie de notre Compagnie. Les rapports sur ces deux candidatures sont confiés à Bernadette Suau.

Le Président fait ensuite état d'un courrier de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège, daté du 15 octobre, qui annonce pour le 2 novembre une visite guidée de ses locaux rénovés et agrandis, accompagnée une séance d'initiation à l'utilisation du moteur de recherche des Archives.

La correspondance imprimée comprend divers programmes d'activités (Musée Saint-Raymond et Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse, Musée de la Renaissance d'Écouen) ainsi que plusieurs annonces d'expositions : « Travail d'Orfèvre » au Musée languedocien de Montpellier (inauguration le 22 octobre 2011), « Petits théâtres de l'intime. La peinture de genre française entre Révolution et Restauration » au Musée des Augustins de Toulouse (22 octobre 2011-22 janvier 2012).

Daniel Cazes rend compte de la visite qu'il a faite cet été sur le **site de la villa romaine de Chiragan**, à Martres-Tolosane. Il a pu constater que les terrains appartenant à notre Société, cédés en usage gracieux à M. Saboulard et laissés en prairies, sont bien entretenus. Cependant, la signalétique du sentier archéologique aménagé sur le site, qui traverse la Nauze (ancien aqueduc), a disparu. Il conviendra de reprendre contact avec la municipalité de Martres pour la rétablir. M. Cazes déclare que la fréquentation touristique de la région lui a en effet paru fort dense.

La parole est à Quitterie Cazes pour une communication courte sur *Deux sondages archéologiques à Moissac (janvier 2010)*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Mme Cazes de ces informations, puis il fait appel aux questions de l'assemblée. François Bordes, « réagissant en archiviste », demande si l'opération archéologique précédente n'a pas laissé de traces autres que mémorielles : n'y aurait-il eu aucun rapport ? Quitterie Cazes dit que dans les années 1950-1960 (à l'époque de Marguerite Vidal) il n'existait pas d'obligation de fournir de rapport. Alors que l'on possède de très abondantes archives concernant les travaux sur les monuments historiques au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y pratiquement rien sur l'activité des années 1920-1970. Dominique Watin-Grandchamp signale qu'il existe un embryon de rapport dans la série T des Archives départementales de Tarn-et-Garonne. Au sujet des tuyaux de plomb qui alimentaient la fontaine, elle précise que ceux visibles sur les photographies du second sondage sont différents de ceux qui existaient au XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Luc Boudartchouk déclare que de nouveaux sondages sont prévus à Moissac, qui seront conduits par notre confrère Patrice Georges.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et Patrice Cabau pour une autre communication courte sur *Les deux tables d'autel paléochrétiennes de Saint-Bertrand-de-Comminges*.

Daniel Cazes remercie les deux intervenants pour cette longue double communication courte, puis il s'interroge sur la possibilité d'un décalage chronologique entre les inscriptions et leurs supports. Le décor sculpté des deux tables lui paraît différent de celui des sarcophages dits du sud-ouest de la Gaule, réalisés dans le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle ou la première moitié du V<sup>e</sup>. La facture renvoie ici plutôt aux deux sarcophages de La Monzie-Saint-Martin, en Dordogne, ainsi qu'à celui de Soissons conservé au Musée du Louvre. La sculpture en semi-méplat paraît caractériser la fin du IV<sup>e</sup> siècle et le V<sup>e</sup> siècle. Christine Delaplace voudrait en savoir davantage sur l'histoire des deux fragments. Jean-Luc Boudartchouk lui indique que les informations utiles à ce sujet sont contenues dans la plaquette récemment éditée par le Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges : *Une table d'autel pour Conuenae*. Par ailleurs, M. Boudartchouk ne se souvient pas que le premier fragment ait été reproduit dans *Pulchra Imago*. Quitterie Cazes signale le catalogue établi par Jean Guyon ; elle se déclare convaincue que les deux éléments appartiennent à deux tables contemporaines (V<sup>e</sup> siècle) mais distinctes. Christian Darles note que les textes portés par les fragments relèvent davantage du *graffito* que de l'inscription véritablement gravée. Dominique Watin-Grandchamp fait observer que les deux pièces, dont le matériau est identique, semblent provenir d'un même lit de marbre, et elle avance l'hypothèse que les deux tables puissent avoir correspondu à des autels latéraux dans la basilique relevée après destruction. Puis elle se demande si Robert Gavelle a laissé dans ses notes quelque chose sur le premier fragment. François Bordes se déclare d'accord avec Patrice Cabau sur la cursivité paléographique des divers textes tracés sur les marbres. On s'interroge pour savoir si Jean-Luc Schenck a un projet de publication scientifique de « la » table d'autel. Quoi qu'il en soit, Jean-Luc Boudartchouk dit avoir prévu d'envoyer à Jean Guyon la documentation qu'il a réunie.

Au titre des questions diverses, Christian Darles annonce que se tiendra, les 3 et 4 novembre prochains, à l'Université de Pau, un colloque sur la fortification de la Novempopulanie, où il sera notamment question de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Saint-Lizier.

Guy Ahlsell de Toulza nous informe que **la sacristie de l'ancienne église des Cordeliers de Toulouse**, restaurée voilà plus d'une décennie, est désormais ouverte au public une fois par trimestre pour une exposition temporaire. Il y a là l'occasion de voir une grande peinture murale, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou de la première du XV<sup>e</sup>, représentant une Vierge trônant. M. de Toulza projette de nous montrer un reportage photographique sur cette belle salle. Daniel Cazes se déclare enthousiasmé et propose que notre Société tienne sur place l'une de ses réunions.

## SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2011

Présents : M. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Watin-Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Fournié, MM. Darles, Molet, membres correspondants. Excusés : MM. Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Balty, Cazes, Pradalier-Schlumberger, MM. Balty, Boudartchouk, Tollon, membres correspondants.

La Compagnie entend lecture du procès-verbal de la séance du 4 octobre, rédigé par le Secrétaire général ; ce compte rendu est adopté.

Daniel Cazes présente deux publications toulousaines : le livret de l'exposition organisée par la Bibliothèque d'étude et du patrimoine (13 septembre-10 décembre 2011) : *Explorer le Monde : les Sociétés de Géographie (1880-1960)*, 16 p. ; un DVD édité par la Ville de Toulouse, « livre numérique interactif » inaugurant une série consacrée au patrimoine de notre cité : premier volume (septembre 2011) intitulé *Toulouse pour apprendre*.

Puis il fait circuler une invitation de M. Christophe Marquez, Président de la Société du Patrimoine du Muretain, à la conférence prononcée aujourd'hui même au Théâtre municipal de Muret par M. Lucien Ariès : « Clément Ader en Lauragais ». Circulent également des bons de commande pour deux ouvrages récemment édités par le Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc (Carcassonne) : Sylvie Campech et autres, *Le Castrum de Mouret et ses châteaux*, 2011, 64 p. ; *Archéologie du Midi médiéval*, tome 28 (2010), 2011, 374 p.

Le Président lit ensuite un courrier reçu de Mme Isabelle Hardy, adjointe au Secteur Centre à la Mairie de Toulouse, nous conviant à participer à la prochaine réunion de la Commission du quartier « Capitole », à tenir demain 9 novembre, et dont l'ordre du jour portera notamment sur les questions suivantes : « Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – présentation des enjeux et des propositions d'évolution pour le quartier », « Projet Urbain Toulouse Centre : information sur la mission confiée à Joan Busquets ».

Guy Ahlsell de Toulza précise qu'il s'agit de la troisième réunion de ce type ; selon lui, ces consultations sont toutes formelles. La première réunion concernait l'élargissement du trottoir sur le côté ouest de la place des Carmes, avec pour effets la création de terrasses de cafés ou autres commerces, et la suppression de sept places de stationnement ; bien que le projet ait provoqué un tollé, les travaux viennent de commencer.

M. Cazes fait part de ses inquiétudes au sujet du « Projet Urbain Toulouse Centre ». Tel qu'il est présenté par des images de synthèse, le plan proposé par l'architecte catalan porterait une grave atteinte au patrimoine architectural de la ville et à sa physionomie : l'ordonnance des quais de brique du XVIII<sup>e</sup> siècle serait coupée par un monumental escalier en granit !

Le Président rend compte enfin de deux articles parus dans *La Dépêche* de ce jour.

Le premier annonce qu'on vient de trouver à **L'Isle-Jourdain, dans trois amphores, plusieurs milliers de pièces de monnaie romaines** en bronze argenté, datant de la fin du III<sup>e</sup> siècle ou du début du IV<sup>e</sup>. Jean-Michel Lassure, qui a participé à la découverte, donne des précisions : la trouvaille a été faite sur le site d'un établissement antique, dans une zone correspondant à une cour. Christian Darles indique que ce trésor compte plus de 35 000 pièces, nombre supérieur à celui du dépôt d'Eauze, qui en comprenait déjà 28 000. L'étude du trésor d'Eauze a nécessité six mois ; la fouille en laboratoire des amphores de Lecture devrait en exiger trois.

Le second article déclare qu'« On a retrouvé le tableau volé en 1818 ». Il s'agit du « **Christ portant la croix** » peint par **Nicolas Tournier vers 1632** pour la chapelle des Pénitents noirs de Toulouse, qui avait anciennement disparu des collections du Musée des Augustins (alors Musée de peinture), et qui vient de réapparaître une nouvelle fois en vente, à Paris, à la fin de la semaine dernière. M. de Toulza indique qu'il s'agit là d'une œuvre majeure de l'artiste toulousain ; du reste, il note une envolée prodigieuse des prix successifs, plus que décuplés en trois ans : 57 500 € en 2009, 400 000 € en 2010, 675 000 € en 2011... Louis Peyrusse signale que, selon le journaliste de *La Dépêche*, « l'État a interdit le tableau de sortie du territoire ». Pour l'État, fondé à revendiquer la restitution d'une propriété publique inaliénable, il ne saurait être question de racheter une œuvre volée.

La parole est à Bernadette Suau pour son rapport sur la candidature renouvelée de M. Christian Péligré, déjà élu au titre de membre correspondant en 1989. Il est procédé au scrutin. Notre ancien confrère est de nouveau admis au sein de la Compagnie.

L'ordre du jour appelle la communication d'Henri Molet intitulée *Étude sur le tracé de la muraille de Garonne à Toulouse*.

Le Président adresse à notre confrère un grand merci pour nous avoir révélé quantité d'informations inédites. Il souhaite que son enquête se poursuive et permette de compléter le tracé esquissé. Daniel Cazes pose la question de la fonction de digue que peut avoir eue la muraille de Garonne : absence de tours, présence de contreforts intérieurs ; il évoque le cas de Mérida. Ce rempart a certes eu aussi un rôle défensif, et ce n'est sans doute pas un hasard si le palais des rois wisigoths de Toulouse a été établi à la rencontre de la muraille et de l'enceinte du I<sup>er</sup> siècle. Concernant un point particulier du tracé, M. Cazes se demande si la bosse de la descente de la Halle-aux-Poissons ne s'explique pas par le seuil que la descente elle-même devait franchir au niveau de la muraille.

Louis Peyrusse interroge Henri Molet sur la fiabilité des mesures données pour les brasses et les cannes au Moyen Âge. M. Molet en indique très précisément les valeurs respectives à la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne. M. Peyrusse voudrait pouvoir imaginer plus précisément la communication entre la ville et le fleuve. M. Molet redit que la liaison était assurée par des ruelles partant du « Chemin français ». Christian Darles ajoute qu'il devait exister une série de poternes.

M. Darles poursuit son intervention en soulignant que la « poterne » de l'Institut catholique, large de 3 m, est en fait une véritable porte. En étudiant la muraille de Garonne dans ce secteur, sur 80 m, il a relevé un décalage de 80 cm des axes des courtines situées de part et d'autre de la porte, la mise en œuvre systématique de briques de remploi, le recours à cinq méthodes

de construction différentes, l'absence d'exutoires pour les eaux. Des investigations menées à l'Hôtel de pierre sont restées sans résultat, sans doute parce que les démolitions y ont été sévères. Les percements de la muraille ont dû être fréquents et puissants, vu les activités nombreuses sur les bords de la Garonne. À ce propos, Henri Molet signale qu'il faut envisager pour l'Antiquité l'existence de ports : à la Dalbade, à la Daurade...

Michelle Fournié et Henri Pradalier s'intéressent aux coïncidences entre le tracé de la muraille et les limites des parcelles médiéval et moderne. M. Molet note dans la construction de la muraille la juxtaposition de segments plus ou moins décalés, et donc l'absence de tracé biais.

La question de l'âge de la muraille de Garonne finit par être posée. Pour Daniel Cazes, il n'est pas inconcevable qu'elle puisse remonter au Haut-Empire.

### SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2011

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Cazes, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires; Mmes Guiraud, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Darles, Péligny, membres correspondants.

Excusés: M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, MM. Garrigou Grandchamp, Garland, Tollon.

Invitées: Mmes Fabienne Carme, Christine Delaplace, Jeanne Péligny.

La Compagnie se retrouve à 16 h sur le **site de la cité universitaire de l'Arsenal**, où elle est accueillie par le Président et Jean Catalo, responsable du chantier de fouilles. Un groupe d'étudiants en histoire du droit a été invité à suivre la visite.

Jean Catalo rappelle que la zone fouillée se trouve à l'extérieur du rempart antique mais à l'intérieur de la ville du Moyen Âge. Lors de la construction de la cité universitaire dans les années 1970, elle a fait l'objet d'un décaissement de plus d'un mètre, qui a fait disparaître toutes les couches d'occupation. Aussi les vestiges des fondations des bâtiments apparaissent-ils immédiatement sous le sol actuel.

La fouille a mis au jour l'angle nord-ouest du grand édifice du V<sup>e</sup> siècle découvert en 1996 immédiatement au nord de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. On ne peut toujours pas déterminer la fonction de ce bâtiment de 40 m sur 50, qui était entouré d'une galerie et qui avait été construit sur une nécropole des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, dont on a reconnu une centaine de tombes chrétiennes avec dépôt de tradition antique.

Il semble que ce grand bâtiment était encore debout lorsque fut aménagé, au Moyen Âge, le fossé du bourg, auquel succédera aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles le mur d'enceinte établi un peu plus loin et dont une grande partie est encore conservée le long du boulevard Armand-Duportal. La fouille a mis au jour des bassins liés à l'activité des pareurs de draps installés dans le quartier et de nombreuses fosses à déchets creusées à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, qui ont recoupé les tombes creusées dans le sol de graves. Le contenu de la soixantaine de fosses-dépotoirs est prélevé pour être tamisé et pourra faire l'objet de traitements statistiques.

Le Président fait remarquer que le fait que l'on ait conservé une partie de l'extrémité sud du grand édifice du V<sup>e</sup> siècle sous l'École de musique devrait être un argument supplémentaire pour ne pas détruire l'angle qui vient d'être mis au jour, d'autant que le reste subsiste sans doute sous les allées et pourrait être fouillé. Jean Catalo indique que les allées seraient classées au titre des espaces verts, puis il rappelle que de nombreuses destructions sont dues aux réseaux d'eaux usées, ou à des changements de lampadaires, ou encore à l'installation de fosses de récupération du verre ou du papier... En 2005, lors de la rénovation du restaurant universitaire, la zone fouillée cette année a été occupée par des modules temporaires, dont l'installation est dispensée de permis de construire, mais qui ont nécessité la mise en place de réseaux dans le sol réalisée de ce fait sans surveillance archéologique.

Après avoir remercié Jean Catalo, le Président félicite toute l'équipe de l'INRAP pour les très beaux résultats de cette fouille qui permet de mieux comprendre l'évolution de cette zone, d'un grand intérêt pour notre connaissance de la ville. Daniel Cazes maintient qu'il regrettera la disparition de tels vestiges, que l'on saurait pourtant conserver et mettre en valeur dans d'autres villes d'Europe. Il nous appartient d'appeler les populations à une prise de conscience: veulent-elles ou non conserver leur patrimoine monumental et archéologique ?

### SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2011

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Boudartchouk, Catalo, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires; Mmes Haruna-Czaplicki, Jaoul, Lamazou-Duplan, MM. Burroni, Péligny, membres correspondants.

Excusés: M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Fournié, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Mattalia, Peyrusse, Tollon.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 novembre dernier, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance qui comprend les programmes du festival du film archéologique et des Rencontres de l'Institut catholique de Toulouse, et l'avis de la vente de livres anciens et modernes, le 15 décembre prochain, à l'Hôtel des ventes Saint-Georges.

Il signale la très intéressante petite exposition présentée dans le temple protestant du Salin, consacrée à l'histoire du protestantisme à Toulouse. On y voit en particulier des relevés du temple du Salin, dont on sait qu'il est installé dans l'ancienne Trésorerie. Michèle Pradalier-Schlumberger en a étudié les sculptures en relief.

Le Président fait état de l'inquiétude de Maurice Prin devant les **travaux en cours aux Jacobins**. L'architecte en chef des Monuments historiques, Bernard Voinchet, reconstruit en effet l'une des chapelles rayonnantes, sur des critères que Maurice Prin ne connaît pas. Son inquiétude vient aussi du fait que cette nouvelle chapelle est appelée à devenir la sacristie, tandis que la sacristie actuelle deviendrait une boutique, dans un circuit de visite qui ne paraît pas très logique. Henri Pradalier demande quel sera le sort du mobilier très intéressant qui se trouve dans l'actuelle sacristie. Pour le Président, il serait souhaitable que l'ensemble soit conservé dans un musée de l'œuvre, mais il semble que cela n'intéresse pas grand-monde. Daniel Cazes rappelle que ce mobilier relève juridiquement de la paroisse de la Daurade, dont on ne connaît pas les intentions.

Le Président revient sur le **tableau de Nicolas Tournier disparu en 1818 du Musée de Toulouse, représentant le Christ portant sa croix**. L'État a interdit sa sortie du territoire, et on laisse entendre qu'il pourrait être à nouveau mis en dépôt au Musée des Augustins où se trouvent deux autres tableaux provenant de l'ancienne église des Pénitents noirs. Guy Ahlsell de Toulza dit que, d'après les dernières nouvelles, le tableau est revenu dans les collections nationales, et que la question du dédommagement du propriétaire reste pendante. Daniel Cazes rappelle que selon la loi, aucun dédommagement n'est dû puisque le tableau est une propriété inaliénable de l'État. Dans le contexte des restrictions budgétaires actuelles, une telle indemnisation serait particulièrement scandaleuse.

Il faut encore signaler que les **fouilles en cours au square Charles-de-Gaulle** ont mis au jour les vestiges d'un bâtiment du XIII<sup>e</sup> siècle. Notre Compagnie suivra avec attention la progression du chantier.

Notre bibliothèque s'enrichit d'un don de Véronique Lamazou-Duplan : *Ab urbe condita... Fonder et refonder la ville : récits et représentations (second Moyen Âge – premier XVI<sup>e</sup> siècle), Actes du colloque international de Pau (14-15-16 mai 2009)*, textes réunis par V. Lamazou-Duplan, PUPPA-Méridiennes, Pau-Toulouse, 2011, 589 p.

Henri Pradalier et Michèle Pradalier-Schlumberger annoncent qu'ils viennent de déposer pour notre bibliothèque tout un lot de mémoires de maîtrise et de thèses, en rappelant que les plus récents ne pourront être mis en consultation publique que cinq ans après la soutenance. Le Président les remercie au nom de la Société. Henri Pradalier ajoute qu'ils se séparent aussi de nombreux livres, dont certains pourraient peut-être intéresser notre Société. La Bibliothécaire-Archiviste s'inquiète du peu de place disponible sur nos rayonnages. Le Président propose que la question soit examinée par le Bureau.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Bernadette Suau présente son rapport sur la candidature de Mme Marie Vallée-Roche, puis on procède au vote : Mme Vallée-Roche est élue membre correspondant de notre Société.

La parole est à Patrice Cabau pour une communication sur *Une double invention épigraphique d'Alexandre Du Mège*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Patrice Cabau pour cette communication très fouillée et, comme d'habitude, très intéressante. Il remarque de la question des Samatan est l'une de ces parties mystérieuses de l'œuvre de Du Mège. Comme Guy Ahlsell de Toulza relève que la généalogie présente des raccourcis étonnants, Patrice Cabau précise qu'il a juste reproduit celle donnée par Charles Higounet, et que tout cela demande en effet à être repris dans les détails. Guy Ahlsell de Toulza s'intéresse ensuite aux différentes représentations des armoiries des Samatan, dont les variations semblent être en effet une piste à suivre. Quant à l'inversion du senestrochère en dextrochère, elle relève d'une erreur due à l'imprimerie.

Le Président attire l'attention sur la planche de dessins, et en particulier sur les visages. Il a la conviction que les dessins sont de Du Mège lui-même, qui utilise les mêmes procédés quand il représente, par exemple, un portrait romain.

Jean Catalo rappelle que Maurice Prin a réalisé un calque de l'inscription de Jean Lévêque provenant de l'église Saint-Michel, bien plus précis que le dessin donné par Castellane. Pour Patrice Cabau l'intérêt de la planche de Castellane tient bien sûr à la date de sa publication, dans un ensemble qui est impressionnant, mais les dessins présentent en effet des déformations dans les détails.

Le Président précise que Du Mège n'est pas le fondateur du Musée de Toulouse, mais seulement du Musée des Antiques. Le musée des peintures existait depuis 1794 et avait son propre conservateur.

### SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2011

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Félix, Fournié, Haruna-Czaplicki, Vallée-Roche, M. Péligré, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp, Garland, Tollon.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 22 novembre, qui est adopté après deux corrections.

Concernant le **tableau de Nicolas Tournier**, Guy Ahlsell de Toulza dit qu'il a eu l'occasion de discuter de l'affaire avec Marie-Anne Sire. La déclaration officielle diffère sensiblement de ce qui se dit au ministère. Il faut savoir que la disparition du tableau n'a jamais fait l'objet d'une déclaration de perte ni de vol. Par ailleurs, en matière d'objets mobiliers, possession vaut titre selon la loi. S'ajoute à cela que la Direction des musées de France a déjà autorisé dans le passé l'entrée de l'œuvre sur le territoire et sa sortie, et que le Musée des Augustins n'a pas répondu quand il a été contacté par le propriétaire.

Pour le Président, l'affaire peut se discuter très longuement. Il reste cependant convaincu qu'il est toujours possible de revendiquer une œuvre qui a fait partie d'une collection publique.

Le Président salue la présence de Marie Vallée-Roche, qui prend séance ce soir, en lui souhaitant de participer le plus souvent possible à nos activités et en l'engageant à proposer communications et publications.

Le Président rend compte de la correspondance reçue.

Le maire de Toulouse nous adresse une invitation à assister aux conférences-débats sur l'histoire des noirs en France.

La Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime souhaite que nous l'aidions à organiser son voyage annuel, qui se fera cette année le premier week-end de juin à Toulouse.

Nous sont également parvenues une invitation à participer à la X<sup>e</sup> triennale internationale des mini-textiles et l'annonce de la parution d'un ouvrage de notre confrère Germain Sicard, *Un médecin toulousain. Des tranchées de l'Aisne aux Monts de Champagne (1915-1918)*.

Michelle Fournié présente l'ouvrage qu'Hélène Millet et Claudine Rabel, avec une contribution de Bruno Mottin, ont consacré à *La Vierge au manteau du Puy-en-Velay*, dont elle fait circuler parmi l'assemblée son exemplaire personnel.

Le Président évoque ensuite différents articles de presse parus récemment.

Dans *La Voix du Midi*, la proposition est faite d'installer dans l'ancienne prison Saint-Michel un musée de l'histoire de la ville : il faudrait débattre au cours d'une prochaine séance, parmi les questions diverses, de ce qu'est un musée, notion qui paraît se diluer dans un flou très général.

*La Dépêche du Midi* s'émeut devant le vertigineux palmier des Jacobins révélé depuis quelque temps par l'installation, par une plasticienne, d'un miroir qui le reflète, et devant le si merveilleux dialogue instauré entre la création contemporaine et le monument, l'article laissant entendre qu'il serait souhaitable de conserver l'installation. Peut-être faudrait-il rappeler qu'il suffit de lever la tête pour voir le palmier ! Le Directeur ajoute que le miroir masque une partie du carrelage noir qui évoque la première église et que c'est ainsi une partie de l'histoire de l'édifice qui est cachée au visiteur.

C'est encore *La Dépêche du Midi* qui consacre un article au projet « fou » de Joan Busquets pour la Garonne : une affaire à suivre. Rappelons que le projet prévoit la démolition des ports Saint-Pierre et de la Daurade dont la configuration actuelle remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle. Louis Peyrusse fait observer que l'ensemble des quais est classé au titre des Sites et que le projet est de ce fait absurde. Il faudrait néanmoins que nous intervenions dans la presse. Le Directeur pense aussi qu'il serait bon de le rappeler, en adressant un courrier à Joan Busquets avec copie au Maire et à la DRAC, et par un article dans *Midi-Pyrénées patrimoine*.

Le Président s'inquiète enfin des **fouilles en cours au square Charles-de-Gaulle**, ou du Capitole. Lors de la création de la station de métro, on a détruit les vestiges d'une tour de l'enceinte romaine, et les fouilles actuelles devraient mettre au jour la courtine : or on plante des arbres sur son emplacement et le projet n'en fait pas état, alors qu'il prévoit la mise en valeur de la tour dite « tour Charlemagne ». Et que sont devenus les tronçons de la courtine qui avaient été sciés sur le site du Théâtre de la cité et disposés sur les pelouses du square du Capitole ?

La parole est à Bernadette Suau pour une communication intitulée : *Entre dédicace et vocable : l'exemple de l'église Saint-Exupère de Coupiac (Aveyron)*.

Le Président remercie Bernadette Suau pour cette communication passionnante, et précieuse pour la connaissance de cet édifice, et il la félicite d'avoir su démêler l'histoire très complexe de l'évolution des vocables. La démonstration est tout à fait convaincante. Mais existe-t-il un saint Exupéry en dehors de saint Exupère et de sainte Exupérie ? Bernadette Suau répond que *Superi* est la traduction occitane d'Exupère et qu'elle ne connaît aucun saint Exupéry.

Le Père Montagnes souhaite revoir la photographie du retable de Notre-Dame. Bernadette Suau dit qu'il lui faudrait

trouver la date de l'apparition de la confrérie du Rosaire. La peinture du retable représente une Vierge à l'Enfant accompagnée de saint Dominique et de sainte Catherine.

Pour Henri Pradalier, il serait possible de rapprocher stylistiquement le retable et les clefs de voûte, et l'ensemble donne l'impression d'être plus ancien que le XVII<sup>e</sup> siècle. Or si la démonstration iconographique est peut être convaincante pour les clefs de voûte, la question de la datation du retable reste entière. Guy Ahlsell de Toulza n'est pas sûr, quant à lui, que des voûtes à liernes et tiercerons soient encore possibles au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pas plus que la forme à l'italienne de l'écu. Bernadette Suau dit qu'elle en conviendrait en d'autres lieux, et qu'elle comprend parfaitement les réticences exprimées. France Félix rappelle que c'est pour cela qu'elle avait daté l'ensemble du XVI<sup>e</sup> siècle ; elle signale en outre qu'une représentation de Dieu le Père de l'église de Saint-Sernin-sur-Rance est stylistiquement assez proche de celle de Coupiac, et qu'elle date du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, mais que l'on connaît d'autres sculptures semblables, qui sont au contraire tardives. Louis Peyrusse souligne que cependant, s'il y a un style qui ne dure pas, c'est celui de la Renaissance.

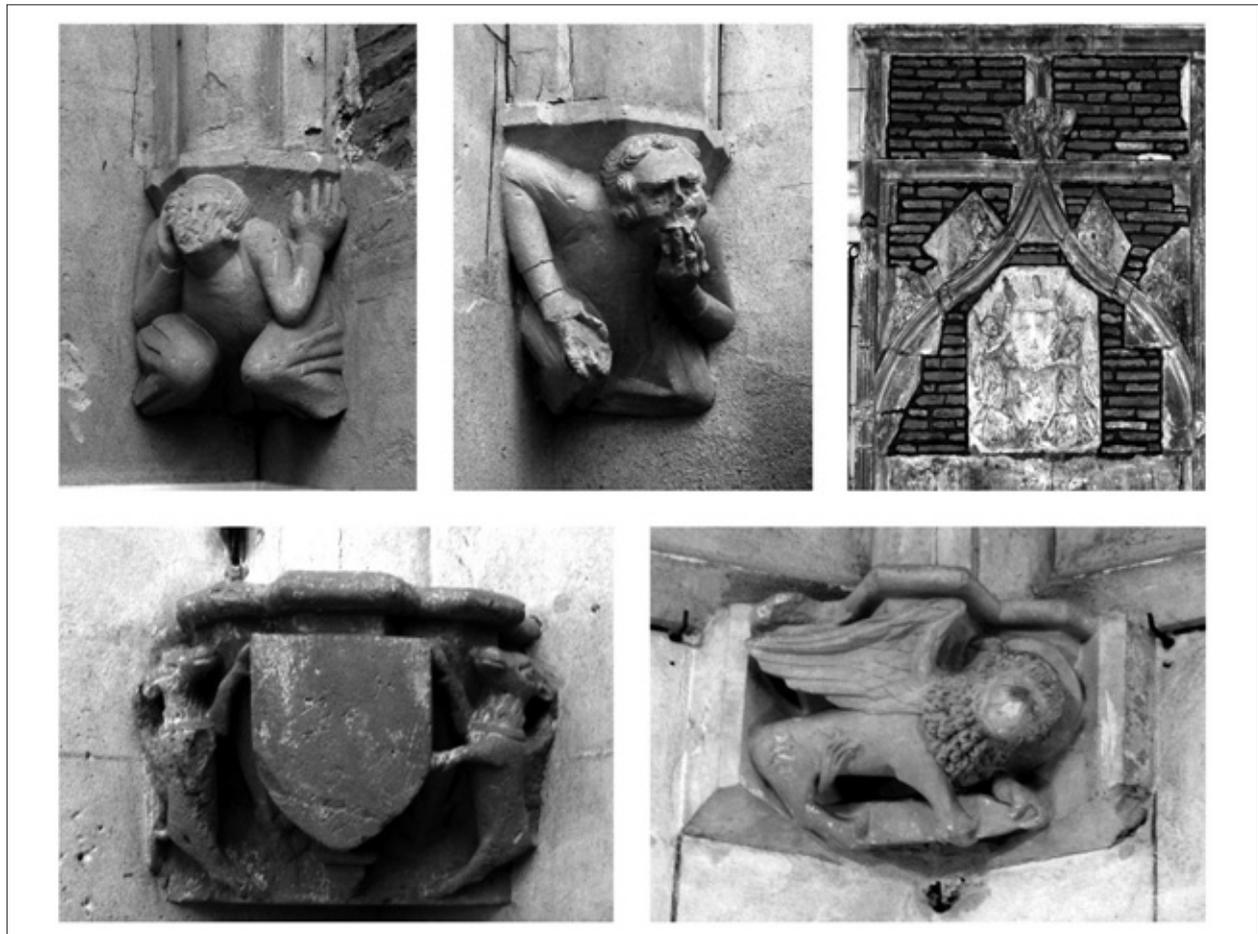
Henri Pradalier pense que le fait que le décor sculpté ne soit pas mentionné par la visite pastorale ne peut servir de repère, et Louis Peyrusse s'interroge sur la part de rhétorique dans les comptes rendus qui en sont faits.

Caroline de Barrau signale par ailleurs que François d'Estaing portait des fleurs de lis dans ses armes.

Bernadette dit comprendre les réactions, auxquelles elle s'attendait, mais elle ne croit pas qu'un tel programme iconographique soit possible au XVI<sup>e</sup> siècle. Ne serait-il pas possible de l'envisager dès les premières décennies du protestantisme ? demande Louis Peyrusse.

Le Président se félicite que notre Société soit pleinement un lieu d'échanges et de débats. Louis Peyrusse dit avoir été particulièrement intéressé par l'analyse du changement de vocable, avec le passage d'une sainte à un saint, et Henri Pradalier par la question du rapport entre vocable et titulature.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza présente des images du **temple du Salin**, en s'attachant plus particulièrement aux sculptures en remploi.



TOULOUSE, TEMPLE DU SALIN. Sculptures provenant de l'ancienne Trésorerie. Clichés G. Ahlsell de Toulza.

Le porche comprend un groupe de trois culots qui présentent des personnages accroupis et peuvent être datés de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le quatrième, qui se rattache au groupe des culots remployés dans le chœur, porte un écu tenu par deux cerfs ailés. Ce thème apparaît avec les armoiries de Charles VI et se maintient sous Charles VII et au début du règne de Louis XI.

Sur quatre des culots du chœur sont sculptés les symboles des évangélistes, le cinquième figurant deux anges tenant un écu. C'est vers 1330 que prend corps la légende de Loyenval, et Charles V prend pour armes un écu à trois fleurs de lis tenu par deux anges, armoiries qui seront reprises par Louis XI. Charles VII et Louis XI ont séjourné tous deux à Toulouse.

Quant à la porte, où l'on trouve les armes de France soutenues par deux anges, son décor sculpté la place à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Michèle Pradalier remarque que cette iconographie royale confirme que ces sculptures proviennent de l'ancienne Trésorerie. Michelle Fournié évoque le long séjour de Charles VI à Toulouse et la légende selon laquelle le roi se serait perdu dans la forêt de Bouconne et aurait fondé la chapelle Notre-Dame de l'Espérance.

Louis Peyrusse ajoute qu'il faut rendre hommage à l'architecte qui a su les conserver en les intégrant dans les aménagements du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le Président remercie Guy Ahlsell de Toulza et aussi Michèle Pradalier pour avoir attiré l'attention sur ces sculptures tellement intéressantes finalement, et qui nous rappellent qu'il y a encore beaucoup à apprendre sur la fin du Moyen Âge.

### SÉANCE DU 3 JANVIER 2012

Présents : M. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Garrigou Grandchamp, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Cassagnes-Brouquet, Czerniak, Escard-Bugat, Fournié, Friquart, Galés, Haruna-Czaplicki, Heng, Viers, MM. Chabbert, Darles, Laurière, Mattalia, Péligny, membres correspondants.

Excusés : Mmes Andrieu-Hautreux, Balty, MM. Balty, Bordes, membres titulaires ; Mme Lamazou-Duplan, membre correspondant.

Invitée : Mme Delaplace.

Le Président présente aux membres de la Compagnie tous ses vœux de bonheur personnel et de succès scientifique ; il souhaite que l'année qui s'ouvre soit pour notre Société féconde en travaux et en découvertes.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du compte-rendu de la séance du 18 octobre 2011, qui est adopté. Le Secrétaire général lit le procès-verbal de celle du 12 décembre 2011, adopté après amendements.

La correspondance comporte une lettre de la Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, dont la bibliothèque manque actuellement d'espace et qui nous prie de surseoir pendant quelque temps à l'envoi de nos publications.

Daniel Cazes rappelle la date limite pour les candidatures au concours 2012 de notre Société, fixée au 31 janvier. Bernadette Suau annonce avoir reçu aujourd'hui même le travail d'un premier candidat.

La parole est à Françoise Galés pour la première communication du jour, intitulée *La maison médiévale n° 12 de la rue de la Capelle à Millau (Aveyron)*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre consœur pour cette présentation extrêmement intéressante, « pas facile », d'un bâtiment qui a été remanié à toutes les époques. Il invite les spécialistes de la maison médiévale présents à croiser leurs interprétations.

Pierre Garrigou Grandchamp dit que dans cette région sud du Rouergue, il n'est pas illégitime de rechercher des influences venues de Montpellier. Après avoir relevé la belle qualité de la cheminée du rez-de-chaussée, il s'interroge sur sa date et propose dubitativement le XIII<sup>e</sup> siècle ; Mme Galés répond : « Je ne date pas ». À une autre question sur la contemporanéité de la porte de l'étage et des deux arcades segmentaires, ce qui implique le problème de la détermination du niveau du sol médiéval, elle objecte la difficulté que pose, pour pouvoir en juger, la présence d'une voûte ajoutée afin de couvrir le rez-de-chaussée.

Maurice Scellès, après avoir relevé que des galeries de bois paraîtraient en effet étonnantes, demande s'il subsiste des traces d'ancrage dans le mur ; Françoise Galés dit que la zone concernée est dissimulée par la voûte. M. Scellès fait ensuite remarquer qu'on part d'emblée sur l'hypothèse d'une demeure d'habitation, alors que d'autres fonctions pourraient être envisagées pour le bâtiment originel. Pierre Garrigou Grandchamp hasarde une hypothèse : « Vous avez peut-être une auberge ! » Après discussion, la question reste ouverte.

Mme Galés se rend compte qu'elle a oublié de dire qu'il n'existait au rez-de-chaussée aucune fenêtre ancienne ; elle précise en outre que les montants des baies de l'étage ont conservé leurs gonds d'origine, pris dans le mortier des joints.

Olivier Testard intervient pour montrer que, dans un immeuble comportant un corps de bâtiment sur rue et un corps de bâtiment sur cour desservis tous deux par un escalier commun à plusieurs volées, il n'est pas anormal que le niveau du sol du premier étage de celui-ci soit moins élevé que le niveau du sol du même étage de celui-là.

Bernadette Suau, après s'être intéressée aux informations à tirer des cadastres, veut savoir si la rue de la Capelle a toujours porté ce nom. Françoise Galés indique qu'aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, elle était appelée rue de la Bouquerie.

La parole est à Guy Ahlsell de Toulza et Henri Pradalier pour la seconde communication, consacrée à *La sacristie du couvent des Cordeliers de Toulouse : état des lieux*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie les deux intervenants pour cette étude très complète d'un vestige d'un ancien grand couvent toulousain mal connu. Daniel Cazes se pose deux questions.

En premier lieu, il se demande s'il n'aurait pas fallu abaisser encore le sol d'une vingtaine de cm au moins pour retrouver le niveau d'origine. La vue en enfilade des quatre travées donne en effet l'impression d'un volume un peu « trapu », les bases des colonnettes paraissent manquer d'élévation, et le bas de l'armoire murale semble trop proche du sol actuel. Henri Pradalier dit que les sols ont été remaniés à plusieurs reprises ; le problème des niveaux apparaît nettement dans la travée la plus orientale, qui accuse un dénivelé de 1,50 m à 1,70 m par rapport au sol de la cour intérieure de l'immeuble.

En second lieu, M. Cazes s'interroge sur la datation de la peinture murale figurant la Vierge et l'Enfant, qu'accompagnent, en un raccourci saisissant, des anges porteurs des instruments de la Passion. Il inclinerait à la placer plutôt au XIV<sup>e</sup> siècle. Guy Ahlsell de Toulza opine pour la seconde moitié de ce siècle. Virginie Czerniak signale que les éléments de la composition iconographique se rencontrent dans l'ivoirerie parisienne du XIV<sup>e</sup> siècle. Puis elle note que la couche picturale paraît très usée et que cette peinture devait être autrefois beaucoup plus colorée. Elle relève ensuite que la disposition en tableau est relativement rare. Enfin, elle qualifie de « beau » le style de cette œuvre. Concernant la polychromie, Louis Peyrusse observe qu'effectivement elle se montrait beaucoup moins éteinte sur les photographies prises antérieurement à la restauration récente. Guy Ahlsell de Toulza souligne tout l'intérêt des clichés anciens pour comprendre l'évolution de la sacristie ; par exemple, ce qui, dans le mur nord de la travée occidentale, paraît être une porte murée est en réalité une armoire murale : à la feuillure ménagée sur les montants et l'intrados de l'arc, la restauration a substitué une arête en angle droit.

Henri Pradalier avance l'hypothèse que l'agrandissement de la sacristie intervenu au XVI<sup>e</sup> siècle puisse avoir été lié à deux grands événements de l'histoire du couvent des Cordeliers : son passage à la Grande Observance en 1522 et la consécration du grand autel de l'église en 1533.

Michelle Fournié évoque quant à elle les dévotions pratiquées au Moyen Âge dans le couvent. Elle rappelle qu'il y existait notamment une Confrérie du Sépulcre, attestée en 1385. Puis elle aborde la question des reliques de saint Louis d'Anjou qui auraient été conservées dans la sacristie. Daniel Cazes note que le décor de pierre sculptée et polychromée de la chapelle dite de Rieux, toute voisine, comprenait une très belle statue du saint évêque franciscain de Toulouse.

M. Pradalier conclut l'échange de vues en déclarant que c'est « l'étude en bloc de l'ensemble oriental du couvent des Cordeliers » qu'il conviendrait désormais d'entreprendre.

## SÉANCE DU 17 JANVIER 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Guy Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu-Hauteux, Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Lassure, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Haruna-Czaplicki, Heng, Jaoul, MM. Chabbert, Stouffs, membres correspondants.

Excusés : MM. Cabau, Secrétaire-adjoint, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Balty, Béa, Lamazou-Duplan, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Garland, Le Pottier.

Le Président rend compte de la correspondance.

C'est avec regret que nous enregistrons la démission de Michèle Bellin, membre de notre Société depuis 2003.

Mme Monique Bourin, professeur à l'Université de Paris I-Sorbonne, nous adresse sa candidature au titre de membre correspondant.

Nous avons également reçu de la B.N.F., sous la signature de M. Arnaud Dhermy, responsable de la numérisation des revues savantes et de patrimoine, un projet de convention en vue de la numérisation et de la mise en ligne sur le site Internet « Gallica » de l'ensemble des volumes de notre *Bulletin* et de nos *Mémoires* postérieurs à 1941. Le Secrétaire général précise les origines du projet et son intérêt pour notre Société, puis il rappelle que la publication en ligne sans délais de nos *Mémoires* est déjà réalisée depuis quelques années sur notre site Internet.

Puis le Président donne la parole à Maurice Scellès pour une rapide présentation de l'ouvrage publié par le Conseil général du Lot, *Archives de pierre. Les églises du Moyen Âge dans le Lot*, que notre Société devrait recevoir bientôt.

Le Président fait circuler parmi la Compagnie les trois mémoires présentés cette année pour le concours :

- Gauthier Langlois, *Dame Carcas, une légende épique occitane*, version 0.7.2, 7 décembre 2011, 313 p.
- Claire Rousseau, *La figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois du XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master 1 sous la direction de Christine Aribaud, Université de Toulouse-Le Mirail, mai 2011, 2 vol.
- Élisabeth Astruc, *L'architecture préromane en Languedoc méditerranéen : l'Hérault*, mémoire de master 2 sous la direction de Géraldine Mallet, Simone Piazza et Françoise Robin, Université Paul-Valéry - Montpellier III, juin 2011, 60 p. + catalogue en 2 vol., 199 et 156 p.

Les rapports sur ces travaux seront examinés au cours de la séance du 28 février.

La Compagnie se constitue en Assemblée générale.

Le Président présente le rapport moral de l'année écoulée, puis il cède la parole au Trésorier pour le rapport financier.

François Bordes pense qu'il serait intéressant de disposer des chiffres de l'année précédente, qui permettraient de mieux apprécier les évolutions des différents postes. Guy Ahlsell de Toulza retient volontiers la proposition, qui sera appliquée dès le prochain rapport financier.

Bernadette Suau présente son rapport sur la bibliothèque. François Bordes rappelle que tous les services d'archives constatent la même baisse quantitative et qualitative de fréquentation. Pour Bernadette Suau, il y a sans doute aussi des raisons de s'en réjouir.

Le Président soumet l'approbation des trois rapports au vote de la Compagnie. À l'unanimité des membres présents, le rapport moral et le rapport sur la bibliothèque sont adoptés, et quitus est donné au Trésorier pour sa bonne gestion.

On procède aux élections statutaires. Daniel Cazes, Maurice Scellès et Bernadette Suau sont réélus respectivement Président, Secrétaire général et Bibliothécaire-Archiviste.

La parole est à Roland Chabbert et Anne-Laure Napoléone pour une communication sur *Une maison à pan-de-bois de Brousse-Le Château (Aveyron)*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président les remercie tous deux de nous avoir fait connaître cette très jolie maison, dont l'état de conservation est remarquable et dont ils ont su nous montrer l'intérêt.

Louis Peyrusse voudrait connaître la nature de la menace qui pèse sur la maison. Roland Chabbert explique qu'elle est menacée de rénovation, avec un premier projet qui prévoyait par exemple des dalles de béton.

Bruno Tollon rappelle que la réglementation toulousaine imposait des enduits sur les façades en pan-de-bois. Le Président fait observer que l'application d'un enduit pose des problèmes d'adhérence sur les bois, qui doivent être préparés afin de permettre l'accroche du mortier. Les techniques sont variées en fonction des époques : encoches, clous, grillage... La discussion se poursuit, sur les différentes techniques et les traces observables sur la façade de la maison de Brousse-Le Château. Jean-Marc Stouffs remarque qu'un éventuel coffrage du hourdis du deuxième étage exclurait qu'il ait été enduit. Oliver Testard demande s'il a été possible de reconnaître quelque trace de maintien des planches de coffrage. Anne-Laure Napoléone fait état de trous traversants sous les appuis, dont la fonction n'est pas identifiée. Maurice Scellès évoque une hypothèse hasardeuse de perches montant du sol, et il souligne le fait que seul le hourdis du deuxième étage aurait été coffré. Roland Chabbert dit que l'étude de la maison voisine apportera peut-être d'autres indications sur la mise en œuvre de ces pans-de-bois.

Le Président encourage Roland Chabbert et Anne-Laure Napoléone à poursuivre cette étude.

Le Président ayant fait appel aux questions diverses, le Secrétaire général souhaite revenir sur le projet de **numérisation de nos publications par la B.N.F.** Nous sommes attachés au livre, et certaines sociétés savantes sont très réservées, voire opposées, à la numérisation de leurs publications et de leurs collections. Il est important que les différentes opinions puissent s'exprimer avant toute décision qui engagera notre Société. La rapide discussion qui s'ensuit montre un accord complet de la Compagnie, qui considère que la publication numérique fait partie d'une évolution générale qui de toute façon nous dépasse, mais qu'elle répond aussi au besoin de notre Société de faire connaître ses travaux. Le Président est donc autorisé à signer la convention avec la B.N.F.

François Bordes annonce que la Ville de **Toulouse** vient de recruter pour une durée de trois ans un archéologue qui sera chargé de la **carte archéologique**, dont les données enrichiront aussi le site Urban-Hist des Archives municipales. Il rappelle que, par ailleurs, la communauté urbaine du Grand Toulouse est en train de mettre sur pied un service archéologique qui aura en particulier pour tâche, sous réserve de sa labellisation par la D.R.A.C., de réaliser les diagnostics et les fouilles préventives. Pour le Président, nous ne pouvons que nous réjouir de ces nouvelles. Il faut cependant souhaiter que l'on ne se limitera pas à l'étude des sites, mais que l'on saura aussi mettre en œuvre une véritable politique de conservation des vestiges archéologiques, domaine dans lequel nous sommes très en retard.

## VISITE DU 31 JANVIER 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Scellès Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Catalo, Geneviève, le Père Montagnes, MM. Le Pottier, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Escard-Bugat, Félix-Kerbrat, Haruna-Czaplicki, Heng, Ugaglia, MM. Balty, Burroni, Capus, Darles, Macé, Péligny, Veysseyre.

Invités : Mme Péligny, MM. Kerbrat, Suau.

La Société se retrouve au Musée Saint-Raymond pour la visite de l'exposition « *L'image et le pouvoir : le siècle des Antonins* », qui rassemble une série exceptionnelle d'effigies impériales romaines. Évelyne Ugaglia, conservatrice du Musée, Pascal Capus, assistant de conservation, Daniel Cazes et Jean-Charles Balty assurent tour à tour la présentation de cet ensemble.

### SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire adjoint ; Mmes Barber, Cazes, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Garland, Lassure, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Fournié, Guiraud, Haruna-Czaplicki, Vallée-Roche, MM. Garrigou Grandchamp, Péligré, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Jaoul, Krispin, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Le Pottier.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 janvier dernier, qui est adopté. Puis le Secrétaire adjoint donne lecture des procès-verbaux des séances du 8 novembre 2011 et des 3 janvier et 31 janvier 2012, qui sont adoptés.

La correspondance se résume à la Lettre des Amis de l'Hôtel d'Assézat, enfin parue.

Guy Ahlsell de Toulza offre une très belle photographie ancienne de l'Hôtel d'Assézat, qu'il a fait encadrer à ses frais pour notre Société. Il précise qu'elle est, semble-t-il, légèrement antérieure à celle publiée par Bruno Tollon dans l'ouvrage consacré à l'Hôtel d'Assézat.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre correspondant. Michèle Pradalier présente son rapport sur la candidature de Mme Monique Bourin, professeur émérite à l'Université de Paris I - Sorbonne. Michelle Fournié et Quitterie Cazes soulignent le caractère généreux et très sympathique de la postulante. On procède au vote : Mme Monique Bourin est élue membre correspondant de notre Société.

Le Président présente ensuite à la Compagnie les propositions du Bureau concernant l'élection d'un membre honoraire et de cinq membres titulaires. Henri Gilles est élu membre honoraire de notre Société. Sont élus membres titulaires Michelle Fournié, Martine Jaoul, Véronique Lamazou-Duplan, Hiromi Haruna-Czaplicki et Pierre Garrigou Grandchamp.

Le Président donne la parole à Hélène Guiraud pour une communication sur les *Intailles et camées antiques sur des pièces d'orfèvrerie : l'exemple de l'abbaye de Grandselve* :

Les pierres gravées antiques ont été recherchées dès la fin de l'Empire par des personnes fascinées par la préciosité du matériau, la qualité du travail, leur origine liée au prestige du monde classique, dans un courant de « nostalgie ». Ces objets ont survécu bien mieux que beaucoup d'autres matériaux antiques. Ils ont été d'abord utilisés comme ornement de bijoux personnels barbares aux riches coloris puis ils ont été ensuite, surtout après le VII<sup>e</sup> siècle, montés sur des objets liturgiques, participant ainsi au renom et à la richesse d'une église ou d'un monastère : on les trouve sur des châsses abritant des reliques, sur des croix, des couvertures d'évangélistes et d'autres objets liturgiques. Ce phénomène de remploi se double parfois d'une démarche d'interprétation chrétienne.

L'abbaye de Grandselve, créée au XII<sup>e</sup> siècle, possédait un trésor mais les vicissitudes de son existence (l'abbaye disparaît au moment de la Révolution) ont dispersé toutes ses richesses, en particulier les pièces d'orfèvrerie. Restent quelques châsses et sur deux d'entre elles, quelques intailles d'époque romaine. Leur provenance est inconnue : ces pierres peuvent être issues de tombes ou d'habitats en Gaule même, sans que l'on soit obligé de parler de Byzance et du sac par les Croisés en 1204, ou des richesses revenues en Occident avec les croisés et les pèlerins. Ni les matériaux, ni les motifs ne sont originaux : six cornalines, la pierre la plus courante dans le monde romain, quatre nicolos, un jaspe sanguin ; quant aux motifs, on peut voir des animaux (chien, lion, bovin, perroquet), un humain (berger trayant), une composition de mains croisées et caducée, un navire, des êtres fantastiques (satyre, sphinge), un chasseur (Mélégre ?) et une divinité, Jupiter ; c'est d'ailleurs la pièce la plus récente (III<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> siècle), les autres intailles pouvant être datées du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au II<sup>e</sup> siècle après. L'iconographie est donc banale et ces intailles n'ont pas dû être l'objet d'une quelconque interprétation : elles sont disposées comme par hasard, pour leur couleur, au milieu d'autres pierres (sans gravure) ; de plus certaines sont placées perpendiculairement à leur sens de lecture, soit par négligence, soit pour qu'elles perdent une partie de leur pouvoir.

Au milieu d'autres pierres, ces quelques intailles ne se distinguent guère, mais elles participent à l'histoire et à la richesse de l'ancienne abbaye.

Hélène GUIRAUD

Le Président remercie Hélène Guiraud de nous avoir aidés à réfléchir à la réutilisation de ces intailles et camées antiques et au sens que pouvaient avoir ces remplois.

Emmanuel Garland fait remarquer qu'à Saint-Just de Valcabrière, les remplois de sculptures antiques sont également disposés à l'envers dans les élévations intérieures. Il est probable que l'on voulait ainsi enlever leur vertu à ces pierres sculptées.

Louis Peyrusse remercie à son tour Hélène Guiraud de nous avoir montré l'esthétique du remploi et les changements de sens que peut supposer la réutilisation. Il se demande s'il ne faut pas y voir pour les périodes mérovingienne et carolingienne l'une des manifestations du regain d'intérêt pour l'Antiquité.

Michèle Pradalier-Schlumberger note que des représentations de camées sont peintes sur des manuscrits carolingiens, sans significations iconographiques propres. Hélène Guiraud rappelle que l'on identifie à cette époque les personnages représentés, dans une vision le plus souvent chrétienne cependant : Constantin plutôt qu'Auguste, et Hercule comme une préfiguration du Christ...

Sophie Cassagnes-Brouquet croit qu'il faut nettement distinguer les deux périodes. Les historiens considèrent de plus en plus que l'Antiquité se prolonge jusqu'à Charlemagne. Après l'an mil, la signification des figures représentées est perdue, et le fait que le motif de l'entaille soit à l'endroit ou à l'envers n'a plus aucune importance. Les pierres sont alors utilisées pour leur couleur, leur valeur magique... L'émeraude a des vertus thérapeutiques. Henri Pradalier rappelle que si le vert est peu utilisé dans la peinture religieuse, c'est qu'il est considéré comme trop proche du naturel. Hélène Guiraud a constaté en préparant cette communication que la couleur des pierres remployées était en effet importante. Leur remploi témoigne en outre d'un indéniable respect pour l'Antiquité. Sophie Cassagnes-Brouquet rappelle que l'on a trace de collections d'entailles et de camées au moins depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui est de certains reliquaires de Grandselve, le Président pense que ce qui prime, c'est sans doute la forme architecturale, les pierres n'intervenant qu'à titre d'ornements. Une question se pose encore : ces pierres avaient-elles été offertes à l'abbaye ou bien l'orfèvre disposait-il d'un stock pour répondre à la commande ?

Jean-Luc Boudartchouk note qu'une croix associe des pierres et des grenats, ce qui indique des remplois recomposés.

Au titre des questions diverses, on attire l'attention de la Compagnie sur un article de *Vivre al país*, qui rend compte du livre *Clochers et minarets d'Alain Surre-Garcia*, et dans lequel on lit des choses étonnantes. Notre Société devrait faire une mise au point sur cet ouvrage, d'autant que la revue est distribuée gratuitement. L'auteur a en effet, pour le moins, une très mauvaise connaissance du Moyen Âge, et une lettre de mise au point est une très bonne idée. On pense à un compte rendu dans la revue *Midi-Pyrénées patrimoine*, la préférence allant pour d'autres à une note rédigée sur le mode humoristique pour pointer les multiples élucubrations de l'auteur.

## SÉANCE DU 6 MARS 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire adjoint ; Mmes Barber, Haruna-Czaplicki, Fournié, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Catalo, Garland, le Père Montagnes, MM. Le Pottier, Peyrusse, Roquebert, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, de Barrau, MM. Balty, Péligny, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Lamazou-Duplan, Watin-Grandchamp, MM. Chabbert, Garrigou Grandchamp.

Le Président demande à la Compagnie d'excuser l'absence de notre Bibliothécaire-Archiviste, toujours souffrante. La présentation du procès-verbal de la séance du 28 février est reportée.

Le Président rend compte de la correspondance reçue. En nous adressant ses vœux, le maire de Saint-Lizier, M. Étienne Dedieu, nous évoque l'énorme gâchis du palais des évêques. Le Président rappelle que nous avons pu constater au cours d'une visite sur place le désastre archéologique qu'était l'aménagement en cours du site, visite à la suite de laquelle M. Dedieu n'a cessé de nous tenir informés de l'évolution du chantier et de ses combats pour tenter d'empêcher le massacre.

Nous avons également reçu une lettre de candidature au titre de membre correspondant de Mme Diane Joy, chef de la mission Inventaire au Grand Rodez. Un rapporteur sera désigné lors d'une prochaine réunion du Bureau.

L'ordre du jour appelle l'examen des rapports pour le concours.

Michelle Fournié rend compte du travail présenté par M. **Gauthier Langlois, *Dame Carcas, une légende occitane***.

Le mémoire de Gauthier Langlois, est copieux : 313 pages en interligne simple, dont 257 pages de texte proprement dit. Une bibliographie et des index complètent l'ensemble ; les annexes sont consacrées à des poèmes et des chansons. Le corps du travail comprend de nombreux documents illustrés souvent en couleur et des encadrés pédagogiques très bien venus.

Le contenu est organisé en fonction d'un plan en 8 parties, un peu surprenant pour les habitudes universitaires. En fait, on peut distinguer trois ensembles très inégaux. Un premier ensemble, qui englobe les 5 premières parties,

correspond à une enquête de type ethnologique sur la légende de dame Carcas à partir des sources écrites. Un deuxième ensemble, beaucoup plus court et moins systématique s'apparente à une enquête ethnologique contemporaine à partir des objets (poupées, assiettes, enseignes...), des créations littéraires ou festives, des articles de journaux, BD et blogs des internautes, qui témoignent des utilisations actuelles de la légende. Entre ces deux éléments figure une proposition de datation concernant la période de formation de la légende, à partir des sources écrites et archéologiques, ce qui correspond aux parties 6 et 7 du mémoire.

Dans le premier ensemble l'auteur regroupe les versions de la légende, du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle; la plupart sont chrétiennes mais il en existe une version musulmane du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le deuxième chapitre l'auteur étudie le cadre historique des sièges réels ou imaginaires de Carcassonne qui ont pu inspirer la légende dans le contexte de la reconquête franque sur les musulmans. Il cartographie le légendaire carolingien dans le Languedoc autour des personnages de Charlemagne, Roland et Olivier à partir des textes épiques. La troisième partie et la quatrième parties, très intéressantes, décomposent les éléments de la légende. Il s'agit d'abord d'étudier les stratagèmes militaires du siège: le cochon gavé de nourriture que dame Carcas fait jeter du haut des remparts et les faux soldats simulés par des mannequins de paille (ou des chèvres aux cornes pourvues de torches allumées). C'est le stratagème de l'armée augmentée et des assiégés bien nourris, qu'on trouve dans divers contes occidentaux. Ces ruses sont connues, avec plusieurs variantes, depuis l'Antiquité et Gauthier Langlois cartographie les différentes versions antiques et médiévales en prenant soin d'explicitier ses réserves méthodologiques: son enquête n'a porté que sur les récits en langue romane (français, occitan, italien, espagnol) et en anglais, ce qui peut contribuer à sous-estimer la part des régions germaniques dans les cartes par exemple. Celles-ci mettent en valeur une concentration d'éléments dans une zone « occitane », sur les chemins de Saint-Jacques. L'auteur étudie ensuite les personnages, Charlemagne, l'assiégeant et ses miracles (le jaillissement d'une source, l'inclinaison d'une tour), dame Carcas l'assiégée musulmane prête à la conversion, héroïne guerrière et éponyme de la ville, et son époux défunt. Il suggère quelques modèles réels comme Ermengarde de Narbonne ou Alazaïs de Lavaur, susceptibles d'avoir inspiré le personnage. La cinquième partie consiste en une analyse morphologique du conte: la ville reçoit une identité et une nouvelle religion, sorte de baptême qui s'accompagne de l'attribution d'un nom.

L'auteur propose ensuite trois datations pour la naissance de la légende: l'Antiquité tardive, le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge. Sa préférence va à l'hypothèse médiane, car il est convaincu de l'existence d'un roman épique médiéval disparu, centré sur Carcassonne; cette œuvre pourrait avoir été composée à la cour des Trencavel, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>. Cette création destinée à renforcer la légitimité des vicomtes de Carcassonne serait contemporaine de la fresque qui subsiste au château comtal. L'étude de la statue-buste qui orne la porte narbonnaise de la Cité viendrait renforcer cette hypothèse; composite, le buste comprend une clé de voûte représentant le visage de l'héroïne et datable de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

La dernière partie est un survol de la situation contemporaine, pour reprendre les termes de G. Langlois.

En définitive, il s'agit d'un travail considérable d'enquête ethnologique à partir de matériaux très divers. La collecte de textes est un apport essentiel et les cartes proposées tout à fait nouvelles. On apprécie l'honnêteté intellectuelle de l'auteur, qui signale l'absence de preuve incontestable de ses hypothèses de datation. On le suit cependant volontiers sur ce terrain, car les indices rassemblés sont convaincants.

Dame Carcas et sa légende ont trouvé leur historien-ethnologue. Ce travail mérite de recevoir une récompense de la Société archéologique du Midi de la France.

Le Président rappelle que M. Gauthier Langlois présente lui-même son travail comme une étape pour un livre. C'est en outre un chercheur déjà confirmé. Michel Roquebert ajoute qu'il est un bourreau de travail et un passionné. Louis Peyrusse fait remarquer que cela fait très longtemps que nous n'avons pas eu à examiner de travaux indépendants, réalisés en dehors de la recherche universitaire.

Louis Peyrusse donne lecture de son rapport sur le mémoire de Mme **Claire Rousseau**, *La figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois du XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master 1 sous la direction de Christine Aribaud, Université de Toulouse-Le Mirail, mai 2011.

Mme Claire Rousseau a présenté en mai 2011 un mémoire pour l'obtention du master 1 d'histoire de l'art moderne, préparé sous la direction de notre consœur Christine Aribaud. Le travail est de dimensions conséquentes: un premier volume de 212 pages (avec photographies dans le texte) et un second consacré aux annexes: pièces justificatives, corpus, documents, illustrations, historiographie, le tout sur 167 pages. En bonne logique, votre rapporteur se serait arrêté là et aurait demandé de juger le mémoire final de master 2 l'année prochaine. Or il s'agit d'un travail exceptionnel, d'une étude d'une qualité rare, tant au niveau de l'expression que de la maîtrise du savoir, de l'excellence de la réflexion, de l'articulation entre savoir et image. Le chapitre rédigé de 80 pages (p. 96-176) montre à l'évidence ces qualités, tout comme la synthèse sur la recherche menée et à mener à bien.

Le travail de Mme Rousseau s'intéresse à « la figure de saint Dominique dans les dorsaux de stalles trévirois ». Le titre peut surprendre, mais les œuvres sont bien connues à Toulouse: les six tableaux de stalles qui se trouvent

actuellement à la Maison Pierre-Seilhan et que Robert Mesuret avait dans un article de 1956 donnés à Balthazar Thomas Moncornet, le créateur du plafond peint de la chapelle de l'Inquisition, mort en 1716. Le rapprochement des deux ensembles ne peut être soutenu. À la restauration, une date de 1754 est apparue. Après enquête, on sait que les tableaux ne sont pas toulousains, mais acquis en 1861 par le Père jésuite Frédéric Struder pour les sœurs de la Société de Marie Réparatrice, qui les placèrent dans la chambre de saint Dominique à Toulouse, puis à Fanjeux et derechef à Toulouse. Ces œuvres provenaient du couvent dominicain de Trèves, en Rhénanie, aujourd'hui détruit. Une comparaison avec trois tableaux conservés au musée diocésain de Trèves, consacrés à saint Siméon et signés par Vérotius, conduit à donner à ce peintre quasi inconnu la paternité du cycle dominicain, en l'absence d'autres références. Cette attribution pose problème, pour autant que l'on puisse juger d'après des photographies.

L'analyse iconographique présentée est de grande qualité. Refusant une lecture simplement biographique, Mme Rousseau s'interroge sur ces dix scènes en six tableaux : sont-elles les illustrations d'une vie ou un discours articulé à partir d'*exempla* ? Quels sont les éléments iconographiques choisis entre *typoi* et spécificités (les attributs, les adjuvants, les rapports avec les autres personnages...) ? Elle analyse comme figure de rhétorique nombre d'éléments de composition qui visent à magnifier en saint Dominique un *alter Christus* et qui forment, à la réflexion, un programme iconographique très savant. Les seules réserves que l'on pourrait avancer risquent fort de tomber avec l'arrivée de la rédaction complète du master 2. Mme Rousseau a magistralement revisité les bases de l'iconographie de saint Dominique, ses sources médiévales. On souhaiterait la même familiarité avec le monde de la dévotion germanique, le culte des images dans l'Allemagne des Lumières.

Chef-d'œuvre de maîtrise, ce premier travail l'est pleinement et justifie cette variante inédite du vers de Corneille : « La valeur n'attend pas la fin du master 2 ». Il mérite le prix Ourgaud et je recommande chaleureusement cette belle étude d'un niveau exceptionnel.

Le Père Montagnes confirme qu'il s'agit d'un travail très considérable. Le seul fait de pouvoir échapper à l'attribution de Robert Mesuret en orientant les recherches vers Trèves était de première importance, mais Mme Claire Rousseau a également fait progresser l'analyse iconographique.

Maurice Scellès lit son rapport sur le travail présenté par Mme **Élisabeth Astruc**, *L'architecture préromane en Languedoc méditerranéen : l'Hérault*, mémoire de master II sous la direction de Mme Géraldine Mallet, de M. Simone Piazza et de Mme Françoise Robin, Université Paul-Valéry - Montpellier III, juin 2011.

Jean Catalo donne lecture de son rapport sur le mémoire de Mme **Anaïs Dutard**, *Les prisons de Toulouse à la fin du Moyen Âge (1445-1550)*, mémoire de Master 2, Université de Toulouse-Le Mirail, 2011.

L'ouvrage présenté au concours par Mlle Anaïs Dutard est un mémoire de master 2 d'études médiévales ayant pour sujet « Les prisons de Toulouse à la fin du Moyen Âge (1445-1550) » et réalisé sous la direction de Mme Sophie Cassagnes-Brouquet, professeur d'Histoire médiévale à l'Université Toulouse II-Le Mirail. Il se compose de deux volumes. Le premier de 170 pages présente l'inventaire des sources purement historiques, en particulier celles non publiées, nombreuses dans ce travail, ainsi qu'une bibliographie thématique et le corps de l'étude. Le second volume regroupe 136 pages d'annexes, illustrations et iconographies, mais surtout les transcriptions de nombreux arrêts du Parlement de Toulouse qui fondent le cœur de l'étude.

La première partie de ce mémoire est consacrée aux principaux lieux d'incarcération de Toulouse à l'époque considérée. Axée sur le recueil de données topographiques des différentes prisons, on peut regretter que cette introduction n'ait pu profiter des plus récentes informations recueillies lors des travaux de l'actuel Palais de justice ou de l'ancienne prison de la place des Hauts-Murats. Il en ressort une certaine confusion, entre les sites et leur évolution dans le temps, inhérente à une bibliographie déjà ancienne, mais la seule disponible.

La deuxième partie, qui étudie plus précisément les conditions de vie des prisonniers et de leurs geôliers, apparaît plus novatrice à l'appui des sources de première main que constituent les arrêts de Parlement de Toulouse. Bien que ces textes n'aient pas pour objet de décrire les conditions de détention, ils permettent d'appréhender assez concrètement le système pénitentiaire de la fin du Moyen Âge. La prison n'a pas alors de fonction répressive, mais le recours à la caution et le mode de financement constitué à partir des amendes induisent une inégalité entre prisonniers fondée sur l'argent.

À partir du même *corpus* de sources, Mlle Dutard essaie d'analyser dans la dernière partie les conséquences des conditions de détention sur les individus. Du manque d'hygiène aux tentatives d'évasion, elle les synthétise sous le titre évocateur de « La prison, un supplice pire que la mort ? ». On devine là un certain manque de distanciation du chercheur, qui résiste difficilement à la tentation d'une comparaison avec les conditions d'incarcération actuelles.

En conclusion, cette étude nous livre une facette originale et pourtant extrêmement significative des institutions de la justice toulousaine. Il faut se féliciter du recours à des sources encore inexploitées qui montrent un

potentiel dont il convient d'élargir encore le champ. Si on peut souhaiter plus de précision et de maturité dans l'analyse, il est du rôle de notre Compagnie d'encourager les jeunes chercheurs qui s'attachent à transcrire et à étudier des documents inédits. C'est dans cette perspective que je convie la Société Archéologique à récompenser cette étude dans le cadre de son concours annuel.

Répondant à une question d'Henri Pradalier, Michelle Fournié et Jean Catalo précisent qu'Anaïs Dutard a obtenu la mention « Très bien ».

Après avoir repris les conclusions des rapporteurs, le Président propose d'attribuer le prix Ourgaud à Mme Claire Rousseau.

Une discussion s'engage alors sur l'éventuelle attribution d'un prix spécial de la Société Archéologique, ou de deux prix spéciaux dotés d'un montant différent. Le Président soumet la décision au vote : le prix Ourgaud, doté de 1000 €, est attribué à Mme Claire Rousseau ; un prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France doté de 750 € est attribué à M. Gauthier Langlois ; un prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France doté de 500 € est attribué à Mme Anaïs Dutard.

La parole est à Emmanuel Garland pour une communication sur *Le premier âge roman dans le Val d'Aran*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre confrère pour cette très belle communication qui nous a fait découvrir ou redécouvrir un ensemble remarquable d'édifices. La première réflexion que lui inspire cette série d'églises est que les techniques constructives qui la caractérisent perdurent longtemps. Henri Pradalier signale à ce propos le mémoire de maîtrise de J.-P. Dutrieux, qui a recours à une démarche semblable pour la datation. Emmanuel Garland acquiesce : on parvient à déterminer deux édifices plus anciens que le reste du corpus, qui paraît assez tardif, sans phase intermédiaire dans le Val d'Aran.

Pour Cardona, Henri Pradalier s'est demandé si l'église n'avait pas fait l'objet d'une surélévation ultérieure du vaisseau central, ce que pourrait indiquer l'interruption des dossierets. On a, en outre, ajouté des tirants en métal. Il note qu'à San Pere de Casseres, la voûte commence au niveau de l'arrêt des dossierets.

Jean Catalo remarque que les arcatures à dents d'engrenage sont presque toutes dans le même matériau. Emmanuel Garland précise qu'il s'agit de tuffeau, mais il avoue ne pas en connaître la provenance.

La datation proposée pour Obarra, vers 1030, paraît un peu haute à Henri Pradalier. Emmanuel Garland explique que l'examen des bases des piliers révèle des hésitations quant au futur voûtement, et l'on est donc tenté de situer le chantier dans une période de tâtonnements.

Jean Le Pottier indique que ceux qui le souhaitent peuvent encore s'inscrire à une visite du Larboust et du Val d'Aran organisée le 27 avril, au cours de laquelle Henri Pradalier présentera les édifices.

Au titre des questions diverses, Michelle Fournié rappelle que l'exposition organisée autour du parement d'autel franciscain sera inaugurée au Musée Paul-Dupuy le 15 mars prochain à 17 h 30, et que Maria Alessandra Bilotta donnera une conférence le 21.

Le Président signale l'article « **Carmélites de Toulouse : l'impossible dialogue** », paru dans le n° 25 (2011-2012) de la revue *Momus*. Pascal Dupuy y analyse les conditions du transfert du monument par l'État à la Ville le 31 juillet 2007 et constate l'absence de toute véritable gestion et mise en valeur (pas de signalétique, billetterie fermée) depuis. Plus grave encore est le défaut de surveillance sanitaire de la chapelle, qui met en péril sa sauvegarde : on « observe un début de dégradation de la voûte peinte ». On pourrait s'attendre à trouver un écho de cet article sur le patrimoine toulousain dans la presse locale : pour l'heure, ce n'est pas le cas.

En rappelant que la séance publique de notre Société se tiendra le 18 mars prochain dans la grande salle de l'Hôtel d'Assézat, le Président engage tous les membres qui le pourraient à être présents.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 18 MARS 2012

*Elle se tient dans la salle Clémence-Isaure, salle des séances publiques de l'Hôtel d'Assézat.*

*Allocution du Président :*

La Société archéologique du Midi de la France, forte de ses cent cinq membres, est très honorée de vous accueillir aujourd'hui en cette salle Clémence-Isaure.

Fondée le 2 juin 1831, dans l'hôtel particulier qu'habitait rue Croix-Baragnon son premier président, le marquis Joseph Léonard de Castellane, sur une idée du chevalier Alexandre Du Mège, inspecteur des antiquités et créateur du musée des Antiques de Toulouse, elle réunissait alors ses quatorze premiers membres. Tous étaient conscients du péril qui menaçait le patrimoine archéologique, artistique et historique de Toulouse et de ce Midi qui allait pour eux de l'Océan à la Méditerranée et à la Provence, des Pyrénées au Massif Central. L'ancienne capitale du royaume wisigothique, puis du Languedoc, se considérait encore, du moins dans un nostalgique rêve historique qui cherchait à renouer les liens avec un brillant passé, comme celle de cette aire de civilisation. Une aire inséparable des contrées hispaniques, de la Méditerranée, de Rome et du Proche-Orient. Les fouilles de la Maison Carrée à Nîmes en 1821, celles de Chiragan à Martres-Tolosane en 1826, après celles de Pompéi, Herculaneum et Rome, l'intérêt grandissant pour les monuments majeurs de l'art roman que sont Saint-Sernin et Saint-Pierre de Moissac, de l'art gothique que sont plusieurs églises de Toulouse et la cathédrale d'Albi, de la Renaissance autour des créations de Nicolas Bachelier, justifiaient amplement la naissance de notre Société. Ainsi nos premiers membres se proposèrent-ils de « ... conserver et faire connaître... étudier, recueillir, publier les monuments antiques et ceux du moyen-âge qui existent encore ou que l'on pourra découvrir, soit dans la Guienne, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc, la Provence, soit dans les lieux où des tribus, parties du Midi de la Gaule, se sont établies. Soit encore dans les contrées d'Orient qui ont été soumises par les Croisés provençaux, Aquitains, Languedociens, etc. ... »

Se rattachèrent ensuite à cette Société des troupes plus nombreuses, animées, de génération en génération et jusqu'à nos jours, d'un même esprit et mues par les mêmes intentions. À la suite du désastre que fut l'aveugle destruction d'ensembles monumentaux exceptionnels comme l'antique Daurade, les couvents des Carmes et des Cordeliers, les cloîtres romans de Saint-Étienne, Saint-Sernin et la Daurade, à Toulouse même, et, alentour, la plus grande abbaye cistercienne du Sud-Ouest, Grandselve, la cathédrale d'Agen, les remparts de Narbonne, pour ne citer que quelques exemples parmi tant d'autres, tous les membres de la Société se sont mobilisés pour la reconnaissance publique du patrimoine du Midi. Ils ont sauvé beaucoup, partout, et enrichi les collections des musées, bibliothèques et archives de Toulouse d'une façon admirable. Sans la Société archéologique du Midi de la France, nombre d'œuvres, de chefs-d'œuvre souvent, n'y seraient jamais entrés et seraient passés dans l'universel commerce des antiquités, pour des destinations parfois très éloignées. Comme l'étincelant trésor d'argenterie romaine de Caubiac, près de Grenade, que l'on doit aujourd'hui aller admirer au British Museum. Que de recherches, d'études, de combats, de persévérance pour convaincre l'opinion, les administrations, les responsables politiques, le clergé, en faveur de tout ce qui restait, trop souvent dans un état d'abandon ou de semi-destruction, et que nous sommes si fiers aujourd'hui, collectivement, de pouvoir enseigner, montrer à nos familles, nos amis, nos visiteurs venus de partout !

Croira-t-on cette action dépassée et inutile aujourd'hui ? Avec des institutions et services publics plus nombreux qu'en 1831 pour mener cette mission à bien ? Nous n'en sommes pas persuadés, car nous voyons encore trop fréquemment les limites, les échecs de nos pays modernes dans ce domaine. Ainsi Toulouse a-t-elle perdu et n'a pas su exalter les vestiges du palais des rois wisigoths en 1988-1989, et ne sait-elle toujours pas, comme cela se fait ailleurs, intégrer son patrimoine archéologique à son développement urbain et architectural. Sans aucun doute manque-t-elle aussi de projets cohérents et ambitieux pour la conservation de ses monuments et leur mise en valeur. Plus heureusement constaterez-vous avec nous cet après-midi, lorsque viendra le temps de la conférence, que l'inventaire du patrimoine artistique du département du Lot, grâce à son Conseil général et au Conseil régional de Midi-Pyrénées, progresse d'une façon plus que louable. De toute façon, que nous nous réjouissons ou lamentions de ce qui est fait ou n'est pas fait, l'existence de notre Société et sa projection vers l'avenir restent plus que jamais nécessaires. On pourrait en développer ici les multiples raisons. Contentons-nous de souligner sa qualité essentielle : celle de réunir régulièrement, indépendamment de toute tutelle administrative, politique ou religieuse, des spécialistes d'art, d'histoire et d'archéologie, d'âges et d'horizons très divers : archéologues, architectes, enseignants, étudiants, conservateurs de monuments, de musées, d'archives, de bibliothèques, assistants de conservation, chercheurs, restaurateurs, documentalistes, ecclésiastiques, écrivains, artistes, numismates... J'en oublie certainement et les énumère sans la moindre hiérarchie des savoirs et des fonctions, car l'important est que chacun apporte sa compétence, son travail, sa pensée, sa capacité critique, au sein d'un vrai creuset d'échanges producteur d'une appréciation raisonnée et positive.

Les séances se tiennent d'octobre à juin, très régulièrement, en principe tous les quinze jours. Depuis le 19 mars 2011, nous avons entendu vingt-deux communications, de longue, moyenne ou courte durée, auxquelles se sont ajoutées trois visites *in situ* et la conférence de la séance publique annuelle. Ainsi avons-nous visité le 10 mai 2011, sous la direction de son commissaire, Charlotte Riou, conservateur des sculptures du musée des Augustins, l'exposition « Une histoire toulousaine vers 1500 : les sculptures de l'église des Récollets », où nous avons admiré la célèbre Pietà, provenant de ce monument, restaurée, avec remise en valeur de ses anciennes polychromies. Le 15 novembre 2011, c'est un membre de notre Compagnie, Jean Catalo, qui nous a conduits à travers les fouilles qu'il dirigeait alors sur le site de la future École d'économie de l'Université de Toulouse I - Capitole. Elles ont révélé, entre autres vestiges, une autre partie du grand et mystérieux monument à galerie quadrangulaire élevé au V<sup>e</sup> siècle en cet endroit. Si vous n'avez pas

encore vu ces ruines, aussi émouvantes que celles que l'on voit à Rome, n'hésitez pas à les observer depuis l'allée des tilleuls qui commence près de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines. Avec le soleil de la fin de l'après-midi, elles prennent un relief saisissant : mais dépêchez-vous, car nous regretterons, une fois de plus, qu'elles ne soient pas, dans le cadre du chantier de construction qui va bientôt commencer, l'objet d'une conservation et d'une mise en valeur. Le 31 janvier 2012, c'est au musée Saint-Raymond que nous nous sommes rendus, pour apprécier sous la direction de Jean-Charles Balty et de Pascal Capus, ses commissaires, tous deux membres de notre Société, l'exposition « L'image du pouvoir : le Siècle des Antonins ». À côté des portraits d'empereurs du II<sup>e</sup> siècle provenant de Chiragan, qui ont fait l'objet d'un catalogue raisonné, ont été exposées des œuvres d'autres musées français ou européens. Quant à la conférence publique du 19 mars 2011, prononcée par un autre de nos membres, Véronique Lamazou-Duplan, sur « Les princes français rois de Navarre », tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister en ont remarqué la grande qualité, servie par les solides recherches et la maîtrise oratoire de la conférencière.

L'étude de l'Antiquité a généré cinq communications. Le 19 avril 2011, Philippe Gardes et Laurence Benquet nous ont parlé de la culture matérielle des Gaulois de Toulouse, du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Ce même jour, Jean-Luc Boudartchouk nous a fait part de ses doutes sur l'authenticité du fameux sceau du roi wisigoth de Toulouse Alaric II, aujourd'hui conservé dans la capitale de l'Autriche. Le 18 octobre, ce même confrère et Patrice Cabau nous ont expliqué que les deux morceaux d'autel paléochrétiens récemment exposés aux Olivétains de Saint-Bertrand-de-Comminges étaient à leurs yeux les éléments de deux tables différentes. Le 8 novembre, Henri Molet nous a impressionnés avec le résultat de ses nombreuses recherches d'archives et de ses subtiles déductions quant au tracé de la muraille de Garonne à Toulouse. Le 28 février dernier, notre consœur Hélène Guiraud nous a permis de mieux connaître les intailles et camées antiques réutilisés sur des pièces d'orfèvrerie, à travers de nombreux exemples, et tout particulièrement celui du trésor de l'abbaye de Grandselve.

Au Moyen Âge nos membres ont consacré la majeure partie de leurs communications depuis un an : soit seize. Le 29 mars, Sophie Cassagnes-Brouquet a su nous intéresser à la pratique du brodeur à Toulouse à la fin du Moyen Âge. Lui ont succédé ce même jour Pierre Garrigou Grandchamp et Anne-Laure Napoléone, qui nous ont présenté une belle maison de la rue des Nobles à Auvillar, exemple remarquable des maisons à pans de bois de la moyenne vallée de la Garonne. Le 5 avril, Christophe Balagna a étudié l'église paroissiale d'Aignan, dans le Gers, témoin d'un important projet d'architecture romane. Le 24 mai, Bernadette Suau a analysé finement toutes les données connues de l'histoire et de l'archéologie d'une autre église, dans l'Aveyron, cette fois-ci, celle de Plaisance. À une autre forme d'art, méconnue, nous a initiés Véronique Lamazou-Duplan, au cours d'une communication très dense sur les décors et parements textiles des demeures toulousaines de la fin du Moyen Âge. C'était le 7 juin et, ce même jour, Olivier Testard est revenu sur le cas de la maison d'Auvillar, qui nous avait été exposé précédemment, pour nous faire part de ses réflexions sur les couronnements et avant-toits des demeures de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Dès la rentrée de l'année académique 2011-2012, la passion dévorante de notre Société pour l'époque médiévale n'a pas faibli. Hiromi Haruna-Czaplicki est venue le 4 octobre nous parler de deux manuscrits ornés vers 1300 par un enlumineur occitan : la Bible de la Bibliothèque Mazarine, ms. 29, et la « Légende dorée » de la Bibliothèque Vaticane, registre latin 534. Le 18 octobre, Quiterie Cazes nous a rendu compte des deux sondages archéologiques qu'elle a pu réaliser dans le cloître de Moissac. Le 22 novembre, Patrice Cabau nous a conté une bien étrange histoire, reflet des passions trop absorbantes, celle de la double invention épigraphique du chevalier Alexandre Du Mège ; et Bernadette Suau a attiré notre attention sur la différence entre dédicace et vocable à propos de l'église aveyronnaise Saint-Exupère de Coupiac. Le 3 janvier, Françoise Galés s'est penchée sur l'architecture d'une fort intéressante maison médiévale de la rue de la Capelle à Millau, suscitant une discussion argumentée par plusieurs de nos confrères sur l'interprétation des différentes parties de cette construction. Guy Ahlsell de Toulza et Henri Pradalier nous ont ensuite parlé d'un monument gothique toulousain peu connu, la sacristie des Cordeliers, qui, avec la salle capitulaire, a survécu aux démolitions de ce vaste couvent. Sa restauration récente a permis à nos deux confrères de multiplier des observations passionnantes. Le 17 janvier, Roland Chabbert et Anne-Laure Napoléone ont attiré notre attention sur une maison à pans de bois de Brousse-le-Château, dans l'Aveyron. Et enfin, le 6 mars dernier, Emmanuel Garland a ramené nos regards vers la très riche série d'églises romanes du Val d'Aran pour mieux définir les caractéristiques du premier art roman dans ce secteur des Pyrénées, entre Aragon, Catalogne, Languedoc et Gascogne.

Pour organiser tout cela, notre Société élit un Bureau, et je n'en suis le président que depuis neuf mois, dont trois de vacances. Une grande partie de ce qui vient d'être relaté s'est donc passé sous la présidence de mon prédécesseur, le professeur Michèle Pradalier-Schlumberger, dont nous rappellerons ici les qualités et le sens des relations humaines. Au nom de notre Compagnie, je lui renouvelle toute notre reconnaissance pour le travail accompli et l'expression de notre attachement. Nous nous réjouissons aussi du rôle qu'elle continue à jouer en poursuivant son action dans la gestion des envois et des échanges de publications, qu'elle assume en étroite collaboration hebdomadaire avec notre bibliothécaire-archiviste Bernadette Suau. Pour ce qui est de ma nouvelle fonction au sein de la Société, je me bornerai pour l'instant à dire combien la confiance de mes confrères et consœurs me touche, combien je les en remercie. J'essaierai d'en être digne, en prenant modèle sur mes prédécesseurs, et en remerciant le président qui suscita

ma candidature en 1979, le professeur Michel Labrousse, disparu en 1988, qui a marqué nombre d'entre nous par son enseignement et sa culture.

À Bernadette Suau, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui à cause d'un accident de santé, et dont nous espérons le prompt rétablissement, nous devons l'accueil, tous les mardis de l'année académique, à l'exception des vacances, de tous ceux qui ont besoin des précieuses ressources de notre bibliothèque et de nos archives. Elle accomplit ce travail avec une grande conscience et continue à mettre de l'ordre, compléter les collections de périodiques, suivre les échanges, en susciter de nouveaux avec les sociétés du monde entier similaires à la nôtre, et à faire bien d'autres choses. À ses côtés, outre Michèle Pradalier, nous rappellerons le travail effectué, en matière d'informatisation, par l'un de nos membres les plus actifs, Jacques Surmonne, que nous remercions tout particulièrement, et par deux personnes dont nous apprécions le généreux bénévolat, Georges Cugullière et Jean-Pierre Suau. Notre ancien bibliothécaire-archiviste, Louis Latour, continue aussi son œuvre et assure toujours l'envoi des convocations, tout en entretenant, lorsque c'est nécessaire, une correspondance électronique avec tous les membres, qui connaissent sa disponibilité.

À Guy Ahlsell de Toulza nous sommes redevables de l'excellente tenue de nos finances. Comme la plupart d'entre nous le savent, il tient ce poste de trésorier depuis longtemps, et nul ne se risquerait à briguer sa succession, tant la chose est complexe et requiert un subtil dosage de rigueur, de tact et de connaissance des circuits bancaires, des aides que le Conseil général de la Haute-Garonne et la Mairie de Toulouse nous apportent, des cotisations et dons des membres. Nous avons augmenté sensiblement en 2011 le montant des prix que nous attribuons aux travaux sélectionnés dans le cadre du concours annuel, et que nous délivrerons tout à l'heure. La publication des *Mémoires* coûte cher. Nous enrichissons notre bibliothèque, nos archives, nos collections, et devons assurer dignement nos frais généraux de fonctionnement.

À Maurice Scellès et Patrice Cabau, respectivement secrétaire général et secrétaire-adjoint, nous devons la rédaction sans faille des procès-verbaux de nos séances. Ils s'en acquittent avec dévouement et une attention précise. Cela donne matière à l'édition annuelle d'un *Bulletin*, annexé aux *Mémoires*, d'une incroyable richesse. Bien avant l'impression, il est consultable sur le site Internet de notre Société, enregistrant toutes les interventions, toutes les informations, tous les avis, toutes les discussions, ces procès-verbaux resteront, comme ils l'ont souvent été depuis 1831, une source documentaire de premier ordre. La cellule d'enregistrement, si je puis l'appeler ainsi, fonctionne parfaitement grâce à notre secrétariat. À nous de l'alimenter de la façon la plus pertinente et utile, notamment dans le sens de l'utilité publique reconnue à notre Société en 1850. Chaque membre fait un effort dans cette direction et apporte la connaissance qu'il a de la recherche sur le patrimoine matériel et immatériel du Midi de la France, et de tout ce qui concerne la conservation de celui-ci. Nos statuts nous donnent cette mission : « signaler », « conserver », autant qu'étudier, en agissant auprès des institutions publiques.

Dois-je rappeler le travail considérable accompli depuis longtemps par Maurice Scellès pour l'édition de nos *Mémoires* ? Depuis maintenant vingt-deux ans, leur forme a changé et nous avons tous la satisfaction d'en consulter la riche série multicolore et sans cesse mieux illustrée. Maurice Scellès a redonné vie au comité de rédaction et d'impression, qui s'est peu à peu repeuplé autour de lui. Pour répondre aux nouvelles normes internationales des publications comparables à nos *Mémoires*, ce comité fait appel aux compétences de haut niveau d'un conseil scientifique dont les membres sont choisis en dehors de notre Compagnie. Maurice Scellès a transmis la responsabilité de l'édition des *Mémoires* à notre consœur Anne-Laure Napoléone, dont nous saluons la remarquable implication et qui est assistée de Jean-Luc Boudartchouk. Mais il continue à assurer une partie du travail. Ces nécessaires adaptations, et aussi le retard avec lequel sont rendus certains manuscrits, nous ont fait perdre un peu de temps, tout en promettant un gain de qualité. Et actuellement, ce sont deux volumes des *Mémoires* qui sont en chantier : le tome LXIX pour l'année 2009 et le tome LXX pour 2010, qui paraîtront prochainement. En même temps est mise sur les rails l'édition du tome LXXI consacré à l'année 2011. Nous devrions ainsi renouer avec un rythme de publication régulier. Tout cela, c'est beaucoup de travail, et vous serez tous d'accord pour remercier bien vivement tous ceux qui l'accomplissent.

Nous pourrions encore dire beaucoup sur l'année écoulée, si active, évoquer tous nos débats et inquiétudes quant à la conservation du patrimoine de Toulouse, de Saint-Lizier et de bien d'autres lieux, la participation de Guy Ahlsell de Toulza et Patrice Cabau à la vente aux enchères de la collection du docteur André Dupré à Bruniquel, au nom du musée des Augustins, dans la plus pure tradition de l'aide apportée par notre Société à la constitution des collections publiques. Si l'on ne saurait tout relater, on se gardera d'oublier de remercier tous ceux qui, parmi nous, ont encore augmenté de leurs dons la bibliothèque, les archives, la photothèque et les collections de la Société archéologique du Midi de la France. Agissant ainsi, ils savent que celle-ci compte dans la ville universitaire et savante qu'est Toulouse et qu'elle constitue toujours l'un des fonds de mémoire du Midi de la France.

Nous terminerons ces propos en déplorant le décès de trois de nos membres. Les deux premiers furent élèves de l'École des Chartes.

Pierre Gérard est mort le 26 mars 2011. À la suite d'une longue carrière, qui l'avait conduit à Toulouse, puis à Nancy, et de nouveau à Toulouse, où il avait accédé au grade de conservateur général du Patrimoine dans ses fonctions

de directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, Pierre Gérard a longtemps poursuivi ses travaux intellectuels. Il a beaucoup publié. Avec son épouse Thérèse Gérard, il a réédité le *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, en quatre volumes, en 1999. Il était l'un de nos plus anciens confrères, ayant été élu membre correspondant en 1955.

C'est le 24 mai 2011 que notre présidente Michèle Pradalier-Schlumberger nous a appris la mort d'Yves Bruand, avec lequel elle a souvent travaillé au sein de l'Université de Toulouse-Le Mirail, où il fut comme elle professeur d'histoire de l'art. Plusieurs d'entre nous ont suivi ses cours et certains ont aussi été ses collègues enseignants. Spécialiste de l'architecture contemporaine du Brésil, directeur de recherche et chercheur lui-même sur l'art du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, il n'en était pas moins attentif à l'art du Moyen Âge, qu'il avait étudié au début de sa carrière. Il avait, par exemple, repris l'analyse des fortifications de la Cité de Carcassonne. Comme Pierre Gérard, il était un homme affable et de conversation toujours agréable.

Et puis, il y a quelques jours à peine, nous avons eu la grande tristesse d'apprendre le décès, le lundi 12 mars, d'un de nos membres anglais, Giles Barber. Ancien conservateur en chef de l'Institution Taylor de l'Université d'Oxford, il avait réalisé de nombreux travaux. Il nous a récemment donné une remarquable étude du splendide monument élevé dans le cimetière de Terre-Cabade à la mémoire d'Aristide Bergès. Nous nous souviendrons de son sourire si attachant, de l'amour qu'il porta aux paysages et au patrimoine de notre Sud-Ouest. Il avait choisi, avec son épouse Lisa Barber, également membre de notre Société, d'y vivre sa retraite. Précisément près de Saint-Girons, dont il avait étudié les richesses artistiques. Que les épouses de nos trois confrères disparus sachent que tous les membres de la Société archéologique du Midi de la France qui les ont connus ont une pensée pour eux.

Pour compenser ces pertes, fort heureusement, d'autres membres prennent place parmi nous. Ainsi avons-nous eu l'immense plaisir de voir revenir Christian Péligré, conservateur général honoraire de la Bibliothèque Mazarine, et celui d'accueillir mesdames Myriam Escard-Bugat et Marie Vallée-Roche. Enfin, tout récemment, nous avons aussi élu membre correspondant le professeur Monique Bourin, spécialiste internationalement reconnu d'histoire médiévale de la France méridionale. Voilà de nouveaux thèmes d'étude en perspective et nous nous en réjouissons.

Je vous remercie de votre très patiente attention.

*Rapports sur le concours, par Nicole Andrieu :*

Le prix Ourgaud est décerné à Mme Claire Rousseau, M. Gauthier Langlois et Mme Anaïs Dutard reçoivent le prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France.

*Conférence de Nicolas Bru, Maurice Scellès et Gilles Séraphin :*

**Les églises du Moyen Âge dans le Lot.**

## SÉANCE DU 20 MARS 2012

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Andrieu-Hautreux, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Darles, Péligré, Peyrusse, Surmonne, Testard.

Excusés: M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, Mmes Barber, Cassagnes-Brouquet, Friquart, Krispin, Lamazou-Duplan, le Père Montagnes, MM. Chabbert, Le Pottier.

Invitée: Mme Maria Alessandra Bilotta.

Le Président ouvre la séance à 17 heures. Il commence par donner des nouvelles de Bernadette Suau. Il remercie Jacques Surmonne, Michèle Pradalier-Schlumberger et M. Georges Cugullière, d'assurer la continuité du fonctionnement de notre bibliothèque et de la salle de lecture. Puis Daniel Cazes nous informe du décès de **Giles Barber**, dont les obsèques ont eu lieu vendredi dernier.

Christian Darles donne lecture du petit texte qu'il a rédigé à la mémoire de son ami :

Il y a tout juste une semaine Giles Barber nous quittait.

Installé depuis douze ans avec son épouse Lisa en Ariège, à Lescure en Couserans, cet érudit issu d'une grande famille d'intellectuels avait continué à mener localement de nombreuses recherches après avoir occupé bien des fonctions dans les bibliothèques universitaires d'Oxford.

Conservateur en chef de la *Taylor's Institution Library*, il avait ainsi multiplié ses engagements et ses travaux au sein de la prestigieuse *Bodleian Library*.

D'origine suisse, parfaitement bilingue, Giles avait entamé en Couserans une nouvelle vie de militant intellectuel, en compagnie de son épouse et complice Lisa, également docteur de l'université d'Oxford. Ils s'investirent, inséparables, discrets et chaleureux, dans de nombreuses associations de la région. Leur présence au sein de notre Société en est un parfait témoignage.

En Ariège, ils ont fait ressurgir la vie anglaise d'Aristide Bergès, inventeur de la houille blanche et originaire de Llorp-Sentarailles, allant jusqu'à rechercher l'église londonienne où l'inventeur ariégeois s'était marié (église détruite lors des bombardements de la capitale britannique).

Arpenteur de sa terre d'adoption, ce couple d'érudits se passionna autant pour l'architecture (le clocher de Noguès à Lescure), pour l'histoire urbaine (histoire des rues de Saint-Girons), que pour les trésors enfouis sur les étagères de nombreuses maisons. Ils inventorièrent ainsi les archives de la mairie de Saint-Lizier et celles de l'Hôtel-Dieu, trouvant en Étienne Dedieu un partenaire de choix. La bibliothèque de Carla-Bayle ou celle du château de Fiches (et de son herbier magnifique) retint toutes les attentions de Giles, qui retrouvait là ses démons sacrés de bibliophile.

Nombreux étaient les amis ariégeois qui ont accompagné Giles lors de ses obsèques et qui ont témoigné de sa modestie, de sa gentillesse et de sa courtoise délicatesse.

Toujours présent avec son sourire chaleureux, toujours curieux, il savait dire à chacun ses passions et faire partager ses convictions.

Je terminerai en pensant à Lisa, bien seule aujourd'hui dans cette maison ariégeoise remplie de livres et de souvenirs.

Christian DARLES

Daniel Cazes remercie M. Darles et invite la Compagnie à observer un moment de silence en hommage à notre confrère disparu.

Le Président rend compte ensuite de l'abondant courrier reçu par la Société.

Parmi la correspondance manuscrite, il relève :

- les lettres d'excuses du maire de Cahors et du sous-préfet de Saint-Gaudens, qui n'ont pu assister le dimanche 18 mars à notre séance publique annuelle ;
- les remerciements de Mme Claire Rousseau, à qui notre Société vient d'attribuer le prix Ourgaud pour son mémoire de master 1, et qui se dit ainsi encouragée à poursuivre ses recherches dans le cadre d'un master 2 ;
- une invitation de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège à son Assemblée générale annuelle, qui se tiendra à Foix le jeudi 29 mars.

Dans la correspondance imprimée, il signale le dernier numéro du magazine du Conseil général de la Haute-Garonne (n° 121, mars 2012), consacré notamment à la « Culture pour tous ! ».

Daniel Cazes présente ensuite plusieurs d'ouvrages offerts à la Société pour sa bibliothèque.

M. Gérard Pradalié nous a fait parvenir une série de publications espagnoles :

- *Cuadernos de arte gallego*, n°s 40, 41, 42, 43 (*Monasterios*), Ediciones Castrelos, Vigo, 1966, 1966, 1968, 1968 ;
- José F. Ráfols, *Techumbres y artesanados españoles*, 3<sup>e</sup> édition, Editorial Labor, Barcelone, 1945 (110 p., LXXVI pl. h.-t.) ;
- Jaime-Frederico Rollan Ortiz, *Iglesias mozárabes leonesas*, Colección ibérica, Editorial Everest, Leon, 1976, (64 p.).

Louis Peyrusse nous transmet le beau cadeau offert par le *Dartmouth College* en remerciement de l'hospitalité de notre Société, qui a permis que des cours se déroulent cet hiver dans sa salle des séances, alors que les locaux de l'Université de Toulouse-Le Mirail étaient privés de chauffage ; il s'agit d'un ouvrage magnifique sous emboîtement : Jean-René Gaborit, *La sculpture romane*, Hazan, Paris, 2010 (440 p. ill.).

Le Président rend compte enfin de l'assemblée générale de l'Union des Six Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat, à laquelle il a assisté le lundi 19 mars. Cette réunion lui a fait prendre conscience des problèmes qui se posent de façon récurrente dans l'Hôtel : nettoyage, entretien, travaux qui s'éternisent (cour Pierre-de-Gorsse) ; un point majeur concerne la sécurité (particulièrement, l'issue de secours de notre salle des séances demeure bloquée en permanence). Louis Peyrusse et Henri Pradalié abondent en ce sens, s'accordant à rappeler que la coordination est nécessaire entre les académies ou sociétés savantes et la Fondation Bemberg afin que soient respectées les conditions de sécurité et d'accessibilité auxquelles ont droit tous les usagers de l'édifice.

La parole est à Hiromi Haruna-Czaplicki pour le premier exposé du jour, intitulé *Quelques observations sur les Bibles enluminées confectionnées dans le Sud-Ouest de la France vers 1300*, qui sera publiée dans le volume 2013 (t. LXXIII) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre consœur pour cette nouvelle communication, très intéressante, sur les manuscrits enluminés toulousains et fait appel aux réactions de l'assemblée, qui compte ce soir plusieurs spécialistes de la question. Maria Alessandra

Bilotta demande s'il est possible d'identifier le commanditaire de la Bible conservée à Stuttgart (WLB, Cod. bibl 2° 8), qui appartient à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle à l'archevêque de Toulouse Jean de Cardaillac († 1390). Mme Haruna-Czaplicki, après avoir souligné l'importance des informations contenues dans le catalogue de la Bibliothèque de Stuttgart, répond que l'on peut faire l'hypothèse que cette Bible fut exécutée pour un membre de l'entourage de l'évêque de Toulouse Louis d'Anjou, mais qu'en tout cas ce manuscrit enluminé fut confectionné après 1297, date de la mort de ce prélat.

La parole est à Maurice Scellès pour le second exposé, consacré à *L'église de Venerque (Haute-Garonne)*; M. Scellès prie la Compagnie d'excuser l'absence de Mme Diane Joy, qui n'a pu se joindre à lui ce soir pour cette présentation impromptue de l'état actuel de leur recherche commune.

Le Président remercie notre confrère d'avoir fait le point sur un édifice très attachant, dont un très beau dessin de Malbos nous a révélé l'aspect antérieur aux restaurations qui se sont succédé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XXI<sup>e</sup>. Pour ouvrir la discussion, Daniel Cazes dit s'être posé deux questions : d'une part, celle de la date du reliquaire de saint Phébade, qui lui paraît fort intéressant et très comparable à celui de saint Saturnin à Saint-Sernin de Toulouse (fin du XII<sup>e</sup> siècle ou début du XIII<sup>e</sup> siècle); d'autre part, celle de l'appartenance de la niche axiale à l'organisation romane du chœur. Concernant la première interrogation, M. Scellès répond que l'on s'accorde à dater le reliquaire de saint Phébade du XIII<sup>e</sup> siècle. Nicole Andrieu-Hautreux donne quelques précisions sur cette pièce, classée parmi les Monuments historiques, qui mesure approximativement 30 à 40 cm de long, pour une largeur d'environ 20 cm; sur les côtés du coffre sont figurés plusieurs personnages, parmi lesquels on reconnaît saint Pierre et saint Paul, un évêque (peut-être Phébade), sainte Alberte, sœur de sainte Foy d'Agen... Quant à la seconde interrogation, Maurice Scellès confirme que la niche axiale voûtée traversant l'épaisseur du mur et fermée par le massif extérieur appartient à la structure romane; les deux chapiteaux d'angle sont anciens, l'arc a été repris au XIX<sup>e</sup> siècle et les deux impostes refaites en plâtre. M. Cazes ayant évoqué une possible fonction funéraire (enfeu), M. Scellès écarte l'hypothèse au profit de celle d'une niche destinée à abriter des reliques.

Henri Pradalier veut savoir si la voûte de l'abside est médiévale, autrement dit si les arcs en mitre sont réellement romans. M. Scellès dit que la voûte date, au moins, du XIV<sup>e</sup> siècle, et que les arcs et les chapiteaux sur lesquels ils reposent sont en parfaite cohérence avec la structure – les arcs brisés ne sont donc pas de Du Mège. L'extrados de la voûte en blocage et sa couverture de brique potentiellement du XII<sup>e</sup> siècle peuvent avoir été repris en périphérie pour aménager un chéneau encastré derrière la surélévation du mur de l'abside, d'où la présence d'un fragment de céramique daté du XIV<sup>e</sup> siècle pris dans le mortier de pose de la couverture; on manque toujours d'une étude archéologique fine pour pouvoir en juger.

Louis Peyrusse souligne la qualité archéologique et architecturale des interventions successives d'Alexandre Du Mège, de Jacques-Jean Esquié et de Pierre-Joseph Esquié, qui ont fondé leurs restaurations sur une observation précise des vestiges et qui ont par ailleurs laissé d'utiles témoignages ou documents sur l'état ancien du monument.

M. Pradalier, après avoir relevé la rareté des chevets à pans coupés, note que des rapprochements pourraient être faits avec les églises de Ravenne; quant au décor intérieur, il évoque en outre des similitudes avec celui du baptistère ravennate des Orthodoxes. M. Scellès dit avoir pensé aussi à des influences plus orientales, comme la Géorgie. Daniel Cazes cite quant à lui le modèle que pouvait constituer à Toulouse le chevet polygonal de l'ancienne basilique de la Daurade.

Au sujet de la dernière restauration, due à M. Bernard Voinchet, Henri Pradalier juge que la réfection systématique des parements a « tué » le monument. Cette intervention, qui visait à « rendre les traces mieux lisibles », apparaît à Maurice Scellès comme « une réécriture faite par quelqu'un qui n'a pas compris le texte et qui a écrit au stylo à bille sur un parchemin »; ici comme ailleurs, les erreurs d'interprétation sont largement imputables à l'absence d'étude archéologique préalable du monument. On estime cependant que l'Architecte en chef a fait des progrès depuis l'époque où il remaillait des maçonneries gothiques avec des maçonneries romanes (chapelle de l'Agonie de la cathédrale de Toulouse, 1985).

En réponse à une question d'Olivier Testard, et en se référant à un article de Gratien Leblanc, M. Scellès indique pour les niches du chœur de l'ancienne abbatale d'Alet (Aude) une fonction de réceptacle de reliques, notamment une relique de la Vraie Croix.

Au titre des questions diverses, Henri Pradalier propose que soit publiée dans nos *Mémoires* la première partie de l'allocution que le Président a prononcée lors de la séance publique, dans laquelle il a mis en perspective les origines, l'histoire et le devenir de la Société archéologique du Midi de la France. Louis Peyrusse suggère que le texte de ce discours soit mis en ligne sur le site Internet de la Société.

### SÉANCE DU 3 AVRIL 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Boudartchouk, Geneviève, le Père Montagnes, MM. Roquebert, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires; Mme Vallée-Roche, membre correspondant.

Excusés: Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Andrieu, Barber, Heng, Fraïsse, Rousset, MM. Chabbert, Garland, Garrigou Grandchamp, Le Pottier, Péligray, Peyrusse.

Le Président ouvre la séance en annonçant une modification de programme due à l'absence de Valérie Rousset, qui devait nous entretenir de l'abbaye de Lantouy, dans le Lot, mais qui n'était finalement pas disponible ce soir.

La parole est au Secrétaire général pour la lecture des procès-verbaux des séances des 28 février et 6 mars derniers, qui sont adoptés après un amendement. Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 20 mars 2012, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance. Nous avons reçu des remerciements de Lisa Barber, que nous souhaitons revoir bientôt parmi nous.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre honoraire et de deux membres correspondants.

Le Président rappelle que Maurice Prin, que le Bureau propose au titre de membre honoraire, est membre de la Société Archéologique du Midi de la France depuis 1956, soit 56 années de fidélité au cours desquelles notre confrère a fait bénéficier nos séances de ses nombreuses communications. Maurice Prin, c'est bien sûr aussi une action de longue haleine pour réussir à sauver l'ensemble conventuel des Jacobins auquel son nom est désormais attaché. À l'unanimité des membres présents, Maurice Prin est élu membre honoraire de notre Société.

Maurice Scellès et Quitterie Cazes présentent leurs rapports sur les candidatures de Mmes Diane Joy et Inocencia Queixalós. On procède au vote: Mmes Diane Joy et Inocencia Queixalós sont élues membres correspondants de notre Société.

Daniel Cazes se réjouit que notre Société accueille de jeunes membres qui viendront enrichir encore nos débats et nos échanges.

Le Président annonce que, lors de sa dernière réunion, le Bureau a souhaité soumettre à la Compagnie la proposition de créer une cotisation spécifique pour nos membres encore étudiants. Le Trésorier explique que le problème est apparu récemment avec les difficultés rencontrées par l'un de nos jeunes membres à régler un arriéré de cotisation. Il rappelle que les étudiants primés par notre Société peuvent être élus membres correspondants, et que la Société Française d'Archéologie offre pour sa part un tarif « jeunes ». Deux propositions se dégagent de la discussion qui s'ensuit: appliquer une réduction de cotisation aux membres de moins de trente ans, ou bien aux membres étudiants de moins de trente ans. La cotisation actuelle étant de 45 €, la cotisation réduite pourrait être de 20 €. Le Président dit que nous pouvons nous donner le temps de la réflexion, pour une décision qui devrait être prise avant la fin de l'année académique. Le Secrétaire général rédigera une proposition de modification du règlement intérieur qui sera discutée et soumise à approbation en séance.

La parole est à Jean-Luc Boudartchouk et Daniel Cazes pour une communication sur *Le sarcophage antique tardif d'Arpajon-sur-Cère et la nécropole chrétienne d'Arepagone*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Après avoir précisé que lui-même n'avait apporté qu'une modeste contribution à cette étude, le Président remercie Jean-Luc Boudartchouk pour cette communication, et pour avoir su solliciter le boucher d'Arpajon, sans qui bien des informations sur cette découverte auraient été irrémédiablement perdues.

Maurice Scellès s'intéresse à l'usure du couvercle et aux prélèvements dont il aurait fait l'objet. Jean-Luc Boudartchouk précise que des prélèvements sont incontestables et que c'est toute l'arête du couvercle qui a été arasée par des enlèvements volontaires ou une usure progressive, qui s'est donc faite sur une très longue durée. Henri Pradalier constate que le sarcophage est donc resté visible pendant des siècles. Maurice Scellès demande si l'on connaît un saint local. Jean-Luc Boudartchouk répond que l'on ne sait rien à ce sujet, mais que le travail reste à faire. Il ajoute que l'on a dans la Vie de saint Géraud des informations intéressantes, par exemple sur un sarcophage qui apparaît petit à petit.

Répondant à une question de Patrice Cabau, Jean-Luc Boudartchouk dit que le sarcophage se trouvait a priori à l'extérieur de l'église médiévale, mais que l'on a cependant trouvé à proximité du mortier de tuileau.

Quitterie Cazes juge très convaincante l'interprétation proposée pour l'usure du sarcophage. Elle remarque par ailleurs que l'empilement des autres sarcophages à proximité immédiate suppose la présence d'un mur, et sans doute d'une construction abritant le sarcophage d'un personnage sûrement réputé saint pour qu'il attire ainsi une accumulation de sépultures. Jean-Luc Boudartchouk considère que l'hypothèse est très probable. Puis il confirme que le sondage du S.R.A. a été réalisé à deux mètres de la découverte et qu'aucune connexion n'a donc pu être observée.

Quitterie Cazes ayant demandé si une reprise des fouilles serait envisageable, Jean-Luc Boudartchouk dit ne pas croire que la commune en ait envie, alors que la fontaine située sur la place a déjà été refaite trois fois. La commune est-elle consciente de ce qui s'est passé ? demande Guy Ahlsell de Toulza. La municipalité a changé depuis 1988, répond Jean-Luc Boudartchouk, qui précise que le sarcophage, propriété de la commune d'Arpajon, est aujourd'hui présenté dans le château de Conros, qui est une propriété privée. Pour Quitterie Cazes, une protection du sarcophage au titre des Antiquités et Objets d'art pourrait permettre de mieux assurer sa conservation.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza évoque le dernier numéro de *Midi-Pyrénées patrimoine*. La lecture de l'article consacré au parc du château de Bonrepos-Riquet l'a de nouveau beaucoup agacé, avec trois pages sur la prétendue « machine hydraulique » de Riquet, qui va ressembler de plus en plus à une « escroquerie à la cathare ».

### SÉANCE DU 24 AVRIL 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, MM. Boudartchouk, Catalo, Garland, Geneviève, le Père Montagnes, MM. Testard, Tollon, membres titulaires; Mmes Friquart, Jaoul, Queixalós, MM. Macé, Péligré, membres correspondants.  
Excusés : M. Pradalier, Directeur, Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Andrieu, Barber, Cassagnes-Brouquet, Cazes, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Bordes, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Surmonne.  
Invités : Mme Florence Journot, MM. Gilles Bellan, Sébastien Gasc, Guillaume Sarah, Éric Tranier.

Le Président souhaite la bienvenue à Inocencia Queixalós, tout récemment élue membre correspondant de notre Société et qui prend séance ce soir.

Puis le Président annonce un don de Gérard Pradalié pour notre bibliothèque : *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, études réunies par Odette Chapelot et Paul Benoit, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., 1985, 370 p.

La parole est à Vincent Geneviève et Guillaume Sarah, pour une communication sur *Le médaillier carolingien du Musée Paul-Dupuy à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie les deux intervenants pour cette communication qui nous montre tout ce que l'on peut tirer de l'étude d'un médaillier comme celui du Musée Paul-Dupuy, en faisant apparaître des perspectives passionnantes. Le problème de la conservation des monnaies a été le cauchemar des conservateurs jusque dans les années 1980. La confiance absolue qui était faite aux plus grands spécialistes a engendré toutes ces substitutions, d'autant plus que les mouvements lors des expositions n'étaient pas contrôlés. Bien souvent d'ailleurs, les fiches d'œuvre et les photographies faisaient défaut. Les pertes de monnaies étaient également fréquentes, et Daniel Cazes se souvient avoir retrouvé par hasard des monnaies après une conférence donnée au musée Saint-Raymond.

Sur la question de la fameuse monnaie au nom de *Carolus*, le Président considère qu'il s'agit d'un faux tout à fait extraordinaire d'un point de vue épigraphique, et qui lui paraît d'autant plus étonnant que le milieu artistique barcelonais a abondamment puisé dans ces motifs au début du XX<sup>e</sup> siècle. S'agit-il vraiment d'une graphie carolingienne ? Guillaume Sarah confirme que le style est réellement carolingien, et que le faux est plutôt bien réalisé. Il ajoute qu'un travail de recension appuyé sur des polices de caractères spécifiques pour retranscrire ces légendes est en cours. Et comme Laurent Macé mentionne les sceaux, Guillaume Sarah évoque un article récent sur l'épigraphie circulaire qui met en évidence nombre de points communs entre monnaies et sceaux.

Guy Ahlsell de Toulza demande à Vincent Geneviève et Guillaume Sarah si la monnaie passée en vente récemment pourrait être revendiquée sur la base de leur identification. Vincent Geneviève ne le croit pas, plusieurs possesseurs ayant pu se succéder depuis la disparition de la monnaie il y a plus de dix ans. Si c'est bien la personne supposée, il sera peut-être possible, en tout cas, de prendre contact avec elle. Le Président rappelle qu'aux termes de la loi, la monnaie peut être revendiquée sur tout le territoire national, et il ajoute que les conservateurs demandent que l'application de la loi soit étendue à l'ensemble de l'Europe.

Guy Ahlsell de Toulza s'étonne qu'il soit rentable pour un faussaire de fabriquer un coin pour un ou deux exemplaires. Guillaume Sarah explique que la gravure d'un coin ne requiert pas plus d'une journée de travail, et que l'opération est donc tout à fait rentable. Vincent Geneviève ajoute qu'il y a sans doute aussi le plaisir de tromper les experts. Les faussaires fondent aujourd'hui des monnaies anciennes, afin de déjouer les analyses permettant d'identifier les faux à partir de la composition du métal.

La parole est à Éric Tranier, Florence Journot et Jean-Luc Boudartchouk pour une communication sur la *Découverte d'un probable élément du sépulcre de saint Majan de Lombes à l'abbaye de Villemagne (Hérault)* :

#### *L'abbaye de Villemagne et saint Majan*

Villemagne-l'Argentière dans les Monts d'Orb au nord du département de l'Hérault, est un village installé au creux du vallon de la Mare, petite rivière qui s'en va se jeter à quelques kilomètres au sud dans l'Orb. Villemagne se trouve donc à peine en retrait du « sillon Orb-Jaur » qui, prolongé de la vallée du Thoré, a constitué une voie de passage naturelle est-ouest reliant Toulousain et Nîmois. C'est dans l'orbite des cités d'origine antique de Lodève, Béziers, Narbonne, que s'est déroulée l'histoire de l'abbaye Saint-Martin de Villemagne et de son bourg.

Une histoire aisée à reconstituer à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Le croisement entre les textes et l'analyse des monuments conservés laissent deviner la prospérité des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, due d'une part à l'exploitation des mines d'argent, qui émaillent le coteau à l'ouest du bourg (bien attestée au XII<sup>e</sup> siècle mais qui a dû commencer aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> vu les stratégies savantes d'implantation des châteaux dépendant des vicomtes de Narbonne et de Béziers); et d'autre part au commerce, en particulier de draps, cuirs, produits tinctoriaux de luxe, concrétisé sous le nom de « foires de Saint-Majan », qui faisaient système avec les foires de Lodève et celles de Clermont(-l'Hérault), et alimentèrent en draps, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le palais du pape Benoît XII en Avignon. Au centre de l'agglomération *intra muros*, l'église paroissiale bourgeoise Saint-Grégoire (fin du XII<sup>e</sup> siècle) faisait face à l'abbatiale neuve de Saint-Martin (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), de part et d'autre d'une vaste zone cémétériale; le chœur de l'abbatiale était flanqué côté nord de « la chapelle du saint », à savoir saint Majan. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle un coup d'arrêt fut donné à cette prospérité par des inondations catastrophiques qui, à Villemagne, provoquèrent le changement de cours de la Mare. Entourant originellement le bourg par l'ouest dans un méandre, la Mare coula dorénavant à l'est, bouleversant dessertes, industries et commerce, l'ancien lit « rendu en prés » devenant « prés de Saint-Majan »<sup>1</sup>. Les guerres de Religion (années 1560-1590) ruinèrent durablement l'abbaye, même si les reliques de saint Majan furent alors sauvées des huguenots (d'après des témoignages recueillis lors d'une visite pastorale, en 1636). La réforme mauriste qui débuta dans les années 1660 et ses projets grandioses firent long feu. Après l'intermède révolutionnaire, c'est en 1827 que l'ancienne abbatiale, changeant de statut, fut reconsacrée en tant qu'église paroissiale dédiée à saint Majan, dûment munie des reliques du saint<sup>2</sup>.

Il est plus difficile d'éclairer le Moyen Âge avant le XII<sup>e</sup> siècle, et les origines de l'abbaye.

Quelques jalons sûrs peuvent être néanmoins posés. *Villamagna* est cité pour la première fois, après Aniane et Saint-Thibéry, dans la célèbre *notitia* de 819 faisant liste des monastères de Septimanie qui devaient des services à l'empereur (en l'occurrence seulement des prières)<sup>3</sup>. Le principal artisan des conciles d'Aix qui firent base pour la rédaction de la *notitia* était Benoît, fondateur d'Aniane, qui restaura la règle de saint Benoît de Nursie et participa largement à ce qu'il est convenu d'appeler « l'essor monastique » carolingien, appui du pouvoir impérial. Il était très lié à l'abbé Attilio, qui revigora la vie monastique à Saint-Thibéry à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Mais rien ne nous permet de dire s'il fut partie prenante, de près ou de loin, de la fondation de Villemagne. On ne sait non plus où était implanté exactement ce premier monastère.

À Villemagne, les restes immobiliers les plus anciens connus ne sont pas en fond de vallée mais implantés au flanc du coteau argentifère; dans un lieu dit à partir du début du XIII<sup>e</sup> siècle « Saint-Martin le Vieux » (alors paroisse des habitats miniers), était implantée une église dont la fouille permet de dire qu'elle fut primitivement à chœur quadrangulaire fermé (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), et installée sur une nécropole dont les tombes appartiennent à des types contenus entre le IV<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle. Les restes d'une *villa* antique avoisinent l'église (I<sup>er</sup> siècle après J.-C.), et une inscription liée à un monument, peut-être funéraire, atteste une occupation via un monument de qualité dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>5</sup>. On pense à l'attraction exercée par les mines d'argent, comme à Lascours à quelques kilomètres de là, mais rien ne le prouve.



PLAQUE CASSÉE AU MOMENT DE SA DÉCOUVERTE. Cliché G. Bellan.



FRAGMENTS DE PLAQUE assemblés conservés au Musée de la Société archéologique des hauts cantons de l'Hérault à Villemagne. *Cliché A.-L. Napoléone.*



DÉTAIL DU CHAMP ÉPIGRAPHIQUE de la plaque. *Cliché J.-L. Boudartchouk.*



MORTAISE SUR LA TRANCHE de la plaque. Cliché J.-L. Boudarchouk.

Par ailleurs, dominant de peu le site actuel du bourg, cette fois-ci au pied du flanc est du vallon, est attestée à partir de 978 Saint-Sauveur, citée plus tard en tant qu'église paroissiale. Et, *intra muros*, le vestige le plus ancien est pour l'instant la « Tour du Monastère », contrefortée, à la partie haute refaite mais dont les niveaux bas présentent un appareil de pierre de taille remarquable : les assises n'ont été réglées que de loin en loin et entre ces zones planes, les pierres ont été taillées une par une pour leur emplacement, rapprochant l'appareil du principe d'un appareil polygonal. S'il est difficile d'assigner une date précise à la construction de la tour, le X<sup>e</sup> siècle constitue une période possible. C'est aussi au X<sup>e</sup> siècle que se multiplient les dons au monastère Saint-Martin de Villemagne, par les vicomtes de Narbonne, la comtesse de Toulouse, et, une seule fois, en 1005, un don par l'archevêque de Narbonne est dit « à Saint-Majan et Saint-Martin de Villemagne »<sup>6</sup>.

Pendant ce temps, un certain nombre de textes montrent une concurrence pour la possession de reliques de Majan, entre Saint-Thibéry et Villemagne, et plus âprement entre le *castrum* de Roujan et Villemagne, qu'il faut replacer dans le contexte de la mise en place des pouvoirs laïcs et ecclésiastiques, et de la lutte contre les « empiètements laïcs » impulsée par la réforme grégorienne<sup>7</sup>. Encore en 1636, l'évêque constate lors de sa visite pastorale à l'église paroissiale Saint-Laurent de Roujan que la chapelle latérale abrite des reliques de saint Majan<sup>8</sup>.

En tout état de cause, les habitants de Villemagne ont bien considéré que saint Majan était présent chez eux. Une découverte archéologique récente peut laisser penser qu'il l'était bel et bien, et ce depuis le haut Moyen Âge.

#### *Les éléments lapidaires*

Dans les années 2000, le propriétaire du quartier sud-est de l'abbaye moderne, lotie en appartements depuis la Révolution, a découvert, réemployés retournés en marches d'escalier, trois fragments d'une plaque sculptée ; remarqués par Gilles Belan, ils ont été confiés finalement au dépôt archéologique local installé dans Saint-Grégoire ; ils y sont actuellement présentés<sup>9</sup>.

Il s'agit d'une plaque de grès beige fin local, lacunaire et fragmentée en trois. Sculptée en bas-relief, elle représente, entre deux tresses horizontales, deux paons affrontés s'abreuvant dans un canthare doté d'un champ épigraphique inscrit<sup>10</sup>.

Ses dimensions précises sont : épaisseur : 0,09 m ; longueur conservée : 1,35 m ; longueur restituée par symétrie : 1,46 m ; hauteur conservée : 0,65 m ; hauteur estimée : environ 0,85 m au moins ; champ épigraphique : 0,30 x

0,06 m ; hauteur des lettres : 0,04 m. On lit dans le champ épigraphique, de façon certaine, MA[—]. Subsistent de la troisième lettre une haste verticale qui appartient sans doute à un I, de l'avant-avant dernière une barre horizontale qui ne peut appartenir qu'à un E, des deux dernières deux hastes verticales. La seule restitution qui fasse sens est : MAIANUS EPI (= Majan, évêque).

L'ensemble auquel appartenait cette dalle fragmentaire est difficile à restituer : cette dernière, dont la face interne est simplement dégrossie, a été sciée, puis brisée. Une mortaise creusée sur le côté droit de la plaque paraît indiquer qu'une autre plaque venait s'y insérer ; sans doute faut-il imaginer une symétrie de ce dispositif et restituer trois plaques. La surface du cartouche épigraphique présente une patine grisâtre qui pourrait résulter d'un frottement répété. Il convient sans doute de reconnaître dans cette dalle l'élément central d'un *pluteus*, balustrade à hauteur d'appui qui peut servir à protéger un tombeau. Les parallèles que l'on peut retenir renvoient l'art wisigothique tardif, mais aussi à l'art italien du VIII<sup>e</sup> siècle (« tombeau de Theodata » à Pavie ; reliefs de Cividale...). La décoration du probable *pluteus* de Villemagne fait clairement référence aux dalles funéraires ou aux sarcophages chrétiens du Bas Empire et du haut Moyen Âge.

#### *Origine des reliques de saint Majan ; datation du dépôt*

Les reliques de saint Majan à Villemagne résultent d'une translation illégitime en provenance de Lombez (Gers)<sup>11</sup>. Le texte relatant cette translation nous est parvenu, par l'intermédiaire d'une (mauvaise) copie du XVII<sup>e</sup> effectuée sous la direction de Dom Estiennot<sup>12</sup>, prise sur un manuscrit conservé à l'abbaye d'Eysses près d'Agen et disparu depuis. Ce texte, partiellement publié dans l'*Histoire générale de Languedoc* édition Privat<sup>13</sup>, est habituellement daté de 893 par la mention d'un souverain dénommé Charles, de l'archevêque de Narbonne Théodard et de l'évêque de Béziers Gilbert<sup>14</sup>.

Le récit conte l'expédition de deux moines de l'abbaye de Cologne (autre nom de Villemagne, ou nom originel de Villemagne) vers la « Gascogne », jusqu'au lieu où, dans une « modeste église » reposait le corps de Majan. Par effraction, brisant le tombeau, ils rapportent le corps du saint jusqu'à leur abbaye où bientôt, autour de son nouveau tombeau, dans un nouveau et somptueux édifice destiné à accueillir la dépouille, les miracles se multiplient. Le lieu, anonyme dans le récit, où furent volées les reliques de Majan est Lombez (Gers), plus précisément l'oratoire Saint-Majan qui domine l'agglomération. Or, l'église Sainte-Marie de Lombez et l'oratoire voisin où reposait saint Majan<sup>15</sup> étaient devenus auparavant possession de l'abbaye voisine de Saint-Thibery, depuis 821 si l'on en croit une charte conservée dans son cartulaire<sup>16</sup>. Ceci explique, croyons-nous, la discrétion du récit issu de Villemagne concernant le lieu précis du pieux larcin : les moines avaient en fait subtilisé les biens lointains de leurs voisins et concurrents.

#### *Quel Majan à Villemagne ? Majan de Lombez et Majan de Roujan*

La Vie de Majan autrefois conservée à Eysses contient peu d'éléments biographiques ; elle fait du personnage un moine (et non un évêque) d'Antioche, ayant voyagé à Rome, puis à Saint-Jacques de Compostelle, enfin en Gascogne, à Lombez, où existait déjà une église Sainte-Marie et où il mourut après avoir établi sa renommée dans le pays. Le récit ne donne aucune indication chronologique. Le contenu de la charte déjà évoquée de Saint-Thibery est clair : le monastère possède depuis 821 Lombez, notamment l'église Sainte-Marie et l'oratoire voisin où repose Majan ; logiquement et à bon droit, le monastère languedocien avait dû faire transférer des reliques pour son usage, et plusieurs miracles initiés par les reliques de saint Majan se déroulent effectivement à Saint-Thibery, si l'on en croit les épisodes qui suivent le récit de la translation de 893 à Villemagne. Majan, même désormais essentiellement domicilié à Villemagne, restait ainsi fidèle à Saint Thibéry... Pourquoi ce soudain engouement pour Majan de Lombez dans le Biterrois au cours du IX<sup>e</sup> siècle ? Peut-être parce qu'il existait par ailleurs et antérieurement un saint Majan languedocien autochtone, Roujanais pour être précis. En effet le récit de la translation rappelle qu'à l'arrivée des reliques de Lombez, lesdits Roujanais refusent de vénérer Majan à Villemagne, et sous-entend qu'ils prétendent détenir le « vrai » Majan. En effet, il existait un hameau et une église dédiée à saint Majan près de Roujan<sup>17</sup>. Encore au XVII<sup>e</sup> siècle, les Roujanais avançaient que Majan, natif de Roujan, avait été évêque de Béziers<sup>18</sup>. Pourtant dans le martyrologe du prieuré Notre-Dame de Cassan (XII<sup>e</sup> siècle), on lit, d'après J.-L. Lemaître, « ... in territorio Bitterensi monasterium cujus Villa Magna est vocabulum, s. Majani episcopi Antiochensis ecclesia [abbas] atque conf. »<sup>19</sup>, ce qui renvoie à l'inscription de Villemagne : Majan, évêque.

Alors ? Majan était-il moine ou évêque ? d'Antioche ou de Béziers ? Voici ce que l'on peut proposer : Majan de Lombez, d'après sa *Vita*, est un moine gyrovague venu d'Antioche. Majan de Roujan, d'après la tradition, est évêque de Béziers. Majan de Villemagne est évêque (comme celui de Roujan), mais d'Antioche, comme le moine de Lombez avec lequel il constitue, rappelons-le, un seul et même personnage, vénéré le premier juin en Languedoc mais aussi le deux juin en Gascogne, où sa translation est célébrée le 2 mars. Ainsi Majan de Villemagne n'était pas Majan de Roujan, mais plus tout à fait Majan de Lombez...

1. JOURNOT 2009 ; JOURNOT 2013.
2. SÉGUI 1933. A.M. Béziers GG350, Visites pastorales, 1636. CHÉDOZEAU 2000. GALTIER 1997.
3. *Monumenta Germaniae historica*, Cap. I, n° 171, catalogue des monastères dressé au concile d'Aix-la-Chapelle, 817 corrigé en 819.
4. MAGNOU-NORTIER 1994 p. 95 n. 80.
5. BELLAN, JOURNOT 1987, 1989. BELLAN, CHRISTOL 1986.
6. DEVIC, VAISSETTE 1872-1982, t. V c. 255-257 : 966 ; c. 274-280 : vers 972 ; c. 287 : 978 ; c. 321 : 990 ; c. 349-351 : 1005.
7. GEARY 1993 p. 120.
8. A.M. Béziers GG350, Visites pastorales, 1636.
9. André Favard, directeur de la Société archéologique des hauts cantons, après l'avoir nettoyée et remarqué l'inscription « MA- », la fit inscrire en 2011 auprès du service des Monuments historiques. Monsieur Favard l'interprète comme un « *antependium* de coffre ou d'autel de saint Majan » (André Favard, *in litteris*).
10. JOURNOT 2013, p. 187.
11. Il s'agit d'un « vol de reliques », sur le modèle célèbre de sainte Foy, dont le corps fut volé à Agen par des moines de Conques en Rouergue, dans les années 860.
12. H.G.L. 5946. Nous avons retrouvé la copie du XVII<sup>e</sup> siècle (1679), grâce à une note de bas de page de Bénac (1918, p. 179) : « Manuscrits latins : 12.771 ; folios de 420 à 425 ». Il s'agit en fait de BnF ms. Lat. 12771, p. 163-171 pour la translation du corps et les miracles dans le Biterrois, et de BnF ms. Lat. 12771, p. 420-425 pour la vie de Majan, son trépas à Lombez et les miracles qui s'y produisent jusqu'à la translation. L'ensemble constitue un dossier hagiographique complet, que nous avons transcrit et qui sera publié dans les *Mémoires* de la S.A.M.F. 2014-2015, en annexe d'une étude globale sur saint Majan de Lombez.
13. DEVIC, VAISSETTE 1875, V, col. 5-8.
14. Le texte a été remanié postérieurement, peut-être au XI<sup>e</sup> siècle selon Geary (1993, p. 207-210). Cela n'en fait pas pour autant une forgerie.
15. L'oratoire, qui occupe le sommet de la colline Saint Majan a été plusieurs fois rebâti au même endroit ; ce lieu a été occupé depuis l'Antiquité, notamment au Bas-Empire. Un couvercle de sarcophage brisé en deux parties, datable des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles est conservé dans l'édifice actuel.
16. DEVIC, VAISSETTE, 1872, II, Preuves c. 276. Copie dans BnF lat. 12760 f° 386. Comme le récit de la translation, ce document a été fortement remanié après l'an Mil.
17. FABRE 1894 ; COLIN, SCHNEIDER, VIDAL 2007.
18. JOURNOT 2013, annexe 3.4.
19. LEMAÎTRE 2001, p. 342.

#### Bibliographie :

- ALZIEU (Gérard) abbé, « Saint Majan et son culte à Villemagne-l'Argentière », dans *Archéologie et histoire des hauts cantons*, n° 9, 1986, p. 123-136.
- BELLAN (Gilles) CHRISTOL (Michel), « Une inscription romaine à Villemagne-l'Argentière. Le site de Saint-Martin le Vieux », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 9, 1986, p. 33-44.
- BELLAN (Gilles), JOURNOT (Florence), « La fouille de Saint-Martin le Vieux à Villemagne », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 10, 1987, p. 105-128.
- BELLAN (Gilles), JOURNOT (Florence), « Nouvelles recherches à Saint-Martin le Vieux », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 12, 1989, p. 67-74.
- CHÉDOZEAU (B.), « Architecture et liturgie, L'abbaye de Saints-Martin-et-Majan de Villemagne l'Argentière, congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 23, 2000, p. 113-159.
- COLIN (Marie-Geneviève), SCHNEIDER (Laurent), VIDAL (Laurent), « Roujan- Medilianum (?) de l'Antiquité au Moyen Âge. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, t. 40, 2007, p. 117-193.
- Dom DEVIC, dom VAISSETTE, Histoire générale de Languedoc, Preuves, t. V, éd. Privat 1875, c. 5-8.
- FABRE (Albert), *Histoire de Roujan*, Montpellier, 1894 (Réédition C. Lacour, Nîmes, 2007).
- GALTIER (R.), « La cession à la commune de l'abbatiale de Villemagne-l'Argentière (Hérault) », dans *Bulletin des hauts cantons*, n° 20, 1997, p. 117-122.
- GEARY (Patrick J.), *Le vol des reliques au Moyen Âge*, Saint-Amand-Montrond, édition Aubier, 1993.
- JOURNOT (Florence), « « Catastrophe naturelle » et déclin économique de Villemagne-l'Argentière (bassin de l'Orb, Hérault) depuis la fin du Moyen Âge, dans *Dossier spécial. Le Petit âge glaciaire dans le sud de la France (bas Moyen Âge-XIX<sup>e</sup> siècle)* », Actes de la table-ronde du laboratoire GEODE, UMR 5602, Lattes, 11 mai 2007, *Archéologie du Midi médiéval*, t. 26, 2009, p. 179-190.
- JOURNOT (Florence), *Le bourg abbatial de Villemagne-l'Argentière (Hérault). Dynamique économique et commande monumentale, XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, BAR International Series 2561, Oxford, 2013.
- LEMAÎTRE (Jean-Loup), « Majan et Méén. Remarques sur BHL 5944-46 », dans *Analecta Bollandiana*, n° 119 (2001), p. 339-343.

MAGNOU-NORTIER (Élisabeth), *La société laïque et l'église dans la province ecclésiastique de Narbonne de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, Publications de l'université de Toulouse - Le Mirail, série A, t. 20, Toulouse, 1974.

SEGUI (E.), *Une petite place protestante pendant les guerres de religion (1562-1629), Faugères en Biterrois*, Nîmes, 1933.

Le Président les remercie tous trois pour cette communication courte qui a été longue (ce qui est normal après une communication longue qui a, en fait, été très longue), et aussi intéressante que longue.

Michelle Fournié demande des précisions sur la documentation utilisée pour la vie de saint Majan. Éric Tranier dit que l'on ne dispose que d'éléments épars, des bribes contenues dans le cartulaire de Saint-Thibéry par exemple, ou dans celui d'Eysses. Comme Emmanuel Garland demande s'il y a quelque probabilité pour que le saint breton soit le même que celui de Lombez, Jean-Luc Boudartchouk précise que les convergences sont minimales, mais que la phrase qui fait du saint un personnage « ultra-marin » est semblable. Répondant à une nouvelle question de Michelle Fournié, Jean-Luc Boudartchouk dit que saint Majan est probablement un personnage historique.

Le Président remarque que la plaque est en elle-même très intéressante, et qu'elle vient enrichir le corpus de la sculpture carolingienne dans la région.

Après avoir observé que c'était en effet une chance d'avoir conservé les lettres initiales MA plutôt que les finales VS, Vincent Geneviève se demande s'il n'est pas possible de restituer MARTINVS aussi bien que MAIANVS.

## SÉANCE DU 15 MAI 2012

Présents: MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint; Mmes Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Catalo, Garrigou Grandchamp, Geneviève, Surmonne, membres titulaires, Mme Krispin, MM. Corrochano, Macé, membres correspondants.

Excusés: Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Mmes Barber, Cazes, Fournié, Friquart, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Chabbert, Garland, le Père Montagnes, MM. Péligny, Prin.

Le Président donne la parole au Secrétaire général pour la lecture des procès-verbaux des séances des 3 mars et 24 avril 2012, qui ont adoptés.

Daniel Cazes présente ensuite la correspondance reçue par la Société, qui comprend notamment:

- le compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Amis des Archives de l'Ariège, qui s'est tenue à Foix le 29 mars 2012;

- une invitation de M. Christophe Marquez, Président de la Société du Patrimoine du Muretain, à la conférence que M. Gérard Villeval, Conservateur-adjoint du Musée du Vieux-Toulouse, doit prononcer au Théâtre municipal de Muret, le mercredi 2 mai 2012 à 20 h 30, sur « Le livre de chasse de Gaston Fébus »;

- une invitation pour l'exposition présentée à l'« Espace Georges-Baccrabère » de l'Institut catholique: « Sauver les enfants. 1938-1945 »;

- une invitation pour l'exposition présentée par le musée des Beaux-Arts d'Angers du 25 mai au 2 septembre 2012: « La Dernière Nuit de Troie. Histoire et violence autour de *La Mort de Priam* de Pierre Guérin »;

- le programme des activités organisées de mai à septembre 2012 par la Bibliothèque de Toulouse.

Le Président rend compte enfin de l'excursion qu'une dizaine de membres de notre Compagnie ont faite à Pau le samedi 12 mai 2012: sous la conduite passionnante de M. Paul Mironneau, Conservateur général du Patrimoine et Directeur du musée national du Château de Pau, ils ont pu apprécier les pièces exceptionnelles réunies dans le cadre de l'exposition consacrée à Gaston Fébus. M. Cazes présente le catalogue édité à l'occasion du volet parisien de cette manifestation (*Gaston Fébus 1331-1391 Prince Soleil*, musée de Cluny-musée national du Moyen Âge, Paris, 30 novembre 2011-5 mars 2012, et musée national du Château de Pau, 17 mars-17 juin 2012, RMN-Grandpalais et Bnf, 2011, 176 p.), qu'il offre à notre bibliothèque.

Maurice Scellès annonce avoir eu connaissance du fait que le courrier portant accord pour la numérisation par la B.N.F. d'ouvrages de la bibliothèque de la S.A.M.F. vient d'être signé.

La parole est à Jean Catalo et Vincent Geneviève pour la communication du jour: *Sondages archéologiques aux allées Jules-Guesde à Toulouse*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie nos deux confrères et souligne tout l'intérêt du croisement des données archéologiques et archivistiques qui a donné à leur exposé une grande valeur démonstrative. Il fait ensuite appel aux réactions et questions de l'assemblée.

Pierre Garrigou Grandchamp pose la question du statut social des habitants des maisons de terre dont les vestiges ont été retrouvés. Jean Catalo commence par indiquer que la technique de construction en terre a déjà été observée dans la bastide suburbaine explorée lors des fouilles du chantier du Muséum d'Histoire naturelle ; les bastides étaient des lotissements à vocation le plus souvent artisanale, comme la bastide de Prignac, qui rassemblait des tisserands. Avec la dynamique économique qui caractérise la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle se développe une catégorie d'artisans « cossus ». Cependant, les trouvailles sont souvent difficiles à interpréter, telle cette petite enclume qui peut être aussi bien un élément de patrimoine, un instrument d'usage ou un objet destiné à la vente ; la petite plaque de bronze dorée et émaillée pose le double problème de sa date de fabrication et du contexte dans lequel elle a été rejetée.

Laurent Macé fait observer que cette plaque armoriée est intéressante du point de vue héraldique, puisqu'elle montre sur champ d'azur un semis de fleurs de lys d'or sans nombre et qu'elle paraît donc au moins antérieure à 1350. M. Catalo précise les dimensions de la pièce : 3 cm sur 1 cm.

En réponse à une question de M. Scellès, Jean Catalo indique que l'installation de populations hors de l'enceinte de la ville « explose » entre 1280 et 1310, mais qu'il n'y a pas véritablement de coupure avec le début de la guerre dite de Cent Ans ; dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle se produisent une dépression démographique et un ralentissement économique, mais l'abandon des abords de la ville ne se fait qu'au début du XV<sup>e</sup> siècle. Quant au repli des établissements religieux à l'intérieur des remparts, loin d'être précipité, il s'est étalé dans le temps, comme c'est le cas pour les Trinitaires, les Mercédaires, les Augustines.

Répondant à une nouvelle question de Maurice Scellès, M. Catalo dit que l'occupation des lices, propriété de la Ville, a résulté de compromis entre l'administration consulaire, l'autorité royale et l'initiative privée. De 1274 à 1281, Philippe III a ainsi acheté les terrains nécessaires à l'extension du château des anciens comtes de Toulouse. En 1305-1308 a lieu un procès qui aboutit à un partage de l'espace situé entre les deux fossés.

François Bordes note que la mise en défense de la ville au XIV<sup>e</sup> siècle s'est effectuée en deux temps : à une phase « active » de réfection des fortifications a succédé une phase « passive » de dégagement des lices.

Daniel Cazes fait part de ses interrogations au sujet du contexte démographique et de l'impact foncier de l'implantation à l'intérieur des murs – considérable en termes de surface occupée – des établissements religieux, notamment des couvents de mendiants, et des collèges monastiques ou universitaires.

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes donne des nouvelles concernant l'**ancien Palais de Via à Cahors**, grand édifice médiéval devenu prison départementale. Le ministère de la Justice envisage de se défaire du bâtiment avant la fin du mois de juin prochain, et le problème se pose désormais avec acuité du devenir du Palais ; en particulier, que compte faire la Ville de Cahors ? La Société archéologique avait déjà adressé un courrier à ce sujet. Un membre ayant indiqué qu'un investisseur chinois aurait le projet d'y aménager un hôtel de luxe, la Société décide de faire un nouveau courrier concernant la protection, l'étude archéologique et la mise en valeur de cet ensemble monumental.

Henri Pradalier demande si l'on a des informations sur le **Plan local d'urbanisme de Toulouse**. Il est précisé que pour ce qui est du patrimoine, une enquête a commencé pour le quartier de Croix-Daurade. S'agissant ensuite du « secteur sauvegardé » de Toulouse, un échange entre plusieurs intervenants amène à conclure qu'il ne sera pas adopté avant la fin des opérations de « densification » du bâti.

Daniel Cazes relève la contradiction flagrante entre le projet de réaménagement du square Charles-de-Gaulle, tel qu'il est expliqué et illustré sur des panneaux de communication prolixes, et les réalisations en cours. La mise en valeur des vestiges de la tour romaine dite « tour Charlemagne » est abandonnée ; explication : « cela ne plaisait pas à l'urbaniste ». Par ailleurs, M. Cazes signale que sur toute la longueur de la rue d'Alsace-Lorraine des excavations ont atteint les niveaux archéologiques, sans surveillance archéologique.

## SÉANCE DU 29 MAI 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Barber, Haruna-Czaplicki, Pradalier-Schlumberger, M. Lassure, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mme Viers, MM. Chabbert, Darles, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, M. Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mmes Cazes, Krispin, Lamazou-Duplan, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Georges.

Invitée : Mme Anaïs Comet, chargée d'inventaire au Conseil général du Gers.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 mai dernier, qui est adopté.

Le Président rend compte de la correspondance reçue.

La famille de Jean Vézian nous annonce son décès, survenu le 14 février dernier mais dont nous n'avions pas été informés, probablement parce que notre confrère ne participait plus à nos séances depuis quelque temps déjà et que les liens s'étaient distendus. Jean Vézian était un homme aussi savant que discret, et c'était le dernier préhistorien de notre Société.

En précisant qu'une grande partie de l'abondant courrier que reçoit notre Société concerne la bibliothèque et les échanges de publications, le Président fait circuler plusieurs invitations, dont celle de l'exposition du Musée Saint-Raymond, *Brut de fouilles*, qui présente les résultats de l'opération archéologique du site de l'ancienne caserne Niel.

Le Président présente à la Compagnie Mme Anaïs Comet, invitée par Christian Darles et Jean-Michel Lassure, auxquels il donne la parole pour une communication intitulée : *Naudin-L'Isle Bouzon (Gers), études architecturales et évolution d'un hameau*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie nos deux confrères pour cette étude d'autant plus intéressante qu'elle prend en compte les aspects ethnographiques, historiques et architecturaux du hameau. Celui-ci ressemble sans doute à beaucoup d'autres, mais il a eu la chance de bénéficier de toute la patience qu'il faut pour étudier un tel ensemble. Reste la question des datations des différentes parties, qui nécessiterait sans doute de prolonger encore l'étude. Daniel Cazes regrette que l'on ne porte pas plus d'attention à ces ensembles qui sont en train de disparaître.

Patrice Cabau voudrait connaître la période sur laquelle s'étale la construction du bâtiment le plus complexe. En s'appuyant sur les formes des encadrements des baies, en particulier chanfreinés ou à feuillure, Christian Darles situe l'état le plus ancien à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup>, qui est le moment de l'implantation, et une seconde phase importante au XVIII<sup>e</sup> siècle, de 1720 à 1760. Ensuite l'occupation stagne ou périclète, jusqu'à la mort du hameau dans les années 1950.

Maurice Scellès demande si les ensembles qui agglomèrent des constructions successives correspondent à des groupes familiaux. Christian Darles dit que ce n'est pas le cas, et il précise que le hameau compte 12 familles en 1620. Le premier bâtiment ne contient que deux habitations, ou à peine plus, et le hameau est aujourd'hui constitué d'une vingtaine de bâtiments, dont certains comptent jusqu'à sept logements. Les archives font malheureusement défaut pour pouvoir en dire plus.

Jean-Michel Lassure souligne que l'intérêt de L'Isle-Bouzon réside dans la succession des sites d'occupation : le site du XI<sup>e</sup> siècle est abandonné lors de la création du castelnau qui impose le regroupement de la population, regroupement forcé dont les gens se libèrent, semble-t-il, au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le temps a malheureusement manqué pour étudier en détail le castelnau. Christian Darles ajoute qu'il faudrait pouvoir faire des fouilles archéologiques sur le site du hameau de Naudin.

En faisant remarquer la belle qualité des constructions, Christian Darles se demande où et comment les habitants ont appris à construire aussi bien, ou si l'on a fait appel à des maçons extérieurs à la commune. Cette belle qualité des constructions paraît au contraire à Maurice Scellès très générale pour cette période.

En rendant hommage au dernier propriétaire qui a eu à cœur d'entretenir les toitures de tous les bâtiments du hameau, ce qui a leur a épargné la ruine, Jean-Michel Lassure souligne qu'il s'agit de l'un des rares ensembles de ce type à n'avoir pas encore été repris par des néo-ruraux. Il craint que rien ne puisse désormais en assurer la conservation, et il regrette qu'un ensemble aussi représentatif de l'activité agricole du Gers ne suscite pas plus d'intérêt.

Au titre des questions diverses, le Président rend compte de la visite, le 22 mai dernier, de l'**exposition consacrée au parement d'autel des Cordeliers au Musée Paul-Dupuy**. Jean Penent, conservateur du musée, a offert pour notre bibliothèque le catalogue de l'exposition auquel ont contribué plusieurs membres de notre Société. La visite a suscité plusieurs interventions, dont celles de Michelle Fournié et de Guy Ahlsell de Toulza.

Le Président évoque ensuite les travaux d'**extension du musée de l'Arles antique**, sur lesquels Jacques Surmonne a attiré son attention. Daniel Cazes rappelle que cette création de la Ville d'Arles a été transférée au Conseil général des Bouches-du-Rhône, lequel a décidé de construire une extension du musée pour présenter l'épave d'un chaland romain d'une trentaine de mètres de long retrouvée dans le Rhône, en portant atteinte à l'architecture du bâtiment conçu par Henri Ciriani. Recevant nombre de documents dans lesquels sont rapportées des plaintes similaires exprimées par des confrères, Olivier Testard a souvent envie de leur rappeler qu'il faudrait qu'eux-mêmes donnent l'exemple en respectant l'architecture antérieure. Le Président en convient en soulignant toutefois que le musée d'Arles compte parmi les grandes œuvres de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour l'actualité toulousaine, c'est le **devenir du fonds de Jean Dieuzaide** qui peut nous inquiéter. Ce fonds photographique considérable risque d'échapper à Toulouse. La question est posée depuis plusieurs années, et les différentes instances de la Ville, du Département, de la D.R.A.C., etc. ont dû en être saisies. On constate cependant que rien n'a été fait, et que de nombreuses institutions françaises et étrangères sont sur les rangs. Le Président rappelle que la valeur de ce fonds est non seulement artistique, mais également documentaire, Jean Dieuzaide ayant réalisé de très nombreux clichés dans tout le Midi de la France, mais également en Espagne, au Portugal... autant de clichés qui font aujourd'hui partie de l'Histoire. Mme Jacqueline Dieuzaide, la veuve du photographe toulousain, aimerait être rassurée sur le devenir de l'ensemble de cette œuvre. Il faut préciser que la famille ne vend pas, demandant seulement à être dédommée pour les droits, qui représentent à peu près 10 % de la valeur du fonds, ce qui est très généreux.

Jean-Michel Lassure annonce que la campagne de fouilles subaquatiques dans le lit de la Garonne, qui avait dû être annulée l'année dernière en raison de conditions climatiques défavorables, a été reprogrammée pour cet été.

Le Président remercie Jean-Michel Lassure, dont il souligne le rôle pionnier dans ce domaine pour notre région.

## SÉANCE DU 5 JUIN 2012

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire-adjoint, Mmes Bagnéris, Barber, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, le Père Montagnes, MM. Bordes, Le Pottier, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes de Barrau, Cassagnes-Brouquet, Éclache, Heng, Jiménez, Krispin, Lamazou-Duplan, Queixalós, Vallée-Roche, MM. Laurière, Macé, Péligré, membres correspondants.

Excusés : Mme Suau, Bibliothécaire-Archiviste, MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint, Mme Pradalier-Schlumberger, MM. Garrigou Grandchamp, Garland, Peyrusse.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 29 mai, rédigé par le Secrétaire général. Ce compte rendu est adopté.

Le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend notamment :

- une invitation au colloque qui se tiendra à l'Hôtel d'Assézat le mardi 19 juin 2012 : « Montmaurin, Lespugue : 200 000 ans d'occupation humaine dans les gorges de la Save, de la Seygouade et de leurs environs – Un patrimoine menacé » ; cette manifestation est organisée par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, qui s'oppose vigoureusement au projet de carrière dont l'ouverture menacerait un ensemble de sites préhistoriques et antiques unique au monde ;

- une lettre de candidature au titre de membre correspondant reçue de M. Nicolas Buchaniec ; cette demande sera examinée à la rentrée par le Bureau.

Le Président présente ensuite deux publications offertes par notre confrère Raymond Laurière, qu'il remercie au nom de la Société :

- Gabrielle Bonnet, Maurice Clerc, « Confréries religieuses villefranchoises : Pèlerins de Saint-Jacques, Pénitents bleus, Pénitents blancs », *Mémoires de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, années 1996-1997, 272 p. ;

- Dominique Maillès, « Occupation du sol et habitat au Moyen Âge dans le canton de Villefranche-de-Rouergue », *Mémoires de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, années 1998-1999, 216 p.

Le Trésorier annonce avoir fait plusieurs acquisitions pour la bibliothèque et les archives de la Société :

- un ouvrage consacré au sculpteur Henry Parayre (1879-1970), édité par Chemins d'encre ;
- deux documents achetés le jeudi 31 mai 2012 lors de la vente aux enchères publiques des archives de Raoul Lafagette (1842-1913), « poète des Pyrénées et poète révolutionnaire » :

- 1°) le manuscrit original de la belle préface d'Émile Mâle pour l'*Album archéologique du Midi de la France*, publié en 1914 (17 feuillets r°, quelques ratures et corrections autographes) ;

- 2°) un portrait photographique d'Émile Cartailhac, qui fut Président de la Société archéologique du Midi de la France de 1914 à sa mort en 1921 (tirage dédicacé à Raoul Lafagette).

Puis Guy Ahlsell de Toulza rend compte de la réunion à laquelle il a participé ce matin 5 juin à l'Observatoire à propos de l'organisation de la « Novela » du mois d'octobre. La S.A.M.F. pourrait être représentée dans le « séminaire populaire » dédié au thème « Tes ancêtres, et Mes ancêtres : la génétique et la généalogie pour remonter le temps ». François Bordes, co-organisateur des trois tables rondes programmées pour le dimanche 7 octobre 2012, en indique les sujets : génétique, généalogie, Charles Darwin. Patrice Cabau et Laurent Macé sont sollicités pour participer à ces rencontres.

Ainsi que prévu à l'ordre du jour, la Compagnie se constitue en Assemblée générale extraordinaire, afin d'examiner un projet de modification de l'article 15 du Règlement intérieur de la Société adopté le 29 mai 2007, dont le premier paragraphe serait amendé comme suit : « Les membres titulaires et les membres correspondants de la Société sont tenus d'acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre de l'année civile. *Les membres inscrits dans un établissement universitaire et âgés de moins de trente ans au 1<sup>er</sup> janvier bénéficient d'une cotisation réduite.* Le montant des cotisations est fixé chaque année au cours de la deuxième séance de janvier, sur proposition du Bureau approuvée par la majorité des membres titulaires présents ». Ce remaniement est adopté à l'unanimité des seize membres titulaires présents. Le texte ainsi modifié s'appliquera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La parole est à Sophie Cassagnes-Brouquet pour la communication du jour, intitulée *Les métiers de la couleur à Toulouse à la fin du Moyen Âge*, publiée dans ce volume (t. LXXII, 2012) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie notre consœur pour cette évocation très solidement documentée et l'interroge sur la position des artistes dans société toulousaine du temps. Mme Cassagnes-Brouquet répond que les enlumineurs, peintres, peintres-verriers, brodeurs... venaient après les orfèvres, qui tenaient le premier rang parmi les artistes ou artisans. M. Cazes fait ensuite appel aux réactions de la Compagnie.

Quitterie Cazes, après avoir précisé que notre confrère Henri Molet a pu restituer l'occupation de la rue des Imaginaires (actuelle rue de la Pomme) à la fin du XV<sup>e</sup> siècle d'après le cadastre de 1478, demande s'il est mention dans les documents de

l'emplacement des fours des verriers. Mme Cassagnes-Brouquet dit que les plaques de verre, blanc ou coloré, étaient achetées à l'extérieur ; on a ainsi l'indication d'un achat fait à Massat, dans la haute Ariège. Mme Cazes s'enquérant des recuissons, il lui est indiqué qu'il n'en est jamais question. Par ailleurs, il apparaît que les peintres-verriers de Toulouse se revendaient entre eux la matière première. Françoise Bagnéris confirme les achats de verre à l'extérieur de Toulouse, motivés peut-être par le manque de place pour le stockage. La lecture des inventaires après décès ne permet pas de souscrire à cette explication. Sophie Cassagnes-Brouquet rappelle ensuite que les métiers auxquels elle s'est intéressée étaient des métiers très minoritaires, occupant une part infime de la population de la ville. S'agissant de leur organisation, elle précise que la confrérie des peintres, placée sous le patronage de saint Luc, était établie dans l'église des Jacobins ; elle note enfin que les peintres étaient aussi très attachés à Saint-Sernin (confrérie des Corps-Saints, bassin du Purgatoire) et à la Daurade.

Michelle Fournié et Jean Le Pottier s'intéressent aux registres, de confréries ou de notaires, qui constituent la base documentaire de l'étude. Mme Cassagnes-Brouquet déclare avoir procédé au dépouillement systématique de l'ensemble des registres notariaux toulousains jusqu'à la date de 1515, ce qui lui a demandé trois pleines années de travail ; elle rappelle du reste qu'elle nous a communiqué naguère des listes établies à la suite de ces recherches. Sur le point de savoir si certains notaires étaient spécialisés, elle répond par la négative : l'enregistrement des actes relatifs aux métiers étudiés reflète la répartition spatiale de ceux qui les exerçaient (ainsi, rien pour le quartier Saint-Cyprien).

Christian Péligny demande s'il existe des commandes pour la décoration de manuscrits ou de livres imprimés. Sophie Cassagnes-Brouquet en a noté quelques-unes, par exemple celle d'un missel commandé par les consuls de Pechbonnieu et les marguilliers de l'église de cette paroisse ; elle évoque également le missel de Portet-sur-Garonne. Quant aux livres d'imprimerie, elle signale la supplique émanée en 1478 des enlumineurs de Toulouse, qui se plaignaient de l'apparition d'*impressure*.

Mme Cazes veut savoir si l'on possède des actes de commande pour des œuvres connues ou encore conservées. La réponse est non ; le cas d'une peinture des neuf preux qui se voyait dans l'ancien couvent des Grands-Carmes de Toulouse aurait pu peut-être constituer une exception, mais cette œuvre a disparu avec le couvent, démoli dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

Christine Jiménez signale l'aide apportée par le capitoulat aux enlumineurs, peintres, orfèvres... En effet, la municipalité toulousaine prodiguait, outre les commandes (mal rétribuées), les récompenses, titres ou fonctions (portier, appariteur, trompette...), assurant ainsi pendant des années aux artisans et artistes un emploi durable.

Le Président conclut cet échange de vues en remerciant de nouveau notre consœur et en l'encourageant à poursuivre un travail déjà très fructueux.

La parole est à Laure Krispin pour une communication brève consacrée aux *Plafonds peints découverts en 2011 au 7 rue de la Dalbade* :

Des plafonds peints ont été découverts l'année dernière dans un Hôtel de la rue de la Dalbade. Louise-Emmanuelle Friquart et moi avons été interpellées par les propriétaires qui souhaitaient avoir des renseignements historiques sur ces plafonds. Pour l'instant aucune étude n'a été entreprise. Je me suis chargée de documenter ces plafonds par des prises de vues précises et de les replacer dans le contexte toulousain.

La façade actuelle de l'Hôtel date de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur un bâti qui porte des traces beaucoup plus anciennes. L'élévation latérale présente en effet une fenêtre aux piédroits moulurés qui pourrait dater du XV<sup>e</sup> siècle, mais il semble qu'il s'agisse d'un remploi. D'autre part, Michèle Éclache a trouvé au Archives départementales de la Haute-Garonne un contrat passé en 1603 pour la reconstruction des façades du corps de bâtiment sur rue et divers aménagements intérieurs. Cependant l'Hôtel a subi de nombreux remaniements aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le plafond peint du rez-de-chaussée se situe dans la salle de l'extrémité sud. Il s'agit d'un plafond à solives apparentes séparé en trois registres. Les solives, entrevous et closoirs sont ornés d'un fin liseré bleu sur un fond clair ; le décor principal, très abîmé, se concentre sur les poutres transversales qui portent un motif de griffon qui se répète. La peinture est appliquée directement sur le bois ou sur du papier collé. Ce décor dans des camaïeux de bleus pourrait dater du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un décor plus ancien apparaît sous la peinture du XVIII<sup>e</sup>, composé d'une frise de points jaunes et de fleurs.

Le premier étage se compose de trois pièces en enfilade. La pièce centrale est en partie couverte par un plafond en gypserie du XVIII<sup>e</sup> siècle, en cours de restauration. Le plafond mis au jour laisse apparaître un décor peint dans des tonalités grises un peu bleutées. Les closoirs portent un décor en trompe-l'œil simulant un bas-relief. Les poutres transversales présentent un décor historié très abîmé : des scènes de paysages à l'intérieur de cartouche, encadré par des rinceaux. La troisième pièce présente le même style de décor peint mais en couleur. Les poutres étaient également ornées de médaillons et de rinceaux difficiles à lire aujourd'hui.

On peut rapprocher ces décors du plafond peint d'une des salles du rez-de-chaussée de l'Hôtel du Vieux-Raisin. On y retrouve la même organisation des motifs sur les solives, les entrevous et les closoirs décorés de trompe-l'œil. Robert Mesuret a daté ces plafonds de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui est des décors des poutres transversales, on en retrouve de semblables dans une des salles de l'Hôtel Saint-Jean, datés des années 1670. Pour en savoir plus : <http://www.urban-hist.toulouse.fr/urbanhistdiffusion>.



TOULOUSE, HÔTEL DE BASTARD, 7 RUE DE LA DALBADE. Rez-de-chaussée du corps de bâtiment sur rue, salle sud, détail d'un griffon peint sur la poutre. Cliché L.-E. Friquart, L. Krispin, © Ville de Toulouse ; © Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



TOULOUSE, HÔTEL DE BASTARD, 7 RUE DE LA DALBADE. 1<sup>er</sup> étage du corps de bâtiment sur rue, salle nord, détail du plafond peint. Cliché L.-E. Friquart, L. Krispin, © Ville de Toulouse ; © Inventaire général Région Midi-Pyrénées.



TOULOUSE, RUE DE L'HOMME-ARMÉ, plafond peint, détail.  
 Cliché L.-E. Friquart, L. Krispin, © Ville de Toulouse ;  
 © Inventaire général Région Midi-Pyrénées.

Enfin, un autre plafond peint vient d'être mis au jour rue de l'Homme-Armé. Il présente un décor assez exceptionnel, qui mériterait une étude approfondie. Il se trouve dans un immeuble actuellement en chantier, qui n'est pas accessible pour le moment. Une visite serait d'autant plus intéressante que cet édifice s'appuie sur la muraille antique.

Laure KRISPIN

Daniel Cazes remercie notre consœur de sa présentation, qui montre qu'il reste beaucoup à découvrir à Toulouse, en particulier dans des immeubles privés difficilement accessibles.

Mme Cazes demande s'il est prévu de restaurer ces peintures. Mme Krispin répond par l'affirmative : un devis a été demandé à Jean-Marc Stouffs ; toutefois, les éléments historiés du décor ne paraissent pas restituables dans leurs détails.

Au titre des questions diverses, le devenir du **fonds Dieuzaide** reste un sujet de préoccupation. Selon certains, la solution proposée par la Ville de Toulouse, soit la conservation dans les locaux des Archives municipales, serait compromise par les exigences de la famille du photographe en matière de présentation et de valorisation de la collection. Daniel Cazes exprime de nouveau sa crainte de voir un patrimoine artistique et documentaire de valeur locale et internationale disparaître de notre ville, par manque de moyens, autrement dit de volonté et de vision.

Le Président informe la Compagnie que le calendrier de l'année à venir est désormais fixé, que le programme des séances est établi en partie et qu'il peut encore accueillir des propositions de communications, longues, courtes ou brèves. À 19 heures, Daniel Cazes lève la séance en prononçant la clôture de l'année académique 2011-2012, et il invite les membres présents à prendre une collation.

TOLOSA

PALLADIA



GLORIAE

MAJORVM

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

## 2011-2012

### BUREAU

Présidente	M. Daniel CAZES
Directeur	M. Henri PRADALIER
Secrétaire général	M. Maurice SCHELLÈS
Secrétaire-adjoint	M. Patrice CABAU
Bibliothécaire-Archiviste	Mme Bernadette SUAUAU
Trésorier	M. Guy AHLSELL de TOULZA

### MEMBRES TITULAIRES (Nombre limité à quarante par les statuts)

- M. Maurice PRIN, Conservateur honoraire de l'Ensemble conventuel des Jacobins, 32 chemin des Étroits, 31400 TOULOUSE (cor. 1956, tit. 1964).
- M. Michel ROQUEBERT, Écrivain, Président d'honneur du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et ses Environs (G.R.A.M.E.), Résidence Le Saint-Clair, 60 Place des Cosmonautes, 34280 LA GRANDE MOTTE (cor. 1968, tit. 1971).
- Mme Jacqueline LABROUSSE, Ingénieur au C.N.R.S. E.R., 30 avenue Angla, 31500 TOULOUSE (cor. 1973, tit. 1974).
- M. Bruno TOLLON, Professeur émérite d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 11 rue du Pic d'Aneto, 31240 L'UNION (cor. 1975, tit. 1977).
- Mme Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Les Rivals, 11410 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1975, tit. 1983).
- M. Guy AHLSELL de TOULZA, Professeur à l'École des Beaux-Arts de Toulouse, Conservateur du Musée de Rabastens (Tarn), 50 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE (cor. 1974, tit. 1983).
- M. Daniel CAZES, Conservateur en chef du Musée Saint-Raymond, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983).
- M. Henri PRADALIER, Maître de conférences honoraire d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Les Rivals, 11 410 SAINT -MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1984, tit. 1984).
- M. Louis LATOUR, Professeur honoraire de collège, 106 rue Étienne-Billières, 31 190 AUTERIVE, tél. 05 61 50 60 97 (cor. 1968, tit. 1987).
- Mme Françoise MERLET-BAGNÉRIS, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur d'Histoire de l'Art à l'École des Beaux-Arts et à l'Institut catholique de Toulouse, chemin du Rouquet, 31450 BAZIÈGE (cor. 1984, tit. 1988).
- M. Jean-Michel LASSURE, Docteur en Histoire, U.M.R. 5 608 UTAH-CNRS, 334 chemin de Tucaut, SAINT-SIMON 31100 TOULOUSE (cor. 1985, tit. 1988).
- M. Maurice SCHELLÈS, Conservateur en chef du patrimoine, Docteur en Histoire de l'Art, Région Midi-Pyrénées, Pôle Patrimoine, 22 rue de la Balance, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1989).
- † M. Jean VÉZIAN, Ingénieur I.A.T., 30 boulevard Delacourtie, 31400 TOULOUSE (cor. 1971, tit. 1989).
- M. Louis PEYRUSSE, Maître de conférences honoraire d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 19 place de la Bourse, 31000 TOULOUSE (cor. 1983, tit. 1990).
- M. Jacques LAPART, Docteur en Histoire, Professeur au collège Salinis d'Auch, Conservateur des Antiquités et objets d'art du Gers, 8 impasse Pierre-Cadéac, 32 000 AUCH (cor. 1986, tit. 1991).
- Mme Quitterie CAZES, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).
- M. Patrice CABAU, Professeur d'Histoire, 15 place Saint-Sernin, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).
- M. Jean CATALO, Archéologue, 58 rue des Pavillons, 81000 ALBI (cor. 1989, tit. 1994).
- M. Pascal JULIEN, Professeur d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Domaine de Péres, 31470 CAMPBERNARD (cor. 1989, tit. 1994).
- M. Bernard MONTAGNES, O.P., Docteur en Histoire de l'Art, impasse Lacordaire, 31078 TOULOUSE CEDEX (cor. 1990, tit. 1996).
- Mme Anne-Laure NAPOLÉONE, Docteur en Histoire de l'Art, 2, chemin de Liffard, 31100 TOULOUSE (cor. 1994, tit. 1999).
- Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (cor. 1993, tit. 1999).
- M. François BORDES, Directeur des archives municipales de Toulouse, 2 rue des Archives, 31500 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2001).
- M. Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Archéologue, 35 rue du Lion d'Or, 09700 SAVERDUN (cor. 1992, tit. 2001).

Mme Dominique WATIN-GRANDCHAMP, Documentaliste à la Conservation régionale des Monuments historiques, 25 rue Devic, 31400 TOULOUSE (cor. 1992, tit. 2003).

M. Olivier TESTARD, Architecte du Patrimoine, 132 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1998, tit. 2003).

Mme Bernadette SUAOU, Conservateur général honoraire du patrimoine, ancien Directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, 11 boulevard Griffoul-Dorval, 31400 TOULOUSE (cor. 1995, tit. 2004).

M. Emmanuel GARLAND, Ingénieur, Docteur en Histoire de l'Art, 19 rue du Marboré, 64000 PAU (1997).

Mme Nicole ANDRIEU-HAUTREUX, Conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne, 6 chemin du Rat, 31400 TOULOUSE (cor. 2000, tit. 2008).

M. Vincent GENEVIÈVE, Archéologue numismate, 16 rue Saint-Bertrand, 31500 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2009).

Mme Lisa BARBER, D. Phil. de l'Université d'Oxford, La Mandro, 09420 LESCURE (cor. 2004, tit. 2009).

M. Jean LE POTTIER, Directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, 11 boulevard Griffoul-Dorval, 31400 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).

M. Jacques SURMONNE, Conservateur en chef à la médiathèque José-Cabanis de Toulouse, 3 rue Lejeune, 31000 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).  
Général Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Docteur en Histoire de l'Art, 12 bis rue des Minimes, 37000 TOURS (cor. 2000, tit. 2012).

Mme Michelle FOURNIÉ, Professeur d'Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 14 rue du Sergent Nicoleau, 31500 TOULOUSE (cor. 2001, tit. 2012).

Mme Martine JAOU, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 46 rue Jean de Pins, Bât. B, 31300 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2012).

Mme Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Docteur en Histoire de l'Art, 34 résidence du Château d'Auzeville, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE (cor. 2007, tit. 2012).

Mme Véronique LAMAZOU-DUPLAN, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Pau, 15 rue Désirée Clary, 64000 PAU (cor. 2009, tit. 2012).

#### MEMBRES HONORAIRES (Nombre limité à dix par les statuts)

Mme Éliane VERGNOLLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Franche-Comté, 1 rue Claude-Goudimel, 25000 BESANÇON (hon. 2002).

M. Jean GUYON, Directeur de recherche au C.N.R.S., Centre Camille-Julian, Université de Provence, 29 avenue Robert-Schuman, 13621 AIX-EN-PROVENCE (hon. 2002).

M. Patrick PÉRIN, Conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales, château de Saint-Germain-en-Laye, B.P. 3038, 78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (hon. 2002).

M. Bruno FOUCART, Professeur d'Histoire de l'Art contemporain à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 94 rue Lafayette 75010 PARIS (hon. 2002).

M. Maurice PRIN, Conservateur honoraire de l'Ensemble conventuel des Jacobins, 32 chemin des Étroits, 31400 TOULOUSE (cor. 1956, tit. 1964-2012, hon. 2012).

M. Henri GILLES, Professeur honoraire à l'Université des Sciences sociales, 24 rue de la Dalbade, 31000 TOULOUSE (cor. 1965, tit. 1970-2012, hon. 2012).

#### MEMBRES LIBRES (Nombre limité à vingt par les statuts)

M. Jacques BOUSQUET, Professeur émérite de l'Université Paul-Valéry, 15 rue Boyer, 34000 MONTPELLIER (cor. 1957, lib. 1989).

Mme Marie-Louise MARCHAND, Ancien Conservateur des Archives municipales de Toulouse, Rivehaute, 64190 NAVARRENX (cor. 1977, lib. 1989).

Mme Yvette CARBONELL-LAMOTHE, Conservateur des Antiquités et objets d'art des Pyrénées-Orientales, 1 boulevard Arago, 66400 CÉRET (cor. 1975, lib. 1992).

M. Michel POLGE, Architecte des Bâtiments de France, 2 rue Bonnabaud, 63000 CLERMONT-FERRAND (cor. 1985, lib. 1992).

M. Denis MILHAU, Conservateur général du patrimoine E.R., professeur à l'École du Louvre, 36 rue de la Fonderie, 31000 TOULOUSE (cor. 1963, lib. 1993).

Mme Jeanne GUILLEVIC, Diplômée de l'École du Louvre, ancien Conservateur des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 69 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1971, lib. 1993).

M. Jean CLOTTE, Ancien Directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, 11 rue du Fourcat, 09000 FOIX (cor. 1971, lib. 1994).

Mme Marie-Geneviève COLIN, Conservateur du Patrimoine, Le Claux, rue des Écoles, 12320 CONQUES (cor. 1990, lib. 1997).

M. Germain SICARD, Professeur d'Histoire du Droit à l'Université de Toulouse-I, « Le Colombier », 55 route d'Espagne, 31100 TOULOUSE (cor. 1957, tit. 1961, lib. 1999).

M. Claude PÉAUD-LENOËL, Directeur de recherche honoraire au C.N.R.S., « La Dame d'Aire », Sainte-Quitterie, COUFOULEUX, 81800 RABASTENS (cor. 1988, tit. 1991, lib. 2000).

M. André HERMET, Administrateur à l'INSEE E.R., 51 avenue de l'URSS, 31400 TOULOUSE (cor. 1988, tit. 1994, lib. 2005).

**MEMBRES CORRESPONDANTS** (Nombre illimité)

- M. Pierre LAVERDURE, Biologiste au C.N.R.S. en retraite, 32 rue de la Gravette, 31300 TOULOUSE (1947).
- M. Jean-Claude FAU, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur de lycée, 3 faubourg du Moustier, 82000 MONTAUBAN (1956).
- M. Jehan de MALAFOSSE, Professeur à l'Université de Droit, d'Économie et de Sciences sociales de Paris, 11 rue Magne, 91150 ÉTAMPES (1956).
- M. Maurice GRESLÉ-BOUIGNOL, Directeur honoraire des Services d'archives du Tarn, 19 rue Charles-Péguy, 81000 ALBI (1960).
- M. Bernard PAJOT, Docteur en Préhistoire, Chargé de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au C.N.R.S., 35 avenue Jean-Jaurès, 82300 CAUSSADE (1971).
- M. Bernard LONCAN, Conservateur général honoraire du patrimoine, 17 rue Laganne, 31300 TOULOUSE (cor. 1976, tit. 1990-2007).
- Mme Michèle ÉCLACHE, Ingénieur au C.N.R.S., 17 rue Amélie, 31000 TOULOUSE (cor. 1977, tit. 1991-2007).
- Mlle Marie-Thérèse BRUGUIÈRE, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur d'Histoire des Institutions à l'Université de Toulouse-I, 2 boulevard Lazare-Carnot, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983-2007).
- M. Bernard POUSTHOMIS, Archéologue, gérant de la Société d'investigations archéologiques Hadès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (1987).
- Mme Annie NOÉ-DUFOUR, Conservateur en chef du patrimoine, D.R.A.C. de la Martinique, 54 rue du Professeur Raymond Garcin, 97200 FORT-DE-FRANCE (cor. 1987, tit. 1989-2007).
- Mme Évelyne UGAGLIA, Conservateur-adjoint du Musée Saint-Raymond, 25 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE (1989).
- M. Christian PÉLIGRY, Conservateur honoraire de la bibliothèque Mazarine, Institut de France, 19 bis allée de Brienne, 31000 TOULOUSE (cor. 1989-1999, 2011).
- M. Jean-Louis BIGET, Professeur à l'École normale supérieure de Saint-Cloud E.R., 21 rue Émile-Jolibois, 81000 ALBI (1990).
- M. Bertrand de VIVIÉS, Conservateur des Musées de Gaillac, 1 place Saint-Martin, 81290 VIVIERS-LES-MONTAGNES (1991).
- M. Jean-Luc LAFFONT, 6 rue de Strasbourg, 31120 PORTET-SUR-GARONNE (1991).
- Mme Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art, 72 rue Caviolle, 46000 CAHORS (1991).
- M. Frédéric VEYSSIÈRE, Géologue-Archéologue, 31 chemin Oriam, 31140 LAUNAGUET (1991).
- M. Henri GINESTY, « La Ginestière », Pin-Balma 31130 BALMA (1991).
- M. Gilles SÉRAPHIN, Architecte du patrimoine, Professeur à l'École de Chaillot, 159 rue Saint-Géry, 46000 CAHORS (1992).
- M. Christian MANGE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 24 rue Saint-Rome, 31000 TOULOUSE (1993).
- M. Jean RICHARD, Directeur de recherches honoraire au C.N.R.S., 1 place de Liberté, 34150 SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT (1993).
- M. Jean-Claude BOYER, Chargé de recherches au C.N.R.S., 18 avenue Pierre-Allaire, 94340 JOINVILLE-LE-PONT (1993).
- Mme Michèle HENG, Maître de conférences honoraire d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail 9 rue de Montbula, 64800 NAY (cor. 1994-2001, 2009).
- M. Robert MANUEL, Ancien Président de la Société des Amis du Vieux Cordes et ancien conservateur du Musée Charles-Portal, 9 rue Louis-Deffes, 31000 TOULOUSE (1995).
- Mme Chantal FRAÏSSE, Assistante de conservation chargée du patrimoine et des bibliothèques de Moissac, Côte Saint-Laurent, 82200 MOISSAC (1995).
- M. Marc SALVAN-GUILLOTIN, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 80 allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE (1996).
- Mme Christine ARIBAUD, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Domaine de Faudouas, 31700 CORNEBARRIEU (1996).
- M. Gabriel BURRONI, Staffeur-ornemaniste, Grand-prix des Métiers d'Art S.E.M.A., 5040 route du Fau, 82000 MONTAUBAN (1996).
- Mme Marie-Luce PUJALTE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Poitiers, 2 rue René-Fonquerne, 31200 TOULOUSE (1996).
- Mlle Christine JIMÉNEZ, Docteur en Histoire de l'Art, correspondante de la Société Française d'Archéologie, 10 rue des Jardins, 31000 TOULOUSE (1996).
- Mme Françoise TOLLON, Restauratrice de peintures murales et de sculptures, Saint-Jean, 81700 PUYLAURENS (1998).
- Mme Valérie YVONNET-NOUVIALE, Docteur en Histoire de l'Art, 118 rue des Pavillons, 81000 ALBI (1998).
- Mme Marie-Laure FRONTON-WESSEL, Docteur en Histoire de l'Art, 14 rue de la Vaucluse, 31500 TOULOUSE (1998).
- M. Henri MOLET, Archéologue, 3 allées d'Anjou, 31770 COLOMIERS (1999).
- M. Christophe BALAGNA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours à l'Institut catholique, 14 rue de la Porte de Rieux, 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE (2000).
- M. Laurent MACÉ, Maître de conférences en Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 12 rue Paul-Campadieu, 31200 TOULOUSE (2000).
- Mme Sandrine CONAN, Archéologue du bâti, Service du patrimoine de la Ville de Cahors, 43 rue du Maréchal Foch, 46000 CAHORS (2001).

- Mme France FÉLIX-KERBRAT, Chargée de mission d'action culturelle auprès du rectorat E.R., Curvalle Vieux-Bourg, 12550 PLAISANCE (2001).
- Mme Virginie CZERNIAK, Maître de conférences d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 18 avenue Henri Barbusse, 31300 TOULOUSE (2001).
- Mme Anne BOUSSOUTROT, Architecte du patrimoine, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).
- M. Jean-Louis REBIÈRE, Architecte en chef des Monuments historiques, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).
- Mme Françoise GALÈS, Docteur en Histoire de l'Art, 17 rue de la Liberté, 12100 MILLAU (2002).
- Mme Agnès MARIN, Archéologue du bâti, 6 rue Ausone, 33000 BORDEAUX (2002).
- Mme Adeline BÉA, Docteur en Histoire de l'Art, chargée de mission pour l'Inventaire dans le département du Tarn, Bât. B., Esc. A, 5 chemin de Pelleport, 31500 TOULOUSE (2002).
- M. Raymond LAURIÈRE, Docteur en Histoire de l'Art, 27 Combe de la Najagne, 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (2002).
- M. Jean-Marc STOUFFS, Restaurateur de peinture, 31540 MOURVILLES-HAUTES (2003).
- Mme Hélène GUIRAUD, Professeur émérite d'Histoire de l'Art antique à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 2 boulevard d'Arcole, 31000 TOULOUSE (2004).
- † M. Giles BARBER, ancien Conservateur en chef de la Taylor Institution, Université d'Oxford, La Mandro, 09420 LESCURE (2004).
- M. Christian DARLES, Architecte, Professeur à l'École d'architecture de Toulouse, 10 rue Pech, 31100 TOULOUSE (2005).
- M. Philippe GARDES, Docteur en archéologie et histoire ancienne, chargé d'étude et d'opérations à l'I.N.R.A.P., 191 avenue Raymond-Naves, bât. B2, 31500 TOULOUSE (2005).
- Mme Jeanine BALTY, Chercheur au Centre Henri-Stern E.R., 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).
- M. Jean-Charles BALTY, Professeur émérite à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).
- Mme Louise-Emmanuelle FRIQUART, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, bât. B1, appt. 225, 1 impasse des Alpages, 31400 TOULOUSE (2006).
- Mme Laure KRISPIN, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 4 rue Rivals, 31000 TOULOUSE (2006).
- M. Yoan MATTALIA, Doctorant en Histoire de l'Art, Université de Toulouse-Le Mirail, 10 rue des Gallois, App. 2122, 31400 TOULOUSE (2006).
- M. Frédéric LOPPE, Archéologue, 136 rue du Parc, 11290 ARZENS (2006).
- M. Jacques DUBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 5 allées Antonio-Machado, 31058 TOULOUSE cedex (2007).
- Mme Caroline de BARRAU, Doctorante en Histoire de l'Art, 18 rue du Colonel Rémy, 31200 TOULOUSE (2007).
- M. Pascal CAPUS, Assistant de conservation au Musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, 7 rue de Malaret, app. 122, 31000 TOULOUSE (2007).
- M. Patrice GEORGES, Archéologue, I.N.R.A.P., 8 rue Joliot-Curie, 82600 VERDUN-SUR-GARONNE (2008).
- Mme Catherine VIERS, Architecte-archéologue, I.N.R.A.P., 2 rue Marrast, 31200 TOULOUSE (2008).
- M. Alexis CORROCHANO, Archéologue, 8 rue de Poudepé, 31400 TOULOUSE (2008).
- M. Roland CHABBERT, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du service de la connaissance du patrimoine, Région Midi-Pyrénées, 19 avenue des Lavandes, 81600 MONTANS (2009).
- Mme Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Toulouse-Le-Mirail, 115 avenue Raymond Naves app. 91, 31500 TOULOUSE (2009).
- M. Emmanuel MOUREAU, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Tarn-et-Garonne, 40 rue Moissagaise, 82300 CAUSSADE (2010).
- Mme Anaïs CHARRIER, Archéologue-historienne de l'Art, Bd Gustave-Larroumet, 46150 CATUS (2010).
- Mme Myriam ESCARD-BUGAT, Doctorante en Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 6 avenue René Fonck, résid. Lila app. C 707, 75019 PARIS (2011).
- Mme Marie VALLÉE-ROCHE, Docteur en Histoire médiévale, 1 place du Monument, 34210 MINERVE (2011).
- Mme Monique BOURRIN, Professeur émérite d'Histoire à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, 98 rue Joseph-Blanchart, 44100 NANTES (2012).
- Mme Diane JOY, Chef de projet de la mission Inventaire à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez, 9 rue Sainte-Catherine, 12000 RODEZ (2012).
- Mme Inocencia QUEIXALÓS, Restauratrice d'objets archéologiques, 33 rue de Stalingrad, 31000 TOULOUSE (2012).

**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE**  
**HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens, historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur Internet :*

**[www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/](http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/)**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur *la maison au Moyen Âge*...

*Abonnez-vous aux Mémoires !*

Des tarifs préférentiels sont accordés aux abonnés sur tous les volumes anciens disponibles.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**  
ou de commande, à retourner à la  
**SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE**  
Service des abonnements  
Hôtel d'Assézat, Place d'Assézat, 31000 TOULOUSE

M., Mme, Mlle ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....

Je m'abonne au **Tome LXXIII (2013)** des *Mémoires*  
que je recevrai dès parution.

Abonnement franco de port : **35 €**.  
(prix public : 40 €).  
Étudiants de moins de 30 ans : **25 €**.  
(joindre une photocopie de la carte)

Je commande le(s) tome(s) : .....  
au prix de : ..... x ..... €.

Frais de port (pour les non-abonnés) : .....€.

Je joins un chèque de : ..... €.

Je vous prie de joindre une facture à votre envoi : OUI  NON

Date

Signature

*Achévé d'imprimer  
sur les presses de  
l'Imprimerie Moderne  
6, rue Joubert, 31500 Toulouse  
Avril 2015  
Dépot légal: Mai 2015*